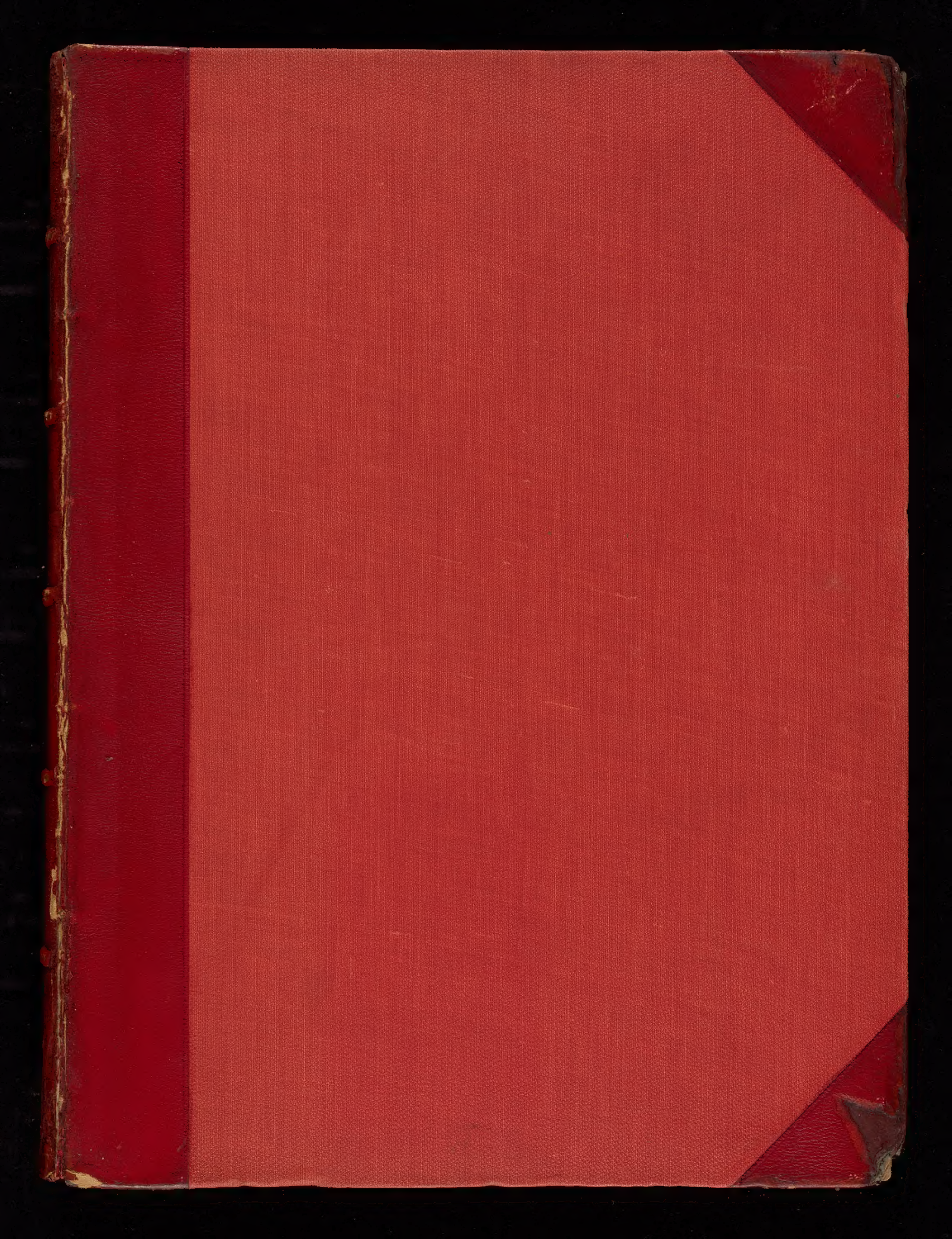
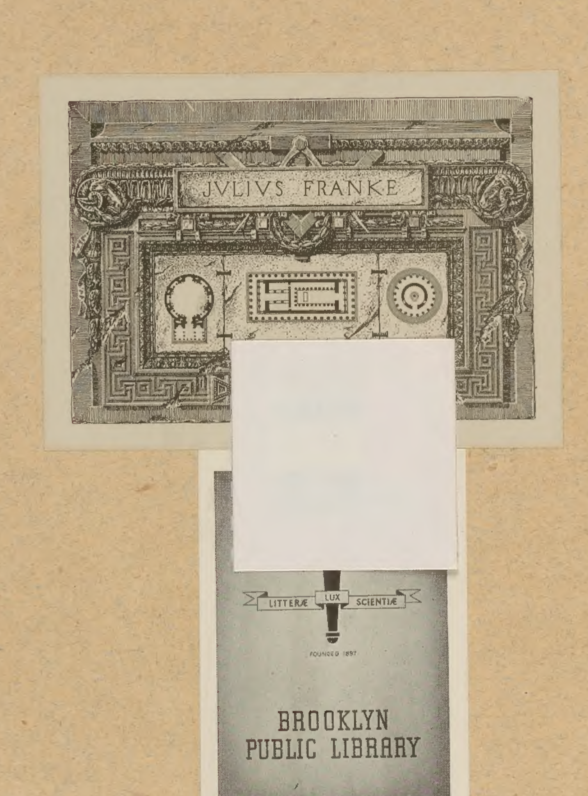
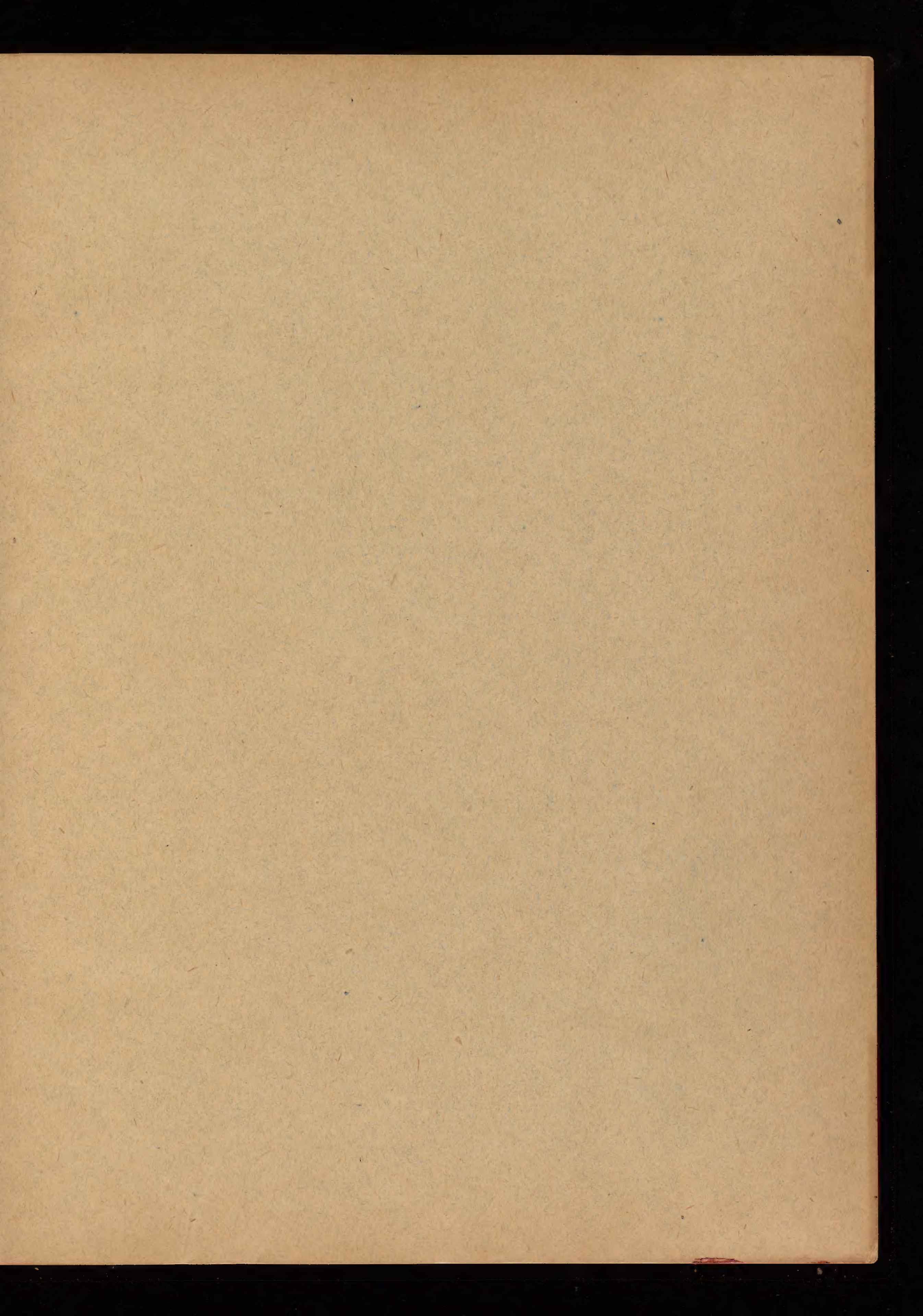
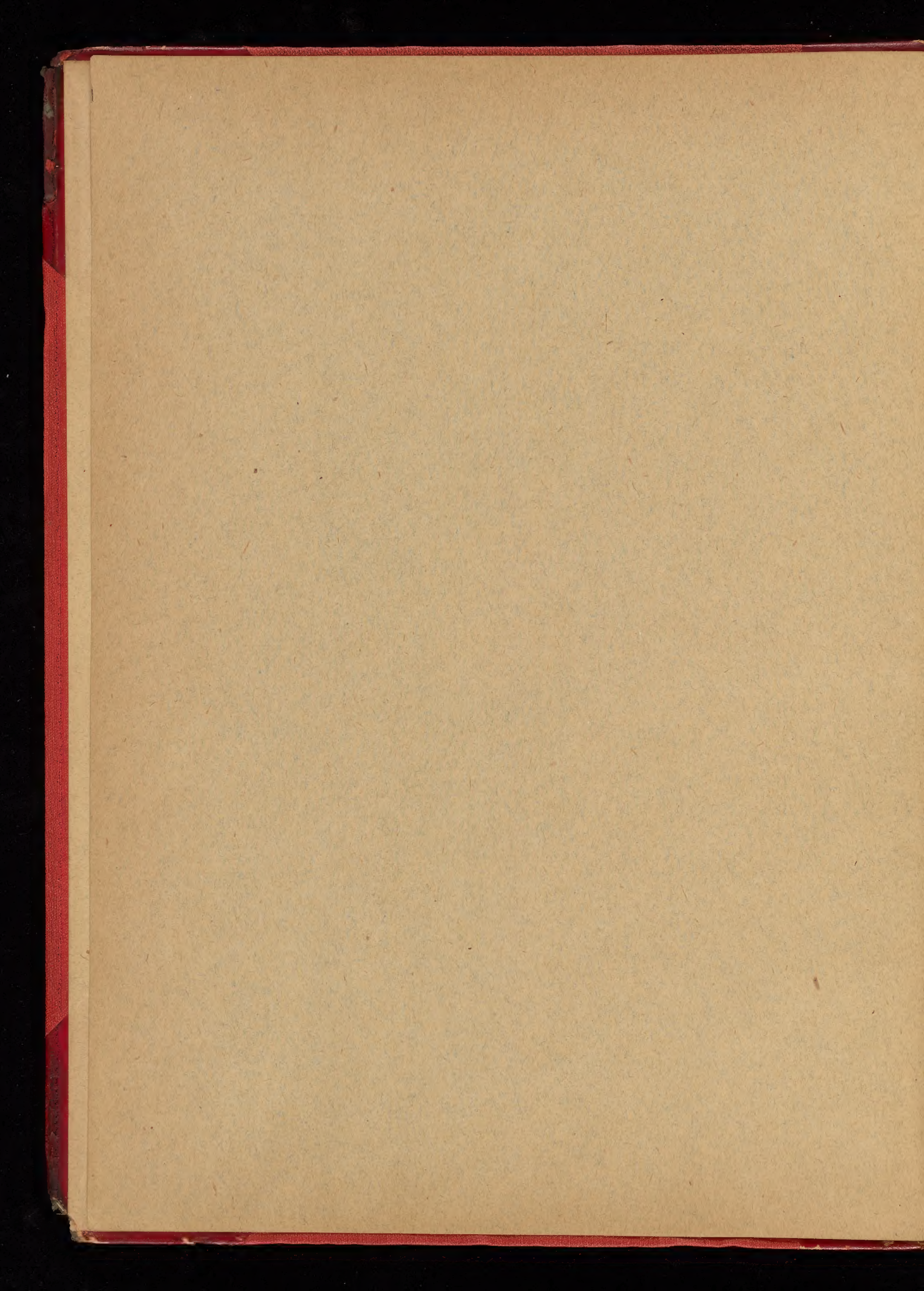
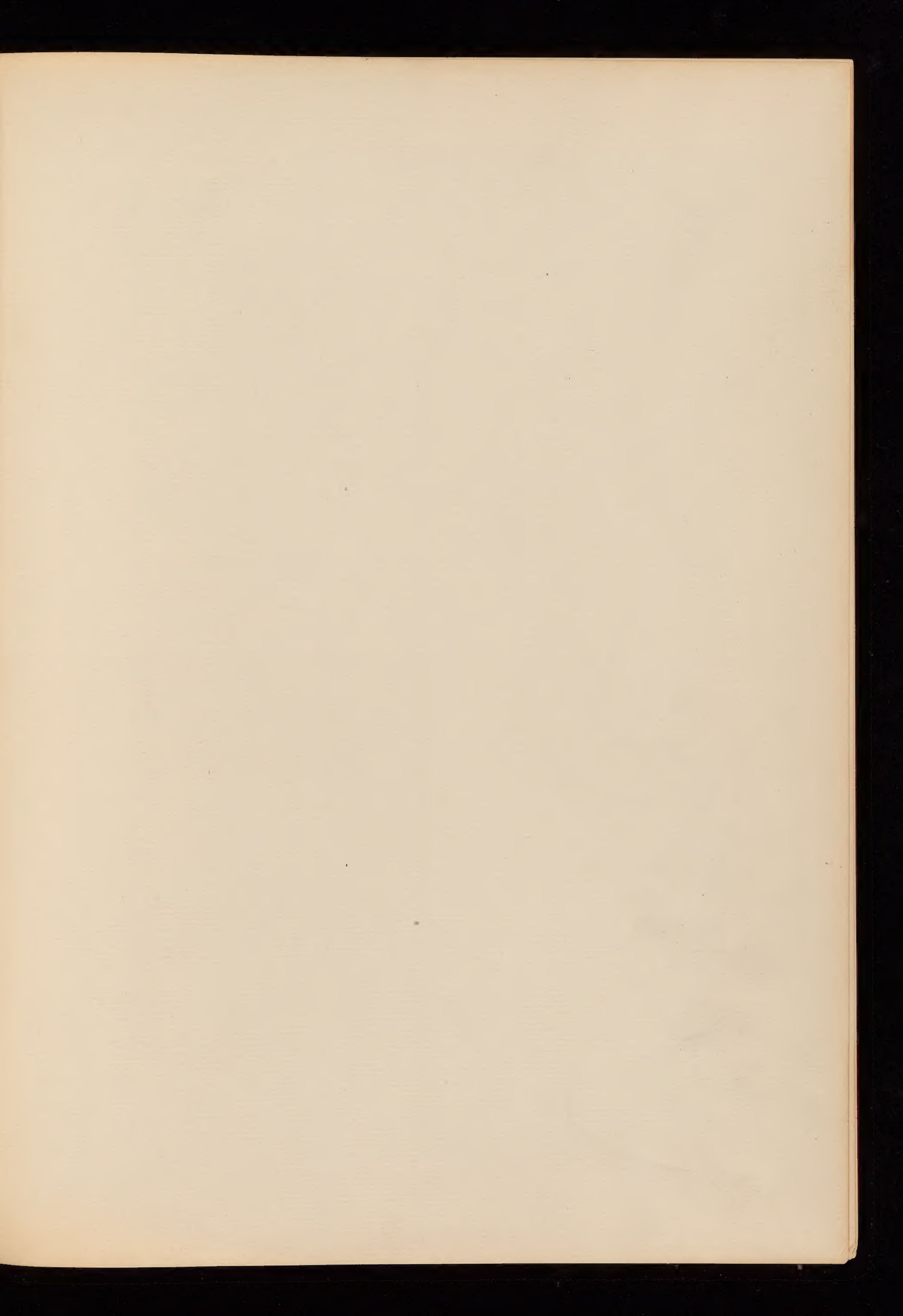
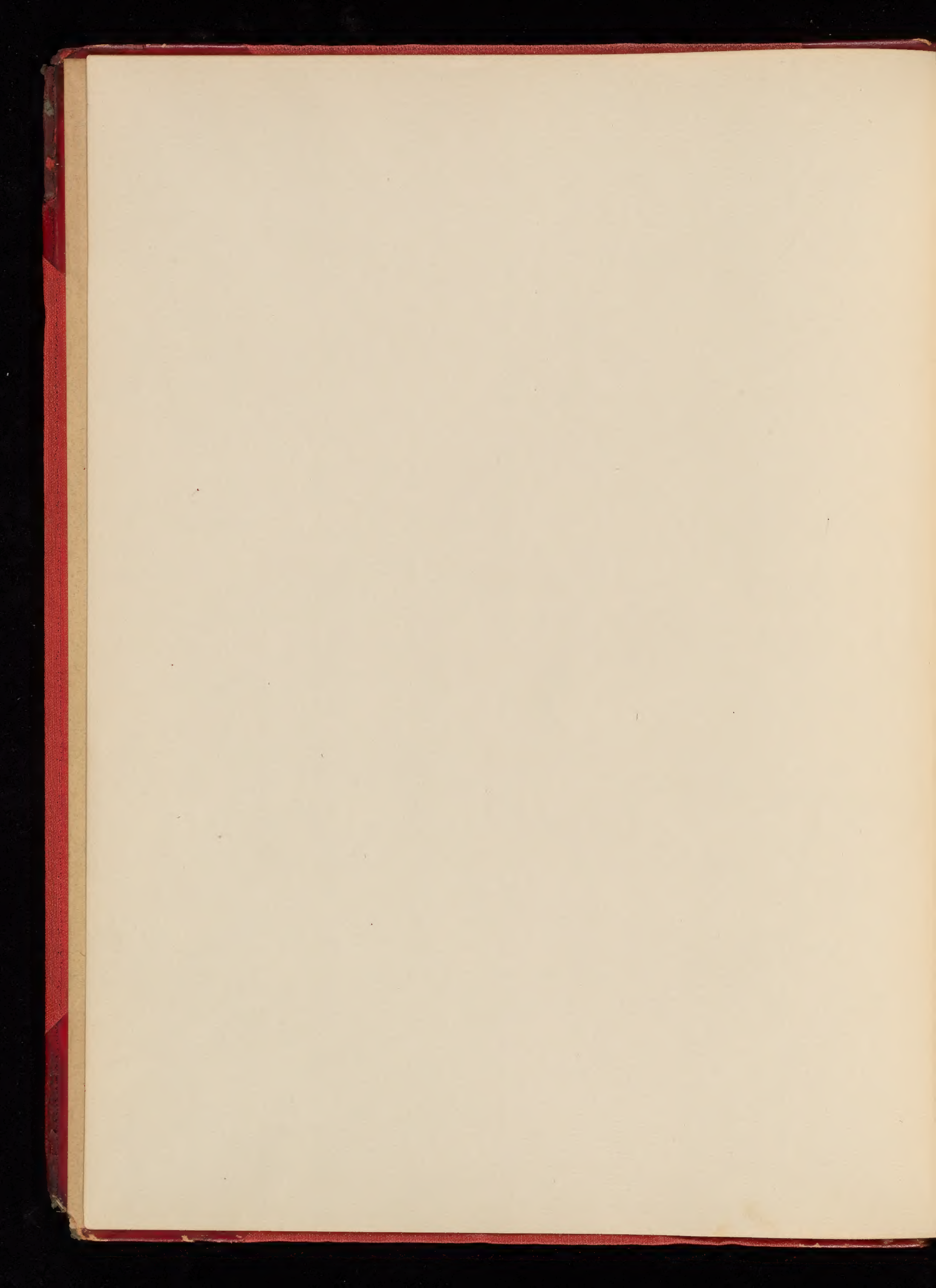


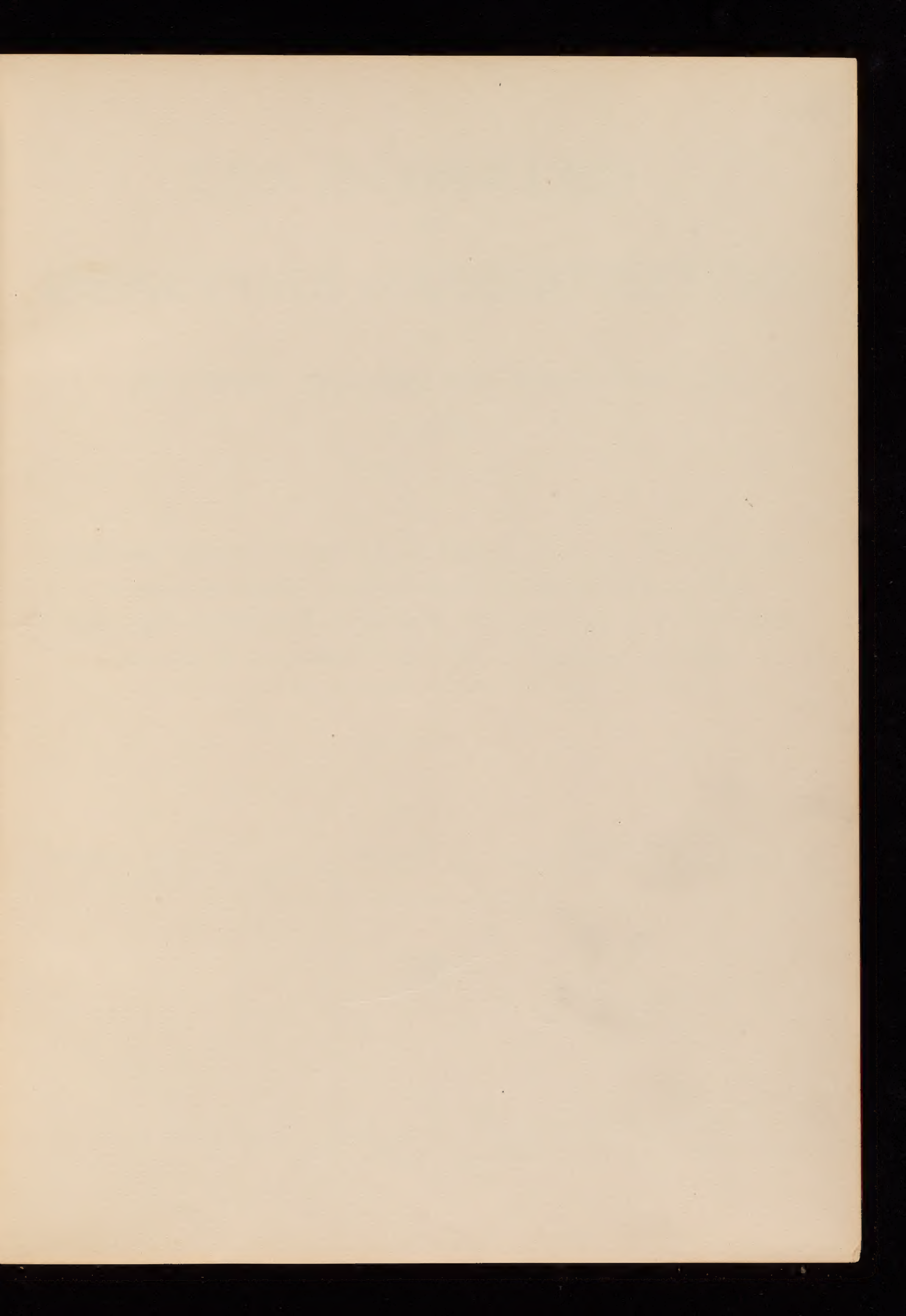

JVLIVS FRANKE
LITTERÆ
LUX
SCIENTIÆ
FOUNDED 1897
BROOKLYN
PUBLIC LIBRARY

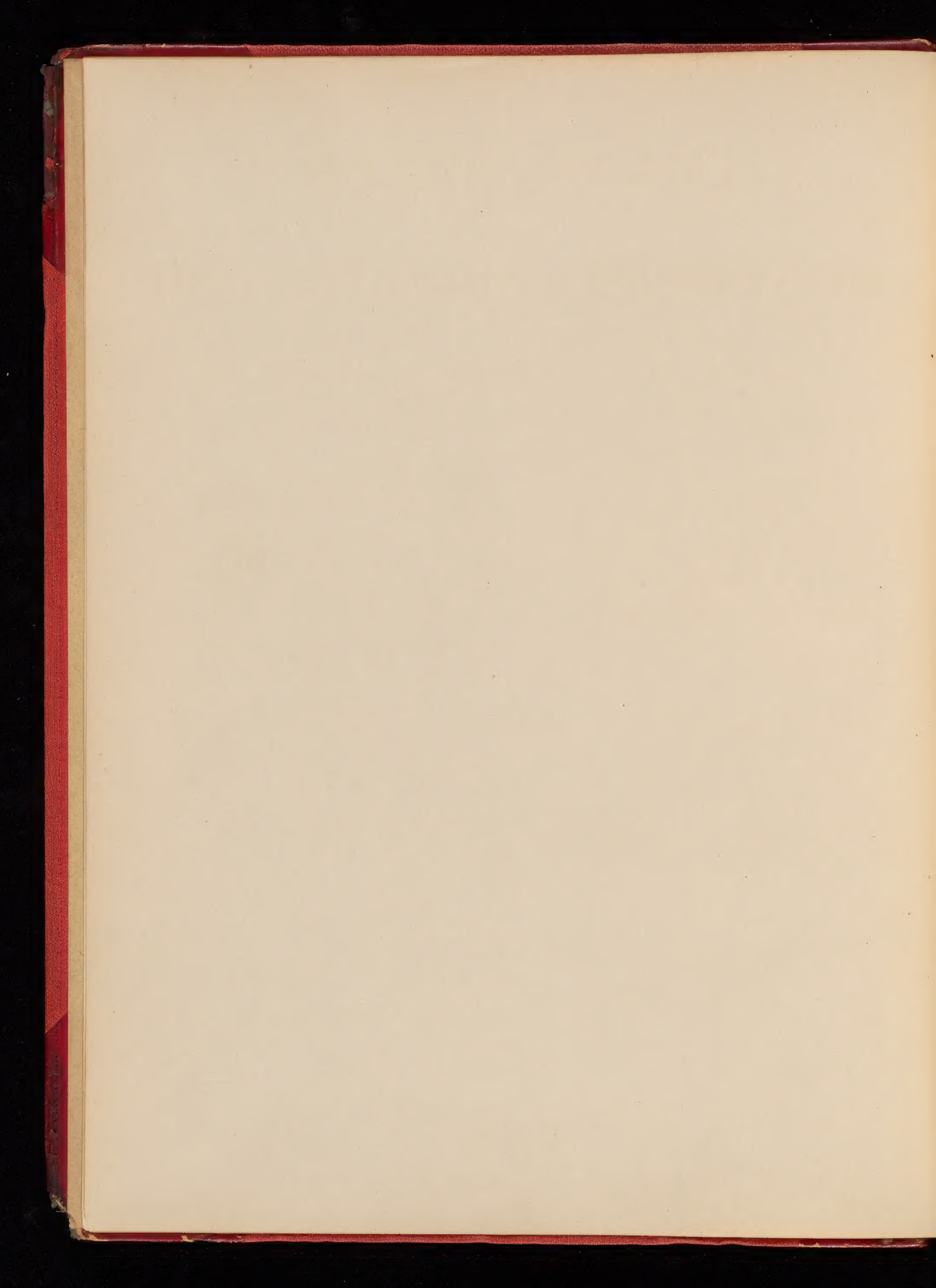












# LES MÉDAILLES

DES

# CONCOURS D'ARCHITECTURE

DE

## l'Ecole Nationale des Beaux-Arts

A PARIS

CONCOURS CHENAVARD - Concours sur Esquisses. - Concours sur Projets rendus.

Concours d'Ornement et d'Ajustement (prix ROUGEVIN, fondé en 1857).

CONCOURS GODEBŒUF (fondé en 1879) - Concours d'Histoire de l'Architecture.

Concours de Composition décorative dont le programme est donné :
1° Par le Conseil supérieur ; 2° Par le Professeur du Cours.

PRIX :

Muller-Sœhnée, fondé en 1850. — Jay, 1873. — Jean Leclaire, 1872, de la « Société centrale des Architectes » (fondation Destors, 1875), fondation Chapelain, 1883. — Abel Blouet, 1853. — Edmond Labarre, 1880. — Prix de Reconnaissance des Architectes américains, 1887.

Grands Prix de Rome, institués en 1667.







PUBLIÉ PAR

A. GUÉRINET, LIBRAIRIE D'ARCHITECTURE ET D'ART DÉCORATIF

140, Faubourg Saint-Martin - PARIS

# Médailles des Concours d'Architecture

A L'ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

6ᵉ Année Scolaire 1903-1904

# TABLES ET NOTICES

## PROJET DE CONSTRUCTION GÉNÉRALE

### Un Musée Maritime

Cet édifice, élevé dans un port de commerce important, sur le bord d'un bassin, serait destiné à l'exposition des engins intéressant la marine marchande, tels que modèles de navires, instruments de pêche, agrès, appareils de balisage, de sauvetage, produits exotiques, etc.

Il comprendrait une grande salle, montant de fond, destinée à l'exposition des objets les plus encombrants, et quelques autres salles annexes, réparties au rez-de-chaussée et dans un premier étage, réservées aux objets de plus petites dimensions.

En outre un étage d'attique, régnant sur une partie seulement des bâtiments, contiendrait des documents commerciaux et deux ou trois logements pour des agents attachés au musée.

Du côté de la ville, on accéderait au rez-de-chaussée au moyen d'un perron de quelques marches, mais une différence de niveau permettrait de disposer du côté du bassin un étage de soubassement où serait installé, outre les services tels que chauffage, poste de pompiers, urinoirs, etc., un atelier de construction ou de réparation des objets exposés.

Ce soubassement serait voûté en maçonnerie ou bien couvert par un plancher métallique (fer ou acier), composé de poutres et poutrelles avec voûtains en briques a grande portée.

La grande salle sera couverte soit par un comble entièrement vitré, soit à l'aide de voussures à ossature métallique avec plafond vitré. Le sol au rez-de-chaussée serait constitué par des dallages ou des carrelages, au premier étage par des parquets. Le plancher haut du rez-de-chaussée, pour les salles annexes, sera en fer ou en acier; au premier étage on disposera soit des voûtes à ossature métallique, soit des voussures de même nature avec partie plafonnée. Le faux plancher de l'étage d'attique et le comble au-dessus seront en bois. Les autres combles seront en métal. La nature de la couverture n'est pas spécifiée. Le bon sol, terrain rocheux, se trouverait à 1 mètre environ, en contre-bas du fond du bassin dont la distance au niveau du quai serait de 8 mètres. La plus grande dimension du terrain ne dépassera pas 70 mètres.

On donnera : à l'échelle de 0 m. 005 pour mètre, le plan du rez-de-chaussée en entier ; le plan du premier étage et celui de l'étage d'attique, chacun par moitié ; le plan des combles et celui des toitures également par moitié ;

A l'échelle de 0 m. 01 pour mètre : la façade principale ;

A l'échelle de 0 m. 02 : la coupe transversale ; les plans de fondations, de soubassement, de rez-de-chaussée relatifs à l'un des angles de l'édifice (chacun de ces dessins, comprenant le huitième environ de la surface totale). l'élévation de deux travées (celle d'angle et celle adjacente) et la coupe ou profil au droit de ces travées.

Nota. — Les plans à 0 m. 02 comprendront l'indication des voûtes, planchers, dallages, parquets, etc.;

Des détails de maçonnerie à 0 m. 25 pour mètre, de serrurerie et de charpente en bois à 0 m. 10, de menuiserie à 0 m. 25 pour mètre;

Le resumé des épures et calculs ayant servi à la vérification de la stabilité et de la résistance des éléments principaux de la construction. P. MONDUIT.

Pl. 1 à 10. M. Pochon, élève de MM. Scellier de Gisors & Defrasse.

### Le dégagement central d'un grand Palais

*L'objet principal de ce programme est de rappeler aux élèves les plus avancés de l'Ecole la notion, trop perdue de vue, de l'unité et de la simultanéité nécessaires des études de la construction et de l'architecture d'un même projet.*

On suppose un palais carré comme celui de Caserte près de Naples; des bâtiments bordent ses quatre faces extérieures, et deux bâtiments se coupant en croix se réunissent au centre du carré, motivant ainsi quatre cours intérieures, semblables. Au point central se trouve naturellement un grand dégagement, vestibule au rez-de-chaussée, antichambre au premier étage, reliant les quatre bras de la croix. Mais pour que ce dégagement central puisse être éclairé, il est tenu plus large que les bâtiments qu'il dessert, et s'éclaire sur les quatre cours au moyen de fenêtres pratiquées dans des pans coupés, soit que la forme générale de la salle devienne un octogone régulier, ou un carré avec des pans coupés moins grands que les faces principales.

Le projet demandé ne comporte donc pas de façade.

Les bâtiments en croix qui aboutissent à ce centre ont au maximum 24 mètres de largeur hors œuvre, et le motif central 36 mètres au maximum, également hors œuvre. (Ces dimensions sont approximativement celles de Caserte).

Au rez-de-chaussee, le vestibule central, comportant les points d'appui intérieurs qui seront nécessaires, est précédé d'un vestibule d'accès entre deux des cours latérales. Il donne lui-même accès aux trois autres branches de la croix, où se trouvent un grand escalier et des pièces à usages divers.

Au premier étage, l'antichambre centrale, desservie par le grand escalier, dessert sur les trois autres bras de la croix les grands appartements, salles de réception, etc. Elle comporte aussi des points d'appui intérieurs. Elle peut (facultativement) être surmontée d'un étage secondaire.

Le motif central forme un pavillon surélevé au-dessus des toitures des ailes, et est en conséquence couvert d'un comble *praticable*, construit en charpente (bois ou fer).

Le rez-de-chaussée et le premier étage sont voûtés en maçonnerie par l'un des systèmes employés dans les grands édifices voûtés : voûtes en pierre appareillée; — voûtes en briques et blocages; — voûtes sur arcs indépendants; — ou par l'emploi simultané de ces diverses combinaisons.

On fera pour les esquisses :

Les plans du rez-de-chaussée et du premier étage, et la coupe, y compris le comble, à 0 m. 002 pour mètre.

Pour le rendu :

— Un plan unique, limité à 40 mètres dans les deux sens.

Sur ce plan, on dessinera le rez-de-chaussée poché en teinte claire, et on reportera en superposition, et poché en noir, le premier étage.

Echelle : 0 m. 005 pour mètre.

— Une coupe unique, comprenant outre les deux étages susvisés, les caves et le comble entier.

Cette coupe sera exprimée par deux moitiés : l'une indiquera seulement la construction avant toute décoration; l'autre indiquera l'aspect définitif avec la décoration. La construction sera indiquée dans les parties en coupe.

Echelle : 0 m. 01 pour mètre. J. GUADET.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pl. 11, 12. | M. Lucien Bechmann, élève de MM. | Laloux. | |
| Pl. 13, 14. | M. Mathieu, | — | Redon. |
| Pl. 15, 16. | M. Daniel Beylard, | — | Guadet & Paulin. |
| Pl. 17, 18. | M. Eugène Bourdain, | — | Paulin (1) plan de M. Rodieux. |
| Pl. 19, 20. | M. Rodieux, | — | Deglane. |
| Pl. 21, 22. | M. Savary, | — | Scellier de Gisors. |

### Un Lustre pour le Grand-Théâtre de Bordeaux

Le Grand-Théâtre dont le projet fut commandé à l'architecte Louis par le maréchal de Richelieu, gouverneur de Guyenne, et approuvé par le corps de ville, au mois de mai 1773, fut inauguré au mois d'avril 1780.

Ce théâtre, par la magnifique disposition de son péristyle, de l'escalier et de ses galeries, de la salle de concerts, de la salle de spectacle et de la scène est demeuré jusqu'à nos jours le type des édifices affectés aux représentations théâtrales.

A l'époque où il fut construit, on ne connaissait d'autres sources de lumière que les bougies de cire et les lampes à huile. De grands lustres à girandoles de cristal étaient déjà usités pour l'éclairage de salles de fête et la lumière des bougies, réfléchie sur les cristaux que soutenaient des armatures de bronze, donnait de beaux effets.

L'application du gaz, provenant de la distillation de la houille, aux appareils d'éclairage ne date que des premières années du XIXᵉ siècle, bien que les premiers essais aient été faits par l'ingénieur Le Bon vers 1785.

La publication faite par Louis en 1782 ne donne qu'une indication sommaire sur l'éclairage qu'il dit avoir « étendu de la manière la plus détaillée ». Cependant le plan « au niveau de l'attique » mentionne avec lettres de renvoi les emplacements de « réverbères » sans doute des lampes à réflecteurs qui, disséminées sur la corniche, éclairaient le plafond de la salle; le service de ce « luminaire » était assuré par les pièces distribuées aux angles du plafond.

L'usage des lustres pour les salles de spectacle s'est généralisé; mais pour une salle close et munie seulement de cheminées de ventilation, la flamme des brûleurs obscurcit rapidement, par les gaz dégagés et la fumée, les peintures des plafonds. Ce fut le cas à Bordeaux où il ne reste rien des peintures de Robin.

On admettra donc que l'électricité sera la source de lumière du lustre à créer, en ayant soin de bien disséminer les lampes à incandescence pour éviter de blesser la vue par des points lumineux trop éclatants.

La seule obligation des concurrents sera d'harmoniser le lustre avec le style de la salle dont la décoration est restée ce qu'elle était sous Louis XVI.

Lucien MAGNE.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pl. 23. | M. Regnault, élève de MM. | Paulin. | |
| Pl. 24. | M. Merpillat, | — | Moyaux. |
| Pl. 25. | M. de Bossét, | — | Scellier de Gisors & Defrasse. |

### Un Office Colonial

Cet Office, établi dans une ville en relations constantes avec les colonies, comme Bordeaux ou Marseille, est avant tout un centre de renseignements pour le commerce, l'émigration, etc. Il serait établi en bordure du quai d'un port sur un terrain isolé.

Il comprendra au rez-de-chaussée les services publics, et au premier étage les services administratifs; dans un deuxième étage traité en attique seront des services secondaires et logements.

Rez-de-chaussée :

— Une salle d'attente, hall ou vestibule commun aux divers services; loge de concierge :

— Bureau des renseignements, de deux ou trois pièces;

— Salle de lecture des annonces, publications coloniales, etc.;

— Un musée colonial, renfermant avant tout des échantillons des produits coloniaux naturels et ouvrés. Ce musée, qui peut monter de fond, sera accompagné d'un petit laboratoire de chimie et d'essais;

— Le service de l'émigration, ayant une entrée séparée, comprenant une salle commune avec deux bureaux en guichets;

— Dépendances diverses, cabinets d'aisances, etc.

Premier étage :

— Antichambre, garçons de bureau; salon d'attente;

— Cabinets du directeur et du sous-directeur; secrétariat;

— Bibliothèque de classement des répertoires et archives;

— Quatre bureaux pour divers usages.

Le tout avec les dépendances nécessaires.

Le terrain, compris entre le quai et trois rues de largeur moyenne, aura 35 mètres de façade dans le sens du quai et 50 mètres de profondeur. Il est légèrement montant à partir du quai. J. GUADET.

Pl. 26 à 29. M. Cross, élève de M. Laloux.

### Un Etablissement thermal militaire

Dans une ville d'eaux favorables au traitement des douleurs, fractures et blessures, on suppose qu'un établissement distinct est réservé aux militaires, officiers et soldats.

Ses grandes divisions seront : les services généraux; les bains; les habitations militaires.

La nature des maladies qui y sont traitées exige que les habitations soient au même niveau que les bains : par conséquent au rez-de-chaussée et sans perrons ni marches intérieures. Mais une partie des services généraux, telle que lingerie, pharmacie, dépôts divers et les logements du personnel pourront être au premier étage, au-dessus de tout ou partie de ces habitations.

I. — SERVICES GÉNÉRAUX

Au rez-de-chaussée : Bureaux d'intendance; médecin; cuisine et dépendances; réfectoire des gens de service; écuries pour deux chevaux, remise pour deux voitures; — Buanderie et désinfection; — Service des morts.

(Nota. — Ces services pourront, suivant la composition, être répartis en plusieurs bâtiments).

En sous-sol : Caves et dépôts à divers usages;

En premier étage, répartis comme il est dit plus haut : lingerie, pharmacie et dépendances; dépôts divers; bibliothèque de prêts; appartements du directeur, du pharmacien et de l'économe; logements d'infirmiers et gens de service.

Le plan du premier étage n'est pas demandé, mais on devra en prévoir les accès.

II. — SERVICE DES BAINS

Une grande piscine et deux petites; — plusieurs salles pour étuves, hydrothérapie, massages, etc. — Six à huit chambres de bains particuliers;

Gymnase médical; — Salles de repos;

Dépendances telles que vestiaires, cabinets d'aisances, etc.

La partie des bains doit être voûtée.

III. — HABITATIONS MILITAIRES

Officiers. - Un ou deux pavillons pour officiers généraux pouvant être accompagnés d'officiers d'ordonnance; — petit jardin;

— Un bâtiment des officiers comprenant :

Dix à douze chambres avec cabinet de toilette;

Une salle à manger. — Cuisine spéciale du *mess;*

Un salon; fumoir et petit salon;

Un promenoir-abri.

Hommes de troupe. - Dortoirs en six chambrées, chacune pour dix hommes;

— Six ou huit chambres de sous-officiers;

— Réfectoire, desservi par la cuisine générale; — dépendances;

— Promenoir-abri.

Cet ensemble serait au milieu d'un parc, dont il ne sera donné que l'amorce et où seraient disposées des promenades faciles et distinctes pour les officiers et les hommes de troupe.

La buanderie avec désinfection et étendage, ainsi que le service des morts seraient dans des parties écartées ; il n'en sera pas rendu compte.

Sous cette réserve, la plus grande dimension du terrain affecté aux constructions ne dépassera pas 130 mètres. J. GUADET.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pl. 30, 31. | M. THIERS, | élève de MM. | PASCAL. |
| Pl. 32, 33. | M. Daniel BEYLARD, | — | PAULIN. |
| Pl. 34, 35. | M. BOULFROY, | — | MOYAUX. |
| Pl. 36, 37. | M. DE BOSSET, | — | SCELLIER DE GISORS & DEFRASSE. |
| Pl. 38, 39, 40. | M. NICOLOUDIS. | — | PAULIN. |

## Concours pour le Prix de Reconnaissance des Architectes Américains

### Un grand Magasin dans une ville capitale

Ce vaste établissement isolé de toutes parts serait construit sur un terrain rectangulaire de 60 mètres sur 100 mètres.

Il comprendrait des galeries pour la vente et l'exposition de marchandises de diverses sortes : mobiliers, vêtements, objets de ménage, chapellerie, chaussures, rayons pour les sports, etc., etc., une salle de lecture, un petit buffet.

On disposera convenablement dans le plan un ou plusieurs halls pour distribuer le jour dans ce vaste édifice ; des escaliers pour l'accès aux différents étages, ainsi que des ascenseurs et des plans inclinés roulants.

Le plan comportera, en place convenable, des bureaux de réception pour les marchandises, des bureaux d'expédition pour les livraisons en ville, des salles pour la confection des carnets d'échantillons. Dans des étages secondaires seraient disposés des réfectoires à l'usage du personnel avec toutes leurs dépendances.

Les façades devront être traitées comme le comporte le sujet en adoptant des dispositions permettant à rez-de-chaussée l'étalage facile des marchandises. Aux étages, des windows, des balcons en saillie pourraient concourir à l'effet décoratif de tout cet ensemble.

Les hauteurs de cette construction seraient celles en usage à Paris, à l'angle de grandes voies et places.

Pl. 41 à 43. M. BOUCHET, élève de MM. SCELLIER DE GISORS & DEFRASSE.

## CONCOURS GODEBŒUF

*« Le Concours Godebœuf consiste en l'étude développée comme pour l'exécution, avec détails et profils, d'une œuvre architecturale de nature spéciale, telle que serrurerie, plomberie, marbrerie, etc... »* (Extrait de la fondation).

### Une Marquise vitrée

Devant l'entrée principale d'un Palais d'ambassade situé entre cour et jardin, on demande d'établir, avec ou sans points d'appui métalliques, au-dessus d'un perron, une marquise vitrée qui devra protéger la descente des voitures.

Les plus grandes dimensions du perron, compris tous emmarchements, n'excéderaient pas 9 mètres de largeur et 5 m. 50 de profondeur.

La forme du perron est laissée au choix des concurrents.

La hauteur du rez-de-chaussée sera de 6 mètres sous plafond ; celle du soubassement sera, au minimum, de 1 m. 30.

Cette marquise ne comportera aucune clôture ou sera fermée seulement en partie sur les côtés latéraux.

On fera pour les esquisses :

Le plan, la façade et la coupe à l'échelle de 0 m. 025 pour mètre. (*Le plan donnant moitié du perron et moitié du dessus de la marquise).*

Pour le rendu :

Un plan moitié du perron et moitié du dessus de la marquise à l'échelle de 0 m. 025. La façade et la coupe au double. Les détails seront à l'échelle de 0 m. 20 pour mètre.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pl. 44 à 46. | *Prix Godebœuf.* M. BOUTIN, | élève de MM. | REDON. |
| Pl. 47, 48. | M. Camille LEFÈVRE, | — | LALOUX. |
| Pl. 49, 50. | M. AUBEY, | — | SCELLIER DE GISORS & DEFRASSE. |
| Pl. 51, 52. | M. JANIN, | — | LALOUX. |
| Pl. 53. | M. DANIS, | — | DEGLANE. |

### L'Entrée d'un Château

On suppose qu'un château, entouré de fossés ou douves, a son entrée par un pont sur le fossé. Un premier bâtiment d'entrée donne accès à une cour d'honneur, dont il n'occupe pas toute la largeur ; ce bâtiment est donc isolé. Il comprend un vestibule de passage, et d'un côté un logement de portier, de l'autre un bureau de l'intendant.

Cette composition est analogue à celle de l'entrée du château d'Anet entre autres.

On entre du dehors au vestibule par trois portes dont une principale ; le logement de portier se compose de trois ou quatre pièces ; le bureau de l'intendant, d'un cabinet et d'une pièce d'attente pour les fournisseurs, domestiques, fermiers, etc., etc.

Cette entrée doit être combinée en vue d'une silhouette intéressante et d'aspect monumental ; le vestibule doit être d'un beau caractère, ce bâtiment étant supposé dépendre d'un ensemble important tel que les châteaux d'Anet, Ecouen, Maisons, etc., etc.

La plus grande dimension du bâtiment n'excèdera pas 40 mètres.

On fera pour les esquisses :

Un plan entier du rez-de-chaussée, y compris le fossé et le pont, à 0 m. 0025 pour mètre ;

Et à l'échelle de 0 m. 005 pour mètre :

1° L'élévation principale, prise en coupant sur le pont, parallèlement à la façade ; et par conséquent la façade sera exprimée y compris son soubassement depuis le fond du fossé.

2° Une coupe longitudinale (perpendiculaire à la façade) passant dans l'axe du vestibule central. J. GUADET.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pl. 54 à 57. | M. THOMAS, | élève de MM. | CHAUSSEMICHE. |
| Pl. 58 à 61. | M. LABROT-FOUT, | — | DEGLANE. |
| Pl. 62 à 64. | M. MILLET, | — | LALOUX. |
| Pl. 65, 66. | M. WARIN, | — | ANDRÉ |

## CONCOURS ED. LABARRE

*Le Concours Ed. Labarre consiste en une grande composition sur esquisse.* (Extrait de la fondation.)

La Commission des programmes propose comme sujet du concours :

### Un Hôtel pour Ouvriers

L'hôtel projeté, entreprise à la fois commerciale et philanthropique, serait ouvert aux ouvriers demeurant toujours à Paris, mais aurait surtout pour but de procurer, dans de bonnes conditions économiques, à un certain nombre des ouvriers du bâtiment venant chaque année principalement du centre de la France, une habitation pourvue d'une confortable hygiène, un lieu de réunion avec salles pour se reposer, s'instruire ou se divertir, un endroit où ils trouveraient une nourriture saine et des boissons de bonne qualité dépourvues d'alcool.

Cet établissement situé dans un faubourg, à proximité des voies rapides de communication, devrait permettre de loger huit cents ouvriers.

Il comprendrait :

1° Les cabinets de l'administrateur et du caissier, une salle de dépôt des objets confiés à la garde de l'hôtel, les bureaux des employés chargés de l'inscription des ouvriers, de la tenue des comptes de chacun d'eux (comptes qui seraient réglés chaque semaine), les bureaux des agents chargés des achats, les appartements de l'administrateur et du caissier, les logements de quelques employés ;

2° Un cabinet de consultation médicale avec salle d'attente, pharmacie, lingerie et autres dépendances. Une petite infirmerie pour dix lits disposés dans trois ou quatre pièces, car il ne serait donné à l'hôtel que les premiers soins ; les malades atteints, même peu gravement, seraient dirigés immédiatement sur les hôpitaux ;

3° Les vastes salles où les repas et les consommations seraient servis par petites tables, les salles de repos avec des billards et une bibliothèque, deux salles, pouvant contenir cent vingt personnes chacune, disposées pour des conférences ou des cours. Cette importante partie serait accessible, certains jours et pendant quelques heures, aux ouvriers qui viendraient accompagnés par des locataires de l'hôtel ; elle formerait une sorte de cercle ouvrier et serait pourvue de toutes les dépendances utiles : vastes cuisines, laveries, magasins pour les provisions, offices, closets, etc. ;

4° Des salles pour soixante lavabos, où les ouvriers se rendraient soit en entrant à l'hôtel, soit en revenant du travail, des cabinets de bains pour trente personnes, des pièces pour les douches, les bains de pied, des étuves, une lingerie, une salle des garçons, une salle de chauffage, etc.

5° Les dortoirs pour loger six cents personnes par chambrées de sept à huit personnes au moins, les chambres, installées pour quatre, deux ou une personne, nécessaires pour loger deux cents ouvriers. Ces chambres, ces dortoirs, largement ventilés et éclairés, seraient aménagés de façon à ce que chaque ouvrier ait à sa disposition une sorte de stalle où à côté du lit serait placé un meuble pour renfermer ses vêtements, ses outils, son argent, et seraient accompagnés de lavabos et de closets largement installés. Des cabinets avec lits seraient réservés, à proximité des chambrées et des chambres, pour des garçons de l'hôtel qui, tout en rendant service aux locataires, exerceraient une surveillance.

L'établissement comprendrait encore des magasins avec salles pour la vente, où les ouvriers pourraient acheter à bon compte des vêtements et des outils, des pièces pour le raccommodage des vêtements et des chaussures, des magasins pour le dépôt du matériel de certains ouvriers, des ateliers où les ouvriers pourraient réparer leurs outils et s'occuper pendant les jours de repos, un espace planté où les locataires de l'hôtel pourraient jouer, se reposer en plein air ou se livrer à quelques exercices gymnastiques ; il comprendrait, enfin, des caves, des magasins divers, des locaux pour le chauffage, facilement accessibles du dehors, une buanderie pour laver le linge, une salle pour désinfecter les vêtements.

Tous ces services seraient reliés entre eux par des vestibules, des galeries, des couloirs, des escaliers, des ascenseurs et des monte-charges.

Un terrain rectangulaire d'une surface de *16.000 mètres carrés*, isolé sur ses quatre côtés et bordé par une avenue et trois rues, serait affecté à la construction de l'établissement qui devrait, tout en ayant un caractère de grande simplicité, être rendu confortable par la grandeur des dégagements, des salles, des dortoirs, par la commodité de tous les services répartis dans un sous-sol, un rez-de-chaussée et trois ou quatre étages.

Il est demandé pour cette esquisse :

— Un plan d'ensemble du rez-de-chaussée à 0 m. 0025 pour mètre ;
— Un plan du premier étage à 0 m. 0025 pour mètre ;
— Une façade prise du côté de l'entrée principale à 0 m. 005 pour mètre.
— Une coupe faite perpendiculairement à cette façade à 0 m. 005 pour mètre.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pl. 67, 68. | *Prix Labarre.* M. FÉVRIER, | élève de MM. | Marcel LAMBERT. |
| Pl. 69, 70. | M. MAUXION, | — | SCELLIER DE GISORS. |
| Pl. 71, 72. | M. C. LENGYEL, | — | PASCAL. |
| Pl. 73, 74. | M. NELSON, | — | Marcel LAMBERT. |
| Pl. 75, 76. | M. BOUTIN, | — | REDON. |
| Pl. 77, 78. | M. Henri TAUZIN, | — | PASCAL. |
| Pl. 79, 80. | M. Patrice BONNET, | — | DAUMET & ESQUIÉ. |

### Une Grille en bronze

Le mot *grille* est employé ici pour indiquer une porte métallique à jour ; mais la grille, objet du programme, devant être en bronze fondu et ciselé, ne devra pas s'inspirer des grilles en serrurerie composées de fers laminés, forgés et assemblés. Une grille en bronze s'étudie en modelage, puis est fondue en une ou plusieurs pièces et enfin ciselée. A part l'exactitude précise de son encadrement, elle se prête à toutes les combinaisons, à l'emploi de figures ou de sujets, d'ornements, etc. La grille de la *Loggetta* de Venise, détruite par l'écroulement du Campanile, était un fort bel exemple de cette nature d'ouvrage.

On suppose que cette grille forme clôture d'un vestibule au fond d'un porche ouvert sur une cour d'honneur. L'édifice est une grande bibliothèque publique. Le caractère de la décoration devra être approprié à cette destination.

La baie, rectangulaire, a 2 mètres à 2 m. 20 de large ; sa hauteur est proportionnée. La grille ouvre à deux vantaux sur toute sa hauteur. Il sera tenu compte des nécessités de la ferrure du côté de la face décorée de la grille : emplacement de l'entrée de serrure et du bouton ; emplacement d'un bouton et d'une poignée de tirage. Ces objets seront à une hauteur qui ne dépassera pas 1 m. 20 au-dessus du sol.

On fera un seul dessin représentant la grille entière à l'échelle de 0 m. 0075 pour mètre. J. GUADET.

Pl. 81, 82 { M. CARPENTIER, élève de MM. ANDRÉ. / M. LÉAUTEY, — DEGLANE.

### Une Chambre à alcôve

Cette chambre, faisant partie d'un grand appartement, serait éclairée sur la façade par deux fenêtres ; en face des fenêtres est l'alcôve, largement ouverte afin de profiter de l'aération de la pièce.

Deux murs perpendiculaires à la façade limitent la chambre ; la distance entre ces deux murs est, dans œuvre, de 6 m. 50 à 7 mètres. L'un de ces deux murs reçoit une cheminée ; des portes en enfilade se font vis-à-vis dans la profondeur restant entre la cheminée et le mur de façade.

La hauteur de l'appartement, mesurée du parquet au-dessous du plafond, est de 4 mètres. La profondeur de la pièce entre le mur de façade et la paroi d'alcôve n'est pas déterminée, non plus que la profondeur de l'alcôve.

L'alcôve, ouverte sans draperie, est comprise entre deux portes à un vantail.

La paroi comprenant l'alcôve et les deux portes latérales est en menuiserie et bois sculpté ; elle se raccordera d'ailleurs avec l'étude des autres côtés de la chambre. Le fond de l'alcôve est lambrissé en bois.

On fera, à l'échelle de 0 m. 01 pour mètre, un plan de la chambre entière, y compris l'alcôve et les dégagements latéraux. La place du lit sera indiquée dans ce plan ;

Et à l'échelle de 0 m. 04 pour mètre une coupe parallèle au mur de façade et regardant l'alcôve. Cette coupe sera prise suivant l'axe de la cheminée. Elle devra être donnée *entière*. J. GUADET.

Pl. 83, 84. { M. MARTELLO, élève de M. PAULIN. / M. NAFILYAN, — PAULIN.

## PRIX CHAUDESAIGUES

### Une station de Bains d'eaux minérales

Pl. 85, 86. M. G. LEFORT, élève de MM. GUADET & PAULIN.

## CONCOURS DE COMPOSITION DÉCORATIVE

### Une Horloge monumentale dans une gare de chemin de fer

Le fond d'une salle des Pas perdus de grande dimension présentant une surface plane sans ouvertures, on donne comme sujet du concours un motif décoratif qui comporte un grand cadran de deux mètres de diamètre intérieur ; au-dessous un baromètre dont la dimension sera moindre et un thermomètre lisible de loin, grand par conséquent, dont la base sera assez rapprochée de l'œil du voyageur.

Le tout sera compris dans un ensemble architectural, sculptural et pictural où se combineront encadrements, motifs, colonnes, cariatides, figures peintes ou sculptées, en haut ou bas-relief, mosaïques, etc.

Toute liberté et toute dimension sont laissées à la composition dont l'échelle est fournie par le cadran. La proportion intérieure de celui-ci donne pour l'esquisse 0 m. 10, soit 0 m. 05 pour mètre et pour le rendu du double.

Pl. 87. M. CAYON, élève de M. DEGLANE.

### Un Colombier

Le *colombier* est toujours une construction circulaire ou polygonale ; les pigeons en sortent ou y rentrent par une ou plusieurs ouvertures placées assez haut pour n'avoir pas à craindre l'entrée des ennemis tels que belettes, fouines, etc. En avant de ces ouvertures est une tablette inclinée ou petite toiture où le pigeon se pose quelques moments avant d'entrer.

Une porte au bas de la tour donne accès à l'homme de service pour les nettoyages, etc. A la paroi intérieure du mur de la tour sont pratiquées les nombreuses cases ou nids construits. Un arbre vertical central sert de pivot à une échelle verticale qui peut ainsi se mouvoir circulairement devant toutes les cases.

Le colombier doit être assez élevé pour être vu de loin par les oiseaux.

Il y a d'intéressants exemples de colombiers remarquables soit par leur silhouette, soit aussi par la disposition de matériaux variés, comme celui du *manoir Ango*, près de Dieppe, avec emploi de maçonnerie crépie, de briquetages et de galets apparents.

Le COLOMBIER, objet du programme, dépendant d'une belle résidence de cam-

pagne, sera construit sur une terrasse élevée de 3 à 4 mètres au-dessus d'un parterre. Un escalier ou perron d'accès à la terrasse composera avec le colombier un ensemble formant l'un des points de vue de l'habitation. Au bas du colombier, une resserre voûtée servira de magasin de graines, outils, etc. Elle peut être en totalité ou en partie sous le colombier ou extérieure, pourvu que dans tous les cas elle puisse communiquer avec lui à couvert, latéralement ou par échelle.

Le diamètre intérieur au devant des cases est de 4 m. 50 à 5 m. 50, en moyenne 5 mètres. C'est la seule dimension indiquée.

On fera le plan et la coupe à l'échelle de 0 m. 01 pour mètre et une perspective tenant lieu de façade, de 0 m. 20 à 0 m. 30 de cadre.

Le plan rendra compte du colombier et des perrons. Il sera pris au niveau des cases. J. GUADET.

Pl. 88. 1re Médaille, M. Léautey, élève de MM. Deglane.
Pl. 89. M. Van Pelt, — Deglane.
Pl. 90. M. Gabriel, — Paulin.
Pl. 91. M. Gaudinot, — Pascal.

### La Salle des assises d'un grand Palais de justice

L'expérience a déterminé de façon presque invariable les données générales de la composition d'une cour d'assises :

La salle d'audiences est rectangulaire; sa longueur est environ deux fois et demie sa largeur. Au fond est le *prétoire* avec le bureau de la Cour (le Président et deux à quatre assesseurs) ; d'un côté, mais un peu en avant, le bureau du Ministère public, de l'autre celui du greffier. En avant, et du côté des fenêtres, le bureau du Jury au nombre de douze en deux rangs, puis des places pour les jurés de la session qui, ne siégeant pas dans l'affaire, veulent cependant assister à l'audience. En face du Jury, et par conséquent en pleine lumière, les bancs des accusés dans un compartiment fermé, ayant son entrée spéciale, et devant les accusés les places de leurs avocats.

L'espace entre le bureau de la cour, les jurés et les accusés reste vide ; il s'y trouve seulement la table des pièces de conviction et la *barre* des témoins. Une balustrade sépare cet ensemble du surplus de la salle. Tout cela forme le *prétoire* proprement dit.

Viennent ensuite des banquettes pour les témoins, la presse judiciaire, les membres du barreau, également avec une entrée spéciale ; enfin, près de l'entrée même de la salle, une partie publique où l'on reste debout.

La salle est donc éclairée d'un seul côté par de grandes fenêtres qui descendent jusqu'à environ 1 m. 50 à 2 mètres du sol. La paroi opposée est contiguë à un corridor qui dessert les entrées spéciales et les dépendances latérales : antichambre, salle des témoins, local des accusés, communication avec le dépôt.

Le prétoire communique avec les dépendances suivantes : cabinets du Président et de l'Avocat général ; salle du Conseil, salle du Jury, vestiaires, accès du greffe. Il ne doit pas y avoir de porte dans l'axe ; il y en a ordinairement deux dans la paroi du fond et souvent une troisième sur le côté.

L'objet du programme est l'étude de la salle ; les indications ci-dessus sont données pour en permettre la composition particulière. On supposera que la salle ouvre pour le public au fond d'une salle des Pas-perdus et de plain-pied. La largeur de la salle d'assises est de 10 à 11 mètres dans œuvre. Le bâtiment contenant le corridor et les dépendances latérales est moins élevé que celui de la salle d'assises.

On fera pour les esquisses : — Le plan de la salle d'assises à 0 m. 005 pour mètre ; — La coupe transversale de la salle entière, regardant le fond du prétoire et moitié de la coupe longitudinale, regardant les fenêtres.

Ces deux coupes à 0 m. 01 pour mètre.

Pour le rendu : — Le plan, comprenant la salle d'audiences et au moins l'amorce des dépendances, à 0 m. 01 pour mètre ;

— La coupe transversale entière, y compris les épaisseurs des murs et la toiture :

— Moitié au moins de la coupe longitudinale.

Ces deux coupes, présentées dans le même sens qu'en esquisse, seront à l'échelle de 0 m. 025 pour mètre. La construction sera indiquée dans la coupe transversale.

On pourra joindre (facultativement) un détail dont les dessins ne rendraient pas compte : soit le plafond de la salle, soit la porte d'entrée sur la salle des Pas-perdus. L'échelle n'en est pas fixée, mais ces dessins devront être contenus dans les châssis autorisés. J. GUADET.

Pl. 92 à 94. M. Leclaire, élève de MM. Scellier de Gisors & Defrasse (1re Méd.)
Pl. 95, 96. M. Compagnon, — Laloux (1re Médaille).
Pl. 97 à 102. M. Bertin, — Laloux.
Pl. 103 à 106. M. Lebourgeois, — Redon.
Pl. 107 à 110. M. Perry, — Daumet & Esquié.
Pl. 111 à 114. M. Oakman, — Paulin.

## CONCOURS D'ORNEMENT ET D'AJUSTEMENT

PRIX DE LA FONDATION ROUGEVIN

### Un Monument commémoratif de l'union de deux peuples

Après un long désaccord, deux nations, mieux éclairées sur les sentiments qu'au fond elles conservaient l'une pour l'autre, ont abandonné leurs préventions, se sont fait des concessions réciproques, se sont réunies et, dans leur mutuelle satisfaction, ont résolu d'élever sur leur frontière commune un monument en l'honneur de l'heureux événement.

Placé sur l'une des principales routes qui mettent en communication les deux pays, ce monument, devant être vu de loin, présentera une silhouette ferme et simple. Les deux nations, symbolisées par des figures complètes ou autrement, par leurs armoiries, par la représentation de leurs produits spéciaux naturels et industriels, entreront dans la décoration, de même que tout ce qui peut caractériser la Paix et l'Union (figures et attributs).

Le monument possédera un robuste soubassement auquel seront adossés ou dans lequel seront pratiqués des exèdres ou bancs. Le soubassement pourra recevoir aussi des postes d'eau et des inscriptions milliaires à l'usage des voyageurs, mais de manière à ce que ces détails ne nuisent pas à la noblesse de l'ensemble.

En plan, le monument n'excèdera pas *douze mètres* dans la plus grande dimension y compris toutes les saillies; sa hauteur ne pourra pas dépasser *vingt mètres*.

On fera pour les esquisses : le plan, l'élévation et la coupe à 0 m.02 pour mètre.

*Concours Rougevin. — Un Monument commémoratif de l'union de deux peuples.*

Pl. 115. *Prix.* M. Villeminot, élève de MM. Redon.
Pl. 116. M. Quoniam, — Redon.
Pl. 117. M. Camille Lefèvre, — Laloux.
Pl. 118. M. Ebrard, — Paulin, Sortais & Esquié.
Pl. 119. M. Leprince-Ringuet, — Laloux.
Pl. 120. M. Trannoy, — Marcel Lambert.
Pl. 121. M. Regnault, — Paulin.
Pl. 122. M. Boileau, — Redon.

## CONCOURS DES TROIS ARTS

### Un pied de mât

Pl. 123. M. Chialiva, élève de M. Bernier.

## CONCOURS ACHILLE LECLÈRE - 1904

### Escalier d'un grand Musée

Cet escalier, précédé d'un vestibule monumental, donnerait accès :

1° A la salle principale du musée, dont le sol serait entre le rez-de-chaussée et le premier étage.

2° A d'autres salles au premier étage, dont le plancher serait à neuf mètres au-dessus de celui du vestibule.

On rendra compte dans les différents dessins, des parties de l'édifice contiguës à l'escalier et au vestibule.

On fera pour les esquisses deux plans à l'échelle de cinq millimètres par mètre, et deux coupes, qui expliqueront bien la composition, à un centimètre par mètre. Pour les dessins rendus, les plans seront à un centimètre et les coupes à deux centimètres

Pl. 124 à 127. *Prix.* M. A. Thiers, élève de MM. Pascal.
Pl. 128 à 131. M. Pons, — Redon.
Pl. 132 à 135. M. Maigret, — Pascal.

### Une petite Mairie

Cette *Mairie* serait celle d'une petite ville peu importante. Elle peut être supposée dans l'une quelconque des régions de la France. Sa modestie en détermine le caractère et l'aspect de simplicité sérieuse. Elle serait élevée en bordure d'une place où se tient le marché de la ville.

Rez-de-chaussée. — Un vestibule ouvert formant abri public; une partie close de ce vestibule ou un dégagement clos donnera accès à l'escalier;

— Concierge; — Bureau de police (entrée spéciale) avec une pièce pour *l'appariteur*.

Premier étage. — Cabinet du maire ou de l'adjoint de service.

— Cabinet du secrétaire de la mairie, servant de bureau d'état-civil, et d'administration des affaires communales.

— Salle des mariages servant aussi aux réunions du conseil municipal;

— Petit vestiaire, cabinets d'aisances, dépendances.

Les archives, ainsi qu'un petit logement de l'appariteur, seraient dans le comble ou dans un étage attique.

Ce petit édifice serait isolé de trois côtés et adossé par le fond à un groupe scolaire plus large, dont les entrées seraient de chaque côté de la mairie parallèlement à sa façade. On peut prendre des jours sur le terrain des écoles.

La plus grande dimension du bâtiment de la Mairie n'excèdera pas 20 mètres. J. GUADET.

Pl. 136 à 138. M. Bertrand, élève de MM. Daumet & Esquié.
Pl. 139, 140. M. Noël. — Pascal.

### Une Caserne

Pl. 141. M. Boutin, élève de MM. Redon.
Pl. 142. M. Pons, Redon.
Pl. 143. M. Faure-Dujarric, — Pascal.
Pl. 144. M. Coutan, — Pascal.
Pl. 145. M. Hubaine, — Marcel Lambert.
Pl. 146. M. Bans, Marcel Lambert.
Pl. 147. M. Pierre Rémaury, — Marcel Lambert.
Pl. 148. M. Henri Tauzin, — Pascal.
Pl. 149. M. Henri Ferdinand, Guadet et Paulin.
Pl. 150. M. Prévot, — Guadet et Paulin.
Pl. 151. M. G. Thirion, — Ginain et Scellier de Gisors.
Pl. 152. M. Ernest Hébrard, — Ginain et Scellier de Gisors.
Pl. 153. M. Bouchet, — Blondel, Scellier de Gisors & Defrasse.
Pl. 154. M. Henri Ebrard, — Raulin, Sortais, Daumet et Esquié.
Pl. 155. M. Busquet, — Laloux.
Pl. 156. M. Valdant, — Moyaux.
Pl. 157. M. Blanchecotte, — Laloux.
Pl. 158. M. Alaux, — Laloux.
Pl. 159. M. Leprince-Ringuet, — Laloux.
Pl. 160. M. Janin, Laloux.

### Un Dépôt d'Etalons

Ces *Dépôts* sont des établissements de l'Etat où l'on entretient des chevaux étalons des plus belles races, suivant les régions; les éleveurs y conduisent les juments et s'assurent ainsi les plus beaux produits de la race chevaline.

L'établissement comprendra :

1° Un bâtiment d'*administration* (secrétariat, bureaux, économat, etc.) et un bâtiment d'*habitation* pour le directeur et le sous-directeur.

Deux *pavillons* pour logements du vétérinaire, du chef piqueur et de quelques employés.

2° Une grande *cour d'honneur*, servant de piste pour la promenade des chevaux, les inspections, etc.

3° Les *écuries*, qui seront divisées en deux groupes d'égale importance, pour deux races différentes.

Chaque groupe comportera des écuries en stalles pour 50 chevaux, et des écuries en boxes pour 20 chevaux, chambres de veille pour les gardiens de service.

Ces écuries devront être desservies par des cours de service pour le pansage, l'enlèvement des fumiers, etc. — Elles seront en outre directement accessibles de la cour d'honneur

4° L'*Infirmerie*, écurie isolée pour 12 chevaux en boxes; cabinet du vétérinaire, pharmacie, hangar pour opérations. Cette infirmerie doit être assez éloignée des écuries, et les chevaux doivent pouvoir y être conduits par des chemins où ils ne soient pas en contact avec les chevaux sains.

5° Un *Manège*, servant non à instruire des cavaliers, mais à permettre aux chevaux de prendre de l'exercice par les mauvais temps.

6° Des *Magasins à fourrages* pas très éloignés des diverses écuries, mais sans proximité immédiate.

7° Le service de la *maréchalerie* avec forge; des remises pour trois ou quatre voitures diverses et une pompe à incendie; *sellerie* et dépendances; un dépôt des fumiers.

8° La *Salle de monte*, sorte de hangar clos, pas très grand, affecté aux accouplements. Il est nécessaire que ce service ait une entrée spéciale et que les juments qui y sont conduites n'aient pas à passer dans l'établissement.

Le terrain serait précédé d'une large avenue plantée, entre des pâturages dépendant du Dépôt; un chemin public longera l'établissement en arrière.

La plus grande dimension du terrain affecté au Dépôt (non compris l'avenue, les pâturages et chemins extérieurs) n'excèdera pas 250 mètres. Ce terrain est supposé sensiblement de niveau.

On fera pour les esquisses : le plan, la façade et la coupe longitudinale à 0 m. 001 pour mètre.

Pour le rendu : le plan à 0 m. 002; la façade et la coupe à 0 m. 004 pour mètre.

La destination des *bâtiments* sera écrite dans le plan (et non en légende). On pourra indiquer la région dans laquelle on supposera l'établissement.

Pl. 161 à 163. M. Stéphane Vallé, élève de MM. Redon.
Pl. 164 à 166. M. Léon Brison, — Redon.
Pl. 167 à 169. M. Stern, — Redon.
Pl. 170 à 172. M. Gallet, — Pascal.
Pl. 173 à 175. M. Perry, — Daumet et Esquié.
Pl. 176 à 179. M. Nicoloudis, — Guadet et Paulin.

### Une partie d'un Plafond en menuiserie

L'objet de ce programme est l'étude à assez grande échelle d'un plafond formé de compartiments en menuiserie et sculpture sur bois comme il en existe au Louvre, à Fontainebleau, à Rome (notamment au Palais Farnèse), à Venise, etc.

Un salon de forme *carrée* aurait 9 mètres de côté. Les parois sont constituées par des murs nus appelés à recevoir des tapisseries; à la partie supérieure de ces murs règne une frise, peinte ou sculptée, ou encore participant de ces deux modes de décoration; puis vient le plafond rattaché par sa construction de menuiserie au plancher hourdé.

Le plafond pourra être composé de compartiments uniformes ou variés; sa profondeur permettra des encaissements d'un effet puissant. J. GUADET.

Pl. 180. Lincoln Fechheimer, élève de MM Laloux.
Pl. 181. Arnal, — Laloux.
Pl. 182. Bernier, — Scellier de Gisors.
Pl. 183. Mignot, — Laloux.

## CONCOURS CHENAVARD

### Un Palais de l'Automobile

Pl. 184 à 188. *1er Prix.* M. Jean Hébrard, élève de M. Scellier de Gisors.

### Une Gare centrale à Paris

Pl. 189 à 193. *2e Prix.* M. Bouchet, élève de MM. Blondel, Scellier de Gisors & Defrasse

### Un Etablissement de Bains et Lavoir

Il existe d'assez nombreux exemples de groupements de bains et de lavoirs réservés à une clientèle populaire.

L'ensemble proposé serait construit sur un terrain rectangulaire ayant façades sur deux rues parallèles l'une à l'autre, les deux autres côtés du rectangle étant mitoyens

L'entrée des *Bains* sera sur l'une des rues, celle du *Lavoir* sur l'autre. Toutefois on devra pouvoir passer intérieurement de l'un à l'autre. Les services de chaufferie seront communs aux deux parties.

BAINS

— Vestibule d'entrée avec bureau-comptoir;
— Deux sections, pour hommes et femmes, composées chacune de:
— Salle d'attente;
— 40 cabinets de bains en deux étages;
— 10 cabinets pour bains spéciaux;
— Une salle de douches.
— Lingerie, dépôts divers et dépendances.
La section des femmes doit communiquer avec le lavoir.

LAVOIR

— Entrée avec bureau-caisse; — vestiaire;
— Salle des cuviers à lessive et essoreuses;
— Grande salle du lavoir proprement dit, avec cinquante cases;
— Salle de repassage et de pliage;
— Accès faciles à l'étage supérieur divisé en cases d'étendage fermant à clef, au nombre de 50.

CHAUFFERIE

— Dépôt de charbon; — Foyers pour le chauffage de l'eau des bains; — Foyers pour la lessive. — Calorifères pour les bains et pour le repassage.
Le terrain n'excédera pas 40 mètres en façade sur les rues et 80 mètres en profondeur. J. GUADET.

Pl. 194, 195. M. Depassé, élève de MM. Deglane.
Pl. 196, 197. M. Pelé de Saint-Maurice, — Scellier de Gisors.
Pl. 198. M. Noël, — Pascal. Médaille d'archéologie
Pl. 199. M. Perrin, — Paulin. — —

**Un Hôtel des Chambres syndicales des Industries du Bâtiment**

Cet hôtel est destiné aux délibérations spéciales de chaque groupe et aux délibérations collectives.
Il comporte donc deux parties: l'une affectée aux travaux quotidiens des *Chambres*, l'autre, plus rarement en service, réservée aux réunions générales. De plus, on doit trouver quelques bureaux administratifs pour le secrétariat et la correspondance.
Sauf le concierge et quelques gens de service, personne n'a de logement.
Partie administrative. — Concierge, bureau des renseignements, trois ou quatre pièces pour le secrétariat.
Chambres syndicales. — Ces chambres seront au nombre de huit, en deux étages. Chacune d'elles se compose de:
— Antichambre; vestiaire avec lavabo;
— Salle de délibération pour 20 personnes; — cabinet du président; — salon de conversation; — bibliothèque technologique;
— Deux pièces pour commissions; — bureau de commis;
— Une salle de dépôt et de classement des échantillons et produits; cette salle doit être assez grande, de 60 à 80 mètres carrés;
— Cabinets d'aisances, urinoirs, etc.
Réunions générales. — Vestibule et antichambre; vestiaires;
— Une grande salle, pouvant contenir 300 personnes de plain-pied pour les séances de délibérations, soit environ 200 mètres carrés.
En plus de ce fonctionnement régulier, cette salle doit pouvoir, au moyen de tribunes, recevoir un public plus nombreux pour des solennités; elle doit aussi être pourvue d'une estrade assez spacieuse pour constituer des places d'honneur, et au besoin permettre des auditions musicales;
— Quelques salons accompagnant la grande salle; — Un buffet avec dépendances; — Cabinets d'aisances, etc.; — Au premier étage, il y aurait une ou plusieurs salles pour les exhibitions de dessins, modèles, etc.
Le terrain, isolé sauf par le fond, n'excèdera pas 100 mètres dans sa plus grande dimension. Il est de niveau. J. GUADET.

Pl. 200 à 202. M. Aubin, élève de MM. Laloux.
Pl. 203 à 206. M. Guyon, — Paulin.
Pl. 207 à 209. M. Gabriel, — Paulin.
Pl. 210 à 211. M. Roze, — Laloux.
Pl. 212 à 214. M. Boussois, — Pascal.
Pl. 215 à 217. M. Marozeau, — Daumet et Esquié.

## CONCOURS D'ESQUISSES

**Stalles de chœur dans une Cathédrale**

Pl. 218. M. Besnard, élève de M. Moyaux.
Pl. 219. M. Blanchecotte, — Laloux

**Un Restaurant**

Ce restaurant serait situé dans un quartier central d'une ville de commerce, près de la Bourse et des affaires. Son caractère ne sera donc pas celui qu'on pourrait imaginer pour un restaurant de luxe, sur une promenade ou à la campagne, mais bien celui d'un établissement fréquenté par une clientèle nombreuse de commerçants.
Il comprendra au rez-de-chaussée: — Entrées et vestiaires; — Trois salles de restaurant, pour les repas à la carte — les repas à prix fixe — les repas à table d'hôte; chacune avec offices et dépendances; la cuisine générale avec dépendances immédiates et offices de préparation. Les dépendances générales de la cuisine, telles que garde-manger, laveries, etc., seraient en sous-sol.
Au premier étage: — Plusieurs salons et cabinets; — Une salle supplémentaire de restaurant; — Lingerie, argenterie, etc. Les combles ou un étage attique comprendraient des logements.
Le terrain, isolé de trois côtés et limité par un mur mitoyen seulement du côté opposé à la façade principale, aura 40 mètres de large sur 50 de profondeur, avec pans coupés de 4 mètres aux angles des voies publiques. Le côté principal est supposé sur une place, les deux latéraux sur des rues.

Pl. 220 à 222. M. Allen, élève de M. Marcel Lambert.
Pl. 223 à 225. M. Bouillot, — Paulin.
Pl. 226 à 228. M. Grel, — Pascal.
Pl. 229 à 231. M. Ware, — Redon.

**Un Escalier en tourelle**

Dans beaucoup d'anciens hôtels ou châteaux, des escaliers importants, circulaires ou demi-circulaires, polygonaux ou demi-polygonaux, sont compris dans des tourelles saillantes formant avant-corps demi-circulaire ou demi-polygonal sur le front général d'une façade.
C'est un escalier de ce genre qui doit être composé.
On observera dans son étude la condition toujours respectée dans les beaux exemples, que les fenêtres éclairant cet escalier ne soient pas coupées par les rampes. Par conséquent, ces fenêtres ne peuvent pas régner avec celles des étages courants.
Tantôt, comme au célèbre escalier du château de Blois, les fenêtres de ces escaliers ont leurs appuis et linteaux inclinés comme les rampes, tantôt comme à l'escalier de l'hôtel de Jacques Cœur à Bourges, elles sont rectangulaires. Enfin, ce peuvent être des arcades avec appuis horizontaux ou rampants, des œils-de-bœuf, etc. Toute liberté est laissée à cet égard.
L'escalier projeté aurait 6 mètres de diamètre *intérieur*. Il dessert au-dessus du rez-de-chaussée un premier et un deuxième étages; ses emmarchements s'arrêtent au niveau du deuxième étage. Les hauteurs du rez-de-chaussée et du premier étage ne seront ni moindres de 5 mètres, ni supérieurs à 7 mètres.
En cas d'inégalité des étages, les différences de développement des emmarchements se reporteraient sur les paliers de départ; le *pas* sera donc uniforme et de pente égale contre la façade en tourelle.
La tourelle sera couronnée par une couverture spéciale.
On fera, à 0 m. 005 pour mètre un plan de l'escalier entier pris au niveau de l'arrivée au premier étage;
Et à 0 m. 01 pour mètre la façade de la tourelle avec amorce de la façade générale. Un profil du mur de la tourelle sera donné en regard de la façade.
J. GUADET.

Pl. 232. M. Merpillat, élève de M. Moyaux.
Pl. 233. M. Albert Gabriel, — Paulin.

**Une Salle des pas-perdus d'une grande gare de chemin de fer**

La gare dont il s'agit serait une gare *de passage*. La salle des pas-perdus est au niveau des trottoirs des voies, et élevée seulement de quelques marches au-dessus du niveau de la place d'accès.
La *salle des pas-perdus* forme un avant-corps par rapport aux parties latérales de la gare. On y pénètre du dehors par des portes de face et aussi par des portes latérales ouvrant sous des marquises qui règnent de chaque côté devant les services des bagages et de l'arrivée.
Dans la salle elle-même, on trouve en face les divers guichets et bureaux; passages aux voies, etc., d'un côté l'entrée des salles d'attente, de l'autre la communication au service des bagages au départ. Il y a donc de chaque côté à la fois des portes extérieures et des portes de communications intérieures.
Entre la salle et les quais des voies, il existe des salles diverses pour le service de la gare: on n'aura pas à en rendre compte.
Les accès par voitures ayant lieu devant les bâtiments en aile (bagages ou arrivée) il n'y aura pas de marquise devant la façade des pas-perdus. Mais les grandes baies d'éclairage seront vitrées, ainsi que les portes. Cet éclairage doit être suffisant sans recourir à des plafonds vitrés qui ne seraient pas possibles par suite de la superposition à la salle d'un petit étage de service.
L'attention des élèves est appelée sur le caractère monumental que comporte ce beau programme, avec la pensée de faire concourir l'architecture d'une grande gare à la beauté générale d'une ville.
L'avant-corps qui contient la salle des pas-perdus n'excèdera pas 50 mètres, hors d'œuvre, dans le sens de la façade. La profondeur de la salle n'excèdera pas 25 mètres dans œuvre.
On fera pour les esquisses: le plan, la façade et la coupe (perpendiculaire à la façade) à l'échelle de 0 m. 002 pour mètre.
Pour le rendu: le plan et la même coupe qu'en esquisse à 0 m. 005 pour mètre.
La façade de l'avant-corps, objet principal du programme, à 0 m. 015 pour mètre.
L'appareil sera soigneusement étudié et indiqué dans cette façade.
J. GUADET.

Pl. 234 à 236. M. Ferrand, élève de M. Laloux.
Pl. 237 à 239. M. T.-M. Schaw, — Pascal.
Pl. 240, 241. M. Morguet, — Pascal.
Pl. 242, 243. M. Farge, — Pascal.
Pl. 244 à 246. M. Hewitt Edwin, — Paulin.

INSTITUT DE FRANCE - ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

## CONCOURS POUR LE GRAND PRIX DE ROME

### ARCHITECTURE

PROGRAMME DU CONCOURS DÉFINITIF:

**Une Manufacture Nationale de Tapisseries et de Tapis**

Cette Manufacture située près de Paris remplacerait celle qui existe Avenue des Gobelins.
Elle comprendrait les ateliers, les bâtiments destinés à l'enseignement, à tout le personnel et aussi au Musée important qui contiendrait les plus beaux spécimens des tapisseries exécutées par la Manufacture réorganisée par Colbert, des tapisseries plus anciennes et des tapisseries étrangères.
1° Deux Ateliers de Tapisserie de haute lisse.
2° Deux Ateliers de Tapisserie de basse lisse.
3° Deux Ateliers de Tapis.
Ces ateliers situés au rez-de-chaussée, éclairés au nord, auront une longueur de 50 mètres et une largeur de 10 mètres.
Un magasin de matières premières, une salle pour le matériel sont les dépendances nécessaires de chaque atelier.
Une communication couverte sera établie entre ces divers locaux.
4° Un Musée de Tapisseries facilement accessible aux visiteurs, avec vestibule, grand escalier, salon d'attente, etc., etc.
Il comprendra:
1° Une grande galerie pour les tentures des XVI$^e$ et XVII$^e$ siècles. Cette galerie, dans laquelle on pourra établir des divisions, aura une superficie de 1,000 mètres environ — les jours latéraux placés haut sont préférables à un plafond vitré. La hauteur des tapisseries ne dépasse pas 6 mètres.
2° D'autres galeries éclairées latéralement pour les tentures des XIV$^e$ et XV$^e$ siècles, et aussi pour celles des XVIII$^e$ et XIX$^e$ siècles.
3° Trois ou quatre petites salles pour les modèles de tapisseries, trois ou quatre autres pour les étoffes, échantillons, fragments de tapisseries, sièges, etc.
4° L'Administration comprend: les cabinets du directeur et du conservateur, les bureaux des employés; grande habitation pour le directeur avec jardin particulier; les bâtiments de l'administration, le musée, les ateliers de haute et de basse lisse, ainsi que ceux de tapis, seront reliés par des communications couvertes.
5° Un atelier de réparations ou de rentraiture complètement séparé des ateliers de tapisserie et de tapis
6° Un atelier de teinture installé dans un bâtiment isolé comprendra: une salle contenant cinq ou six cuves, des fourneaux, des bassins; un magasin, un séchoir et quelques dépendances.
En communication directe et au premier étage un laboratoire de chimie avec salle d'expériences et plusieurs pièces.
Un atelier de photographie complètera le laboratoire. Ce service sera près de la rivière longeant une partie du terrain affecté à l'établissement.
7° Deux salles d'école et deux ateliers de peinture.
8° Pavillons pour le conservateur et quelques employés. — 80 logements pour ménages, 30 logements pour garçons, quelques logements pour commis aux écritures, garçons de bureaux, hommes de peine, etc.
Les logements seront disposés dans plusieurs bâtiments entourés de jardins.
Gymnase, espaces pour jeux en plein air.
9° Concierge, poste de police, écurie, remise, petite usine à gaz, une autre pour l'éclairage électrique.
La plus grande dimension du terrain destiné à contenir tous les services de la manufacture et des jardins ne dépassera pas 300 mètres.
Des avenues et une rivière borderont ce terrain.
On fera le plan poché à l'échelle de 0,0025, la façade et la coupe à 0,005 pour mètre.

Pl. 247 à 249. 1$^{er}$ *Gr. Prix*. MM. Ern. Hébrard, élève de MM. Ginain & Scellier de Gisors
Pl. 250 à 252. 1$^{er}$ *S. Gr. Pr.*, M. Tauzin, élève de M. Pascal.
Pl. 253 à 255. Mention, M. Leprince-Ringuet, élève de M. Laloux.

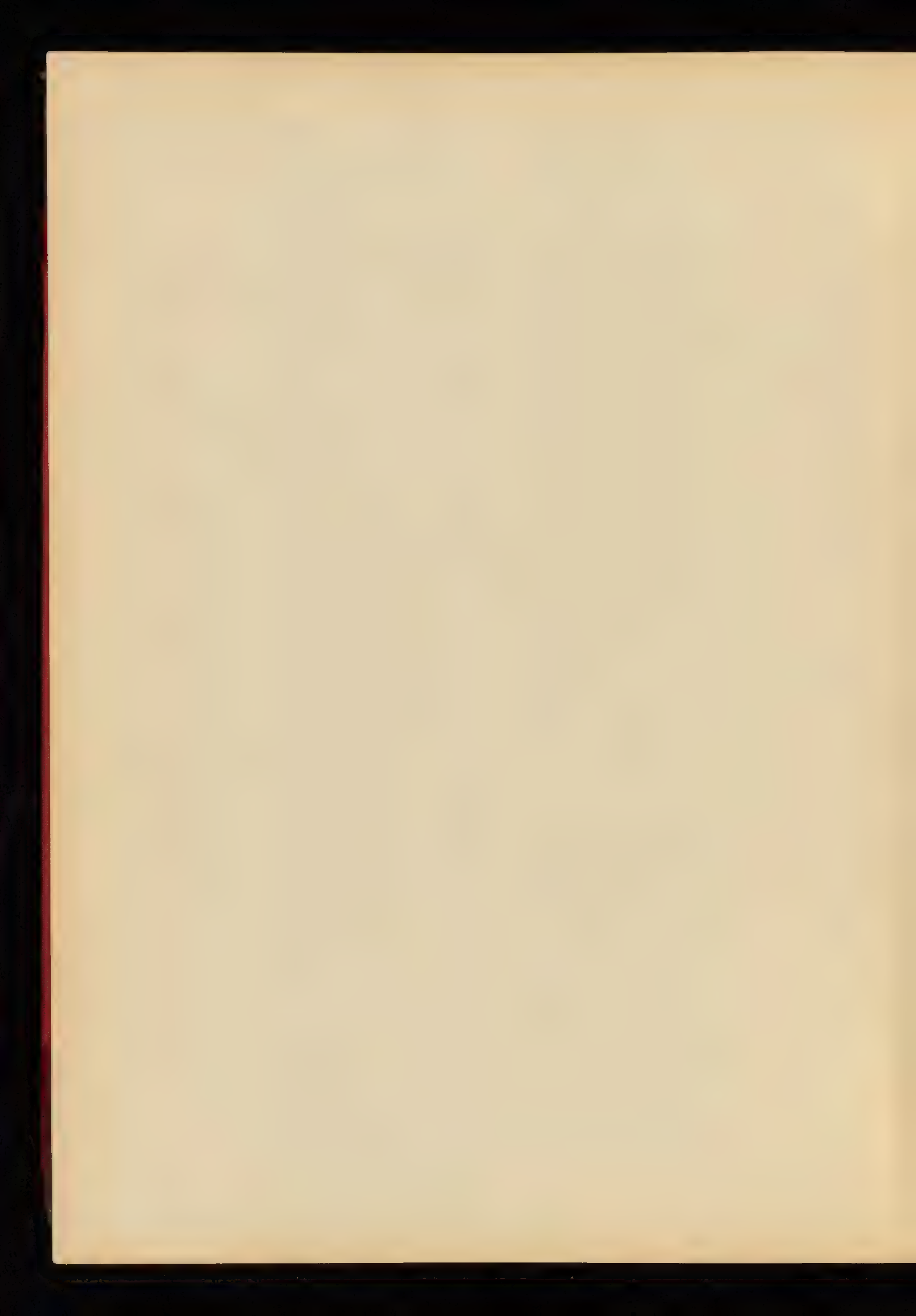
**Une salle capitulaire**

Cette salle, destinée aux délibérations d'un Chapitre, formera en réalité un édifice spécial, relié par une simple galerie de passage, soit à une cathédrale, soit à un évêché. La galerie dont il s'agit ne sera présentée qu'en amorce. Sauf la jonction avec cette galerie, l'édifice sera isolé.
Il comprendra: 1° Une entrée ou vestibule accessible par la galerie et accompagné d'un vestiaire et d'un lavabo avec cabinet d'aisances; 2° la salle capitulaire.
Cette salle doit comporter les sièges de l'évêque président, de deux vicaires généraux, avec bureau et places pour deux secrétaires; 24 places de chanoines ou assistants dans des stalles spacieuses adossées aux parois longitudinales de la salle.
La salle capitulaire sera voûtée en matériaux apparents; de hautes fenêtres l'éclaireront sur ses deux longs côtés; ces fenêtres devront s'élever dans la hauteur de la voûte, soit qu'on emploie la voûte d'arête ou des combinaisons quelconques de pénétrations.
Les contreforts nécessaires à la résistance aux endroits où s'exercent les poussées seront intérieurs ou extérieurs, ou partie intérieurs, partie extérieurs.
Un comble indépendant sera pratiqué au-dessus des voûtes. Les extrémités des toitures (côté du vestibule et côté du siège épiscopal) pourront former pignons ou croupes. La paroi du fond pourra être pleine et en ce cas décorée de peintures ou sculptures, ou donner lieu à un grand jour élevé au-dessus d'une partie pleine assez haute.
Cet étage sera élevé au-dessus d'un soubassement qui serait lui-même affecté à un dépôt d'objets divers, en partie enterré.
La plus grande largeur de la salle, mesurée dans œuvre, c'est-à-dire entre les retombées des voûtes, n'excèdera pas 8 mètres.
La longueur totale de l'édifice, non comprise la galerie de jonction, n'excèdera pas 25 mètres, cette longueur étant prise hors œuvre des constructions.
J. GUADET.

Pl. 256. M. Philippe, élève de MM. Raulin & Héraud.
Pl. 257. M. Ch. Halley, — Raulin & Héraud.



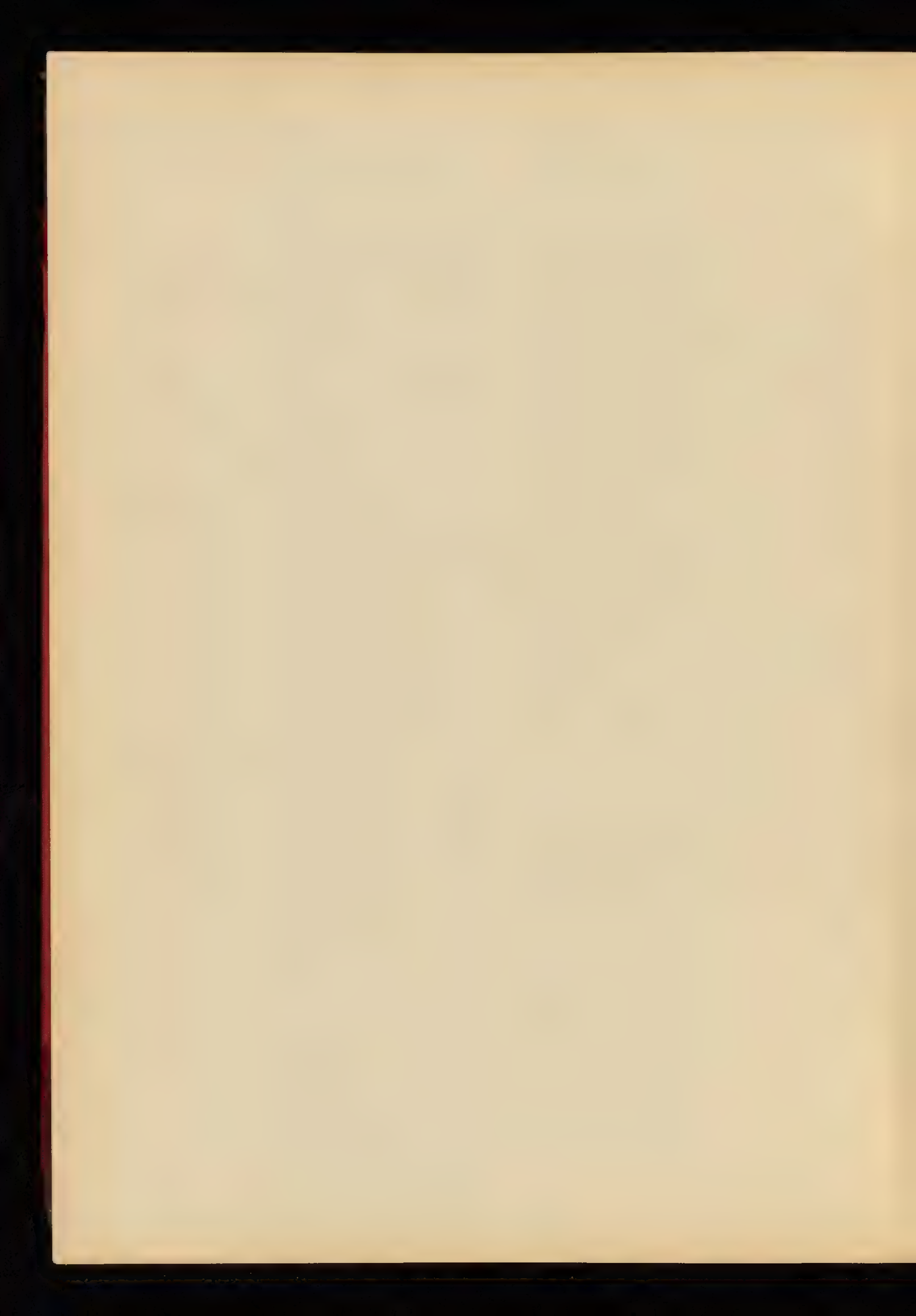

MÉDAILLE DE CONSTRUCTION - UN MUSÉE MARITIME - M. POCHON, élève de MM. SCELLIER DE GISORS & DEFRASSE

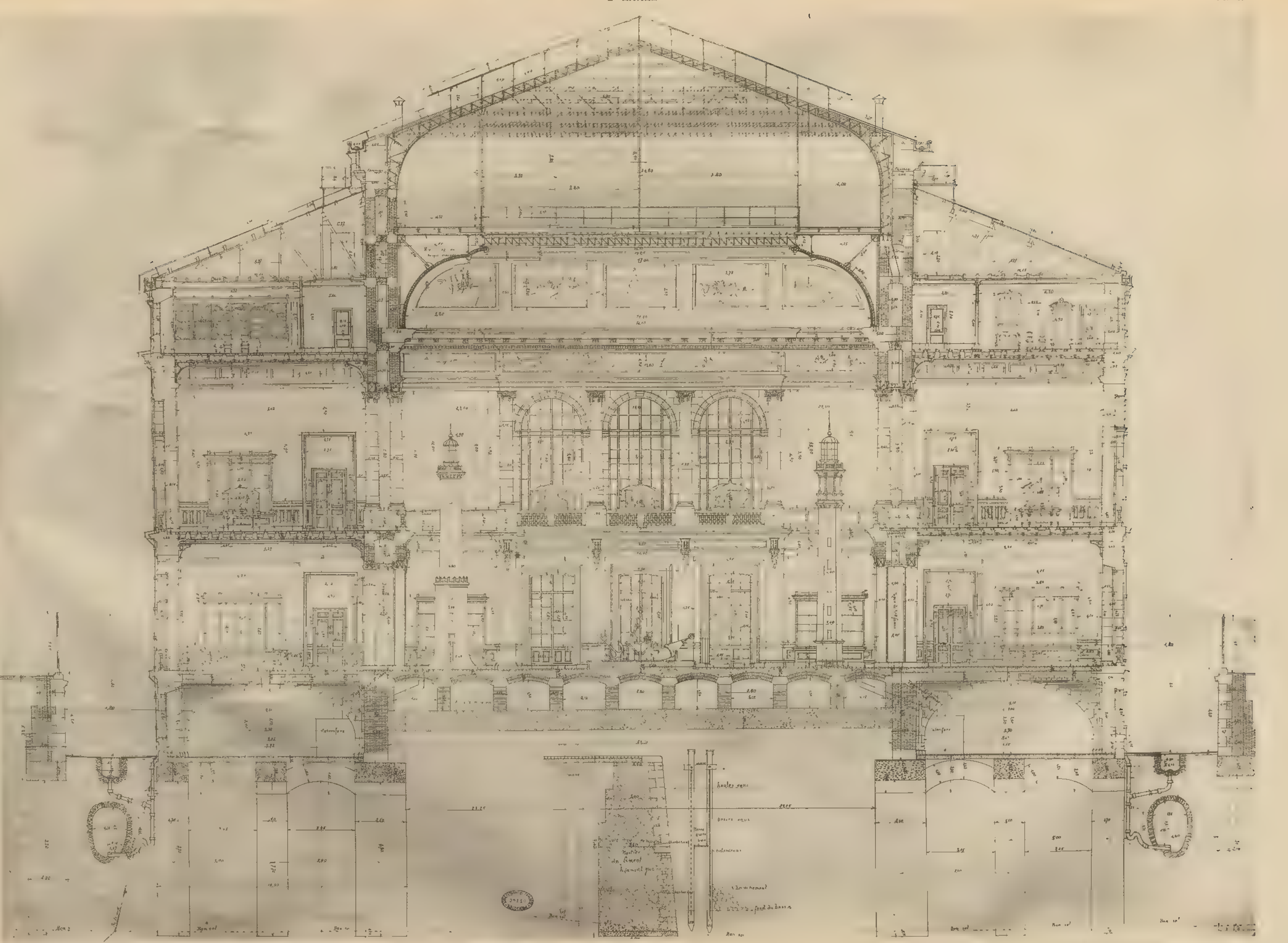


LAPEROUSE

MÉDAILLE DE CONSTRUCTION - UN MUSÉE MARITIME - M. POCHON, élève de MM. SCELLIER DE GISORS & DEFRASSE

LE CONTE E. LE DELEY PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

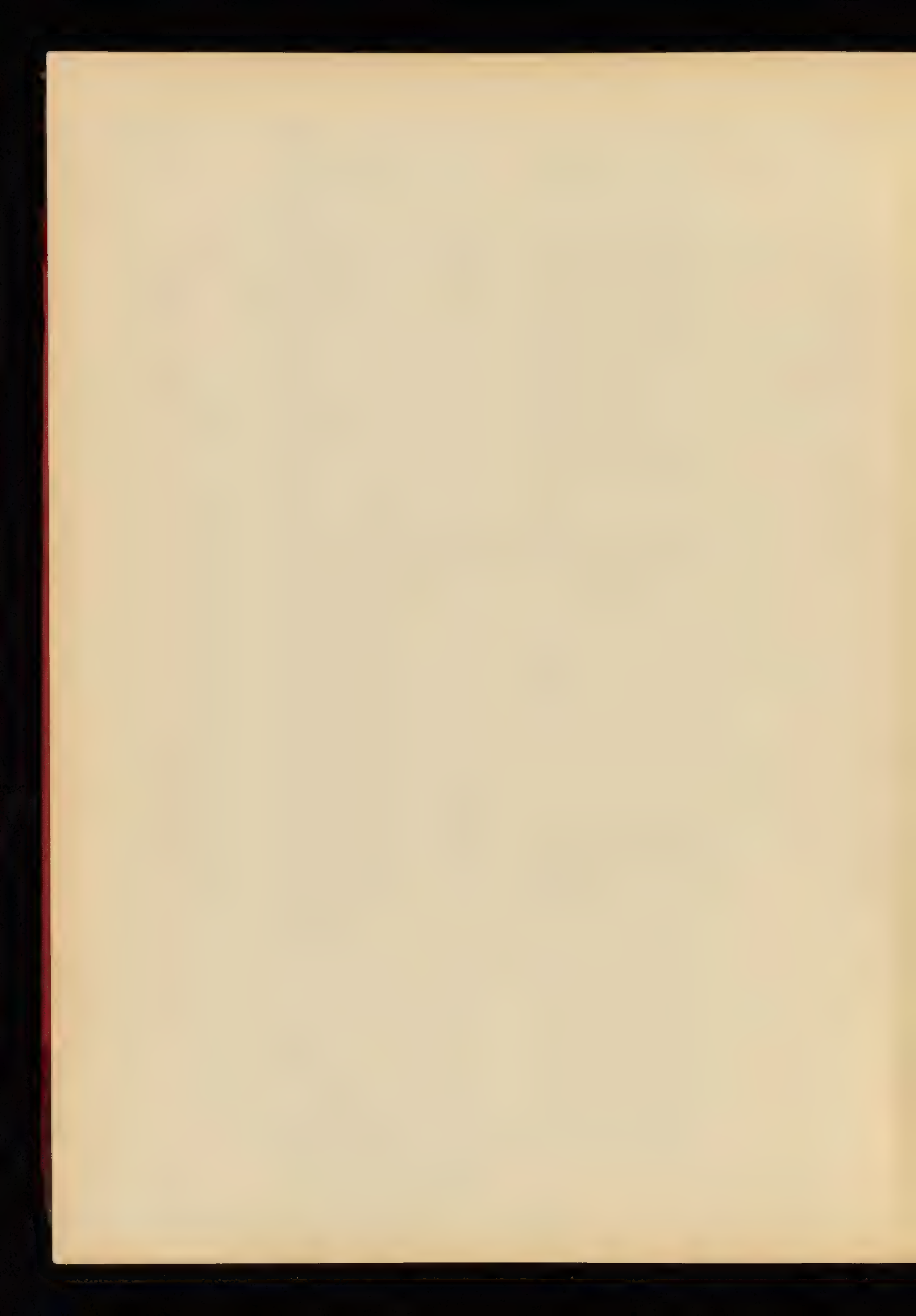


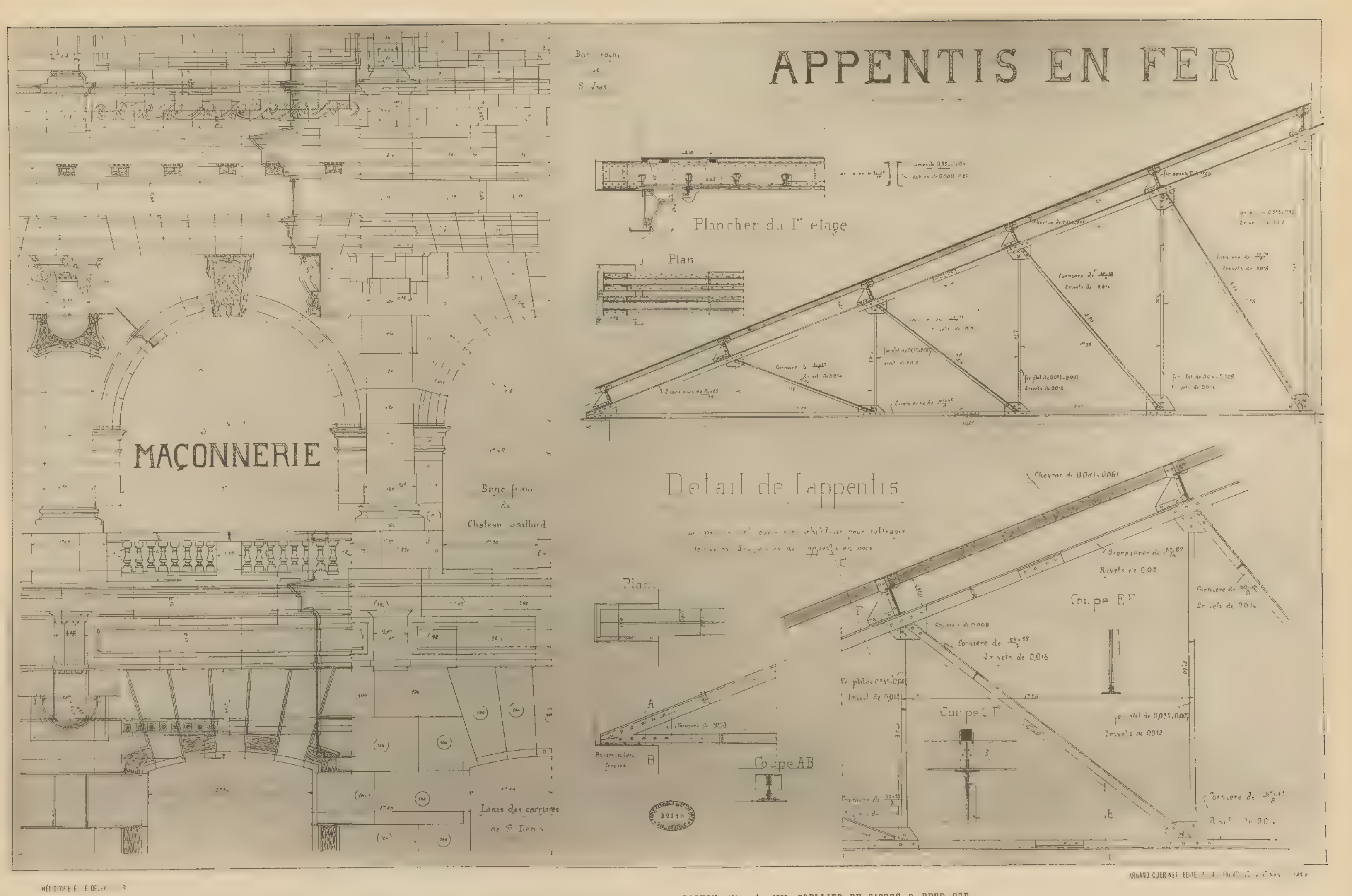


HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

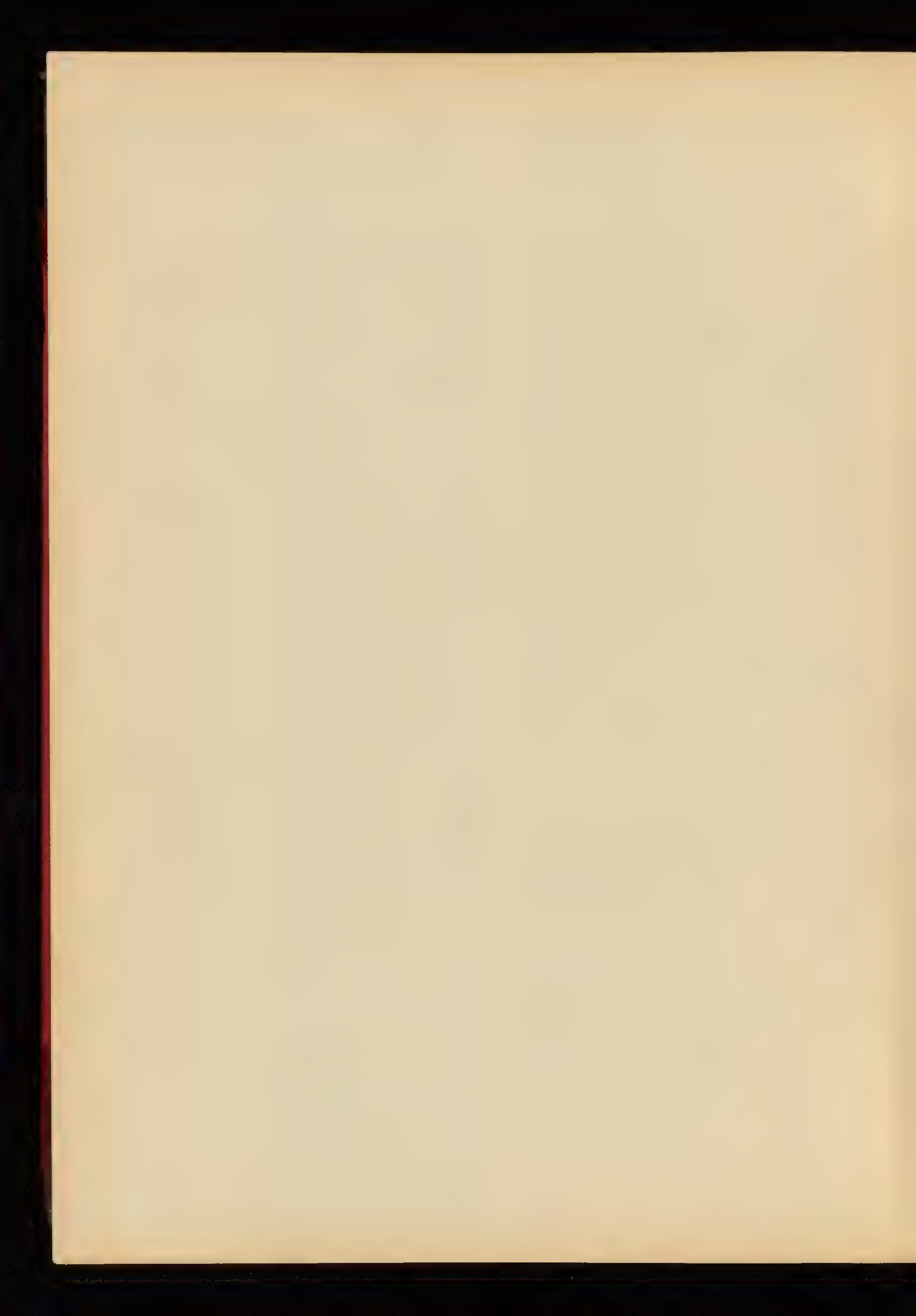
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR 140 FAUB...

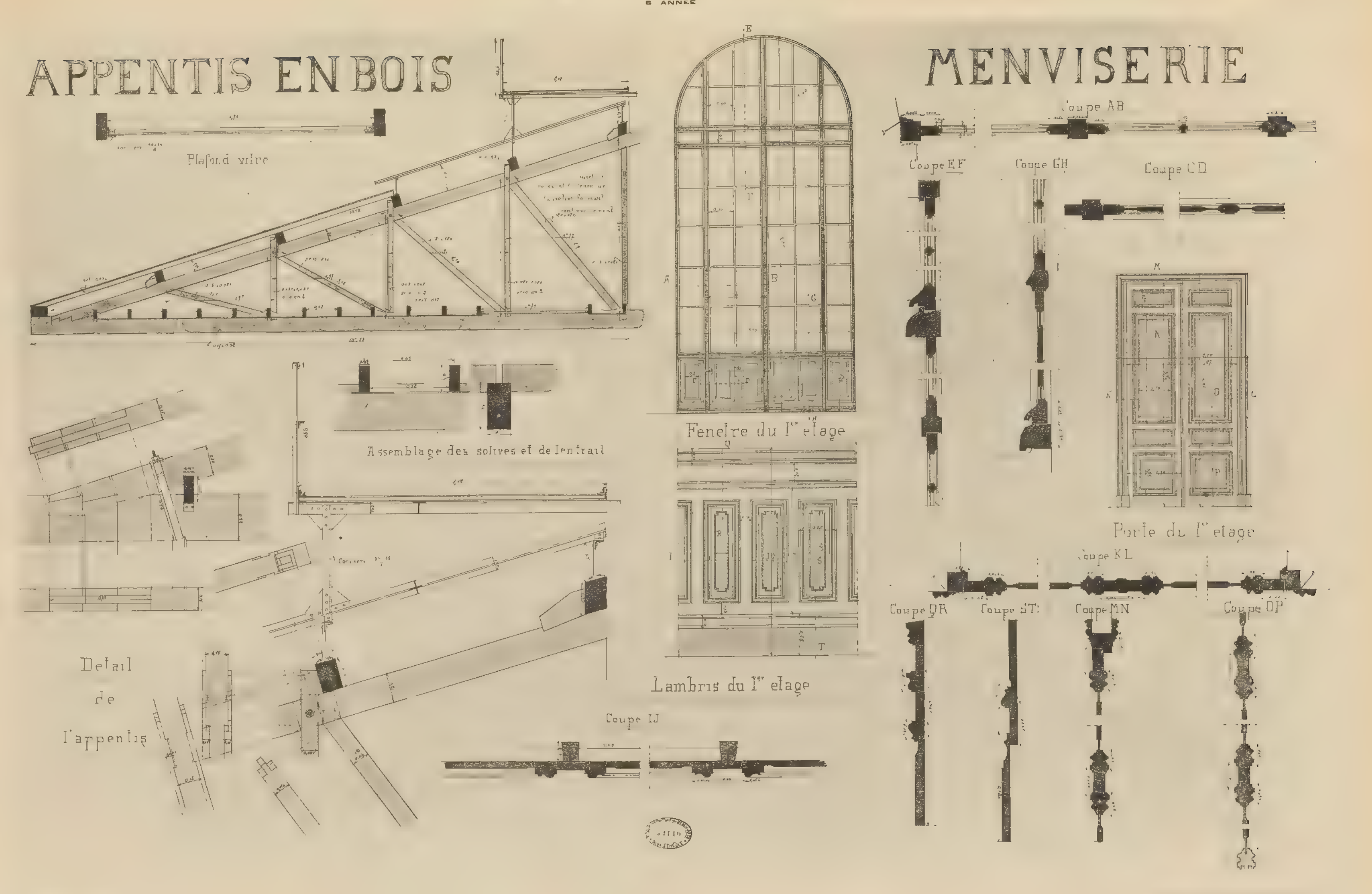
MÉDAILLE DE CONSTRUCTION - UN MUSÉE MARITIME - M. POCHON, élève de MM. SCELLIER DE GISORS & DEFRASSE



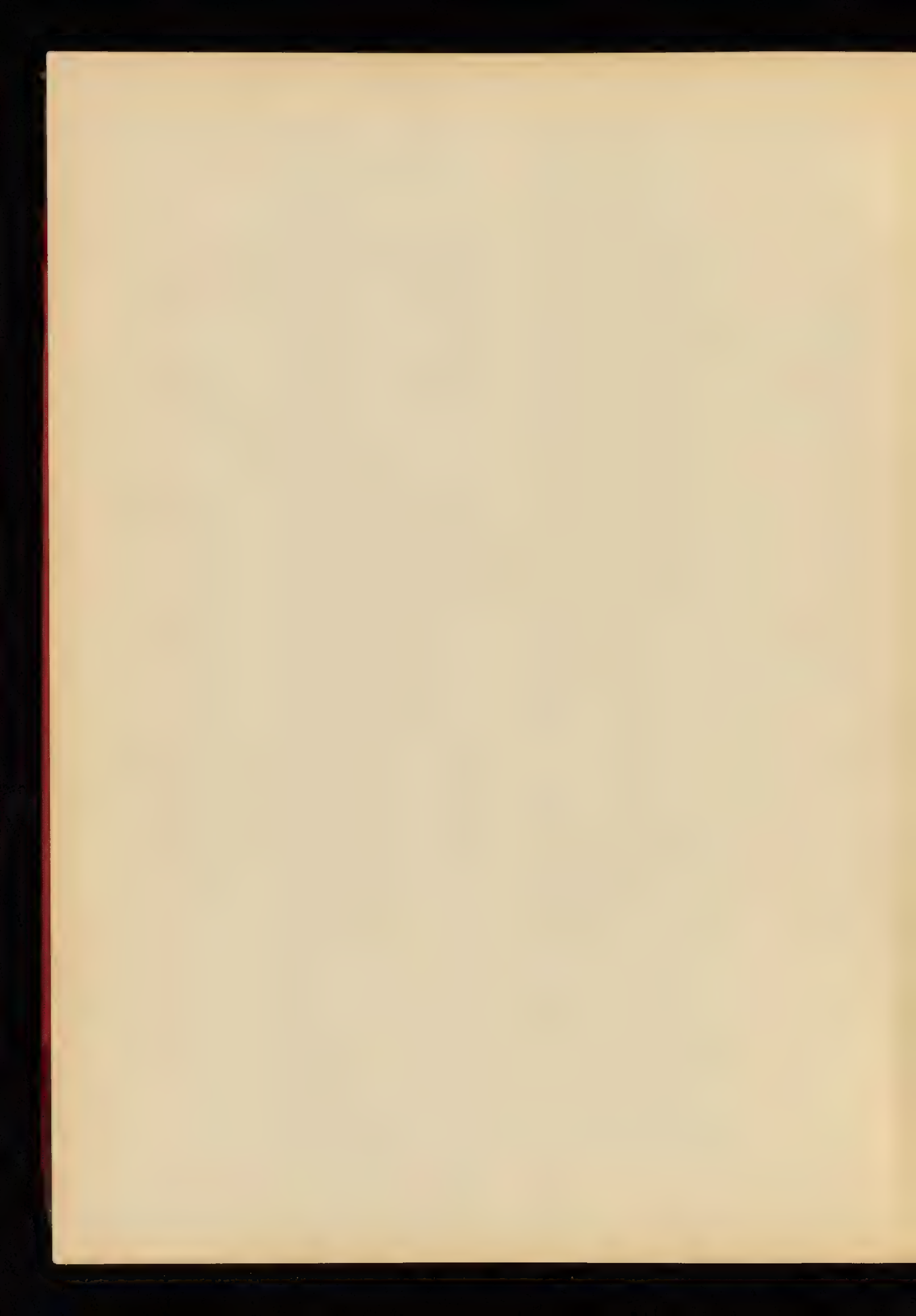


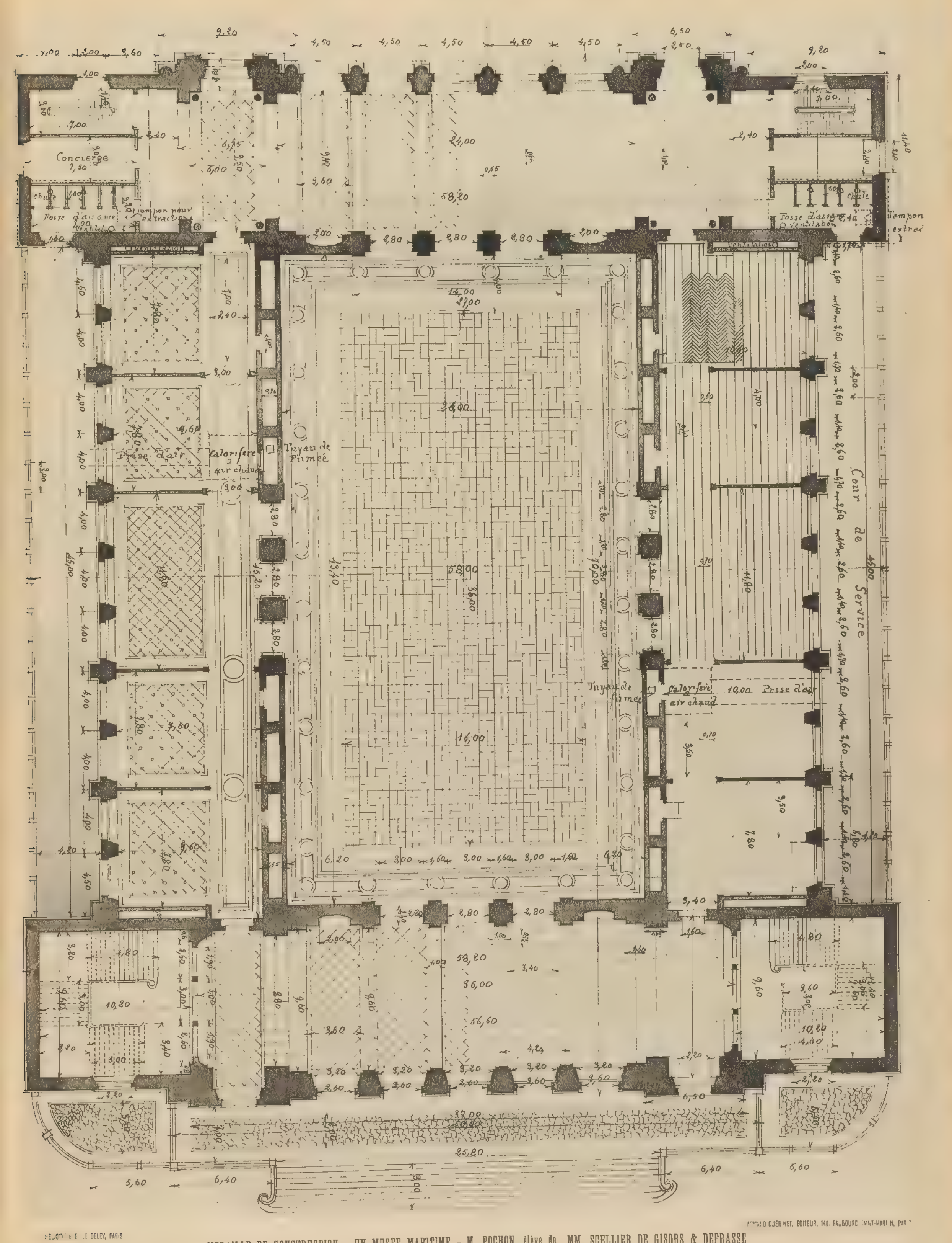

MÉDAILLE DE CONSTRUCTION - UN MUSÉE MARITIME - M. POCHON, élève de MM. SCELLIER DE GISORS & DEFRASSE





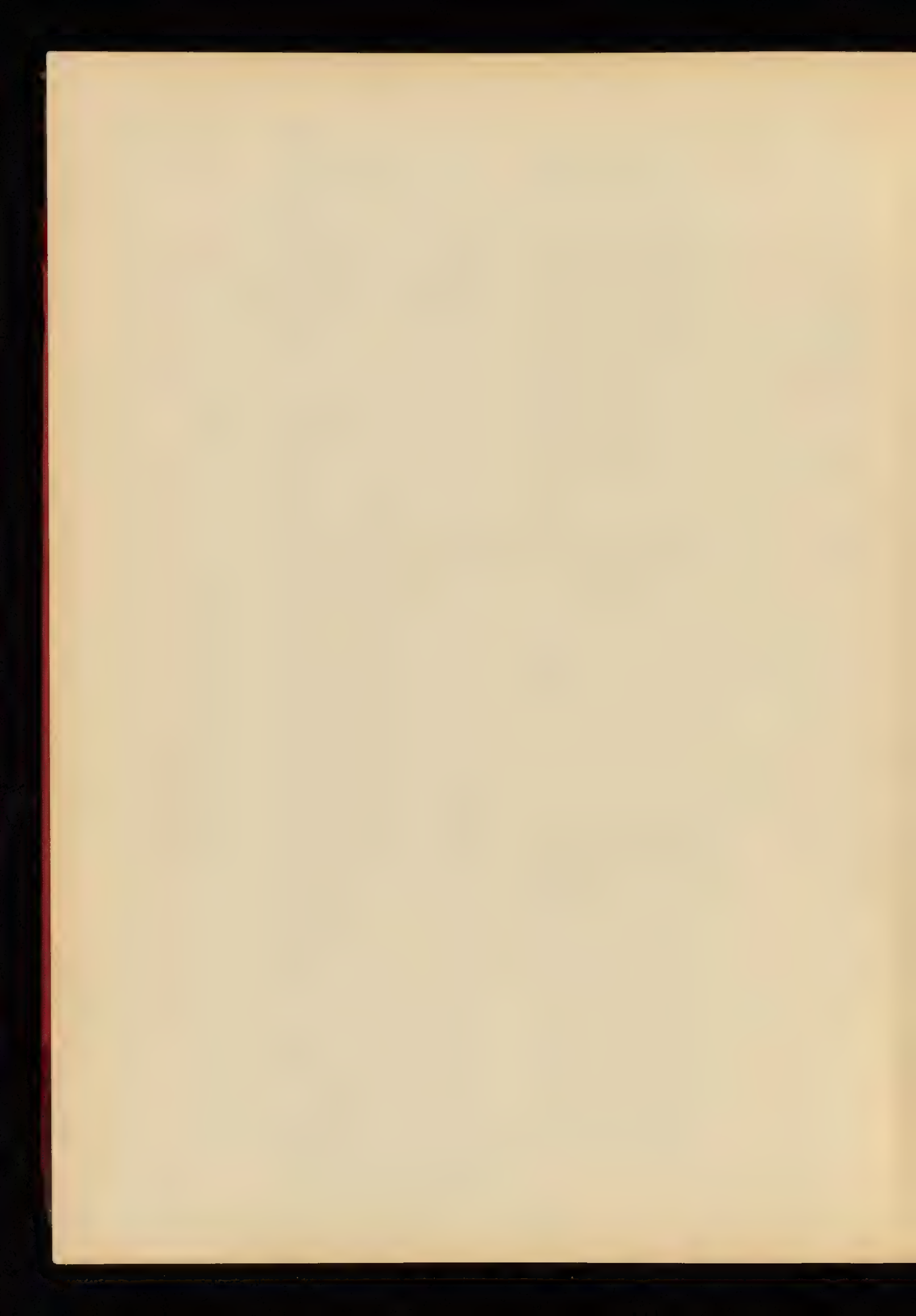

MÉDAILLE DE CONSTRUCTION - UN MUSÉE MARITIME - M. POCHON, élève de MM. SCELLIER DE GISORS & DEFRASSE

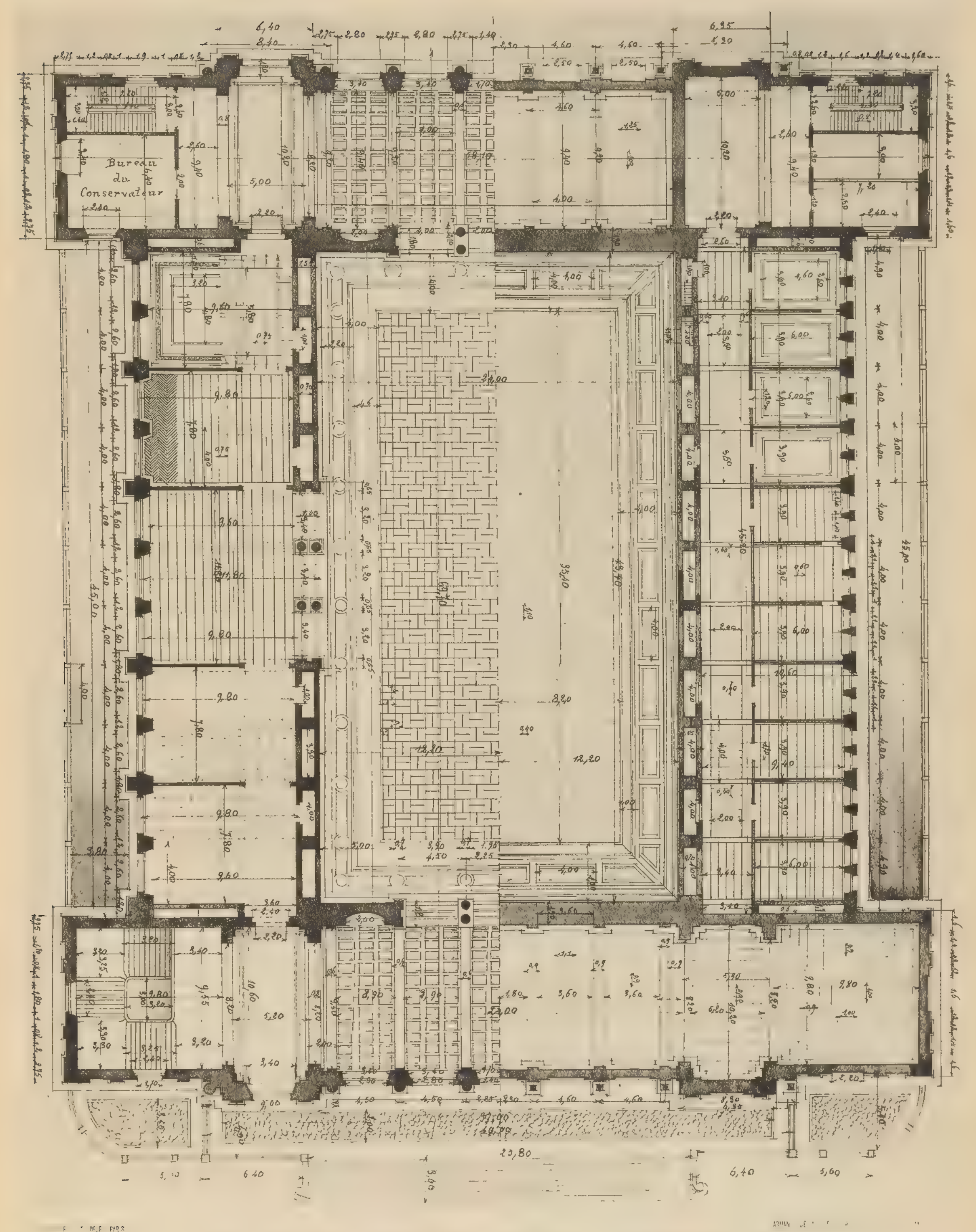




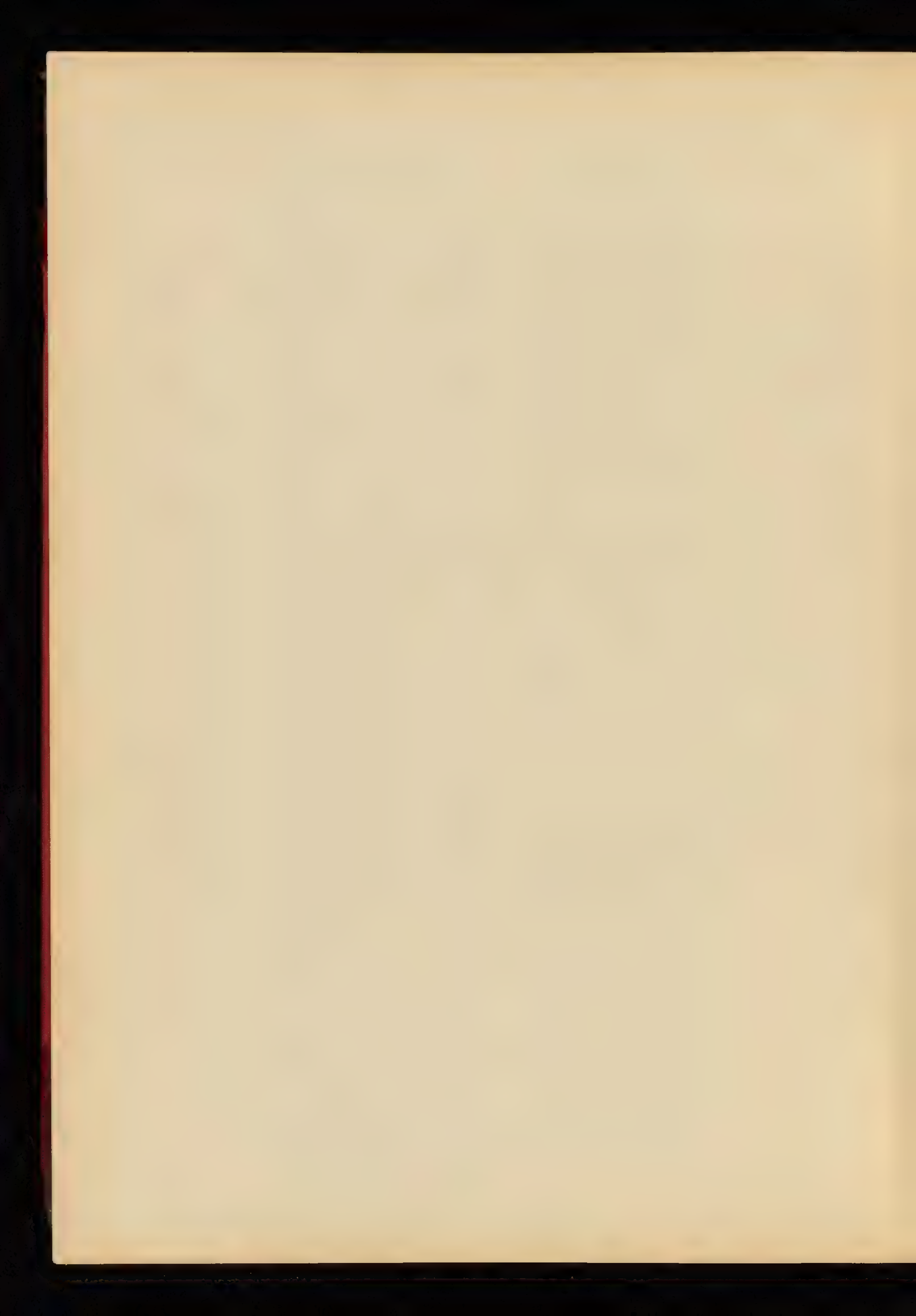
HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

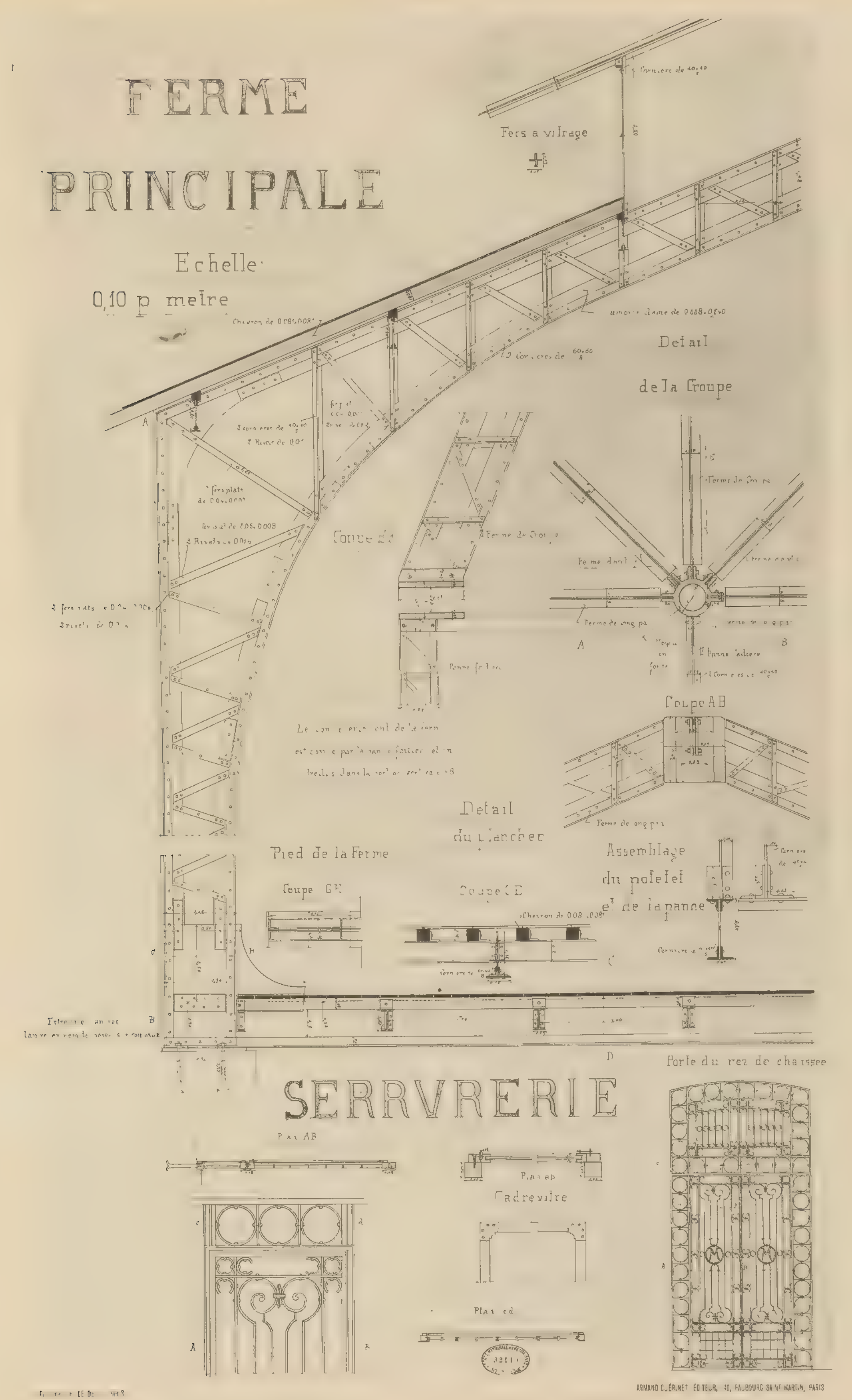
MEDAILLE DE CONSTRUCTION - UN MUSEE MARITIME - M. POCHON, élève de MM. SCELLIER DE GISORS & DEFRASSE





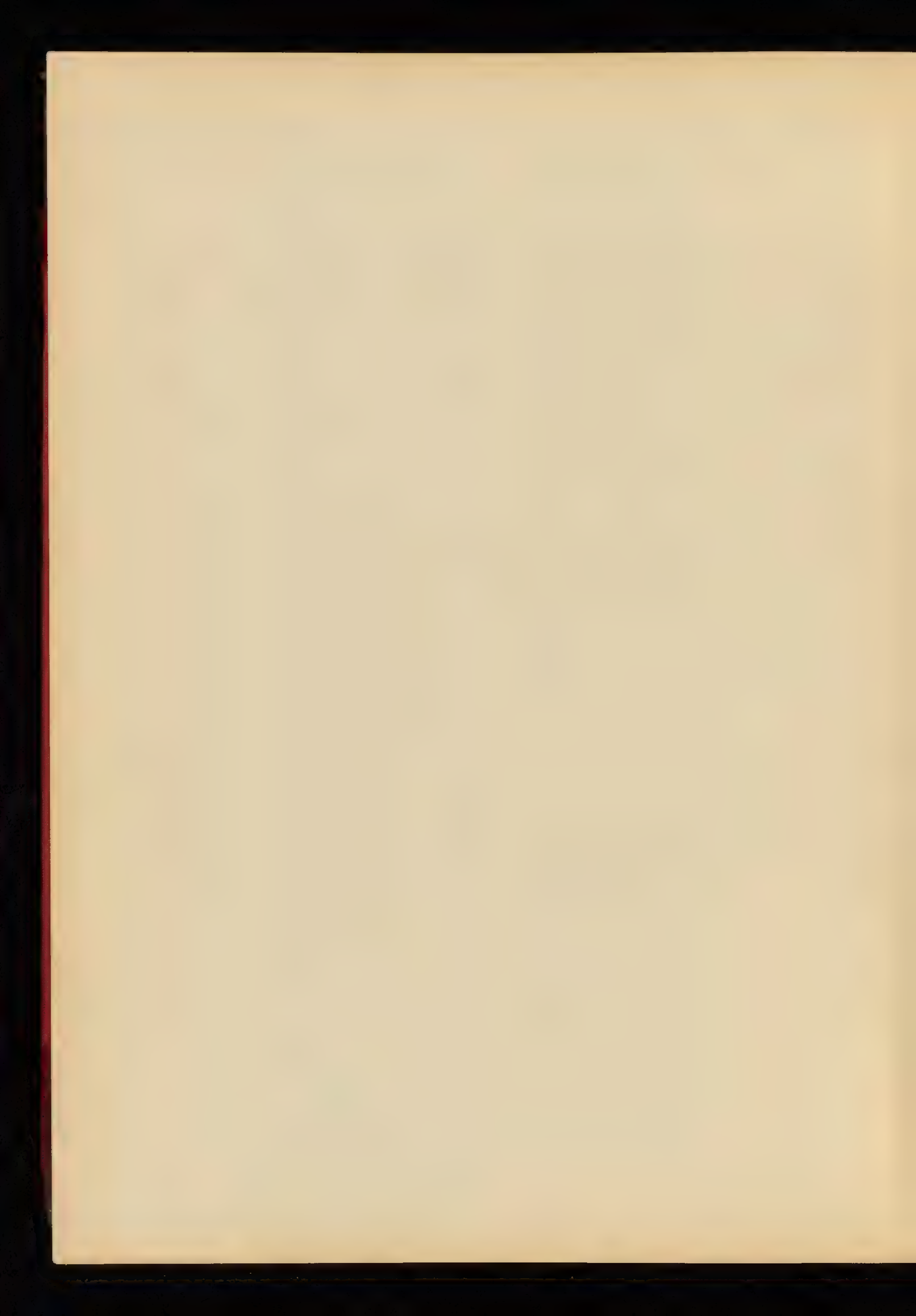

MEDAILLE DE CONSTRUCTION - UN MUSÉE MARITIME - M. POCHON, élève de MM. SCELLIER DE GISORS & DEFRASSE

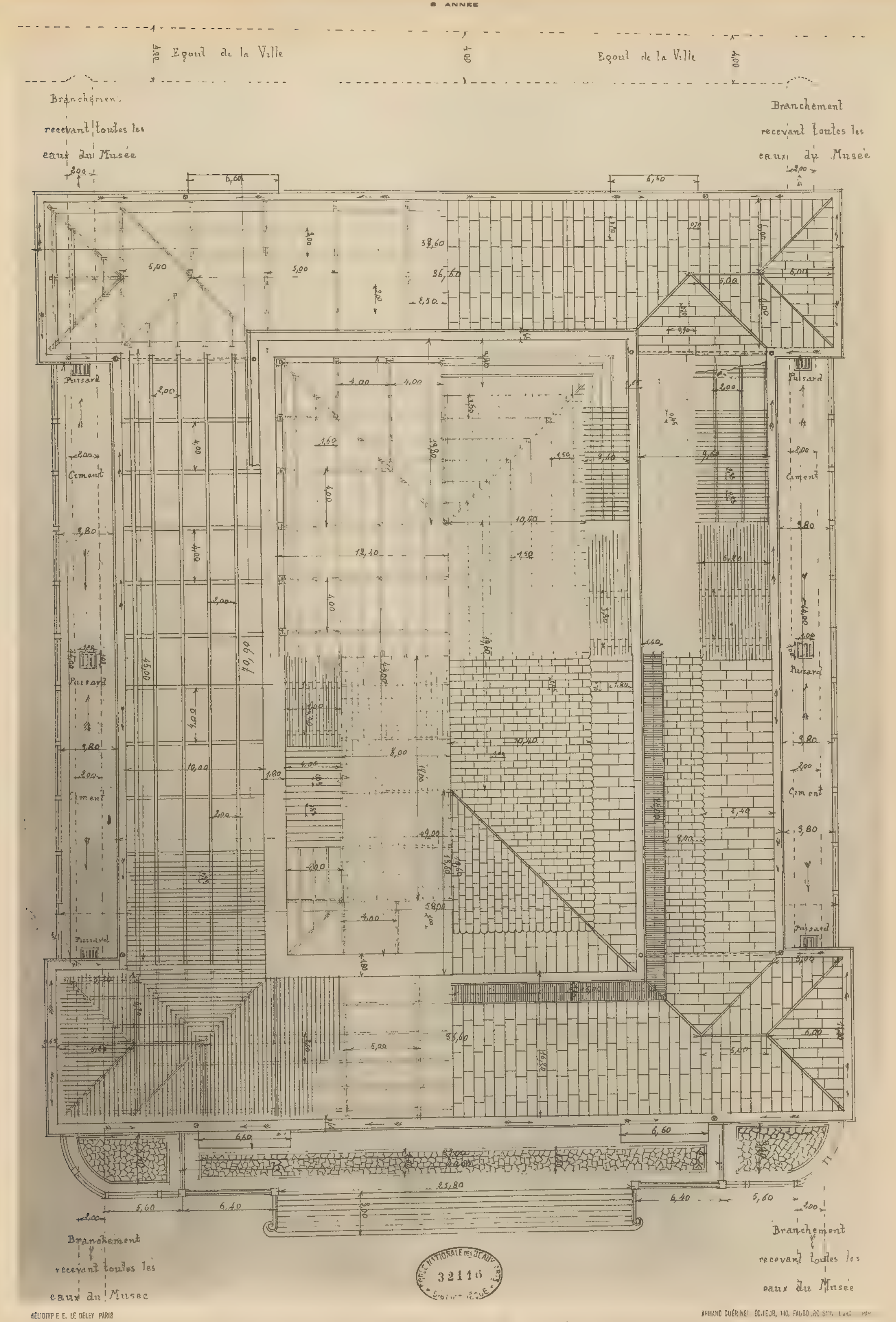





ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

MÉDAILLE DE CONSTRUCTION UN MUSÉE MARITIME - M. POCHON, élève de MM. SCELLIER DE GISORS & DEFRASSE

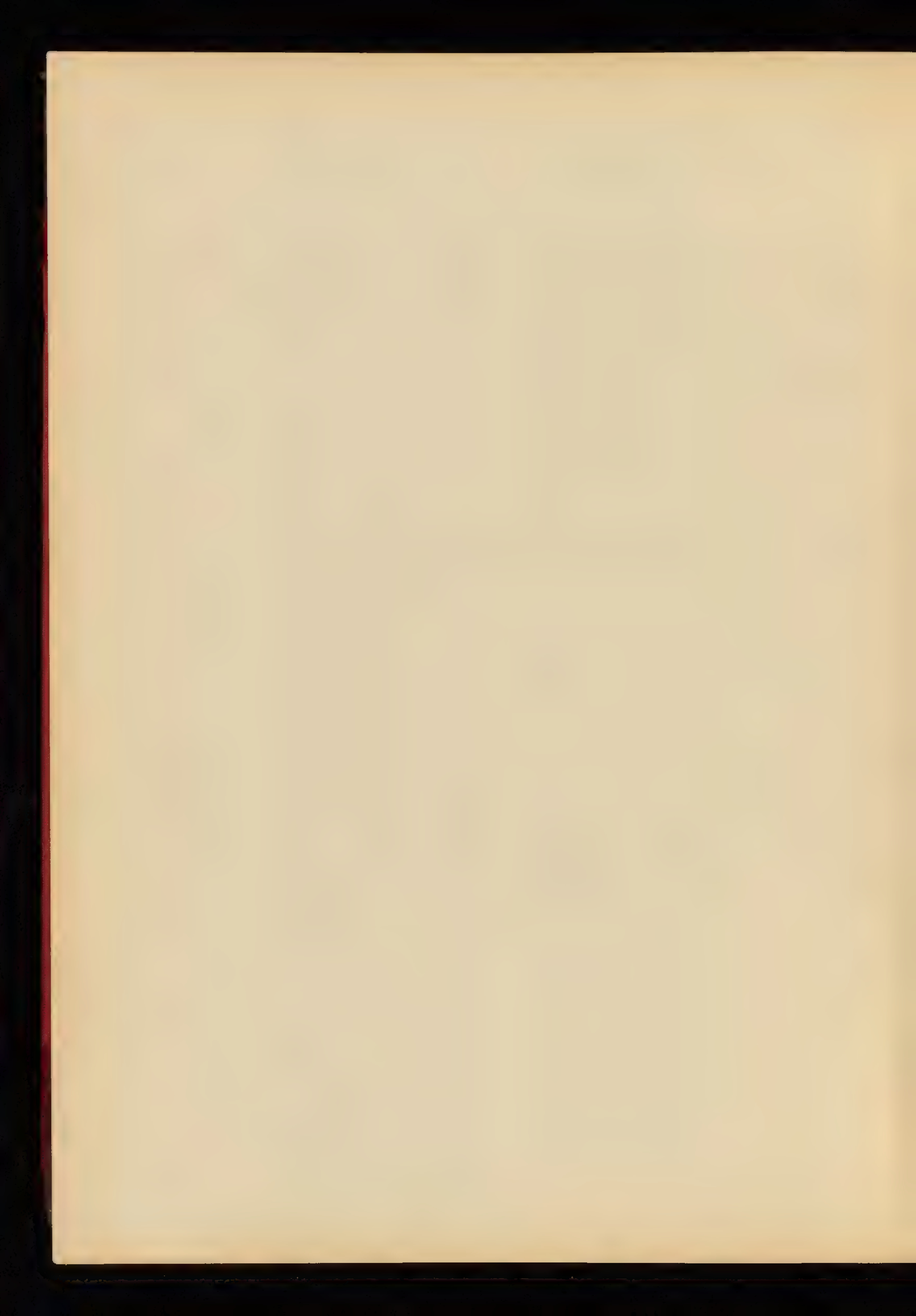


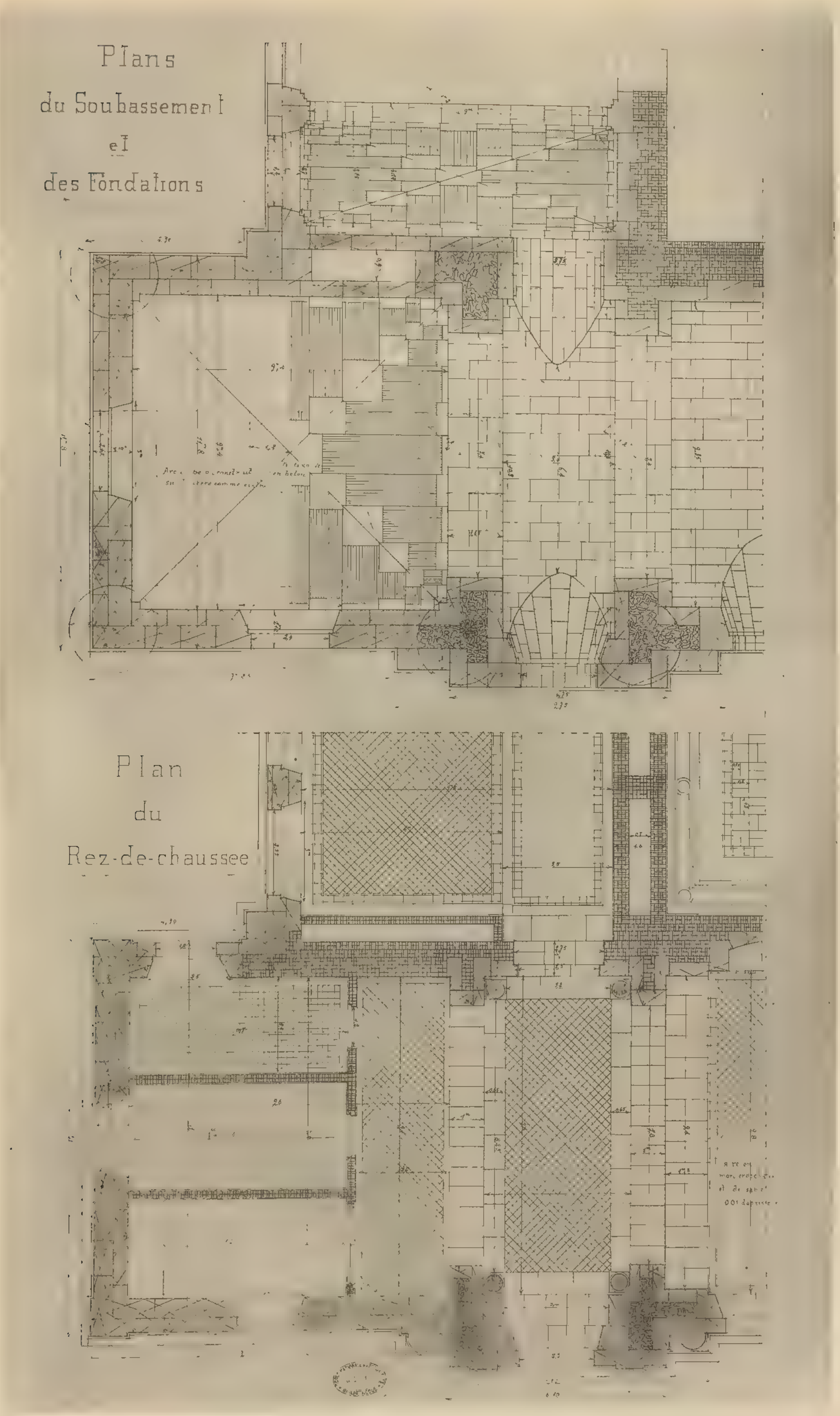





HÉLIOTYPE E. LE DELEY PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG ST-MARTIN

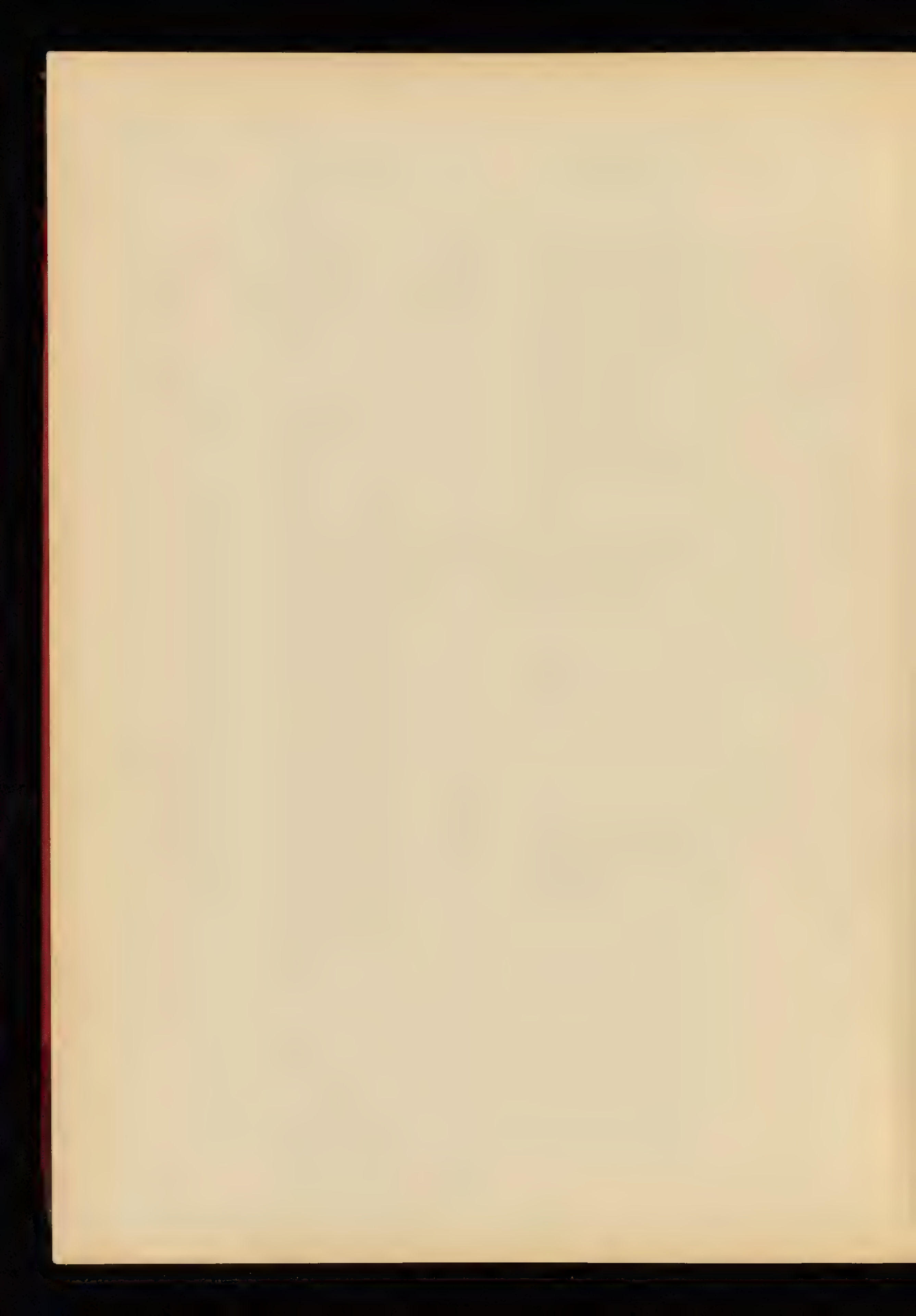
MÉDAILLE DE CONSTRUCTION - UN MUSÉE MARITIME - M. POCHON, élève de MM. SCELLIER DE GISORS & DEPRASSE

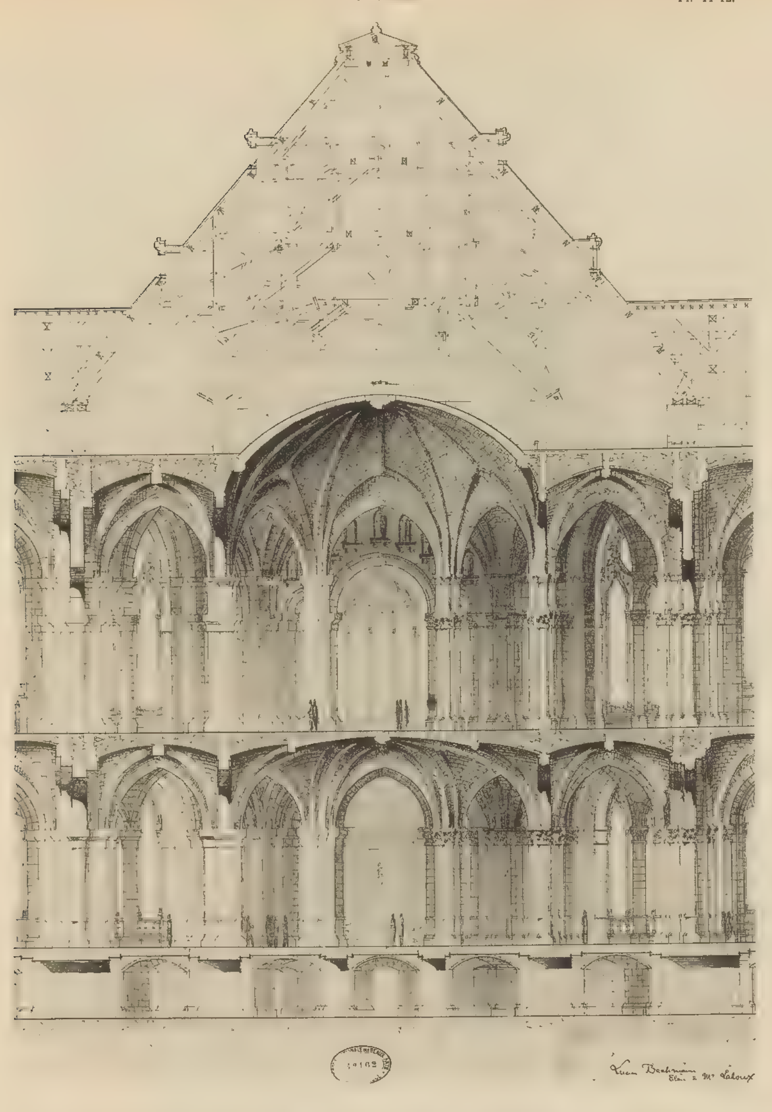




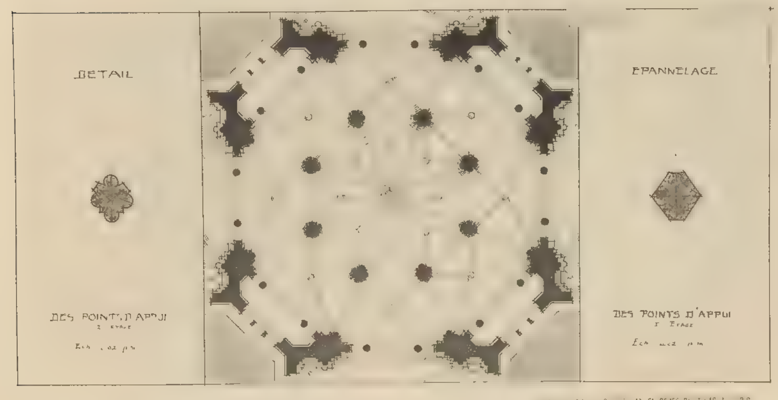

HELIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

MÉDAILLE DE CONSTRUCTION - UN MUSÉE MARITIME - M. POCHON, élève de MM. SCELLIER DE GISORS & DEFRASSE



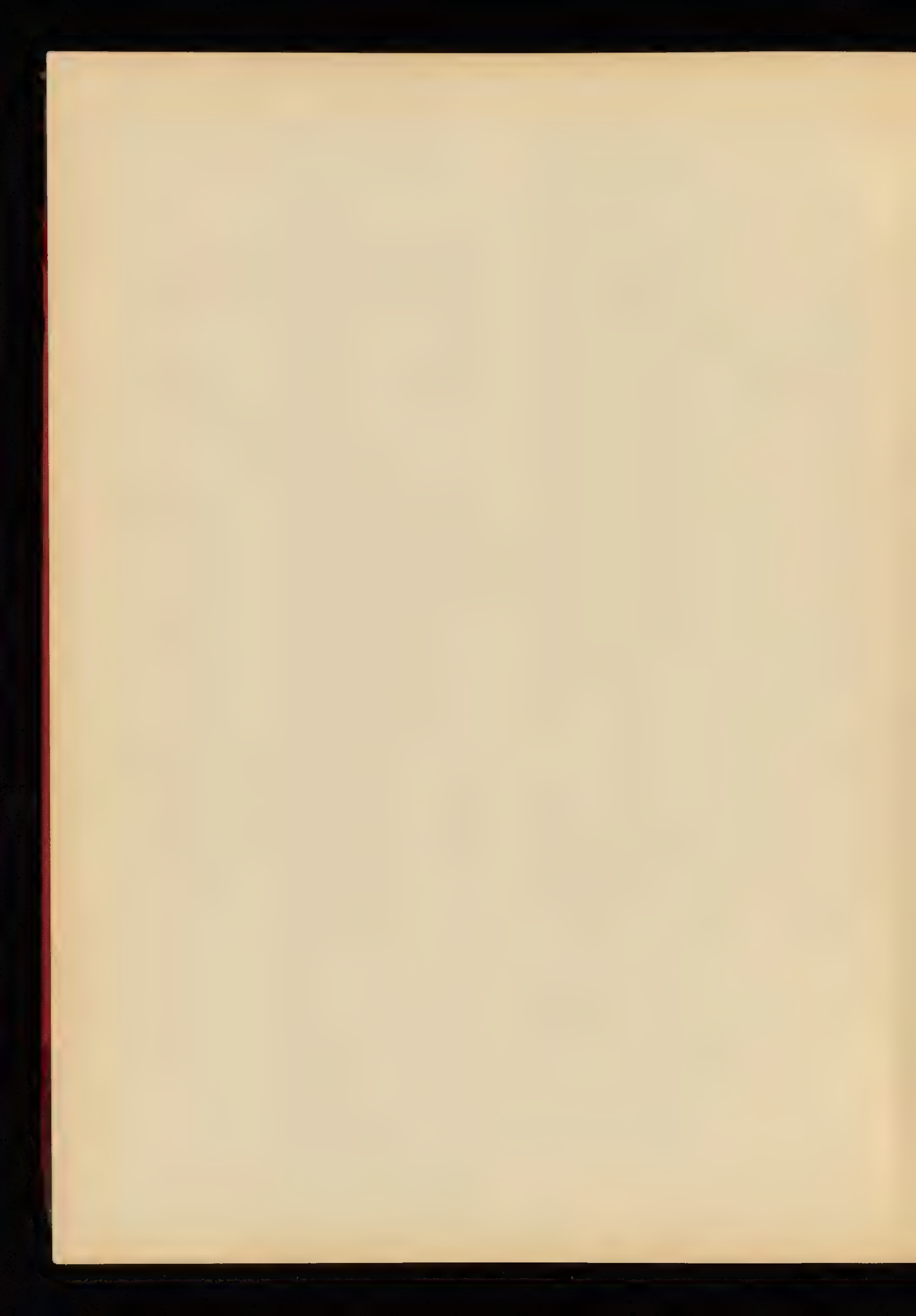


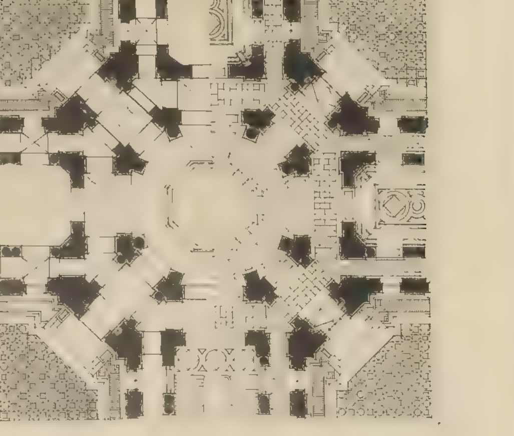


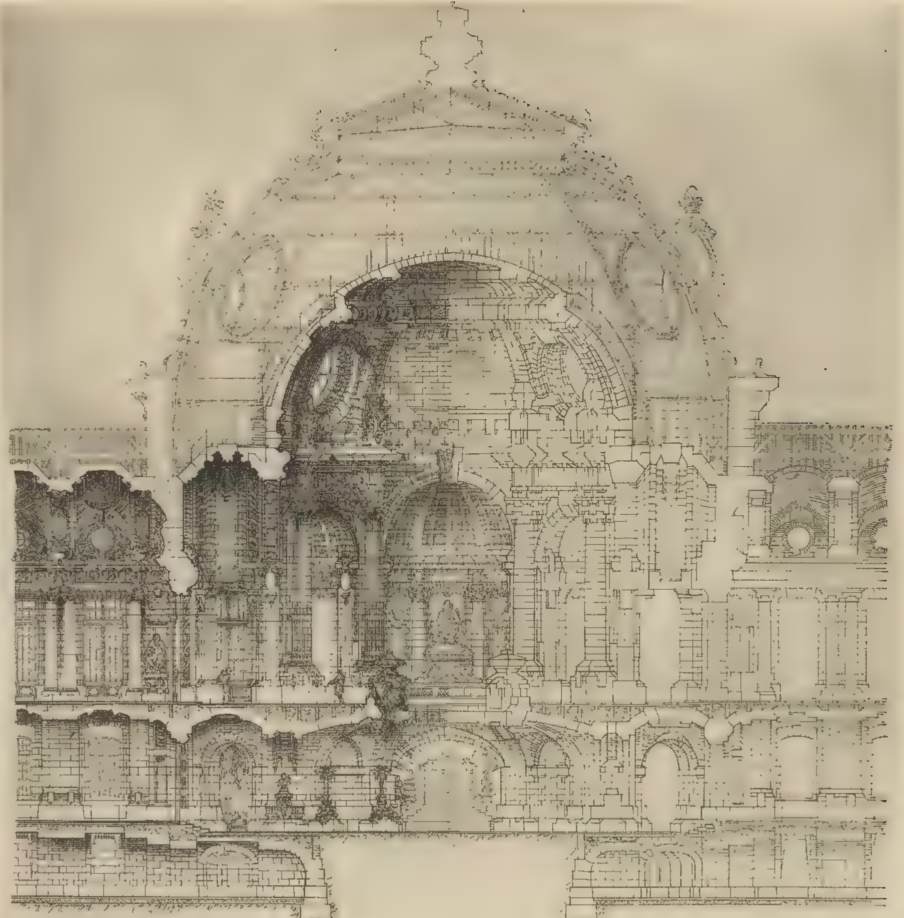




HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

LE DÉGAGEMENT CENTRAL D'UN GRAND PALAIS ■ Lucien BECHMANN, élève de M. LALOUX



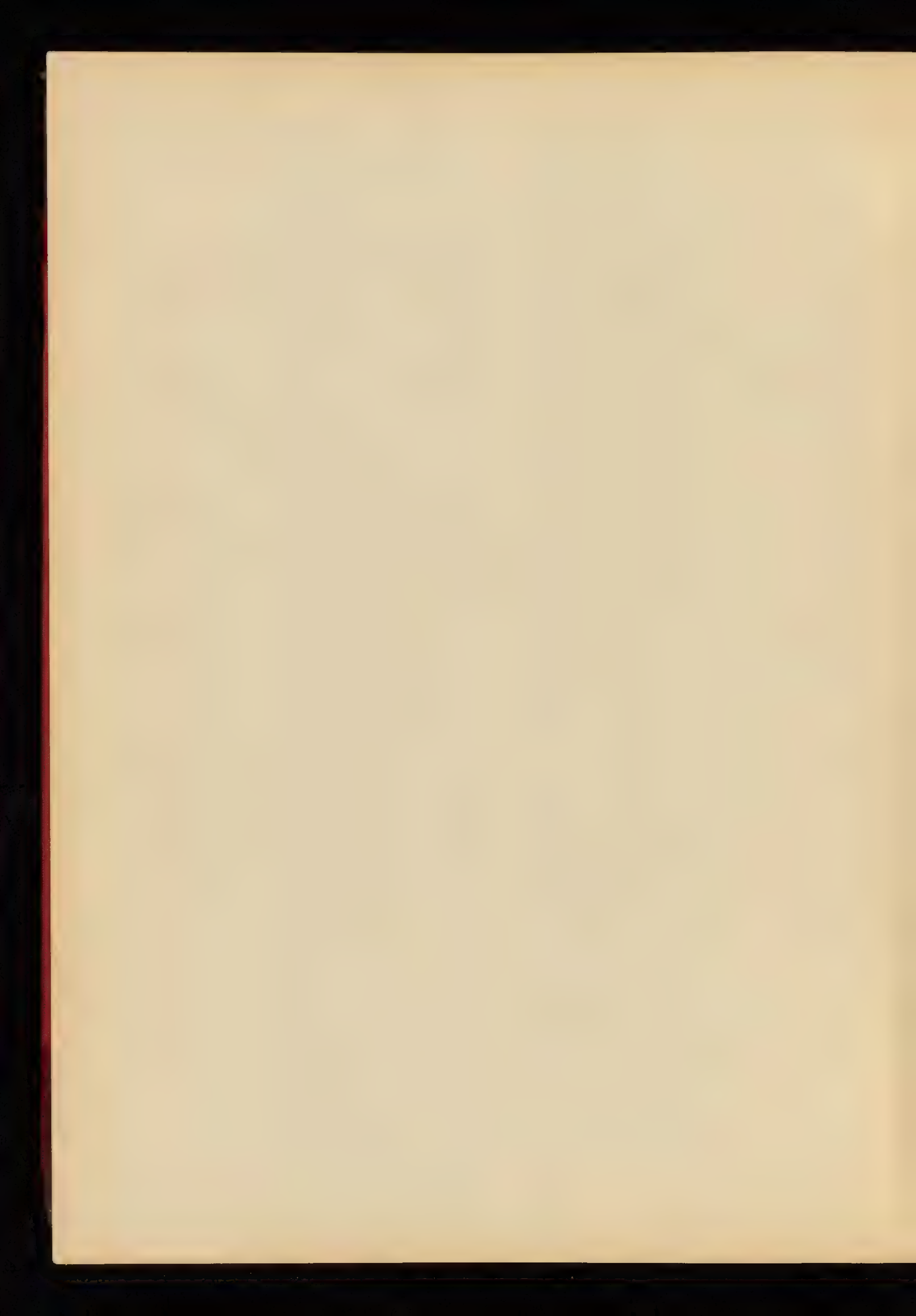


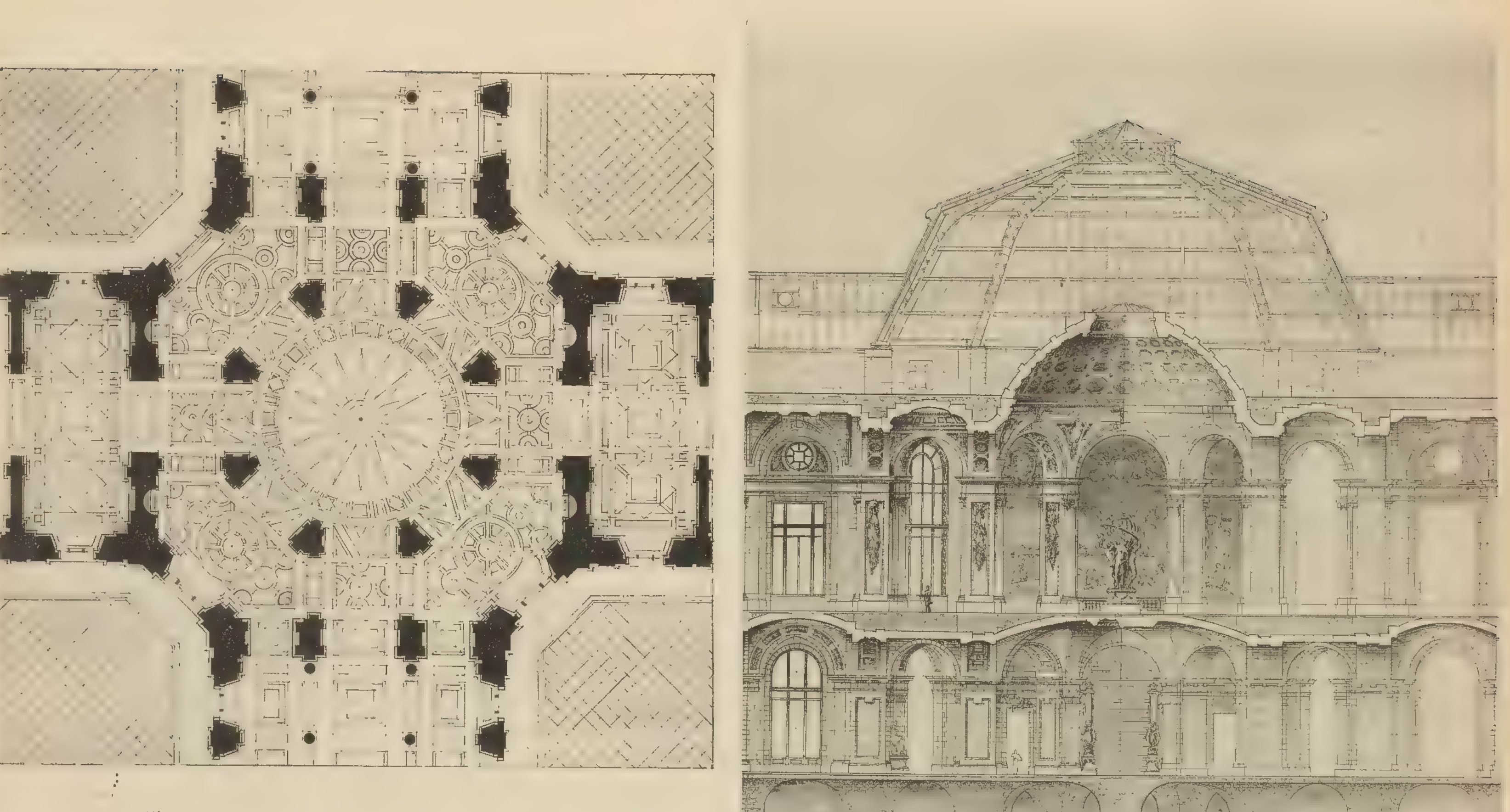


HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

LE DEGAGEMENT CENTRAL D'UN GRAND PALAIS - M. MAHIEU, élève de M. REDON

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

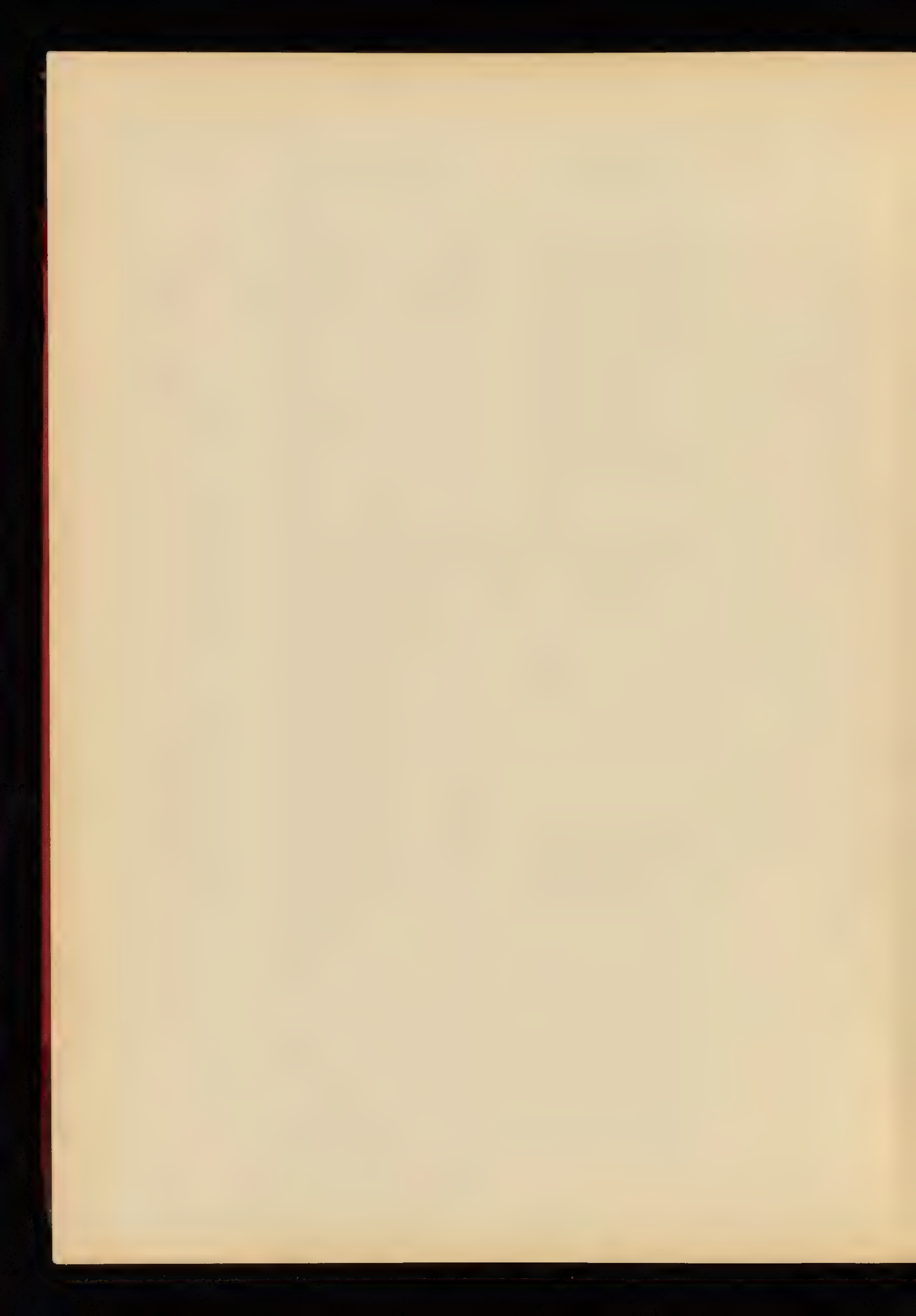


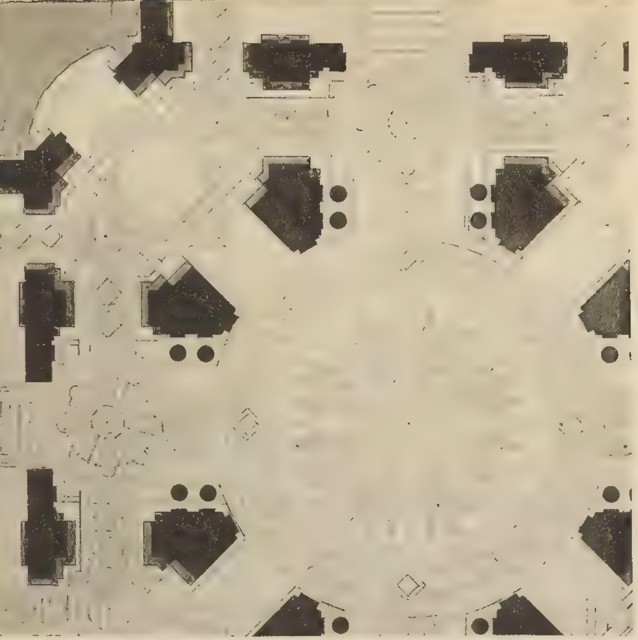


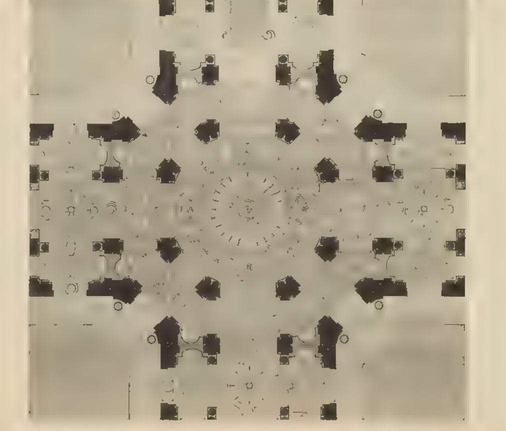
HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR

LE DEGAGEMENT CENTRAL D'UN GRAND PALAIS - M. Daniel BEYLARD, élève de MM. GUADET & PAULIN



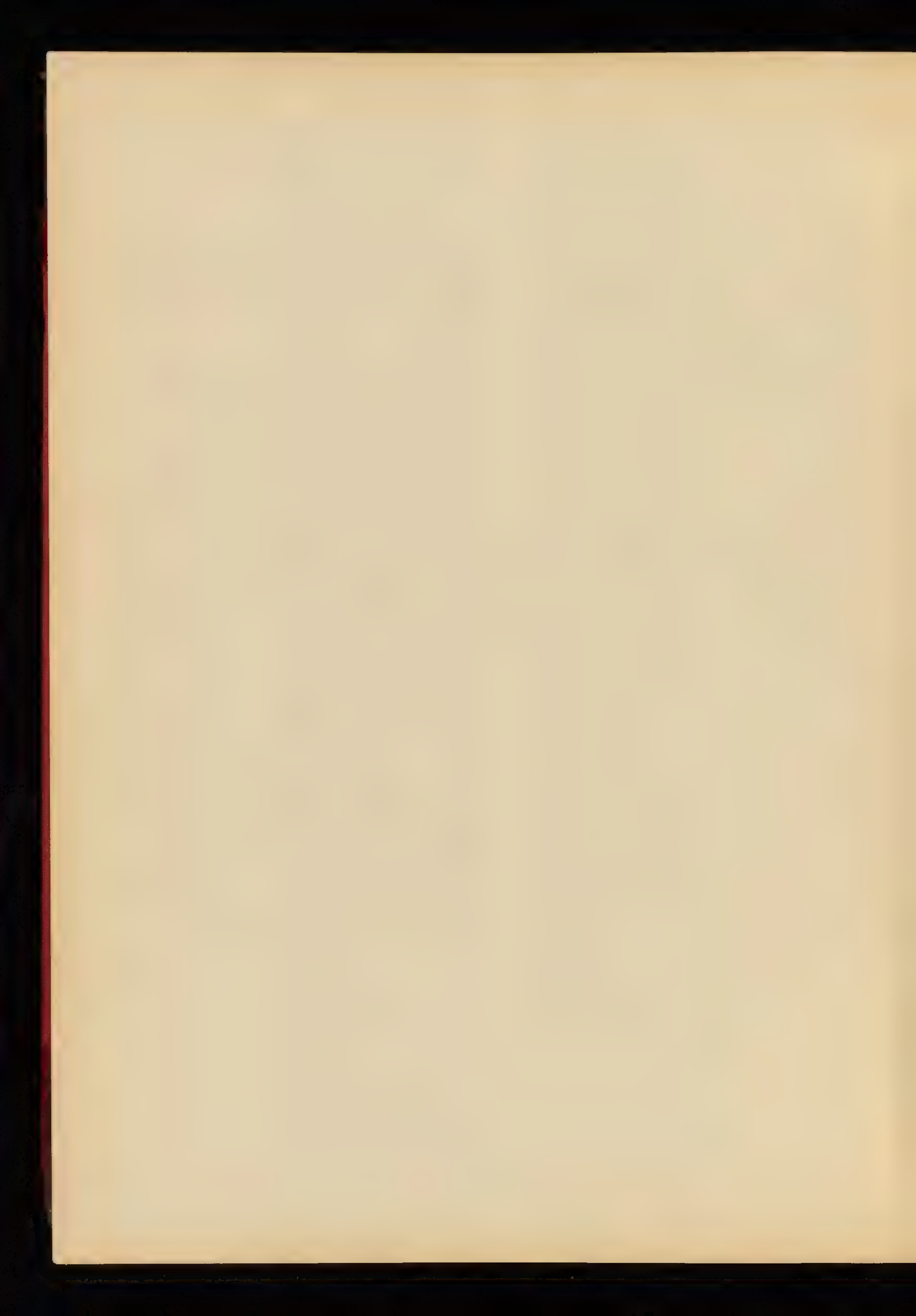


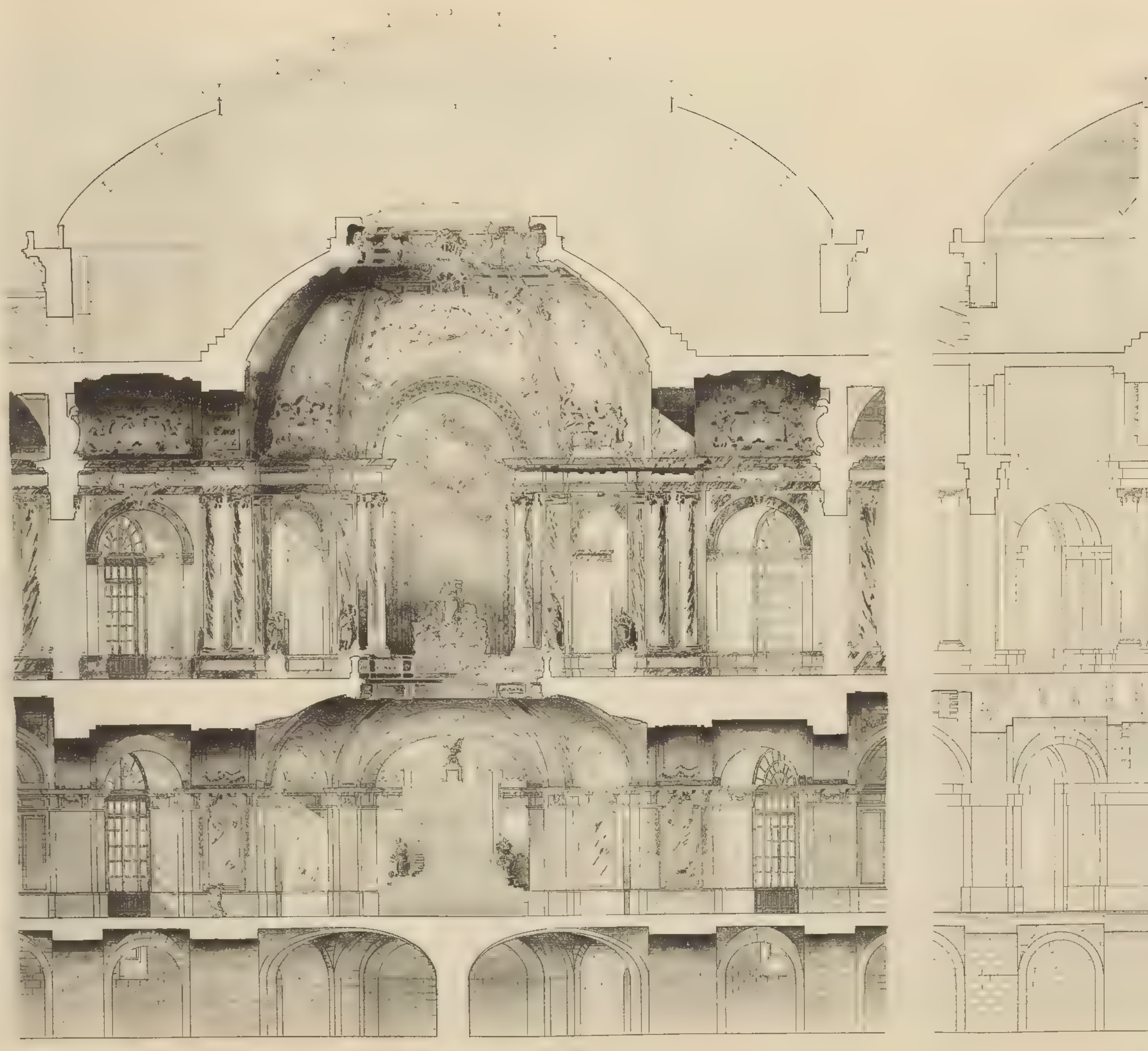


HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

LE DÉGAGEMENT CENTRAL D'UN GRAND PALAIS - M. Eugène BOURDAIN, élève de M. PAULIN. (1) Plan de M. RODIEUX

ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

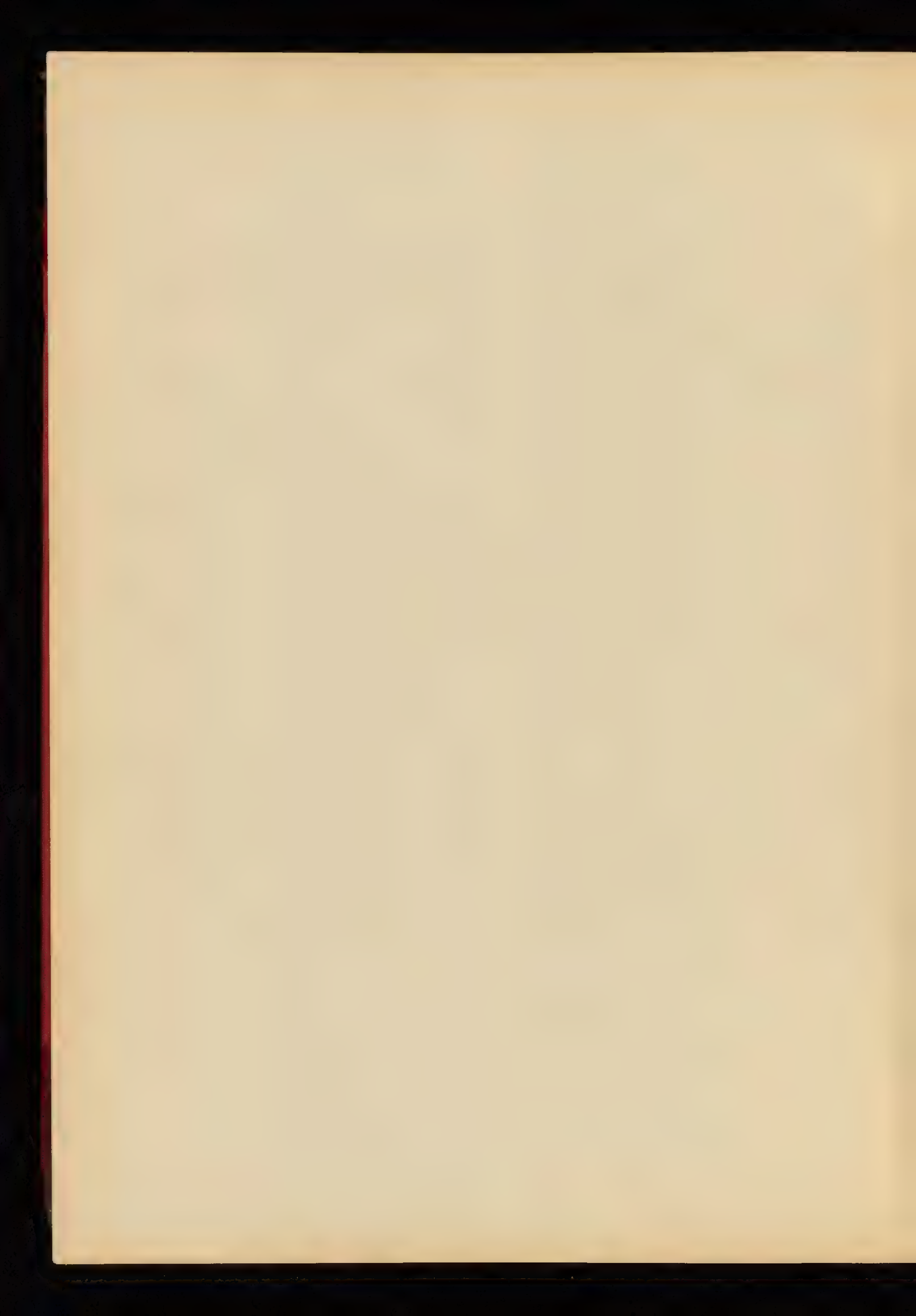




HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

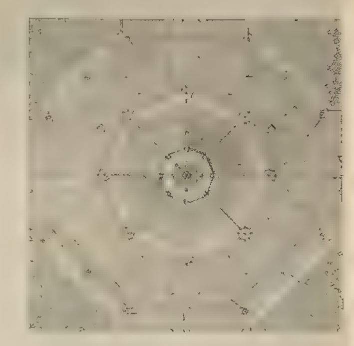
LE DÉGAGEMENT CENTRAL D'UN GRAND PALAIS - M. RODIEUX, élève de M. DEGLANE

ARMAND GUERINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

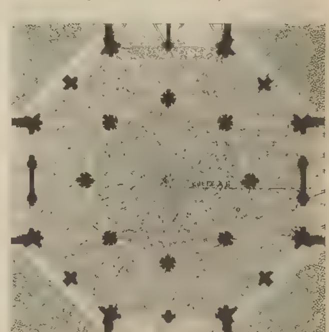


Dégagement Central d'un Grand Palais

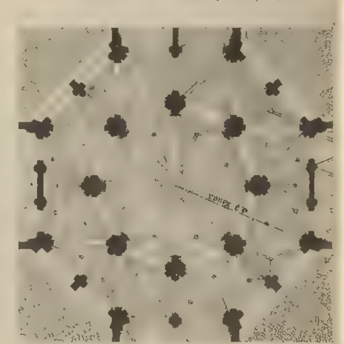




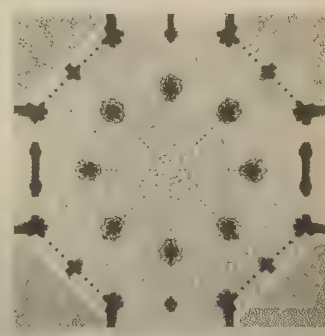
Plan des Combles



Plan de la Voûte de l'Antichambre

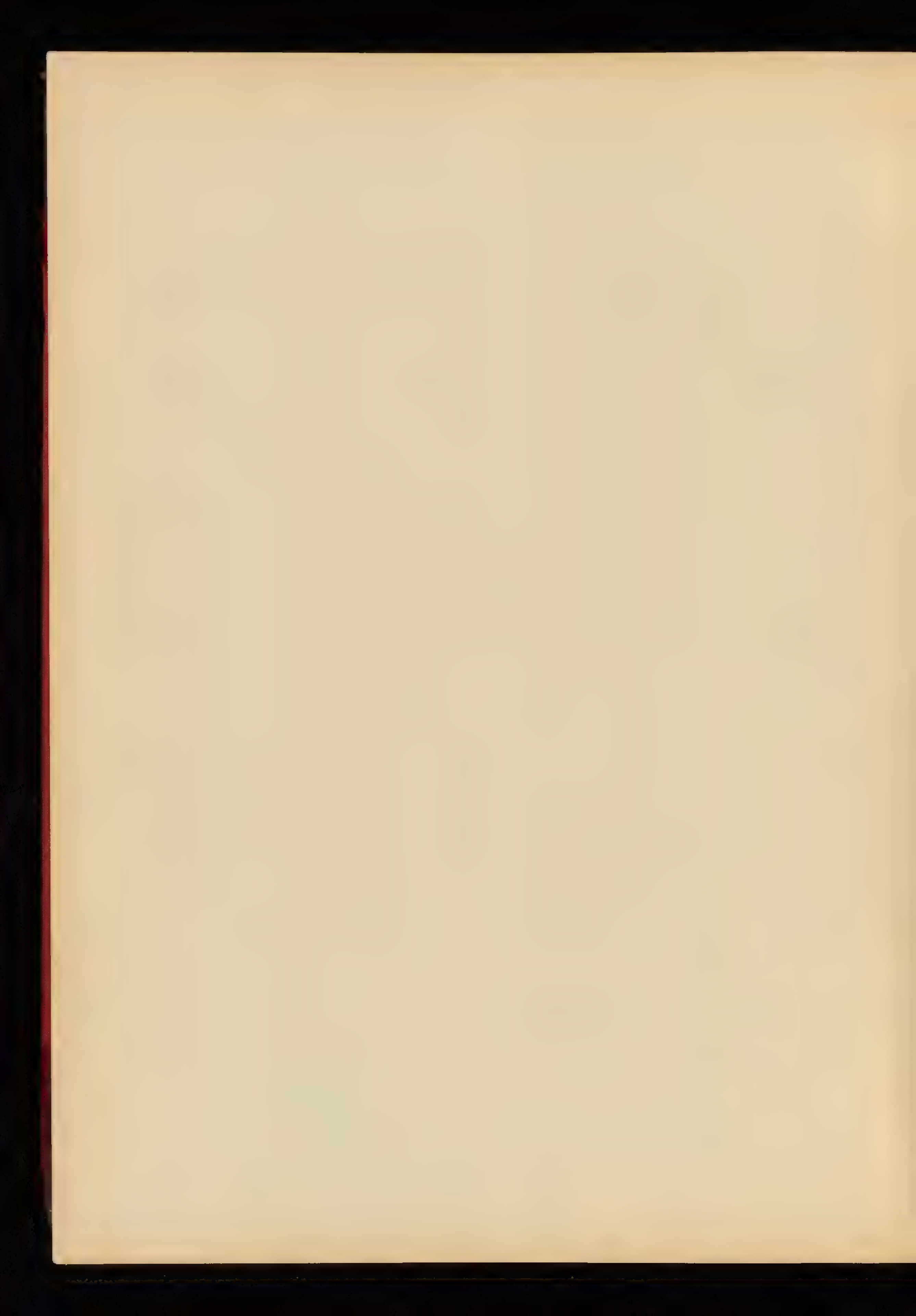


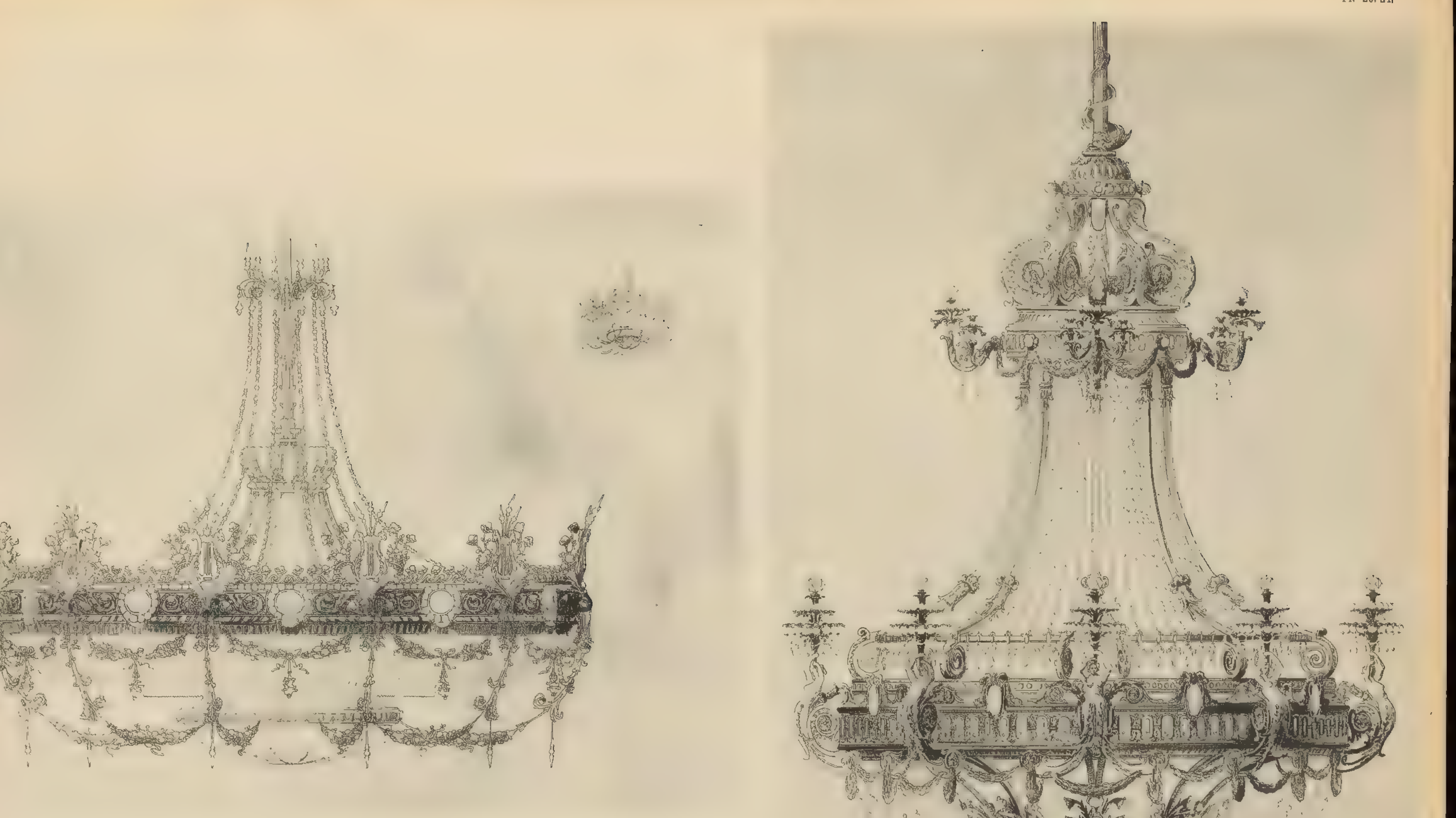
Voûte du Vestibule



Rez de Chaussée et Premier Étage
~ Superposés ~

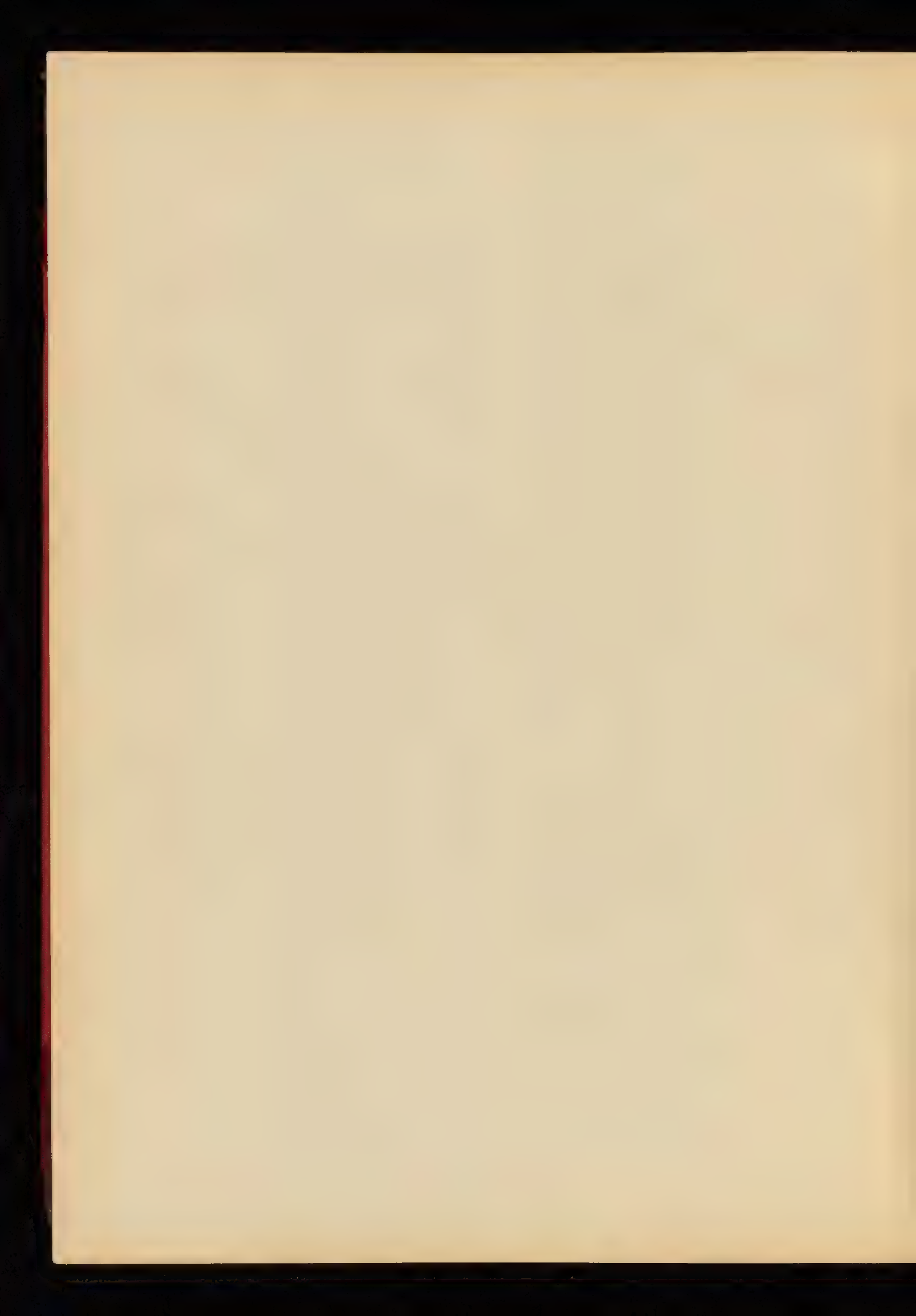
Phototypie E. Le Deley, Paris





UN LUSTRE POUR LE GRAND THÉATRE DE BORDEAUX M. REGNAULT, élève de M. PAULIN M. MERPILLAT, élève de M. MOYAUX

ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

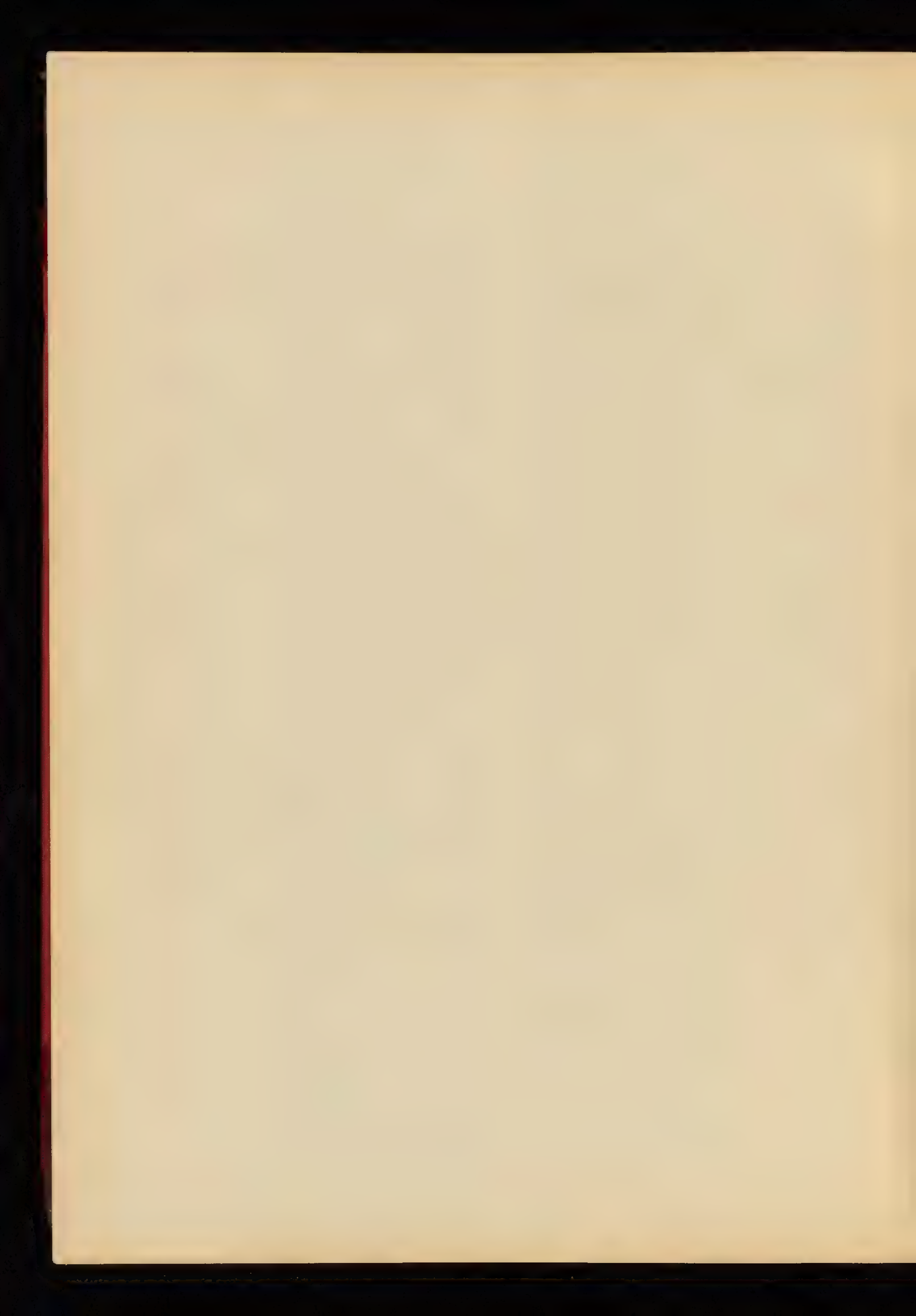




HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUERINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

UN LUSTRE POUR LE GRAND THÉATRE DE BORDEAUX M. DE BOSSET, élève de MM. SCELLIER DE GISORS & DEFRASSE

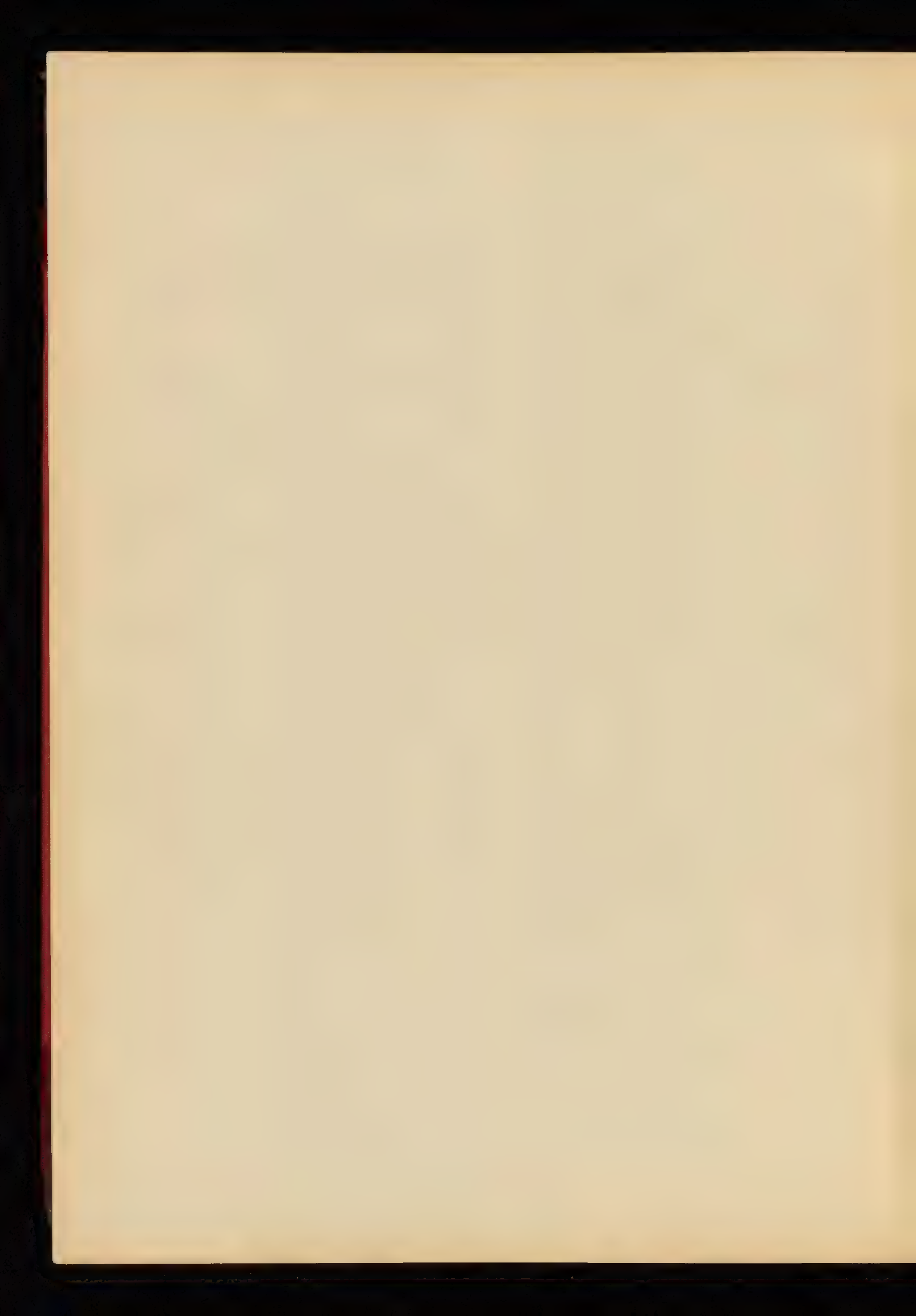


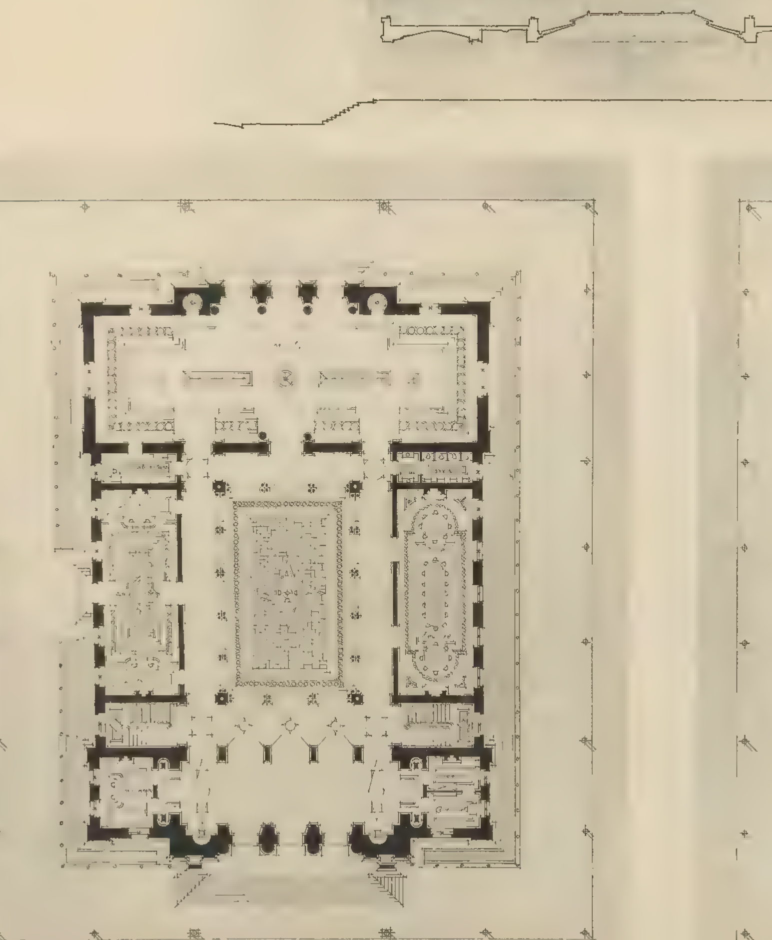



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

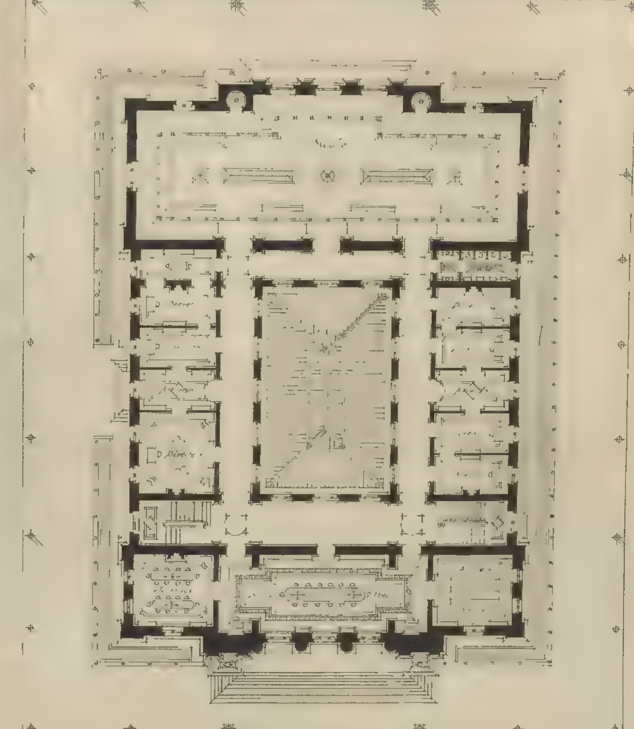
UN OFFICE COLONIAL - M. CROSS, élève de M. LALOUX

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR



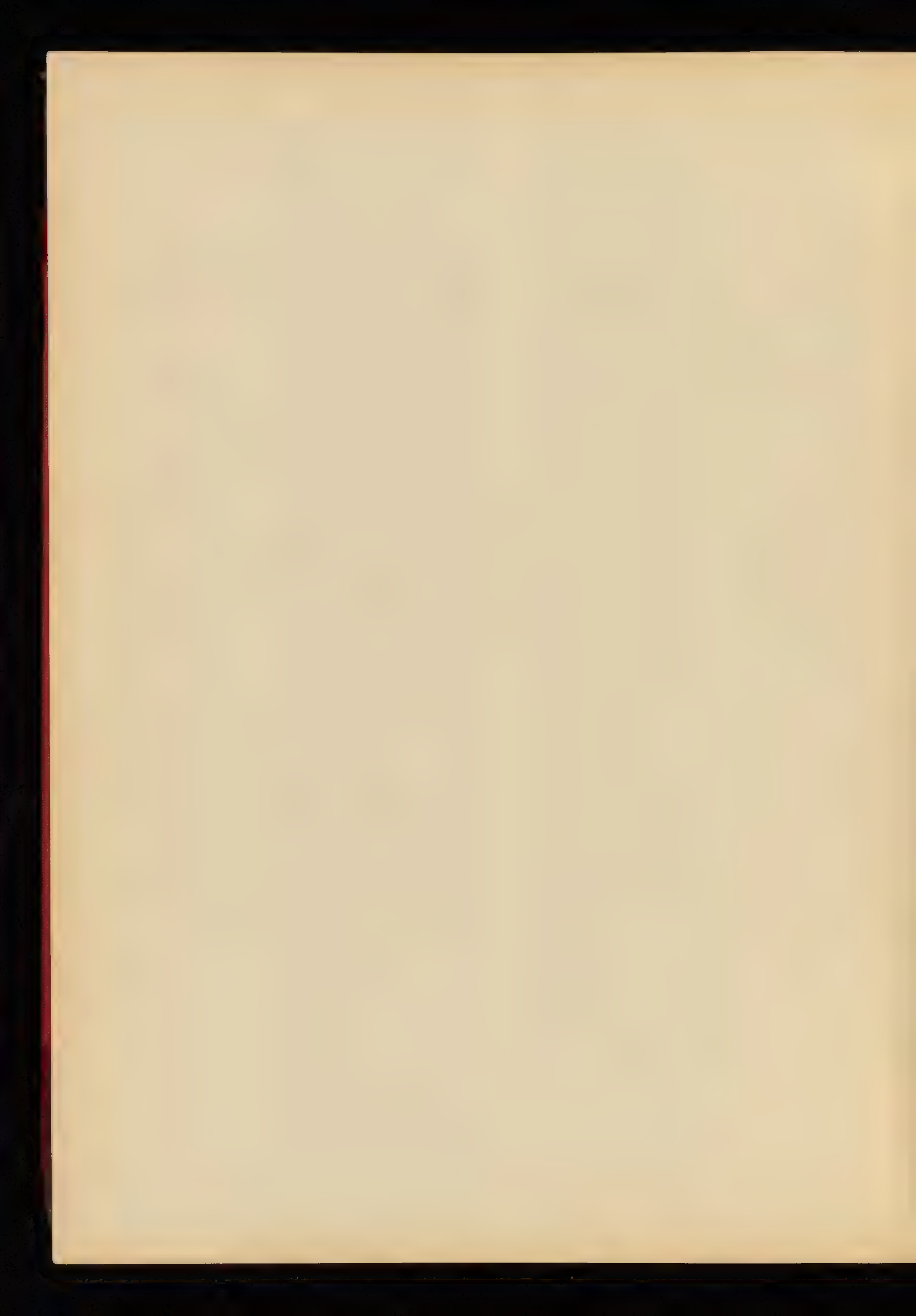


•REZ-DE-CHAUSSEE•

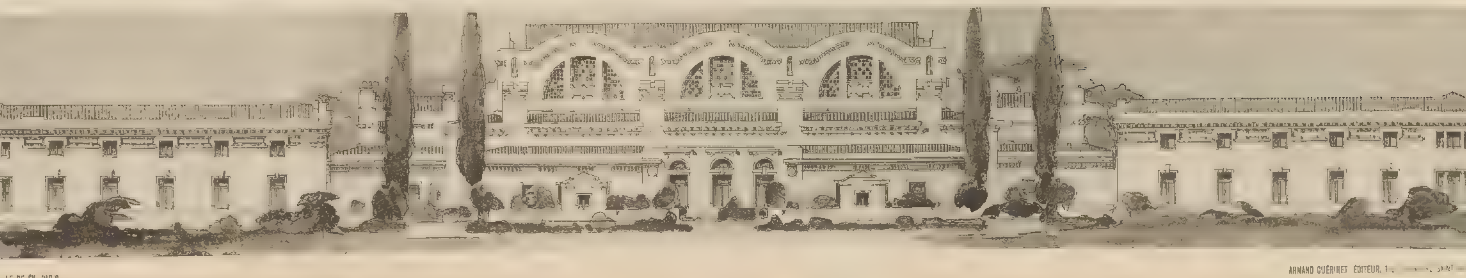


•PREMIERE-ETAGE•

UN OFFICE COLONIAL - M. CROSS, élève de M. LALOUX



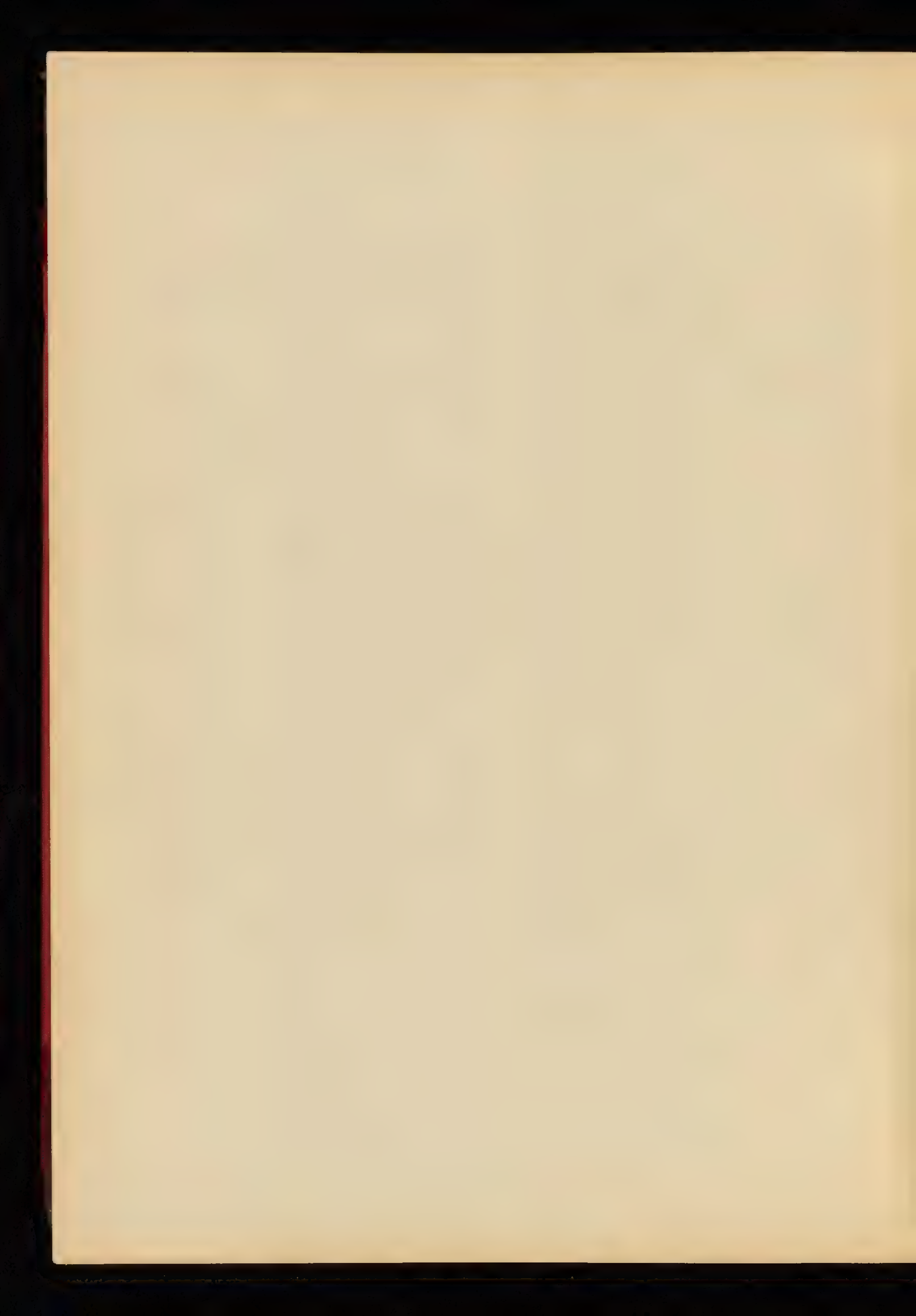


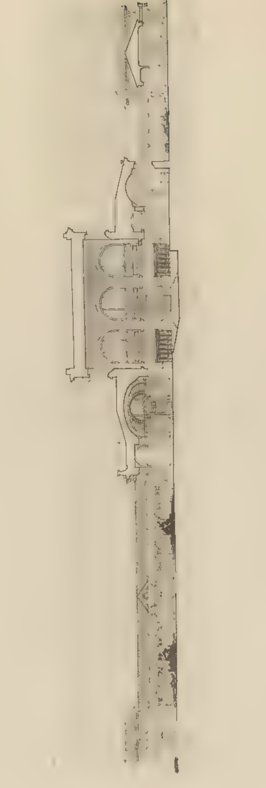


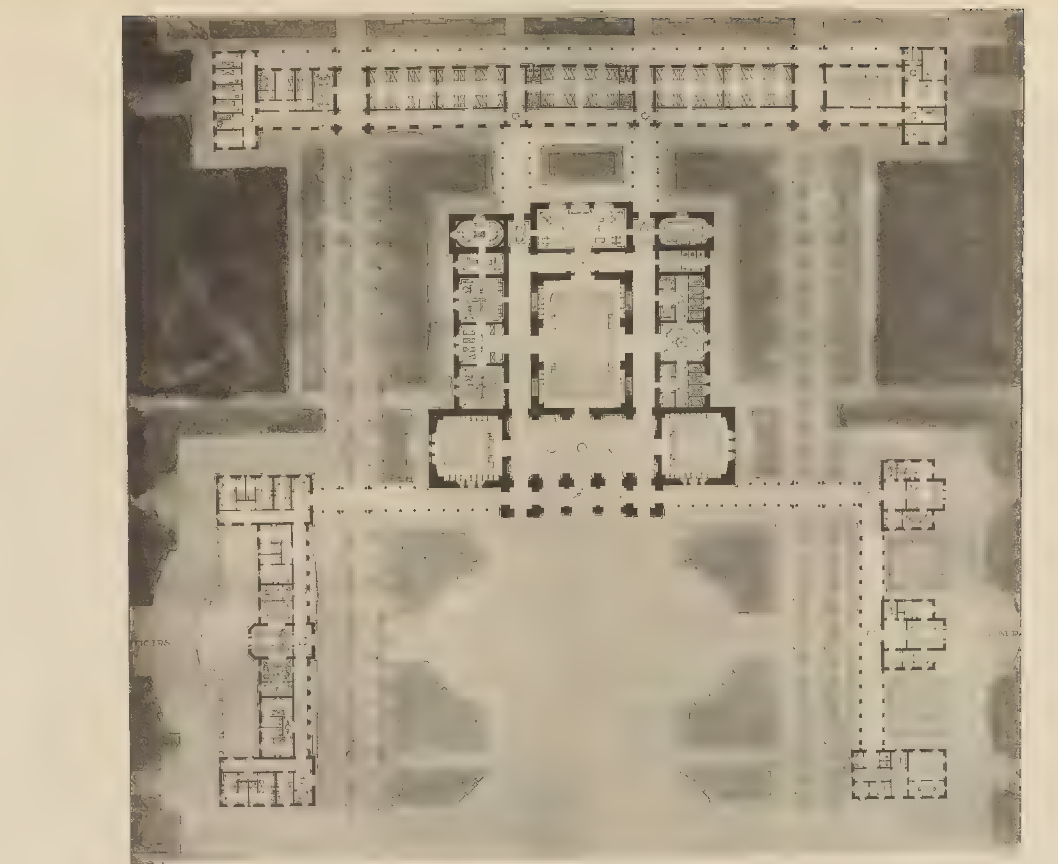
HÉLIOTYPIE E. LE DE EY, PARIS

ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR

UN ÉTABLISSEMENT THERMAL MILITAIRE - M. THIERS, élève de M. PASCAL



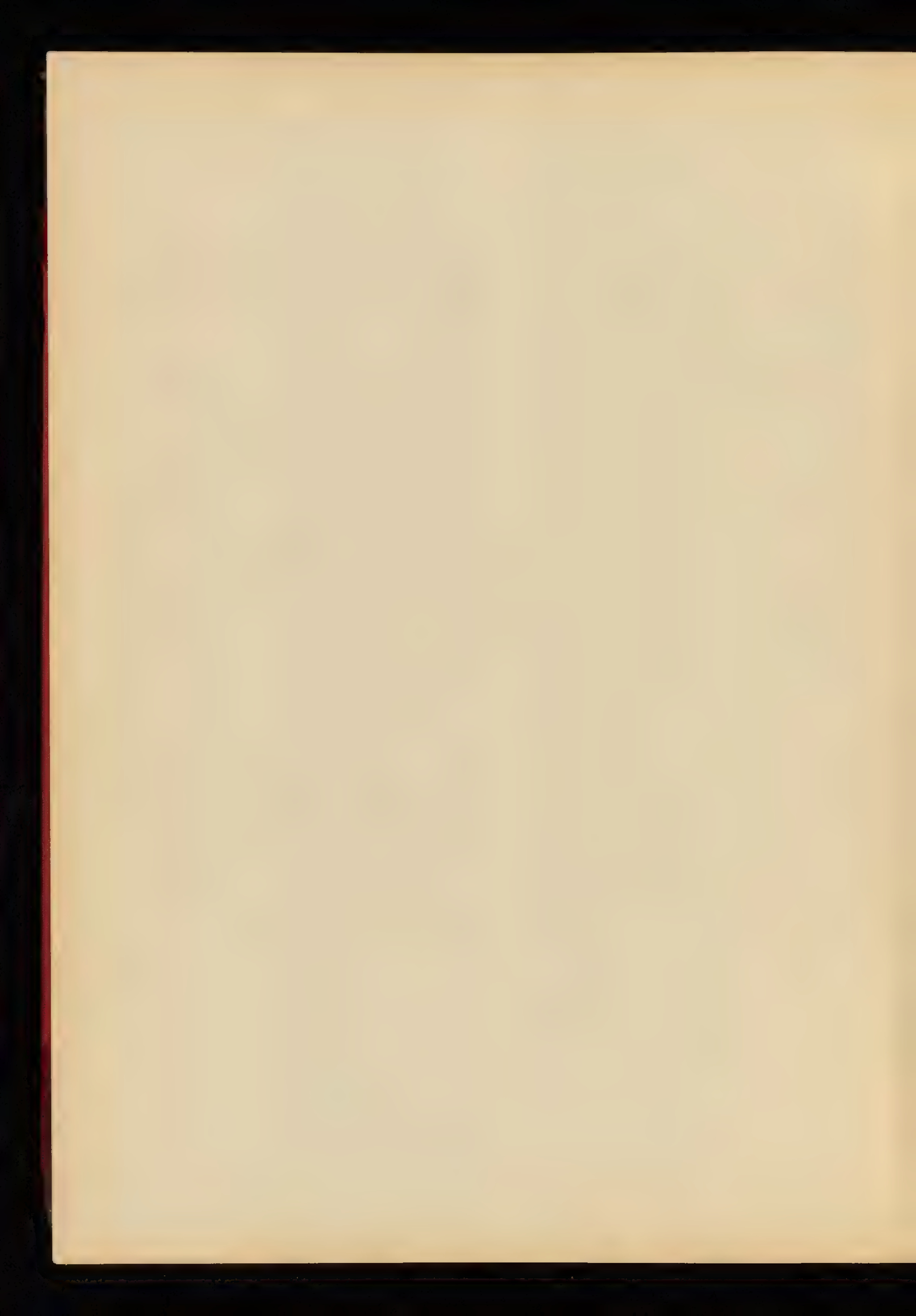


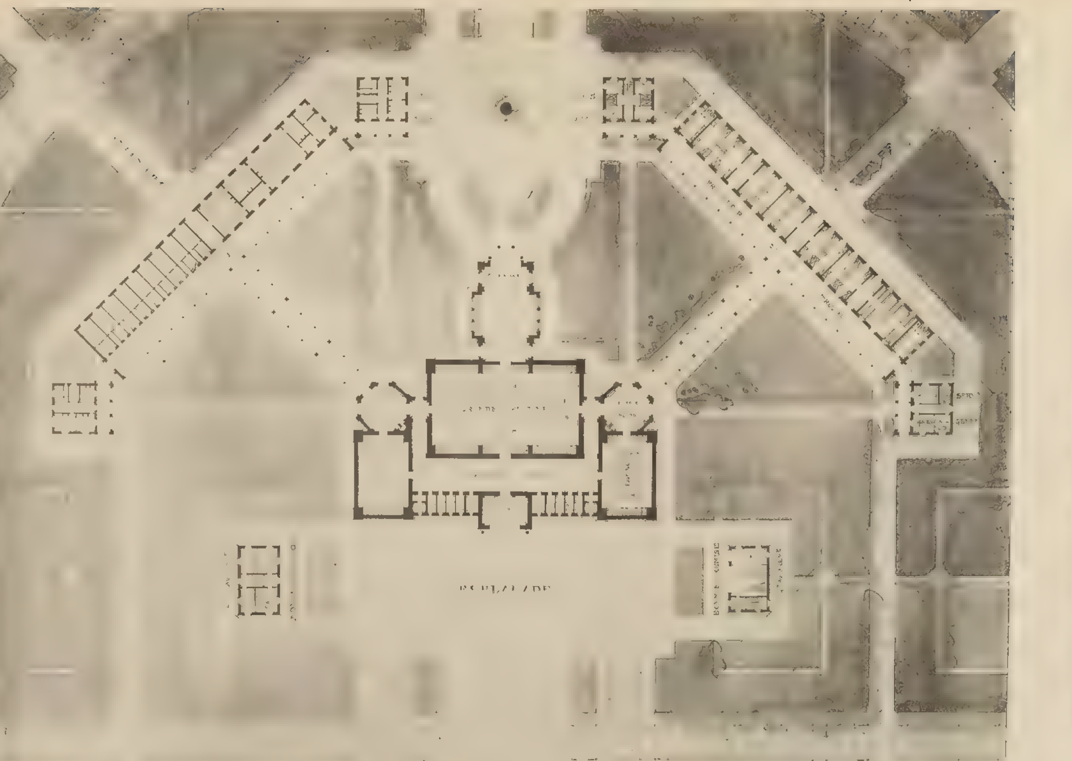


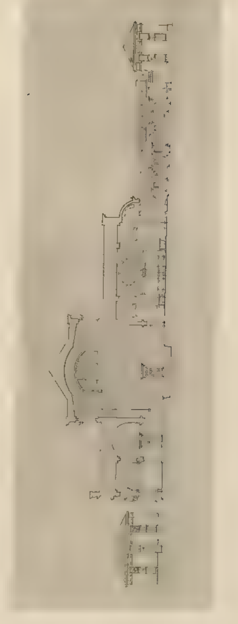
HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR 140, FAUBOURG St MARTIN, PARIS

UN ETABLISSEMENT THERMAL MILITAIRE - M. Daniel BEYLARD, élève de M. PAULIN





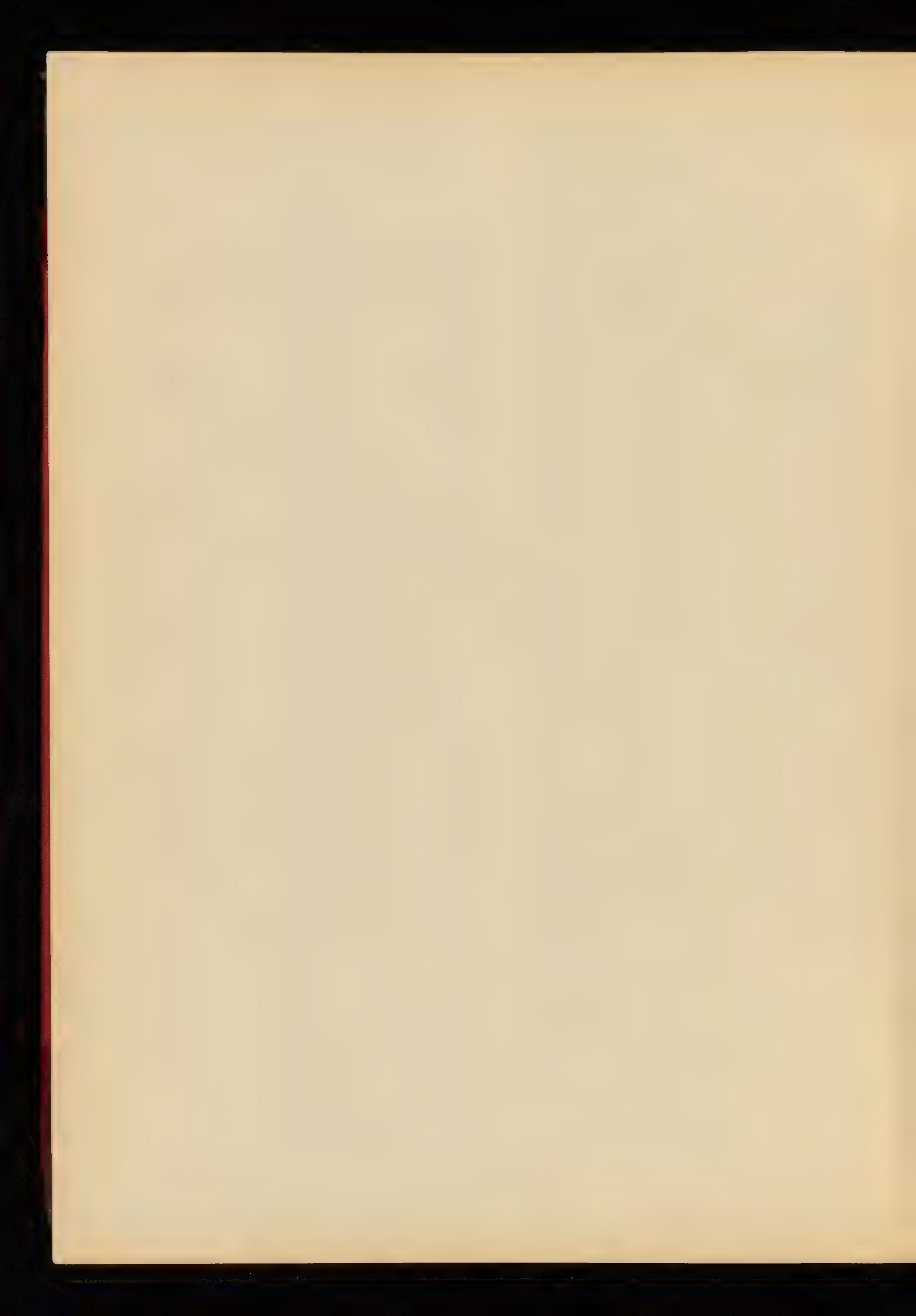




HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

UN ÉTABLISSEMENT THERMAL MILITAIRE - M. BOULFROY, élève de M. MOYAUX

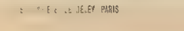
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN



OFFICIERS

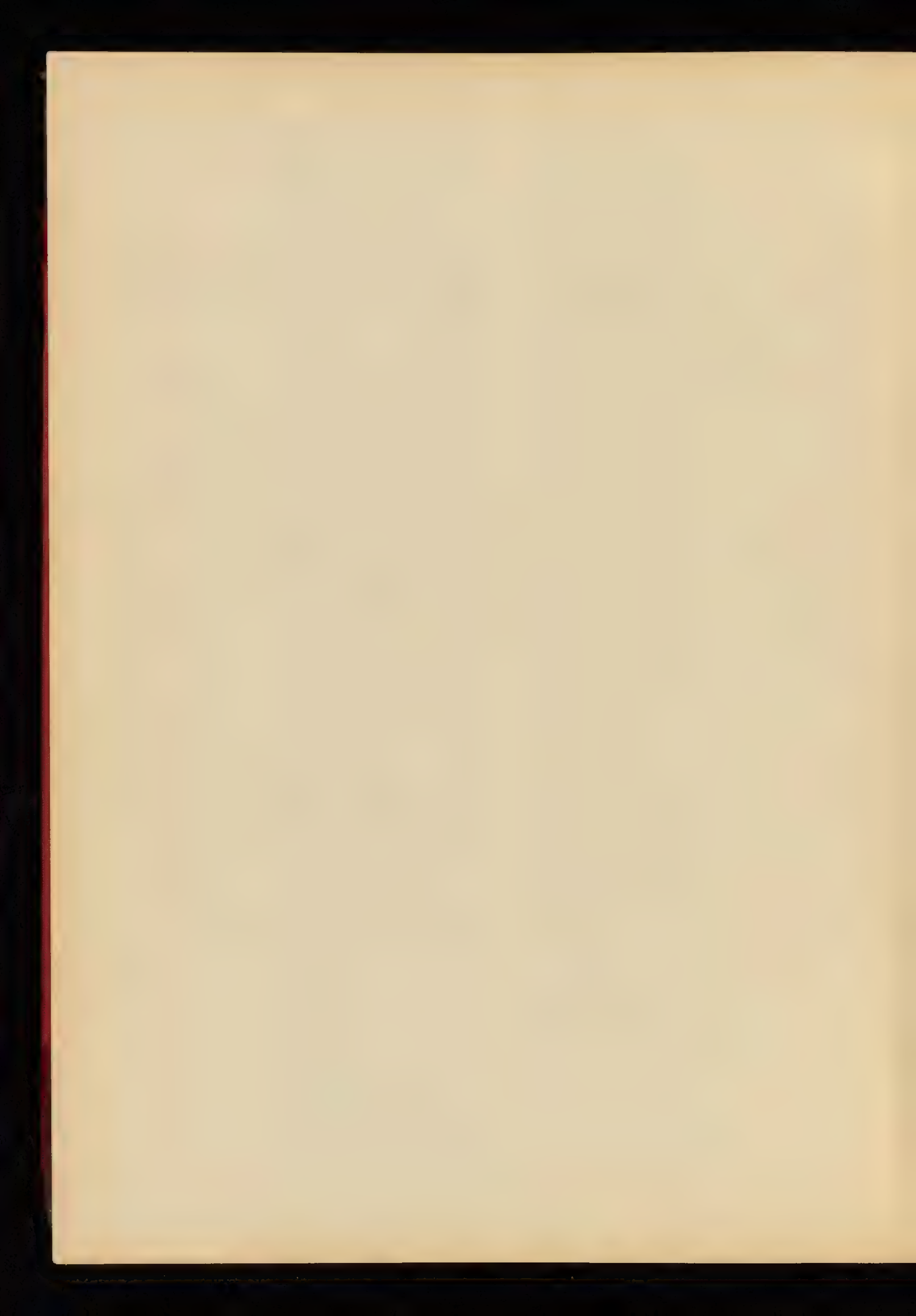
BAINS

SOLDATS



… DELEY PARIS

ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR 140, FAUBG …

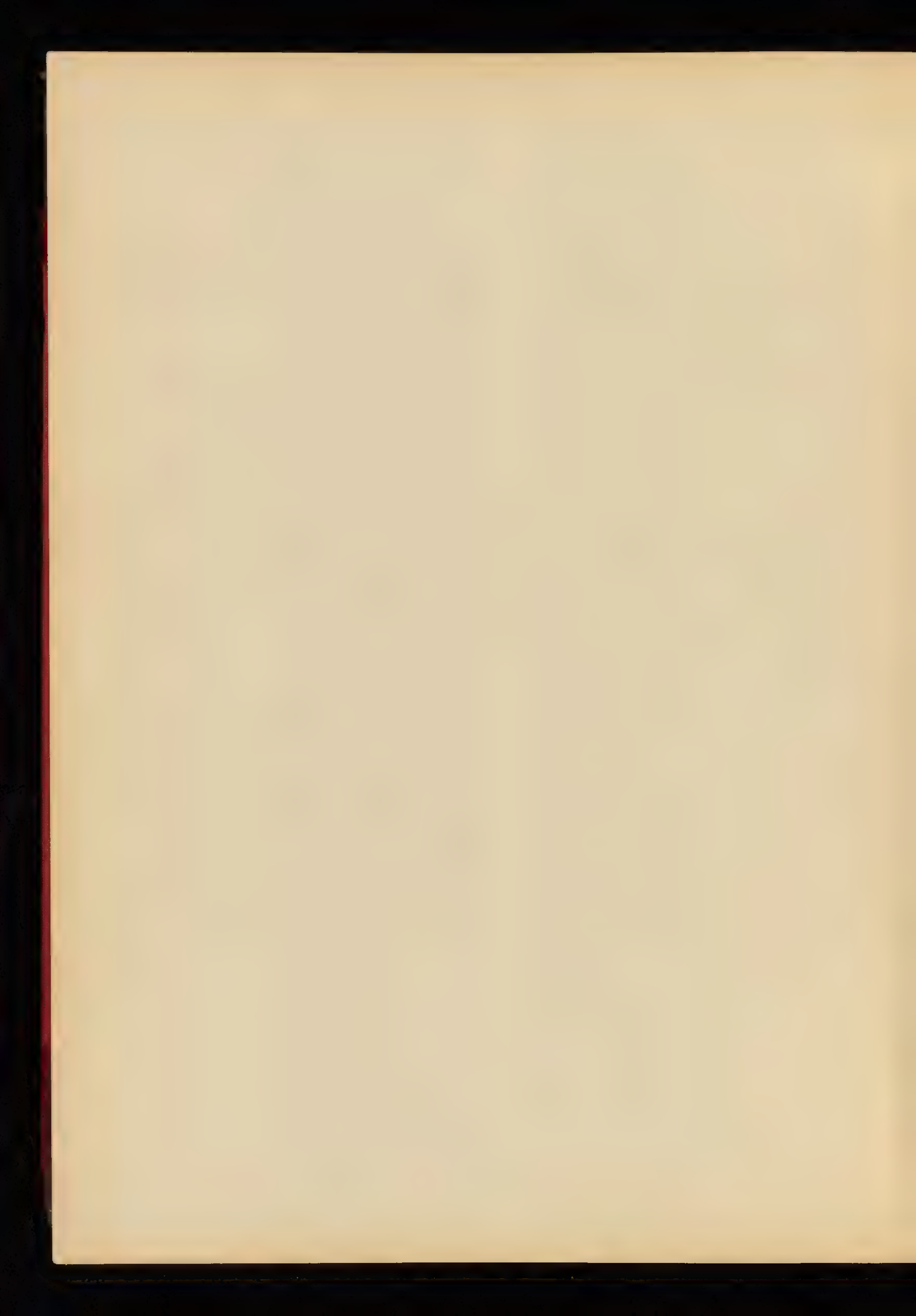

UN ÉTABLISSEMENT THERMAL MILITAIRE - M. DE BOSSET, élève de MM. SCELLIER DE GISORS & DEFRASSE

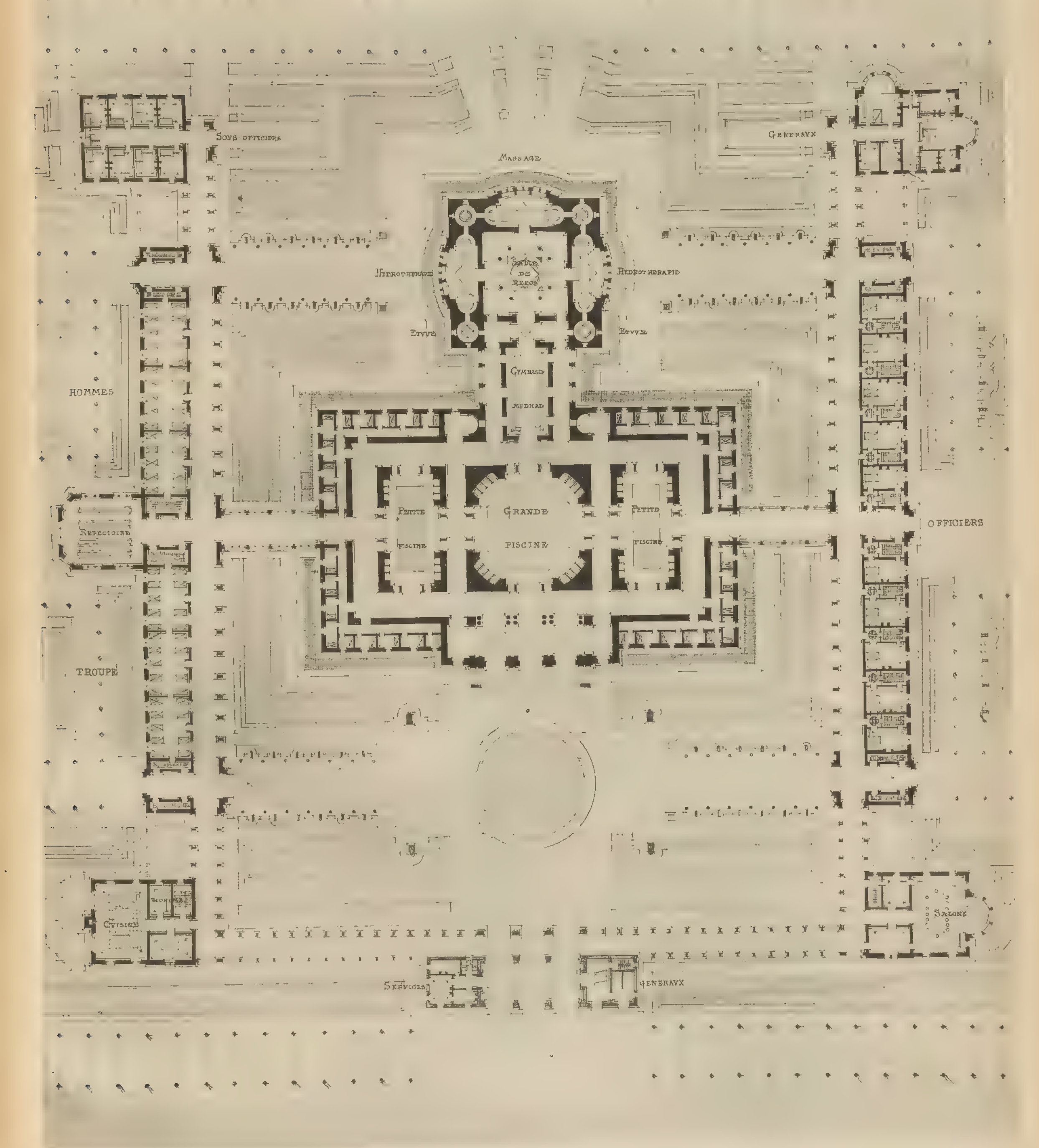


HÉLIOTYPE E. LE DELEY PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN PARIS

UN ÉTABLISSEMENT THERMAL MILITAIRE - M. NIKOLOUDIS, élève de M. PAULIN

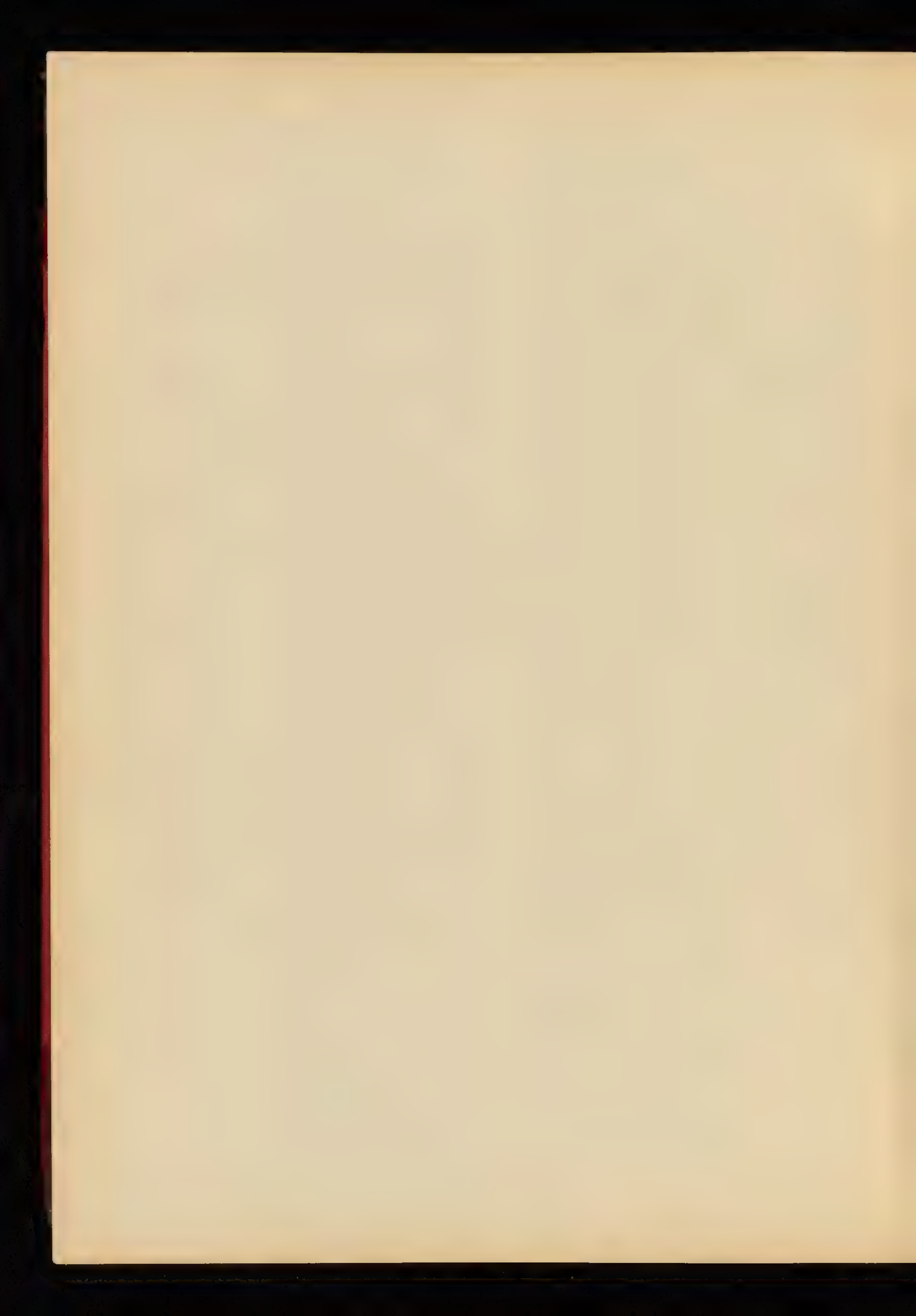





HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

UN ÉTABLISSEMENT THERMAL MILITAIRE - M. NIKOLOUDIS, élève de M. PAULIN

ARMAND GUERINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

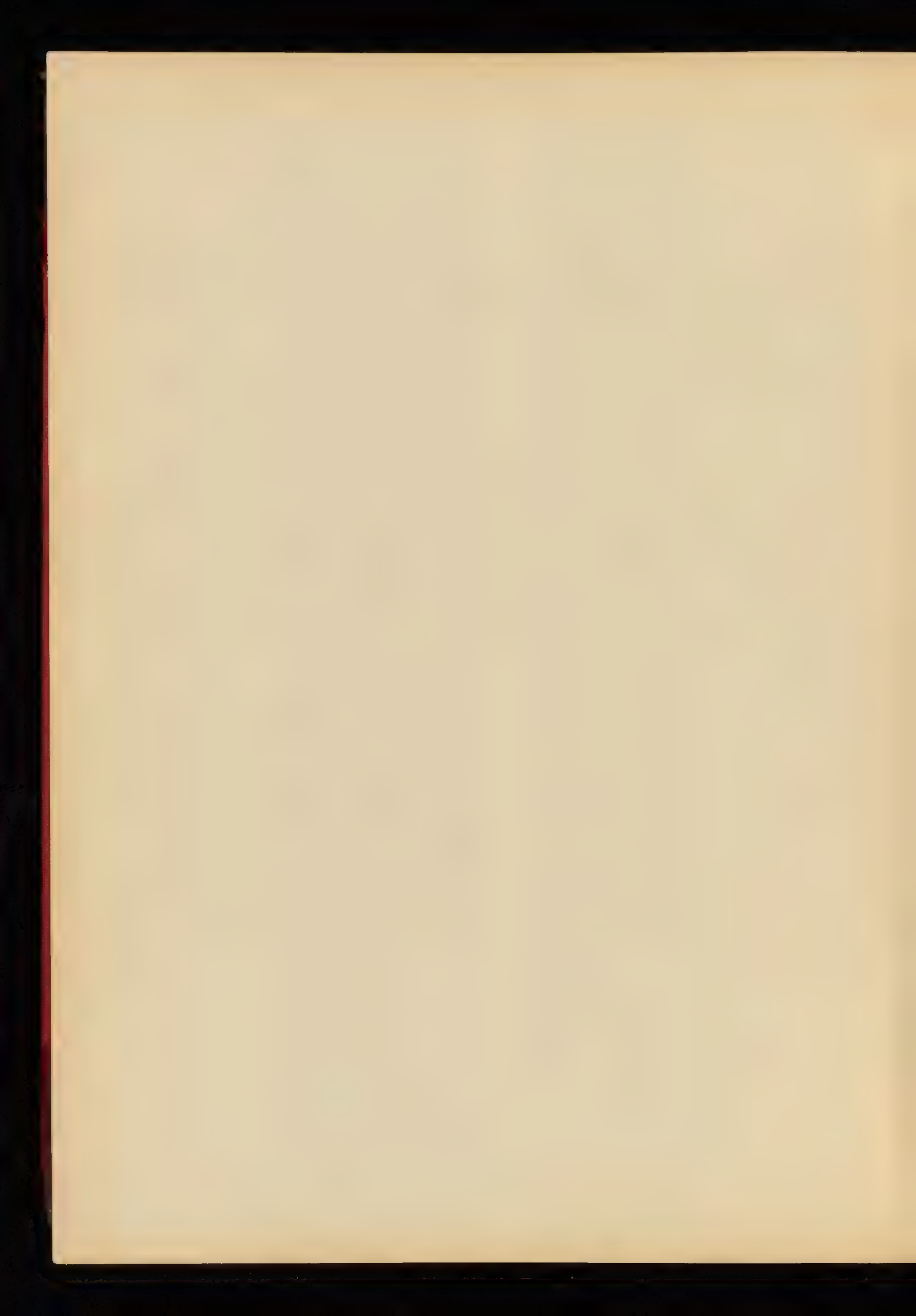


HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS



ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

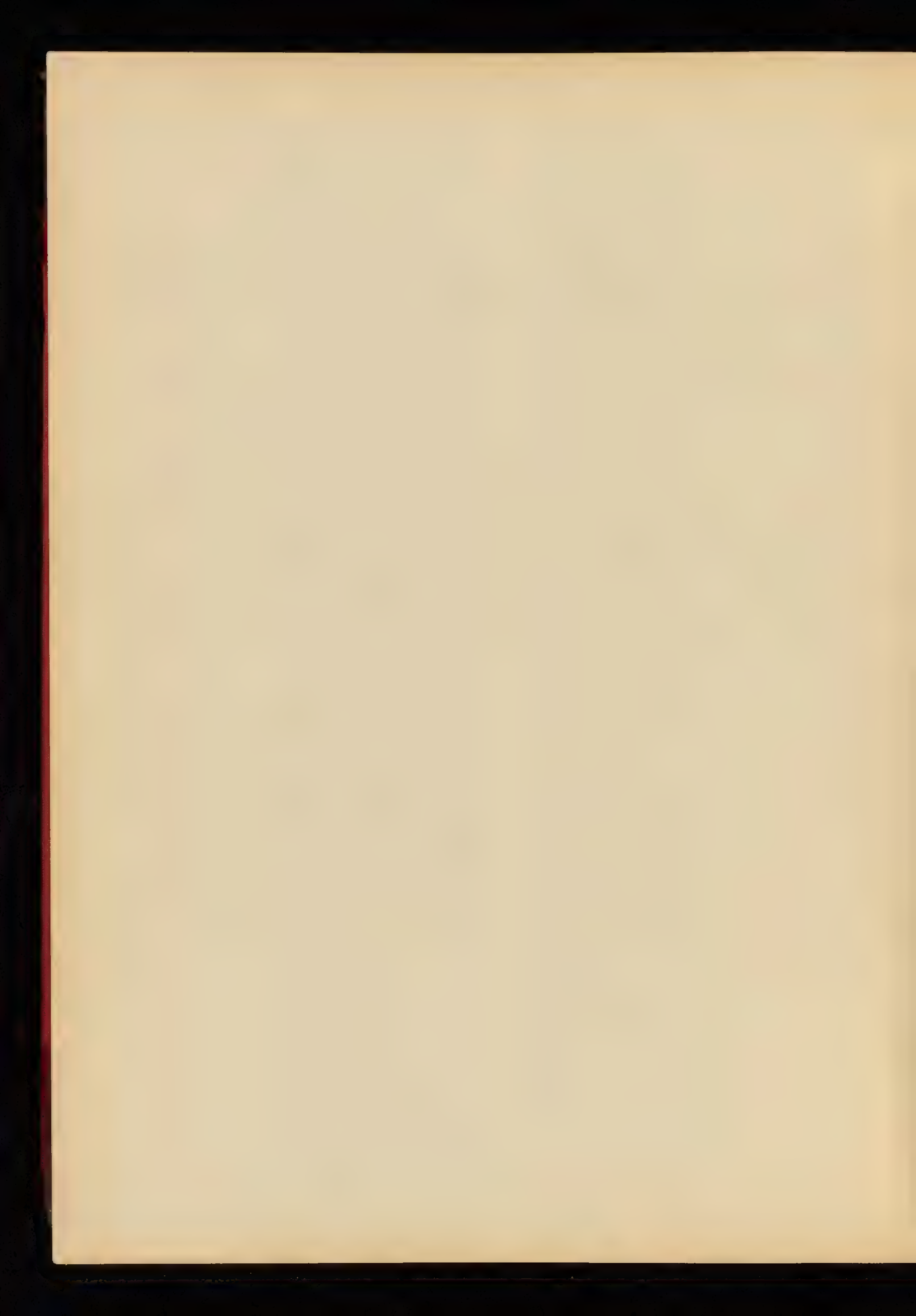
UN GRAND MAGASIN DANS UNE VILLE CAPITALE M. BOUCHET, élève de MM. SCELLIER DE GISORS & DEFRASSE



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

UN GRAND MAGASIN DANS UNE VILLE CAPITALE M. BOUCHET, élève de MM. SCELLIER DE GISORS & DEFRASSE

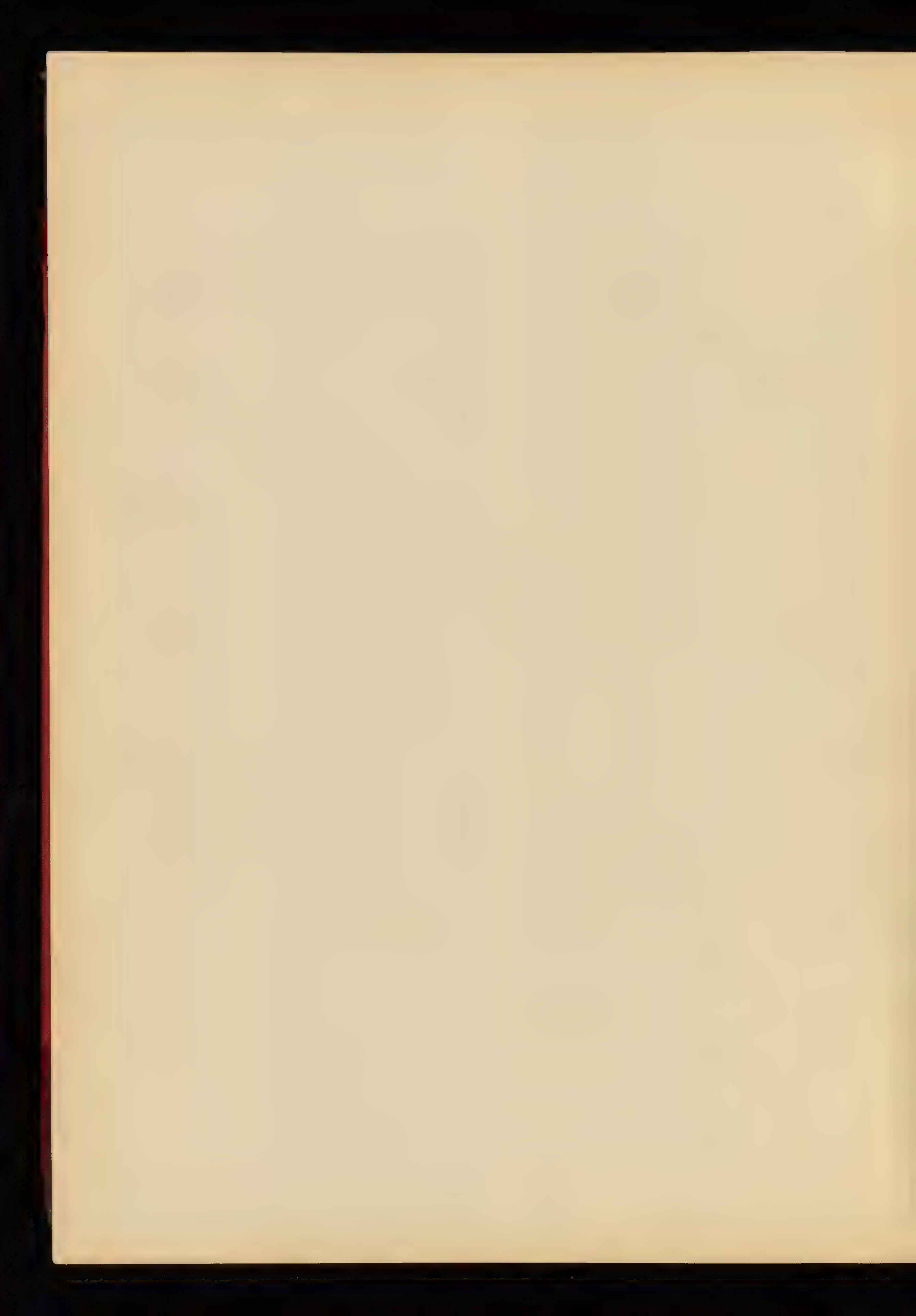


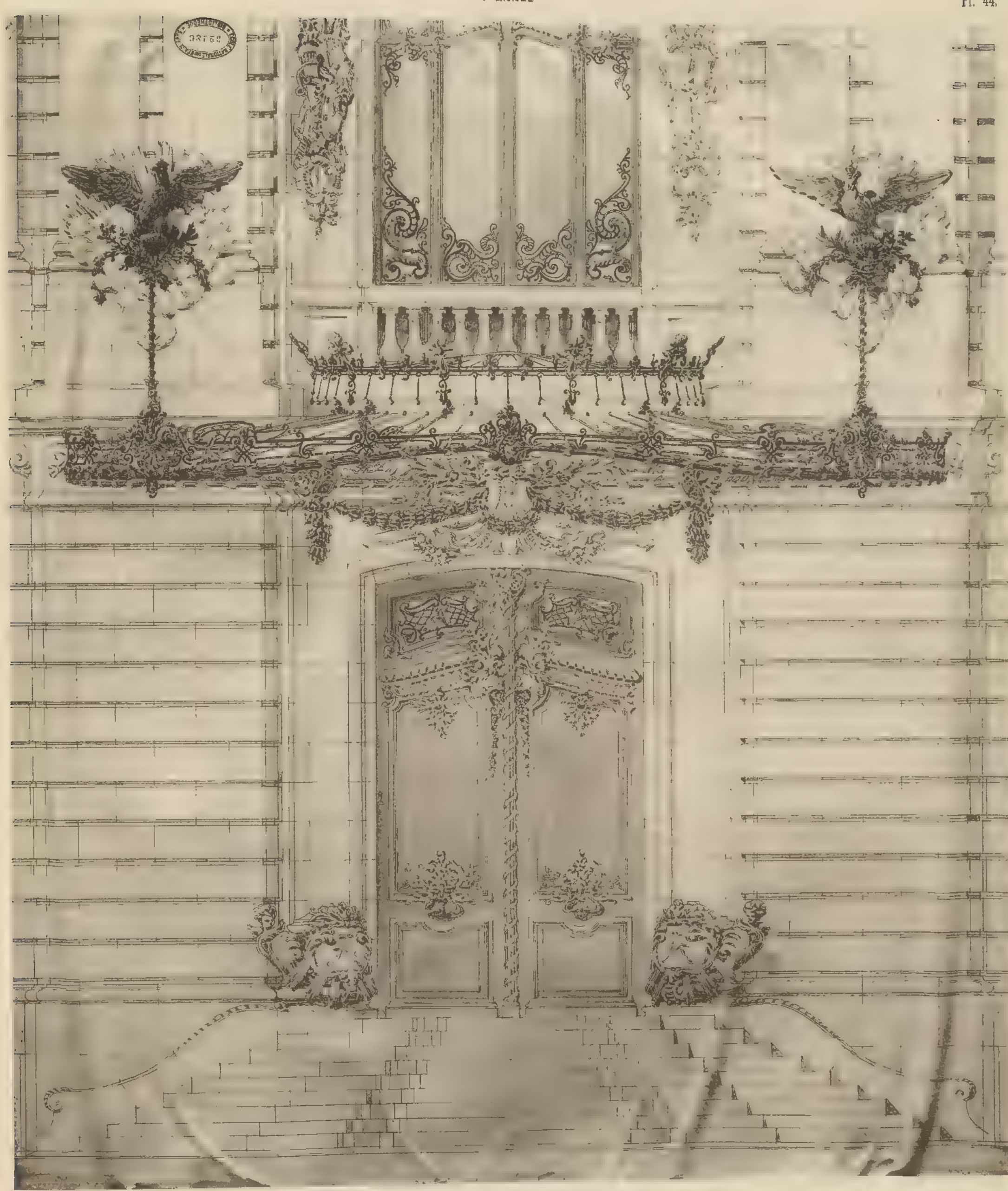


HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

UN GRAND MAGASIN DANS UNE VILLE CAPITALE M. BOUCHET, élève de MM. SCELLIER DE GISORS & DEFRASSE

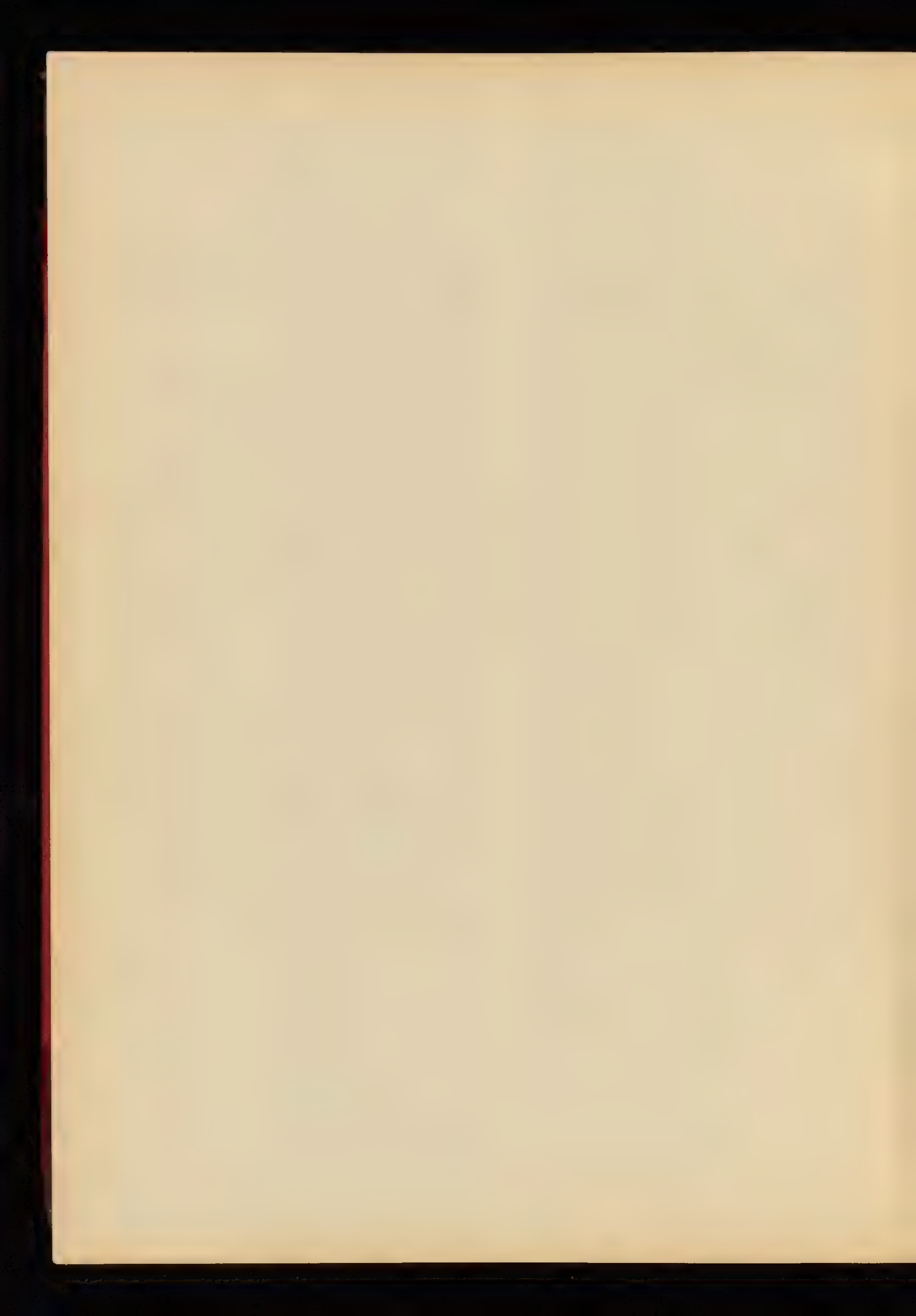


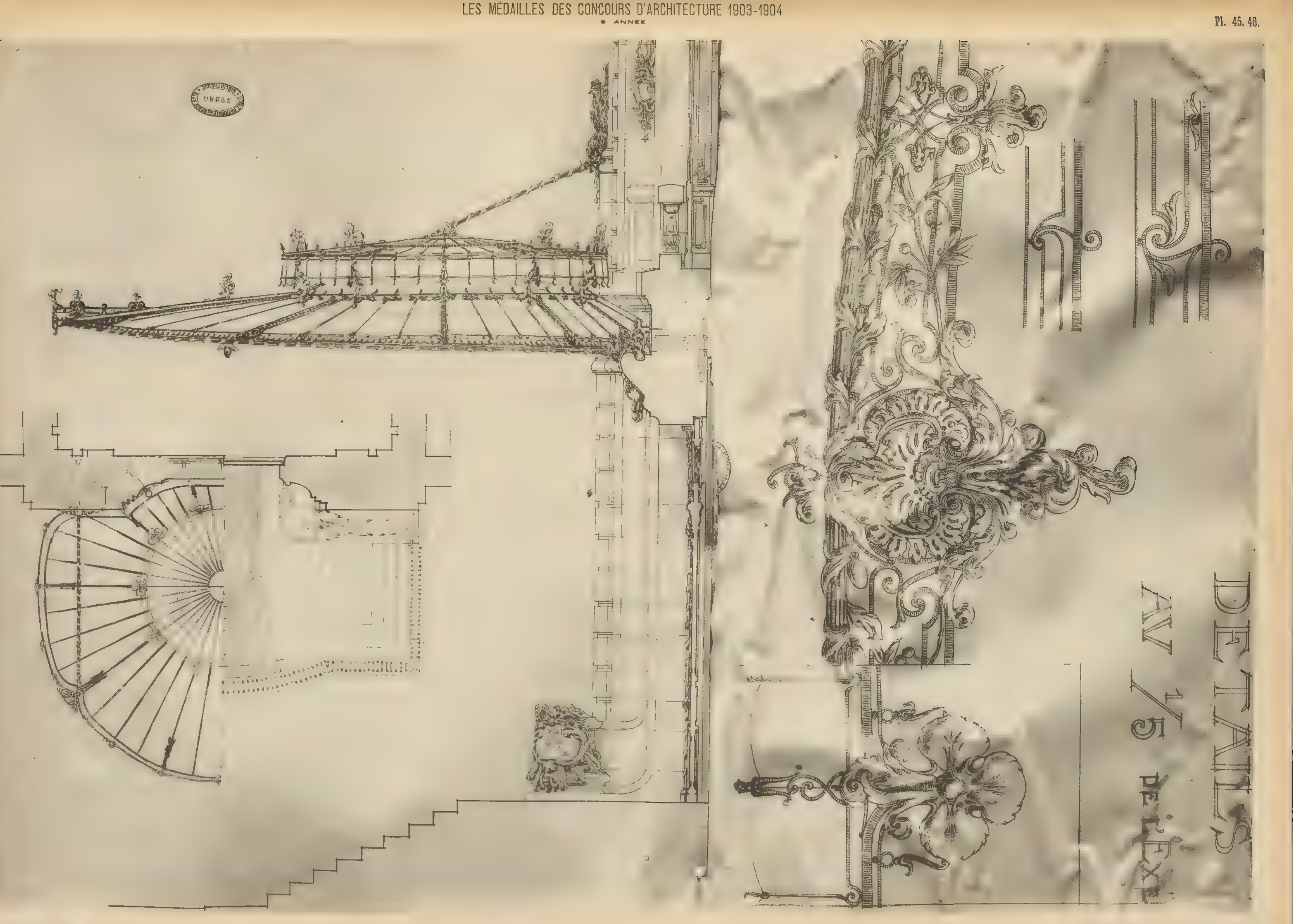


HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN PARIS

PRIX GODEBŒUF - UNE MARQUISE VITRÉE M. BOUTIN, élève de M. REDON

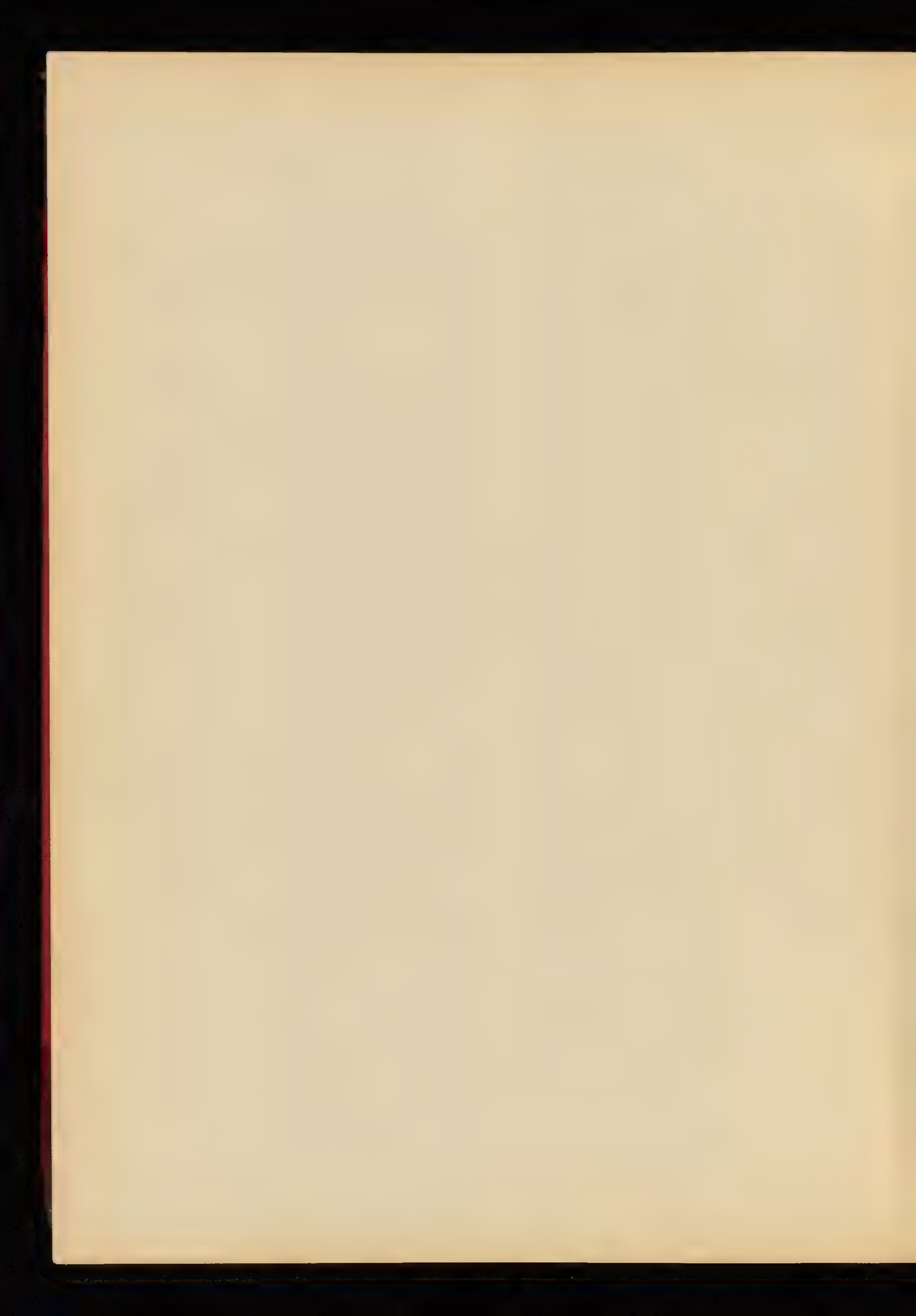





HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

PRIX GODEBŒUF - UNE MARQUISE VITRÉE M. BOUTIN, élève de M. REDON

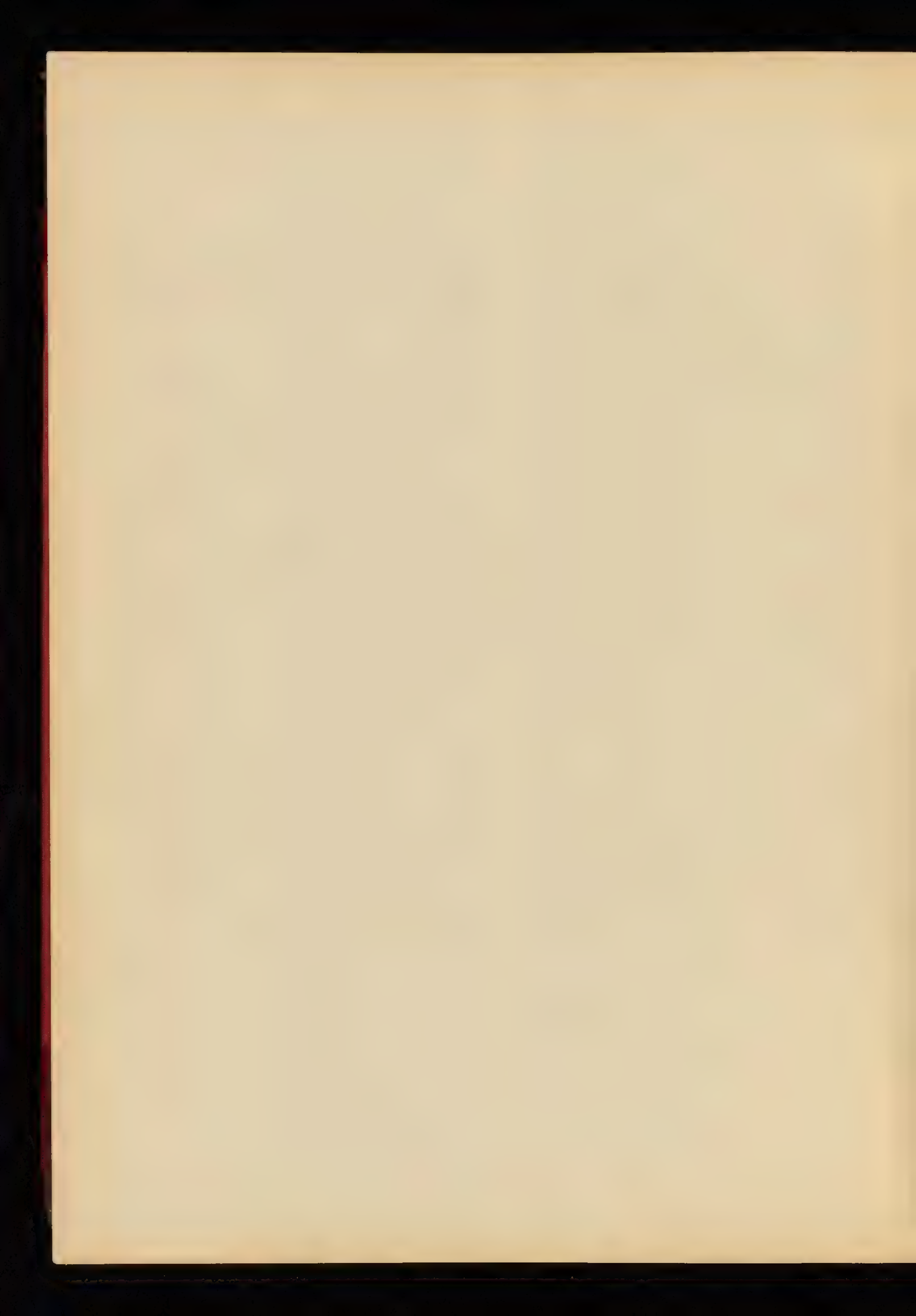


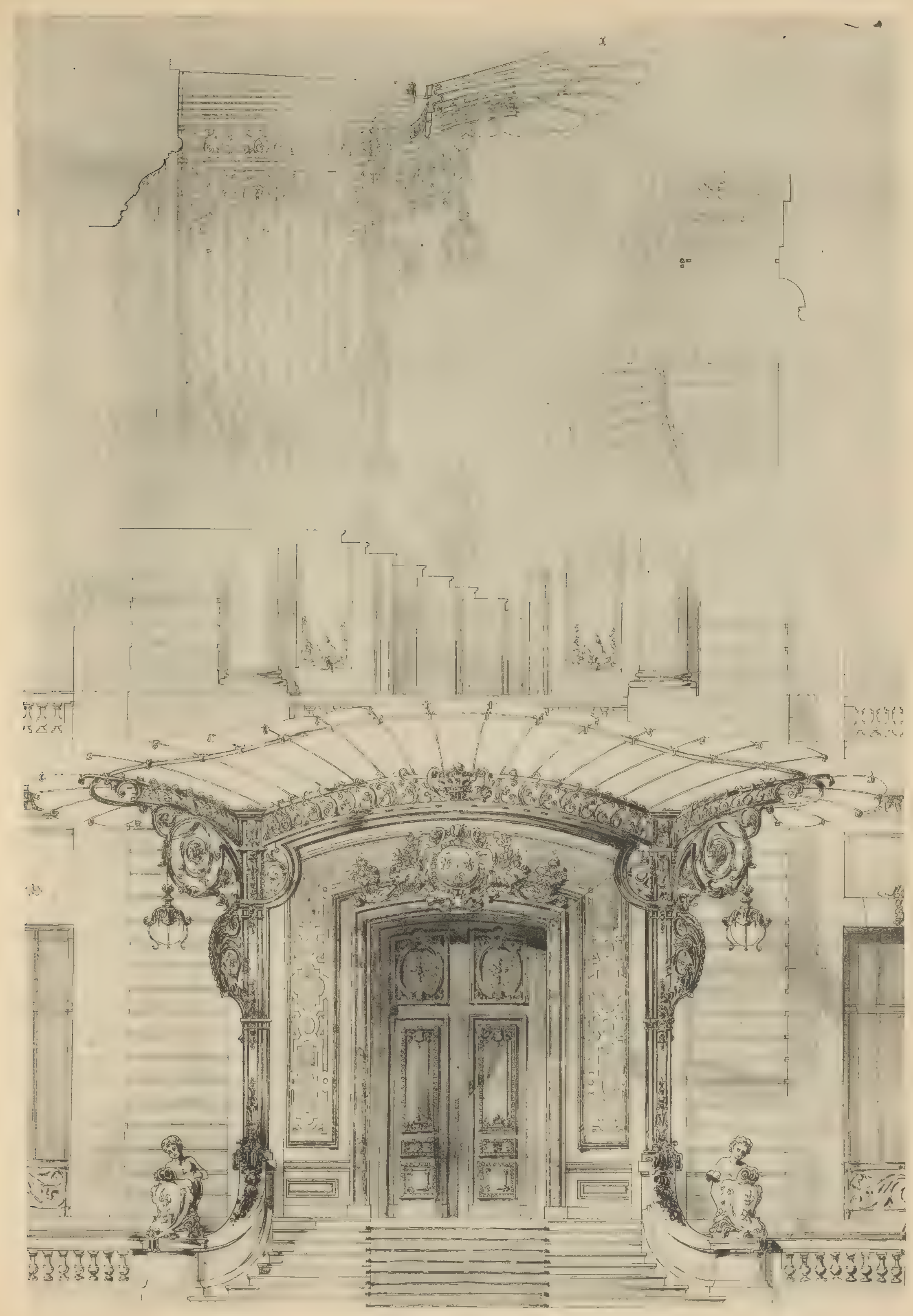


HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBG. ST MARTIN, PARIS

CONCOURS GODEBŒUF: UNE MARQUISE VITRÉE M. Camille LEFÈVRE, élève de M. LALOUX

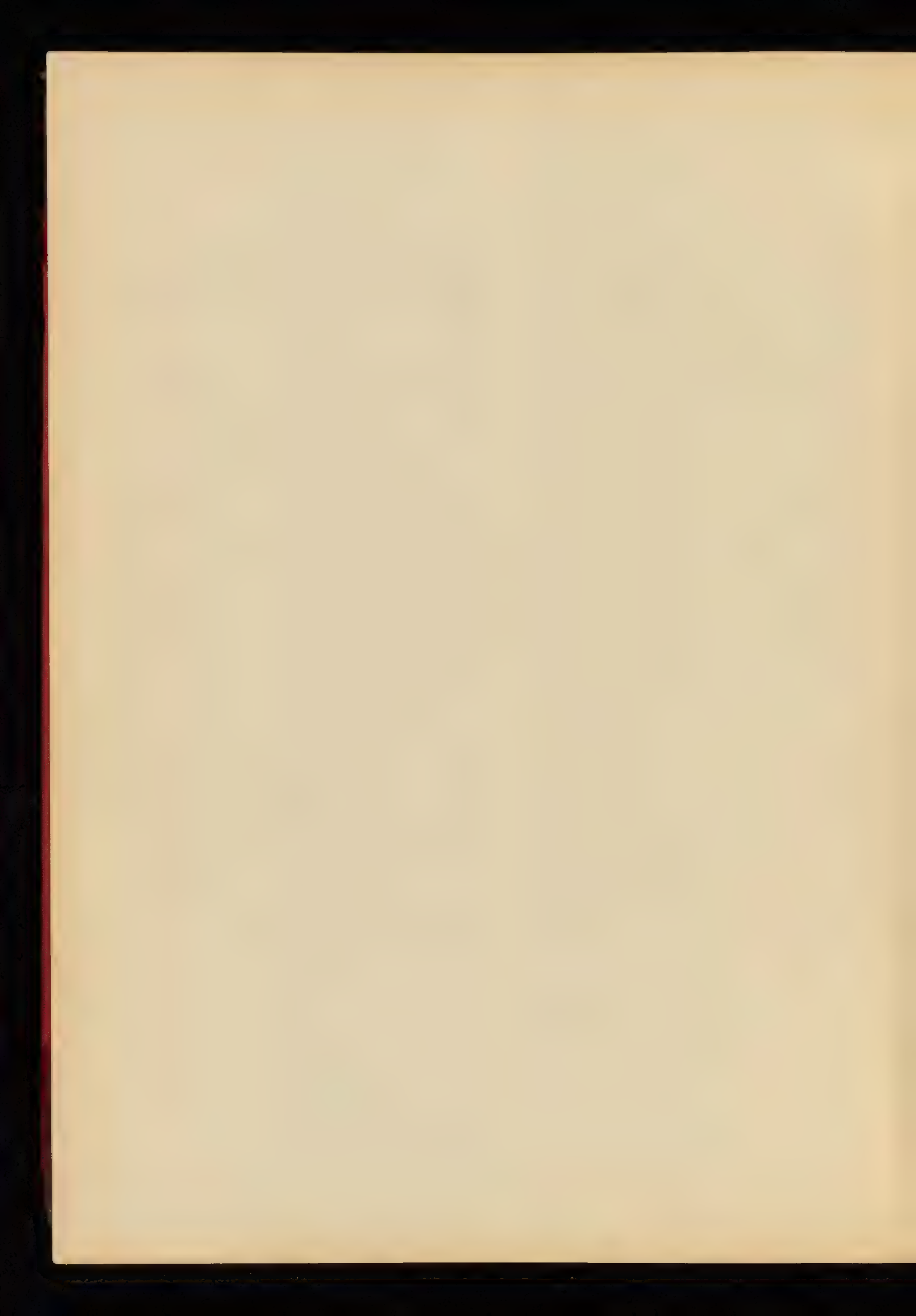


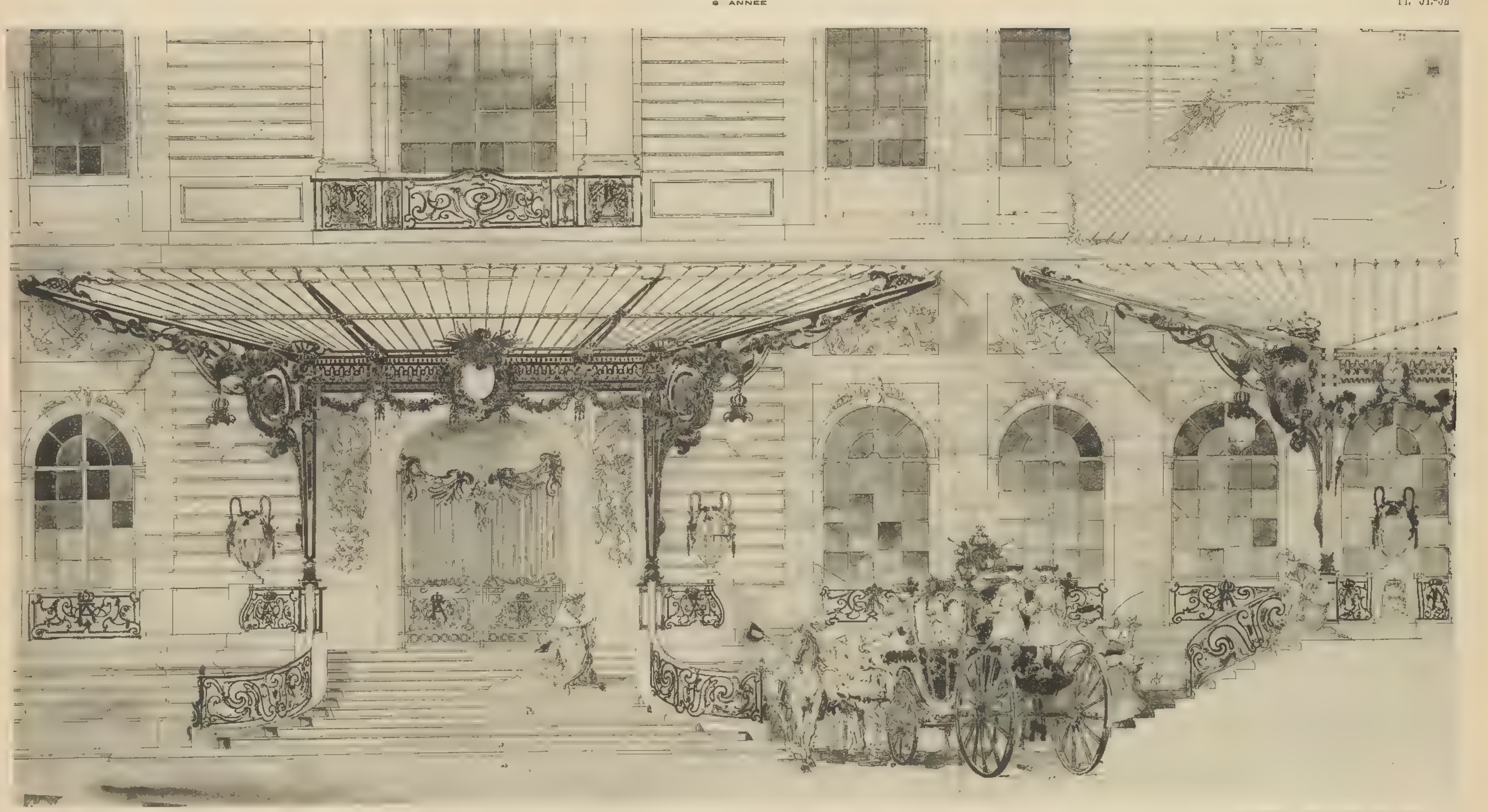


Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur 140 Faubourg Saint Martin Paris

CONCOURS GODEBŒUF: UNE MARQUISE VITREE M. AUBEY, élève de MM. SCELLIER DE GISORS & DEFRASSE

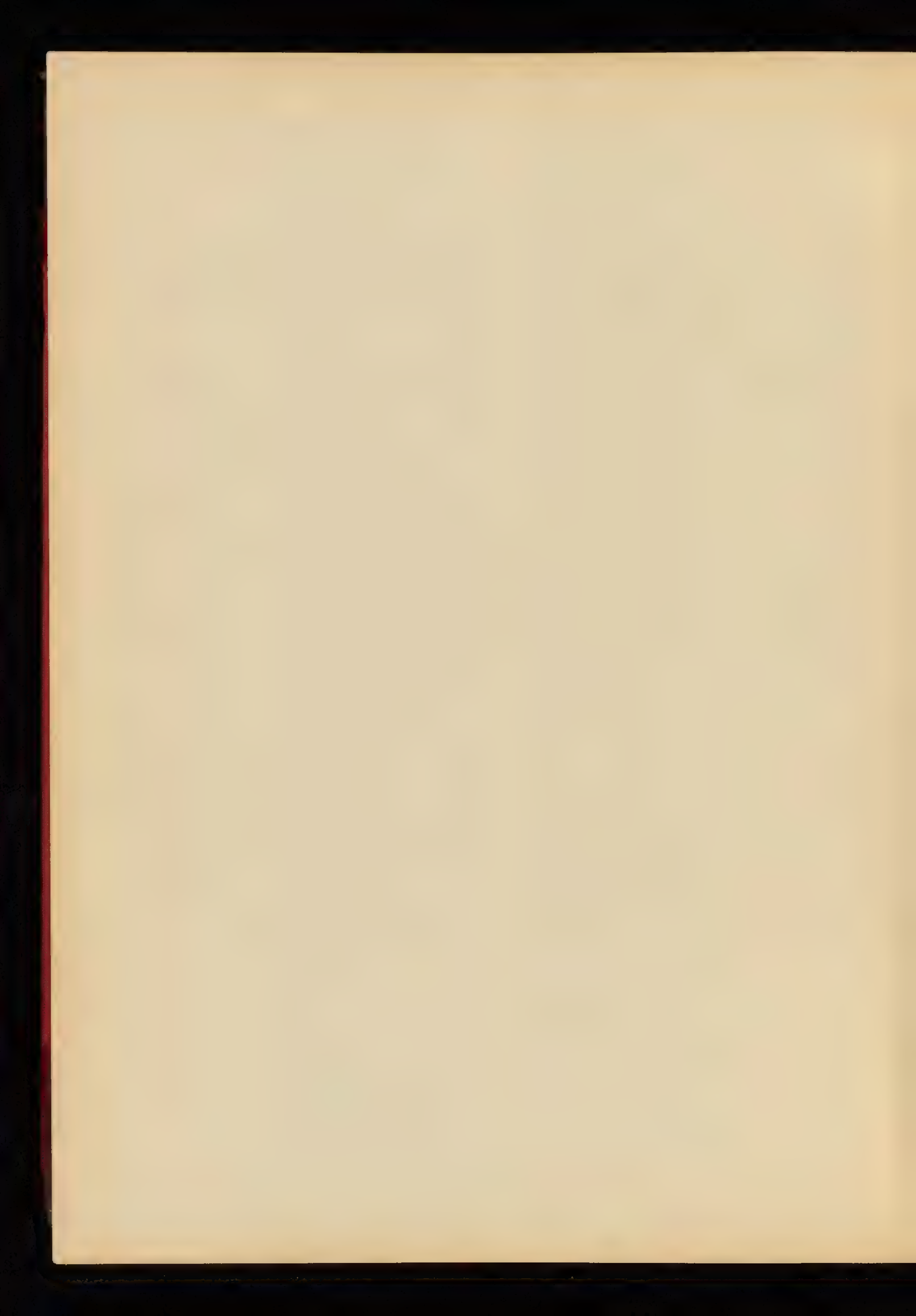


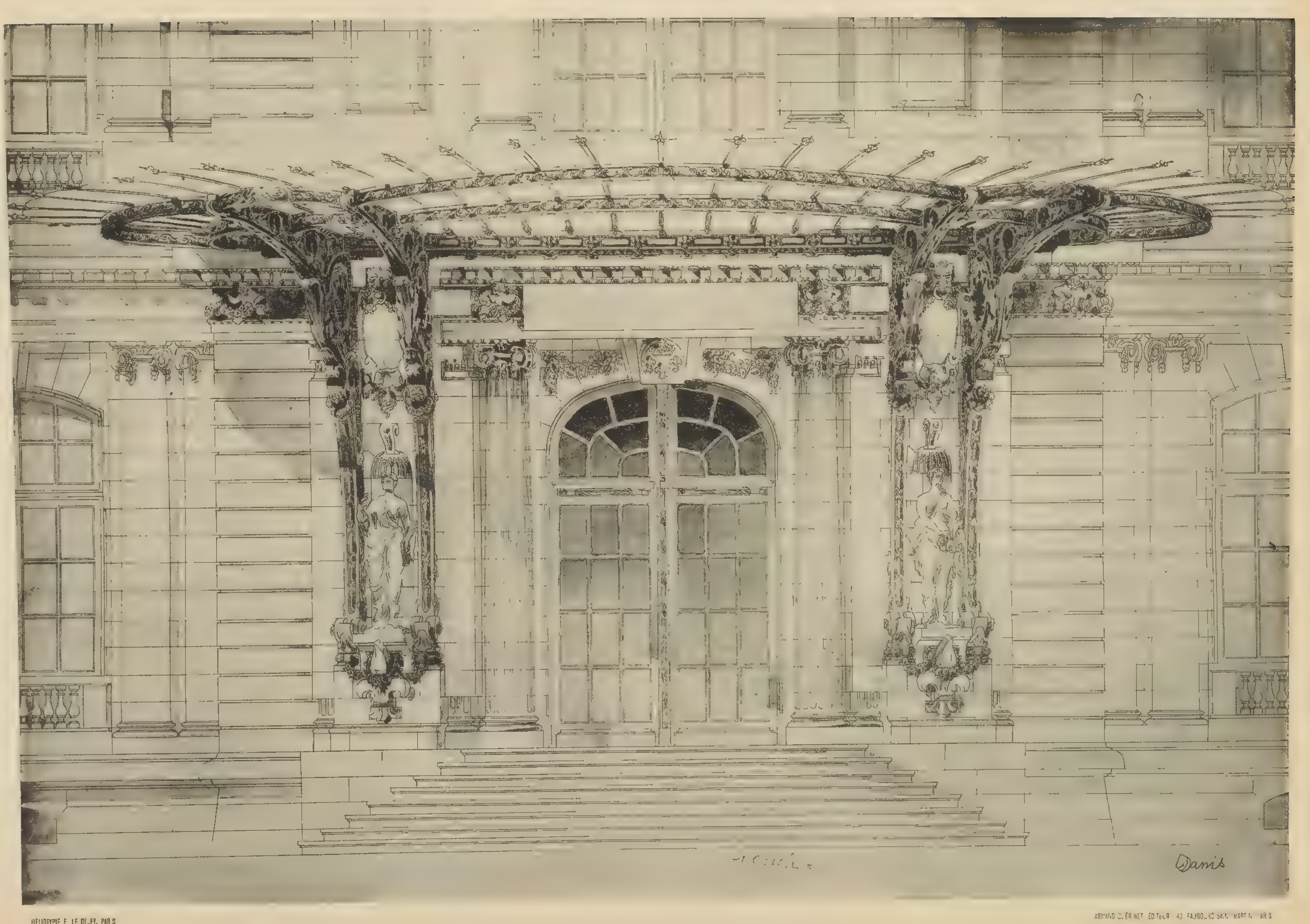


HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR 140 FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

CONCOURS GODEBŒUF: UNE MARQUISE VITRÉE M. JANIN, élève de M. LALOUX

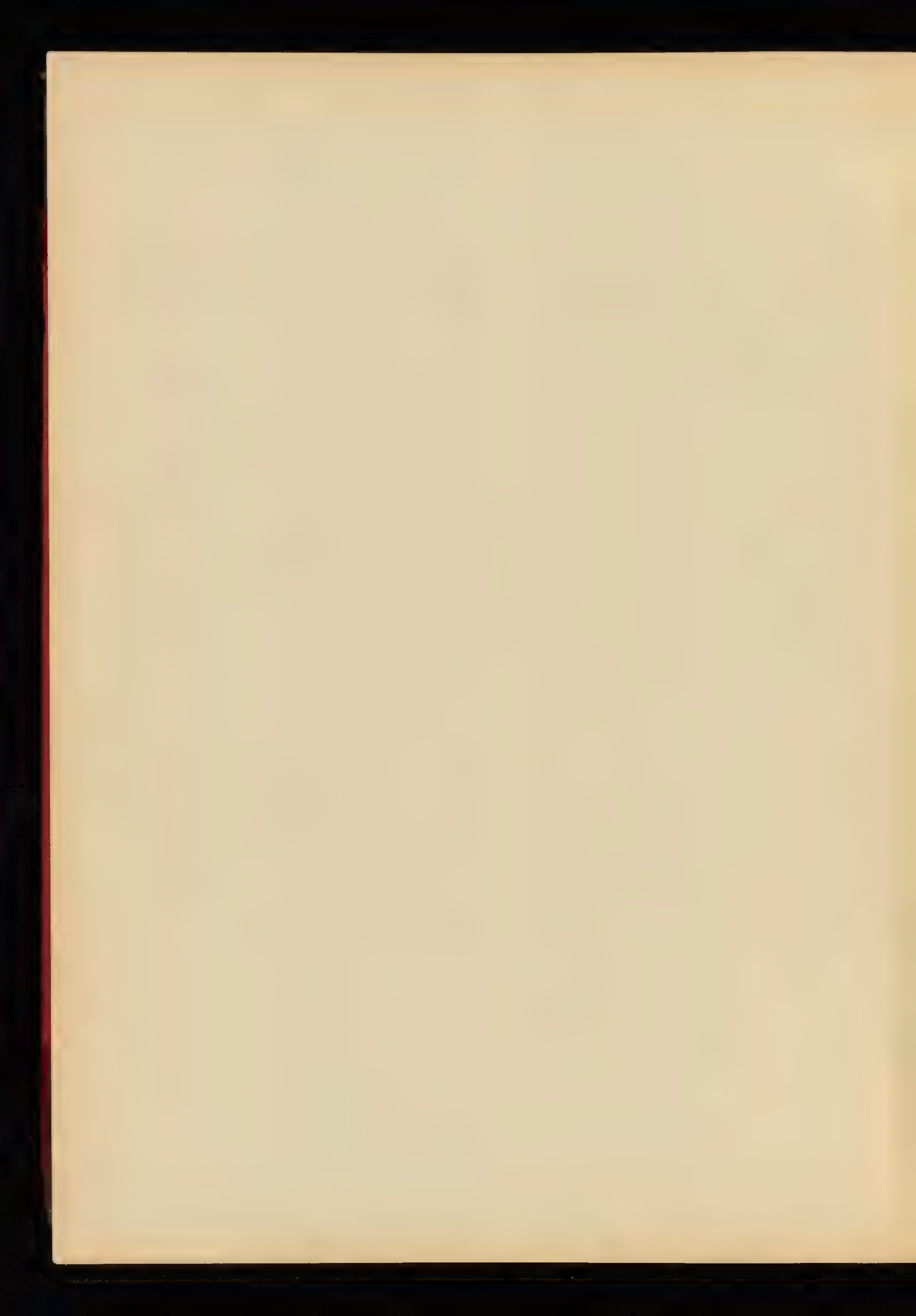


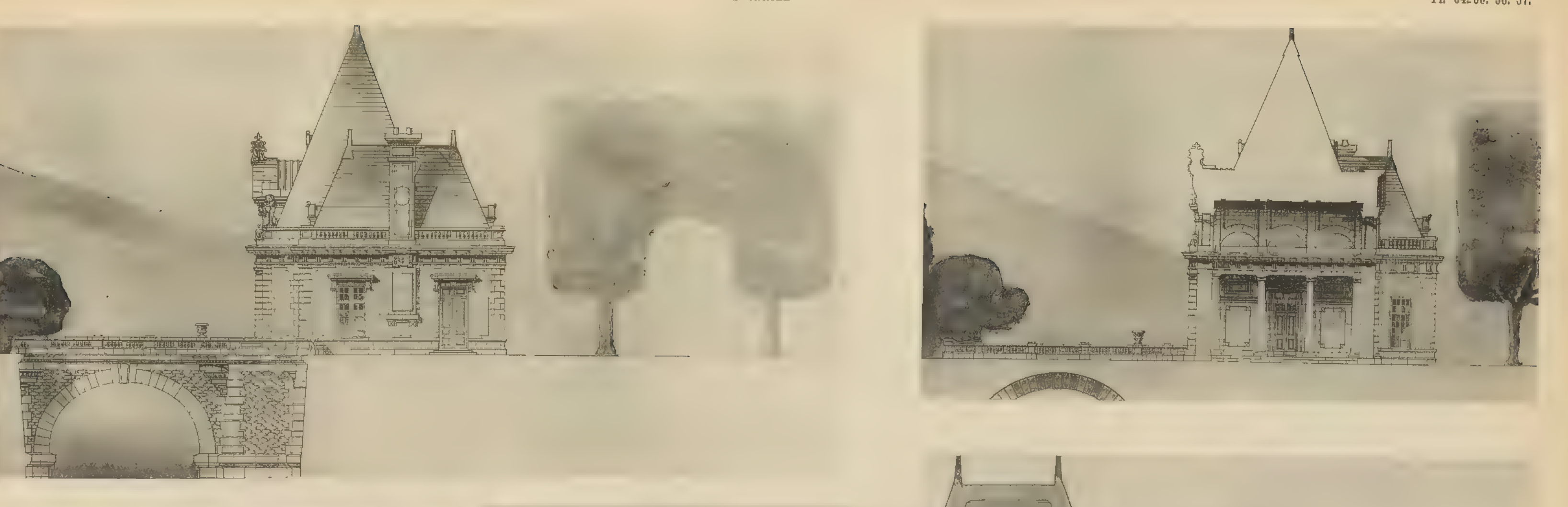


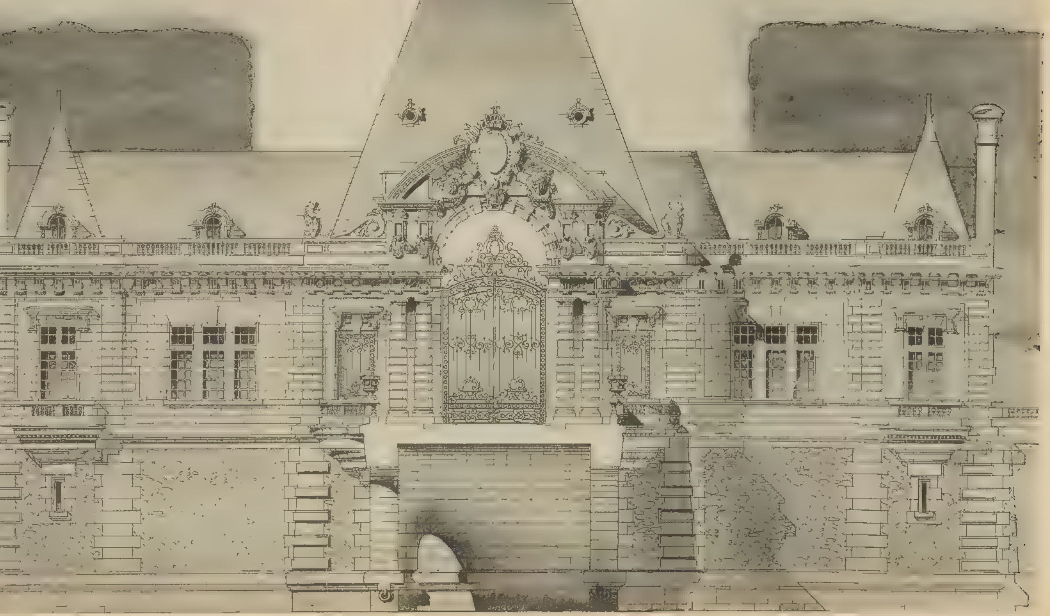

HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

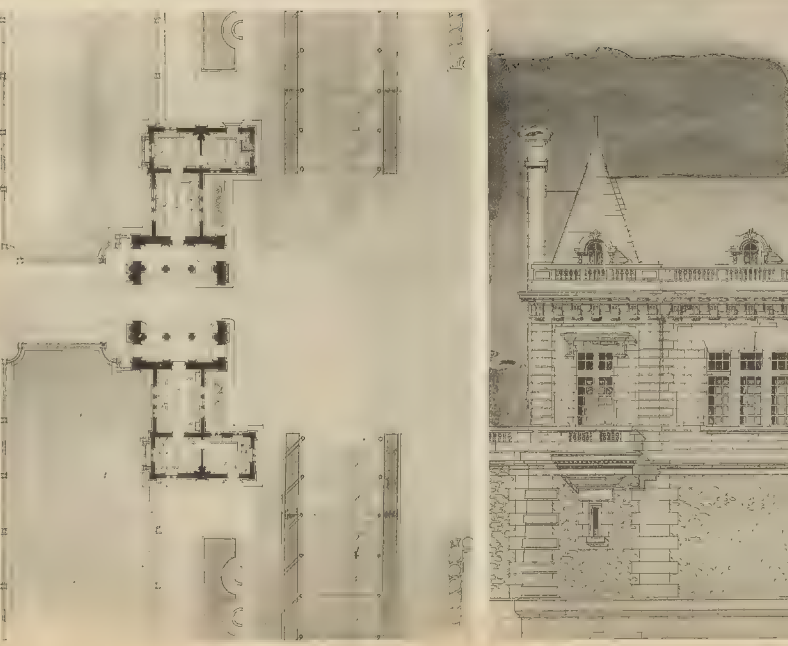
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

M. DANIS, élève de M. DEGLANE CONCOURS GODEBŒUF: UNE MARQUISE VITRÉE





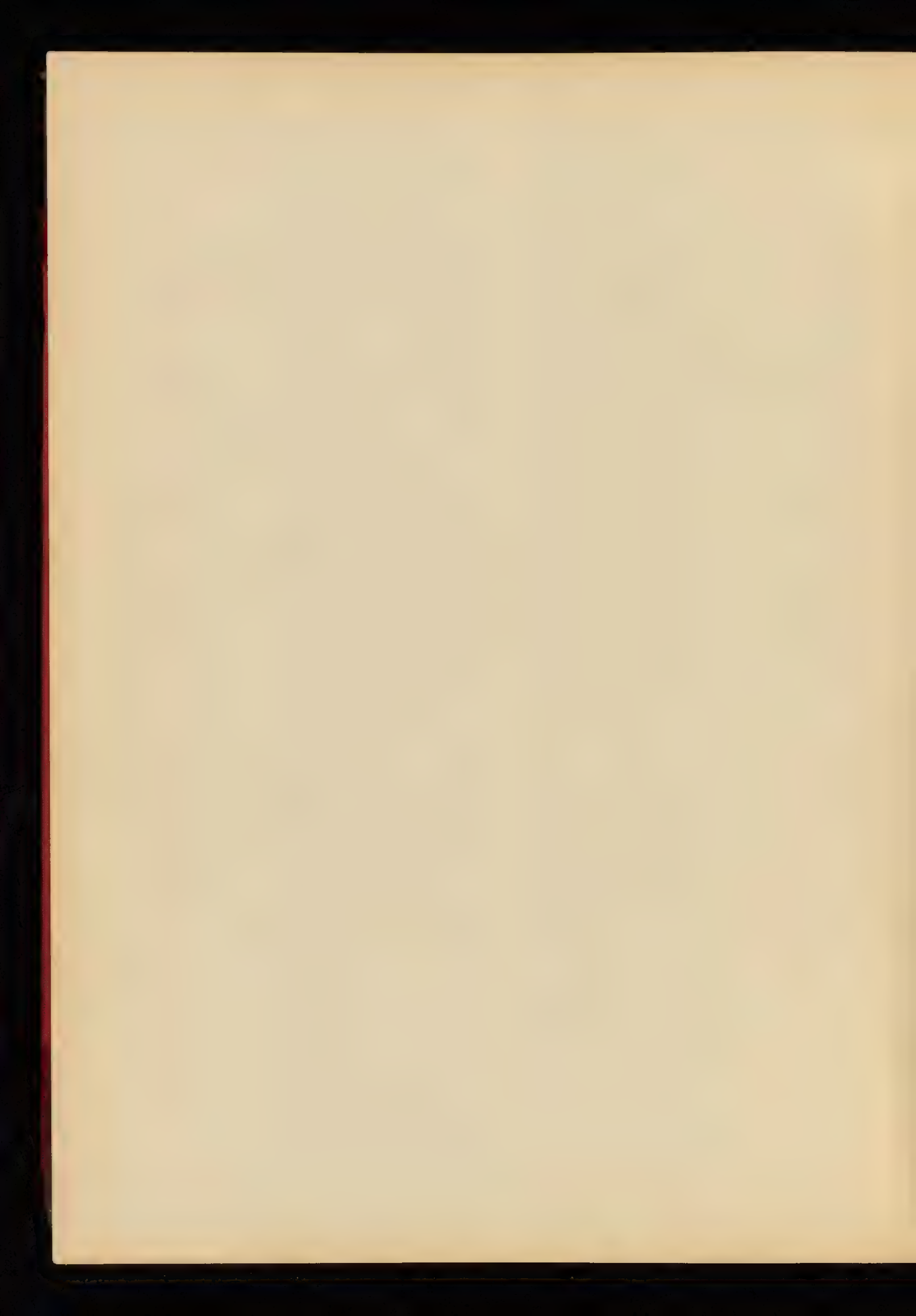


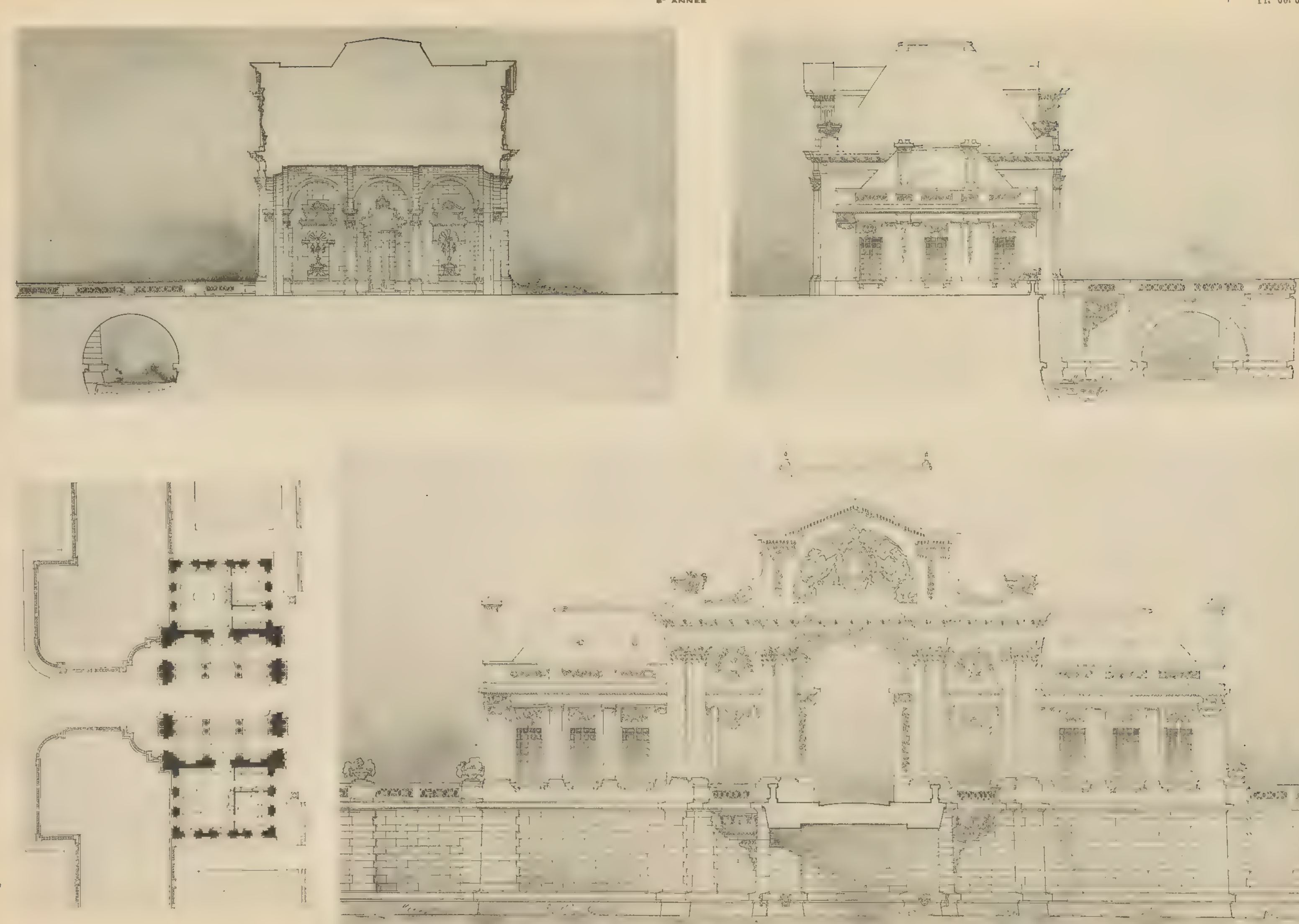


HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR 140, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

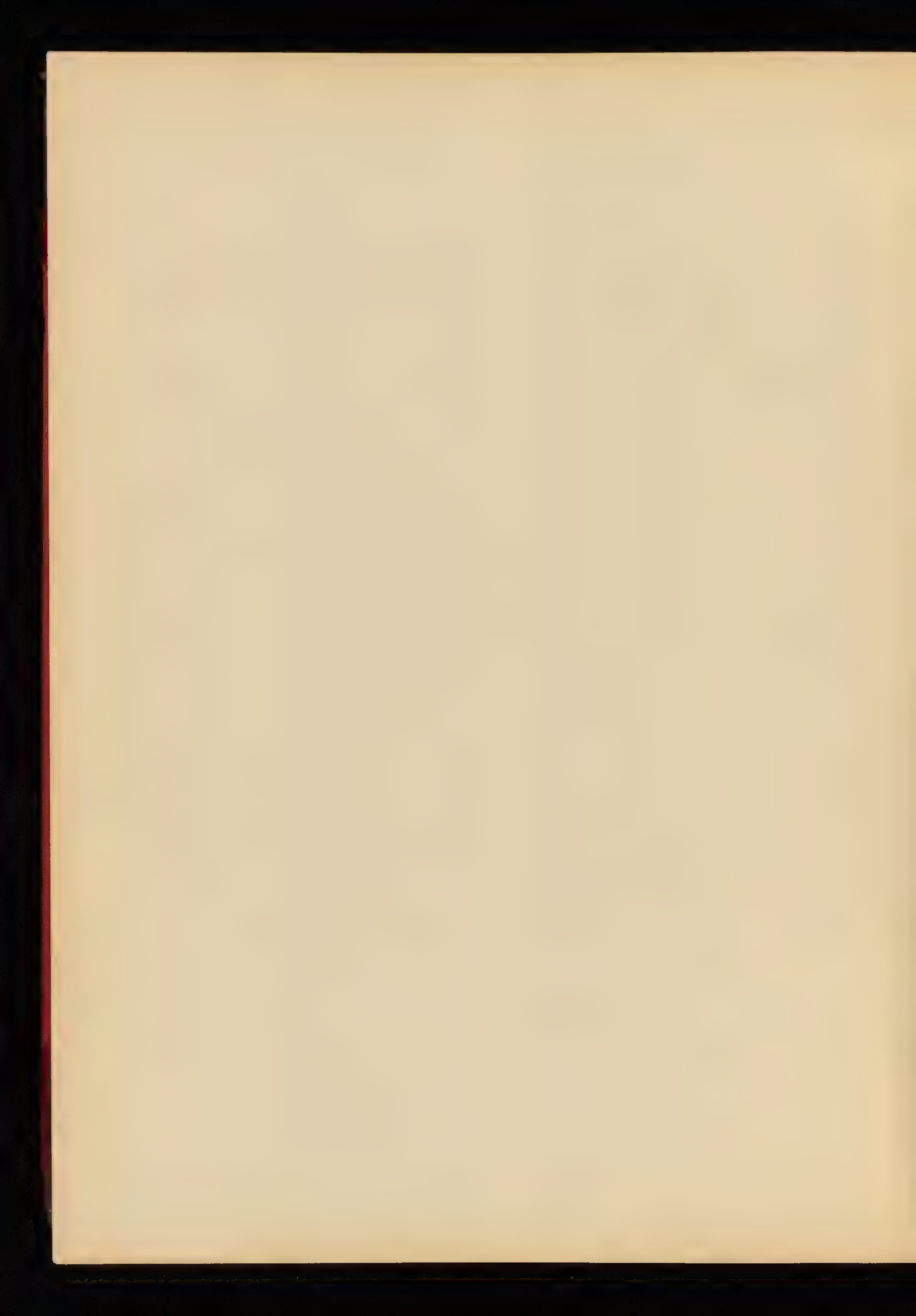
L'ENTRÉE D'UN CHATEAU - M. THOMAS élève de M. CHAUSSEMICHE

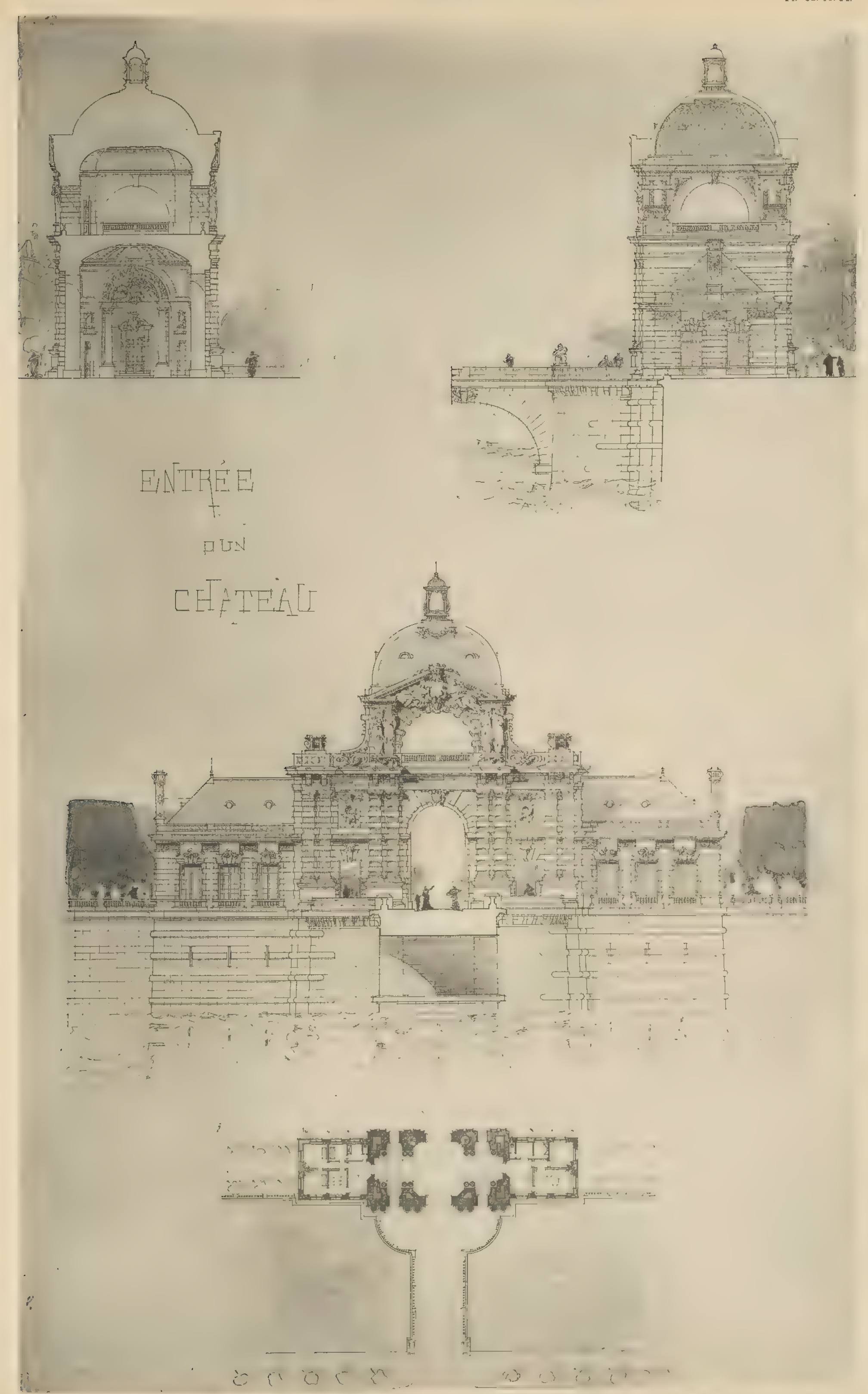




HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

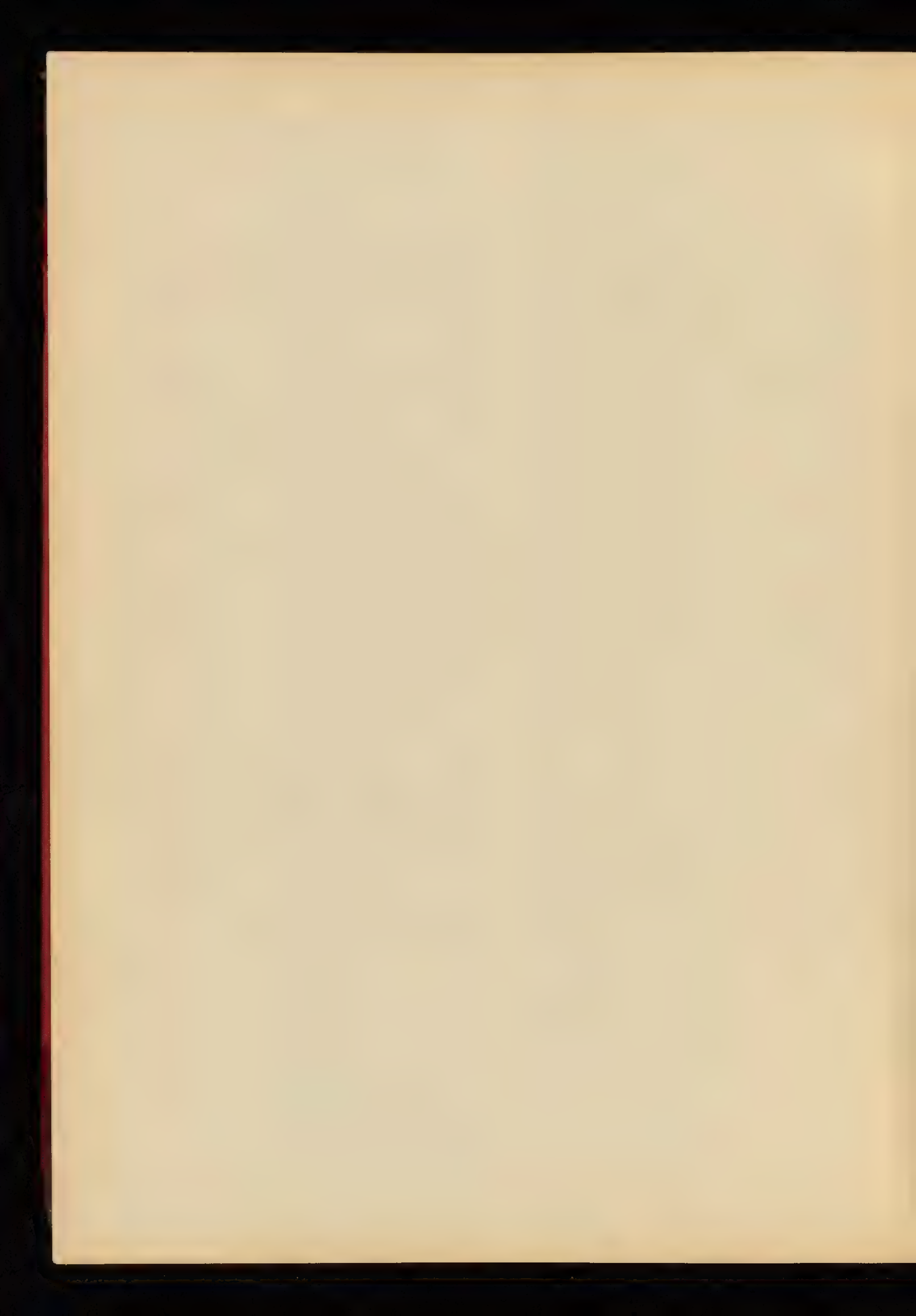
L'ENTRÉE D'UN CHATEAU - M. LABRO-FONT, élève de M. DEGLANE






HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

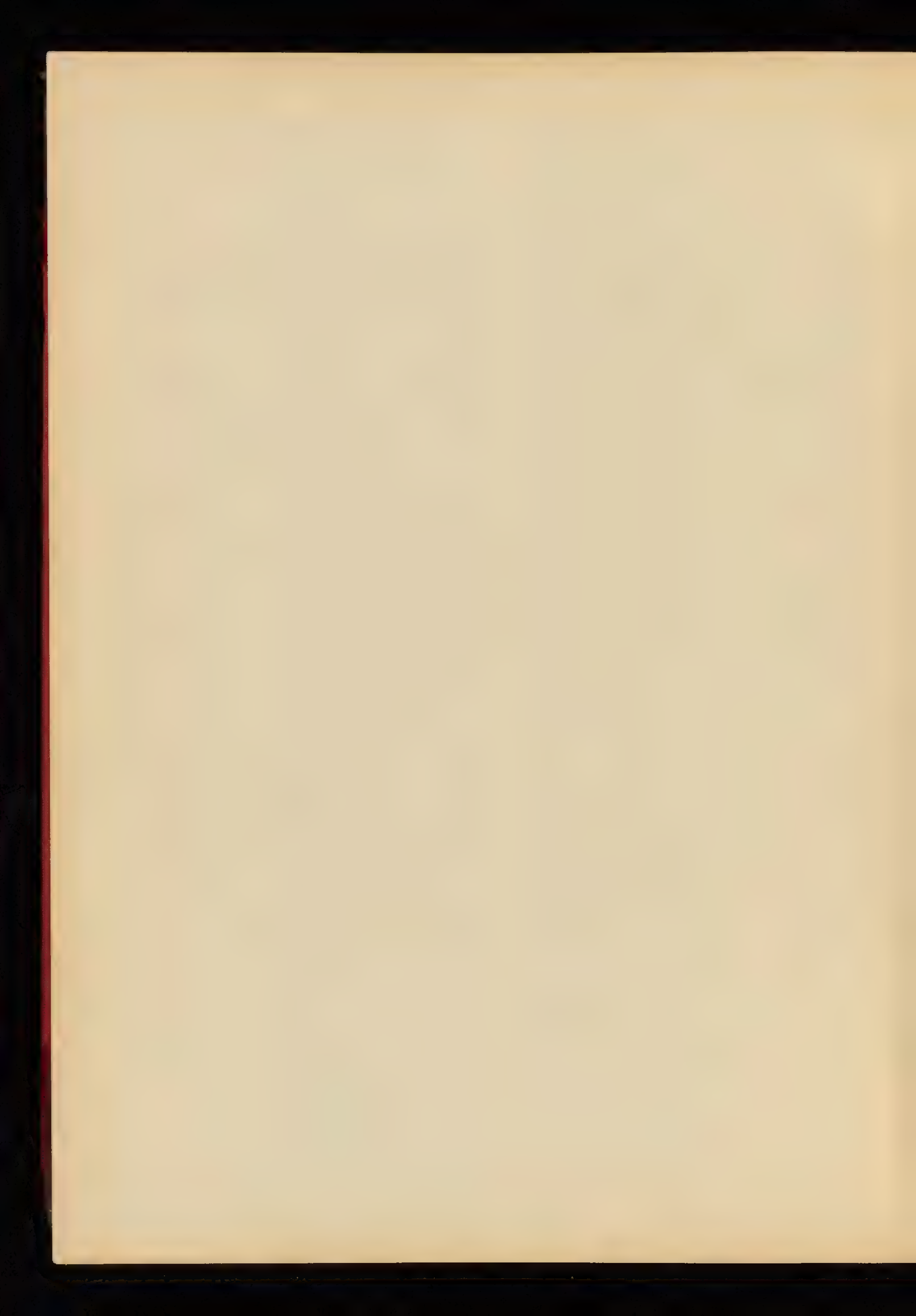
L'ENTRÉE D'UN CHATEAU - M. MILLET, élève de M. LALOUX

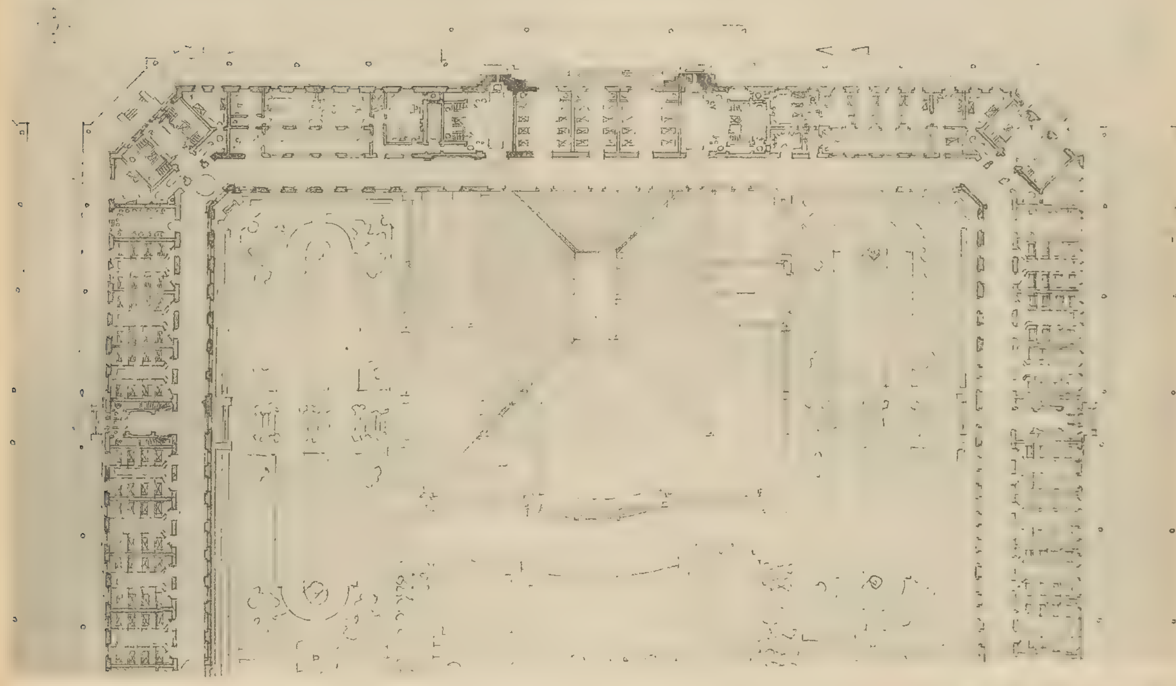




HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

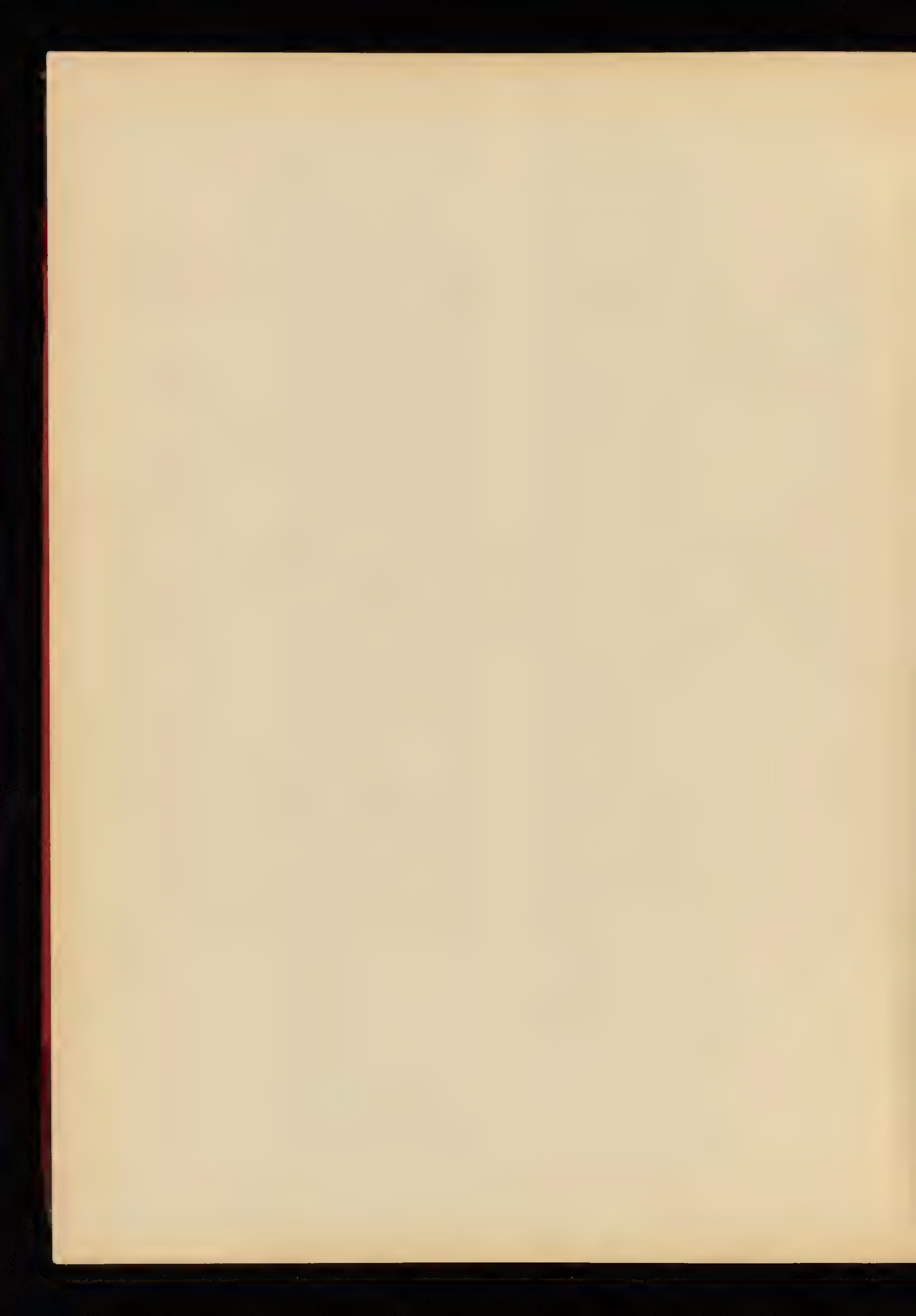
L'ENTRÉE D'UN CHATEAU - M. WARIN, élève de M. ANDRÉ

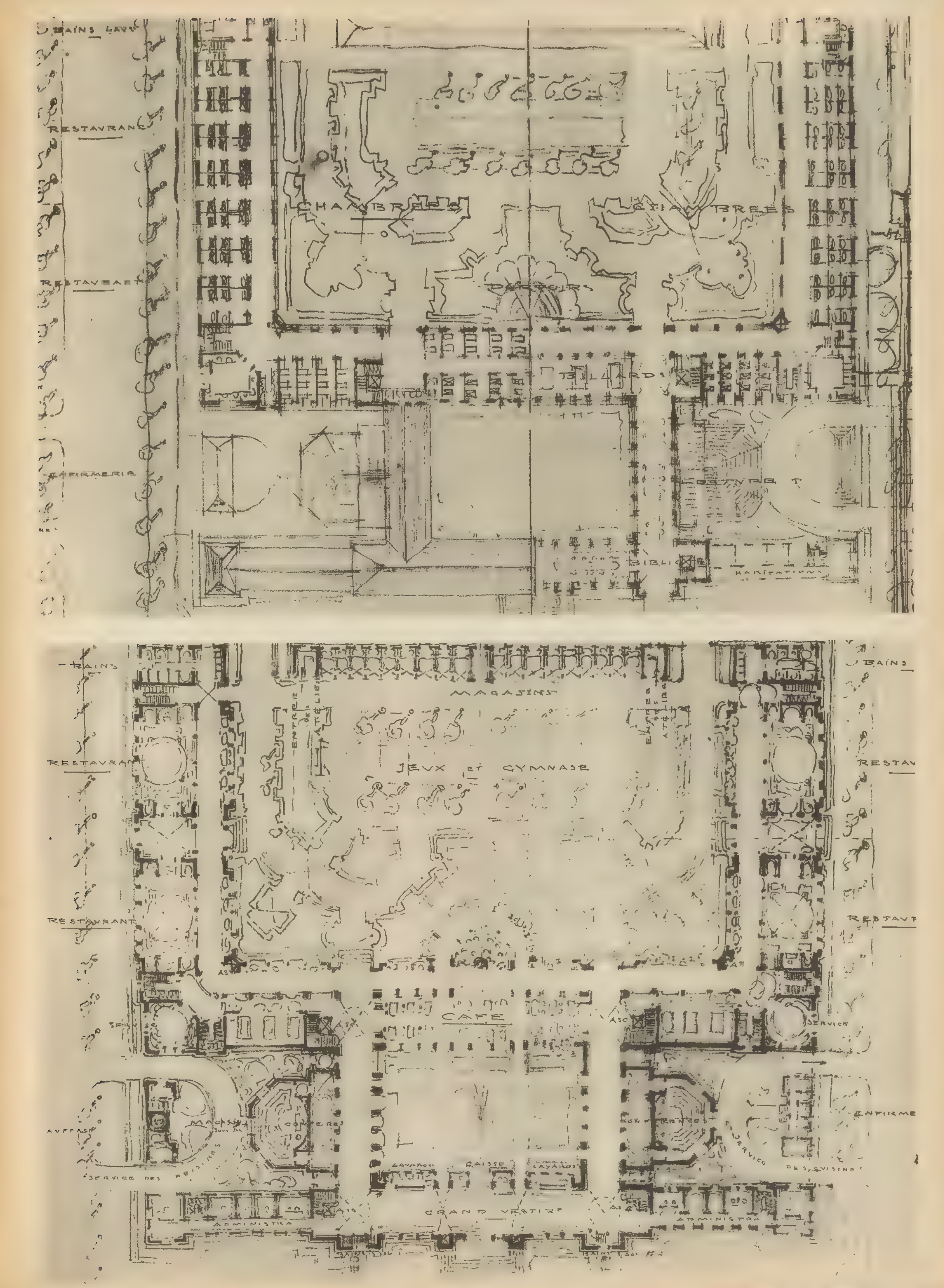


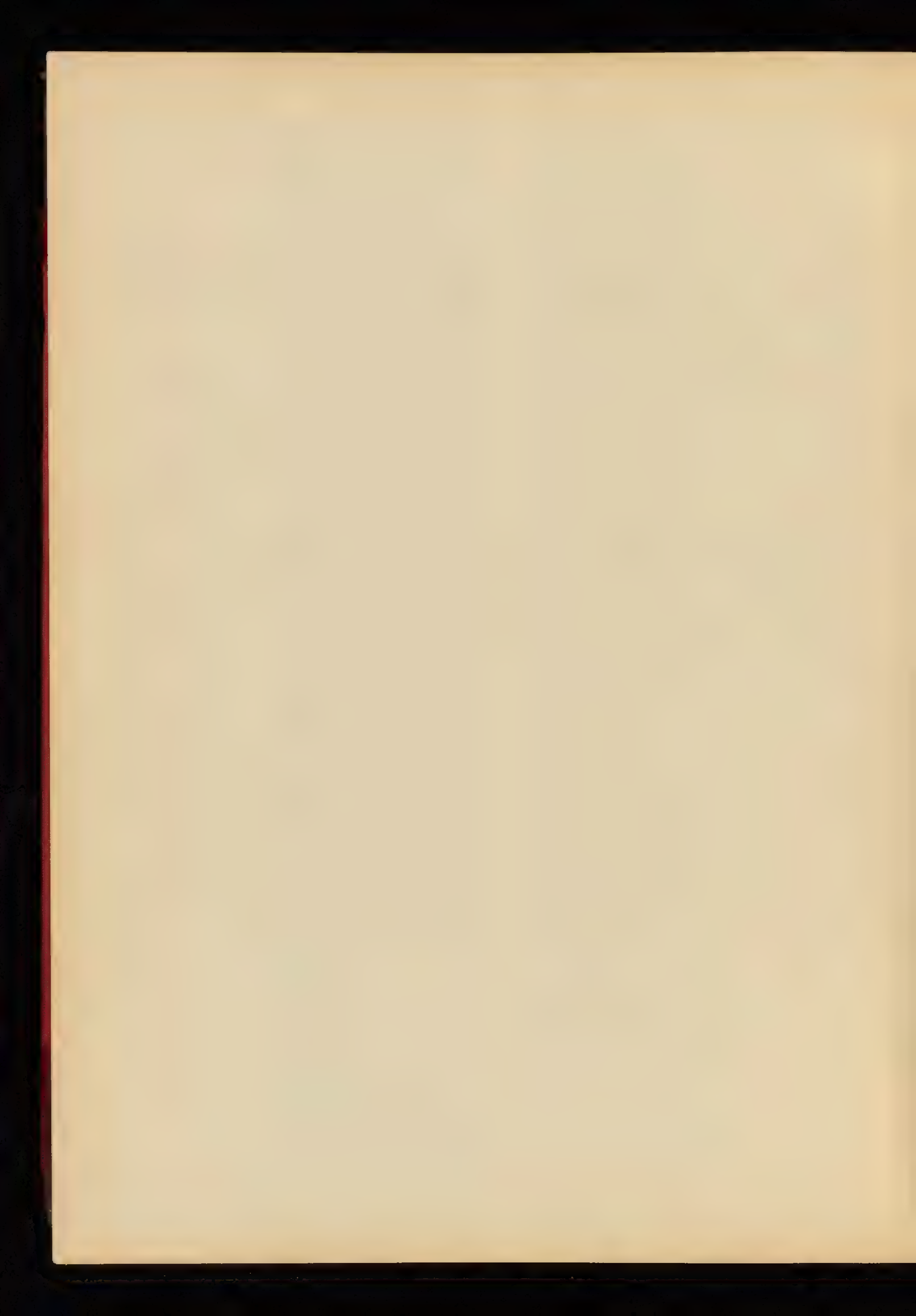


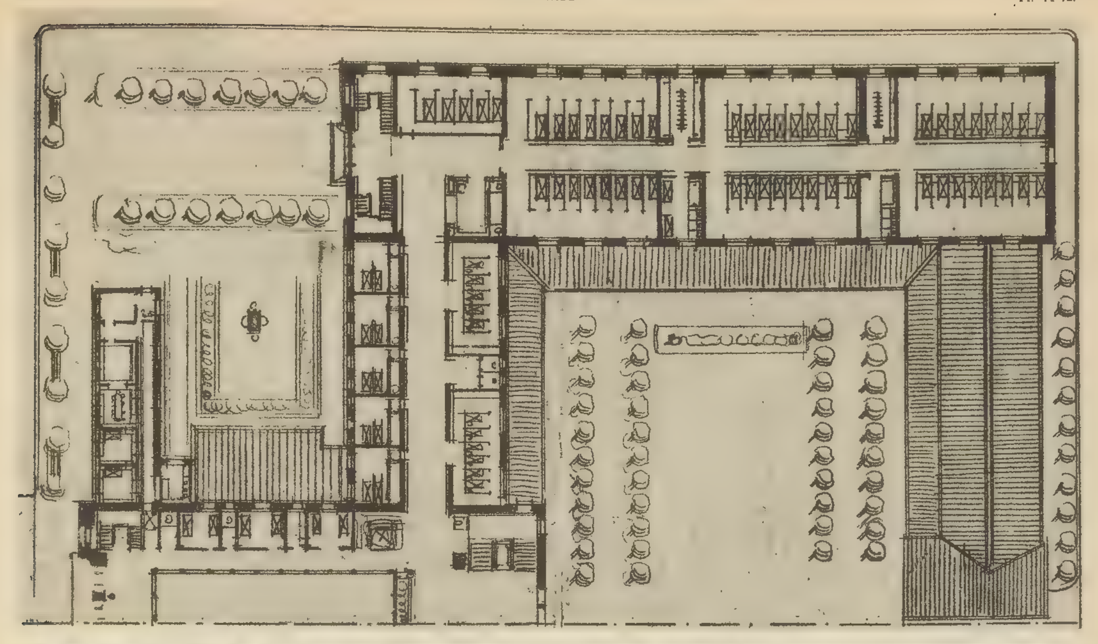
HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

CONCOURS LABARRE - UN HOTEL POUR OUVRIERS PRIX LABARRE. - M. FÉVRIER, élève de M. MARCEL LAMBERT




BAINS
RESTAVRANT
CHAMBRES
CHAMBRES
INFIRMERIE
HABITATIONS
BAINS
MAGASINS
JEUX et GYMNASE
RESTAVRANT
RESTAVRANT
CAFE
SERVICE
LAVABOS
CAISSE
LAVABOS
SERVICE DES
GRAND VESTIBULE
ADMINISTRA
ADMINISTRA
ENFIRME



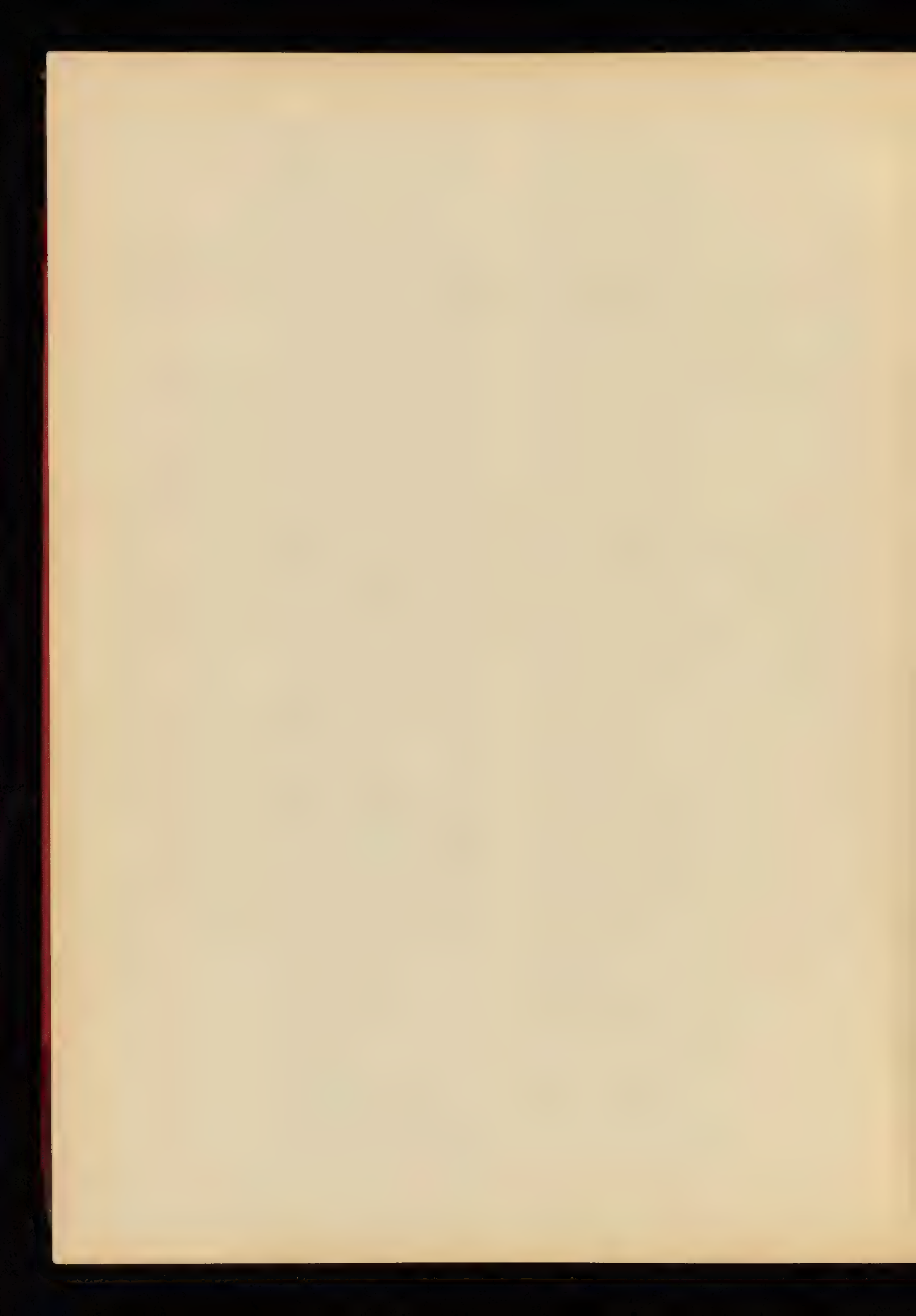


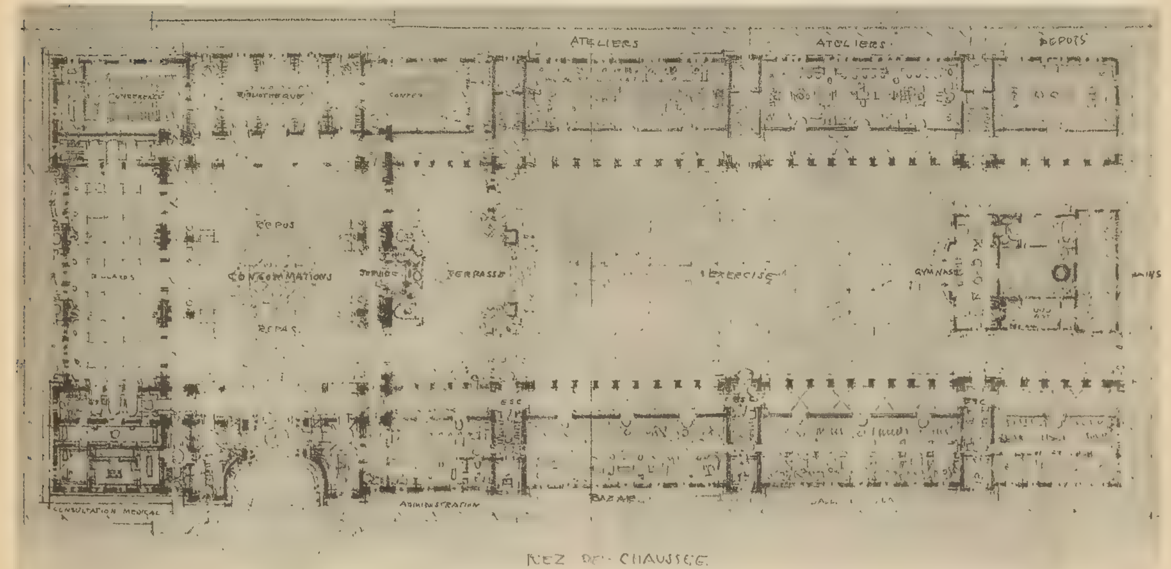
OFFICE
SERVICE CUISINES
ATELIERS
RESTAURANT
MAGASINS
BILLARDS
LAVABOS
INFIRMERIE
SALLE DE LECTURE
HALL
ADMINISTRATION
AVENUE DU GRAND-CERF

HÉLIOTYPE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN PARIS

CONCOURS LABARRE - UN HOTEL POUR OUVRIERS M. C. LENGYEL, élève de M. PASCAL



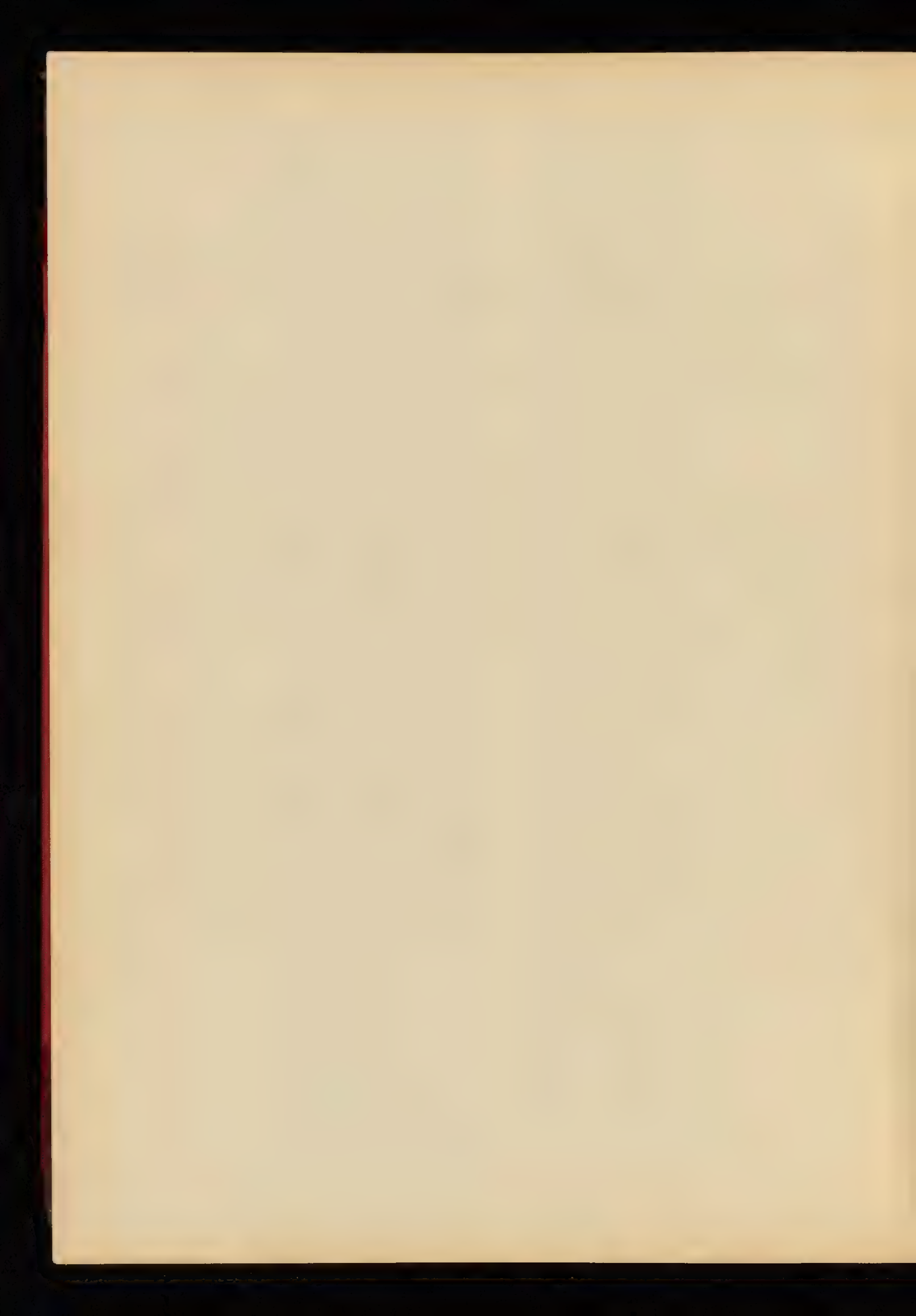


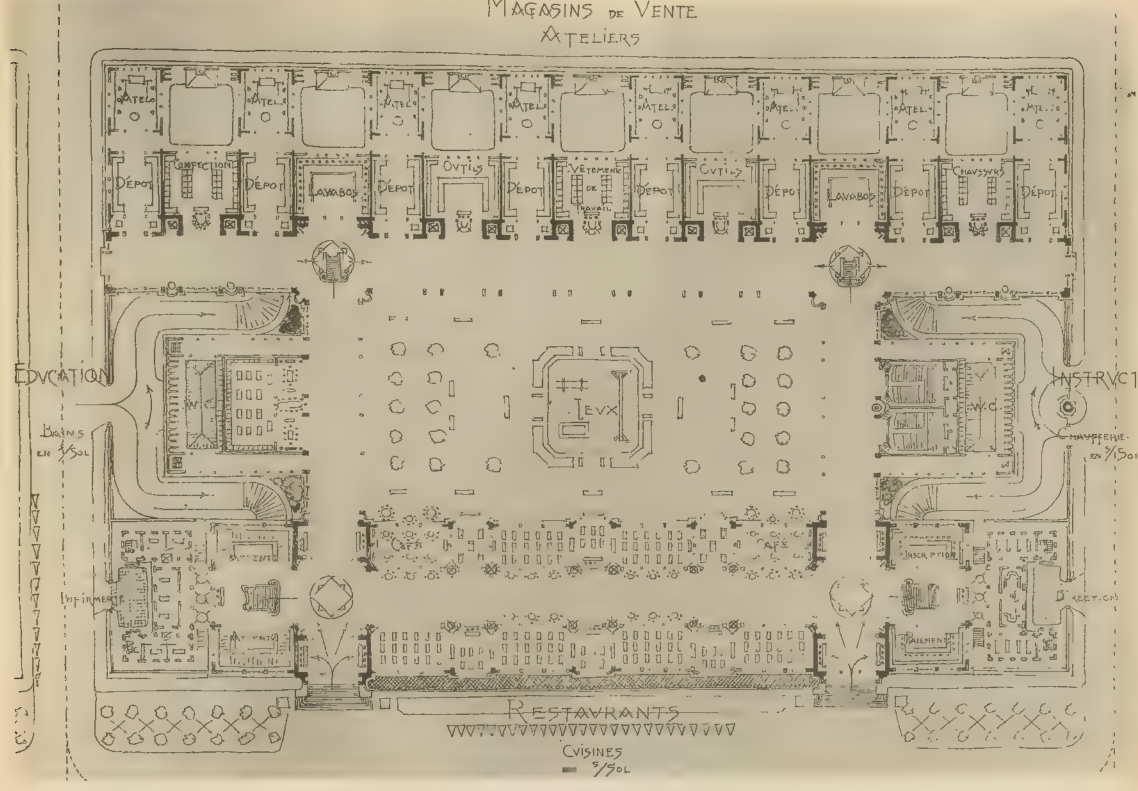

REZ DE CHAUSSÉE

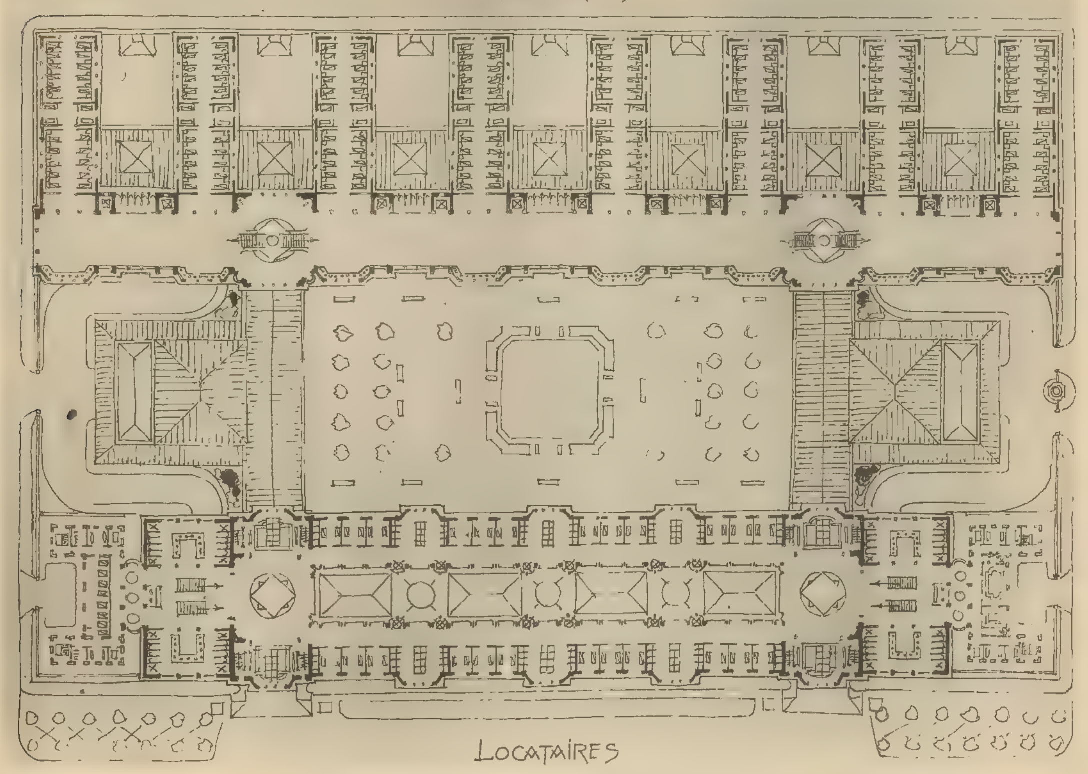
HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

CONCOURS LABARRE - UN HOTEL POUR OUVRIERS M. F.-A. NELSON, élève de M. MARCEL LAMBERT

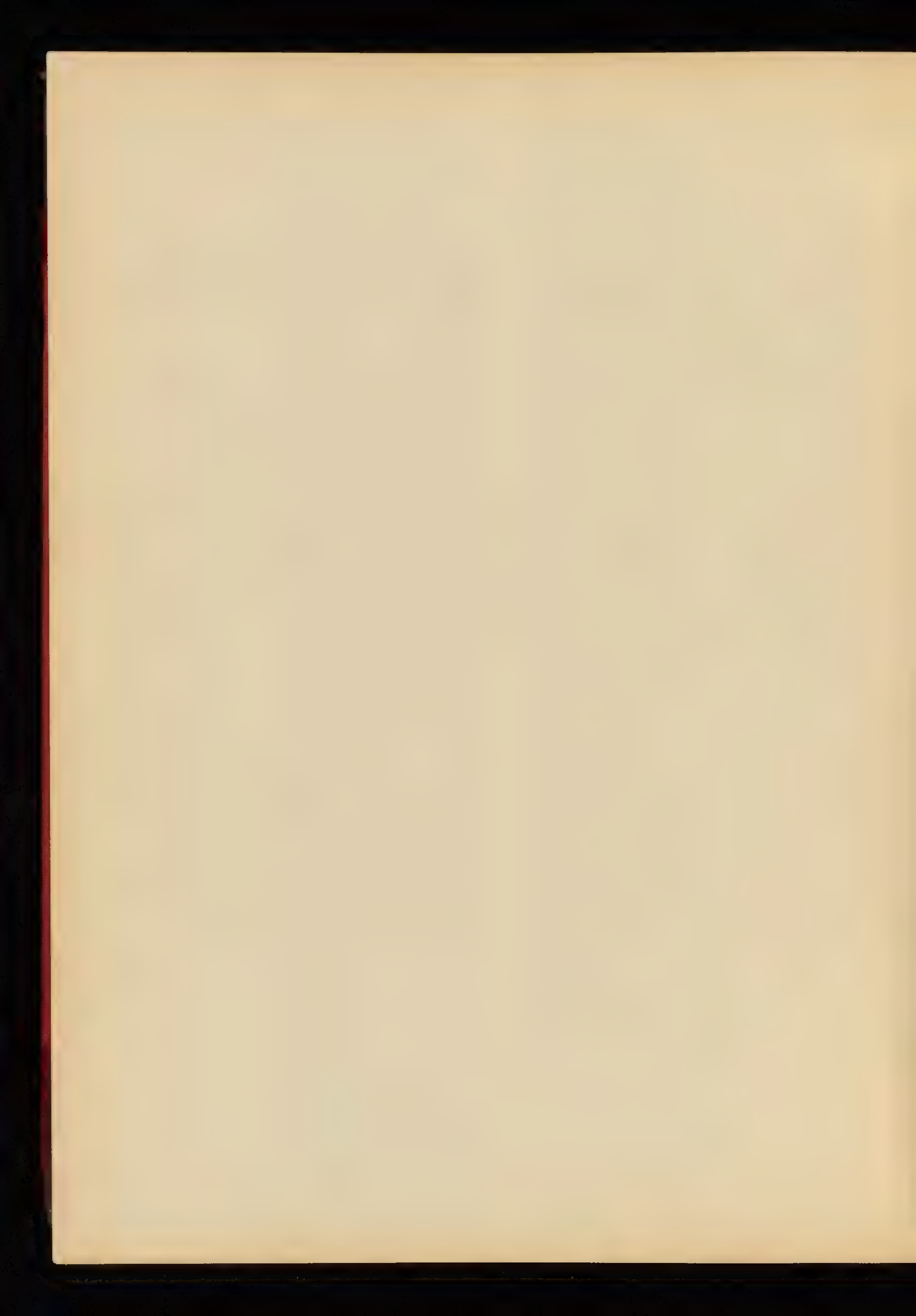


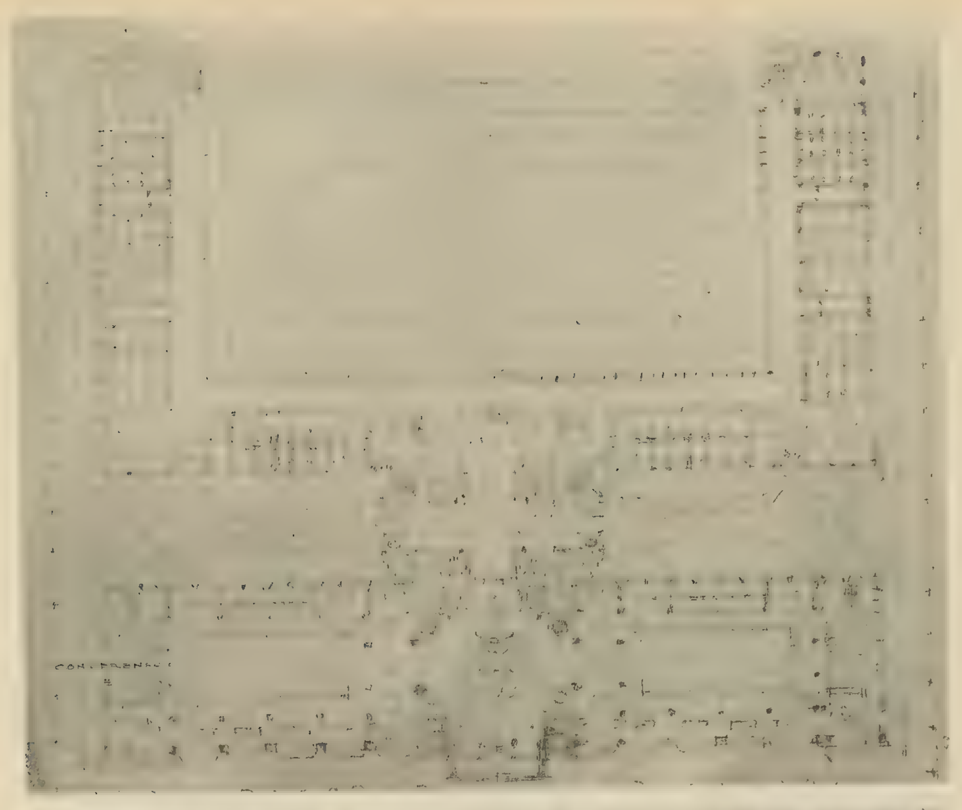


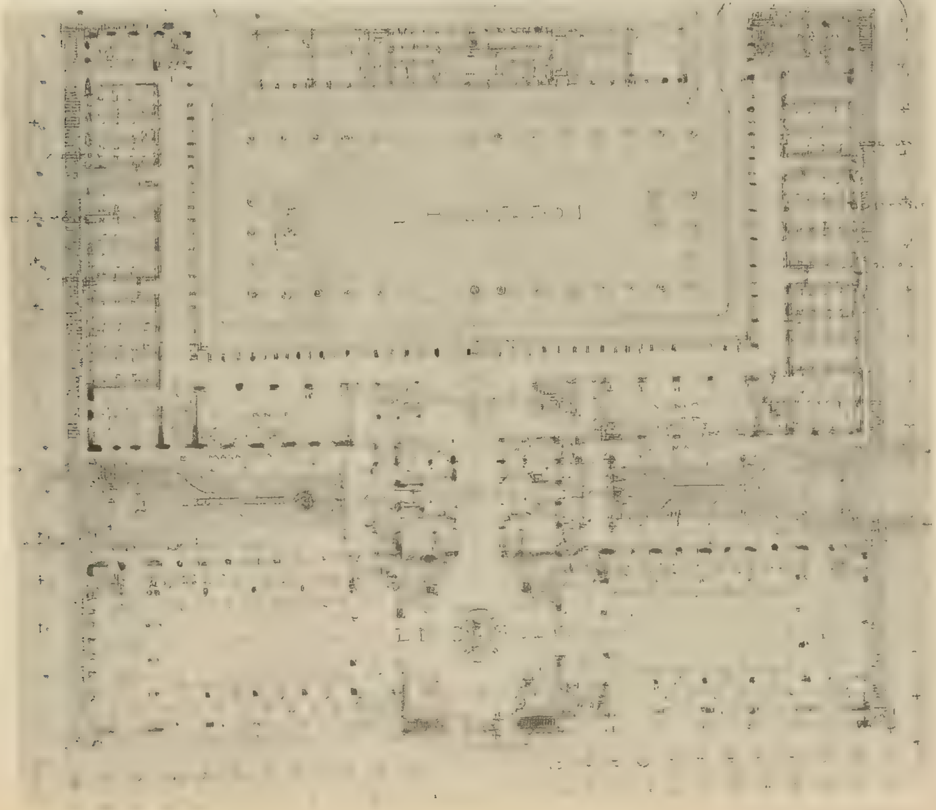




HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

CONCOURS LABARRE - UN HOTEL POUR OUVRIERS M. BOUTIN, élève de M. REDON

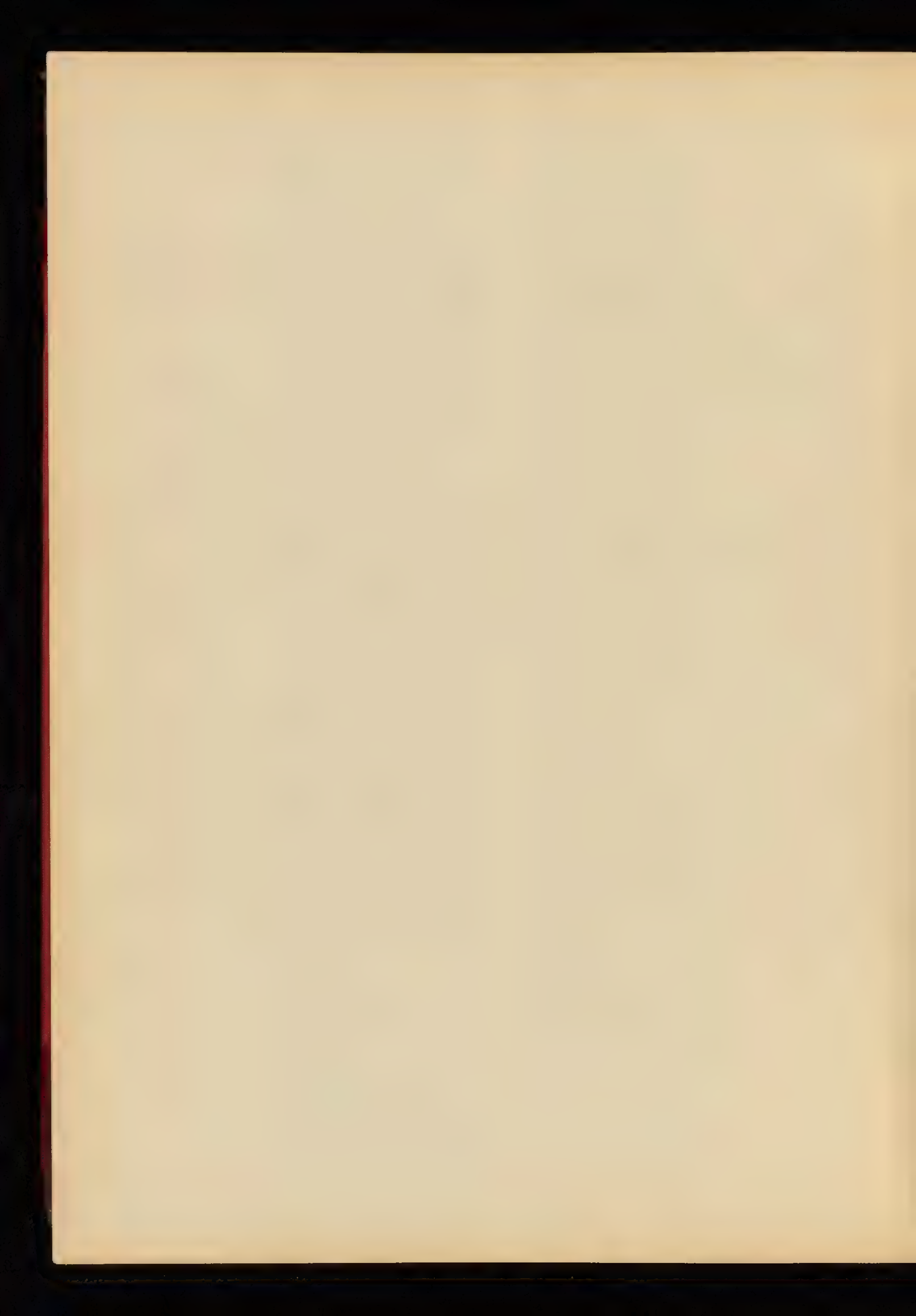






HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

CONCOURS LABARRE - UN HOTEL POUR OUVRIERS M. Henri TAUZIN, élève de M. PASCAL






Caisses

Lecture et Corr.

Bains et Etuves

Lavabos

Restaurant

Atel

Magasins et

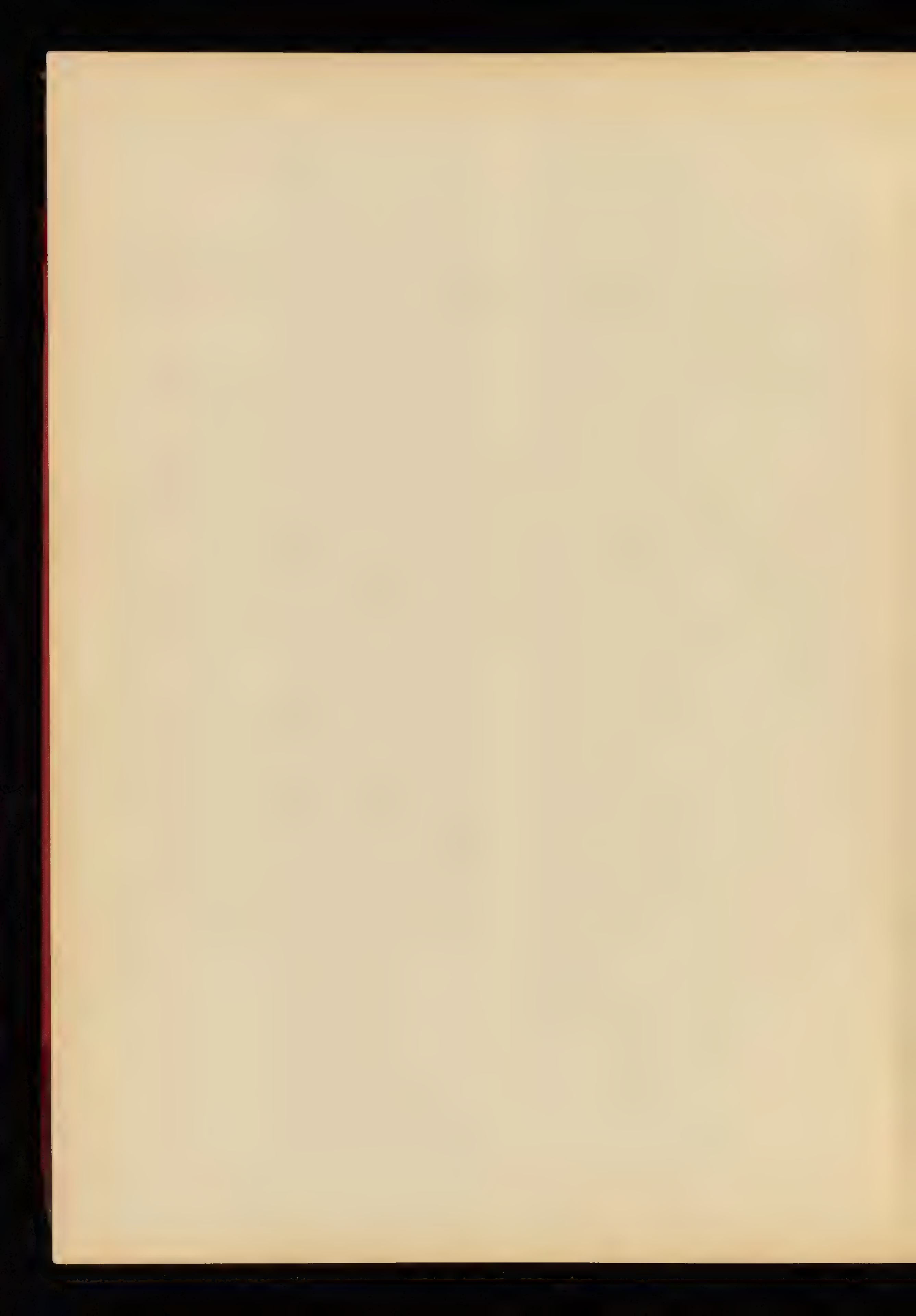
Billards

- Metro -

HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

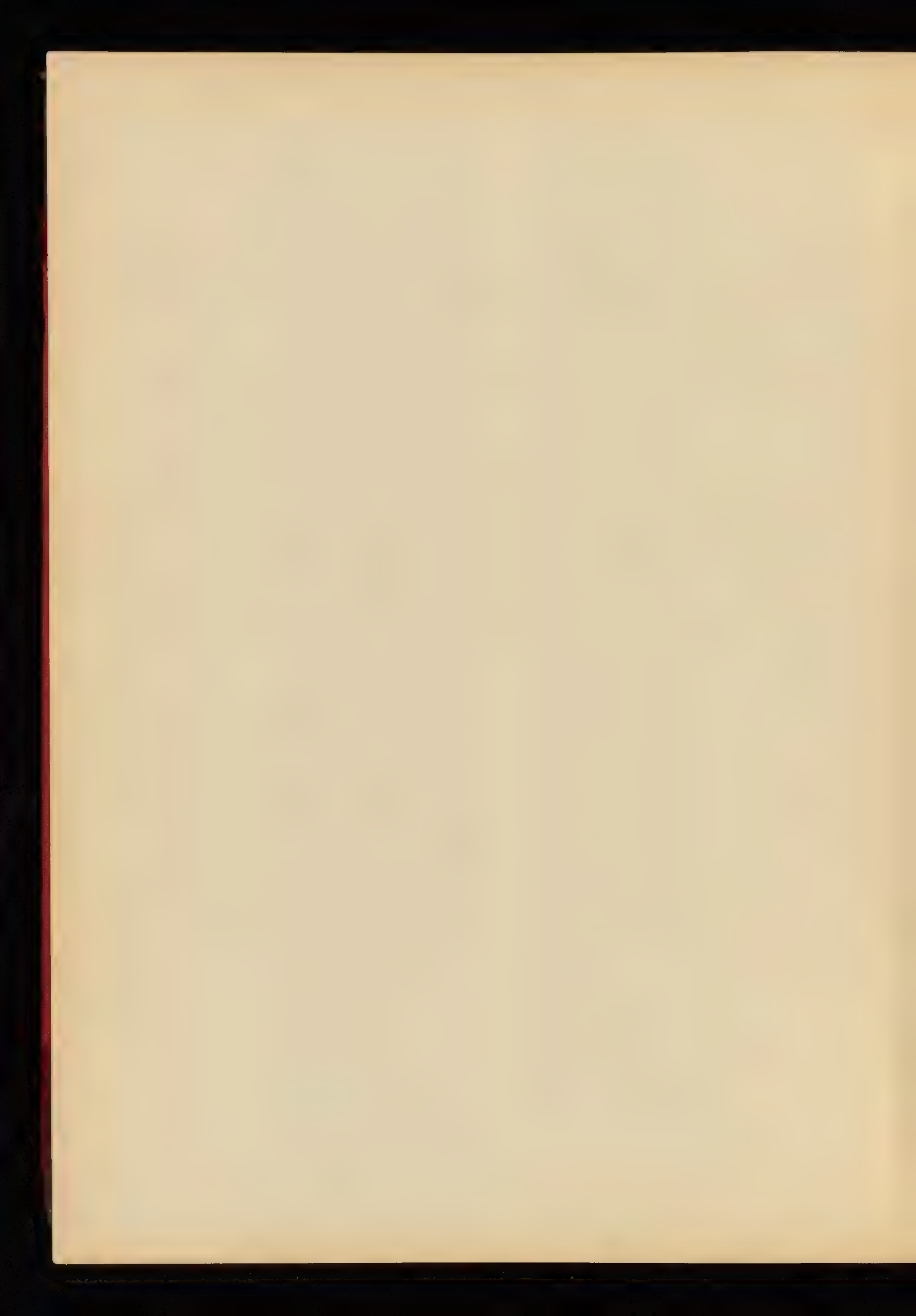
CONCOURS LABARRE - UN HOTEL POUR OUVRIERS M. Patrice BONNET, élève de MM. DAUMET & ESQUIE



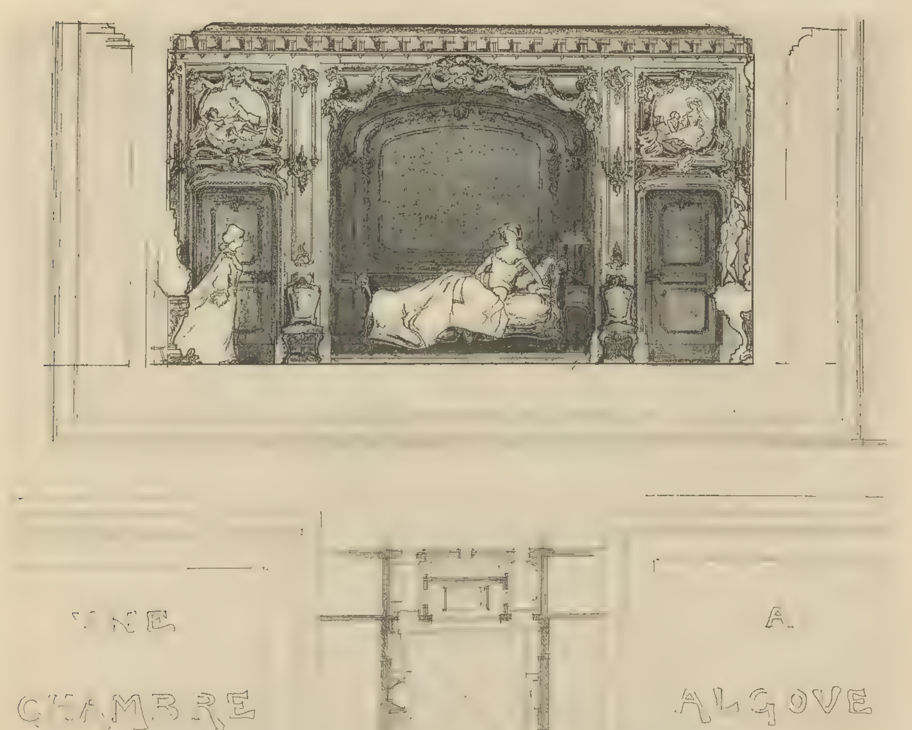



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

UNE GRILLE EN BRONZE - M. CARPENTIER, élève de M. ANDRÉ M. LEAUTEY, élève de M. DEGLANE



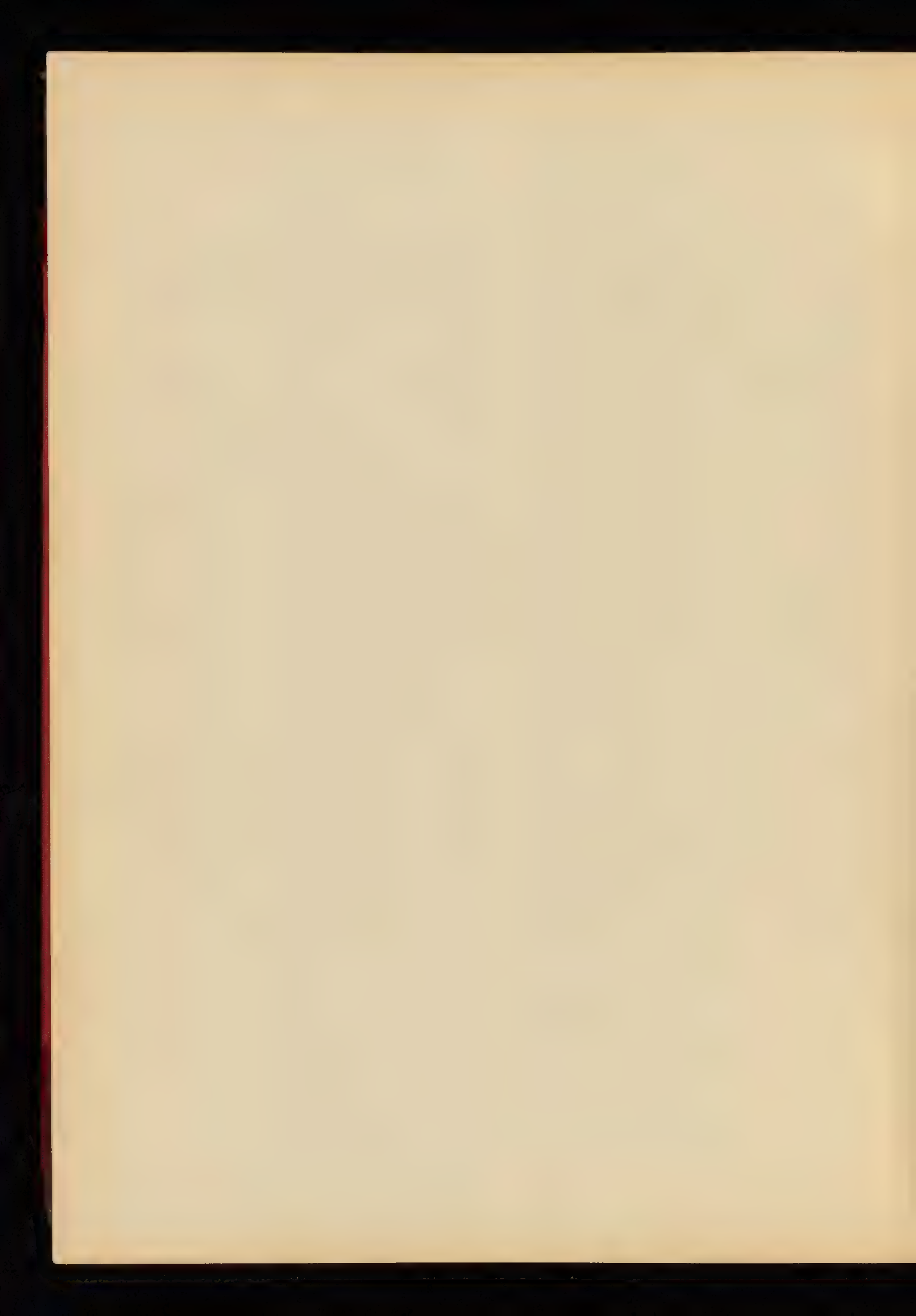



HELIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN PARIS

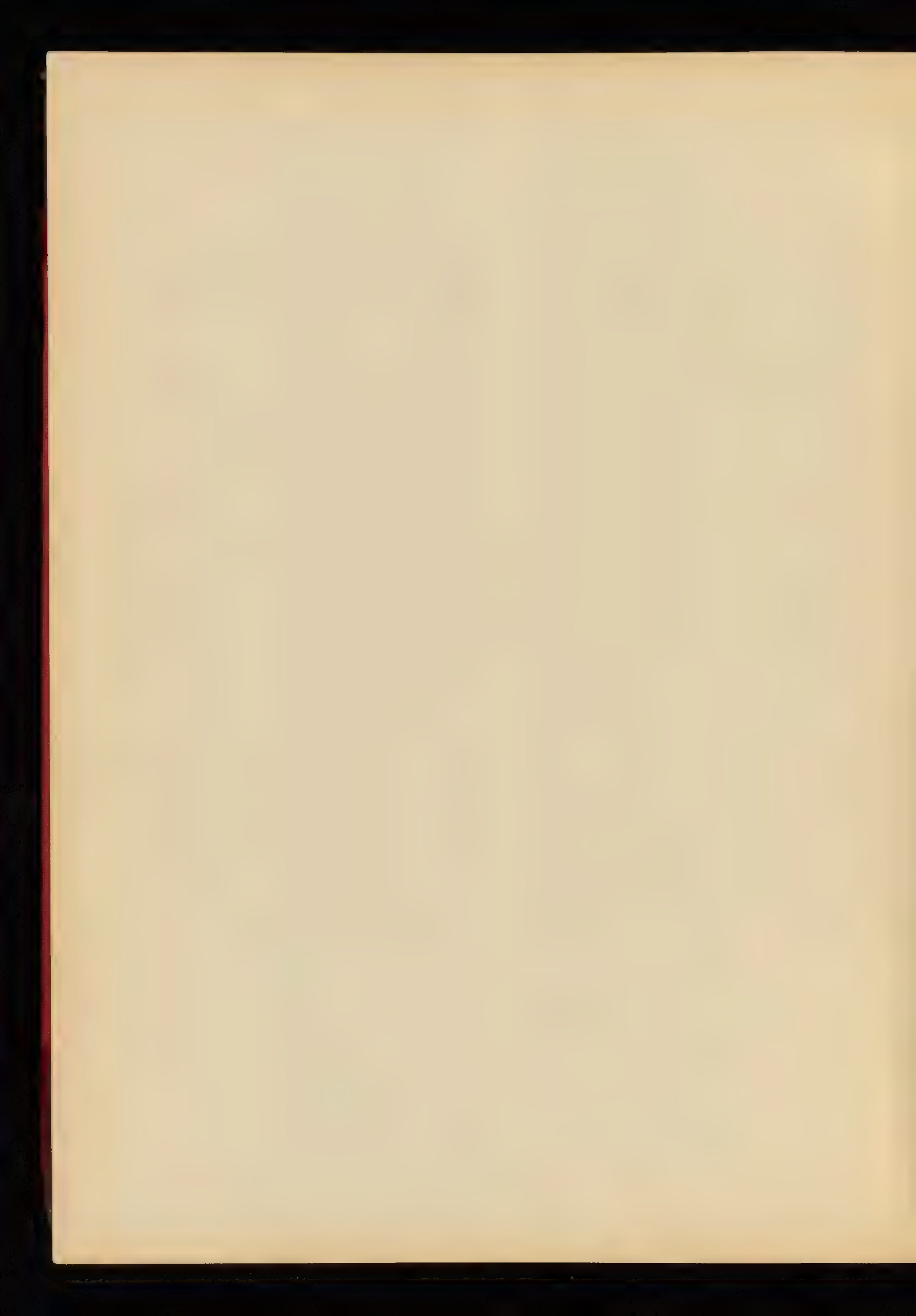
UNE CHAMBRE A ALCOVE. - MARTELLO, élève de M. PAULIN — NAFILYAN, élève de M. PAULIN





HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

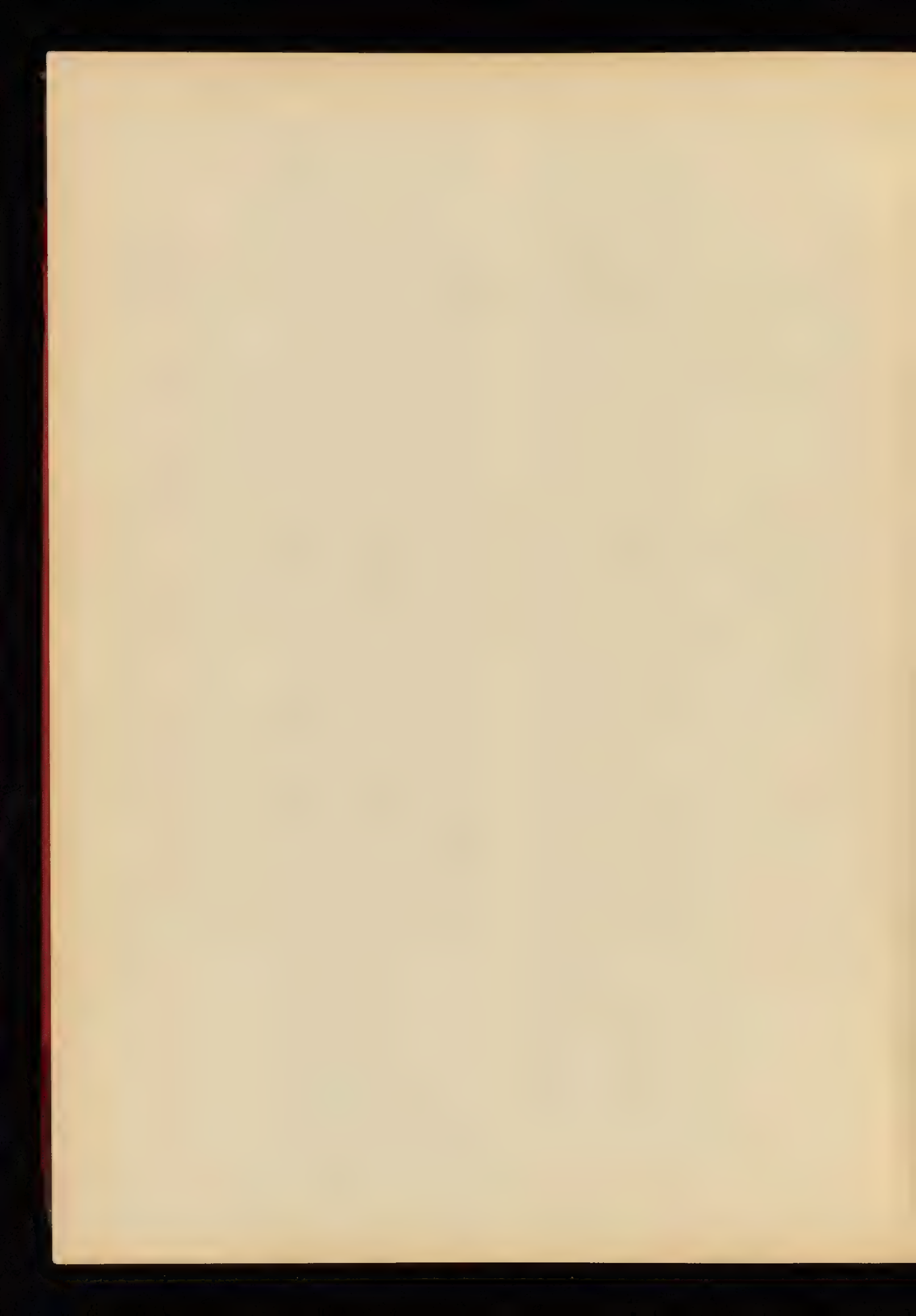
PRIX CHAUDESAIGUES - Une Station de Bains d'Eaux Minérales M. G. LEFORT, Élève de MM. GUADET et PAULIN





HÉLIOTYPE E. LE DELEY, PARIS
ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR 140, FAUBOURG SAINT MARTIN PARIS

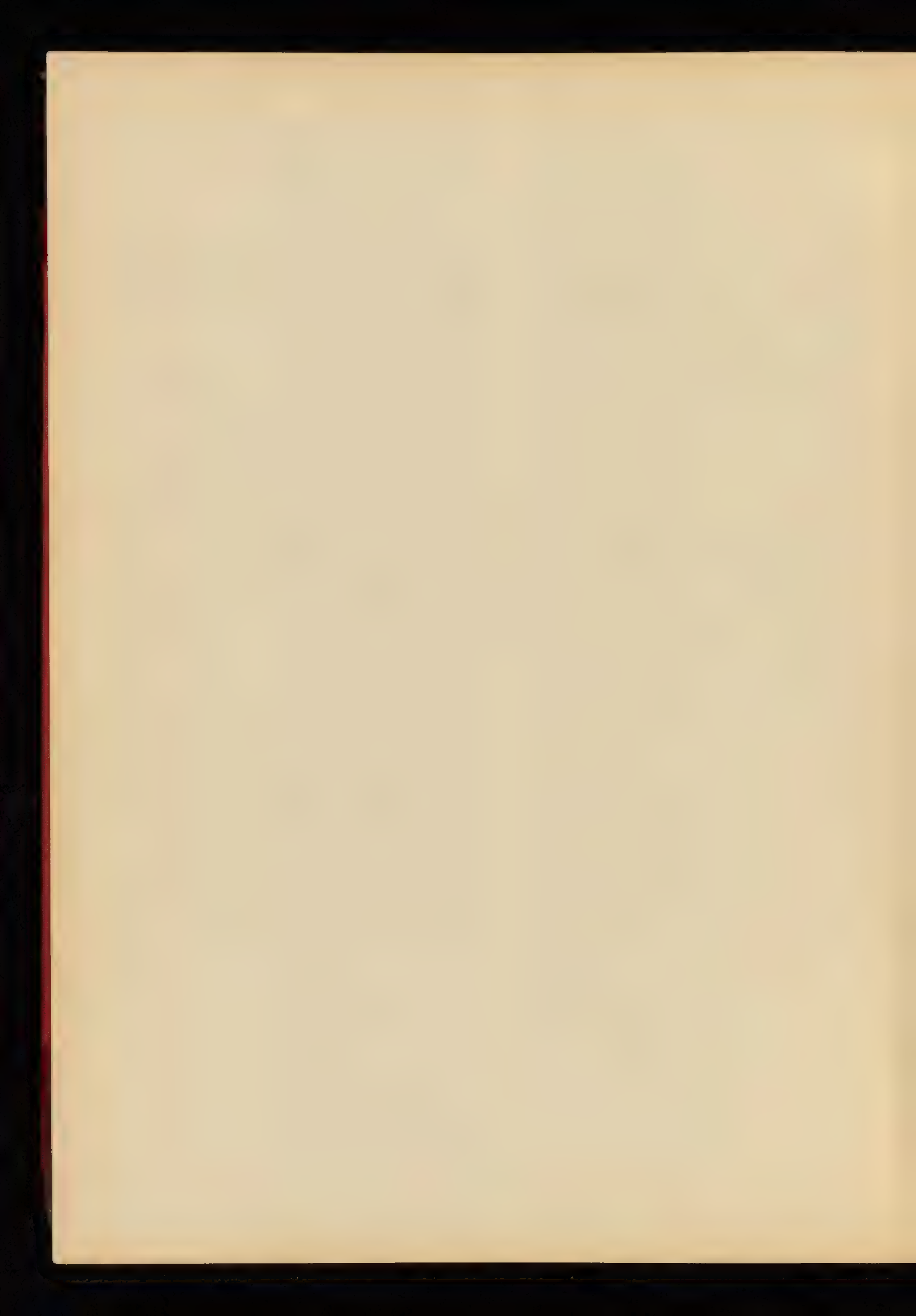
PRIX CHAUDESAIGUES - Une Station de Bains d'Eaux Minérales M. G. LEFORT, Elève de MM. GUADET et PAULIN





HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR 140, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

Prix de Composition décorative - Une Horloge - M. CAYON, Élève de M. DEGLANE





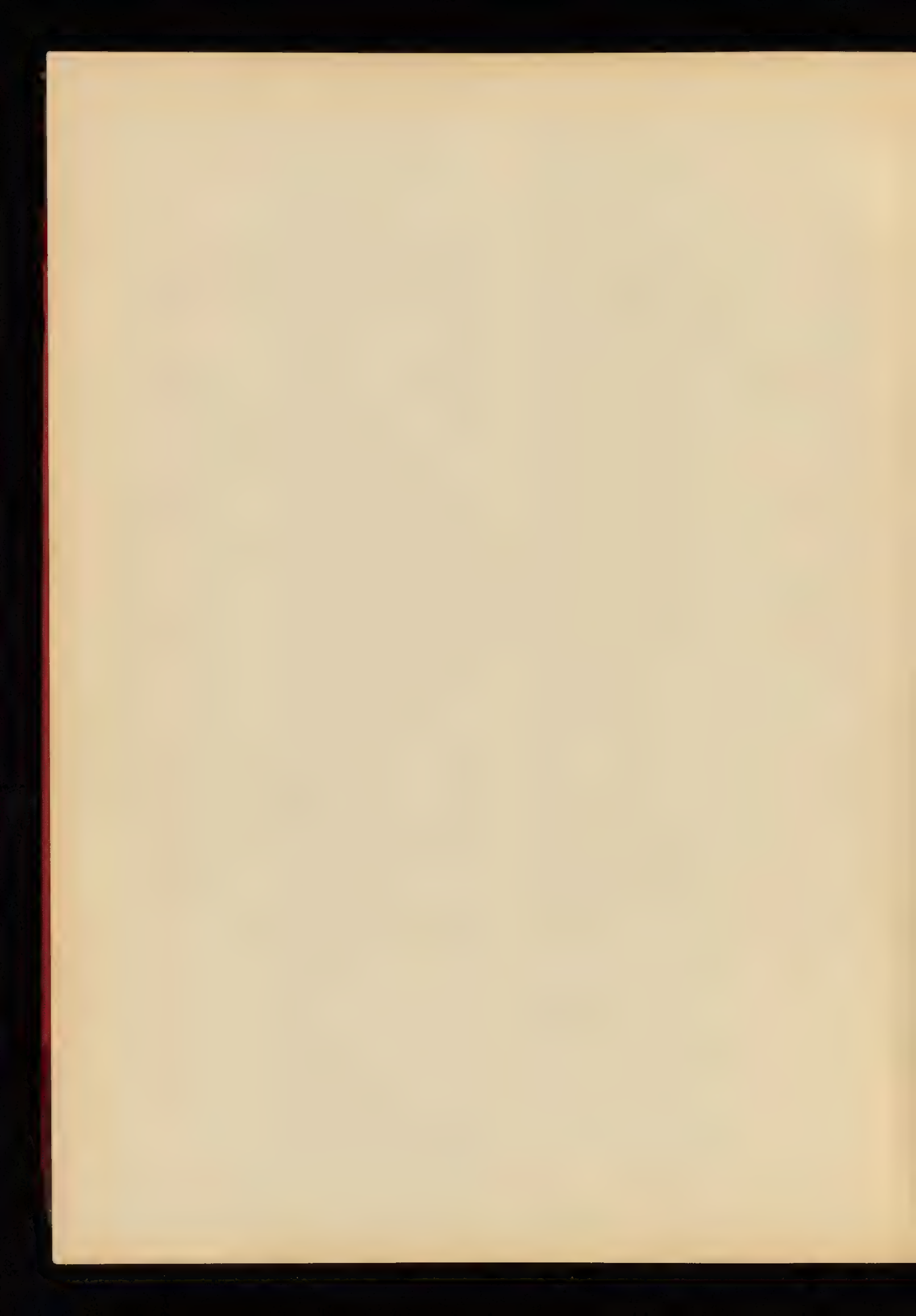
HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

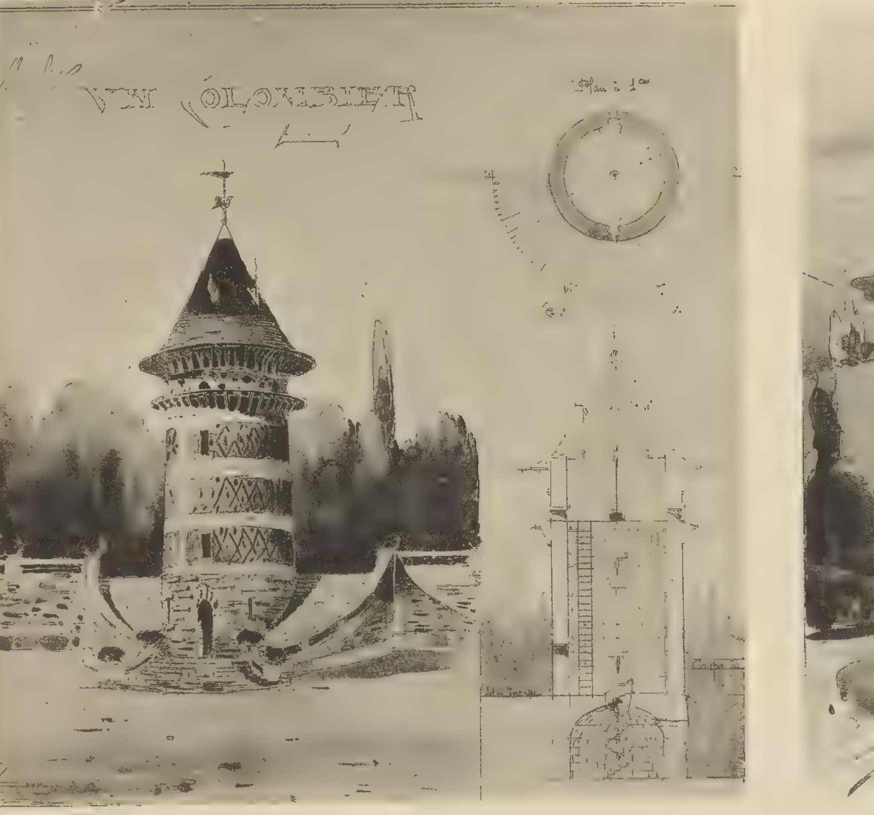
CONCOURS D'ESQUISSE - Un Colombier - M. VAN PELT, Elève de M. DEGLANE



ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

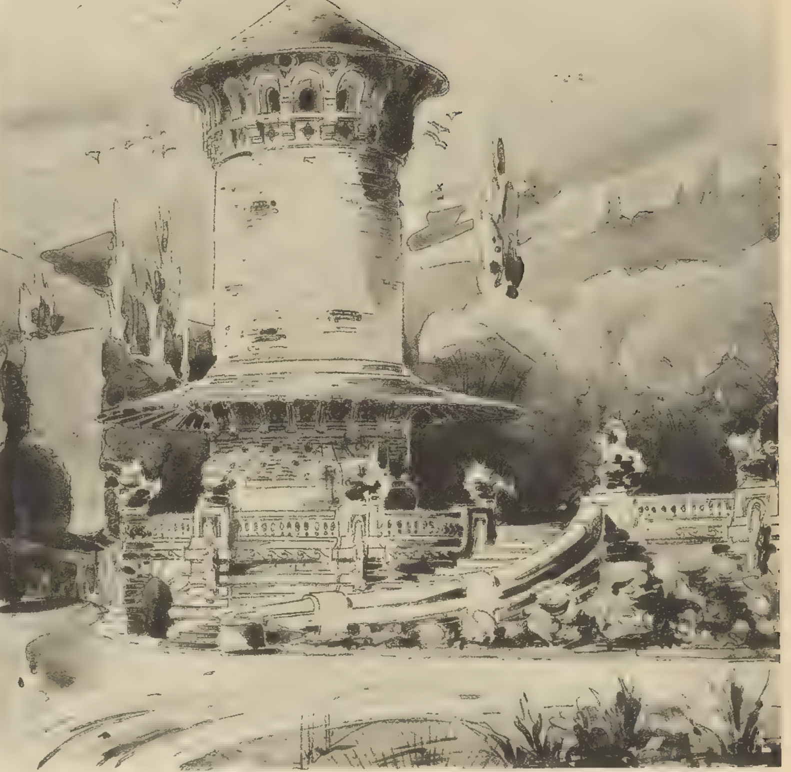
CONCOURS D'ESQUISSE - Un Colombier - 1re Médaille, M. LEAUTEY, Elève de M. DEGLANE





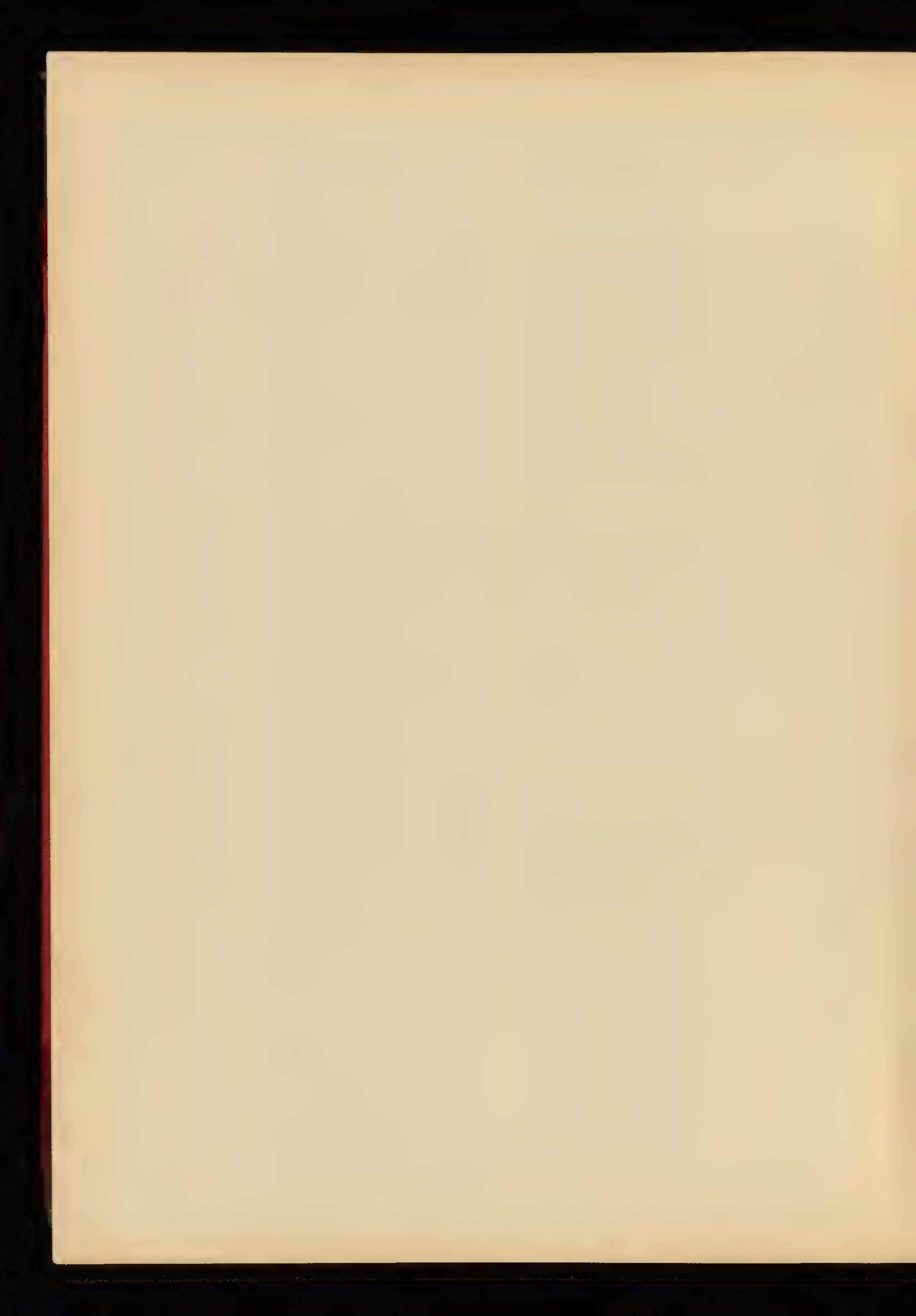

HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

CONCOURS D'ESQUISSE - Un Colombier - M. GABRIEL, Élève de M. PAULIN



ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR 140, FAUBOURG SAINT MARTIN PARIS

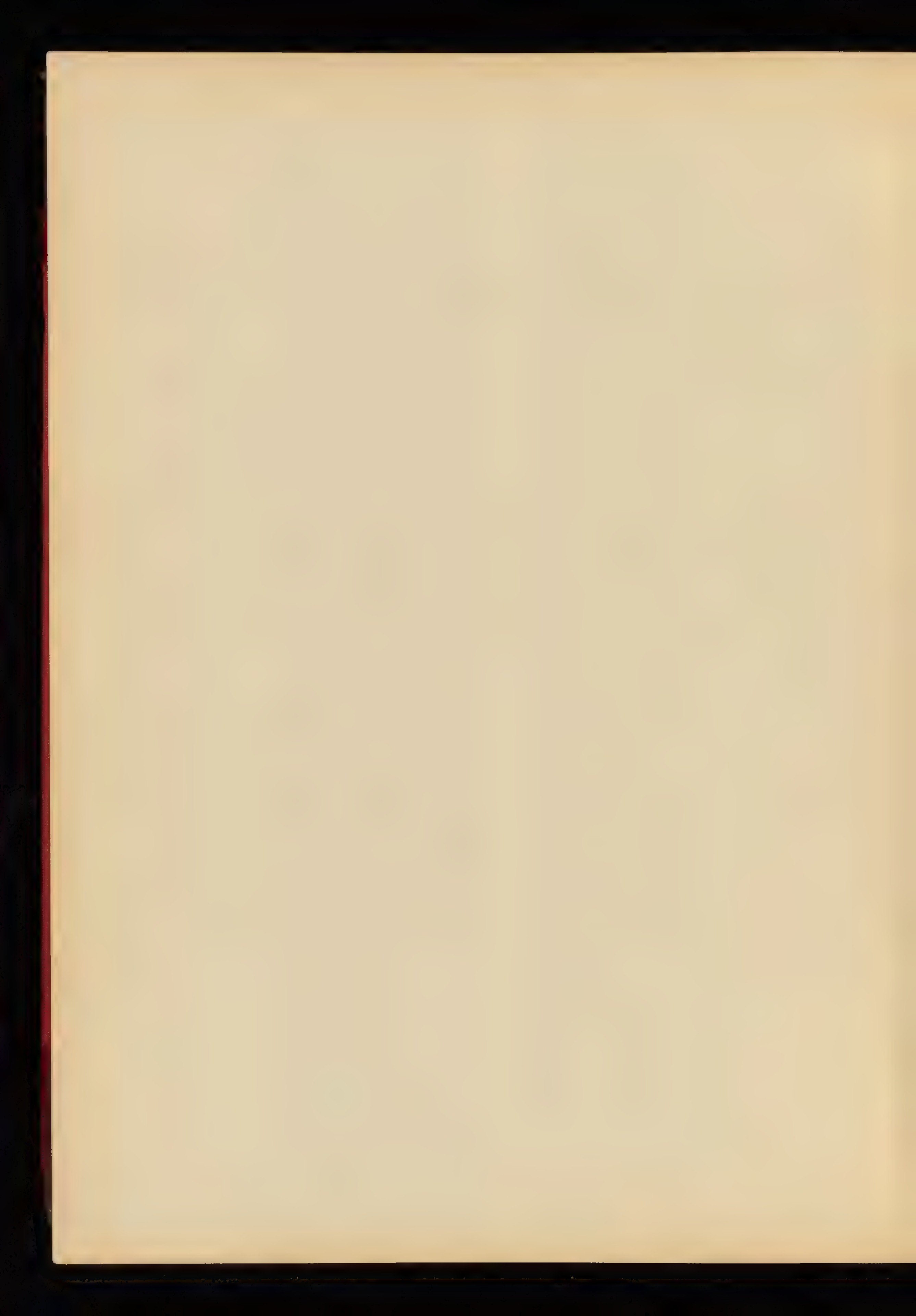
CONCOURS D'ESQUISSE - Un Colombier - M. GAUDINOT, Élève de M. PASCAL

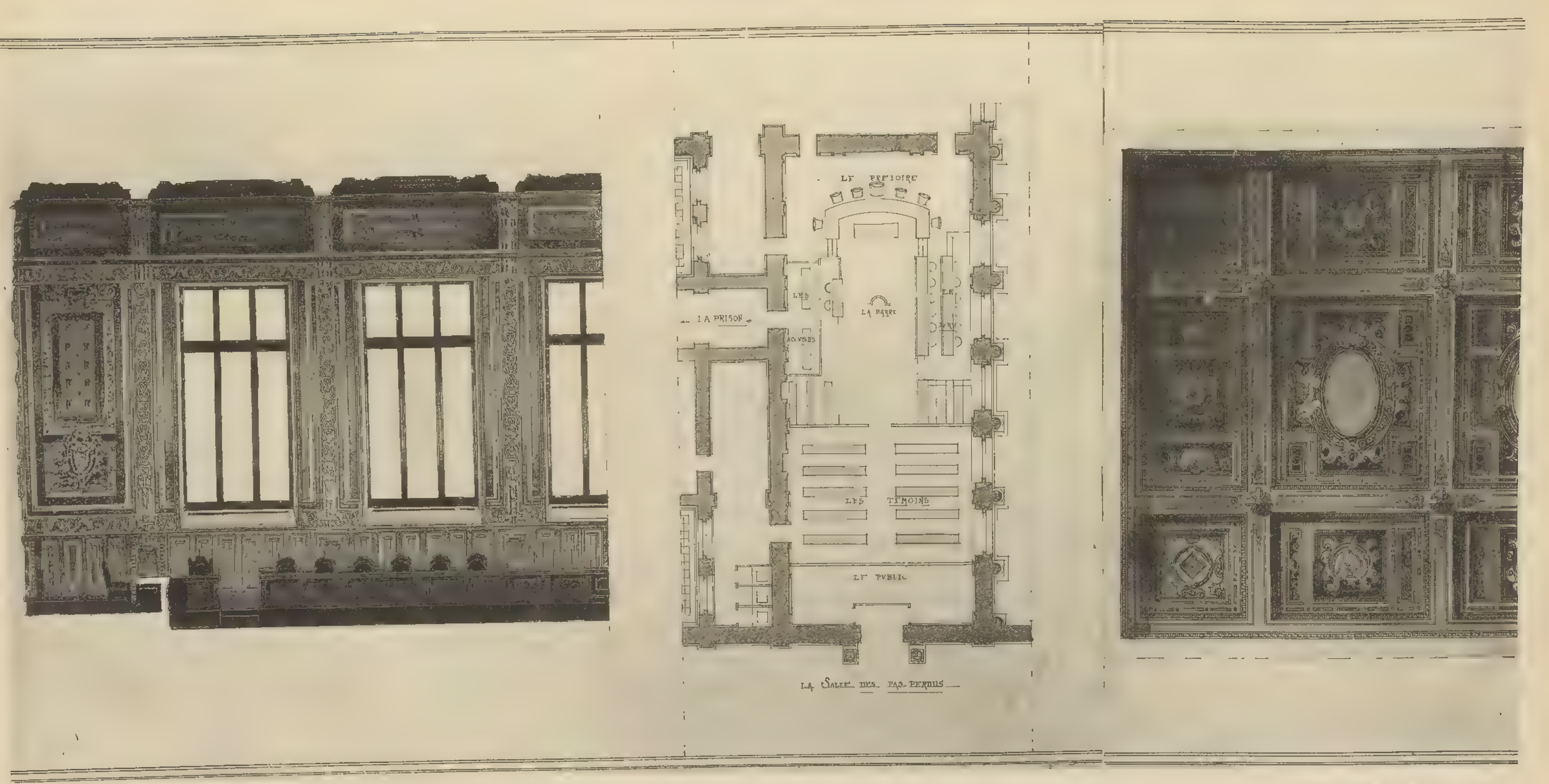


HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBG SAINT-MARTIN, PARIS

La Salle des Assises d'un grand Palais de Justice M. LECLAIRE, Élève de MM. SCELLIER DE GISORS et DEBRASSE. 1re Médaille.

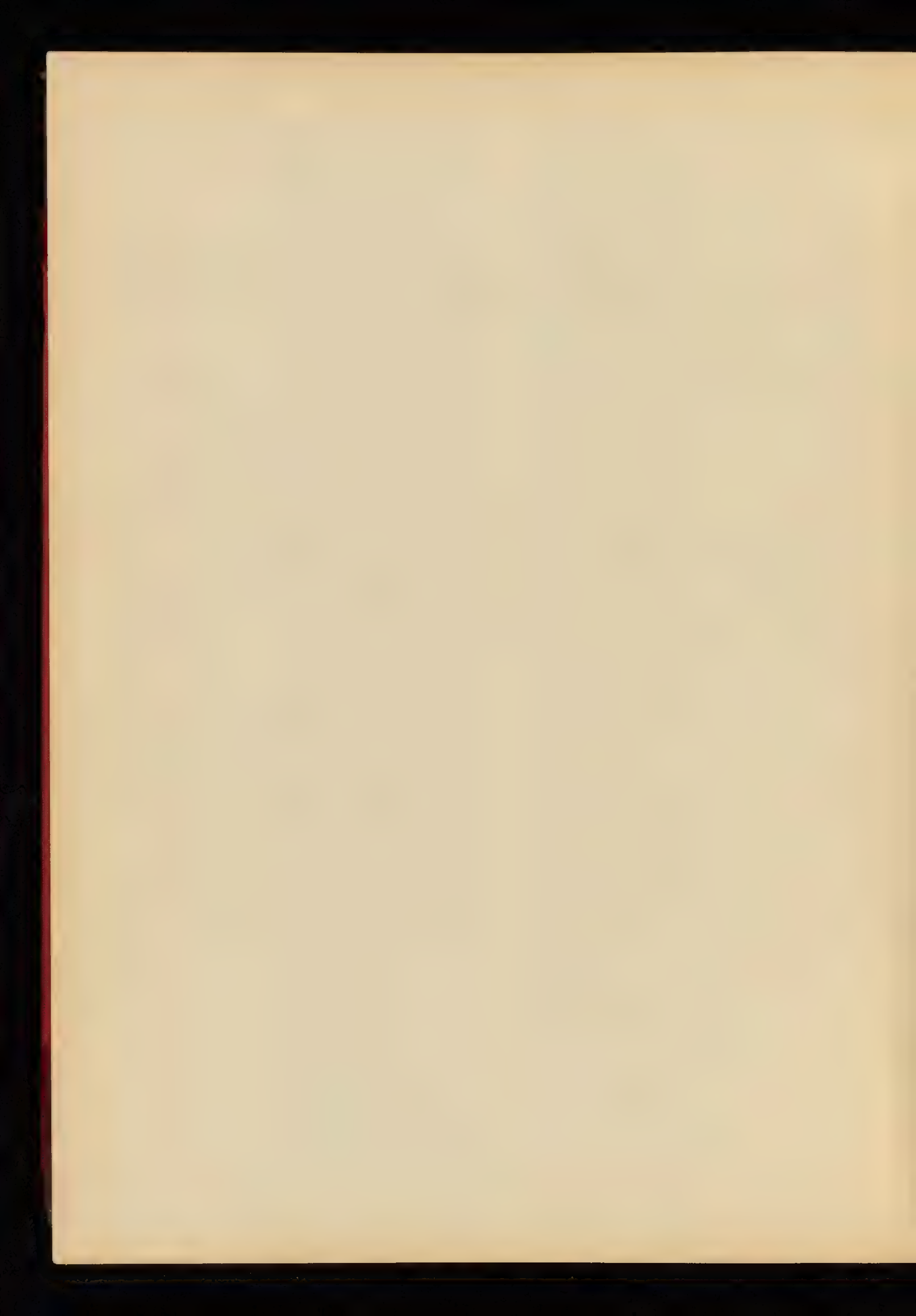


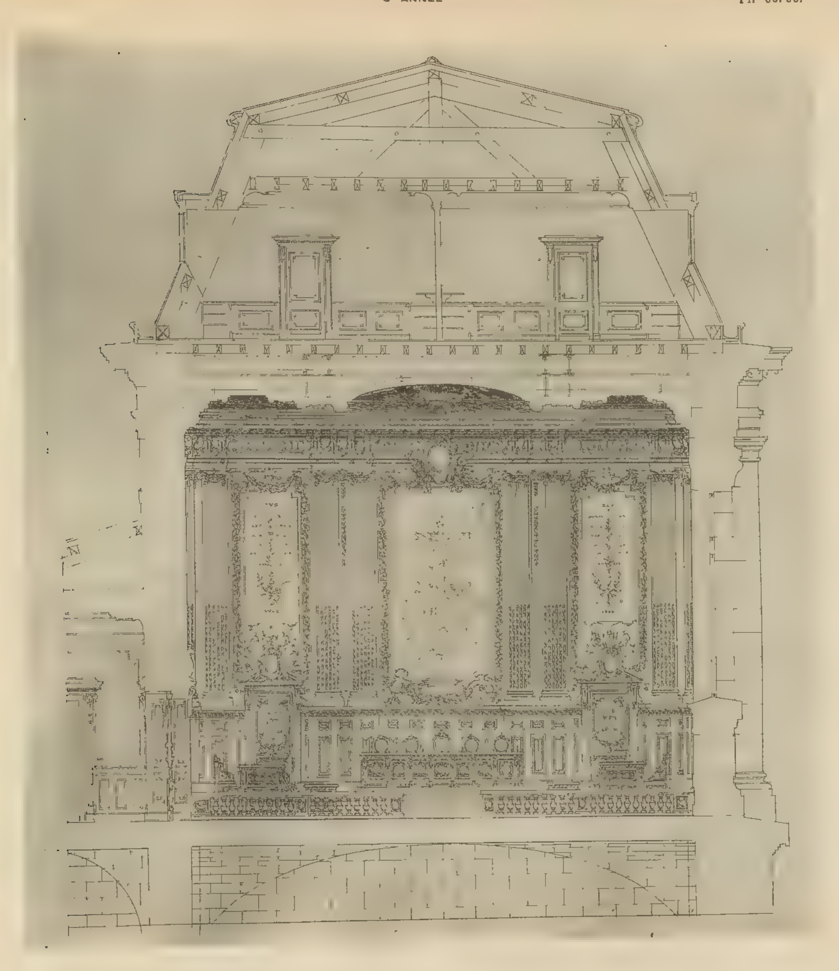



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

La Salle des Assises d'un grand Palais de Justice M. LECLAIRE, Élève de MM. SCELLIER DE GISORS et DEFRASSE, 1re Médaille

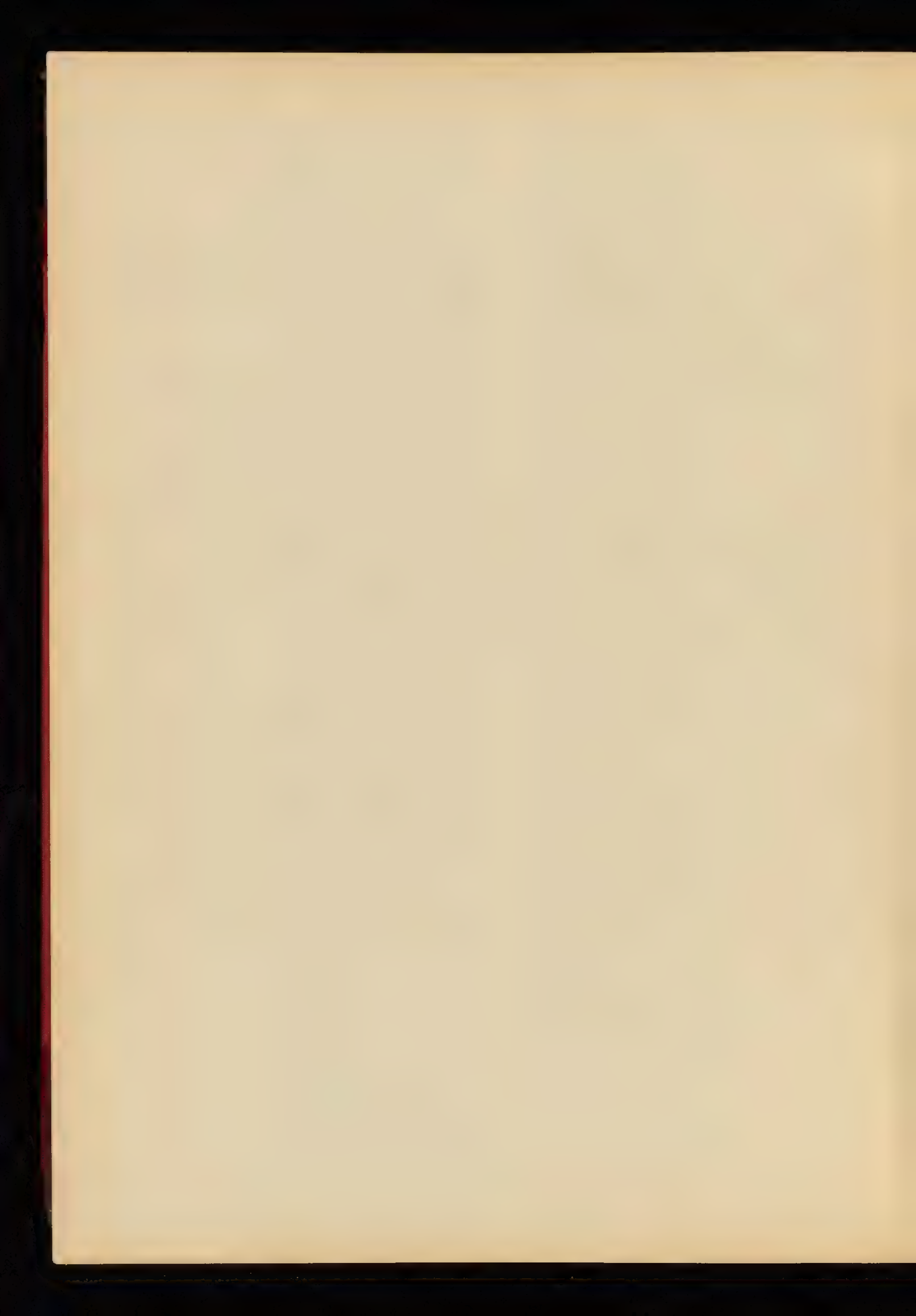


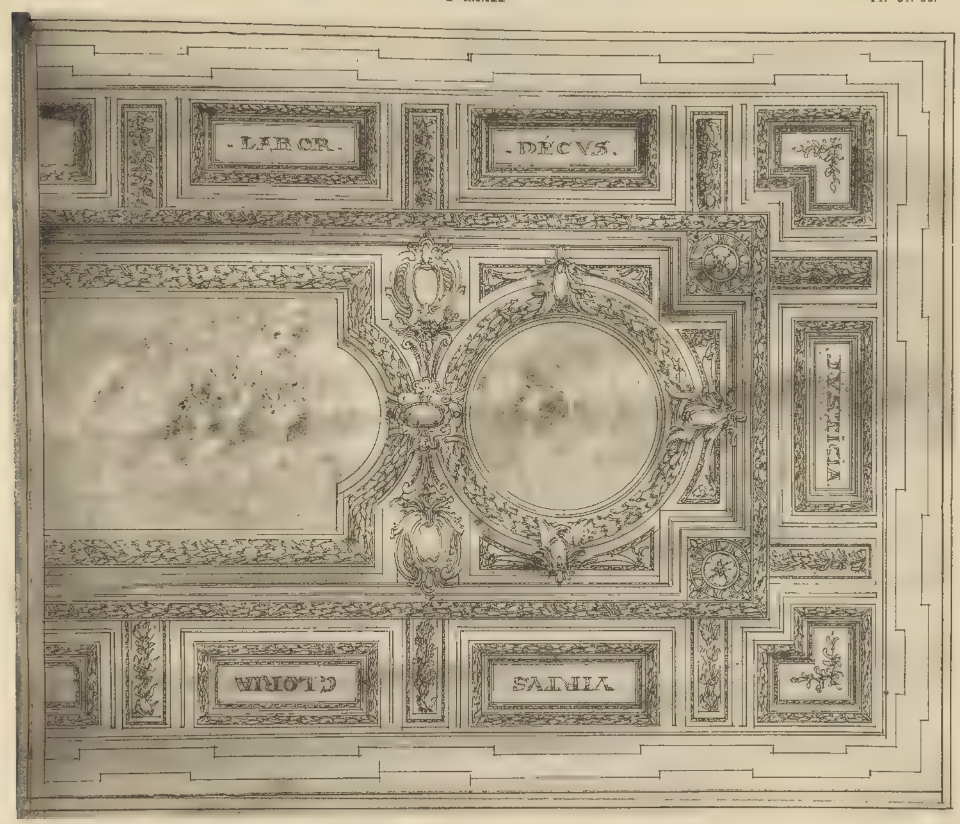


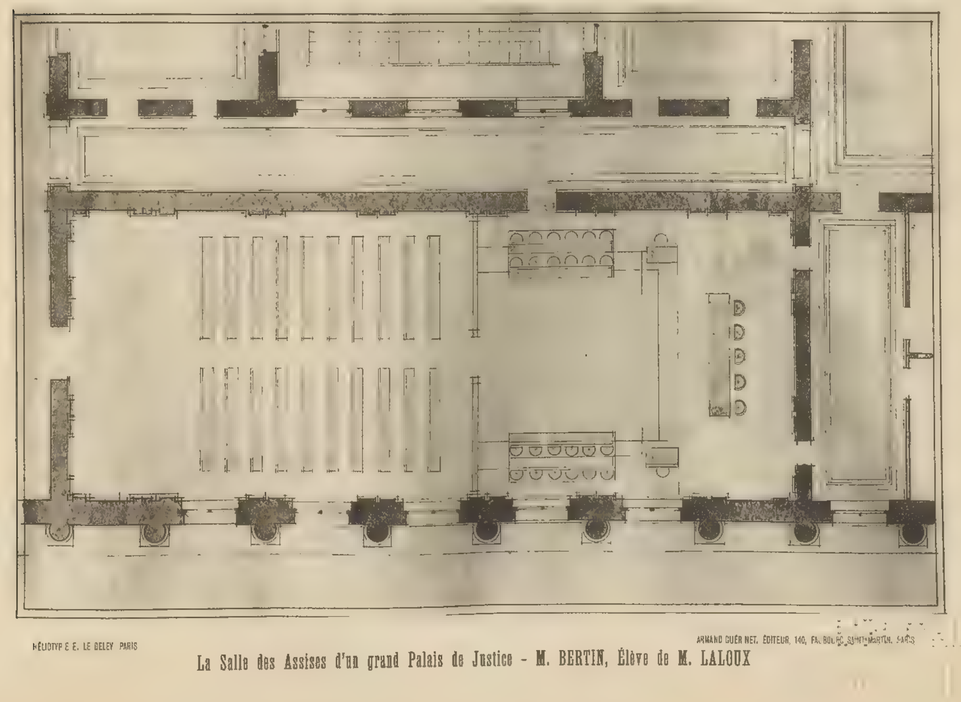


HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS
ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

La Salle des Assises d'un grand Palais de Justice M. COMPAGNON, Élève de M. LALOUX, 1re Médaille

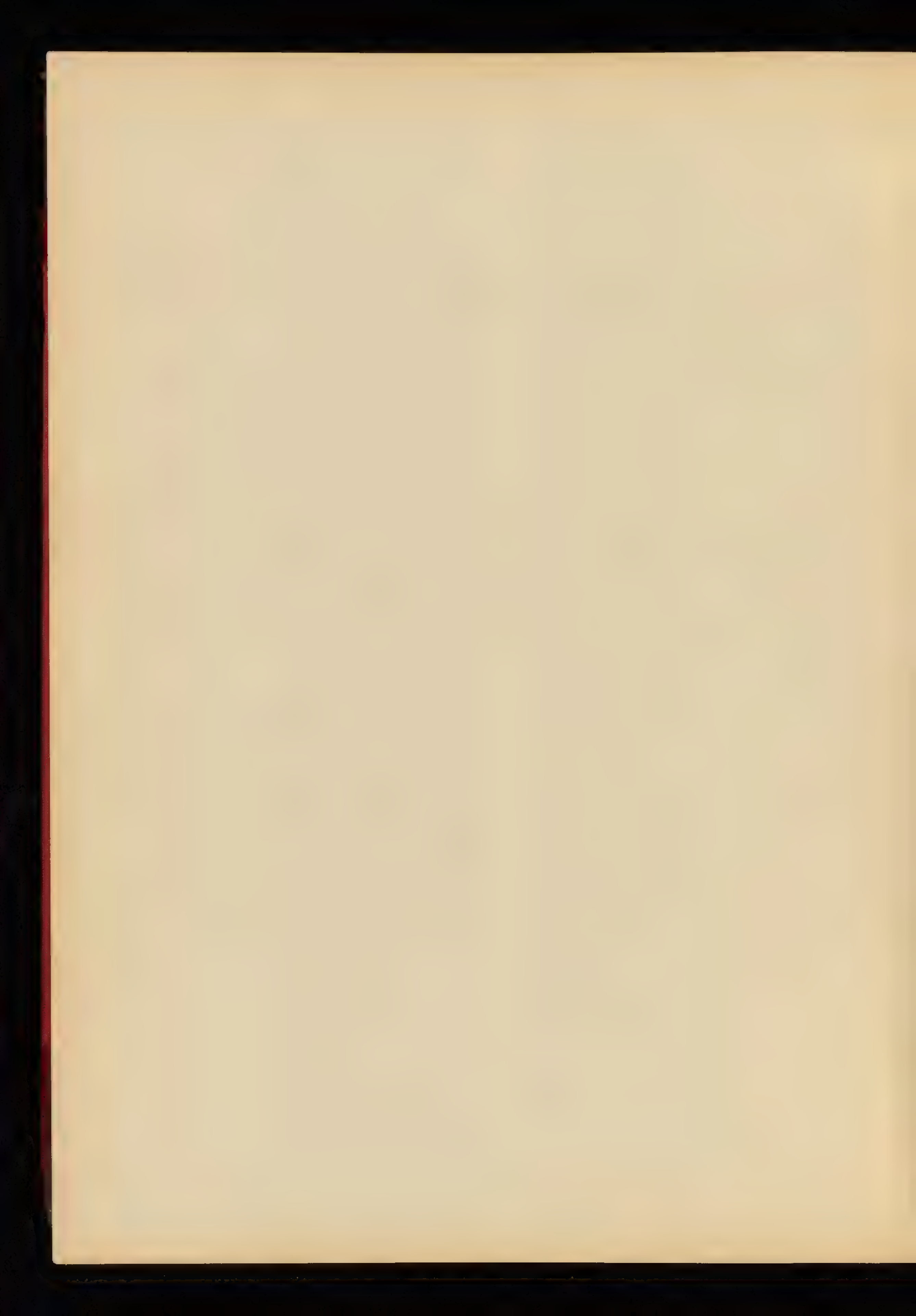


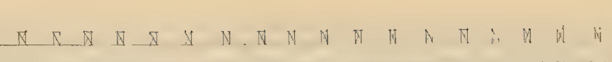


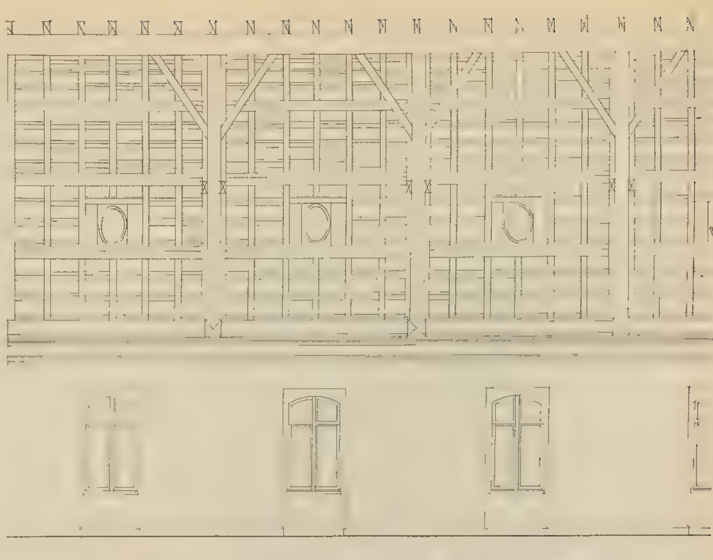
HÉLIOTYP. E. LE DELEY PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

La Salle des Assises d'un grand Palais de Justice - M. BERTIN, Élève de M. LALOUX







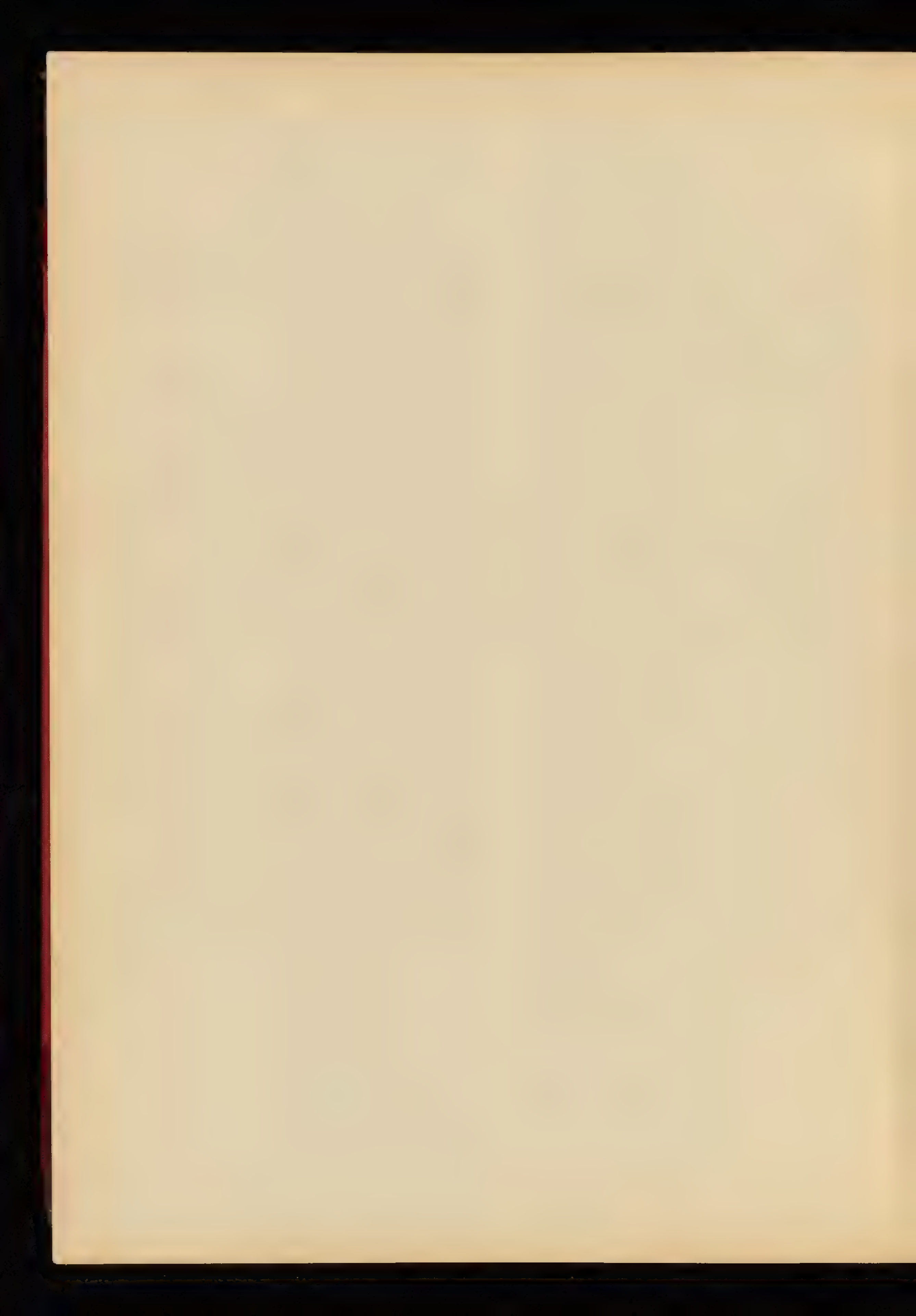




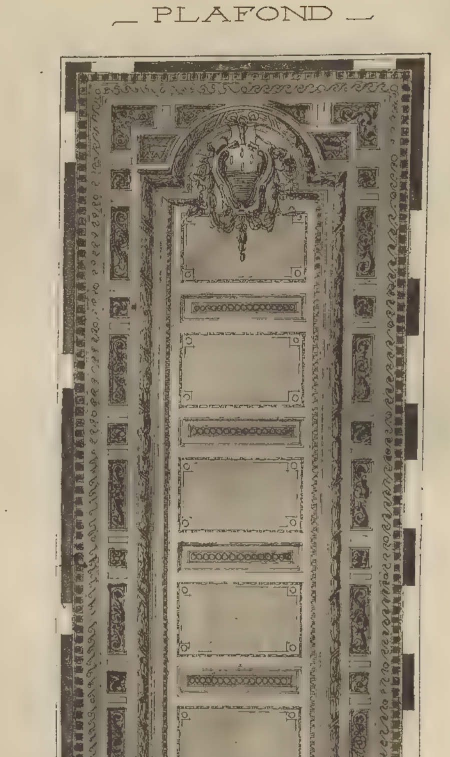
LE COTTIER F. c DELEY PARIS

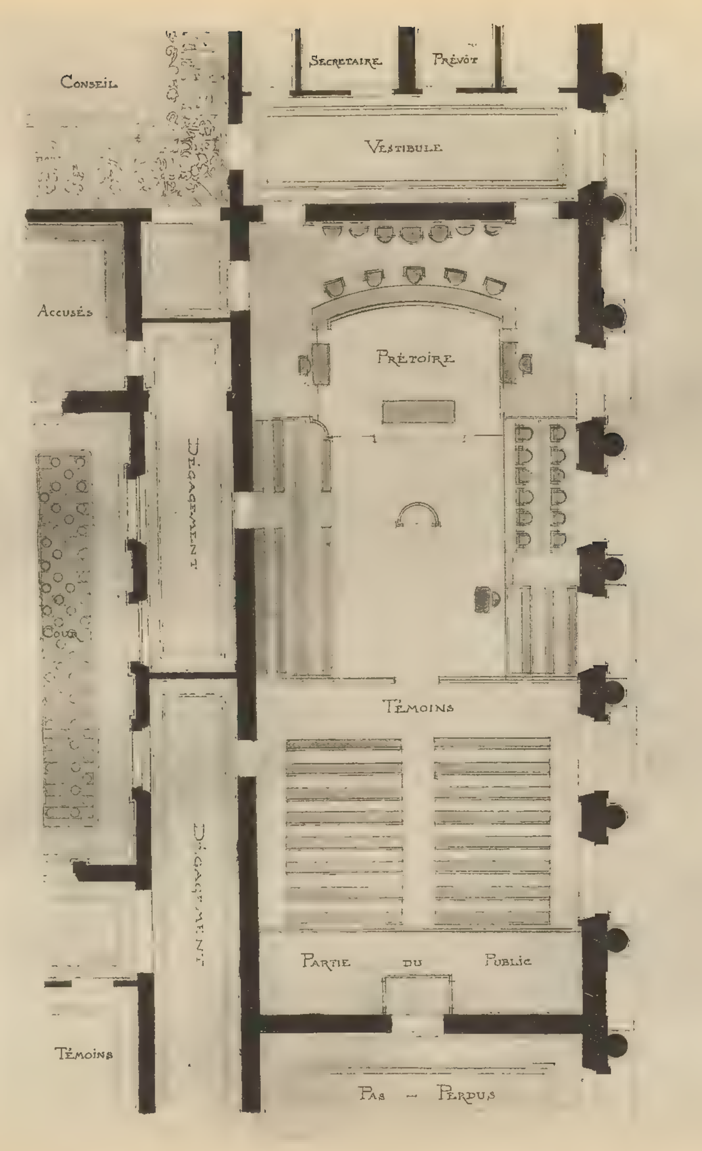
La Salle des Assises d'un grand Palais de Justice - M. BERTIN, Élève de M. LALOUX

ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR 140 FAUBOURG SAINT MARTIN PARIS



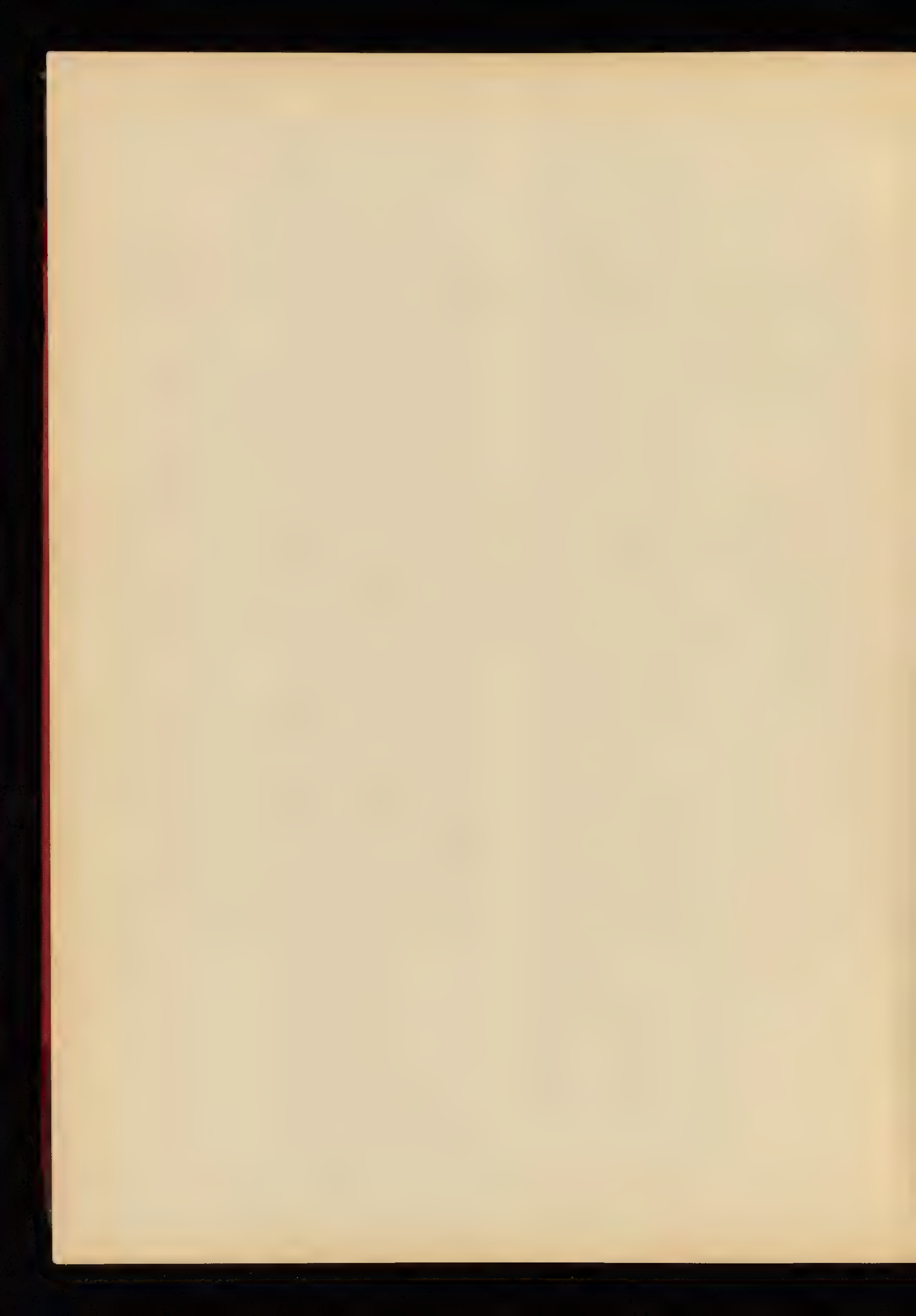
ENSEMBLE
DU
— PLAFOND —






HÉLIOTYP E. LE DELEY, PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR 140, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

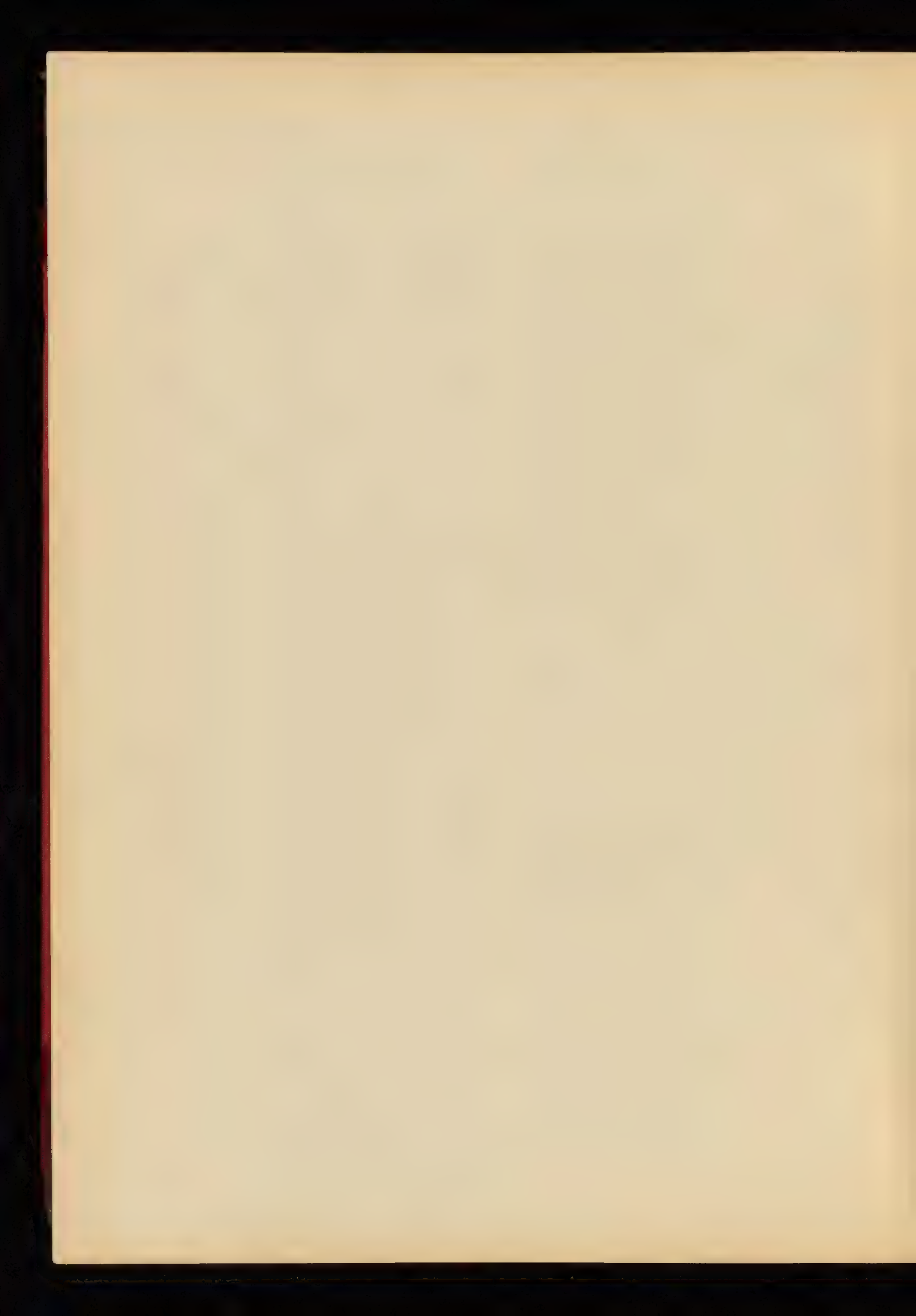
La Salle des Assises d'un grand Palais de Justice - M. BERTIN, Élève de M. LALOUX

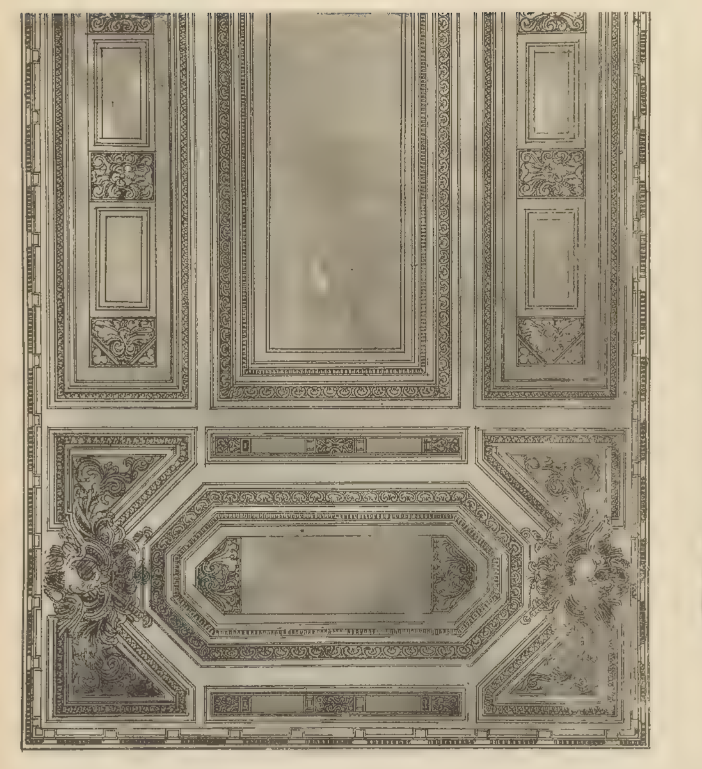


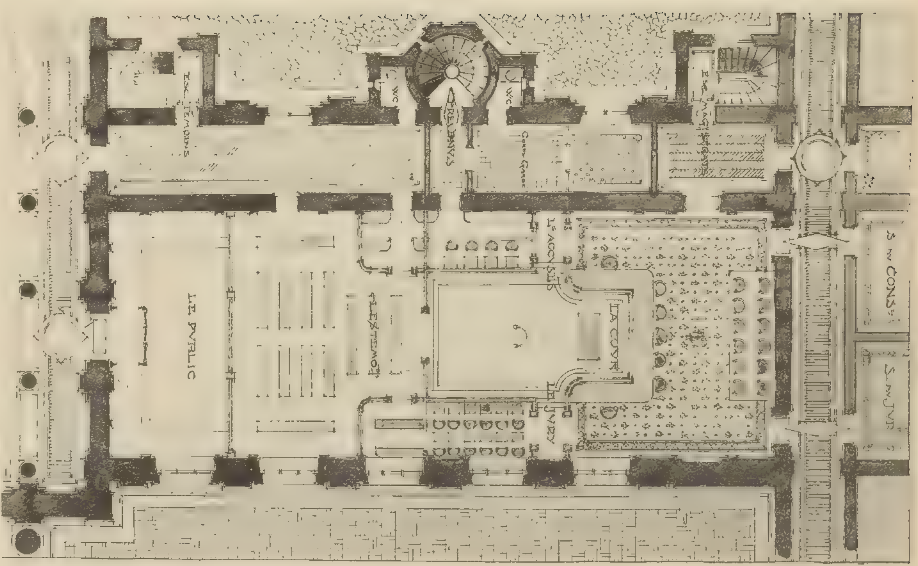



HÉLIOTYP E. LE DELEY, PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

La Salle des Assises d'un grand Palais de Justice – M. LEBOURGEOIS, Élève de M. REDON



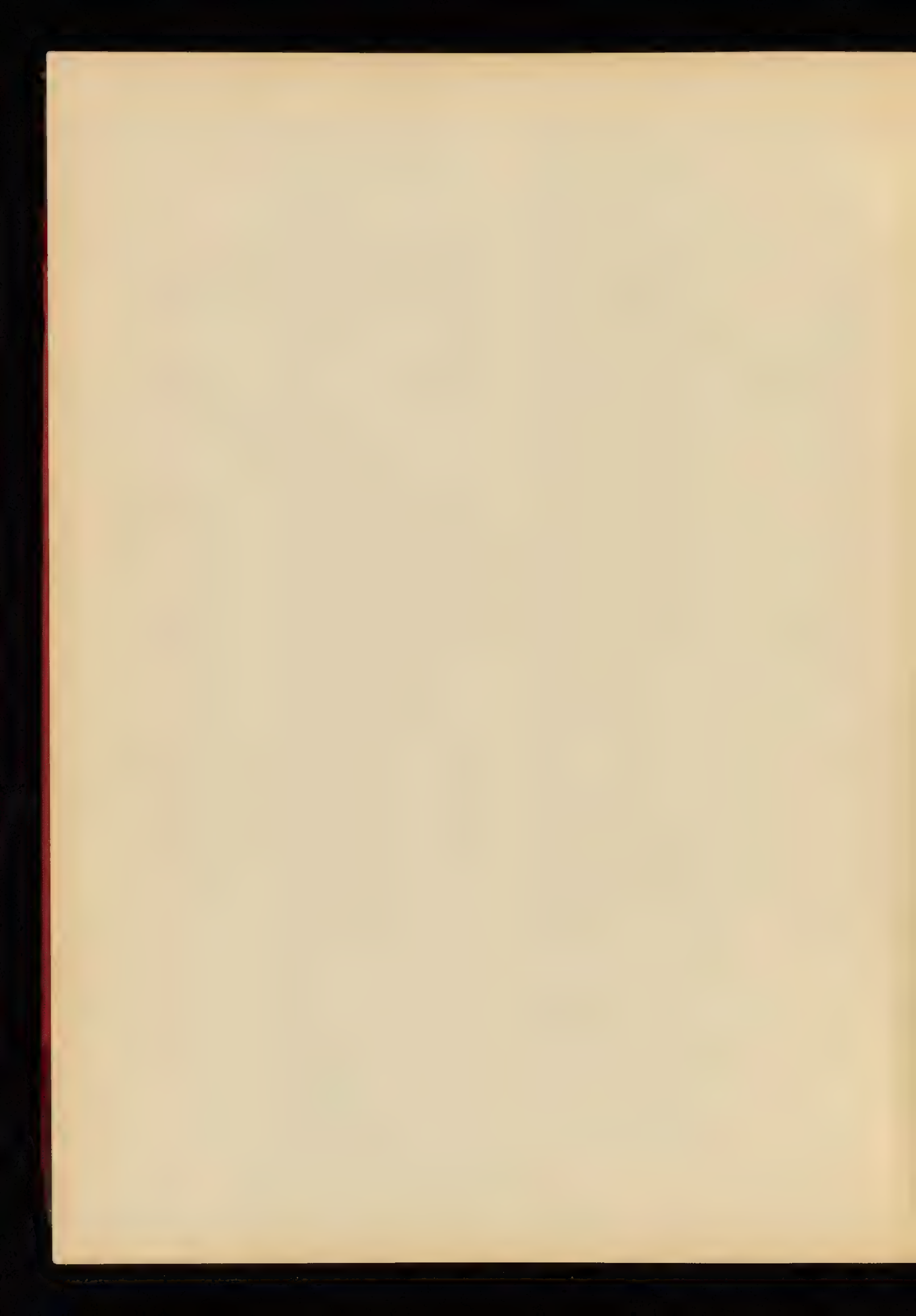


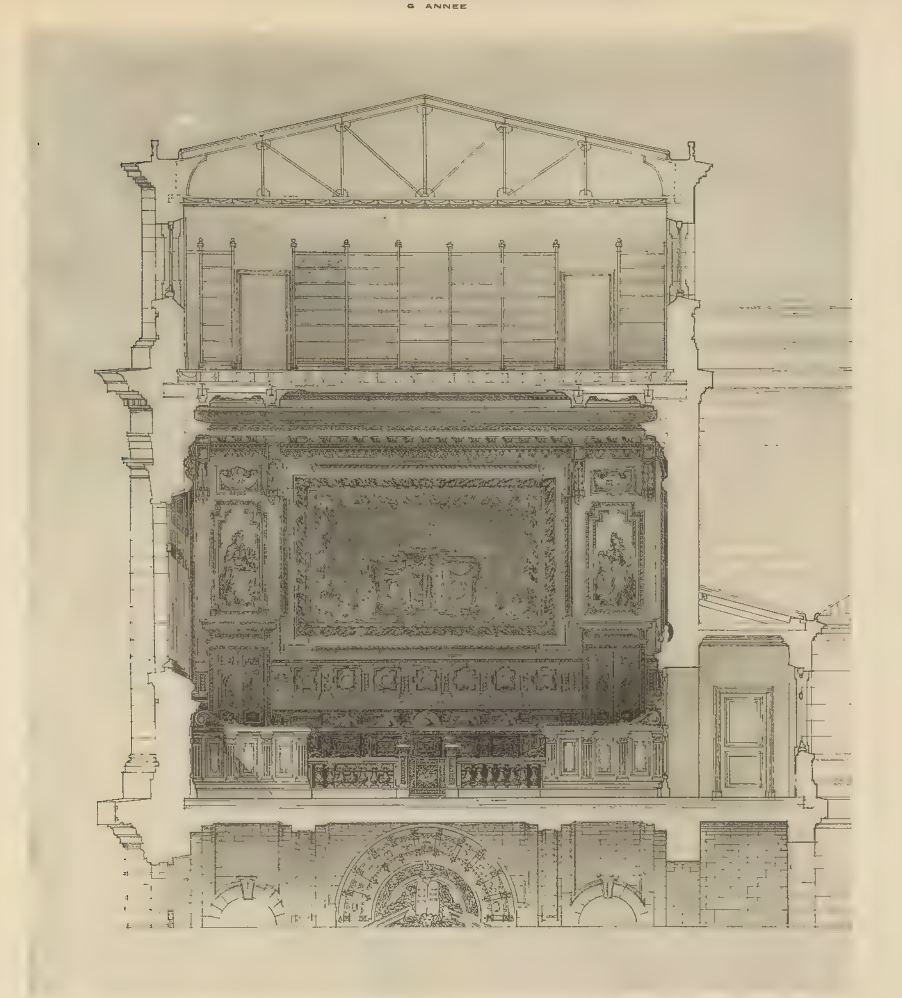



HÉLIOTYPE E. LE DELEY PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

La Salle des Assises d'un grand Palais de Justice - M. LEBOURGEOIS, Élève de M. REDON

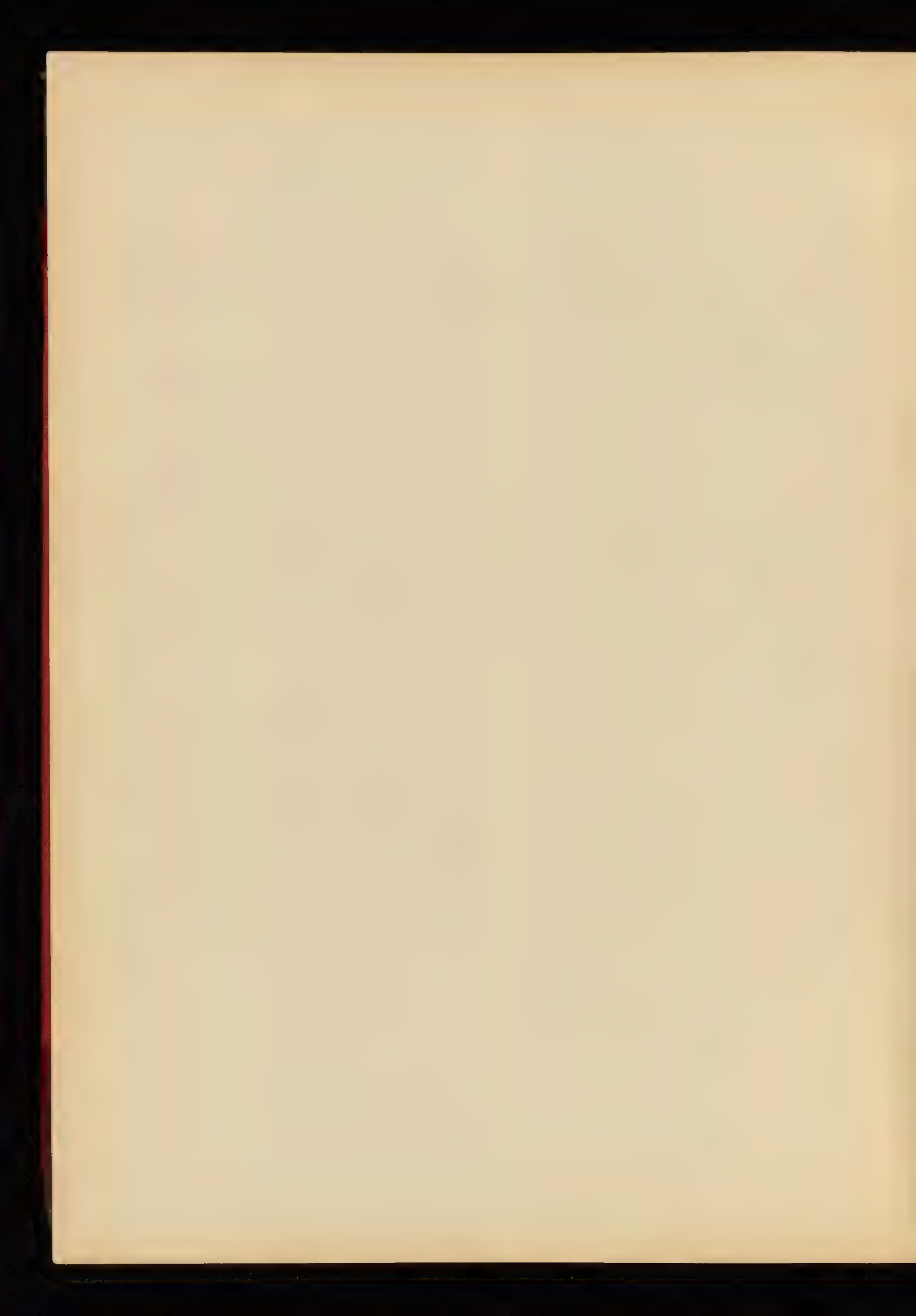


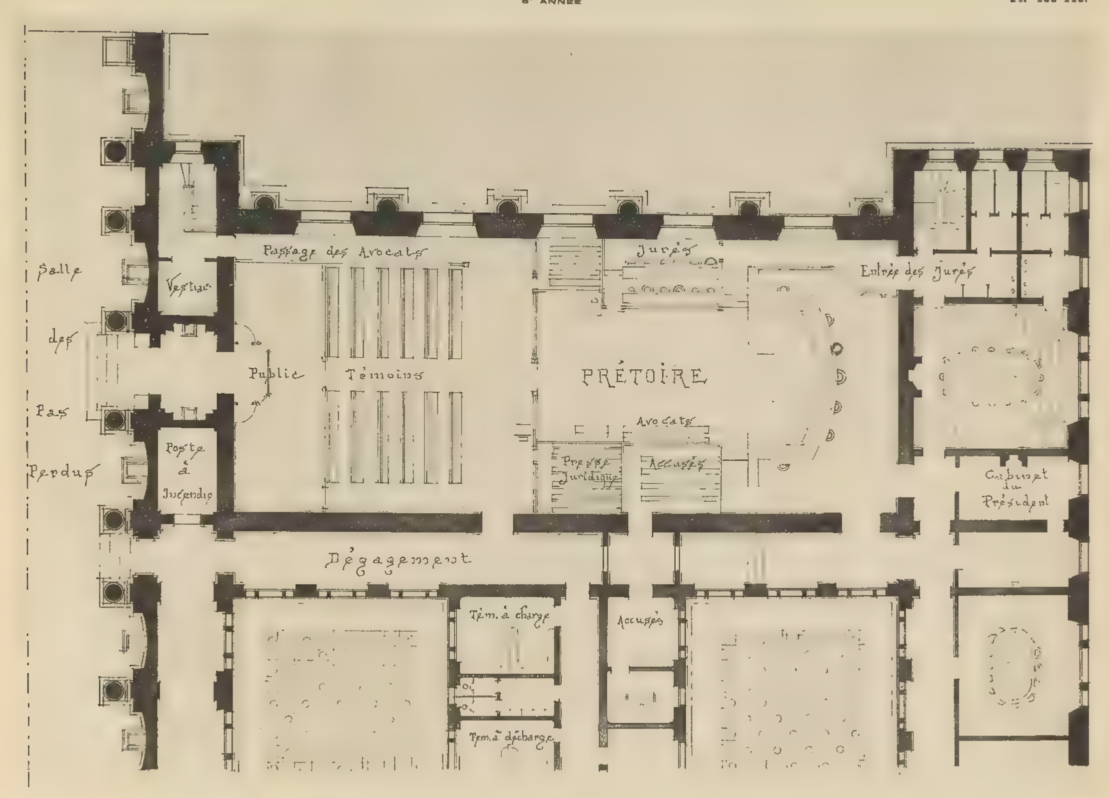


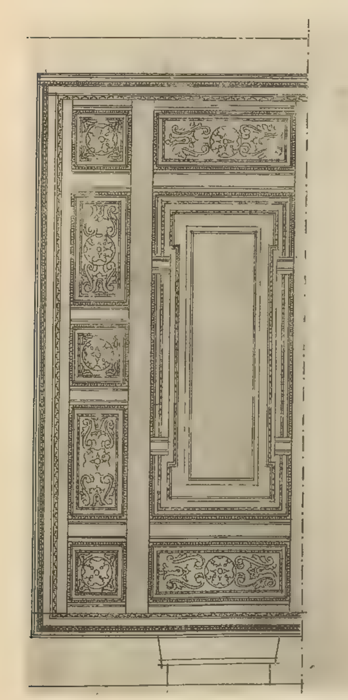


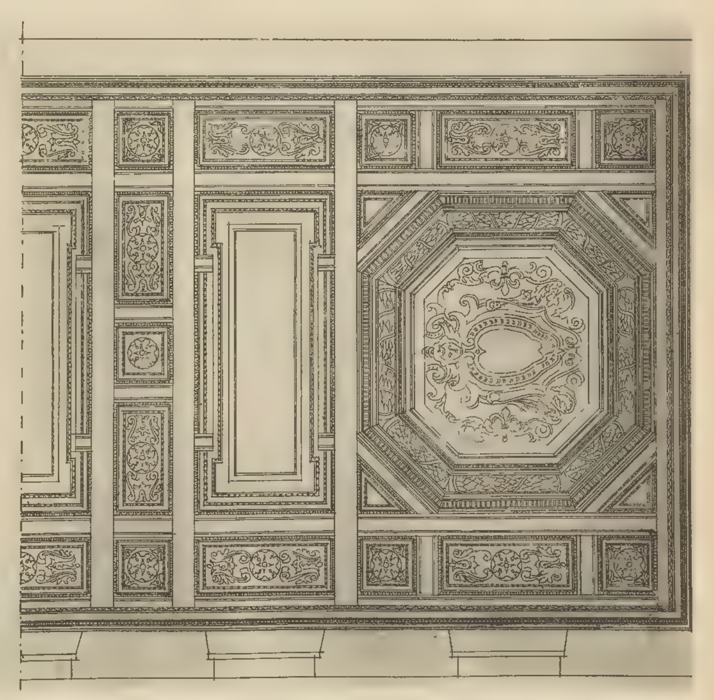

HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PAR.
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR

La Salle des Assises d'un grand Palais de Justice M. PERRY, Élève de MM. DAUMET et ESQUIÉ



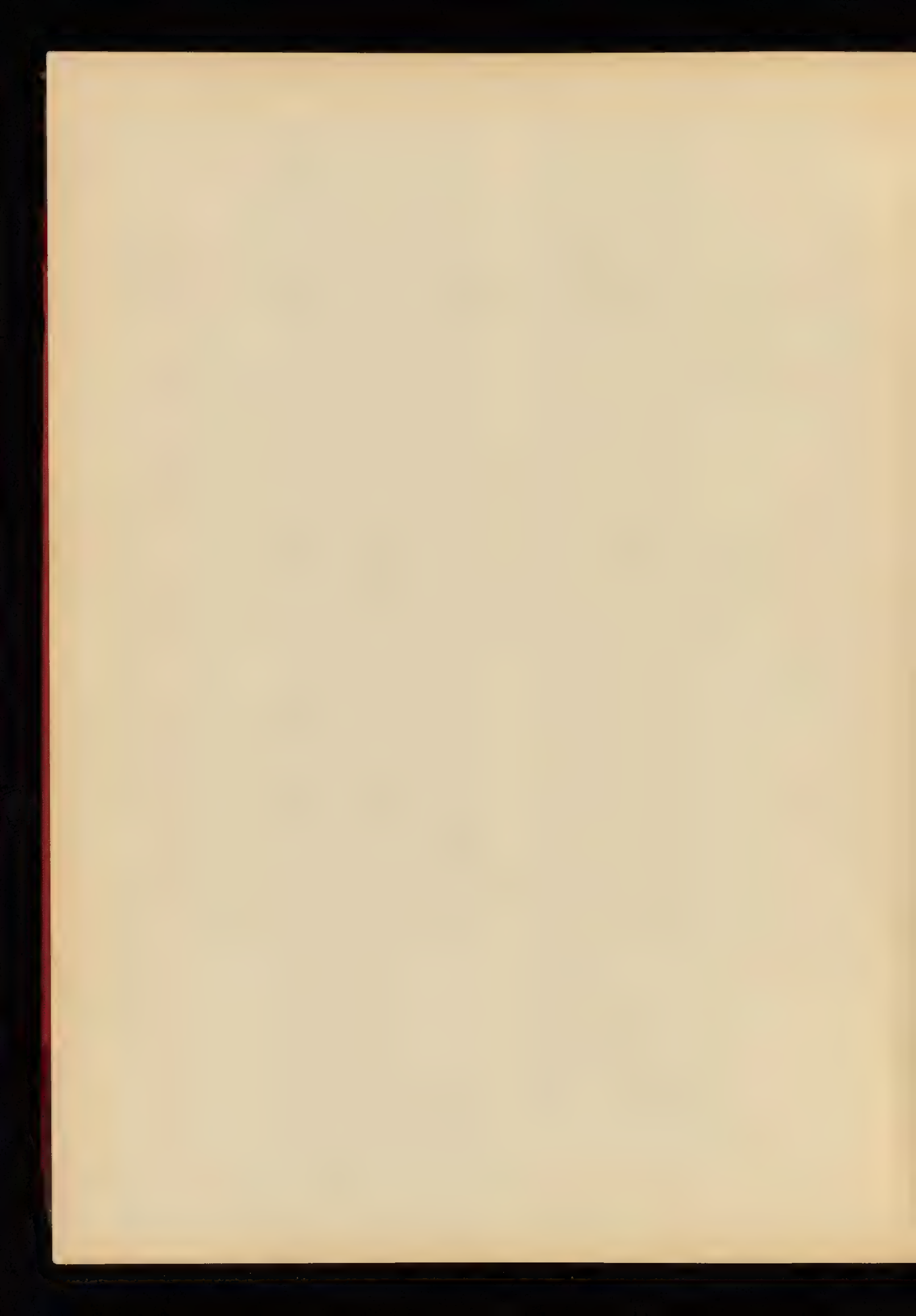




HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

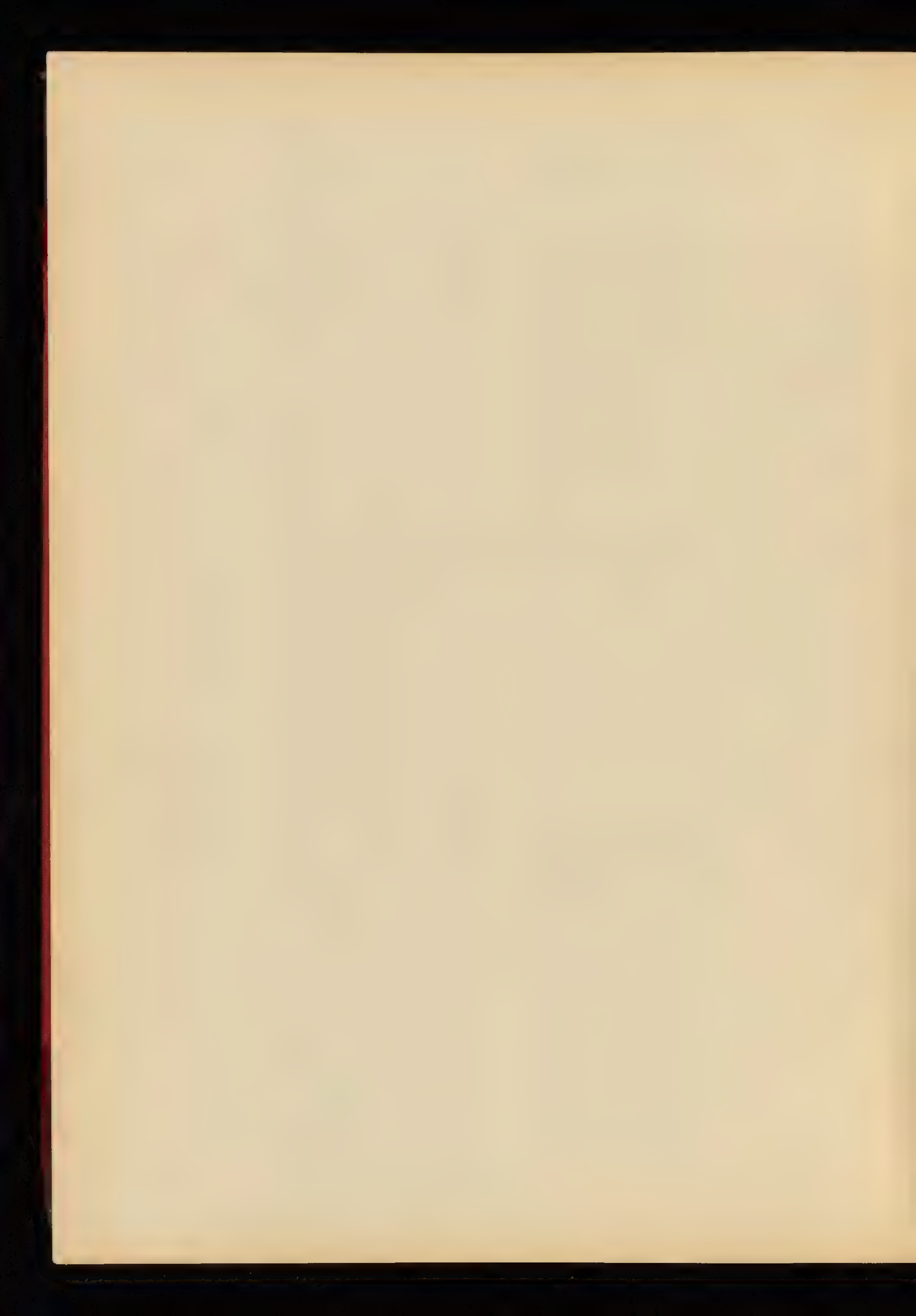
La Salle des Assises d'un grand Palais de Justice M. PERRY, Élève de MM. DAUMET et ESQUIÉ

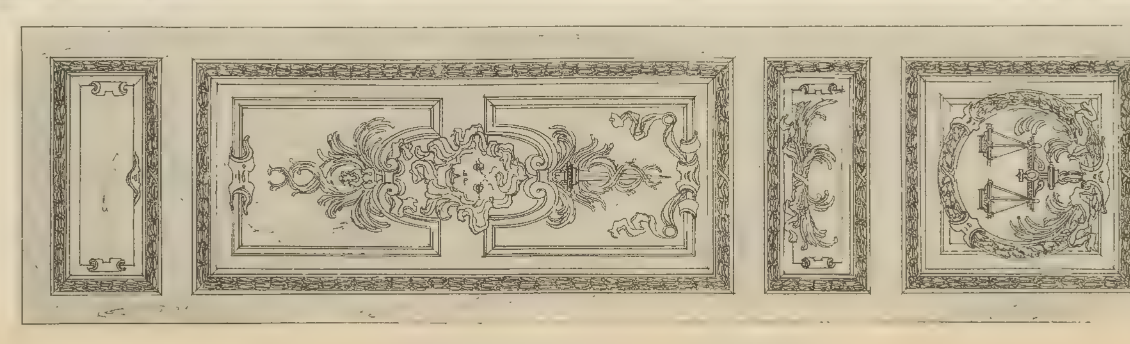






M. OACKMAN, Élève de M. PAULIN

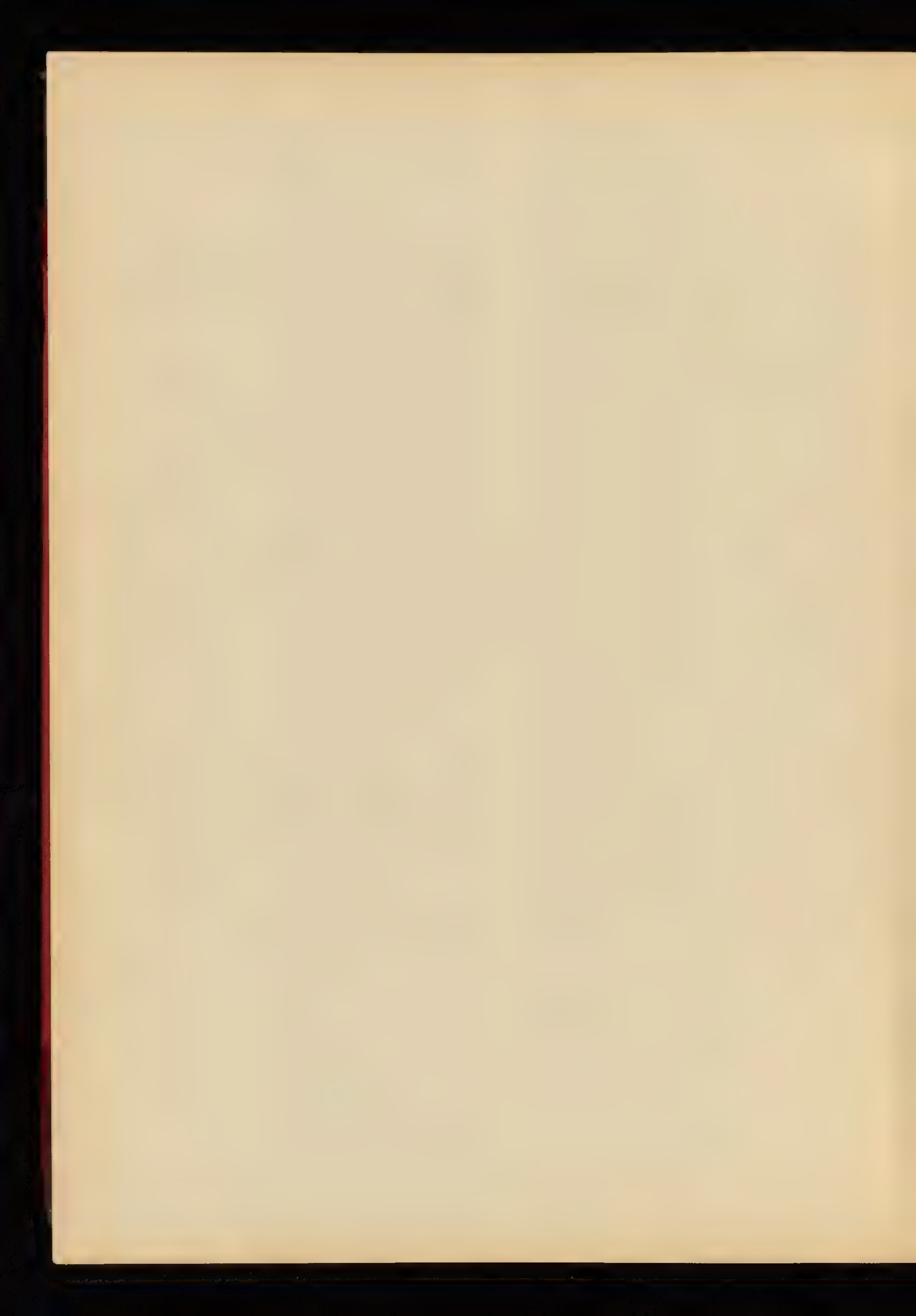


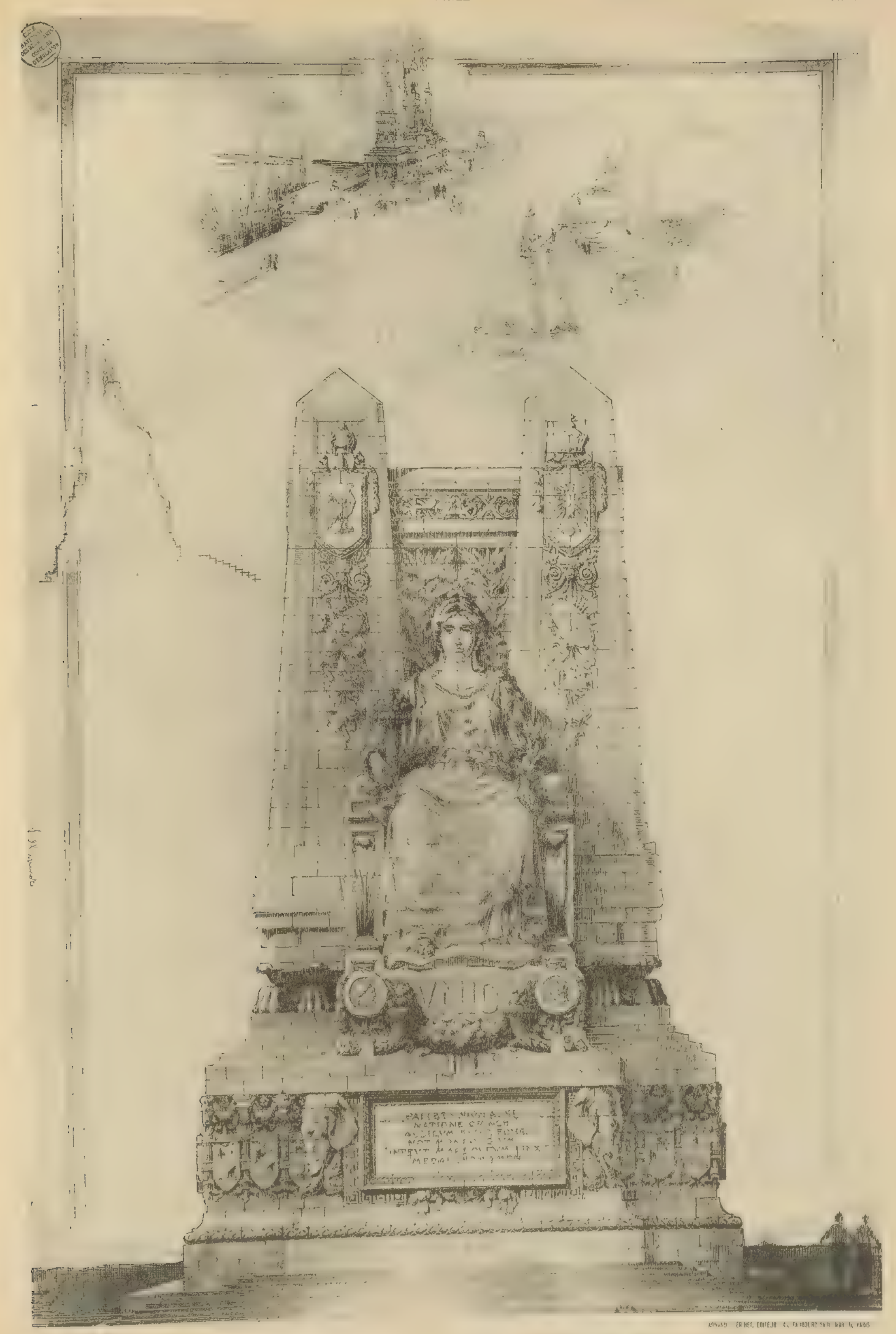


HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

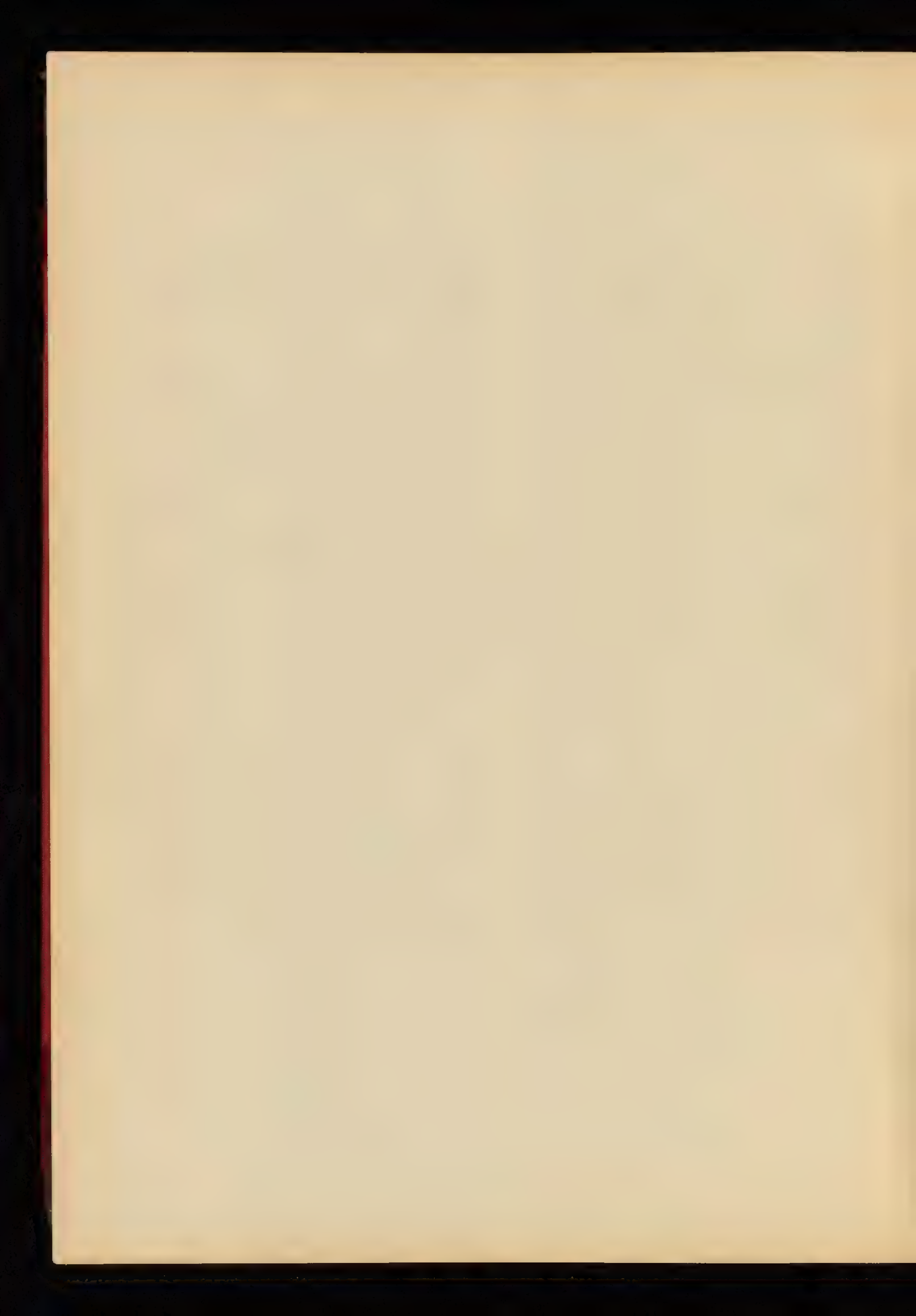
LA SALLE DES ASSISES D'UN GRAND PALAIS DE JUSTICE - M. OACKMAN, élève de M. PAULIN

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS





CONCOURS ROUGEVIN - Un Monument Commémoratif de l'Union de deux Peuples 1er PRIX M. VILLEMINOT, Elève de M. REDON

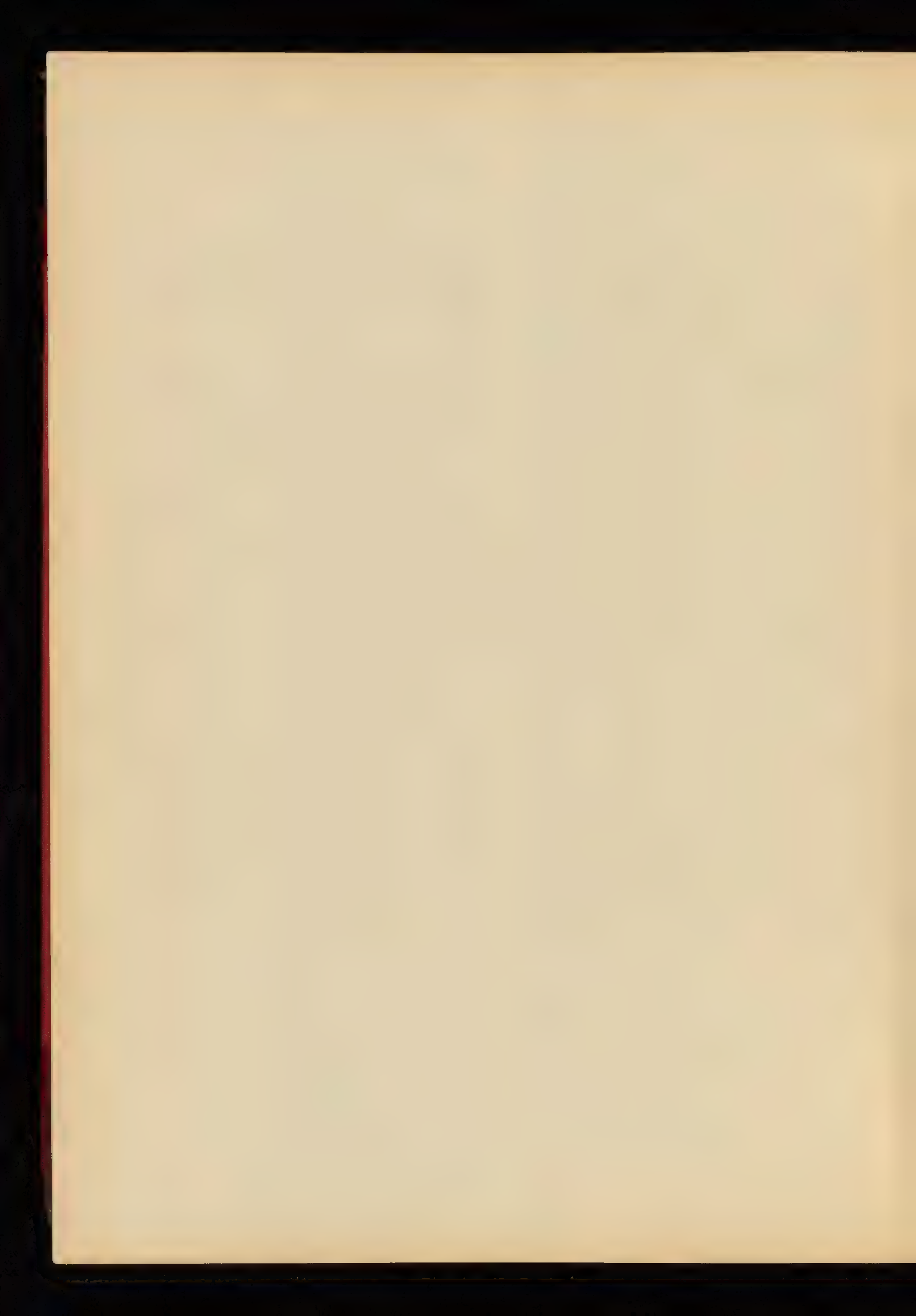




HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, PARIS

CONCOURS ROUGEVIN – Un Monument Commemoratif de l'Union de deux Peuples 2e PRIX M. QUENIAM Élève de M. REDON

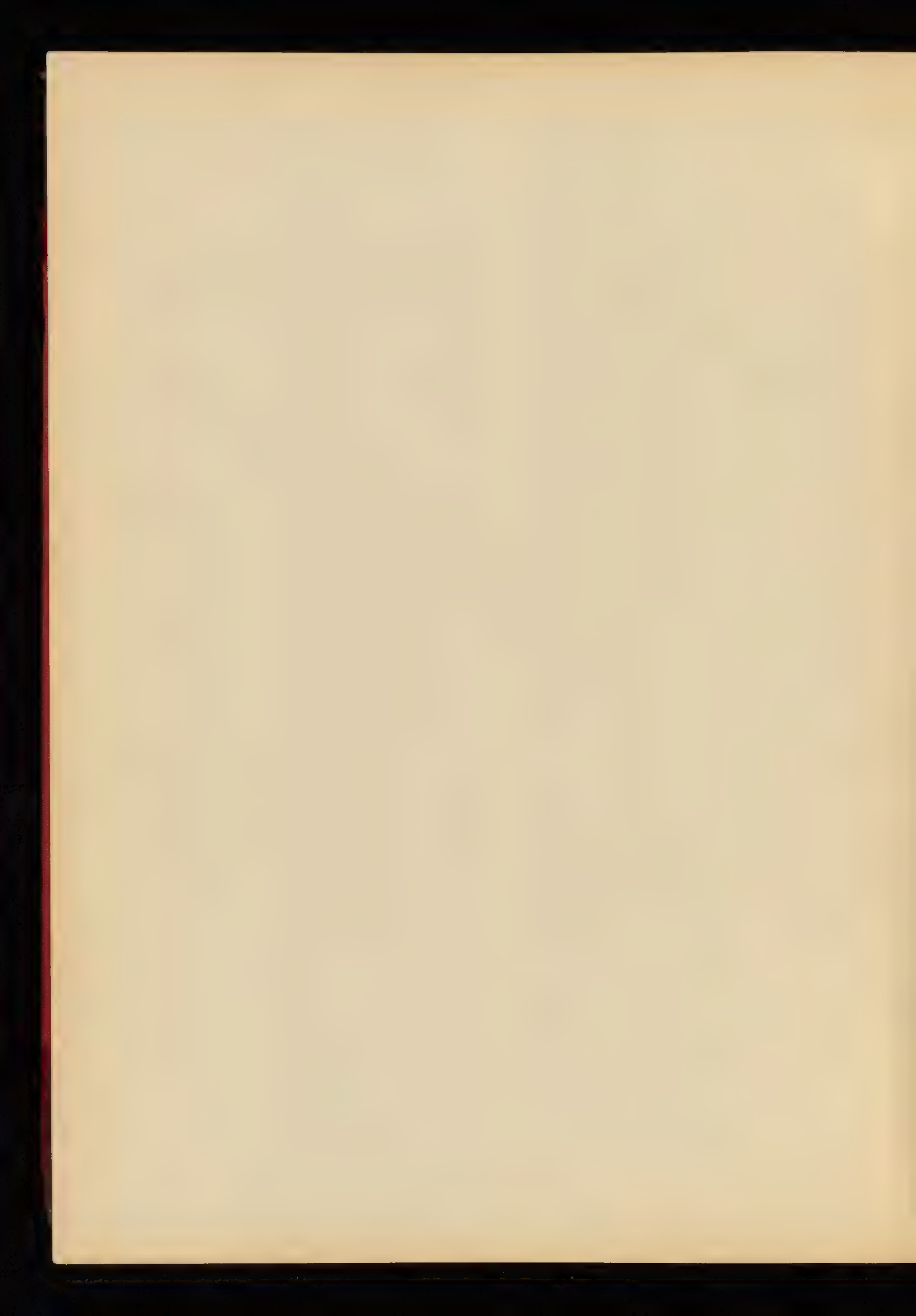




HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

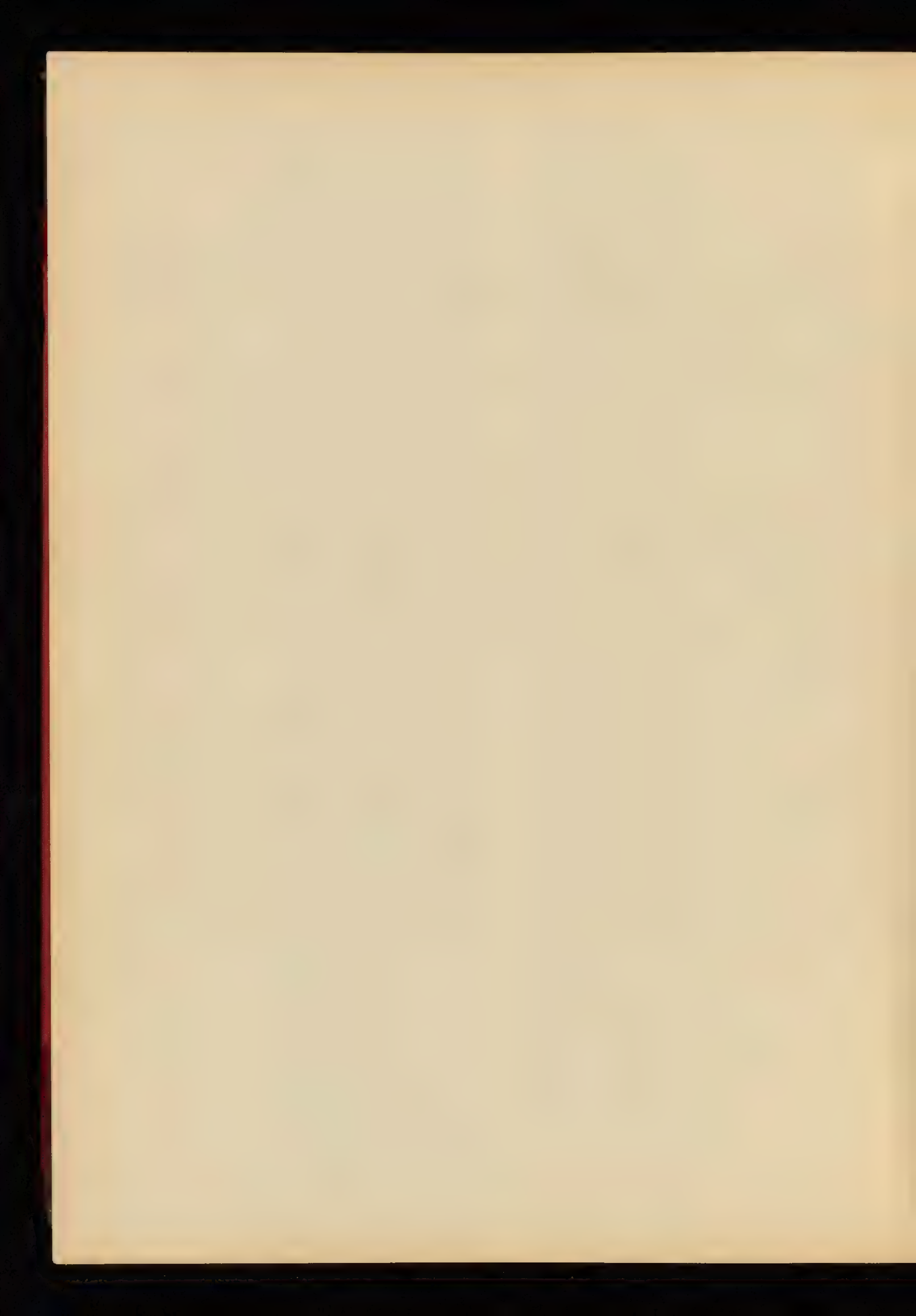
CONCOURS ROUGEVIN - Un Monument Commémoratif de l'Union de deux Peuples M. CAMILLE LEFÈVRE, Élève de M. LALOUX

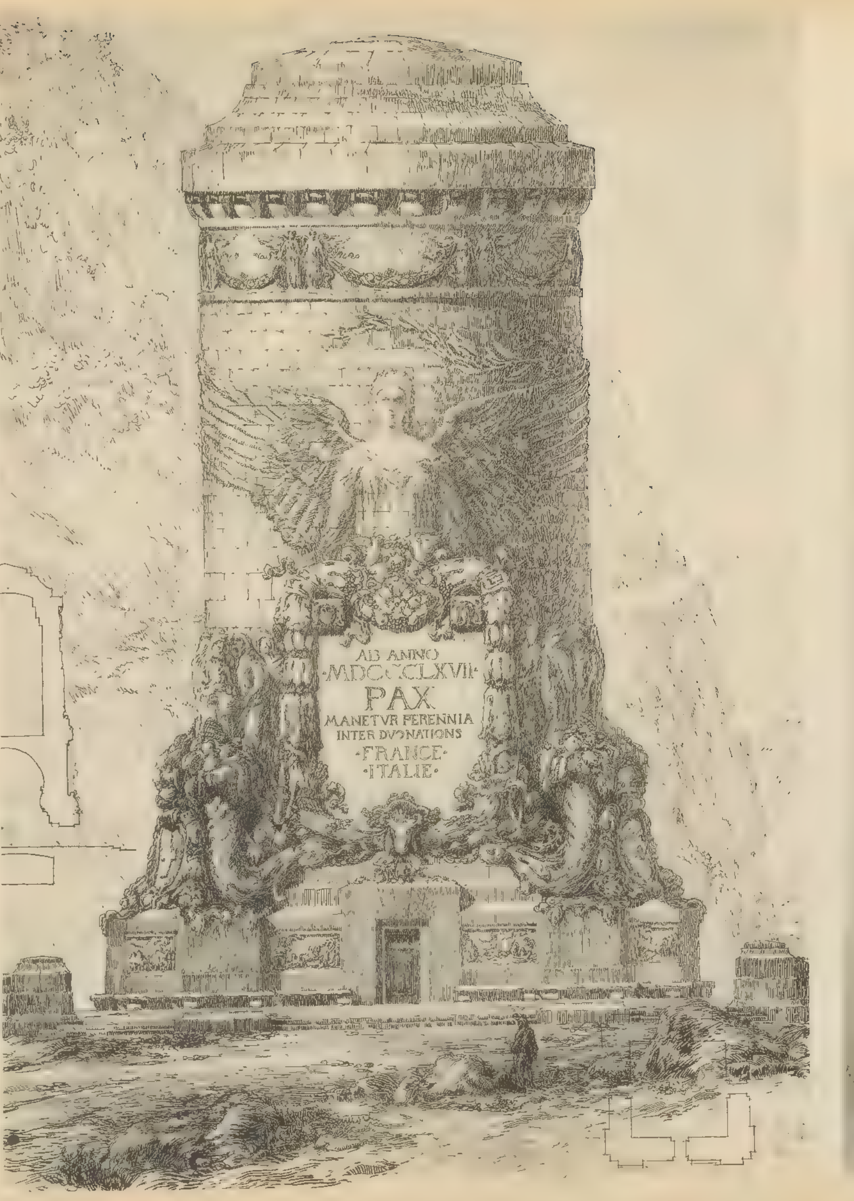





ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

CONCOURS ROUGEVIN - Un Monument Commémoratif de l'Union de deux Peuples ; M. EBRARD, Élève de MM. RAULIN, SORTAIS & ESQUIÉ



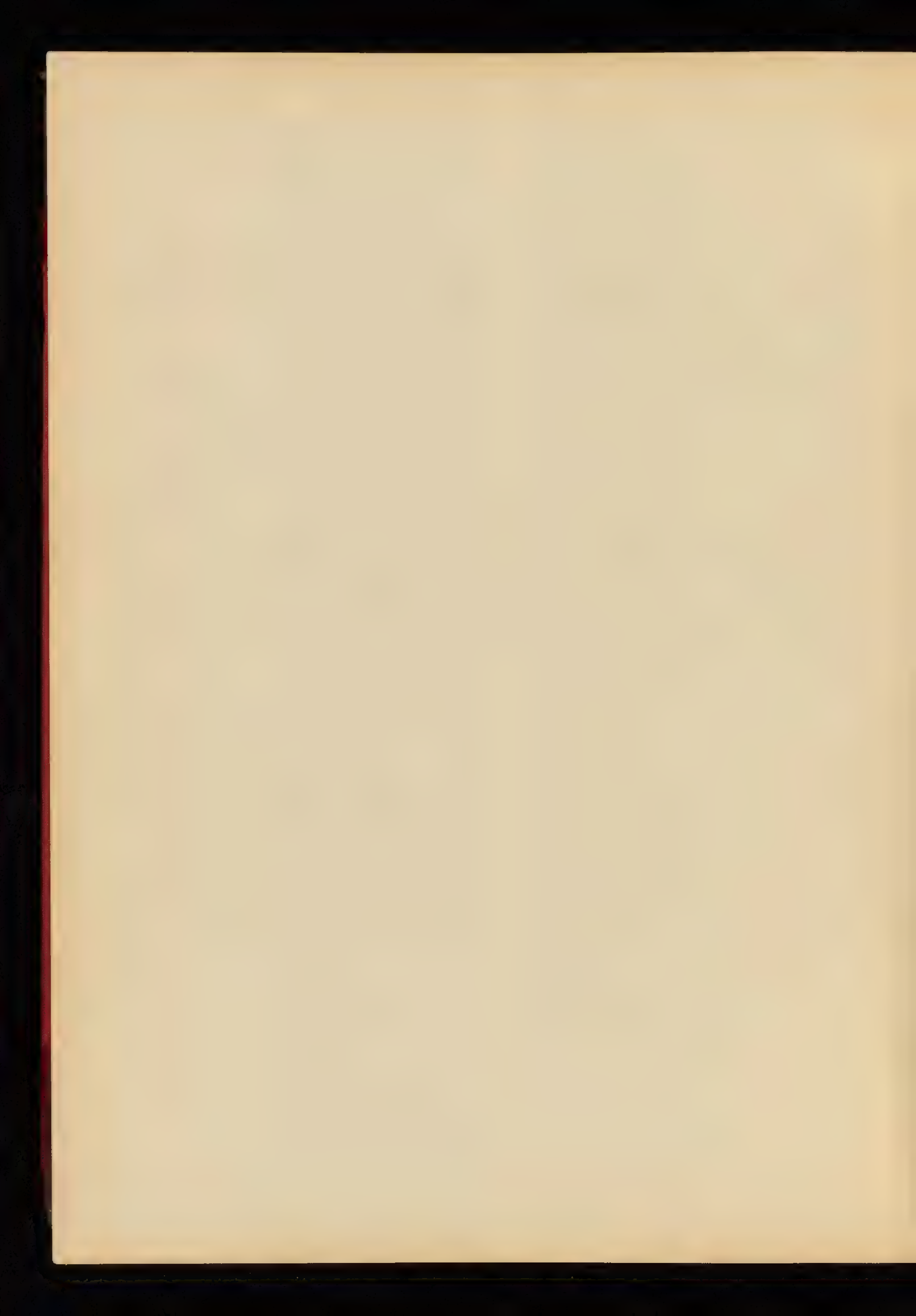



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

CONCOURS ROUGEVIN - Un Monument Commémoratif de l'Union de deux Peuples

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

CONCOURS ROUGEVIN - Un Monument Commémoratif de l'Union de deux Peuples



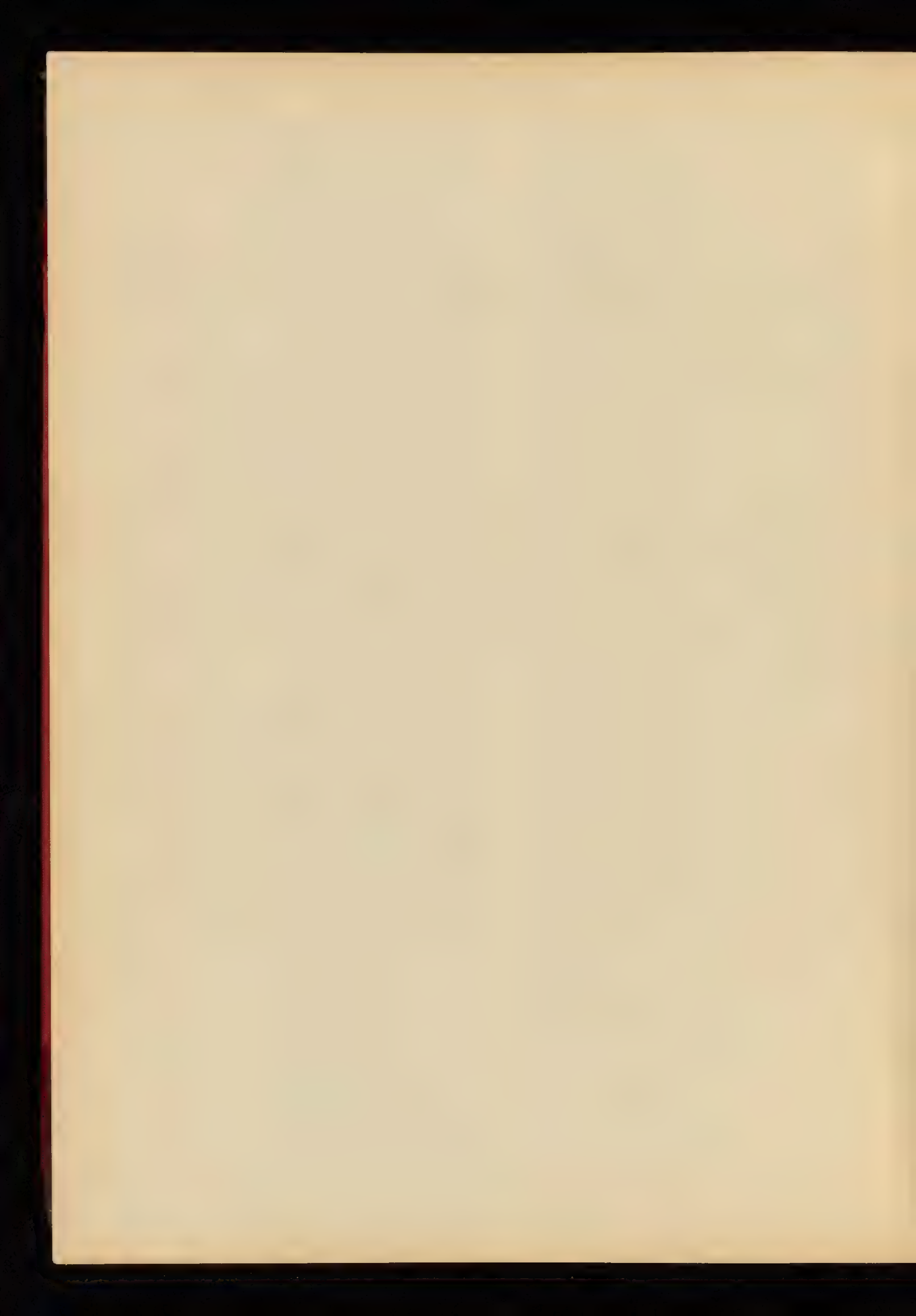


HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

CONCOURS ROUGEVIN - Un Monument Commémoratif de l'Union de deux Peuples
M. REGNAULT, Élève de M. PAULIN

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 40, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

CONCOURS ROUGEVIN - Un Monument Commémoratif de l'Union de deux Peuples
M. BOILEAU, Élève de M. REDON

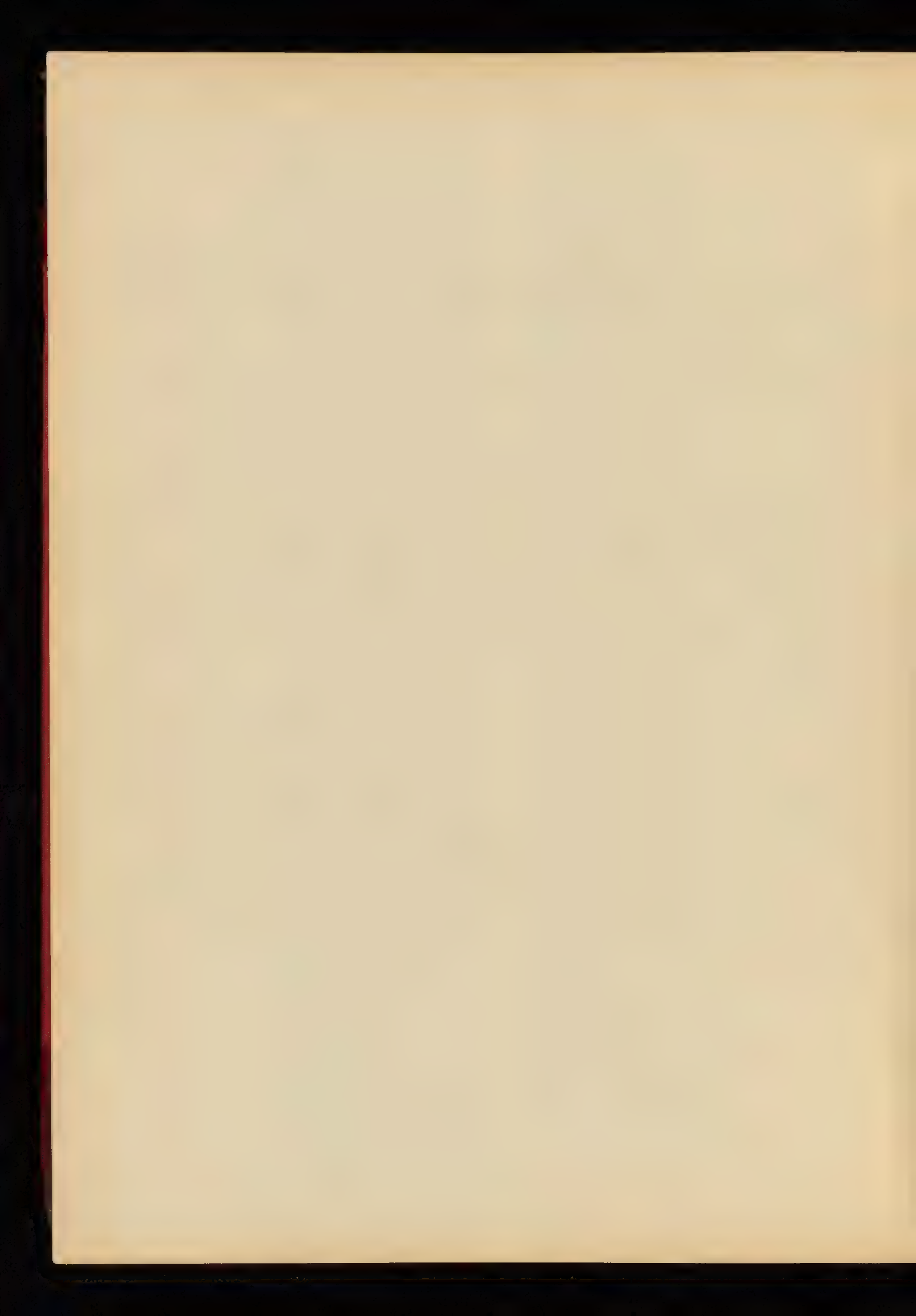


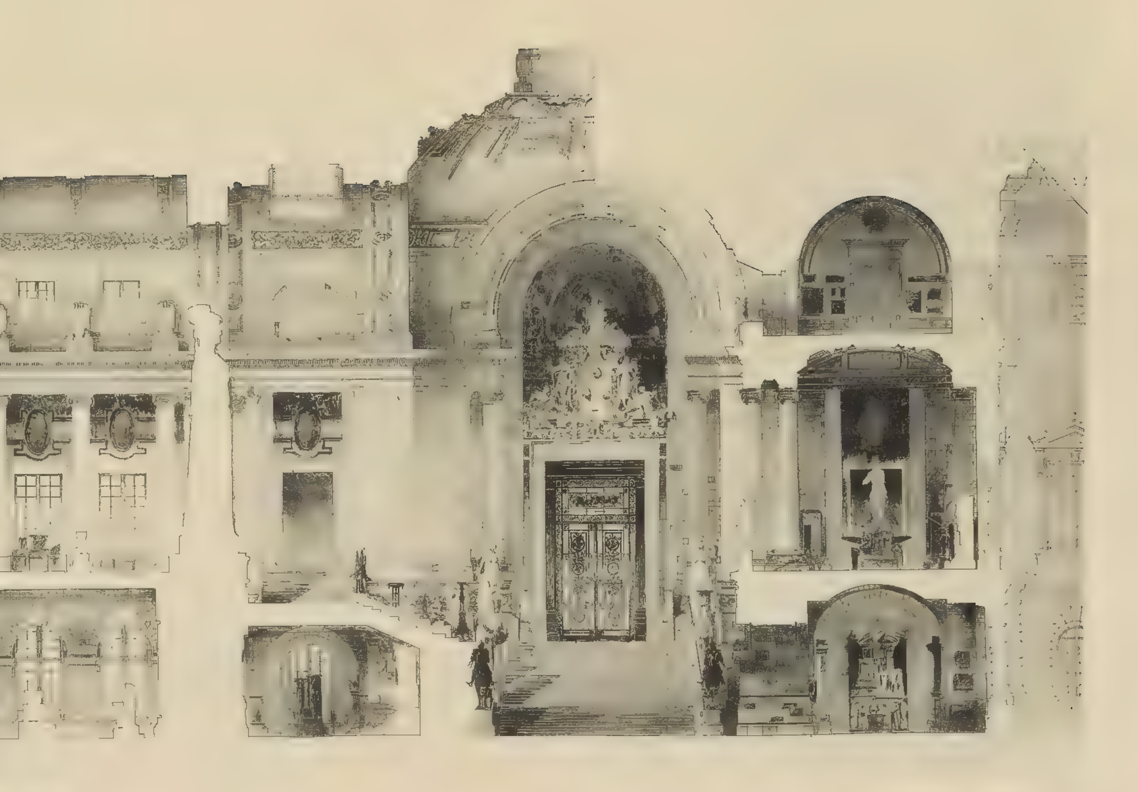


HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PA[illegible]

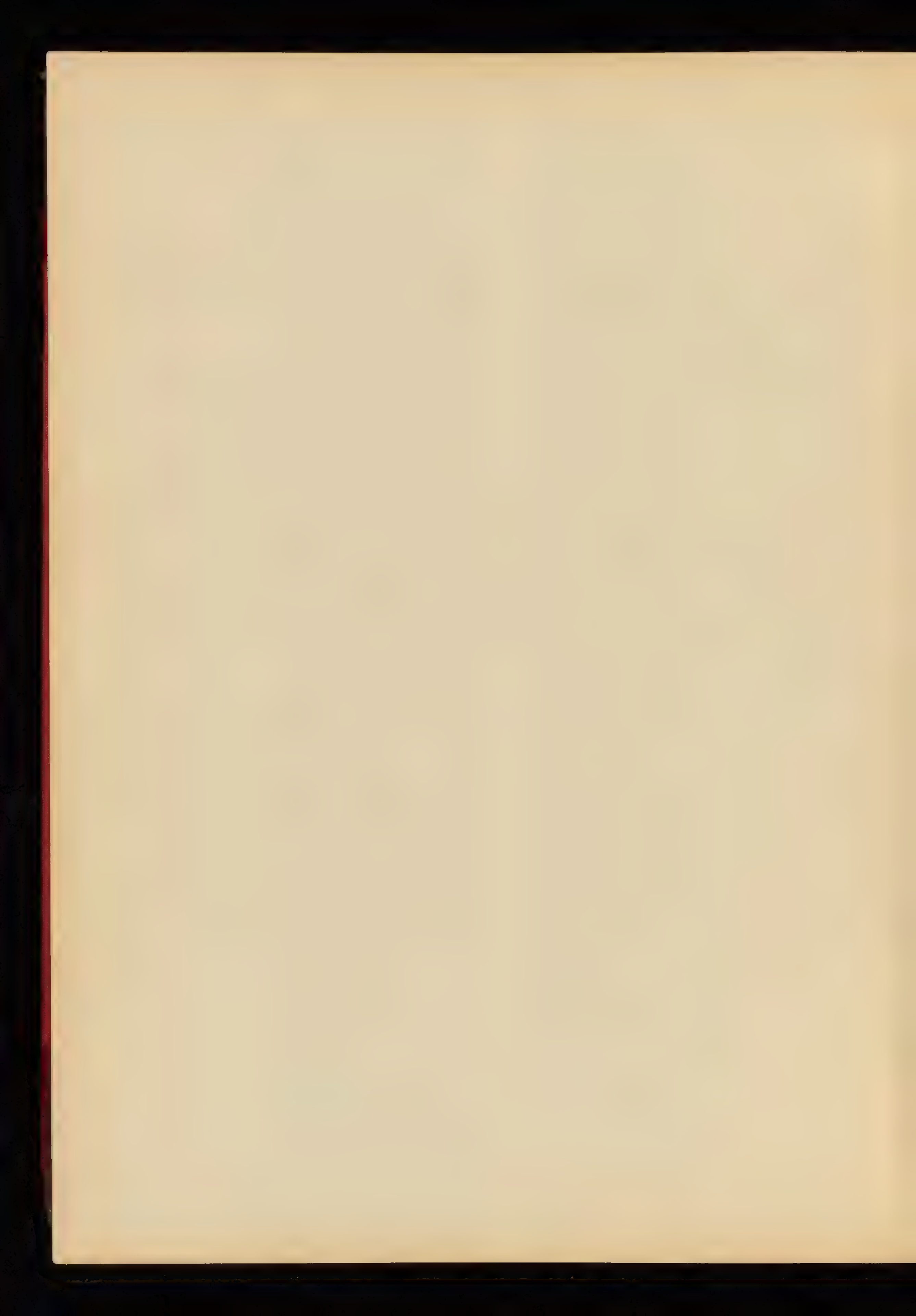
CHIALIVA, Élève de M. BERNIER Prix : Concours des Trois Arts : Un pied de Mât





HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

CONCOURS ACHILLE LECLERE. – L'Escalier d'un grand Musée. – Prix : M. A. THIERS, élève de M. PASCAL

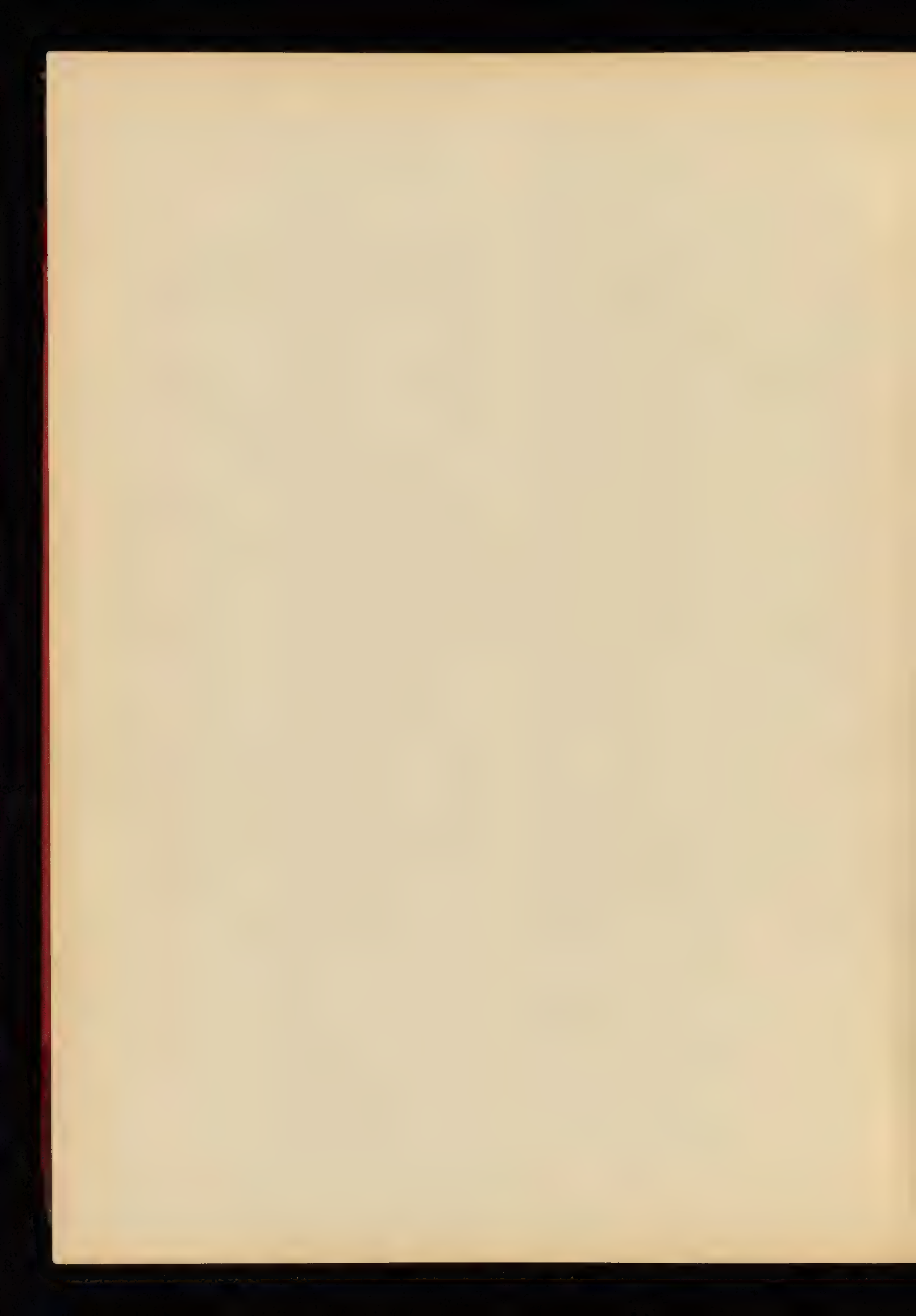


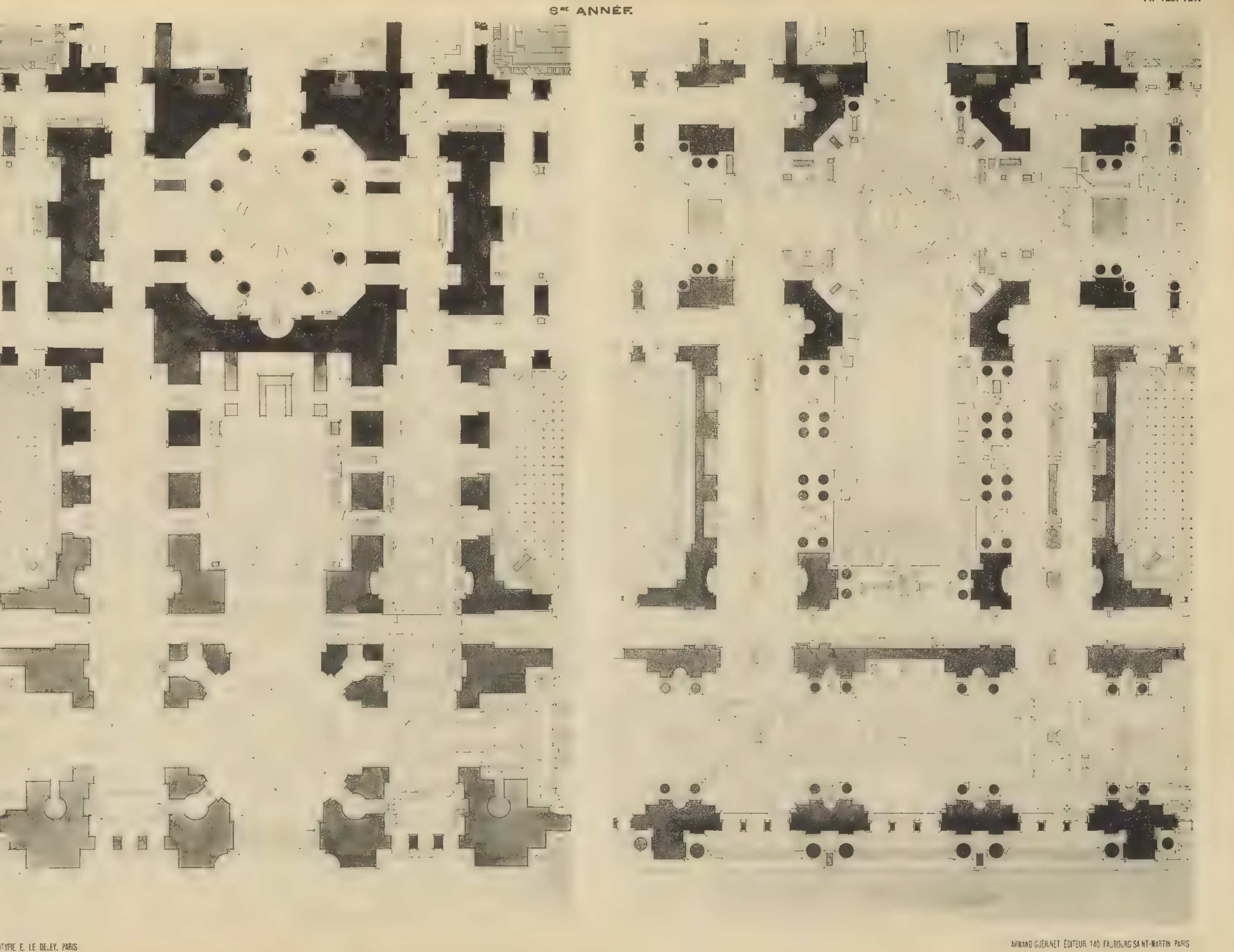


HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR 40 FG BOURG SAINT MARTIN PARIS

CONCOURS ACHILLE LECLÈRE : l'Escalier d'un grand Musée Prix : M. A. THIERS, élève de M. PASCAL.

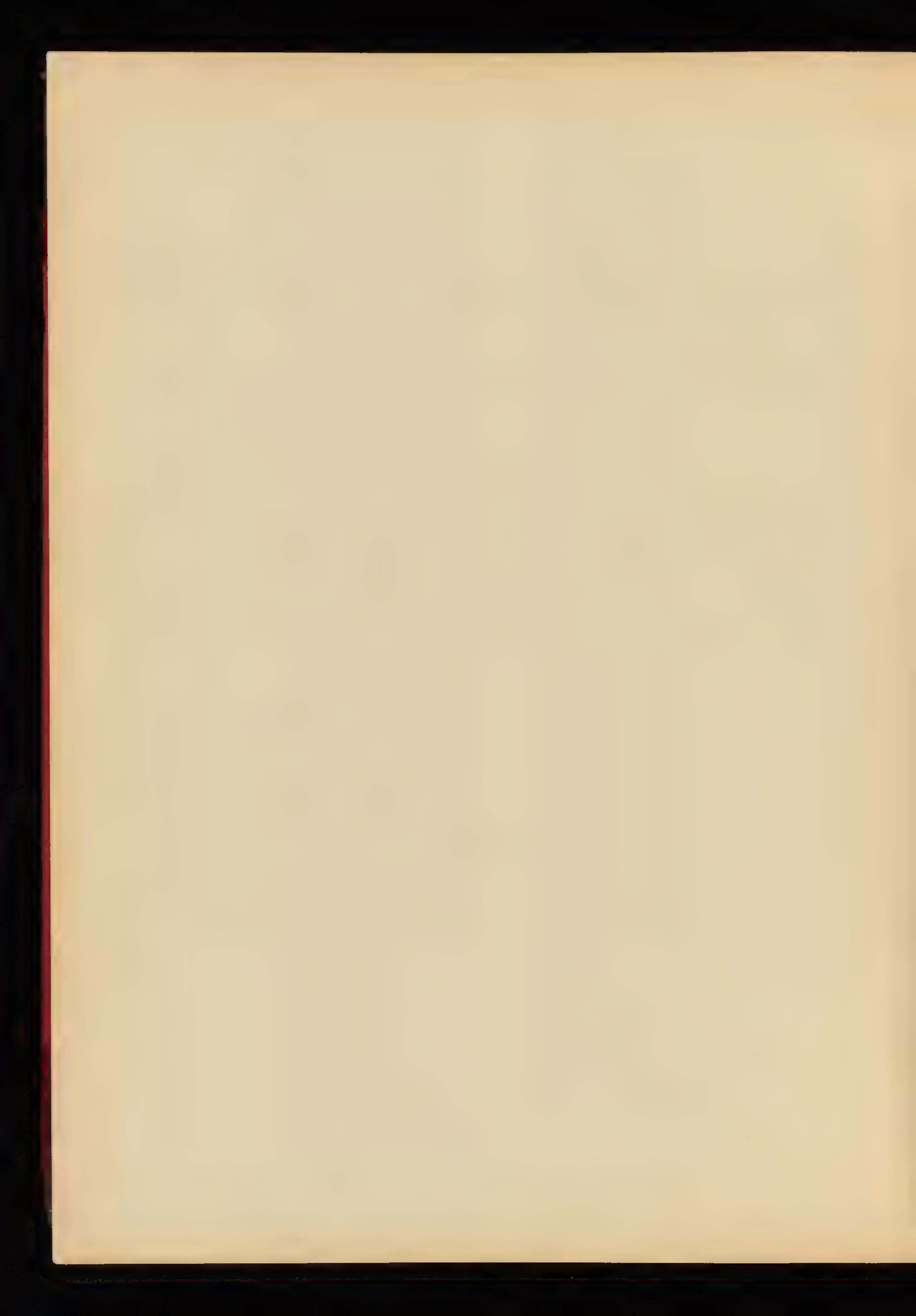


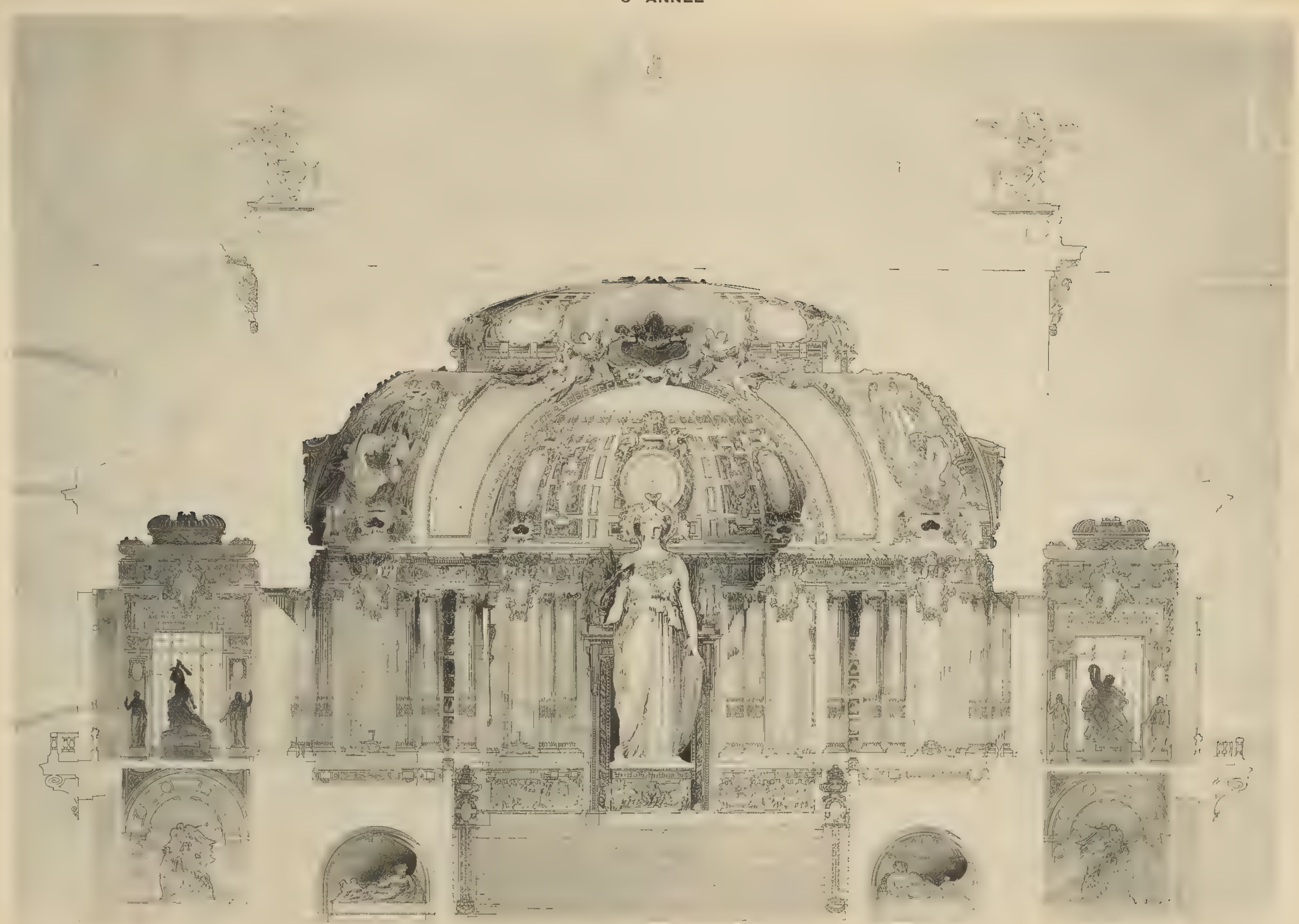


HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR 140 FAUBOURG SAINT-MARTIN PARIS

CONCOURS ACHILLE LECLÈRE. - L'Escalier d'un grand Musée. - Prix : M. A. THIERS élève de M. PASCAL.

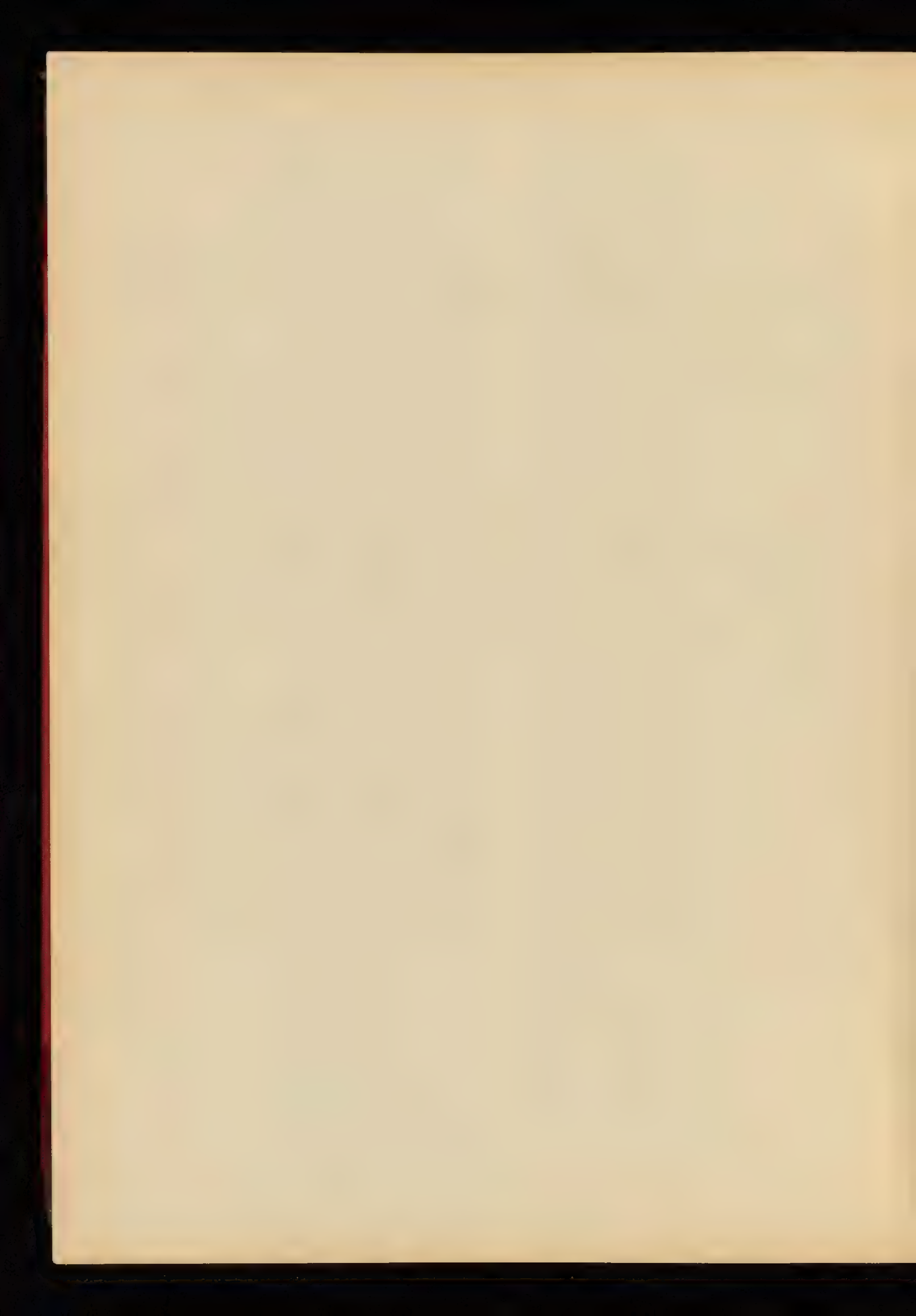


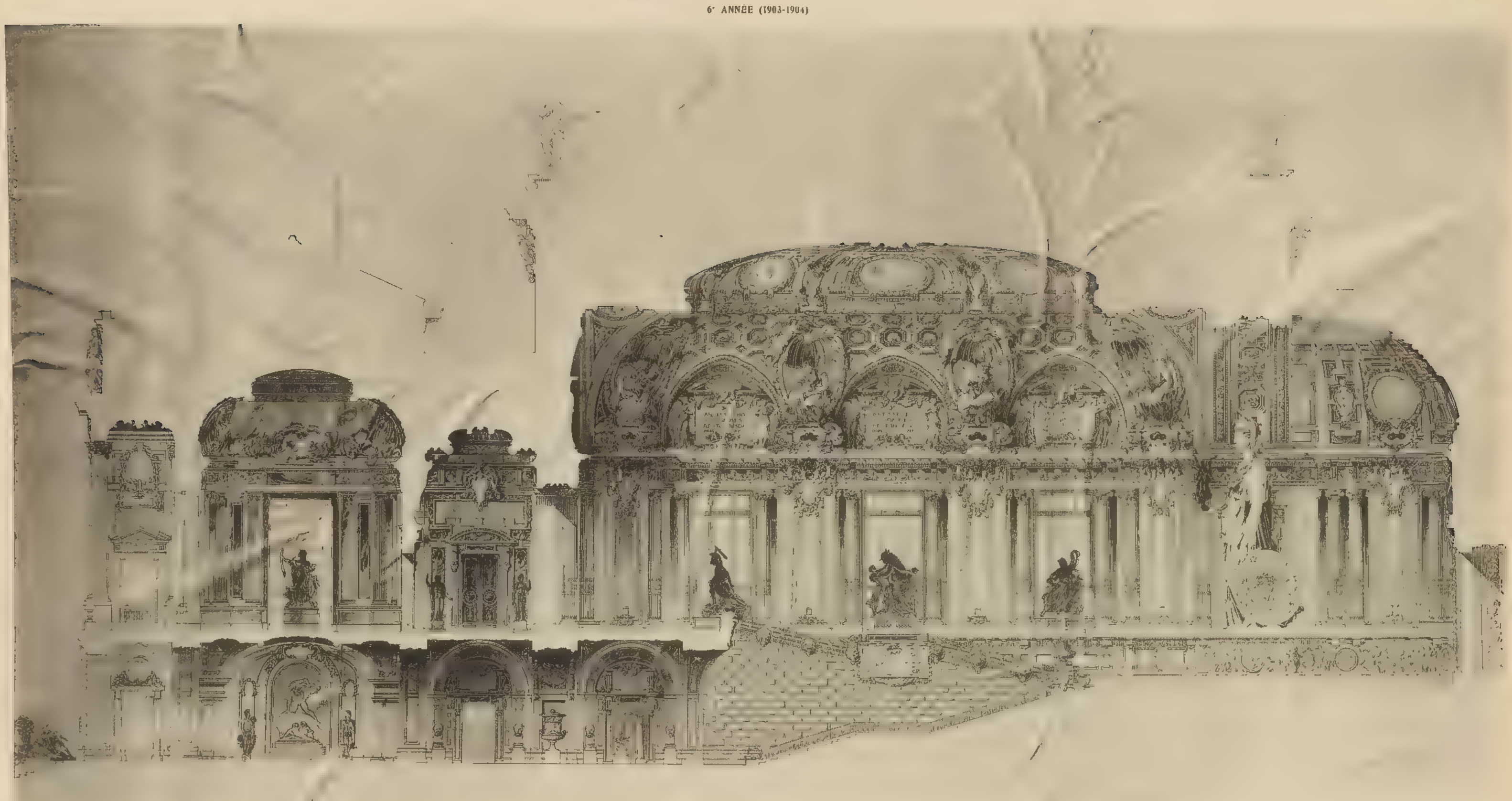


HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

CONCOURS ACHILLE LECLÈRE. - L'Escalier d'un grand Musée. - M. PONS, élève de M. REDON.

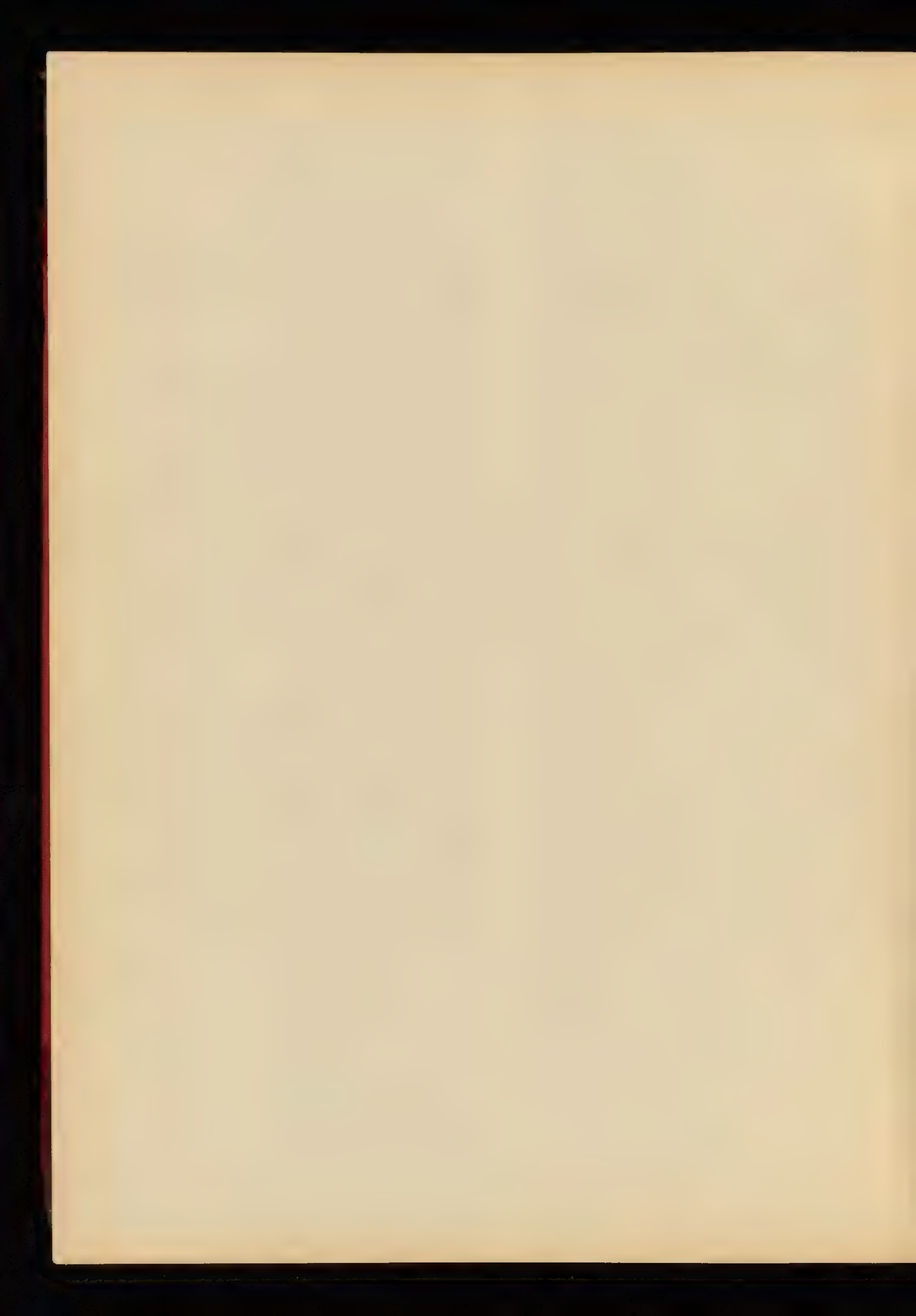


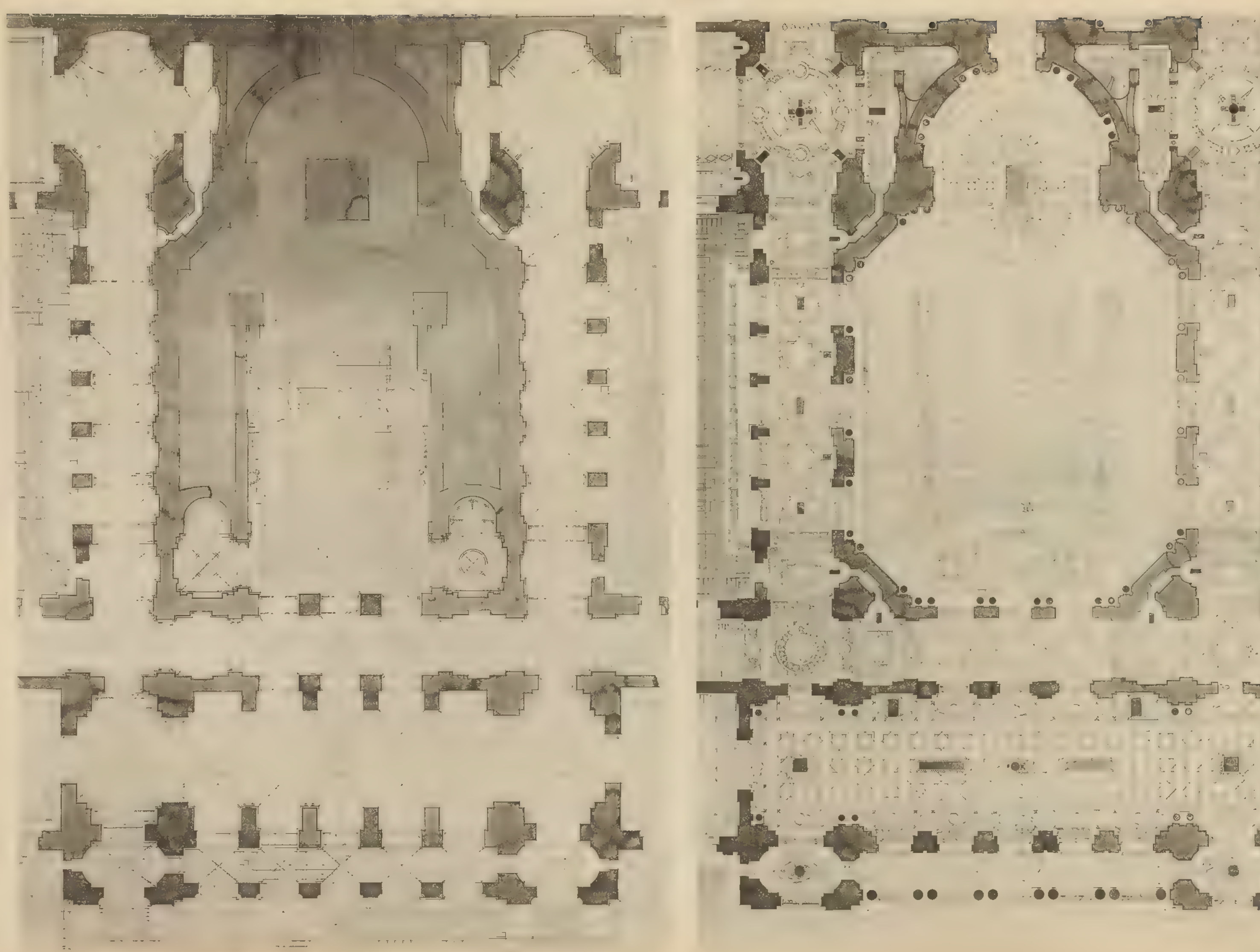


HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

CONCOURS ACHILLE LECLÈRE. – L'Escalier d'un grand Musée. – M. PONS, élève de M. REDON

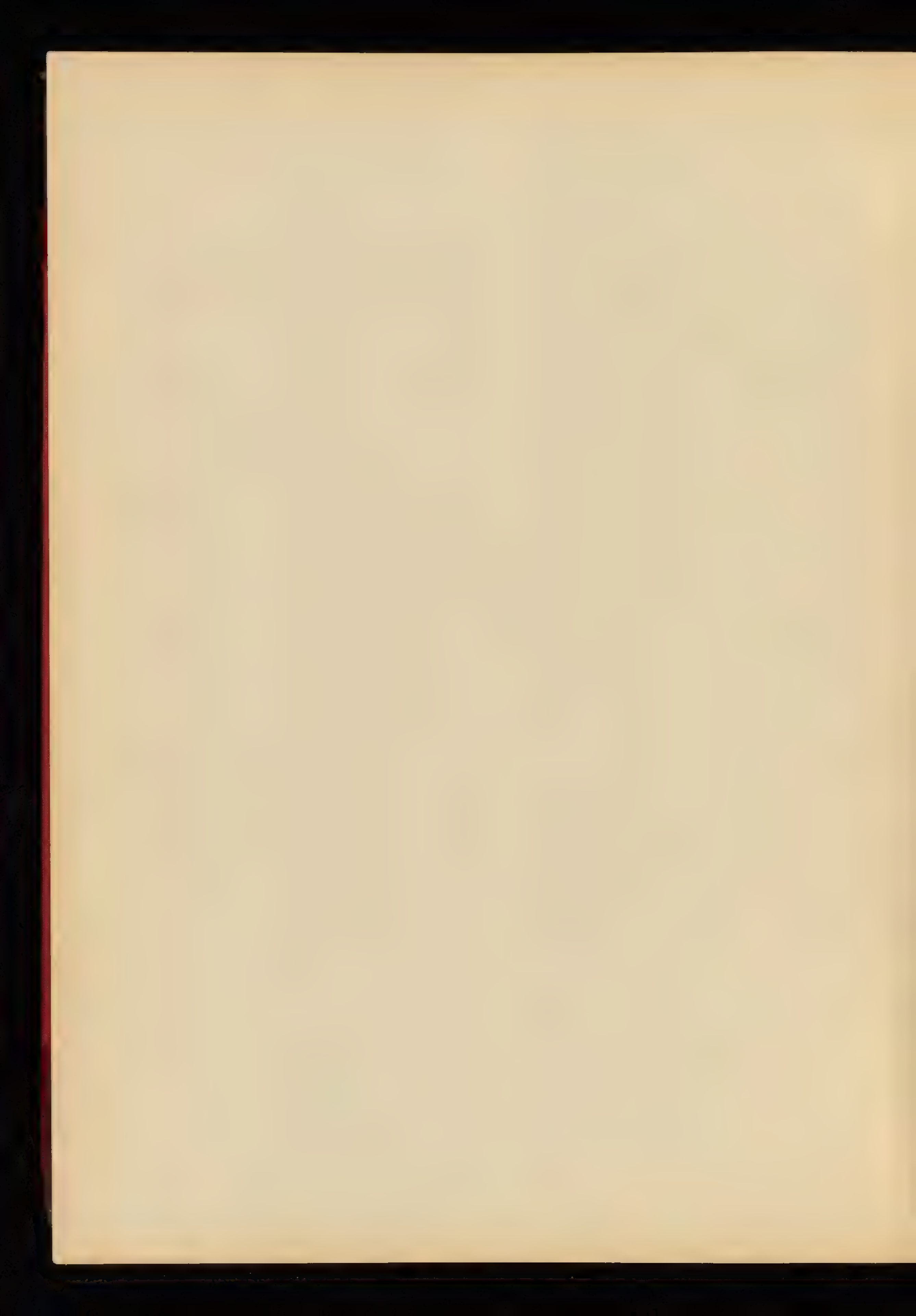


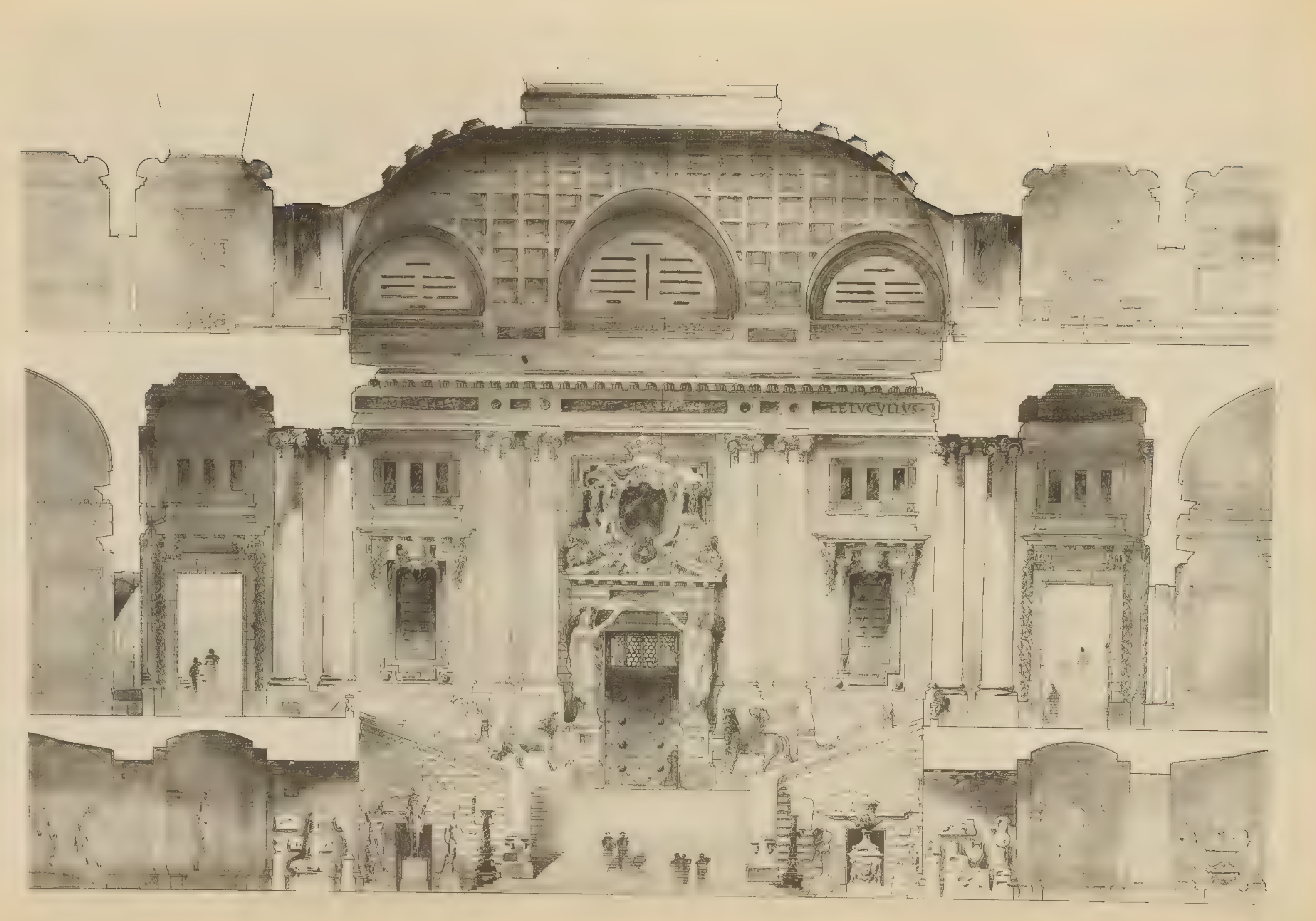


HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

CONCOURS ACHILLE LECLÈRE. L'Escalier d'un grand Musée. - M. PONS, élève de M. REDON.

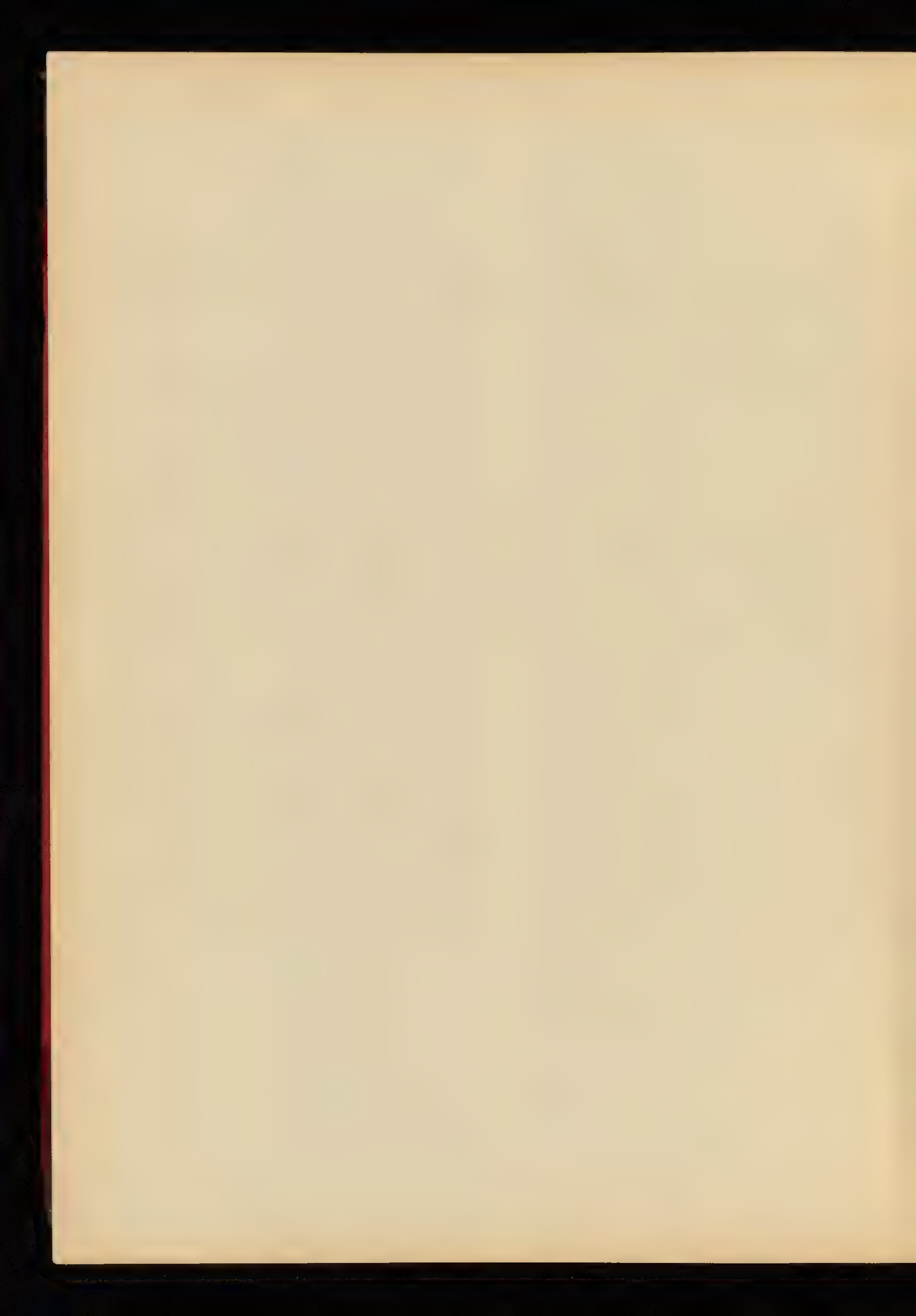





HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 40 FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

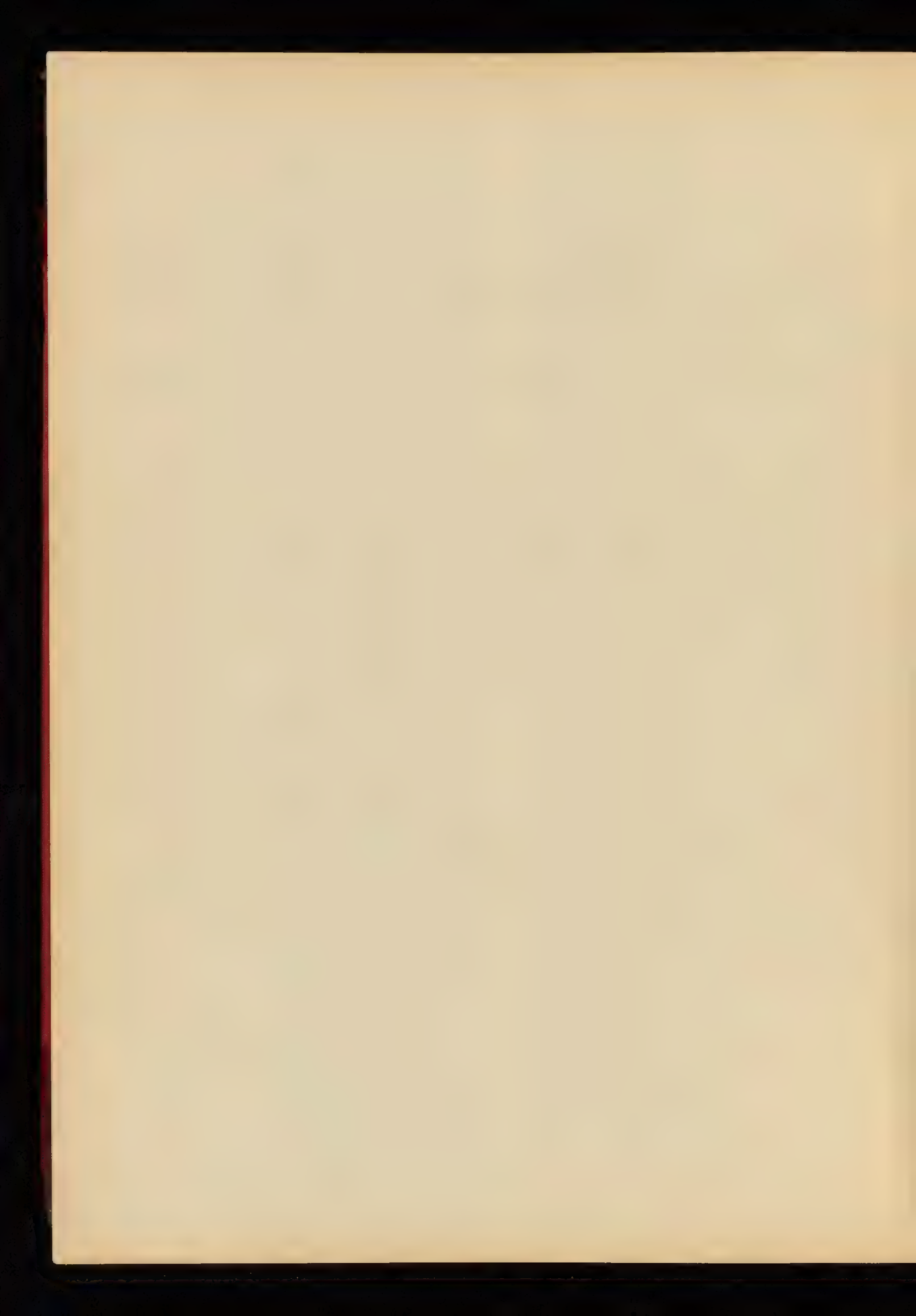
CONCOURS ACHILLE LECLÈRE. — L'Escalier d'un grand Musée. M. MAIGRET, élève de M. PASCAL

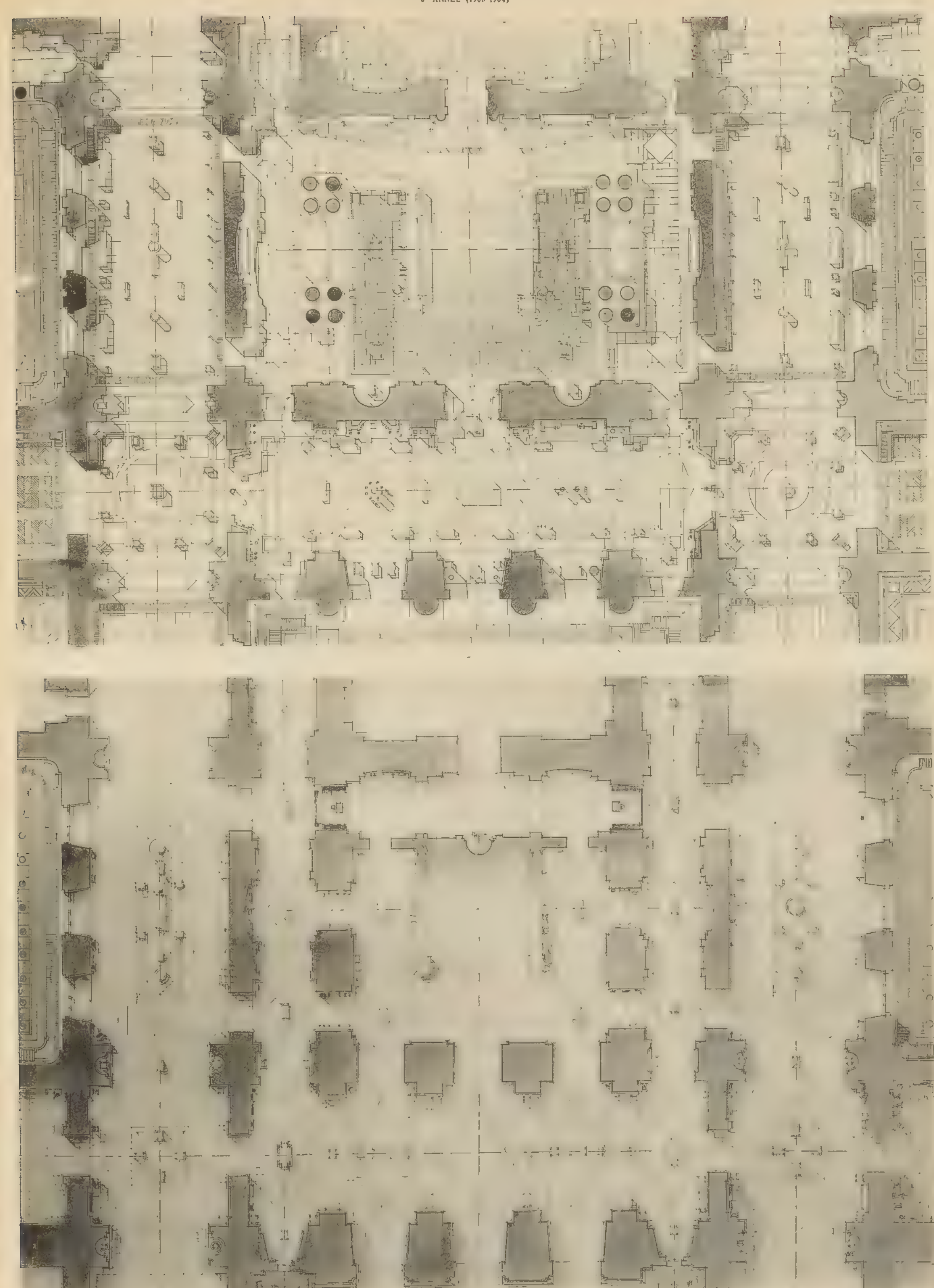




HELIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

CONCOURS ACHILLE LECLERE. – L'Escalier d'un grand Musée. – M. MAIGRET, élève de M. PASCAL

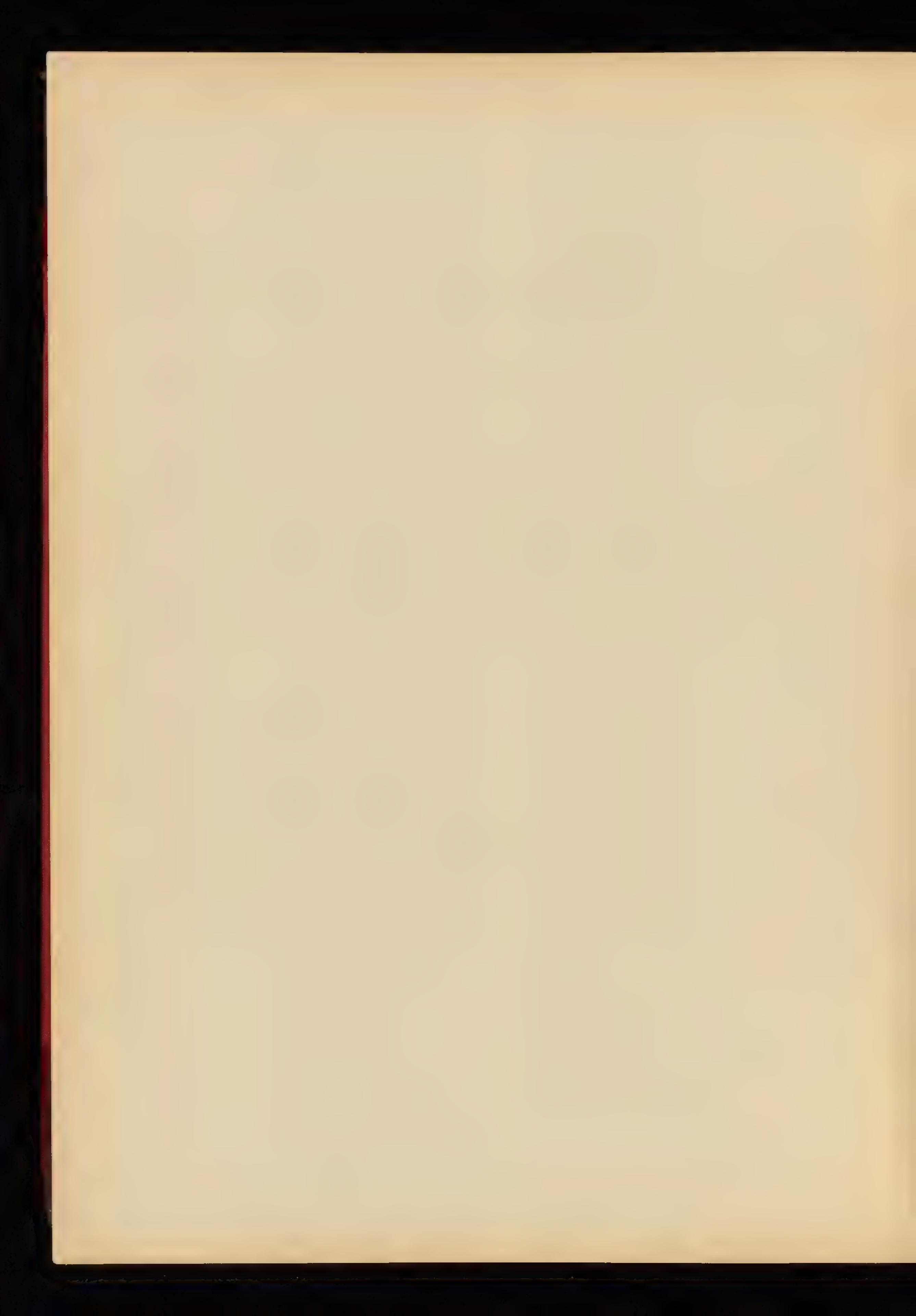




HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

CONCOURS ACHILLE LECLÈRE. – L'Escalier d'un grand Musée. – M. MAIGRET, élève de M. PASCAL

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

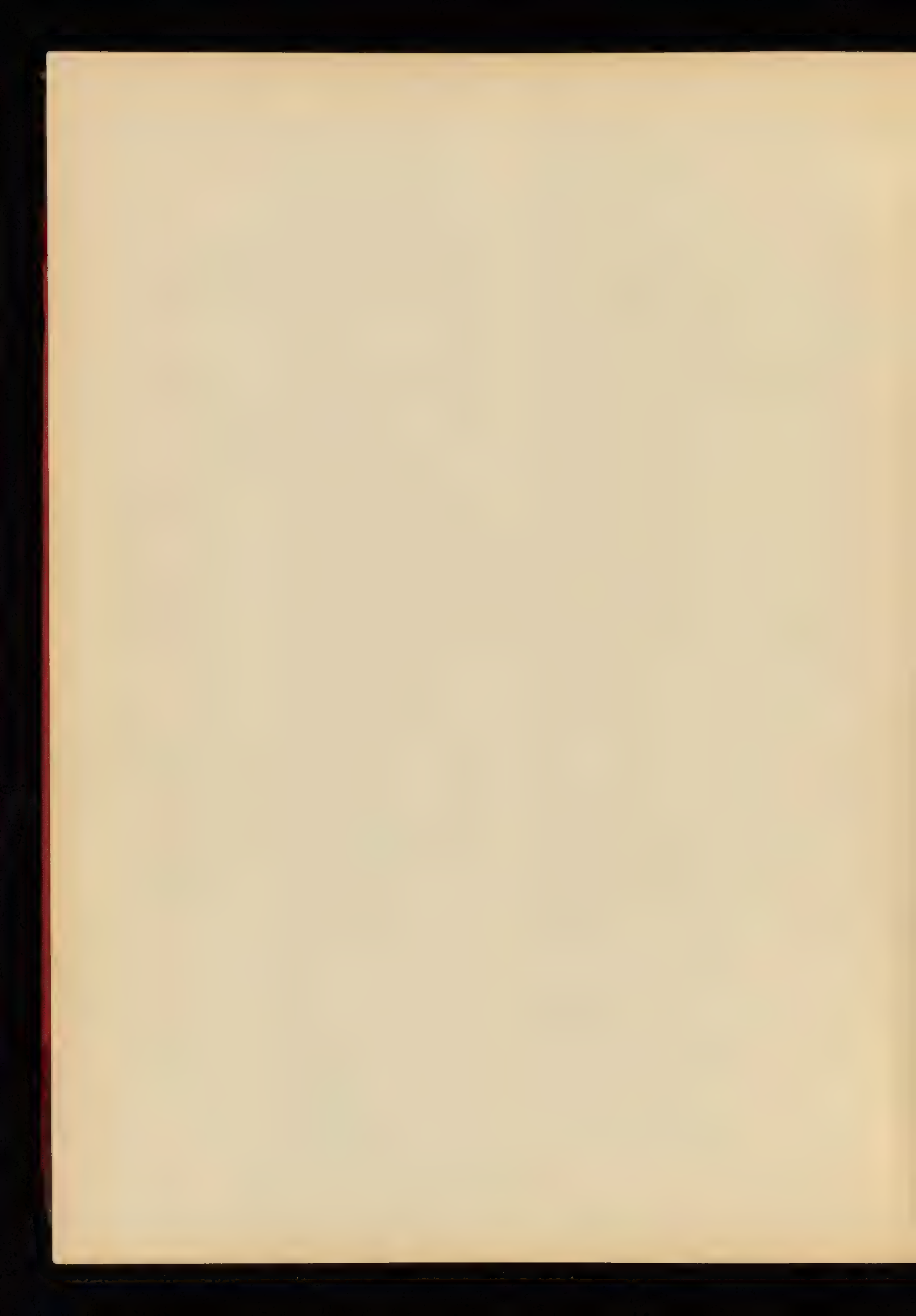


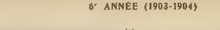
# VNE PETITE MAIRIE

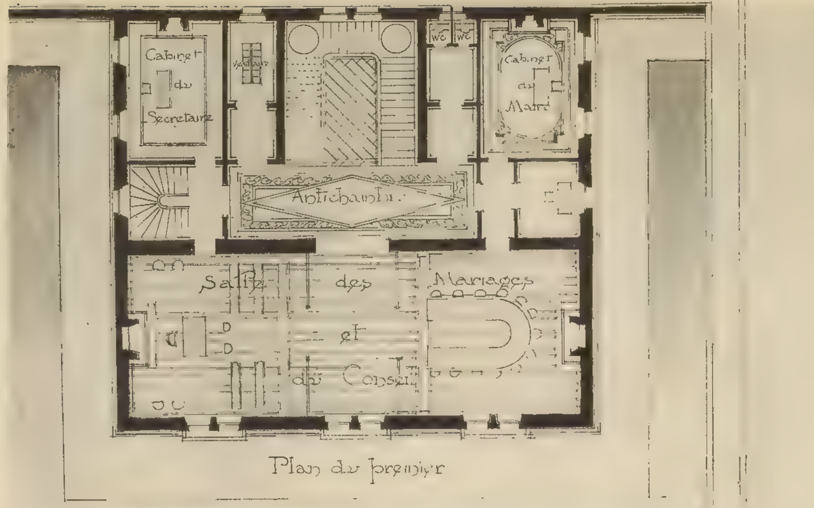


HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS
ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

Une petite Mairie. – M. BERTRAND, élève de MM. DAUMET & ESQUIÉ.








# Une Petite Mairie



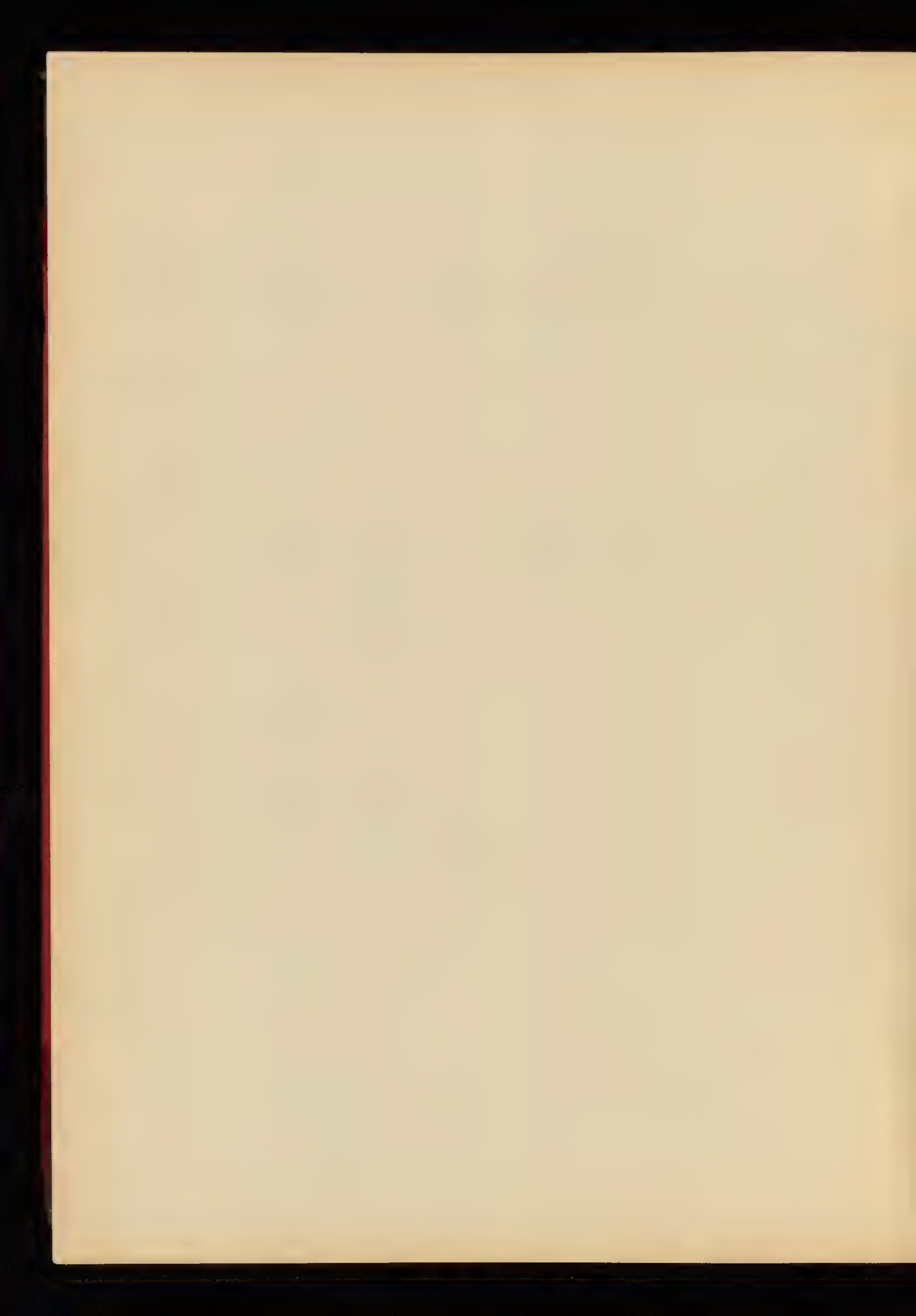
Coupe Transversale

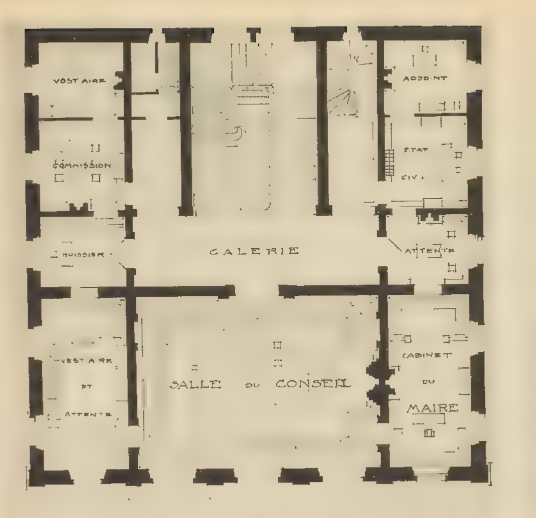
Echelle de 0,01 p.m

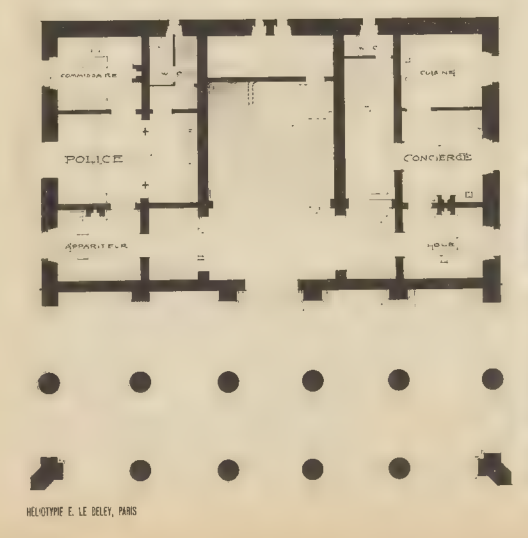
Héliotypie E. Le Deley Paris

Armand Guérinet éditeur, 140 Faubourg Saint-Martin Paris

Une petite Mairie. — M. BERTRAND, élève de MM. DAUMET & ESQUIÉ

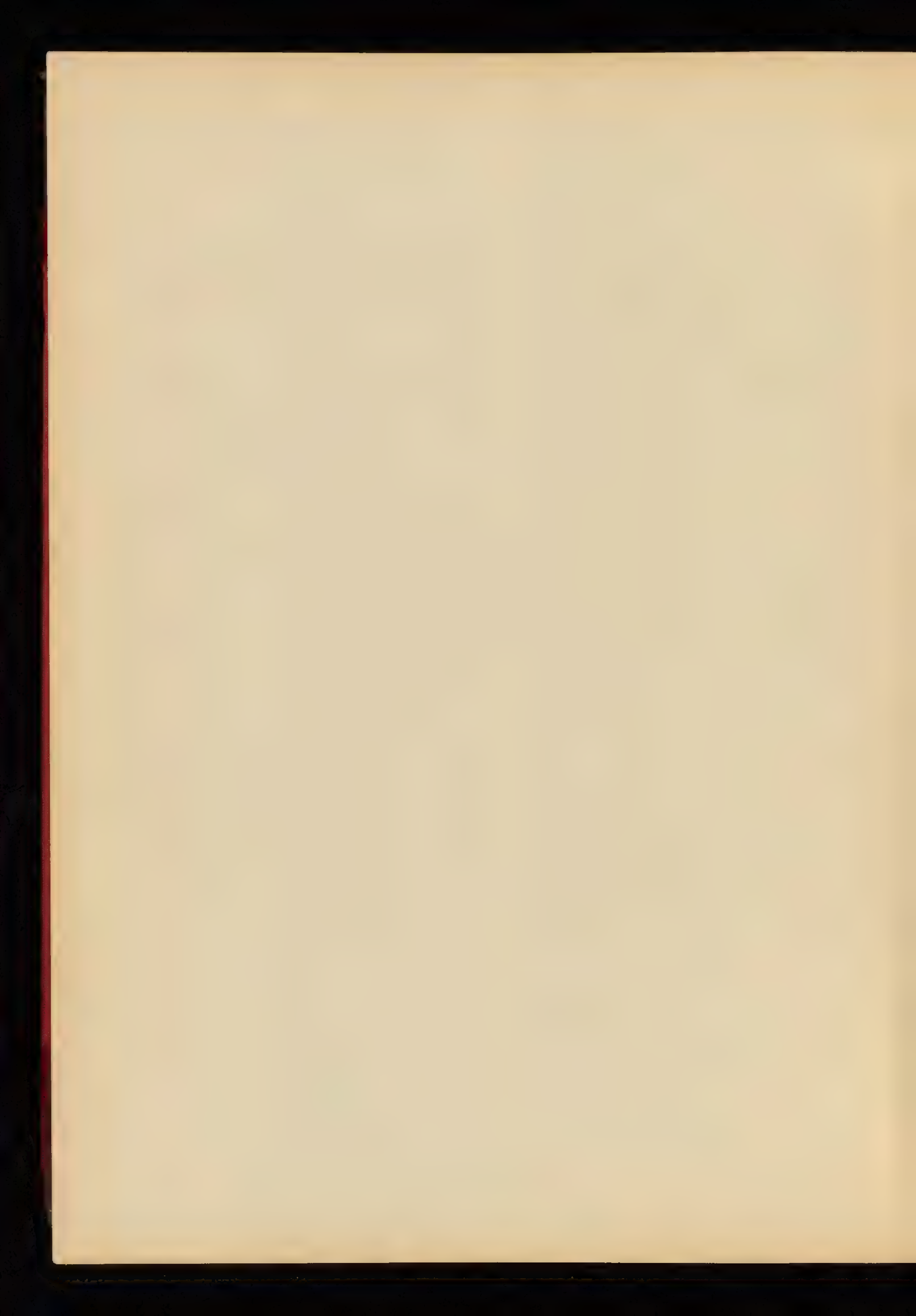


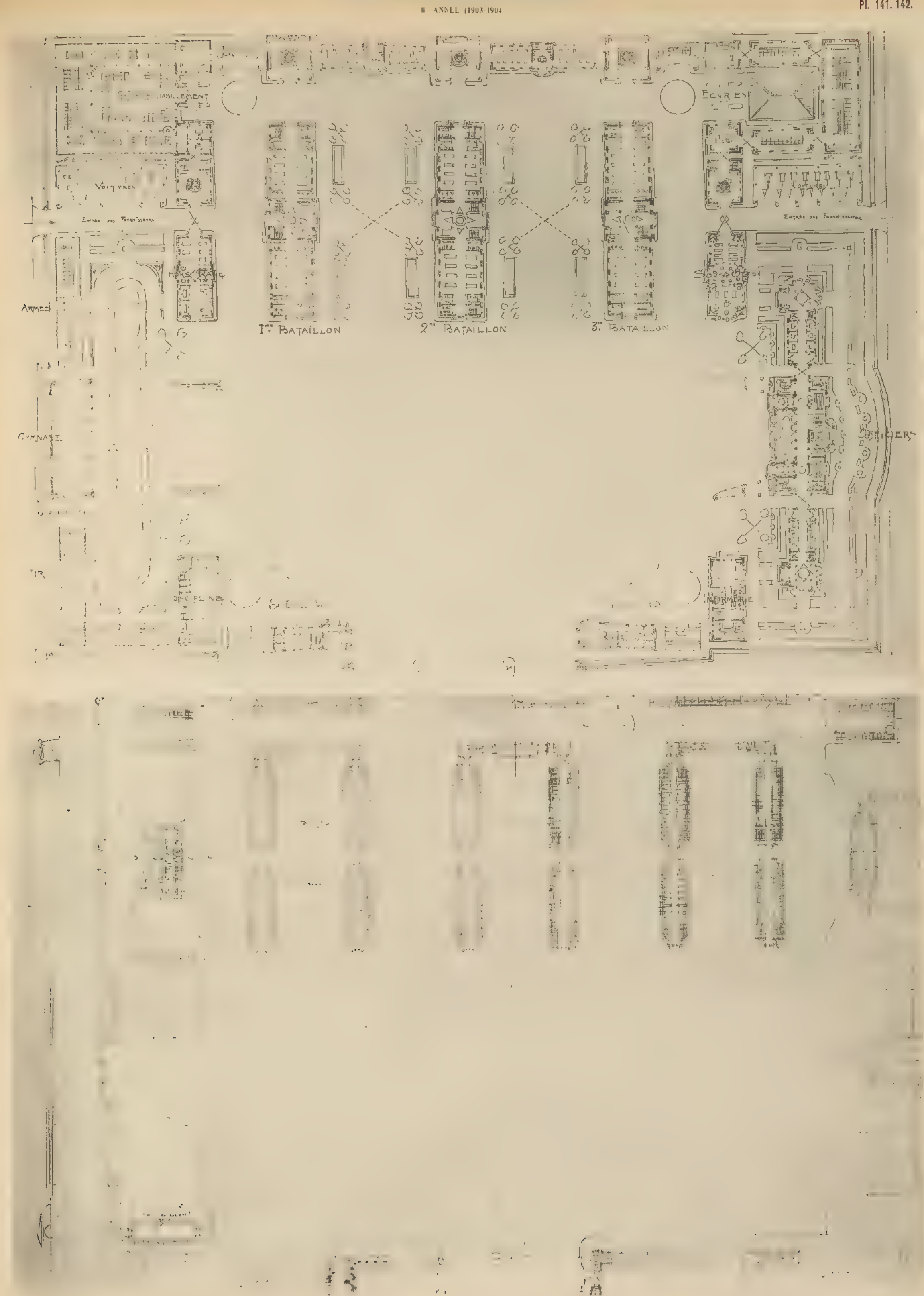



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

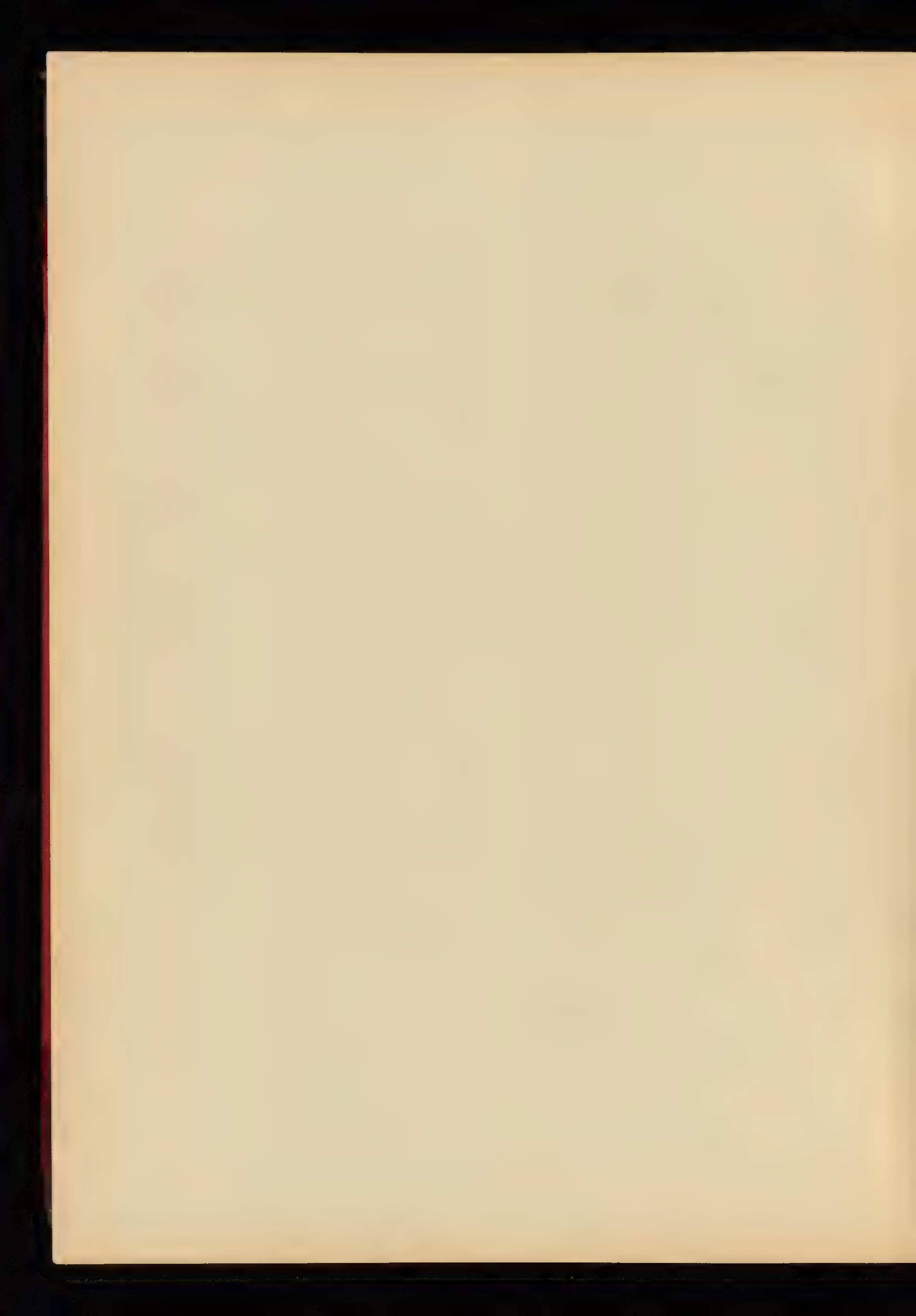
Une petite Mairie. – M. NOEL, élève de M. PASCAL.

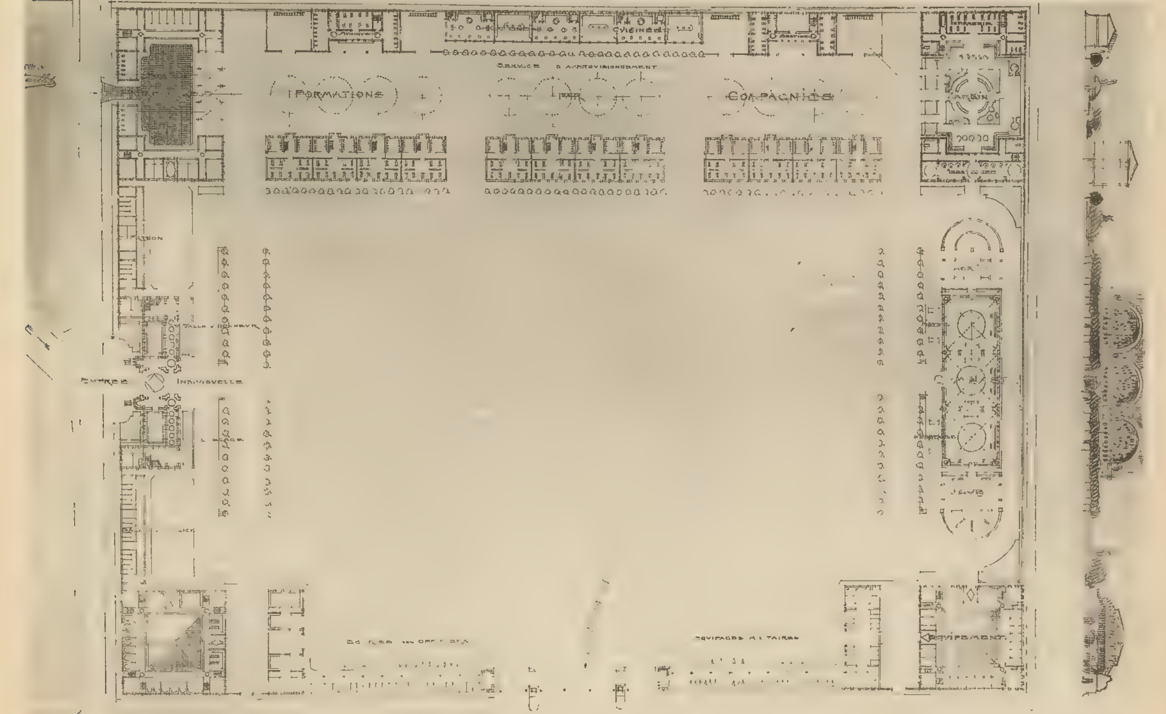





HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

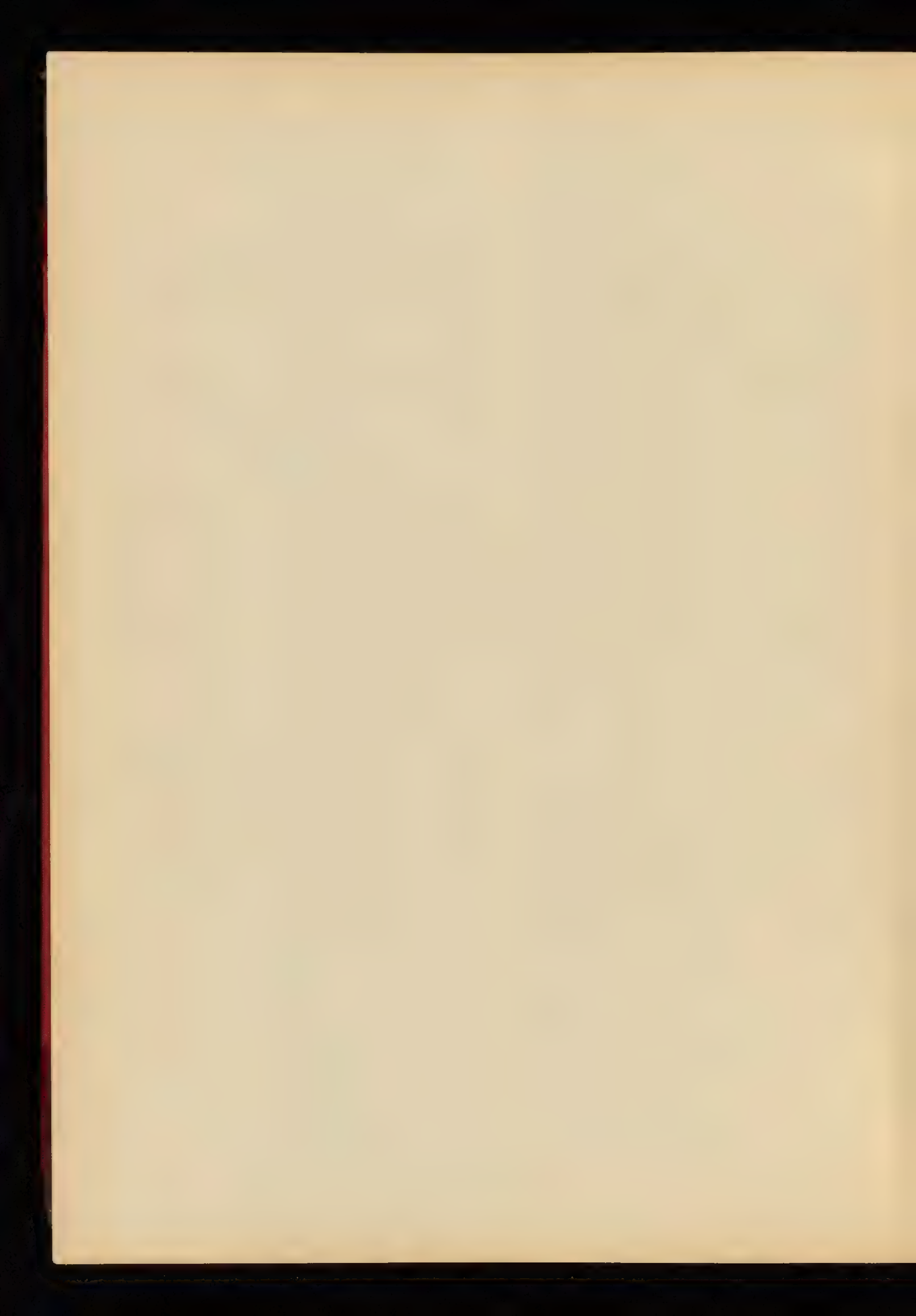
Une Caserne. - M. BOUTIN, élève de M. REDON. Une Caserne. - M. PONS, élève de M. REDON

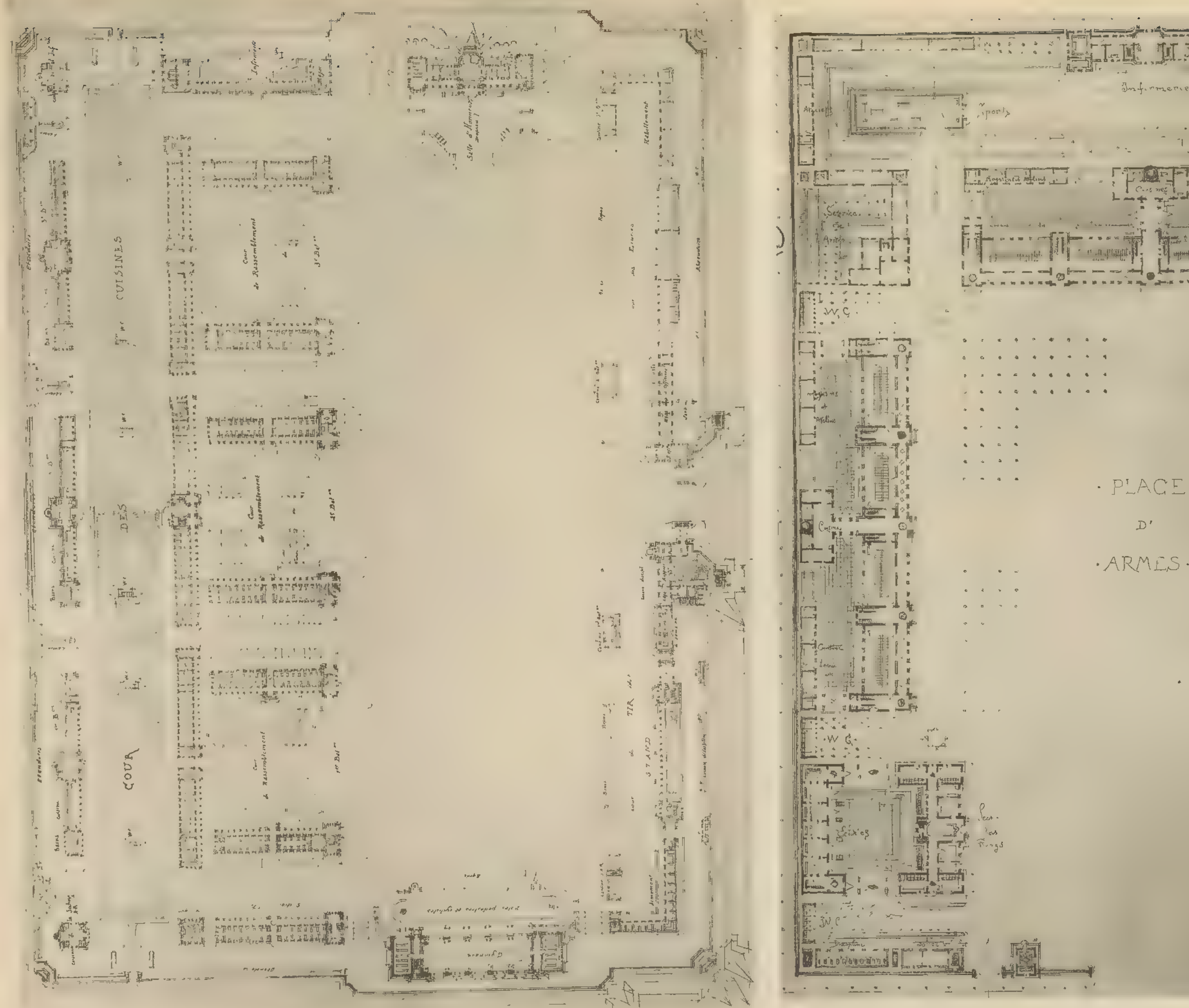





HÉLIOTYPIE LE DELEY PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

Une Caserne. – M. FAURE-DUJARRIC, élève de M. PASCAL. Une Caserne. – M. COUTAN, élève de M. PASCAL.

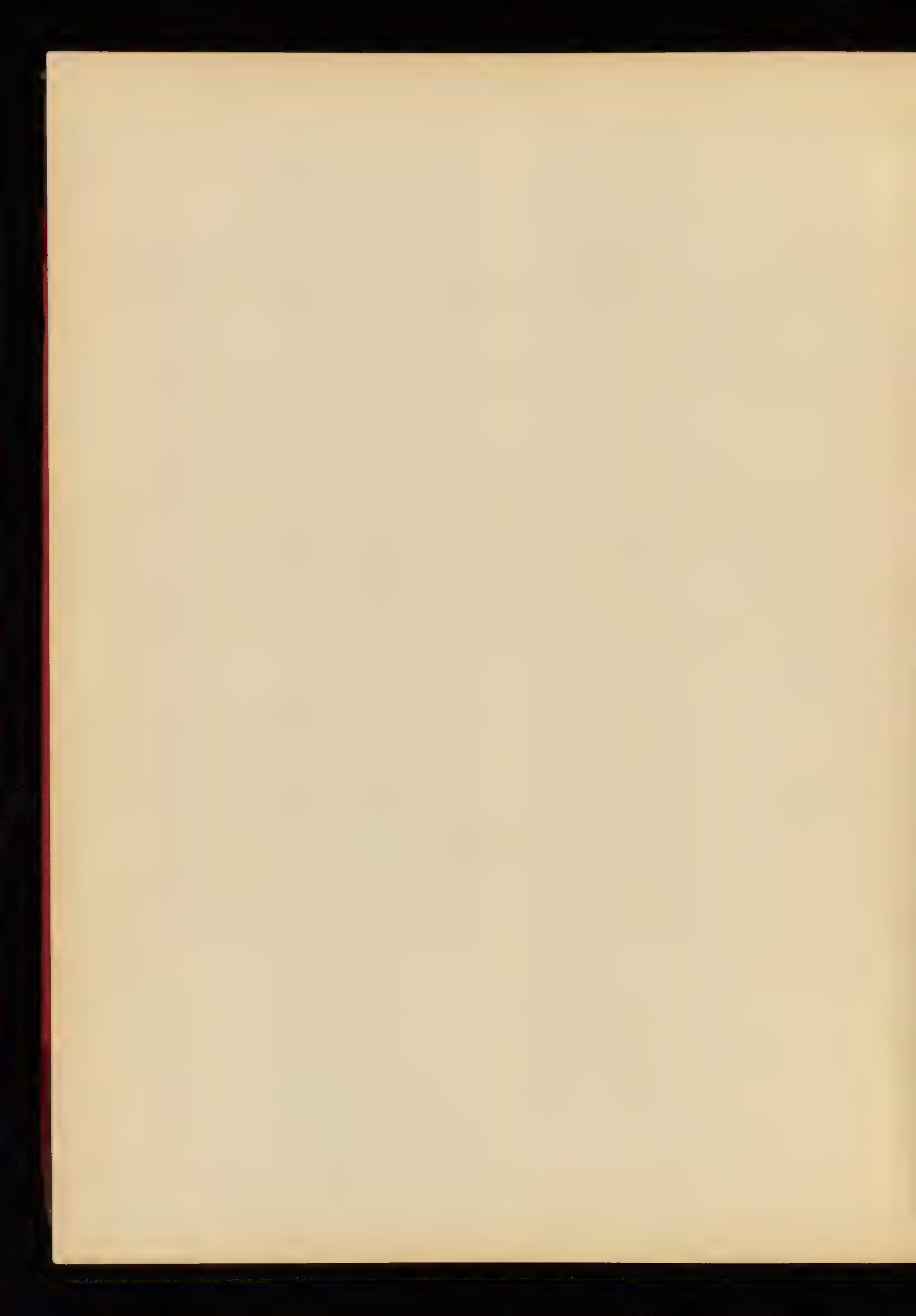


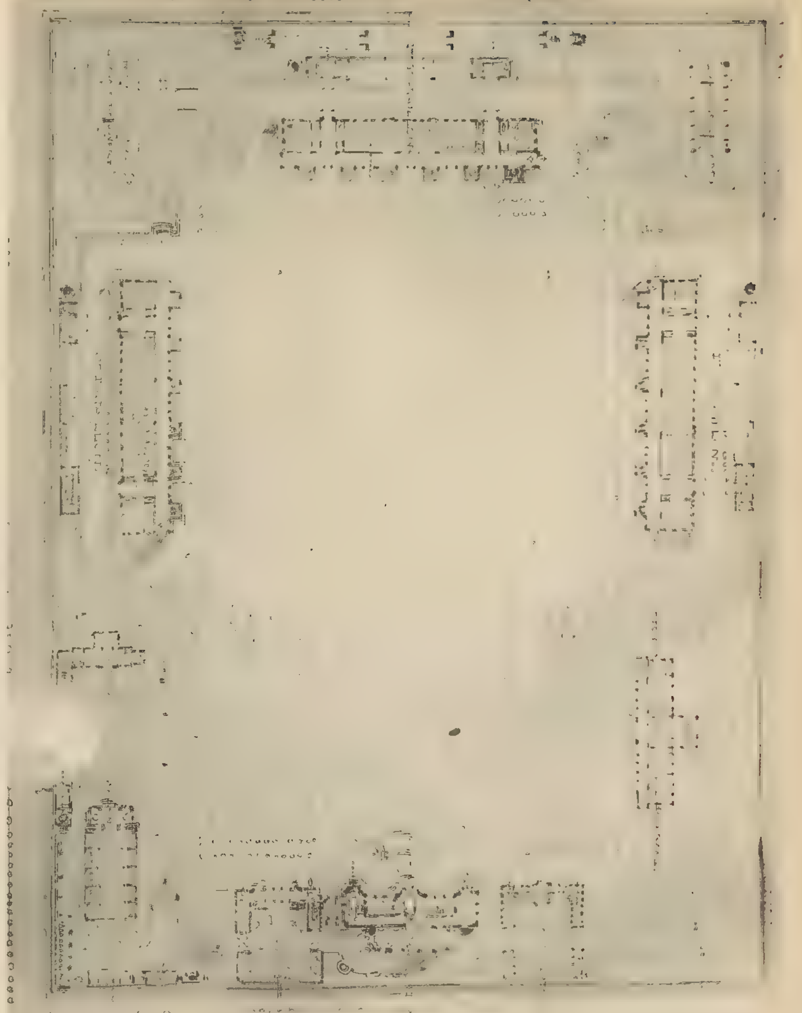



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN PARIS

Une Caserne. - M. HUBANE, élève de M. Marcel LAMBERT Une Caserne. - M. BANS, élève de M. Marcel LAMBERT.

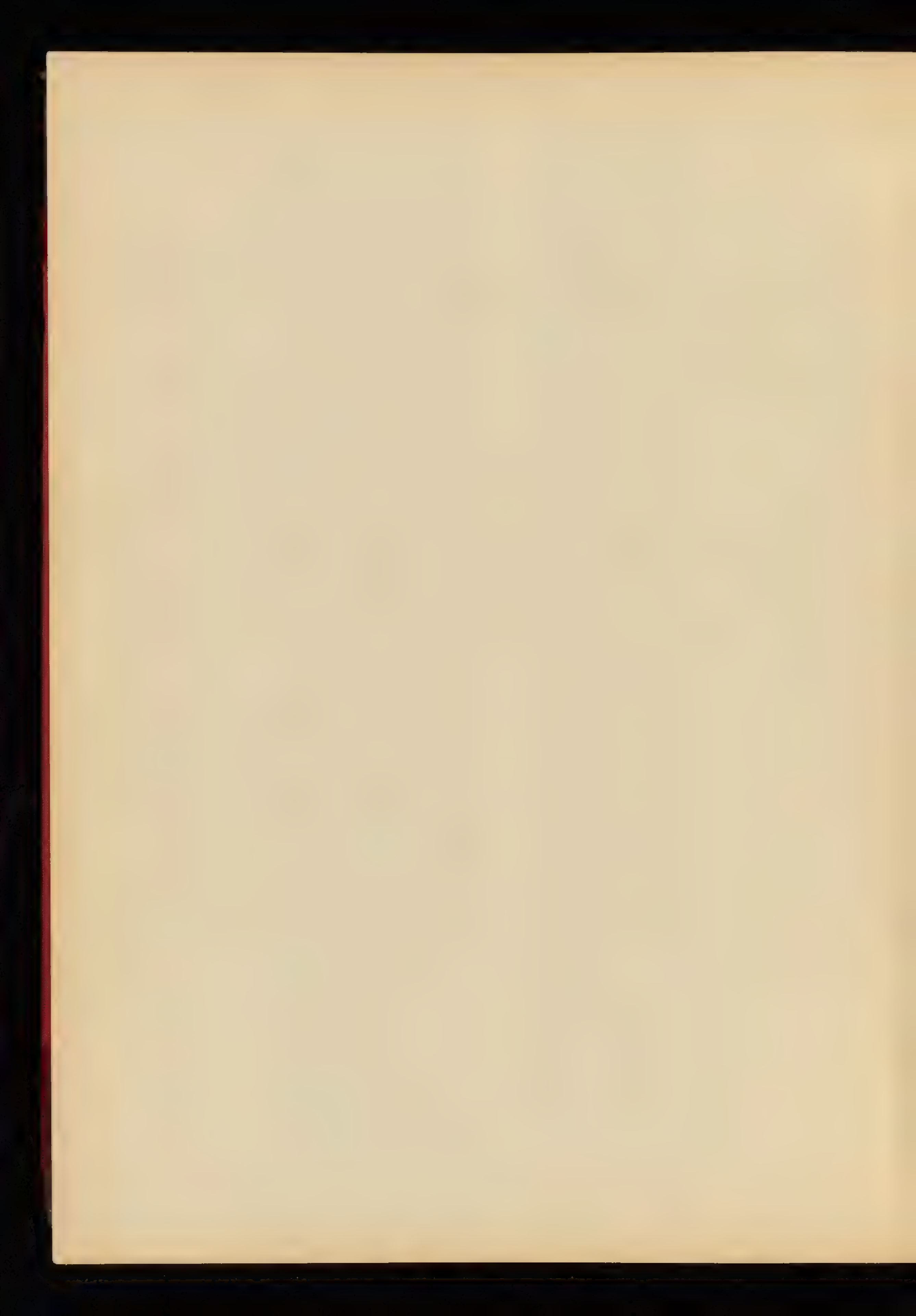


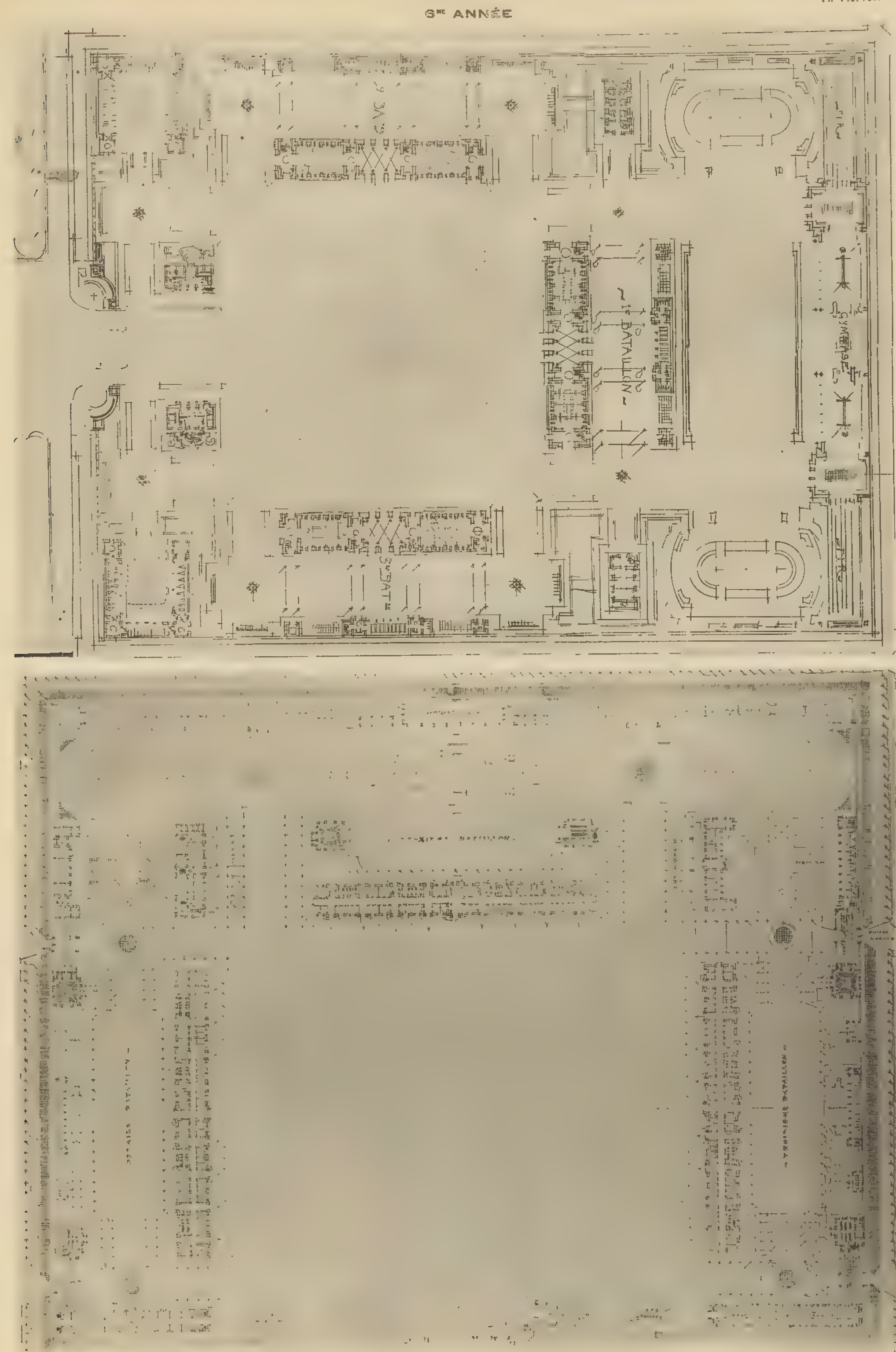


HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

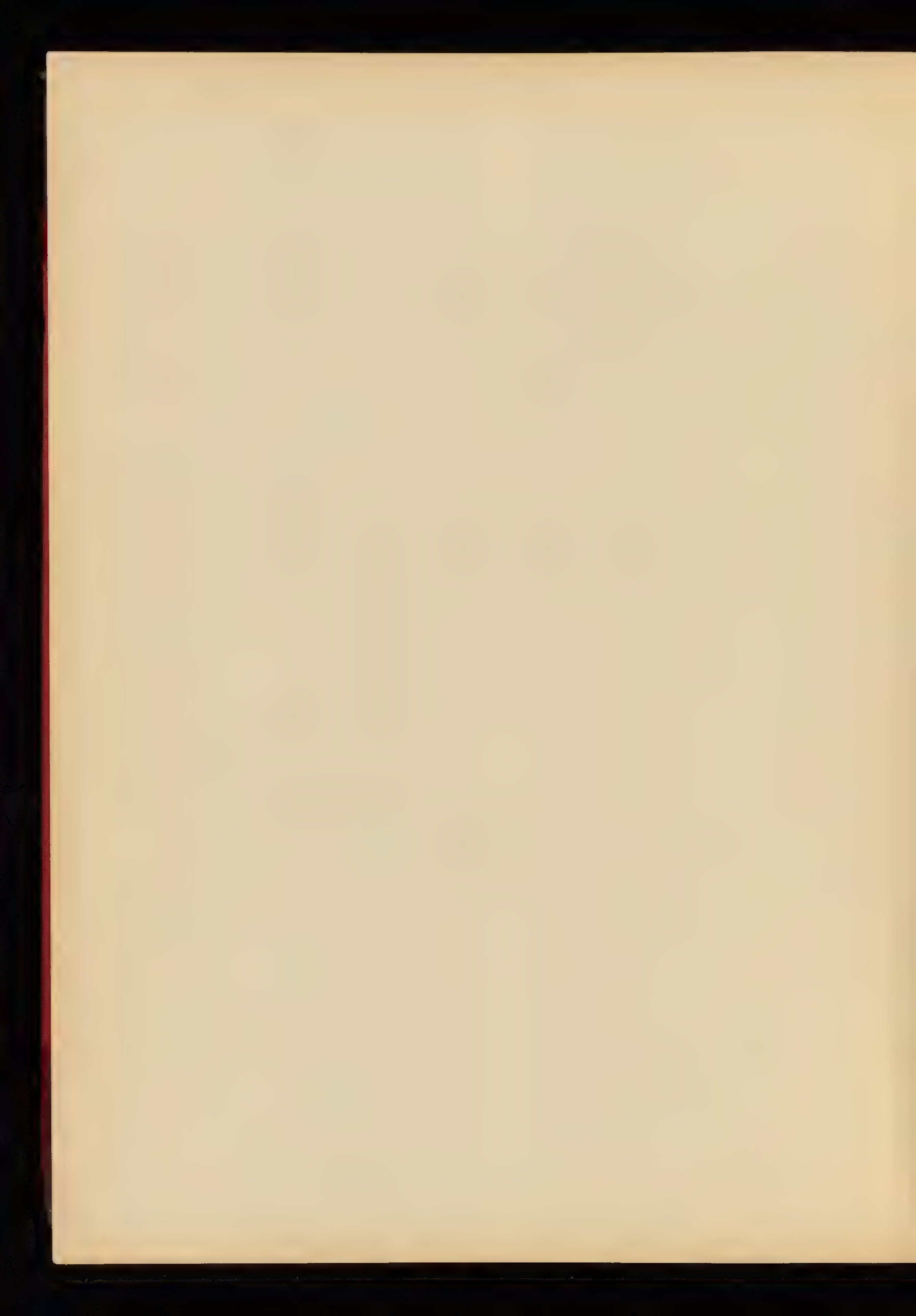
Une Caserne. - M. Pierre RÉMAURY, élève de M. Marcel LAMBERT. Une Caserne. - M. Henri TAUZIN, élève de M. PASCAL.

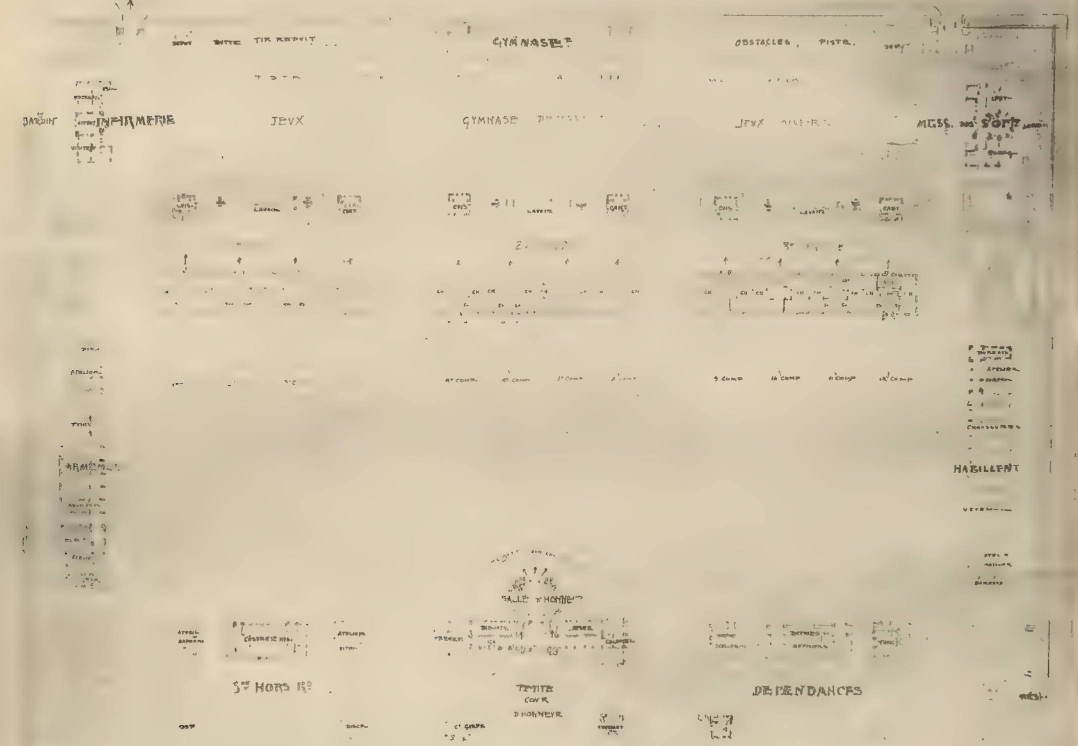





HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS
ARMAND GUERINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

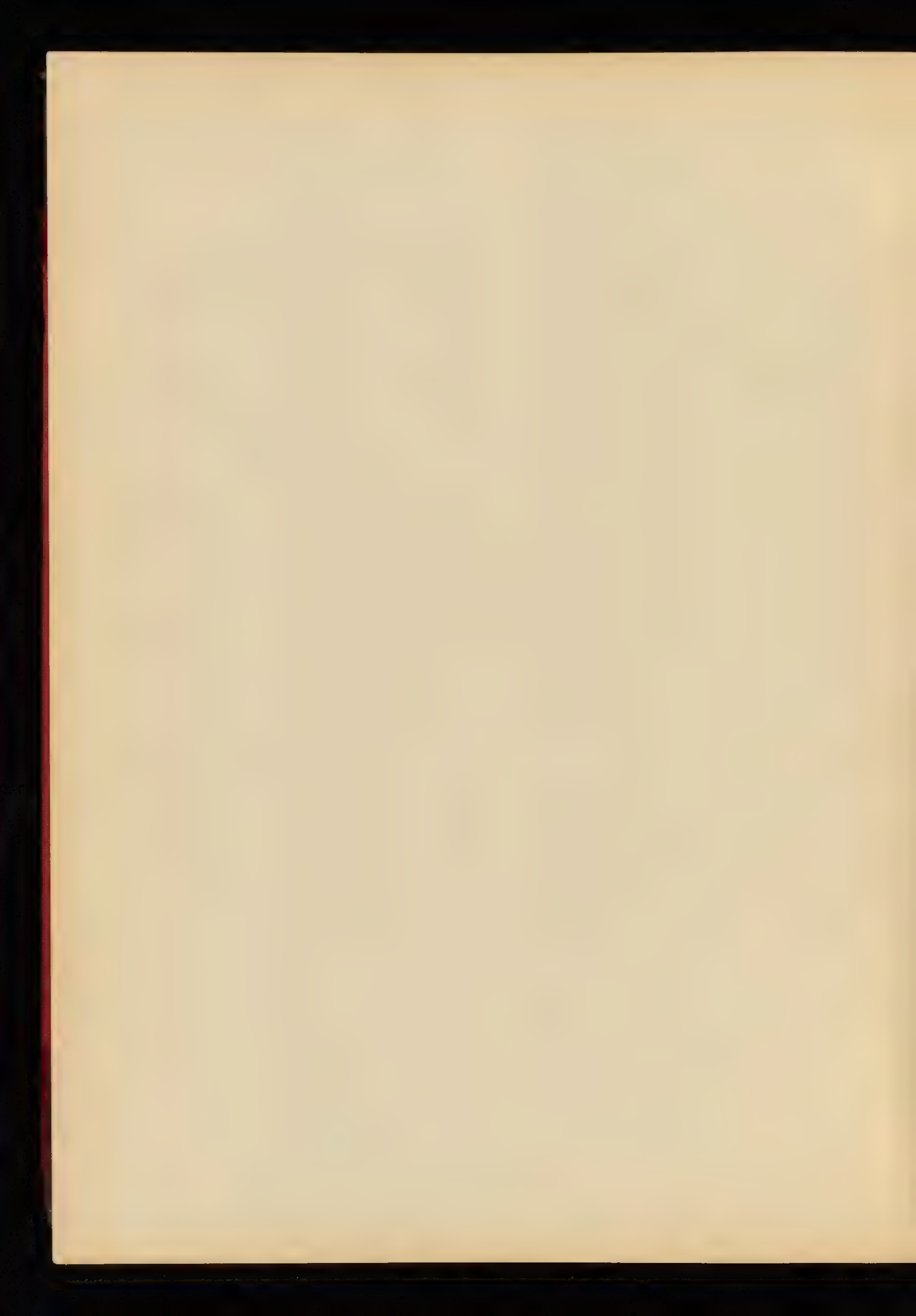
Une Caserne. – M. HENRI FERDINAND, élève de MM. GUADET & PAULIN.    Une Caserne. – M. PRÉVOT, élève de MM. GUADET & PAULIN.

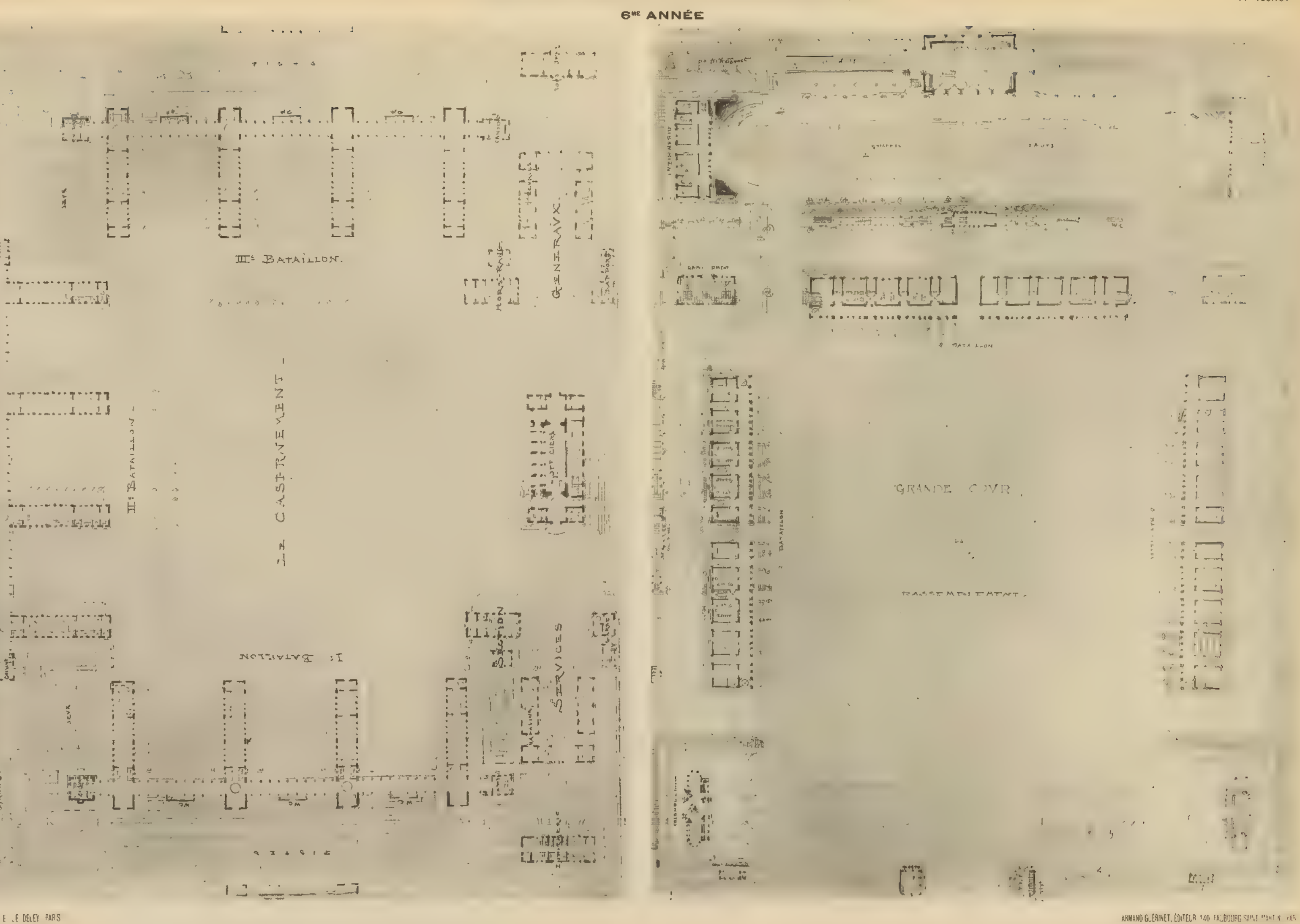





HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

Une Caserne. — M. G. THIRION, élève de MM. GINAIN & SCELLIER DE GISORS. Une Caserne. — M. Ernest HÉBRARD, élève de MM. GINAIN & SCELLIER DE GISORS.



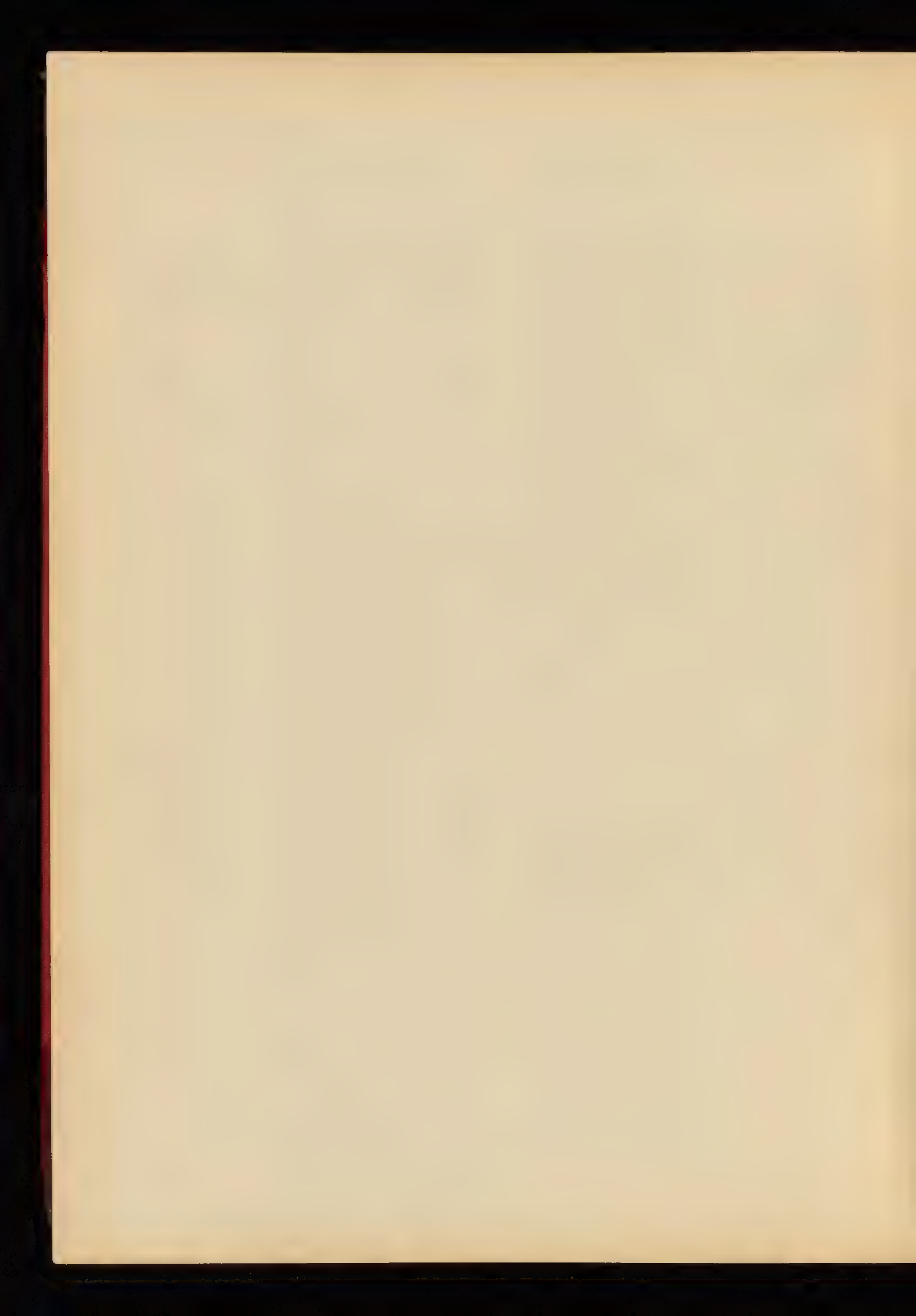


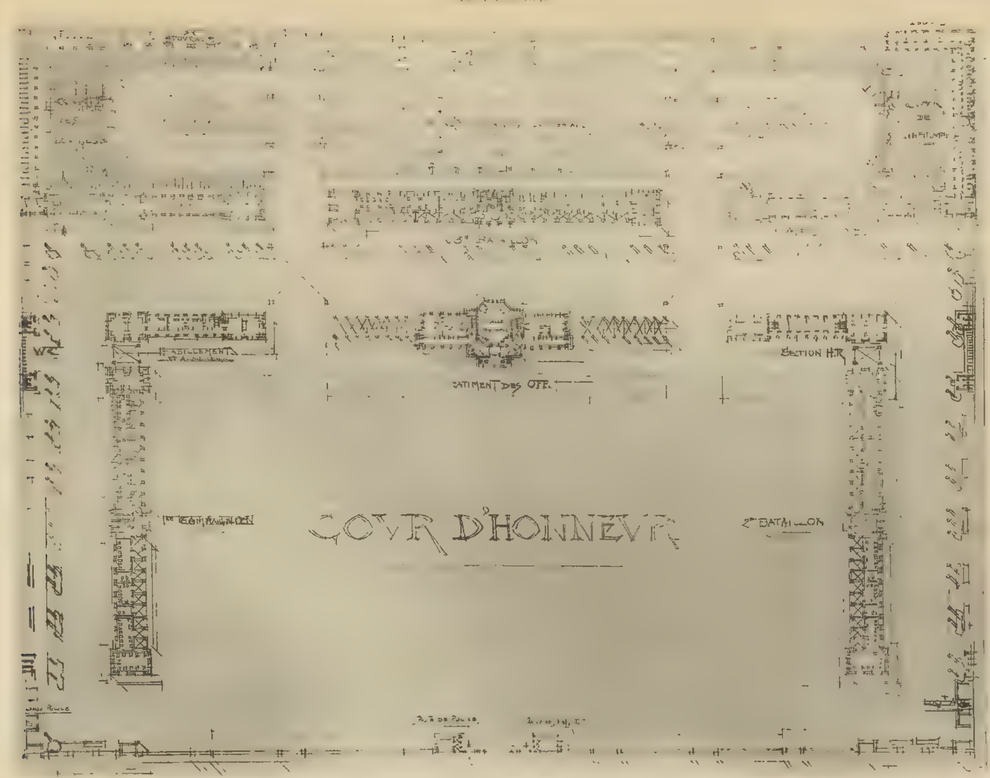

HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

Une Caserne. – M. BOUCHET, élève de MM. BLONDEL, SCELLIER DE GISORS & DEFRASSE.

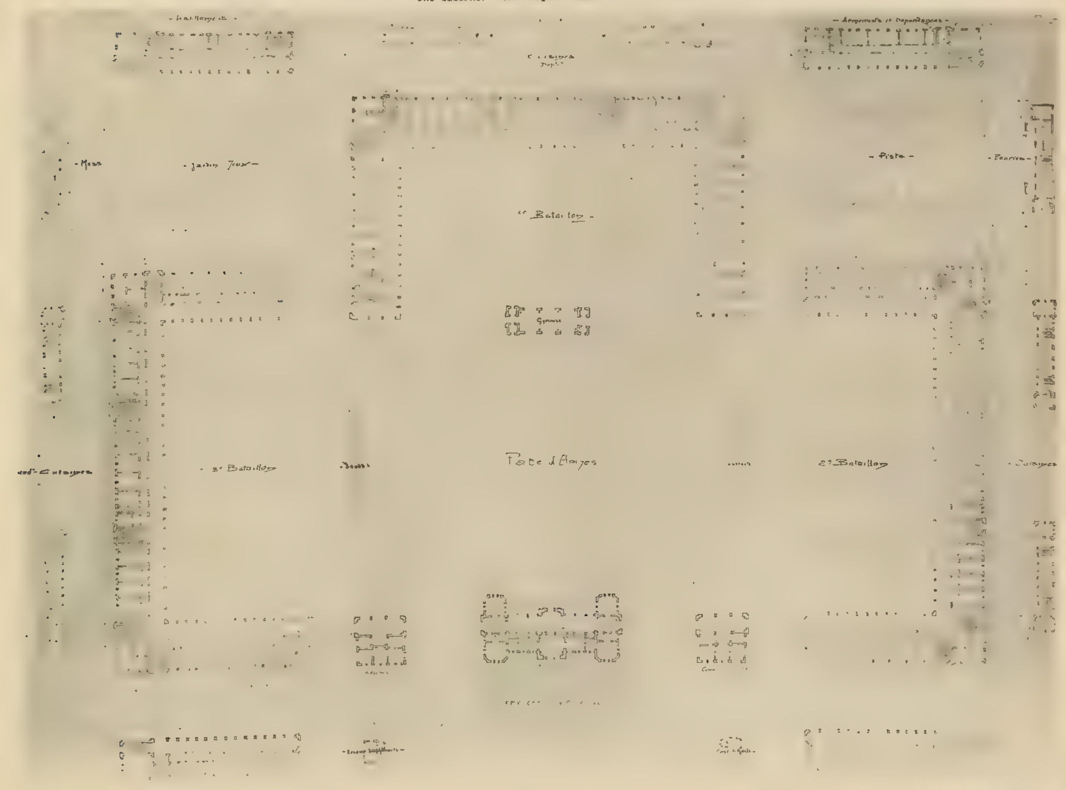
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR 140 FAUBOURG SAINT-MARTIN PARIS

Une Caserne. – M. Henri EBRARD, élève de MM. RAULIN, SORTAIS, DAUMET & ESQUIÉ.



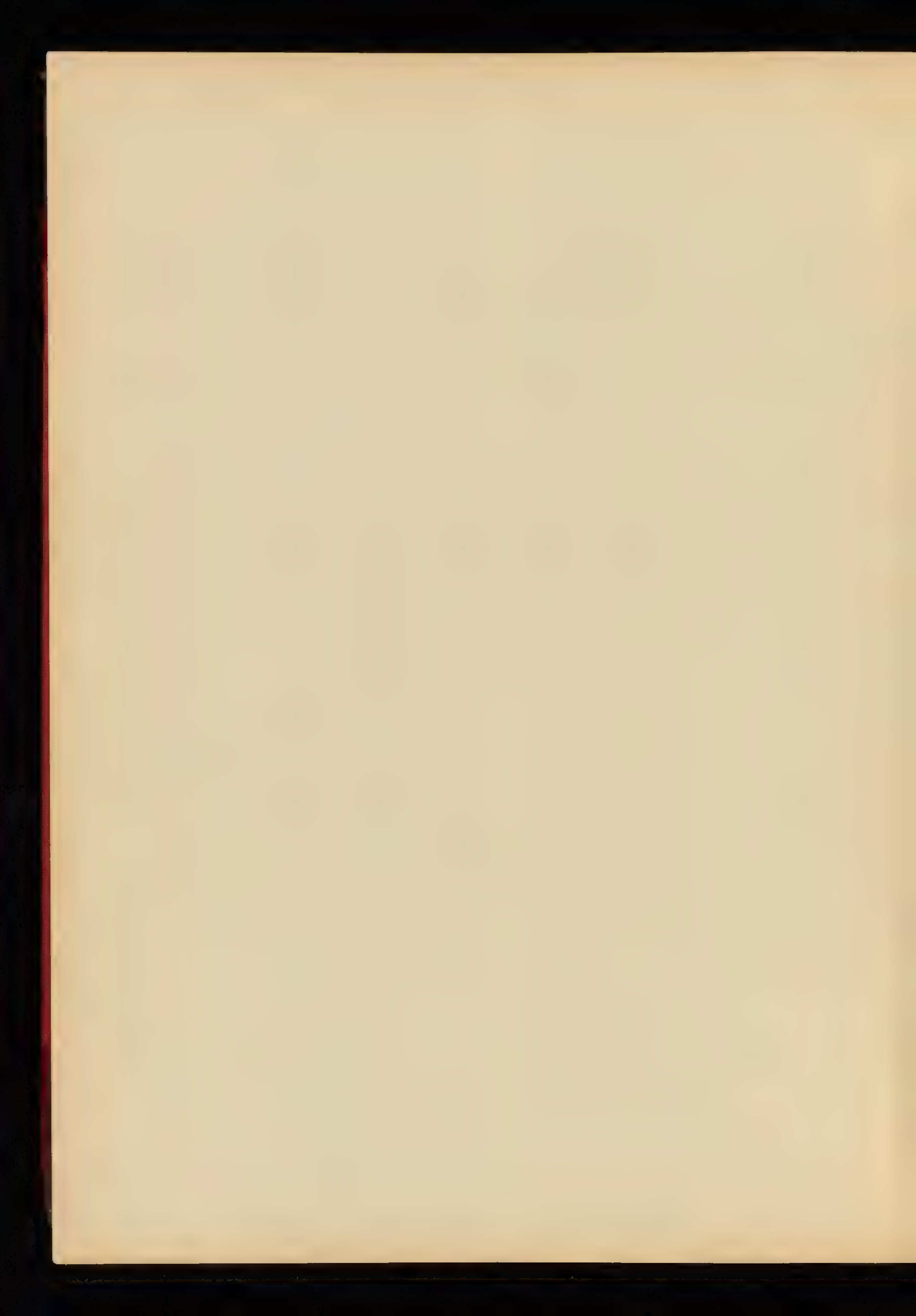



Une Caserne. – M. BUSQUET, élève de M. LALOUX




HÉLIOTYPIE ... PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

... Caserne. – M. VALDANT, élève de M. MOYAUX

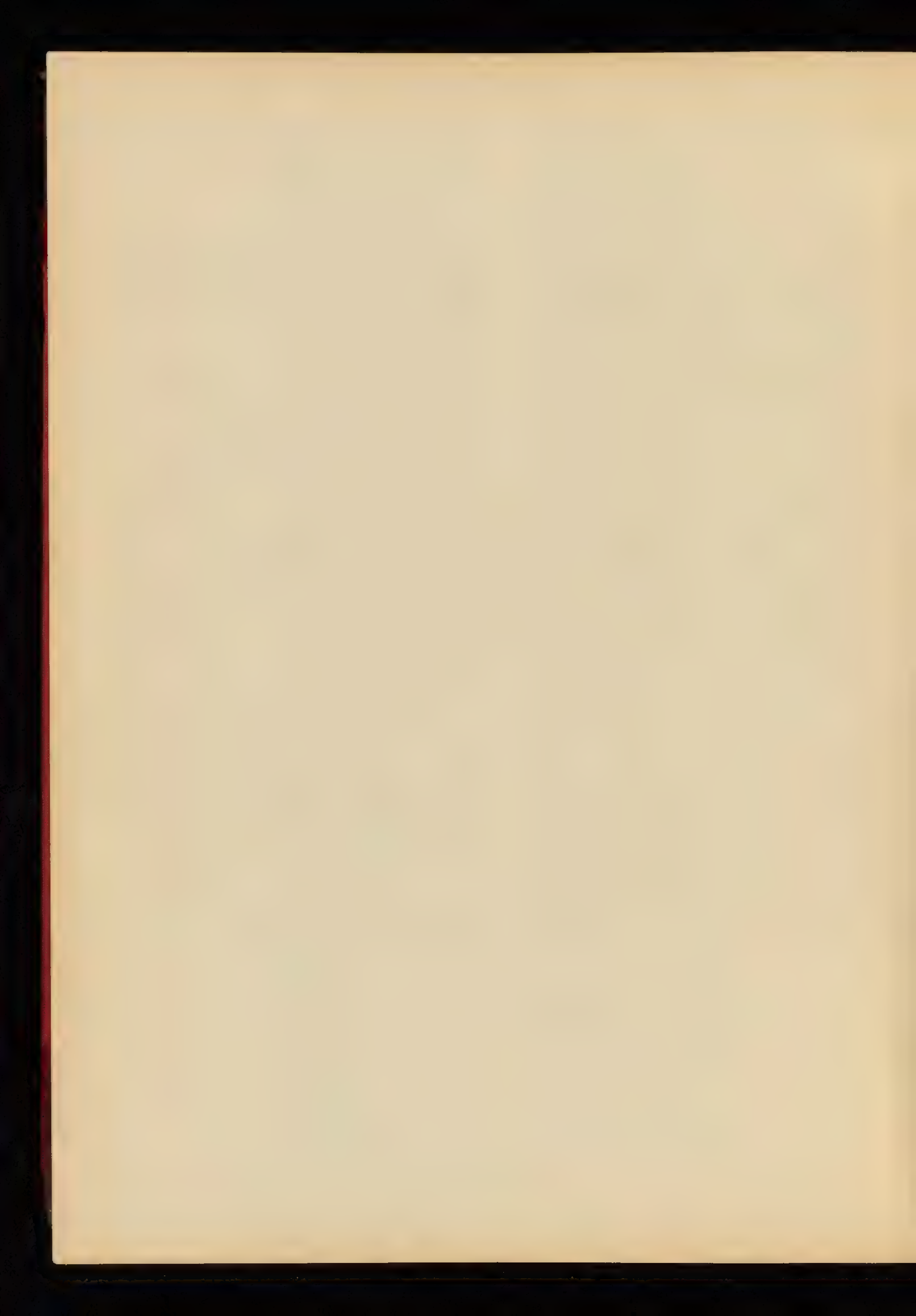


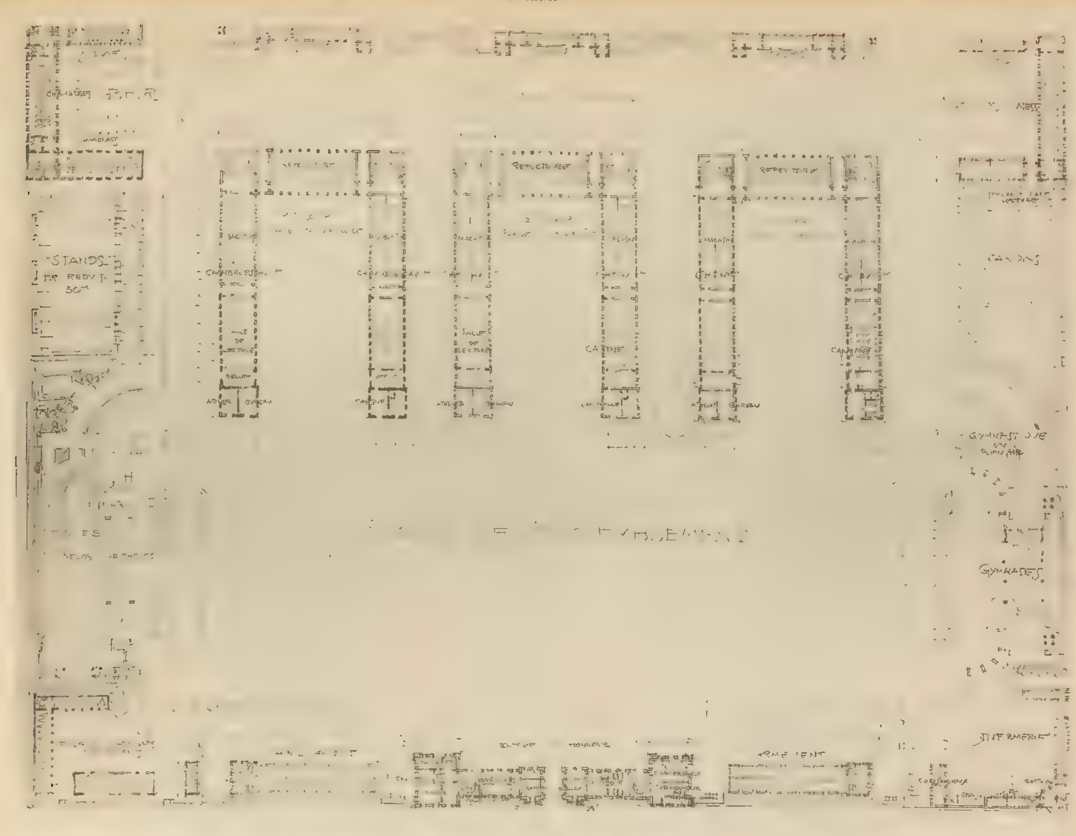
HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

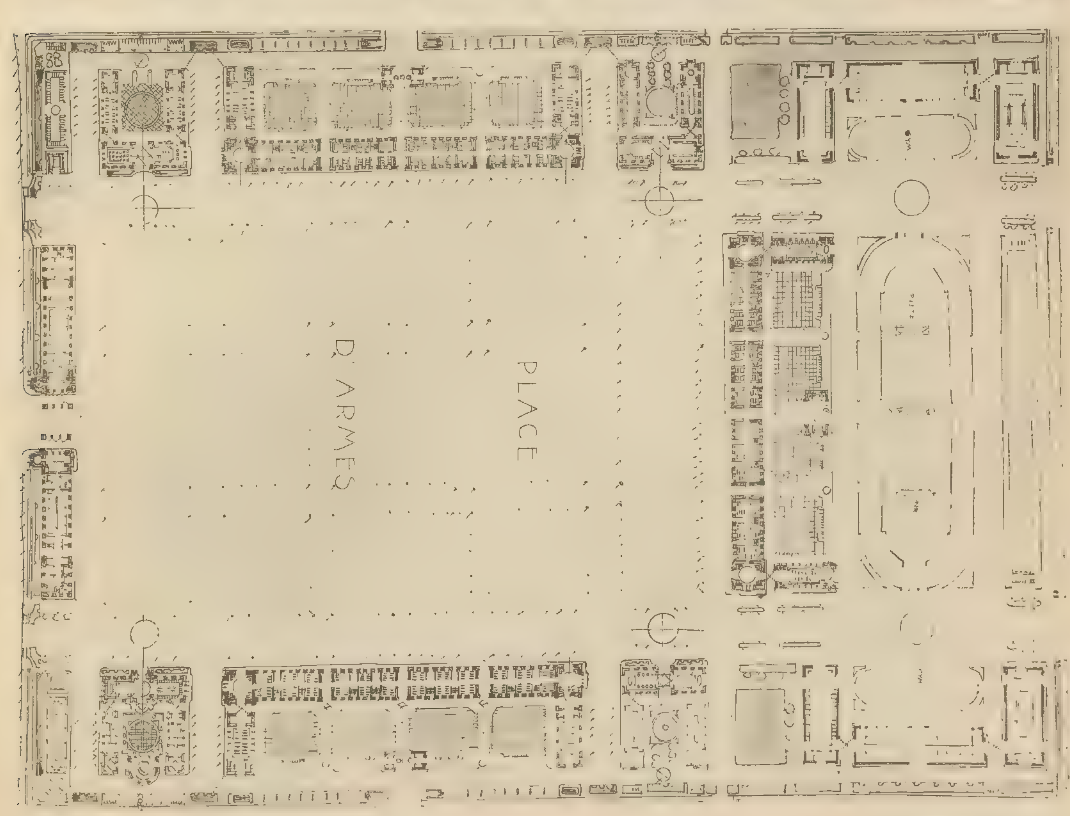
ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR 140 FAUBOURG SAINT-MARTIN PARIS

Une Caserne - M. BLANCHECOTTE, élève de M. LALOUX

Une Caserne - M. ALAUX, élève de M. LALOUX.

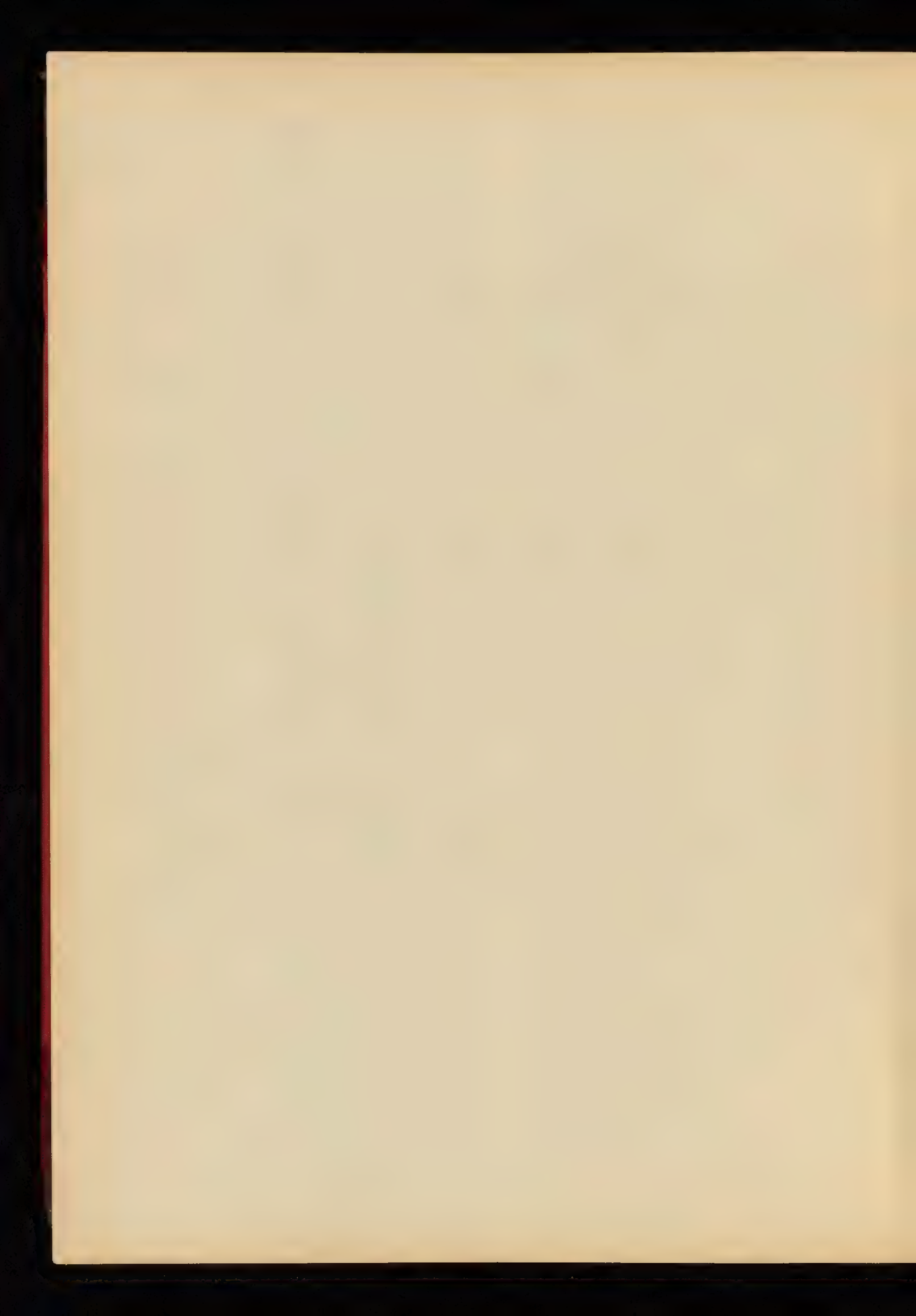


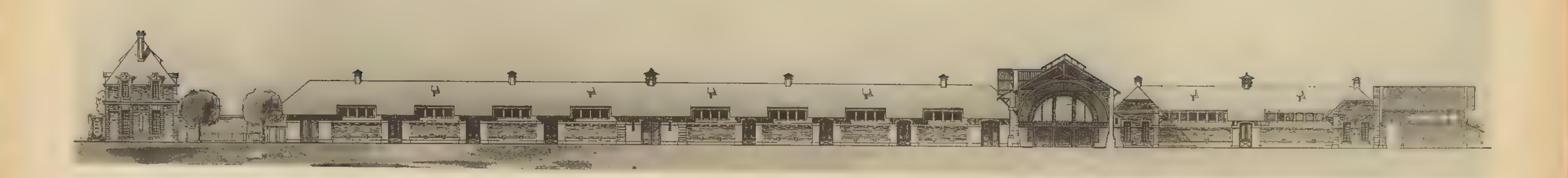


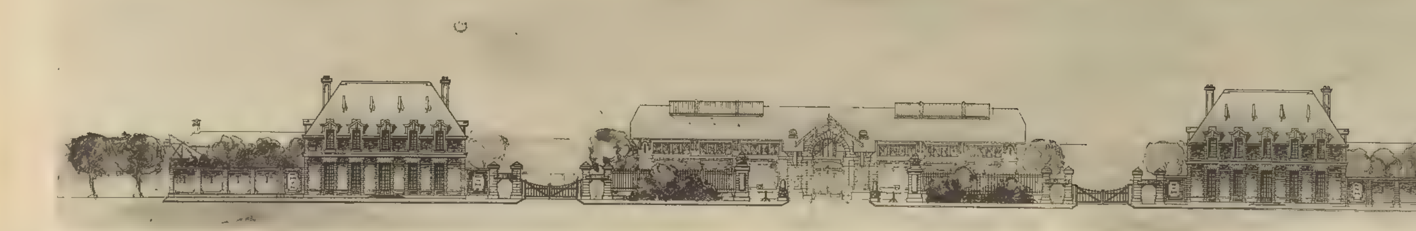

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin Paris

Une Caserne. - M. LEPRINCE-RINGUET, élève de M. LALOUX. M. JANIN élève de M. LALOUX.





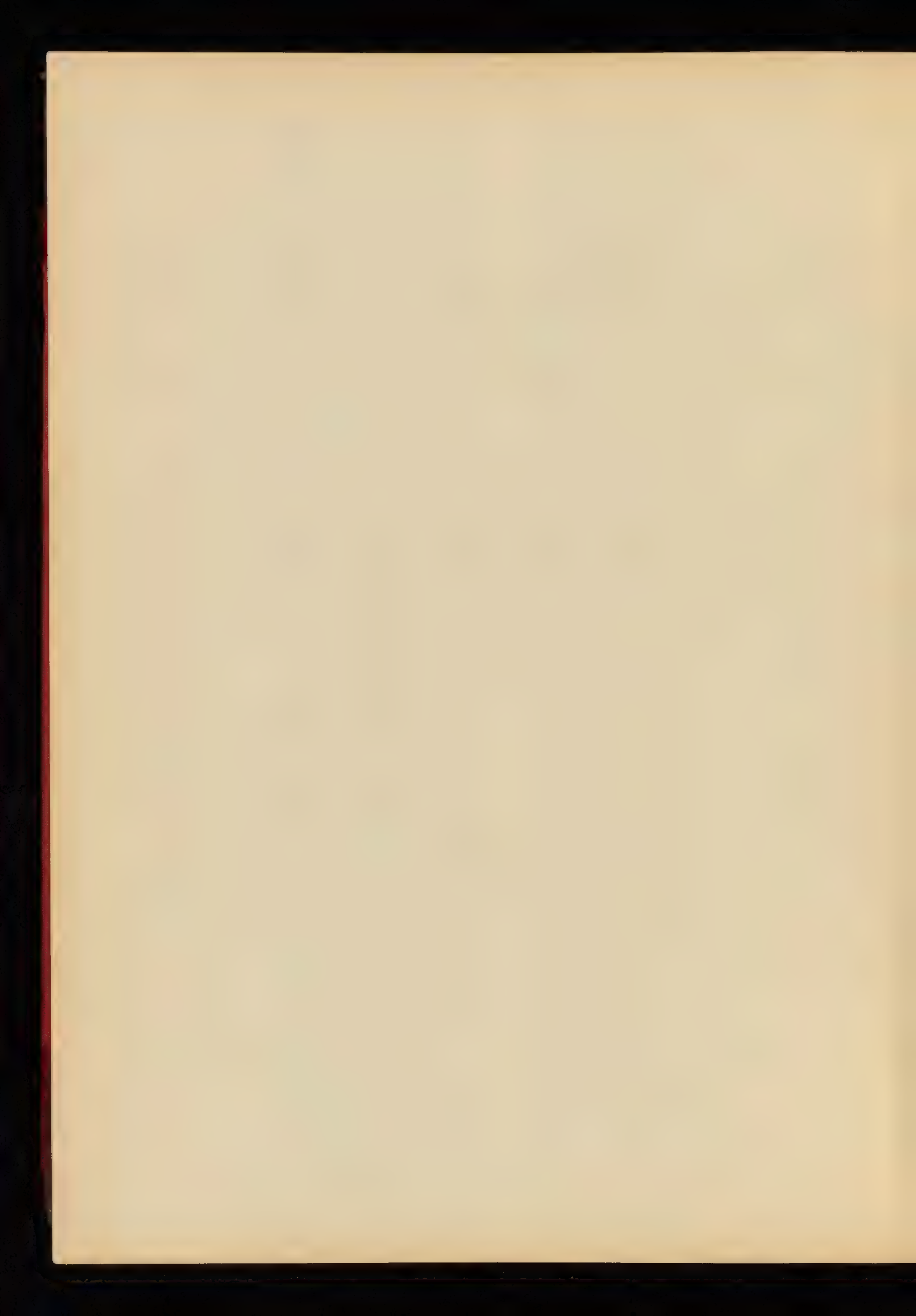
# UN DÉPOT D'ÉTALONS

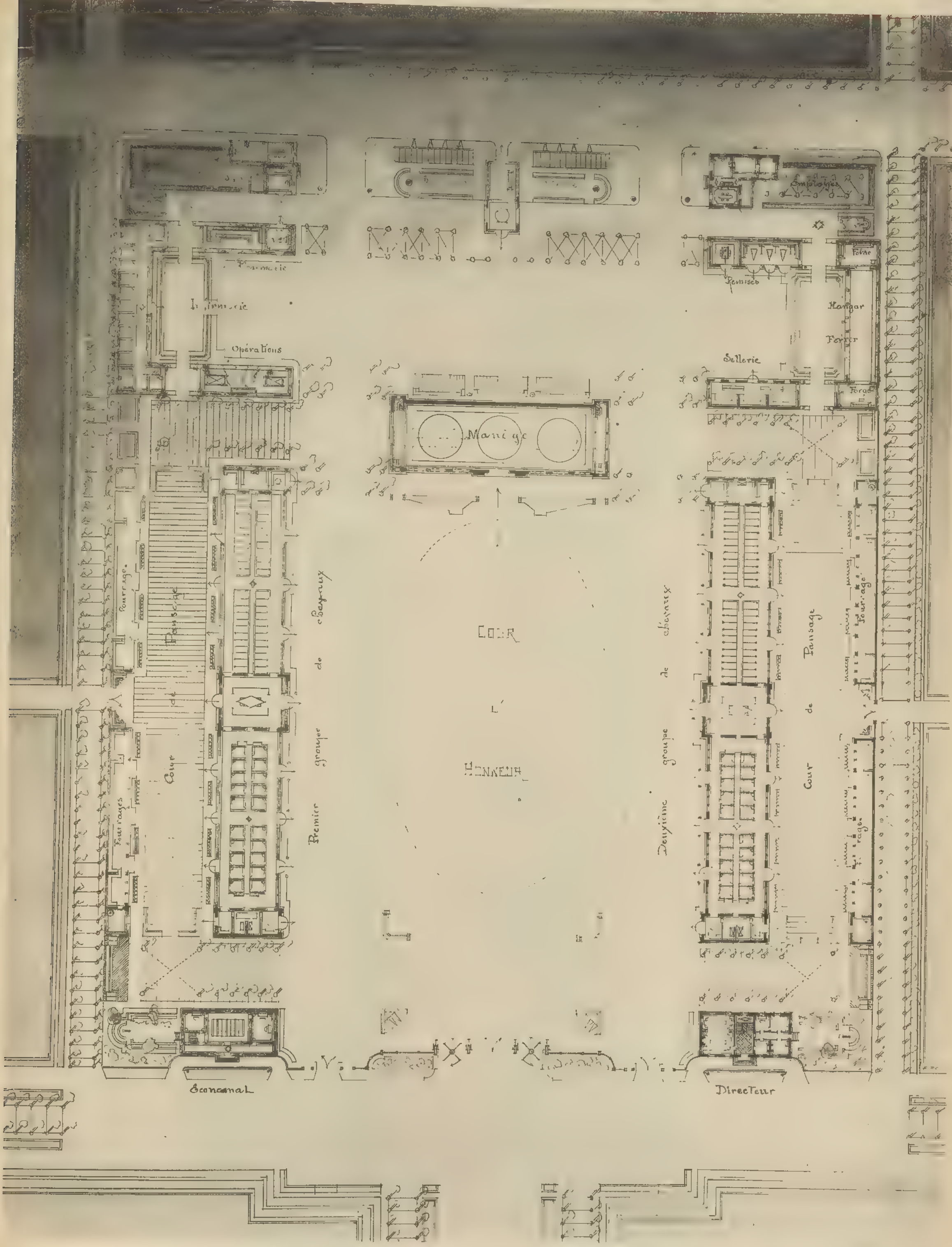


HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140 FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

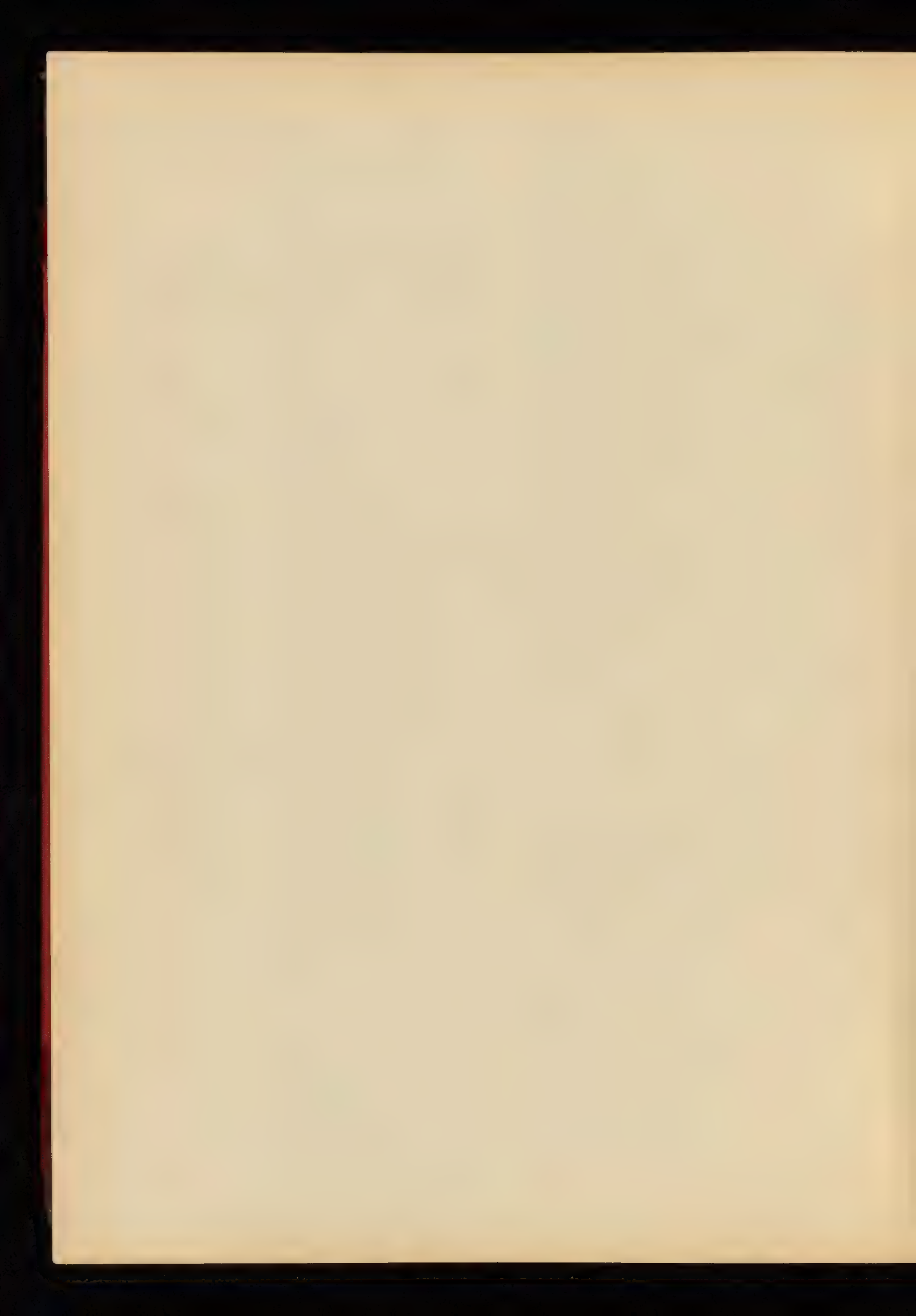
Un Dépôt d'Étalons M. Stéphane VALLÉ, élève de M. REDON.

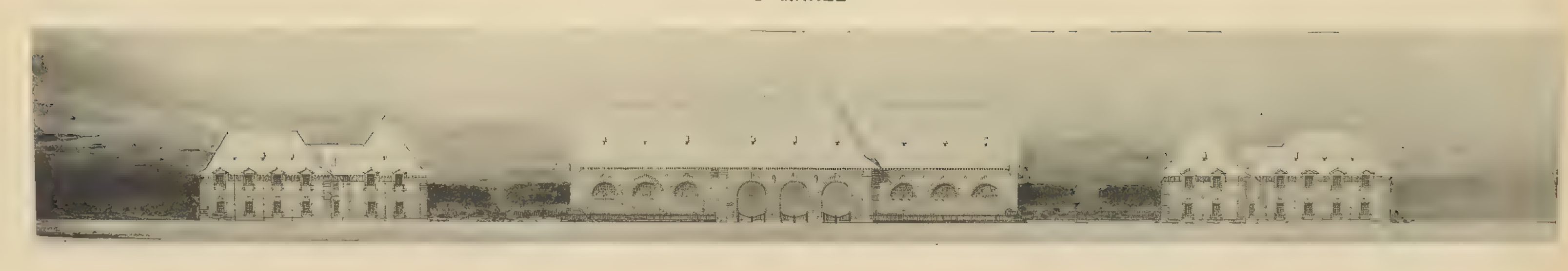





HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

Un Dépôt d'Etalons. – M. Stéphane VALLÉ, élève de M. REDON.



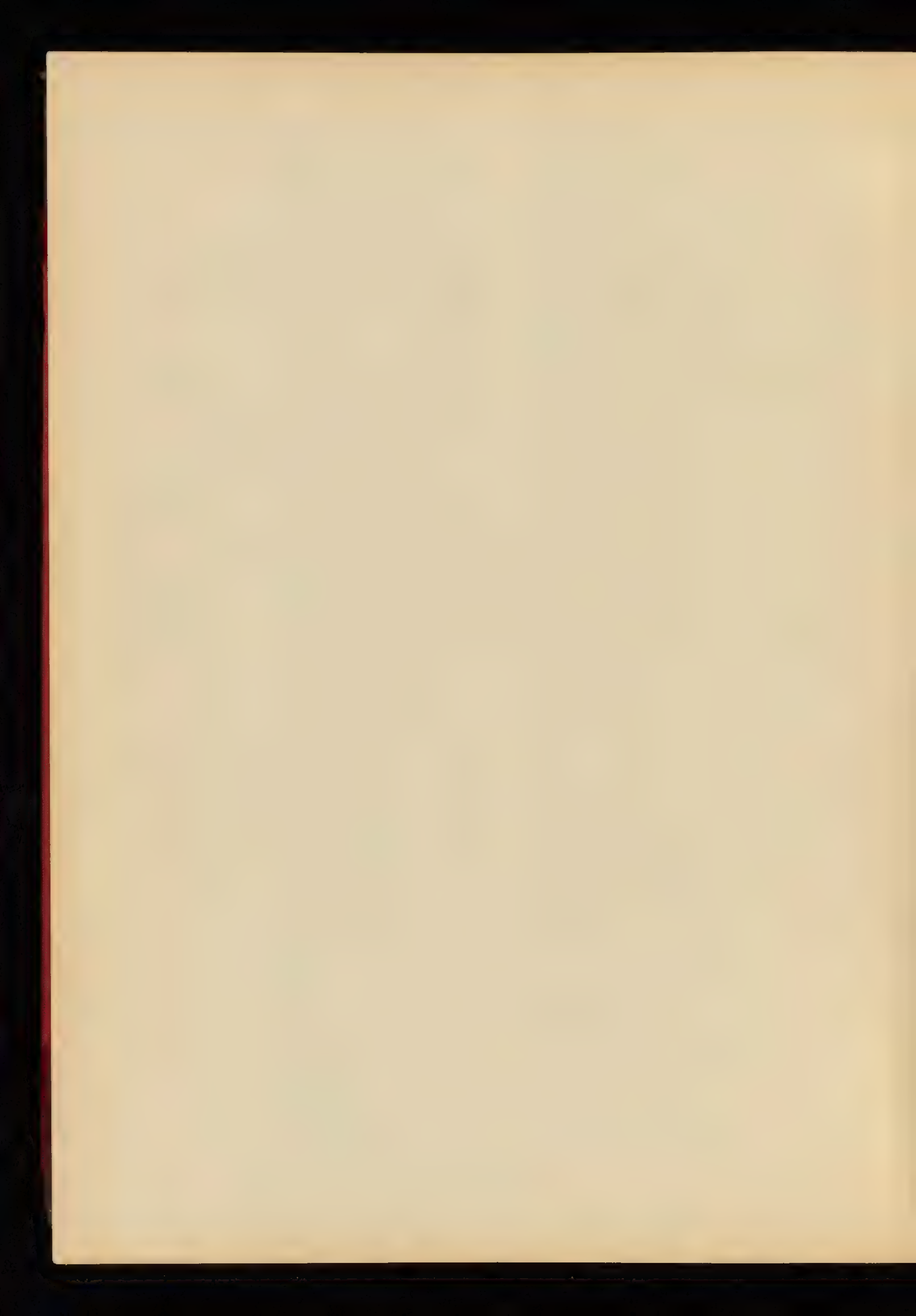


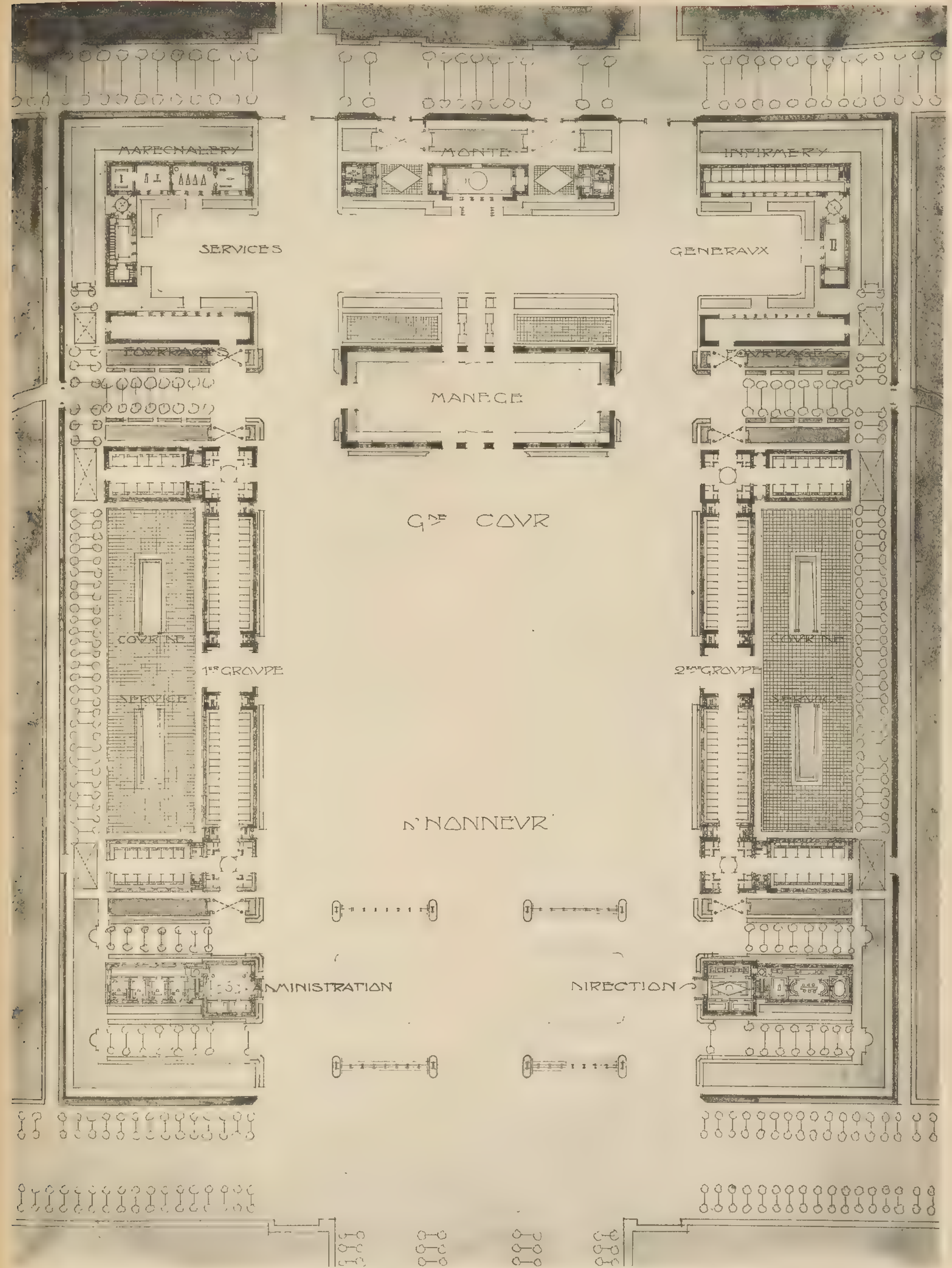


HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR 140 FAUBOURG SAINT-MARTIN PARIS

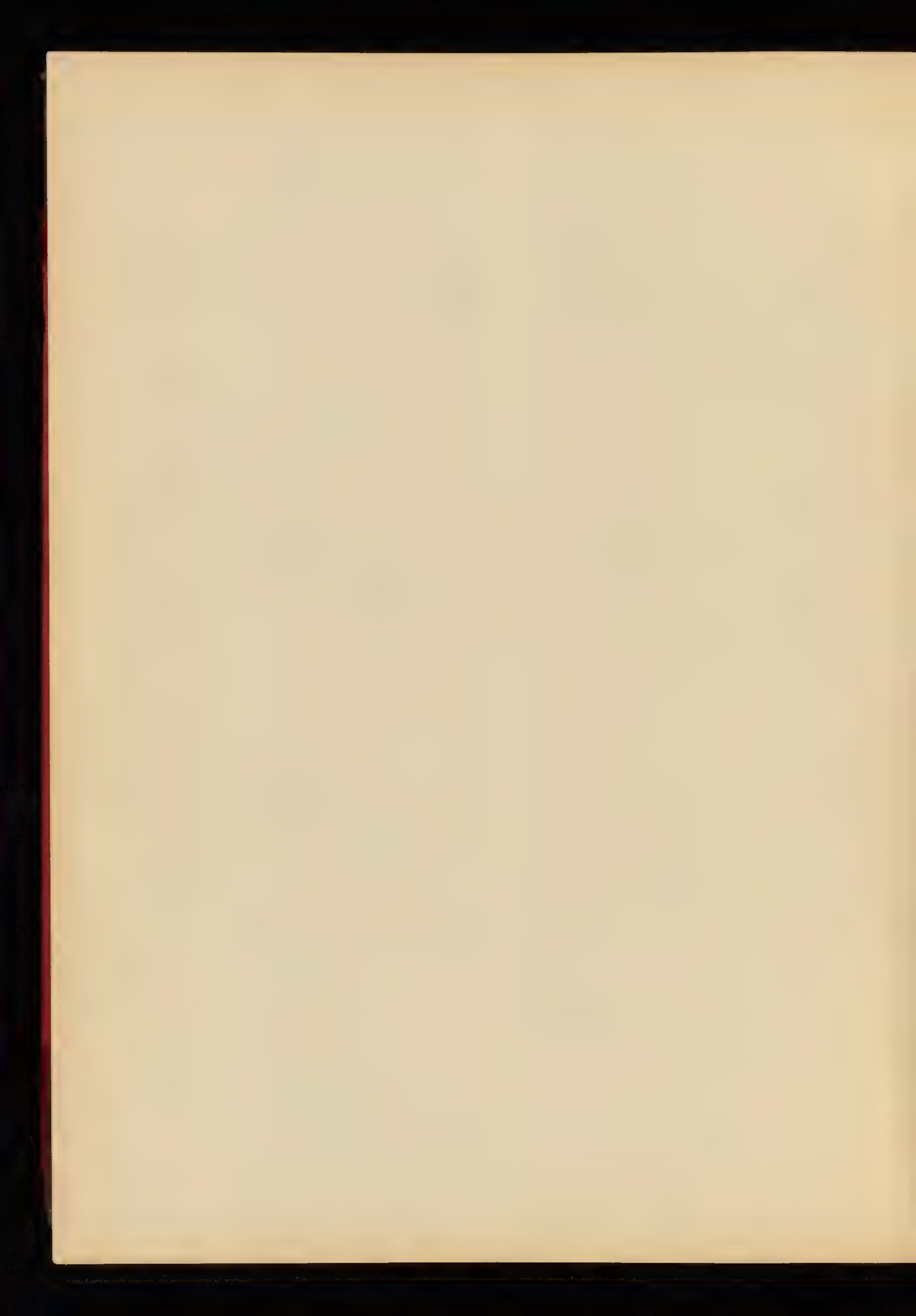
Un Dépôt D'Etalons. M. Léon BRISON, élève de M. REDON.






HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

Un Dépot d'Etalons - M. Léon BRISON, élève de M. REDON.

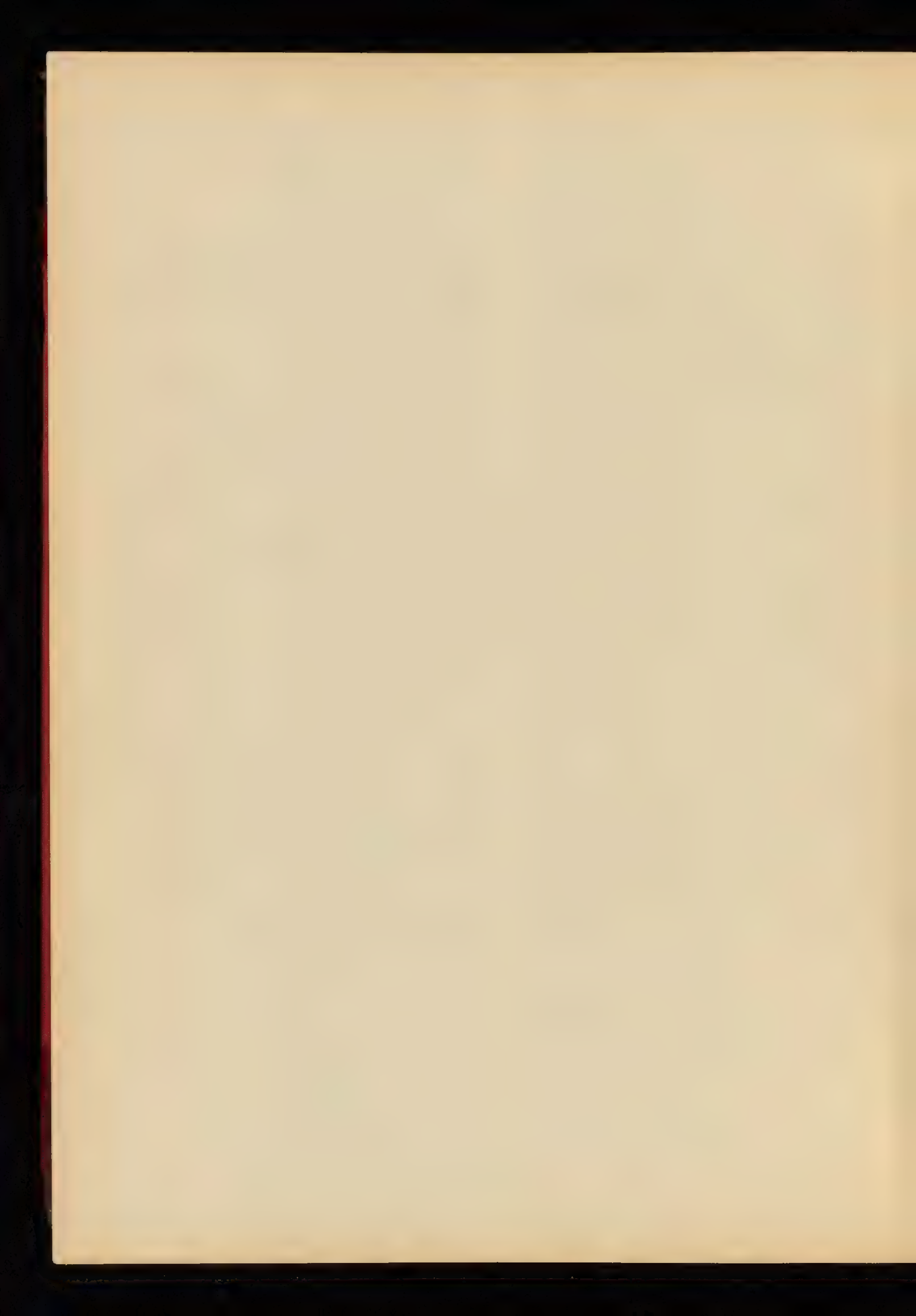


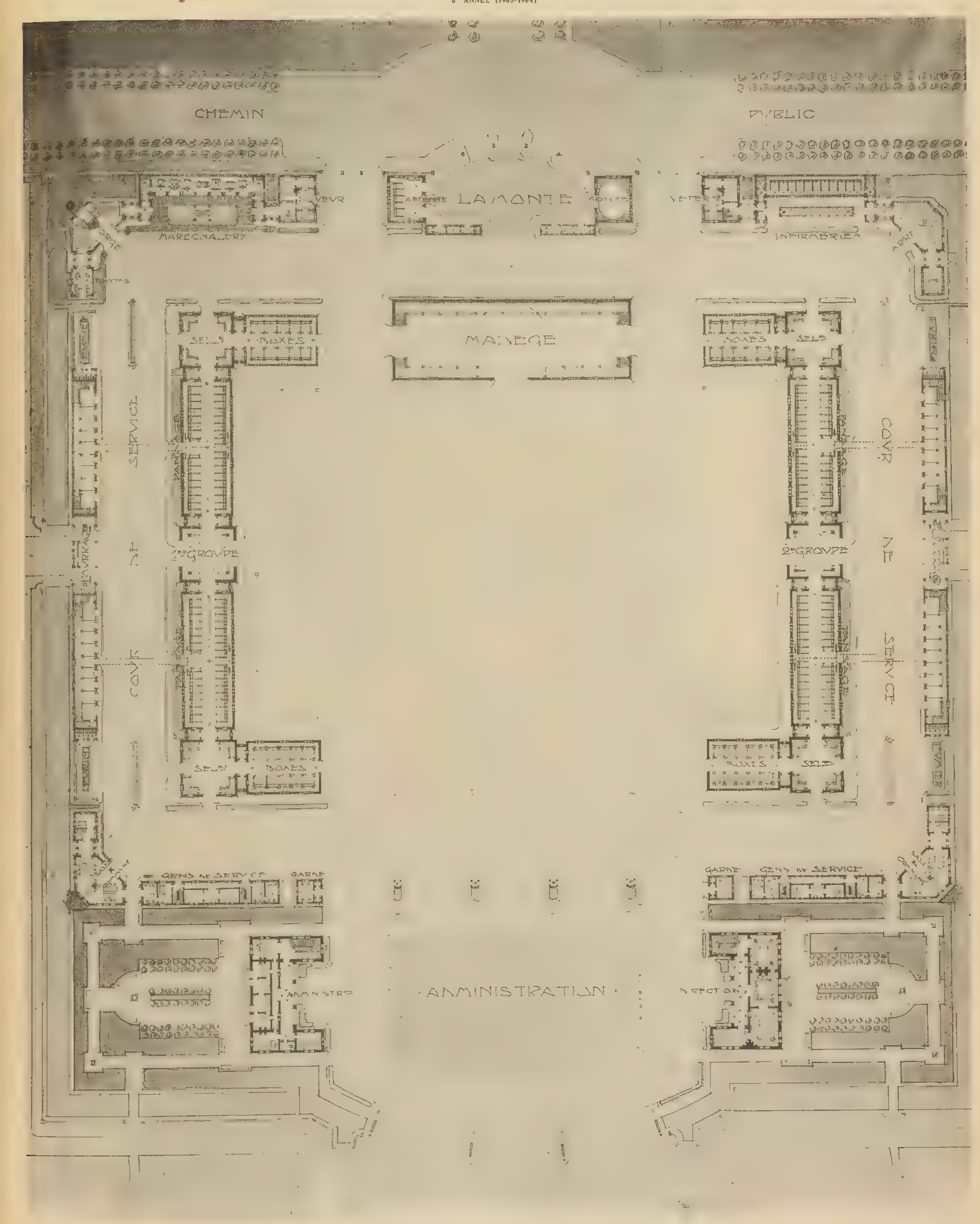




ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR 40 FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

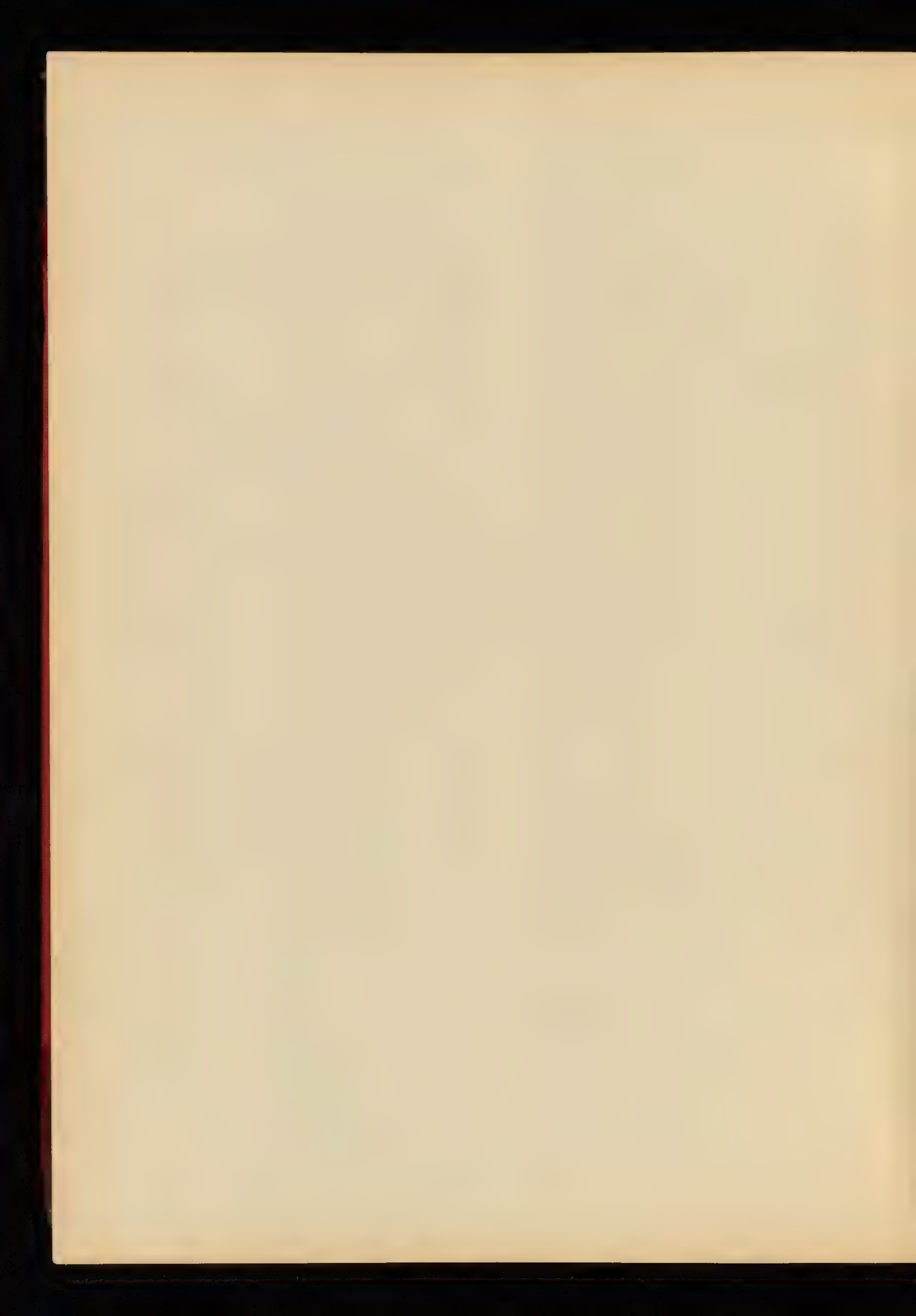
Un Dépôt d'Etalons - M. STERN, élève de M. REDON






HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

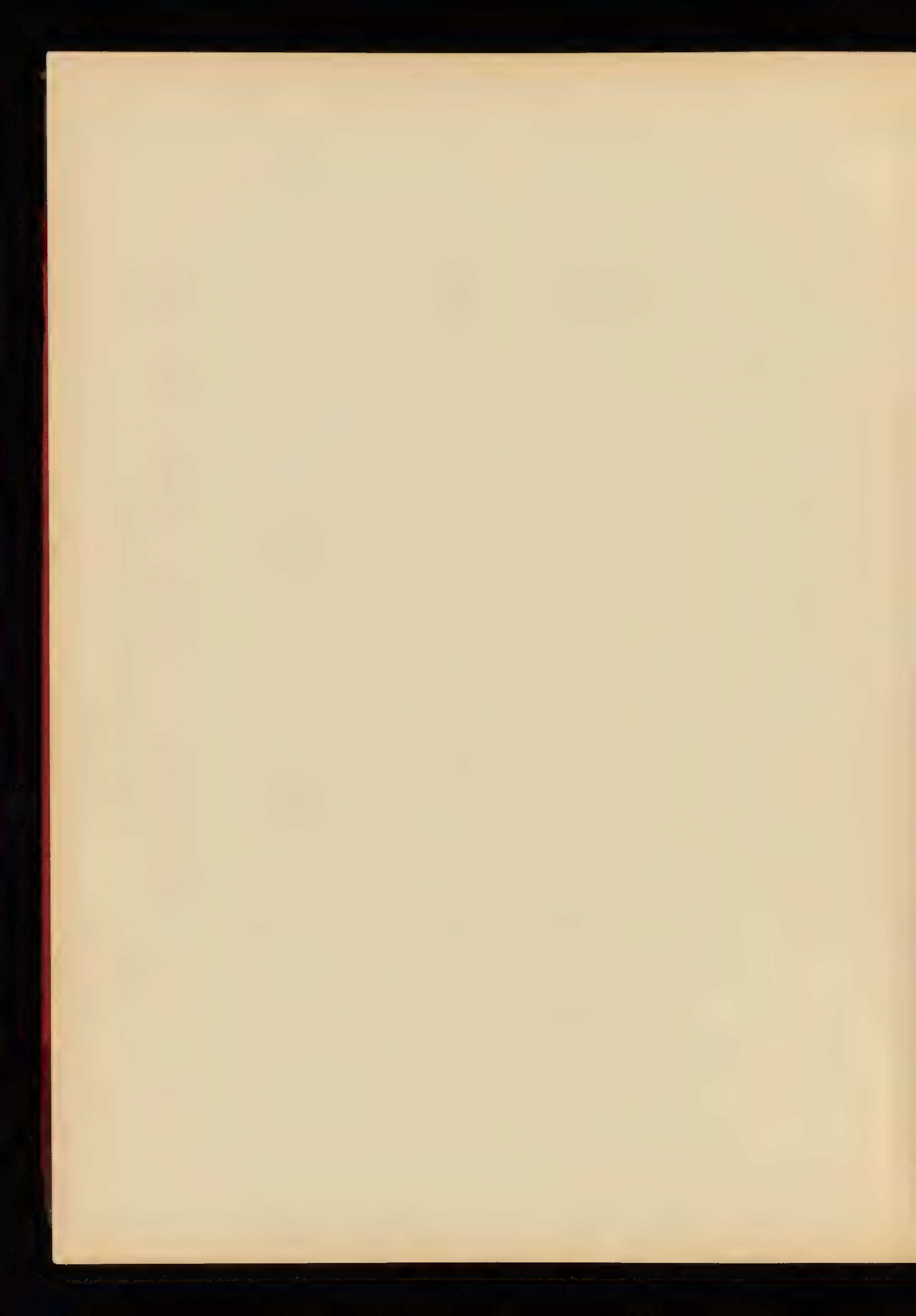
Un Dépôt d'Etalons. — M. STERN, élève de M. REDON

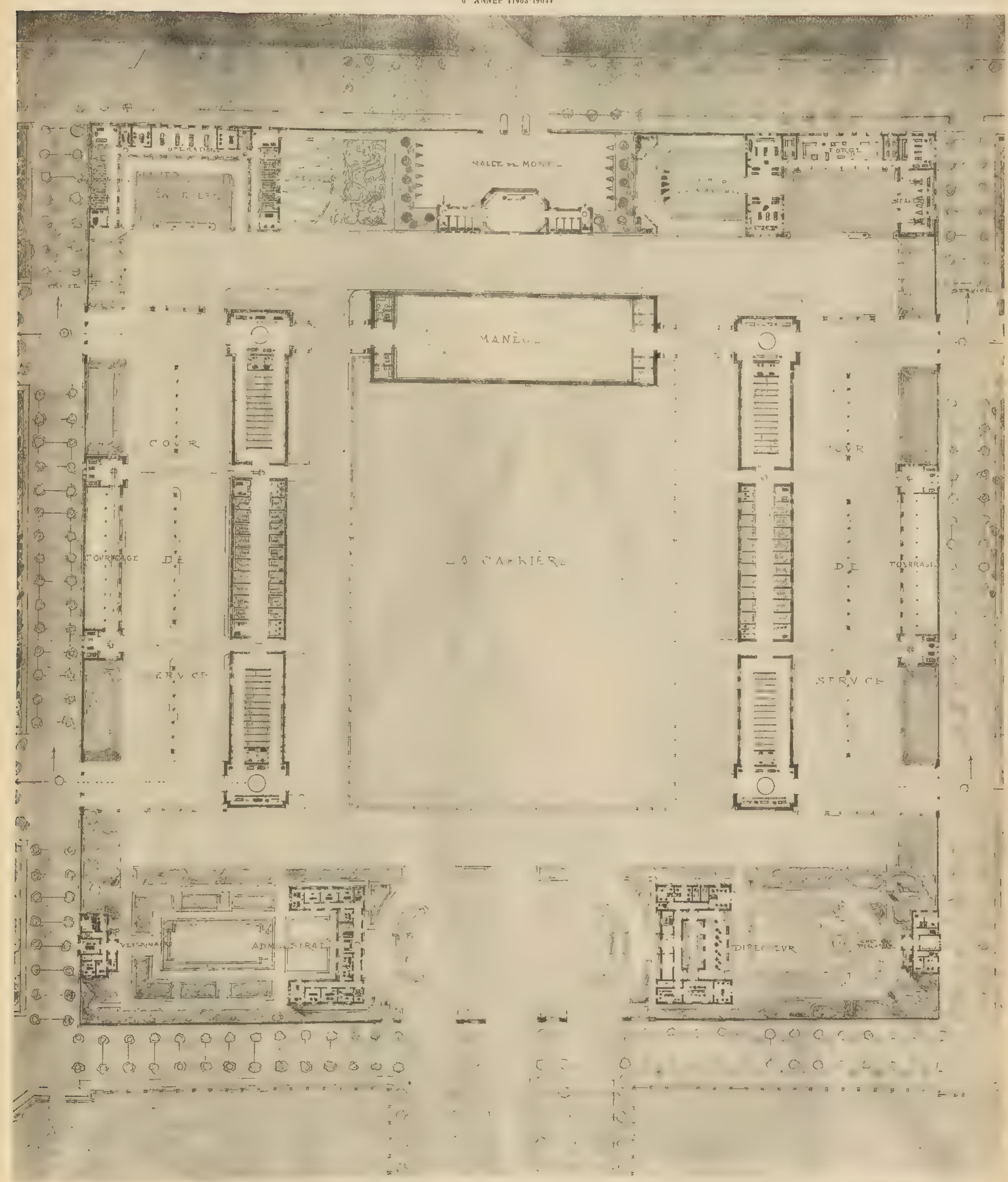




ARMAND GUERINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

Un Dépôt d'Étalons. - M. GALLET, élève de M. PASCAL

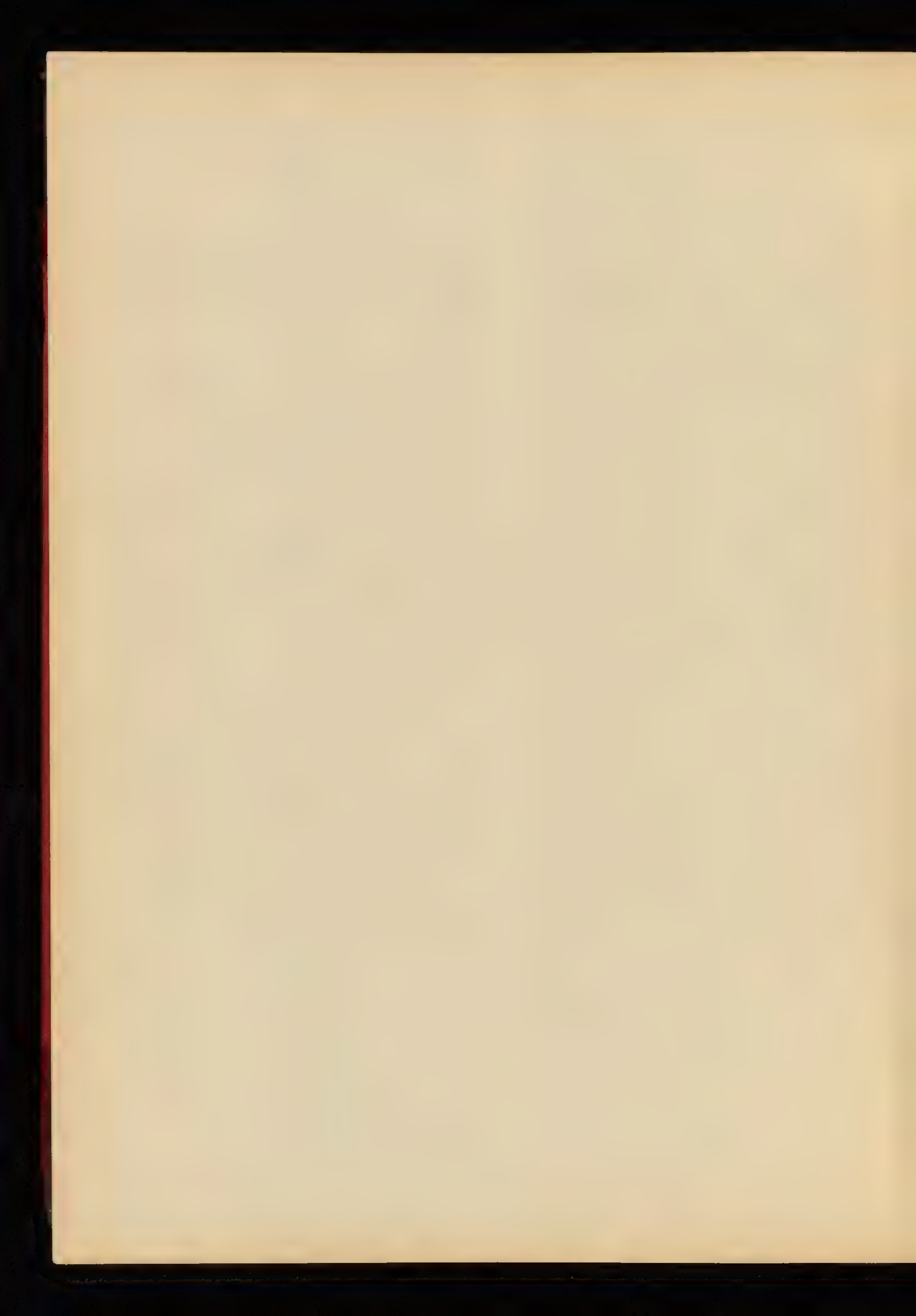





HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

Un Dépôt d'Étalons. - M. GALLET, élève de M. PASCAL

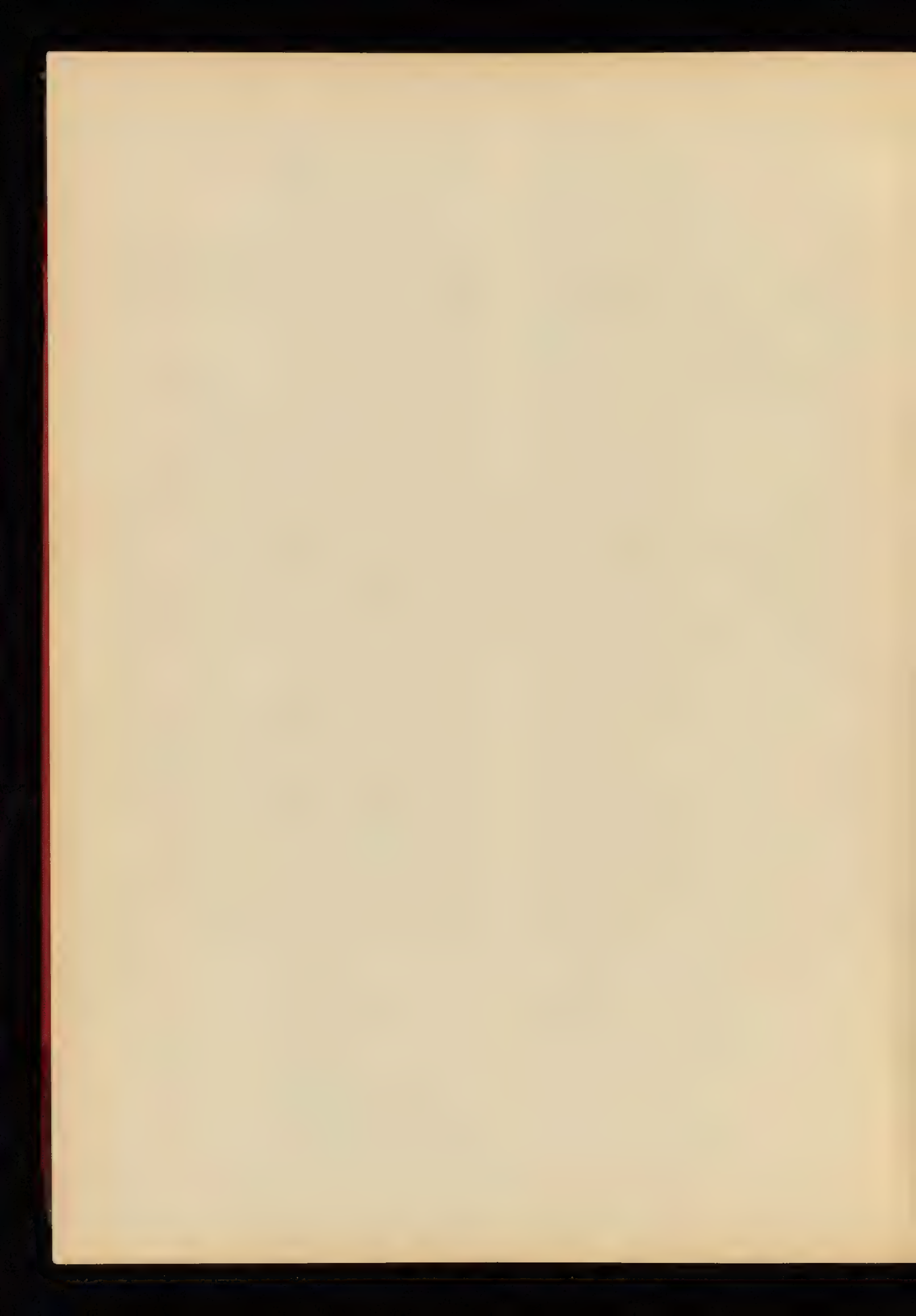


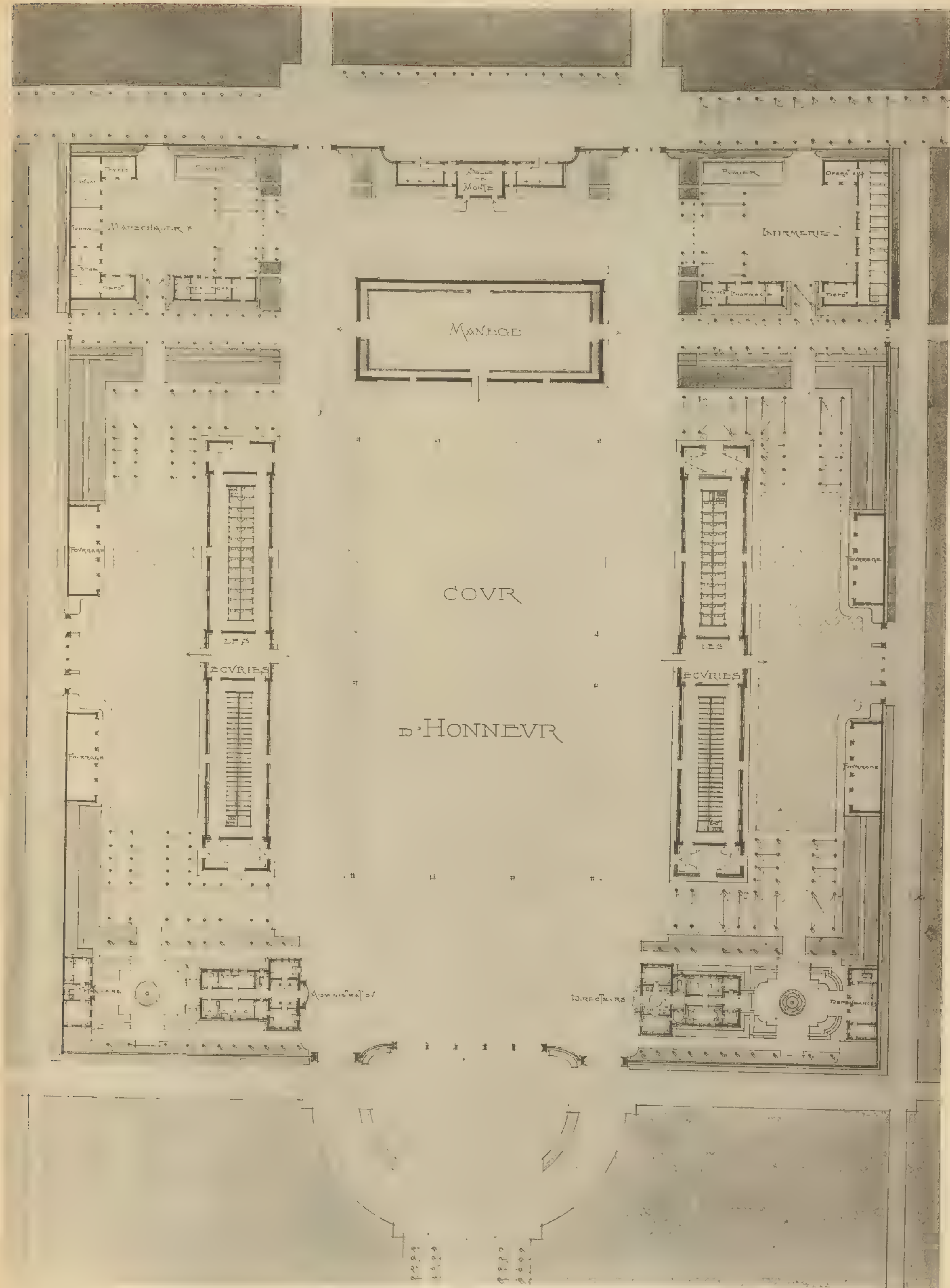


HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

Un Dépôt d'Etalons. – M. PERRY, élève de MM. DAUMET & ESQUIÉ.

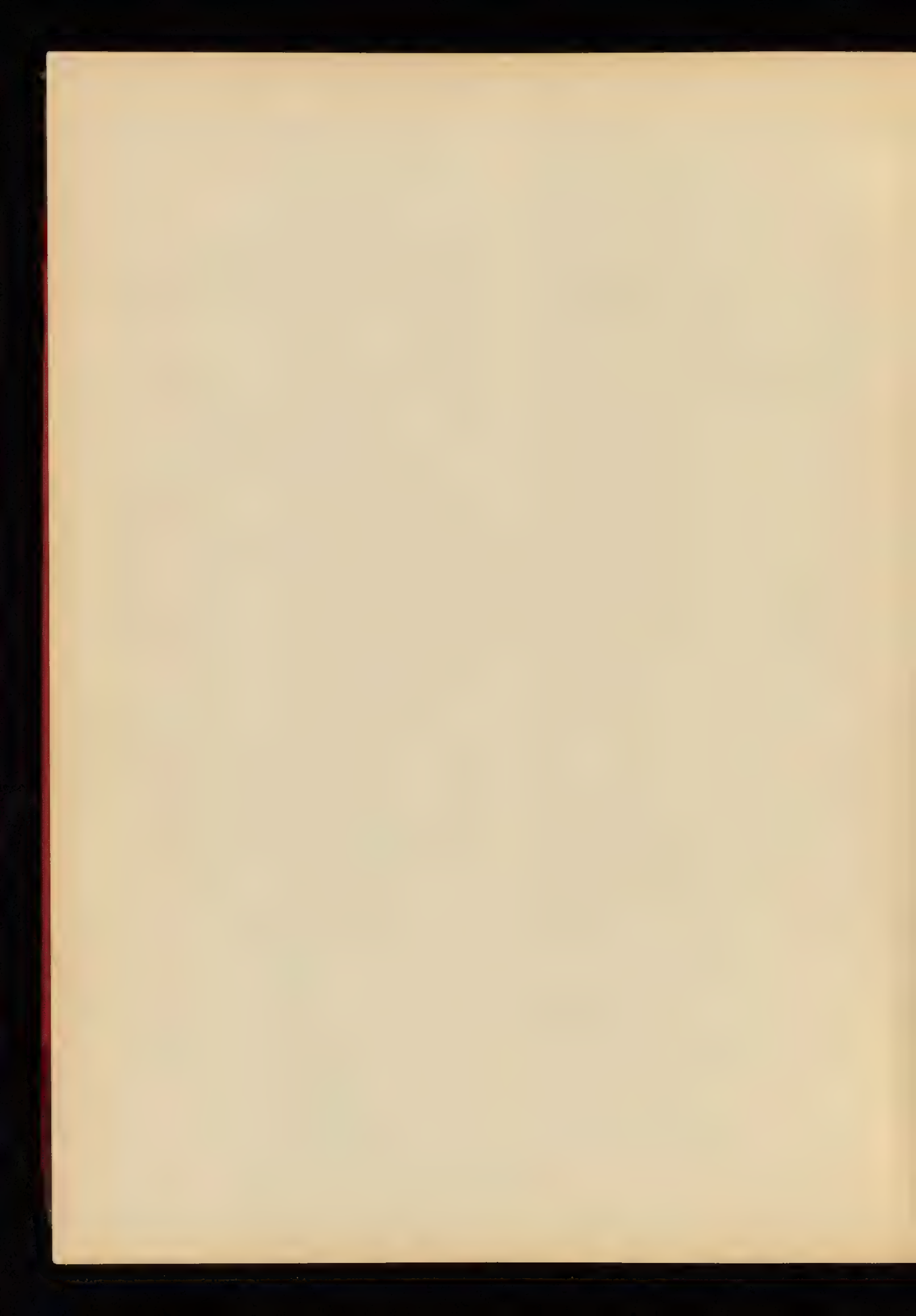





Un Dépôt d'Etalons. – M. PERRY, élève de MM. DAUMET & ESQUIÉ.

HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS



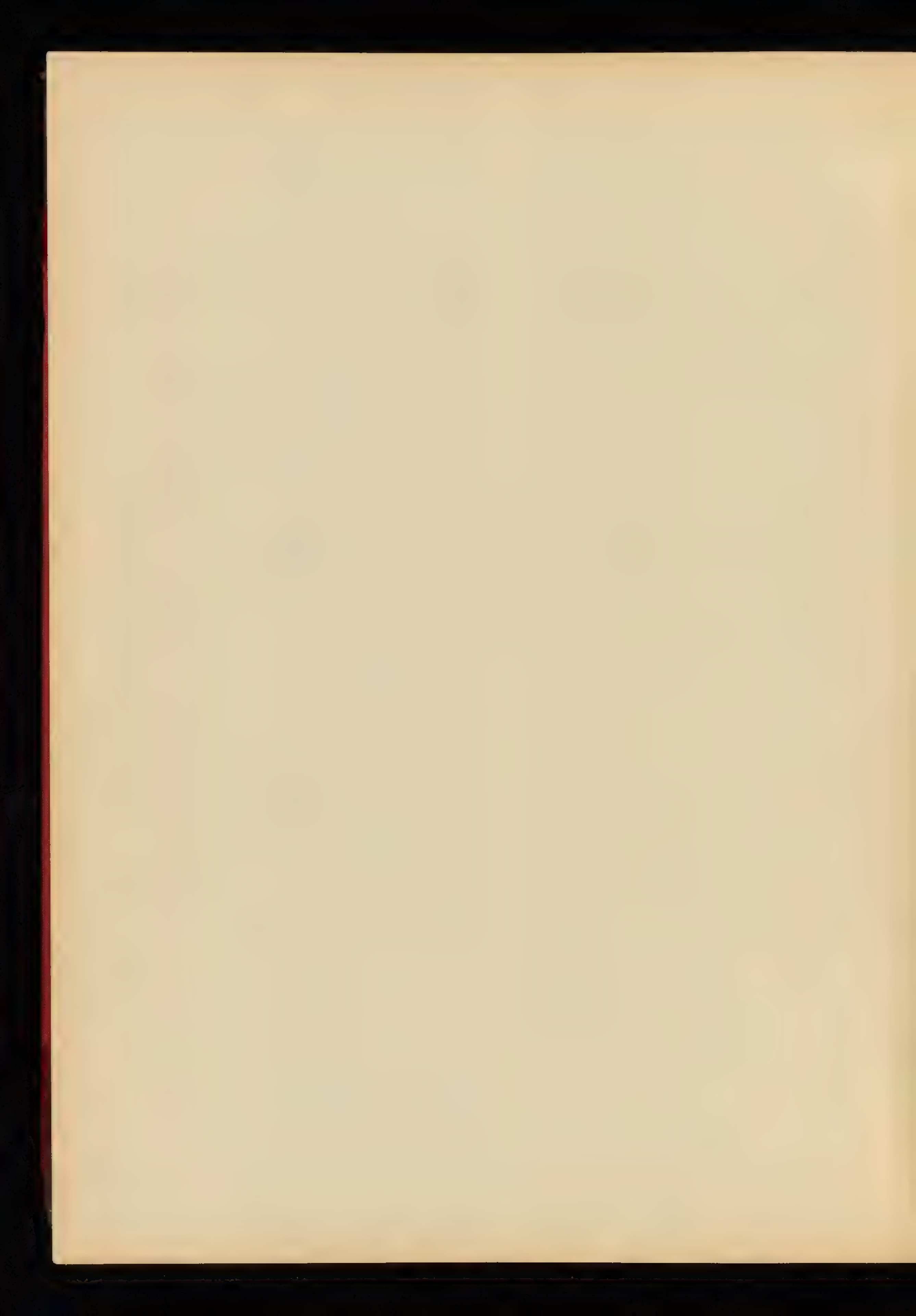


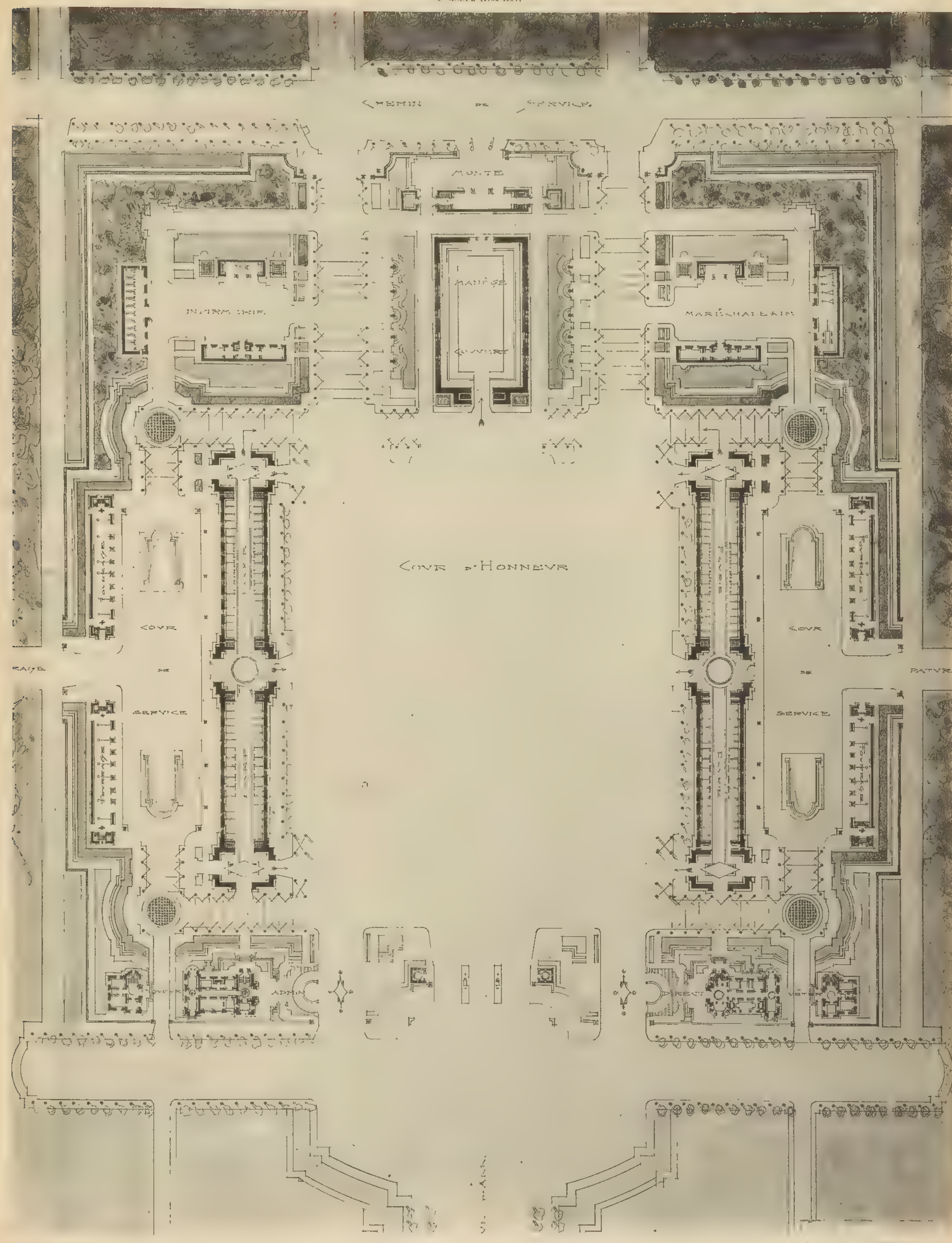


HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140 FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

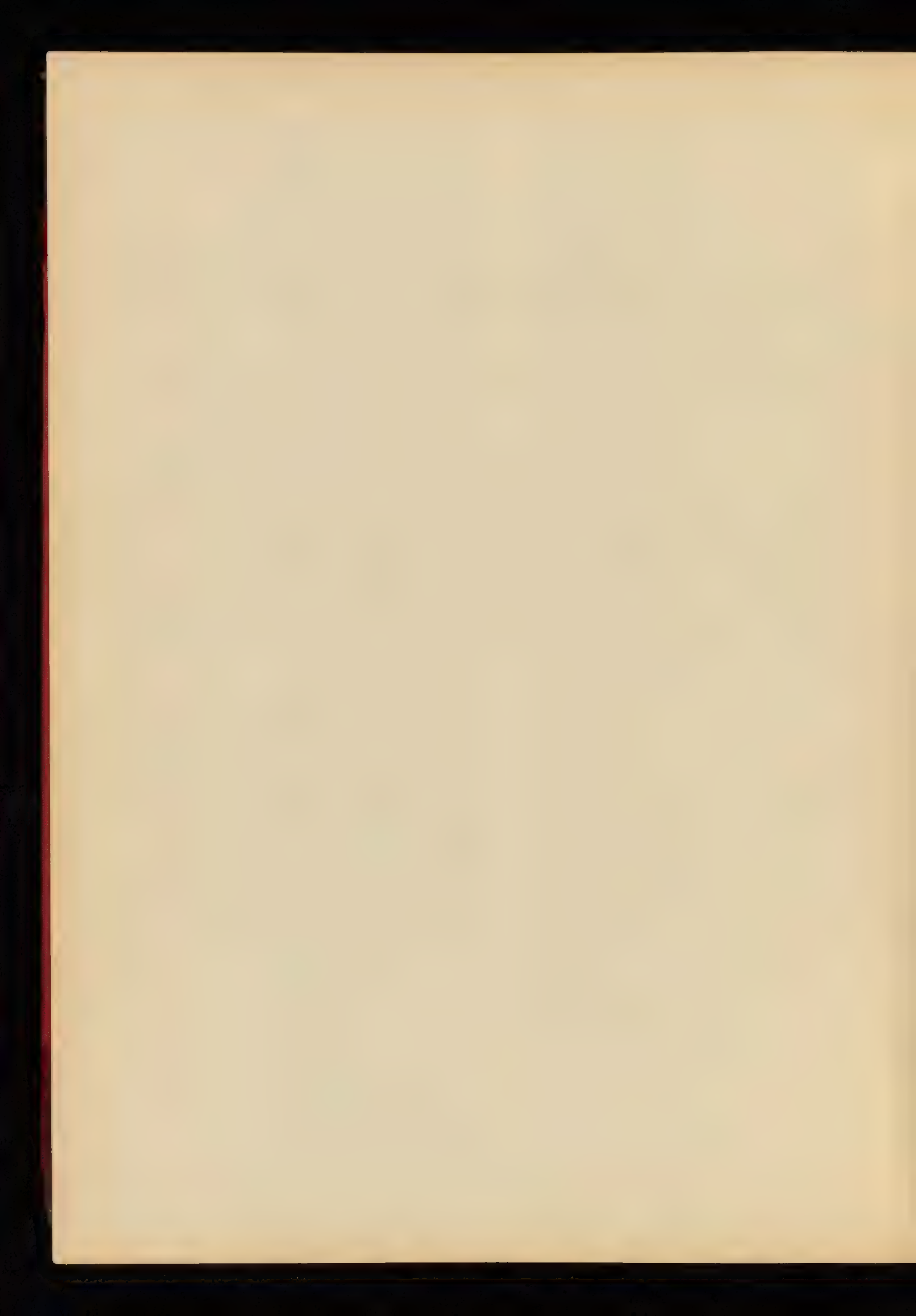
Un Dépôt d'Etalons. – M. NICOLONDIS, élève de MM. GUADET & PAULIN.

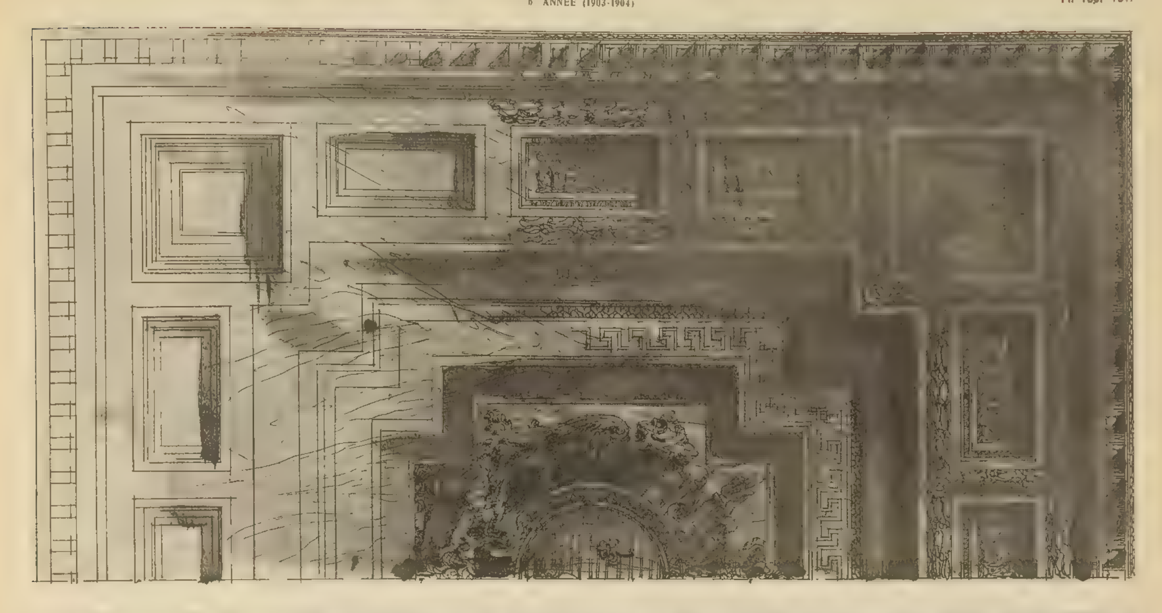





ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

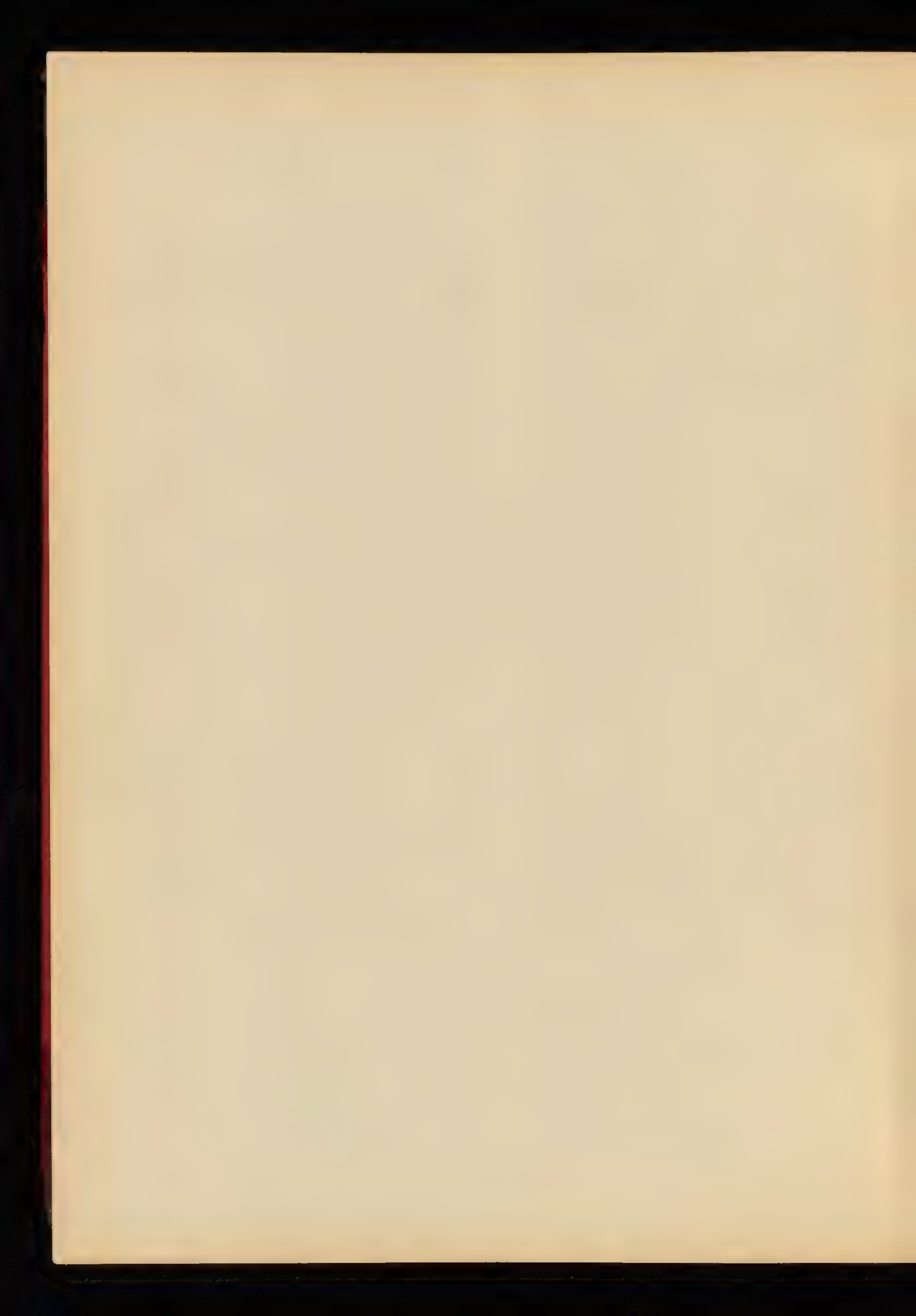
Un Dépôt d'Étalons. — M. NICOLONDIS, élève de MM. GUADET & PAULIN.





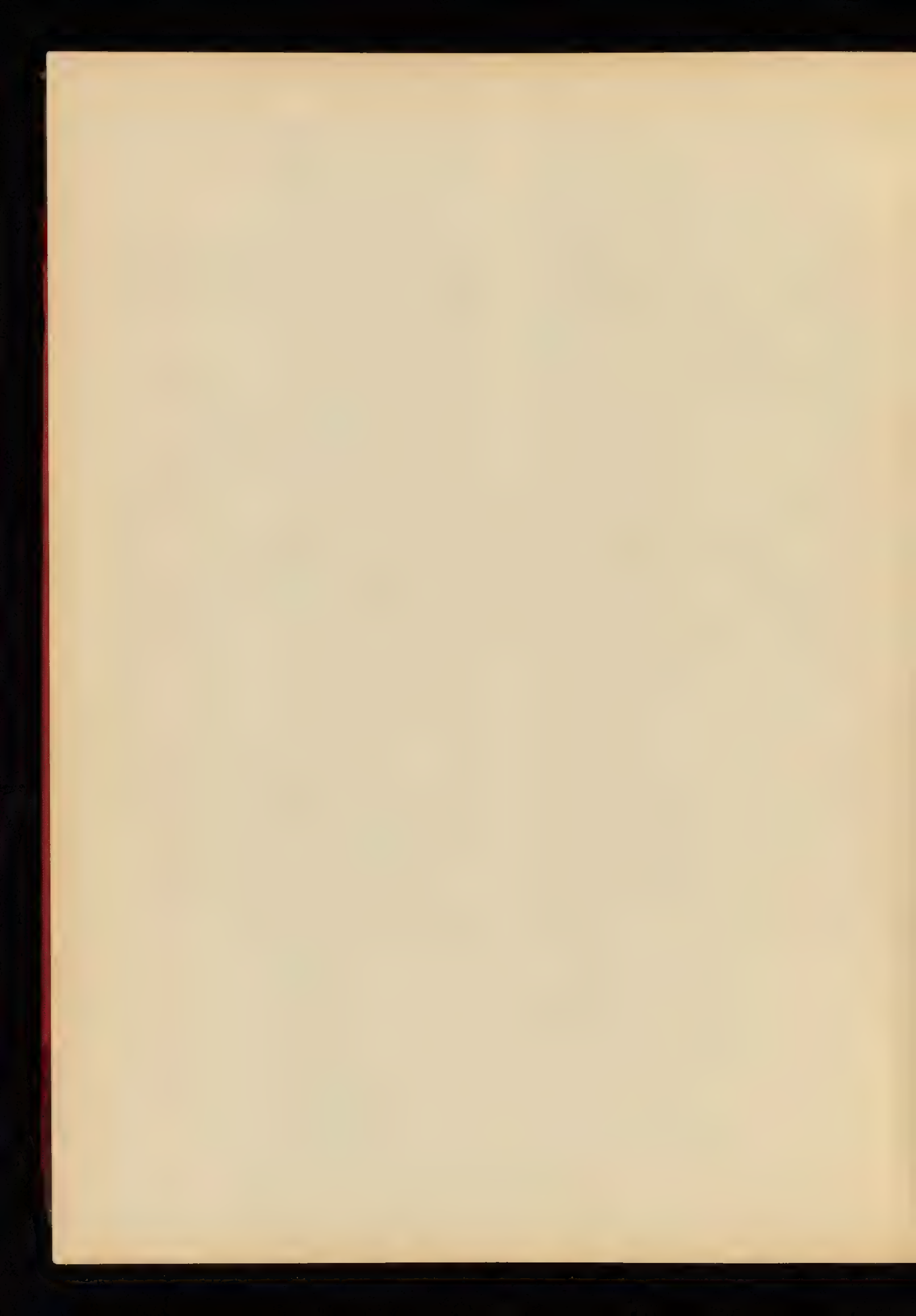
HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

Un Plafond à Caissons. – M. LINCOLN FECHHEIMER, élève de M. LALOUX. Un Plafond à Caissons. – M. ARNAL, élève de M. LALOUX.



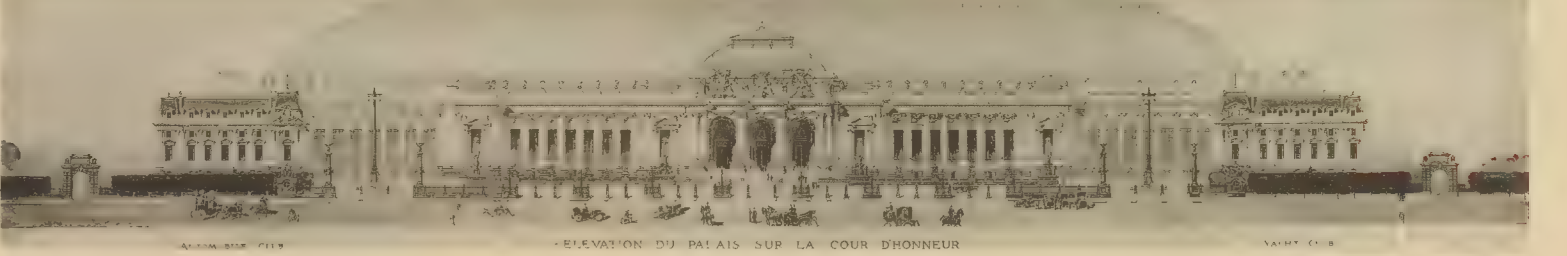
HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140 FAUBOURG SAINT-MARTIN PARIS

Un Plafond à Caissons. – M. BERNIER, élève de M. SCELLIER DE GISORS. Un Plafond à Caissons. – M. MIGNOT, élève de M. LALOUX.



# UN PALAIS DE L'AUTOMOBILE

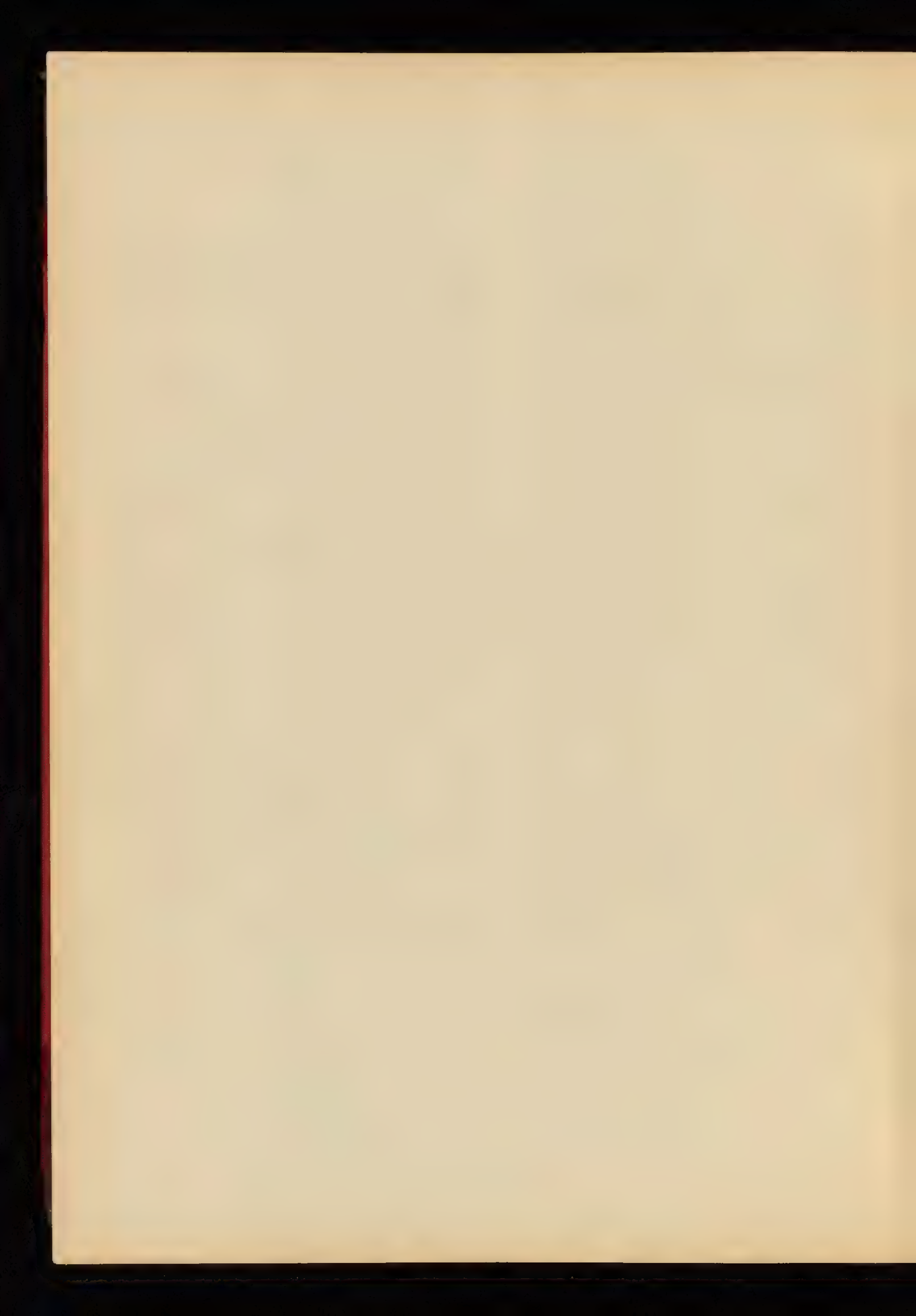
## VUE D'ENSEMBLE A VOL D'OISEAU




HÉLIOTYPIE F. LE DELEY PARIS

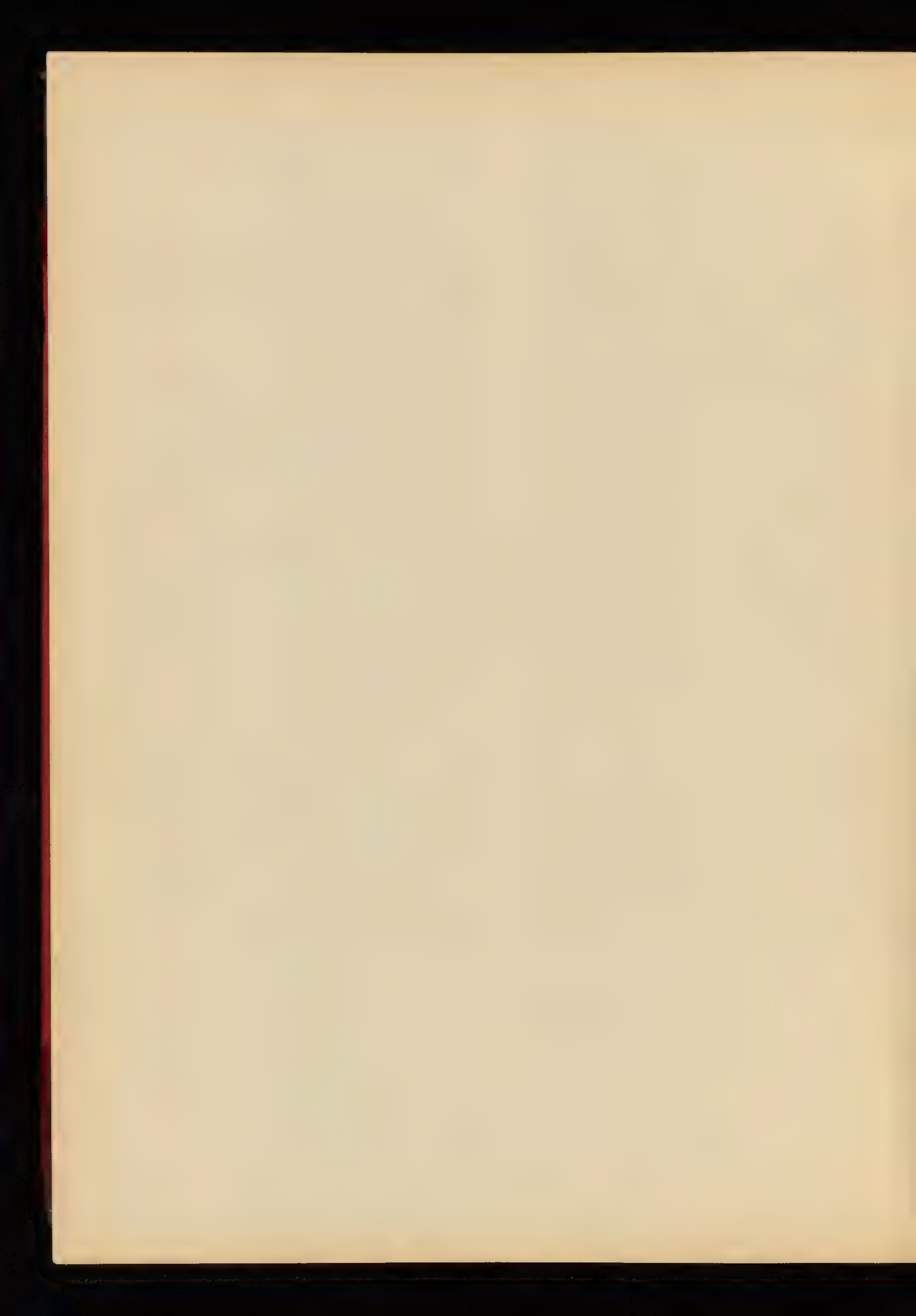
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

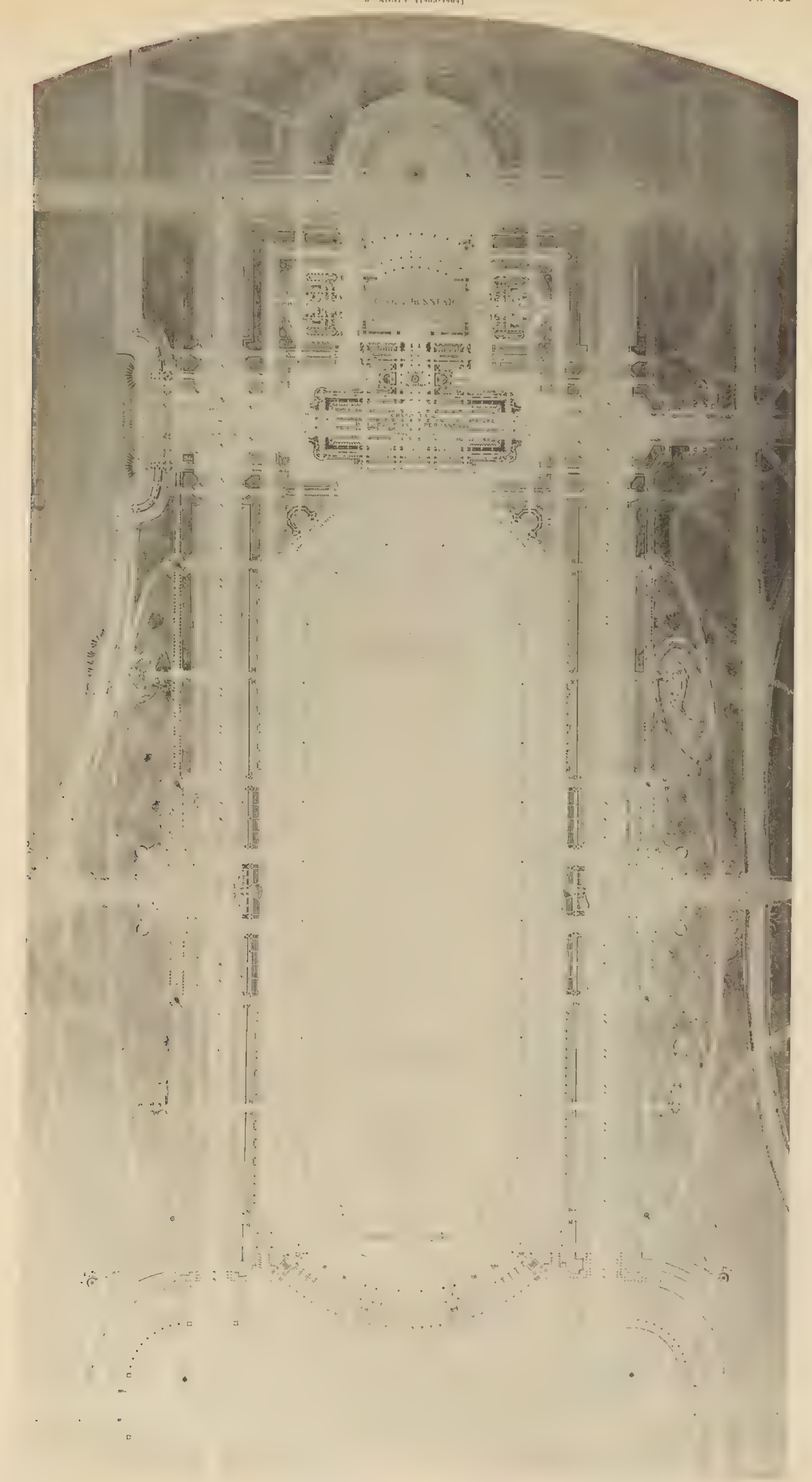
CONCOURS CHENAVARD - Un Palais de l'Automobile. - 1er Prix : M. HEBRARD (Jean), élève de M. SCELLIER DE GISORS.





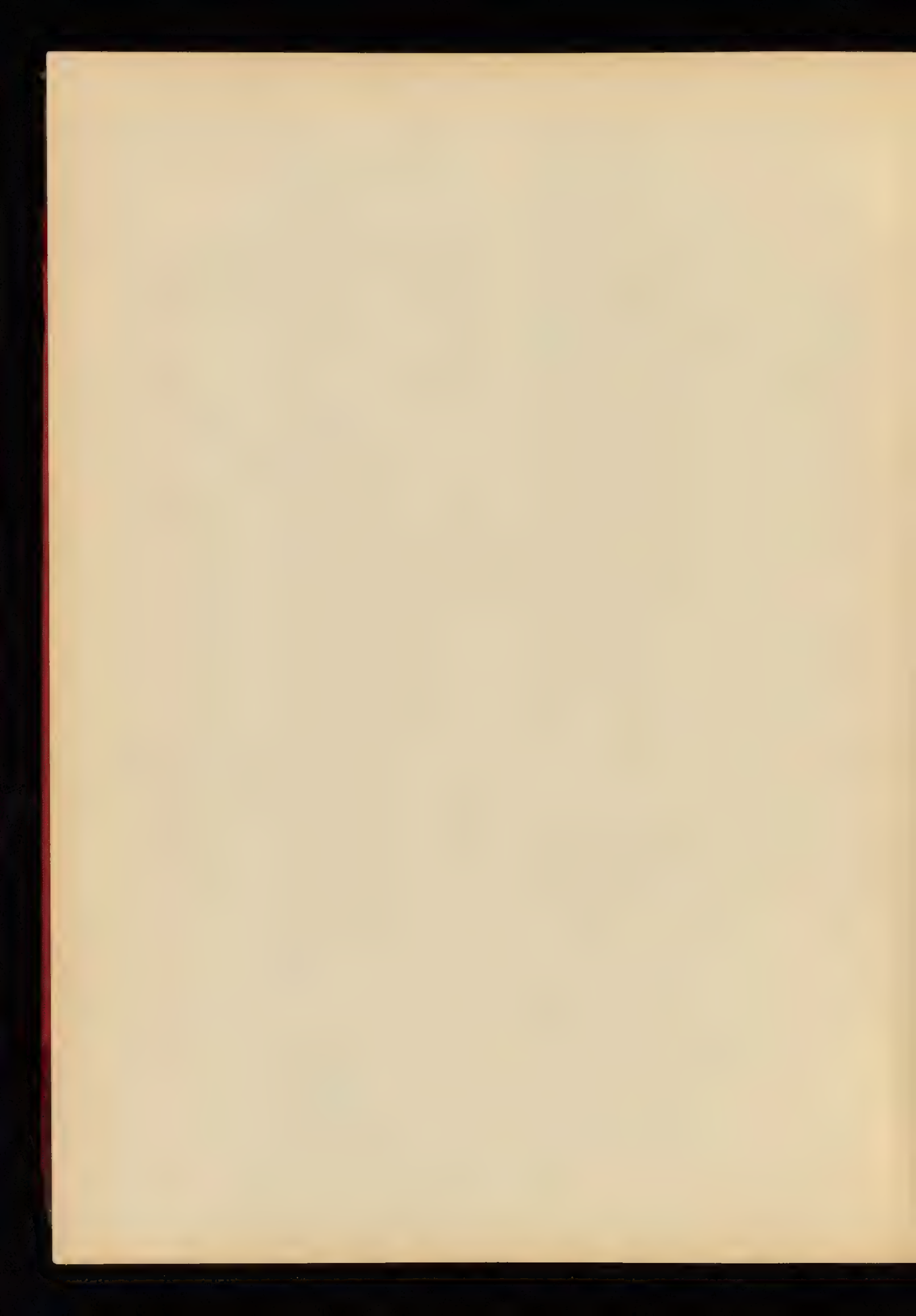
CONCOURS CHENAVARD - Un Palais de l'Automobile. - 1er Prix : M. HEBRARD (Jean), élève de M. SCELLIER DE GISORS.

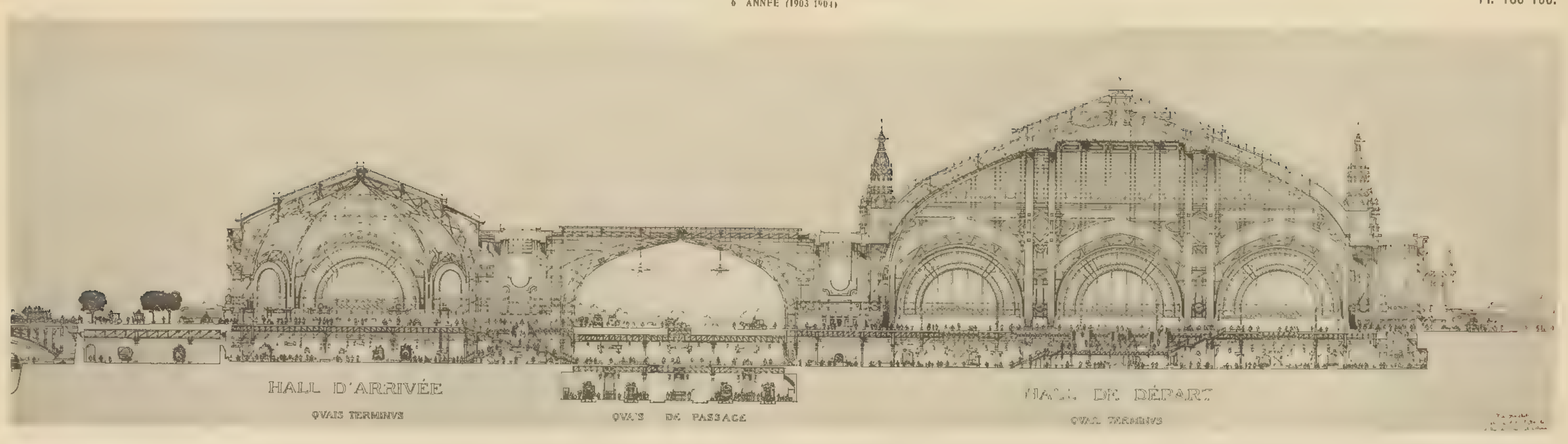




HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

CONCOURS CHENEVARD - Un Palais de l'Automobile. - 1er Prix : M. HÉBRARD (Jean), élève de M. SCELLIER DE GISORS.



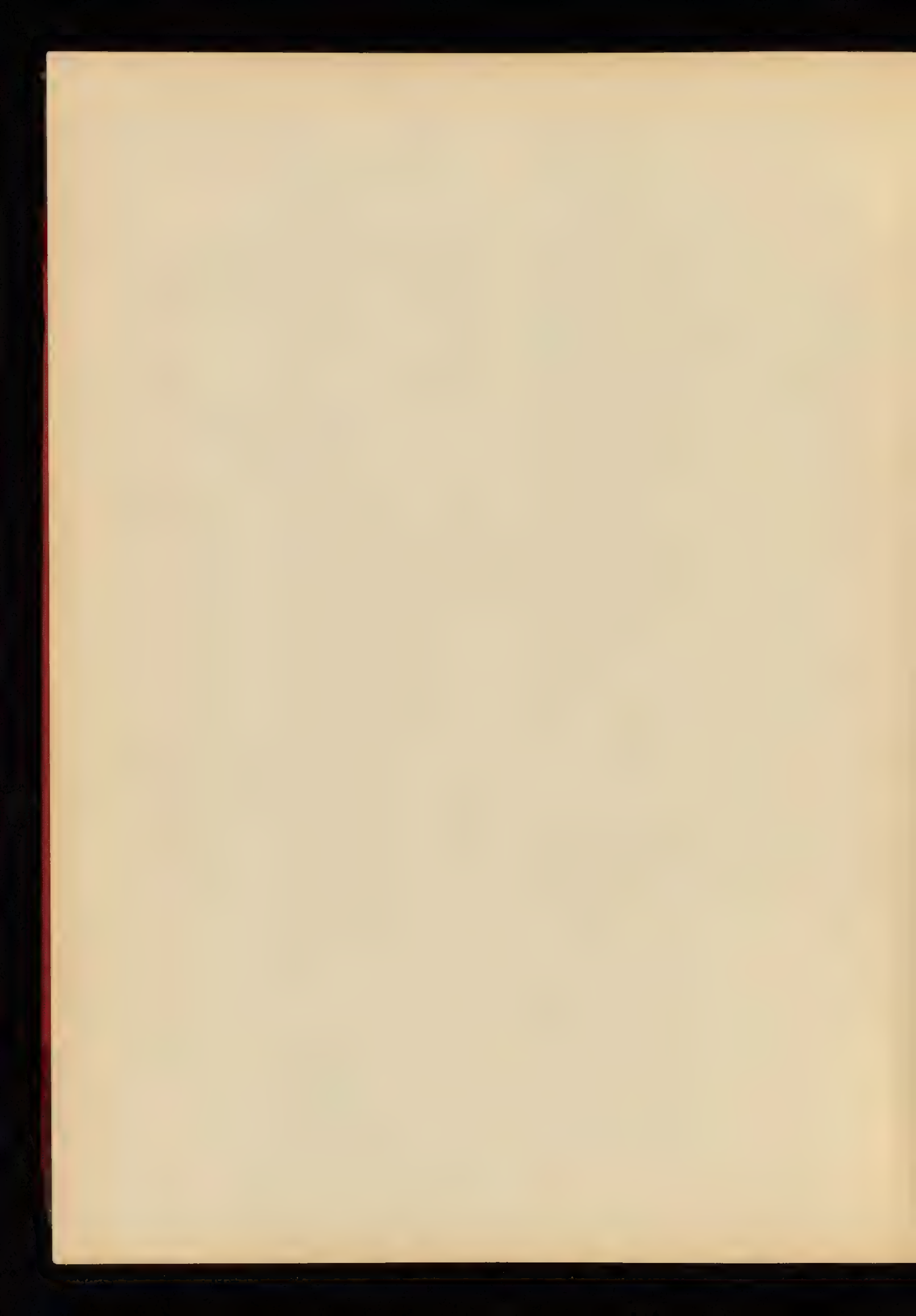


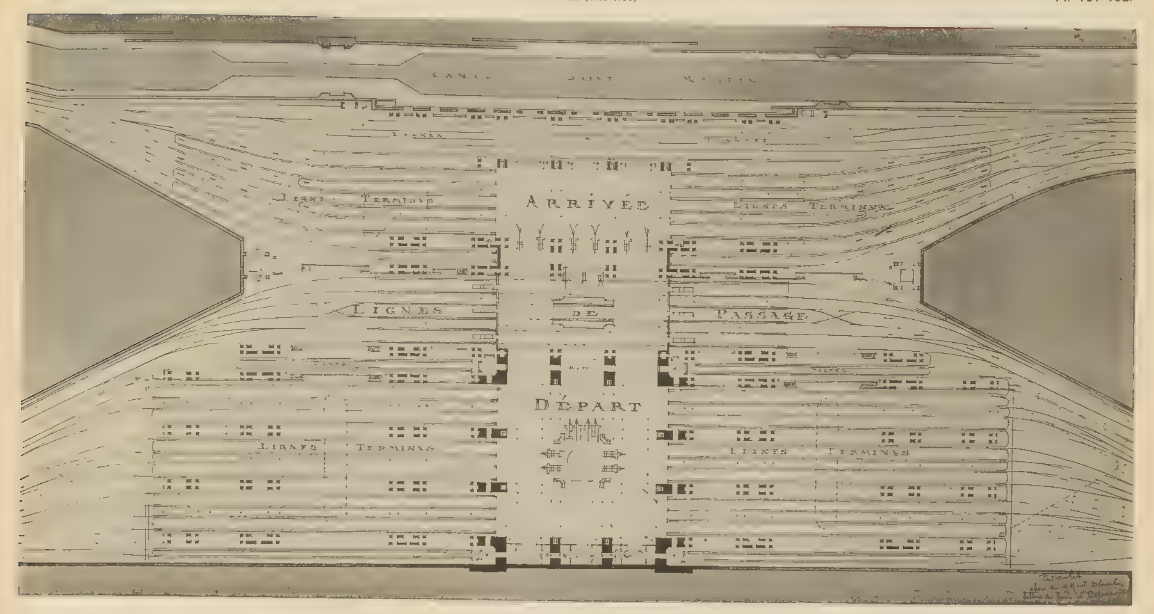



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

CONCOURS CHENAVARD  Une Gare Centrale de Paris – 2e Prix : M. BOUCHET, élève de MM. BLONDEL, SCELLIER DE GISORS & DEFRASSE

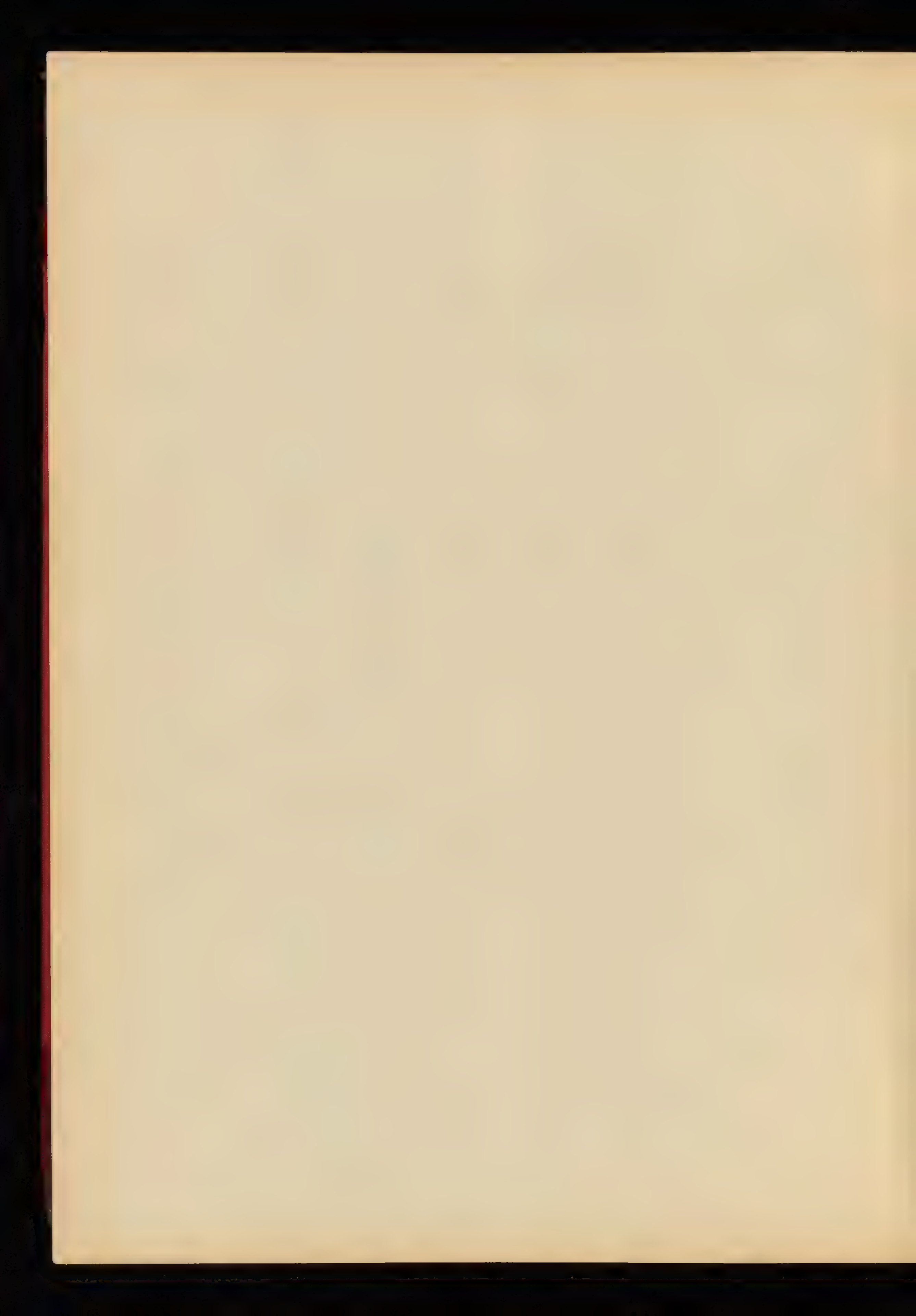


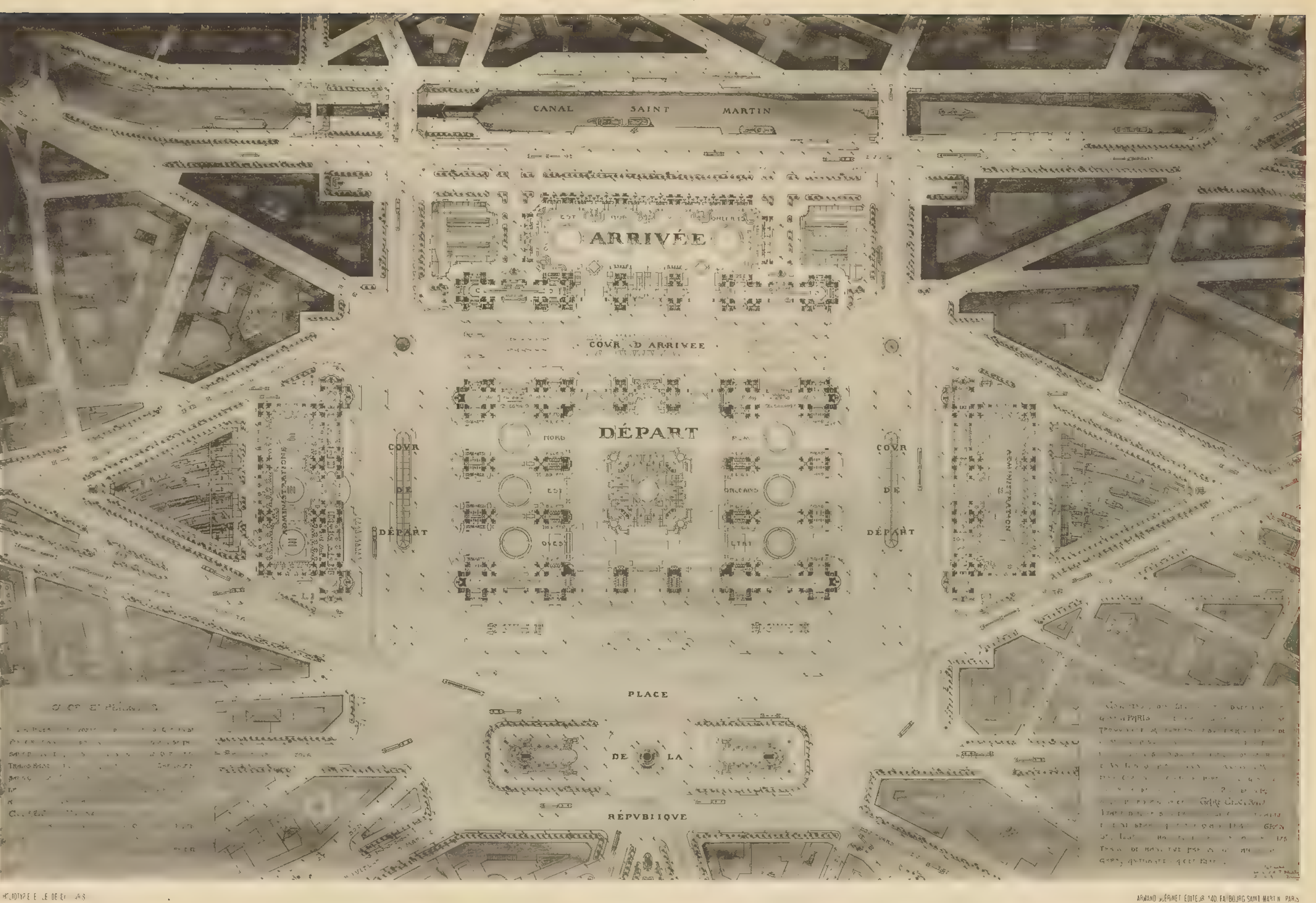





HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS
ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

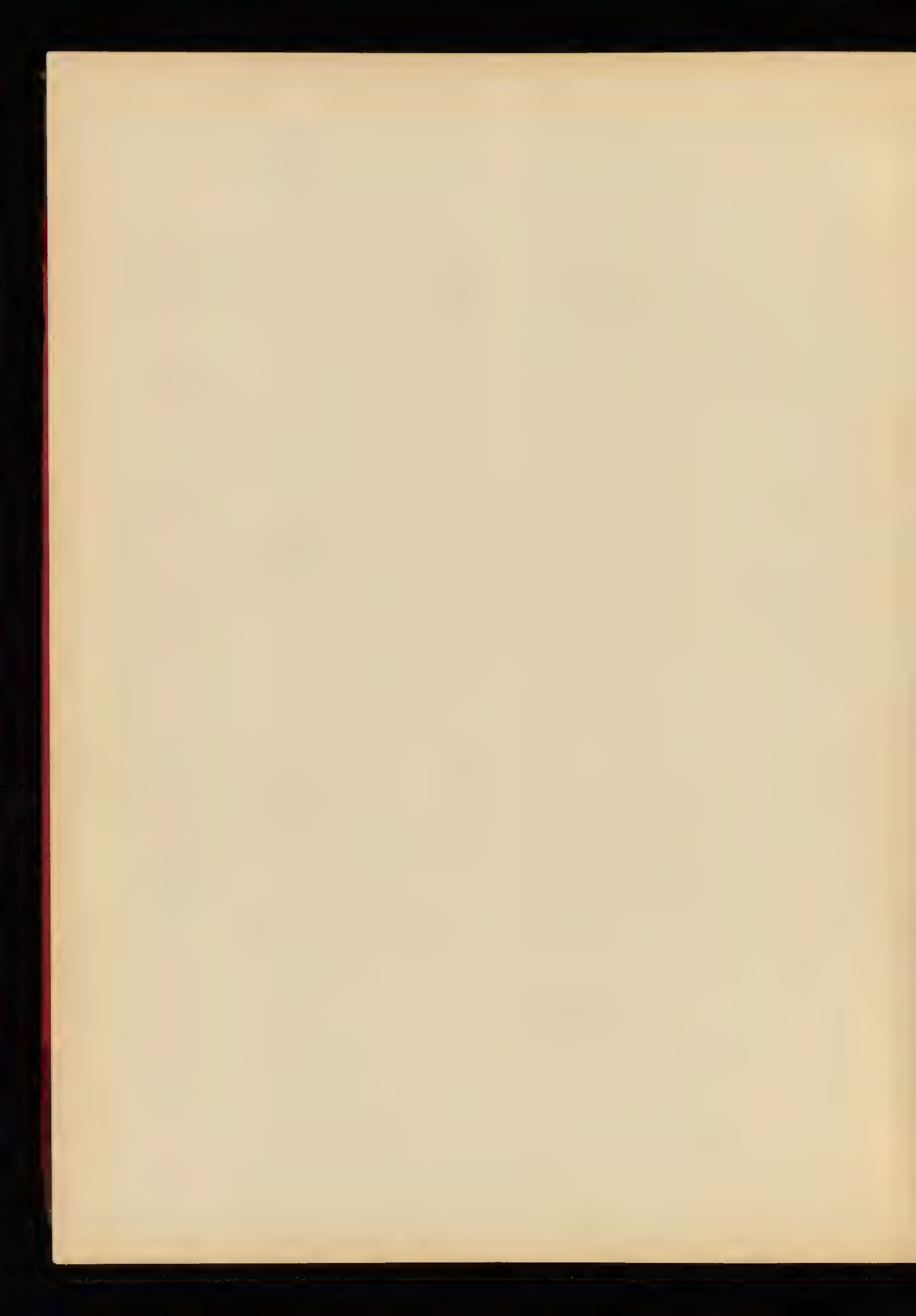
CONCOURS CHENAVARD - Une Gare Centrale de Paris - 2e Prix: M. BOUCHET, élève de MM. BLONDEL, SCELLIER DE GISORS & DEFRASSE.

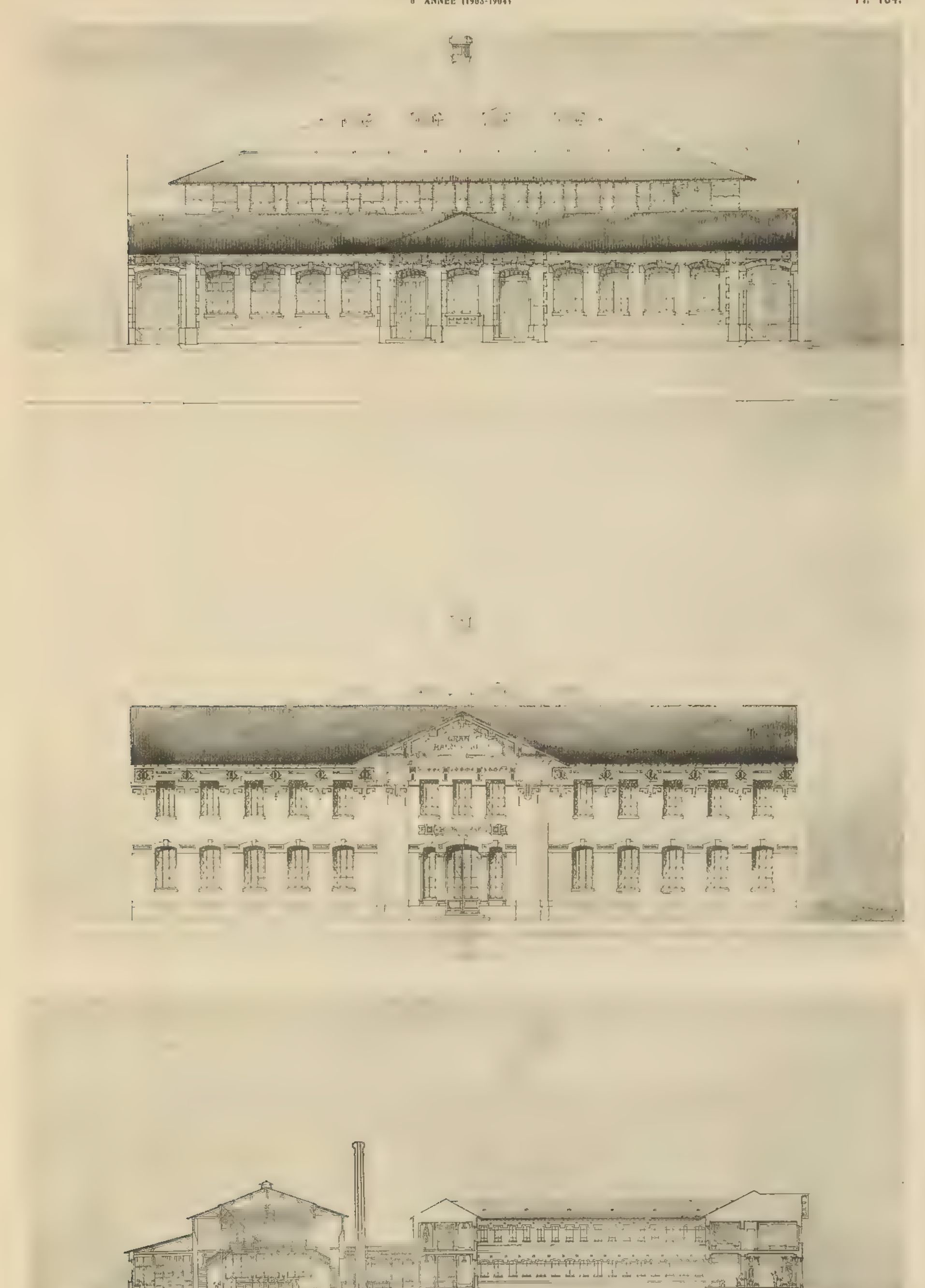





ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR 140 FAUBOURG SAINT MARTIN PARIS

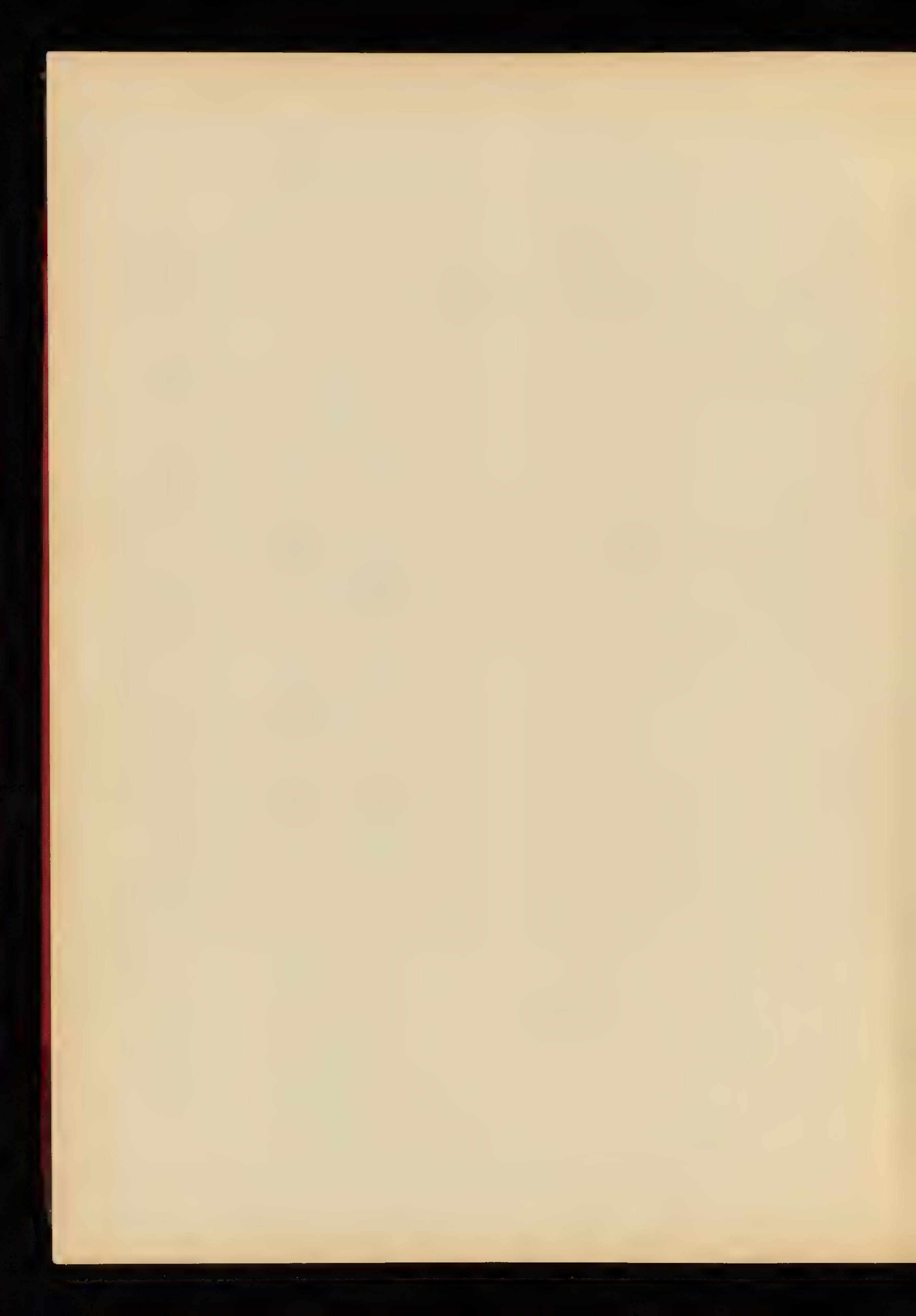
CONCOURS CHENAVARD · Une Gare Centrale de Paris – 2e Prix : M. BOUCHET, élève de MM. BLONDEL, SCELLIER DE GISORS & DEFRASSE.

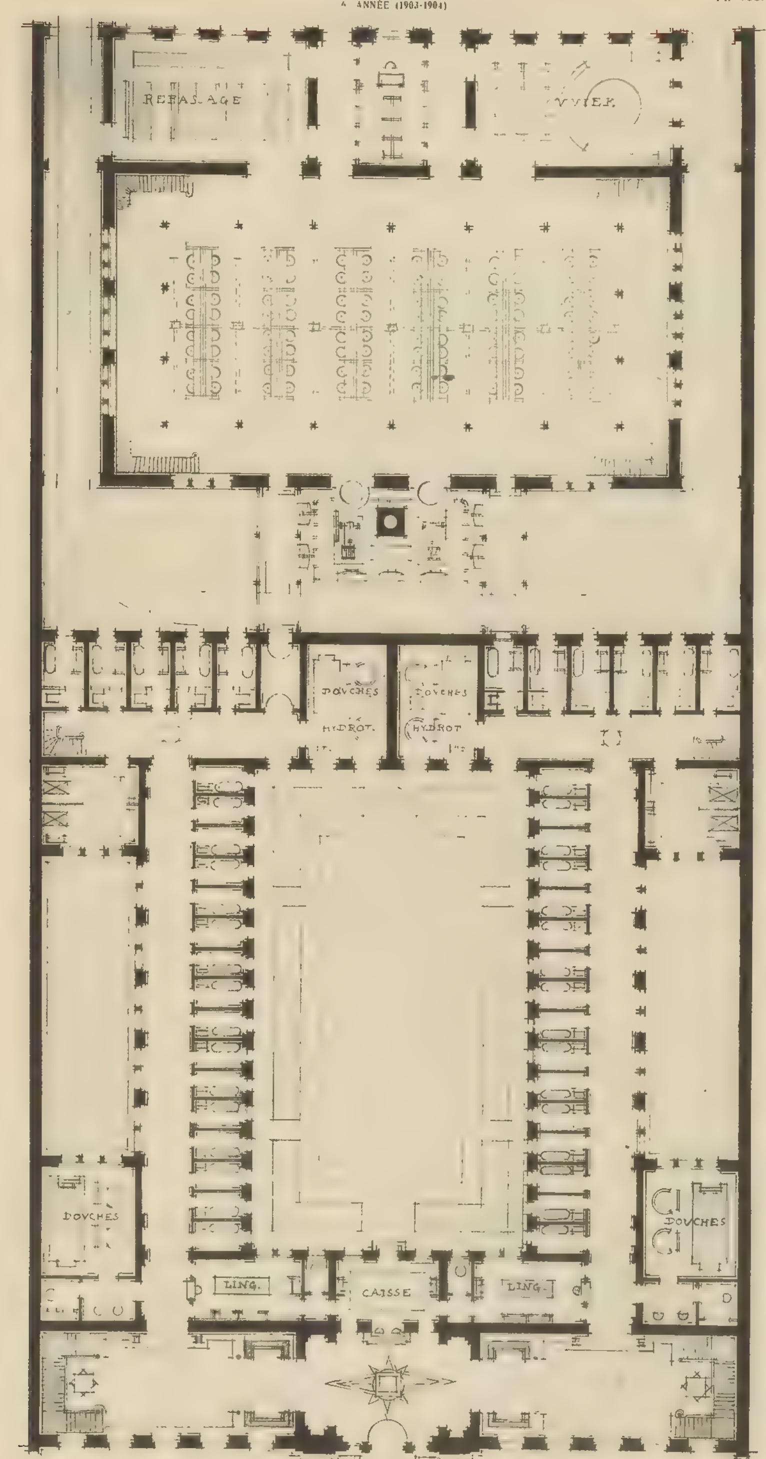




PHOTOTYPIE E. LE DELEY PARIS
ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

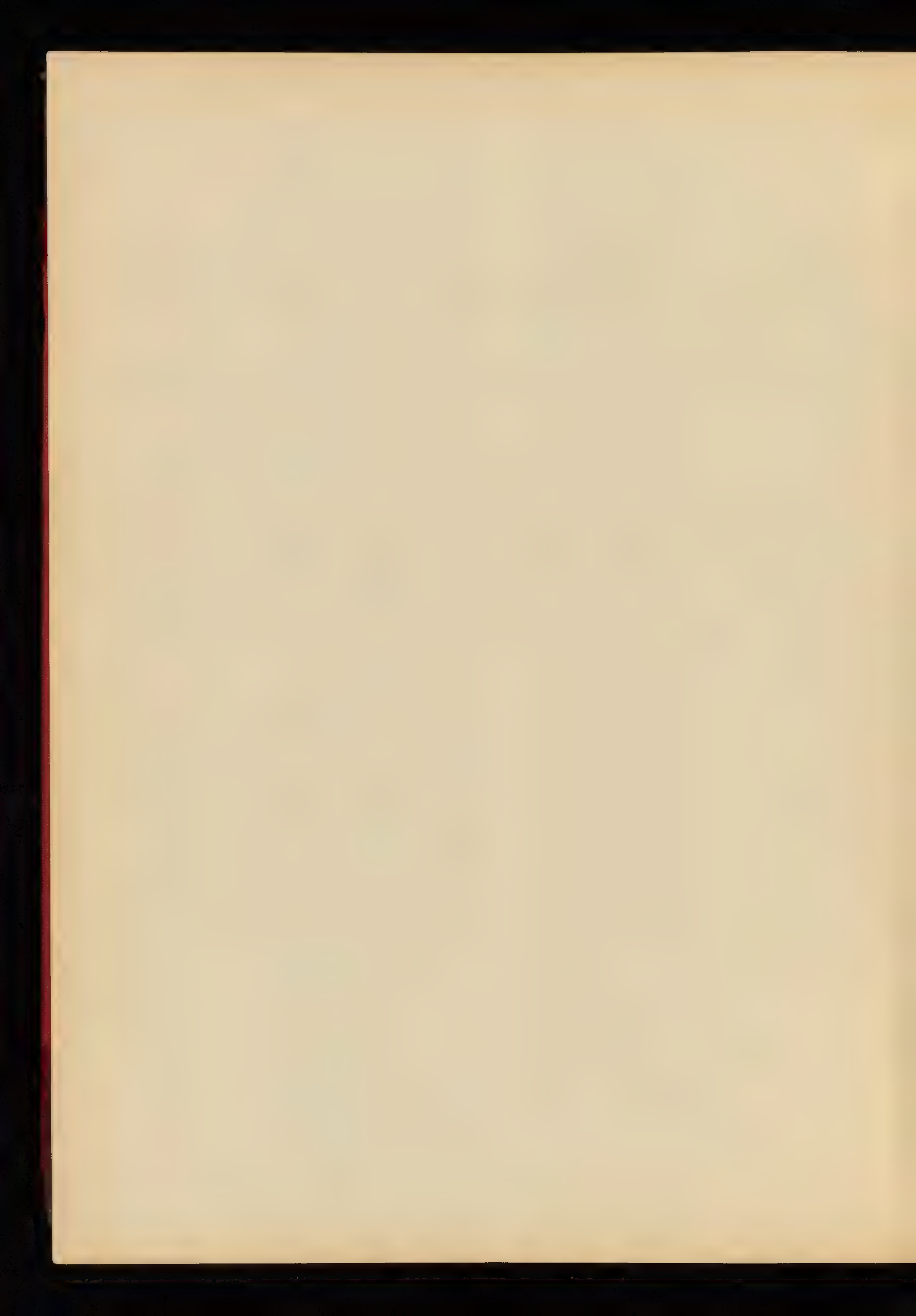
DEPASSE, élève de M. DEGLANE. Bains et Lavoirs Publics



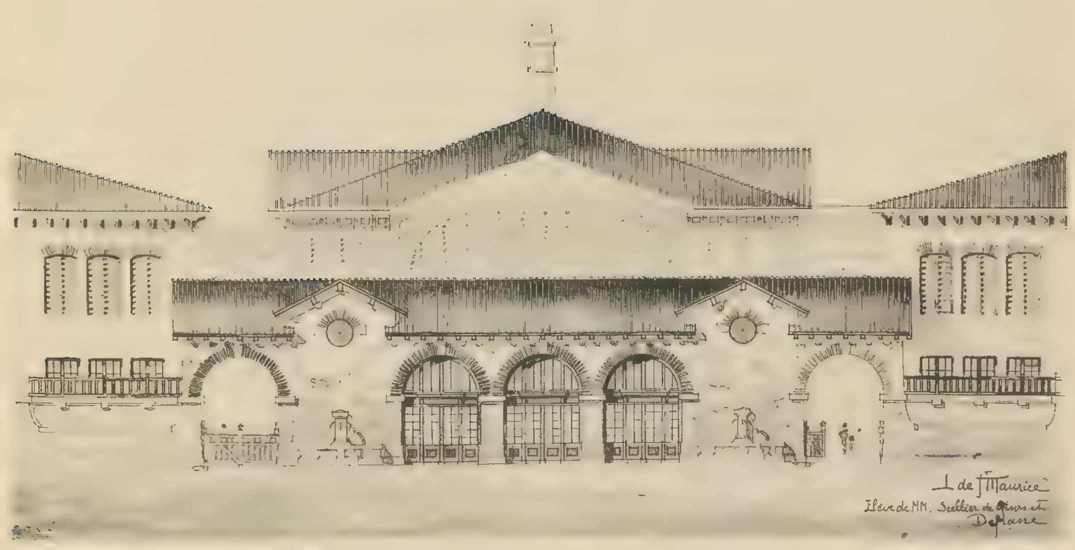



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS
ARMAND GUERINET, EDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

DEPASSE, élève de M. DEGLANE - Bains et Lavoirs Publics

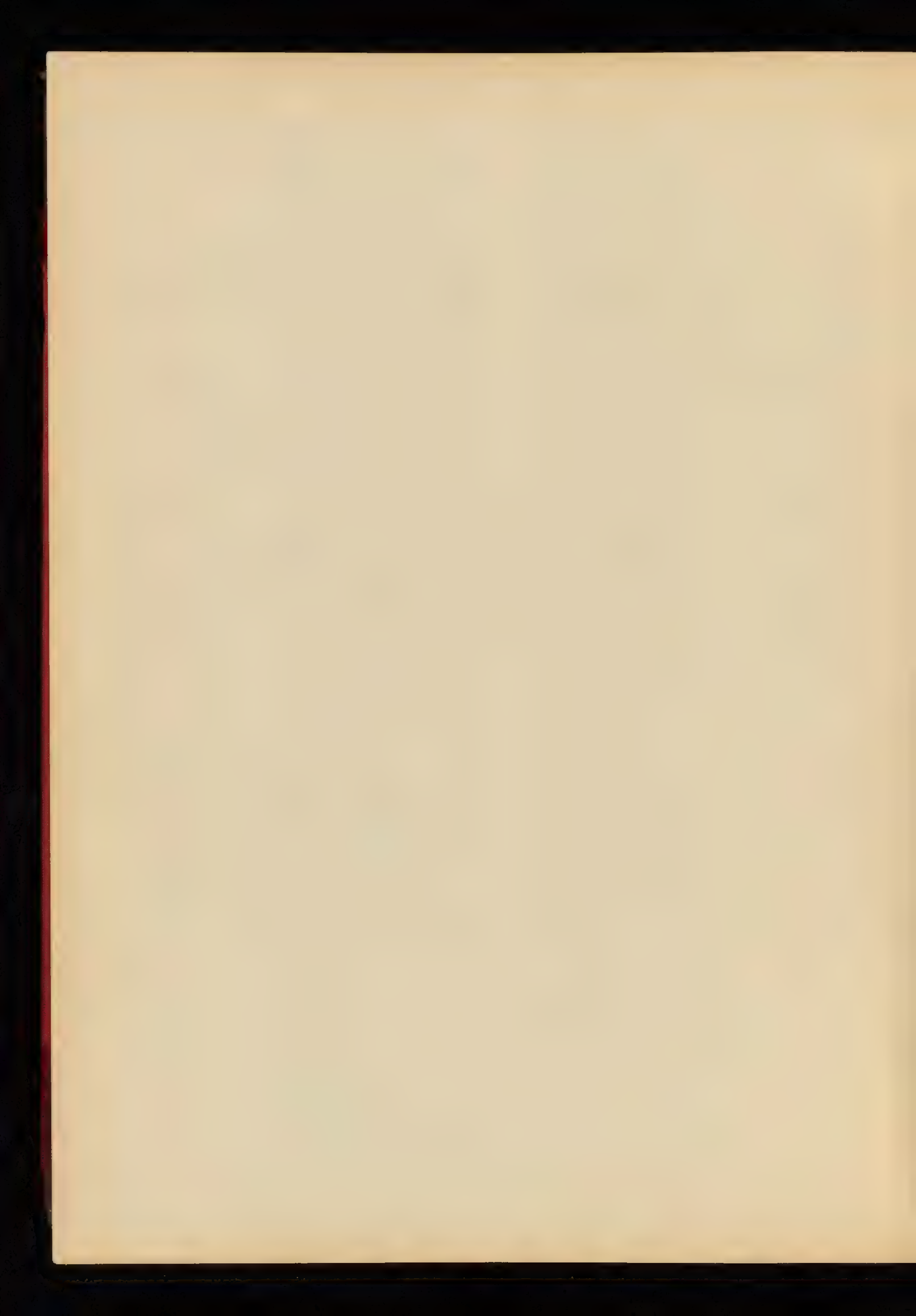




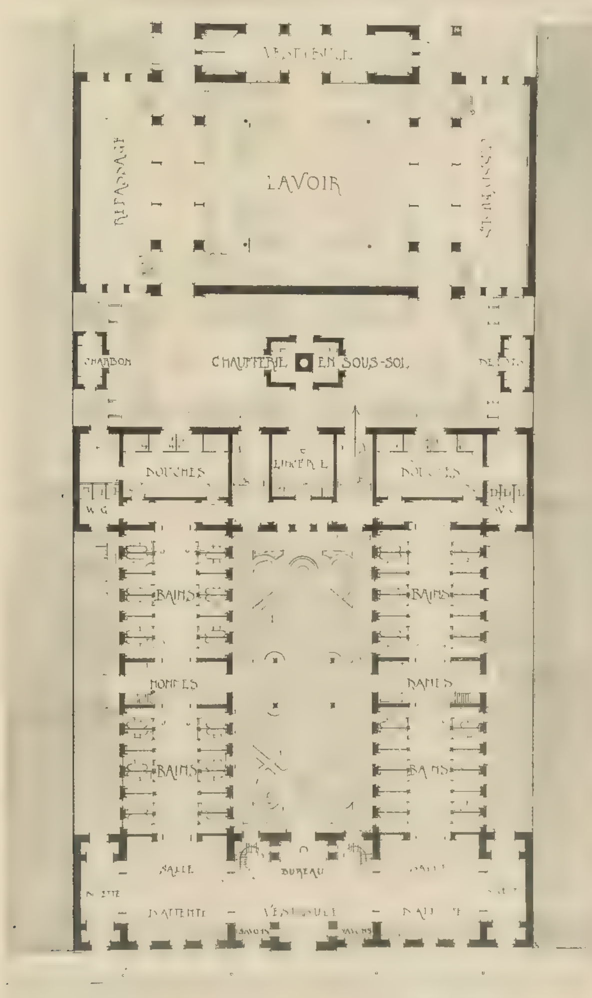


ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140. FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

PELÉ DE SAINT-MAURICE, élève de M. SCELLIER DE GISORS - Bains et Lavoirs Publics



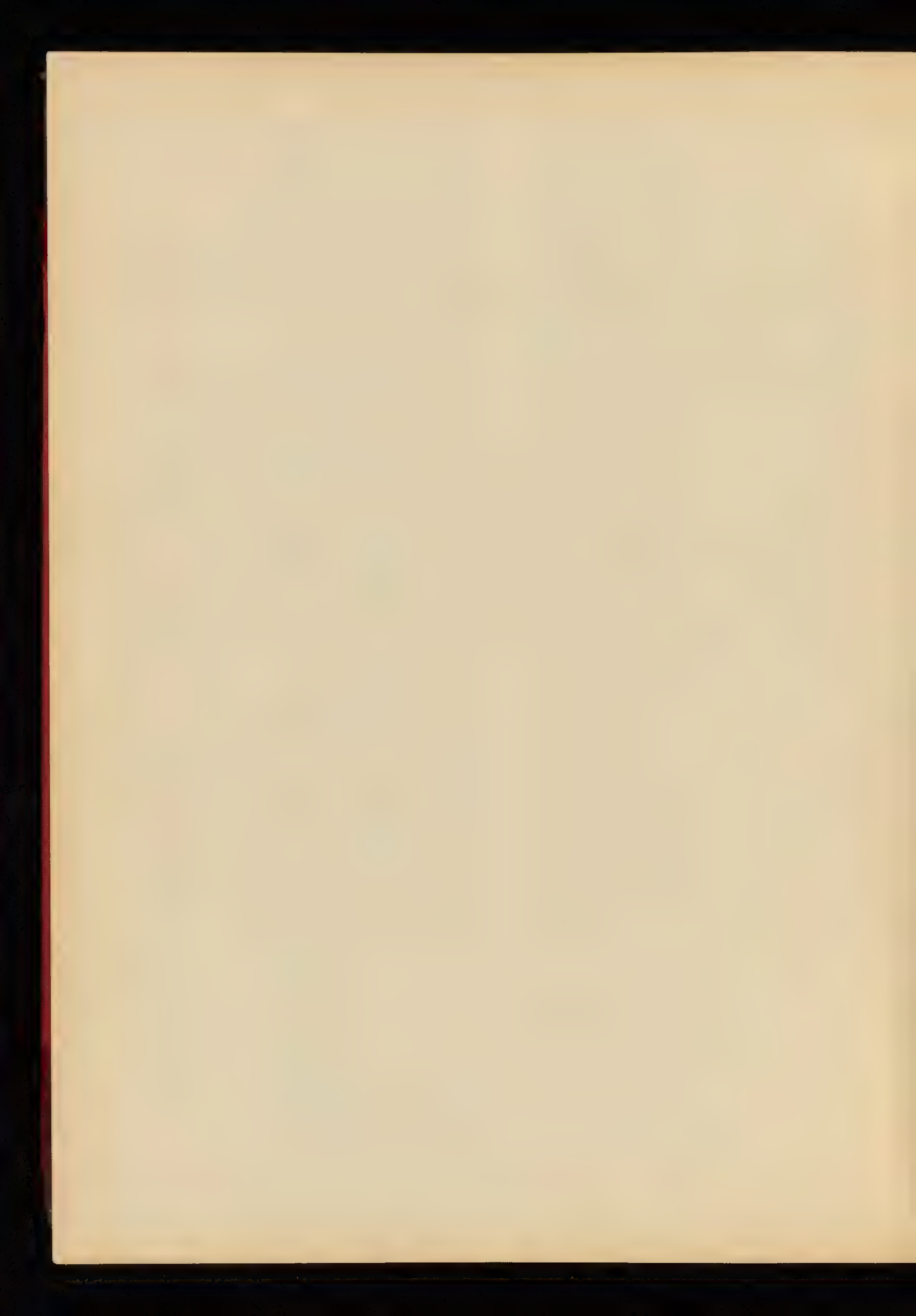





HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

PELÉ DE SAINT-MAURICE, élève de M. SCELLIER DE GISORS – Bains et Lavoirs Publics

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR

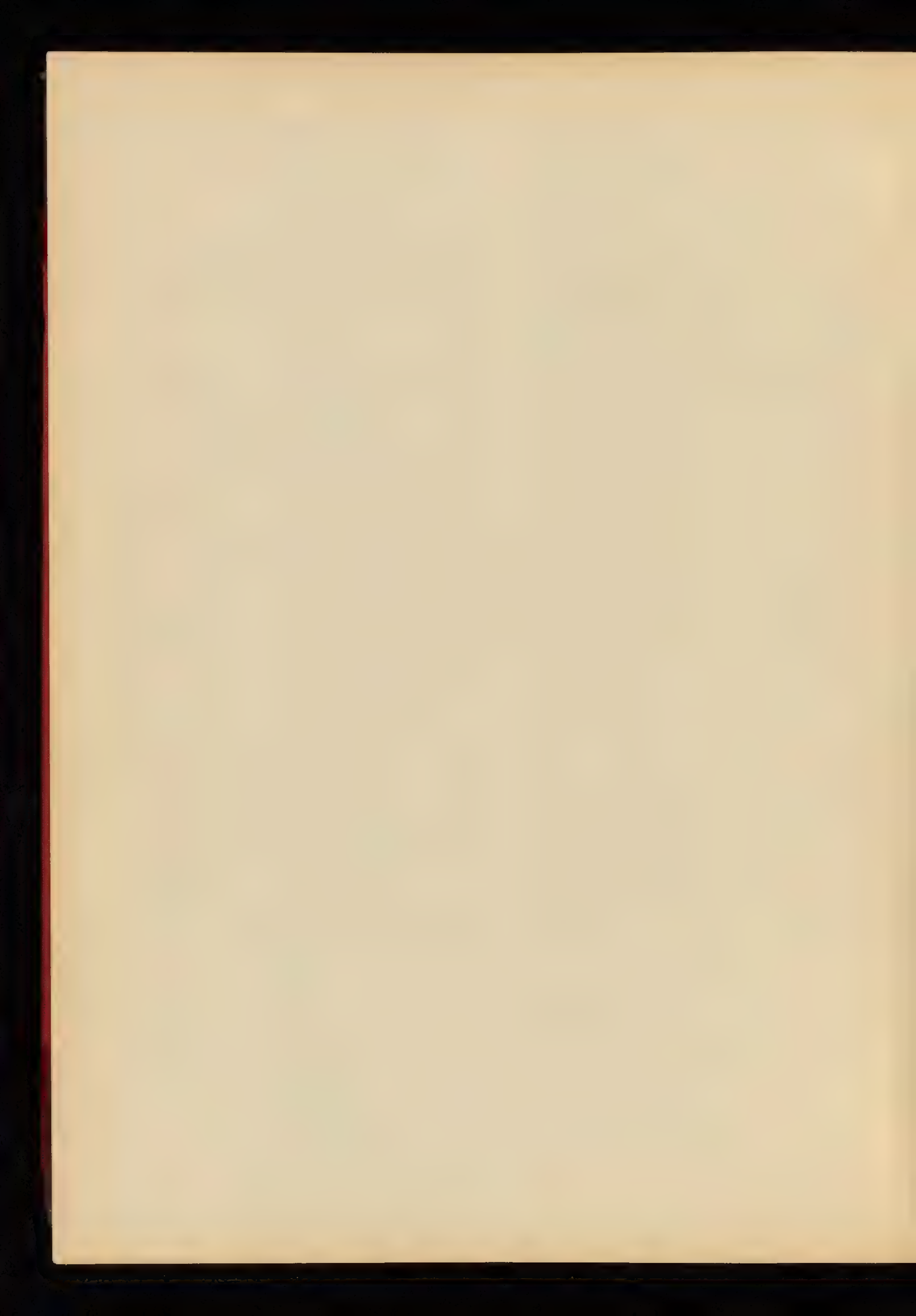


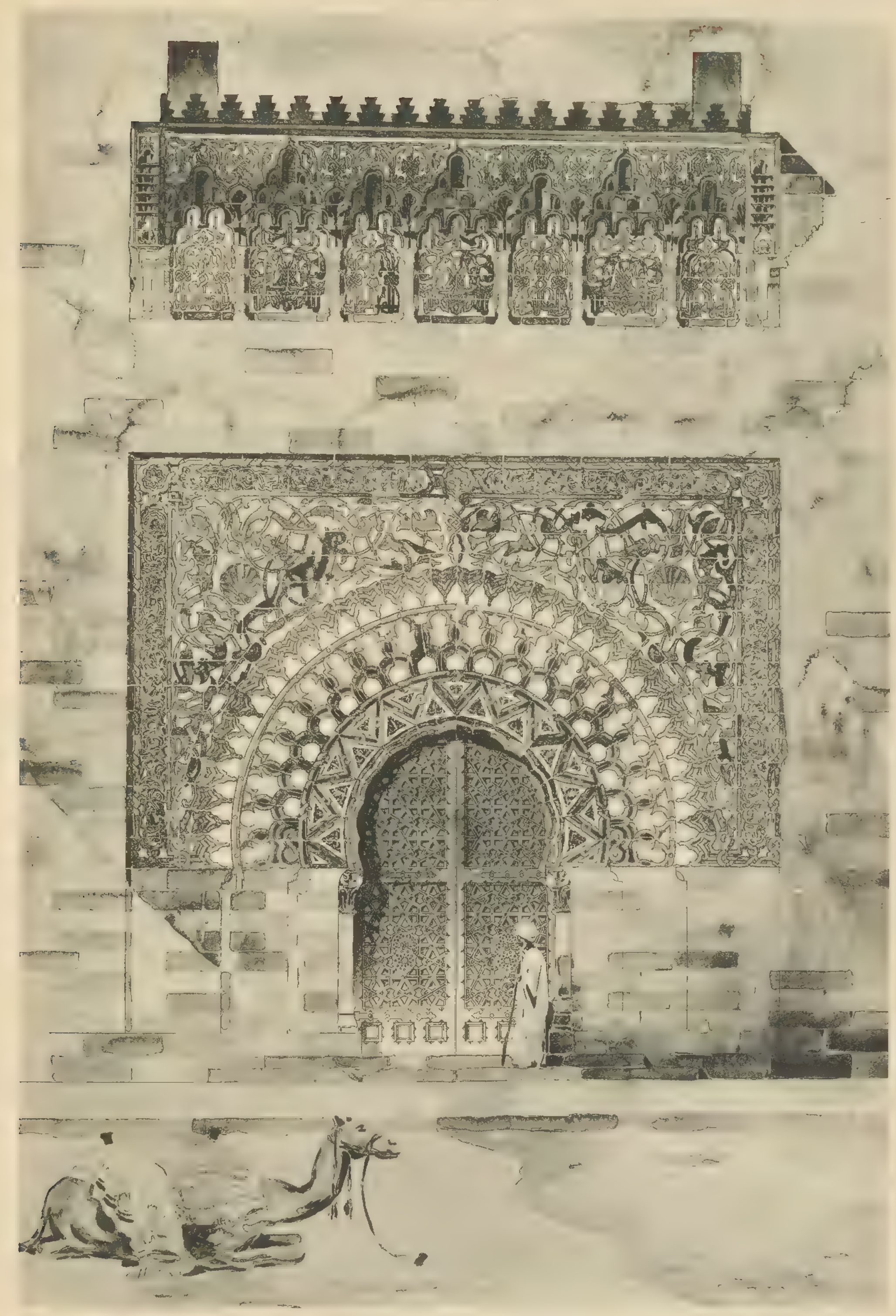


...OTYPIE E. LE DELEY PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

NOEL, élève de M. PASCAL · Médaille d'Archéologie

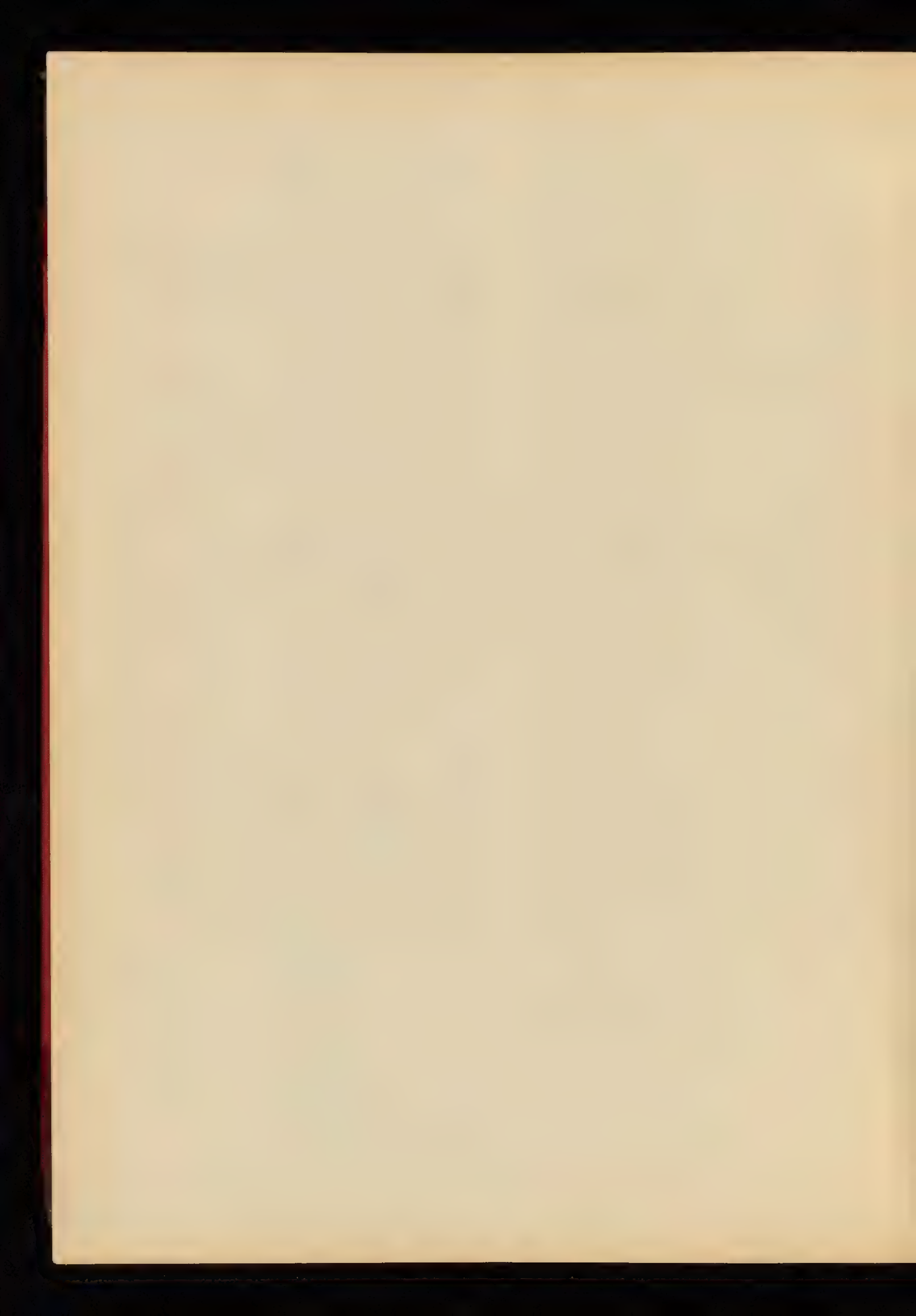


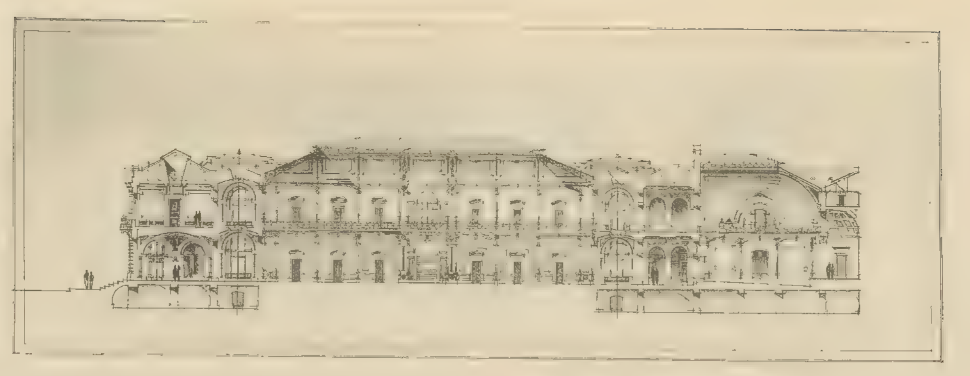


HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

PERRIN, élève de M. PAULIN – Médaille d'Archéologie



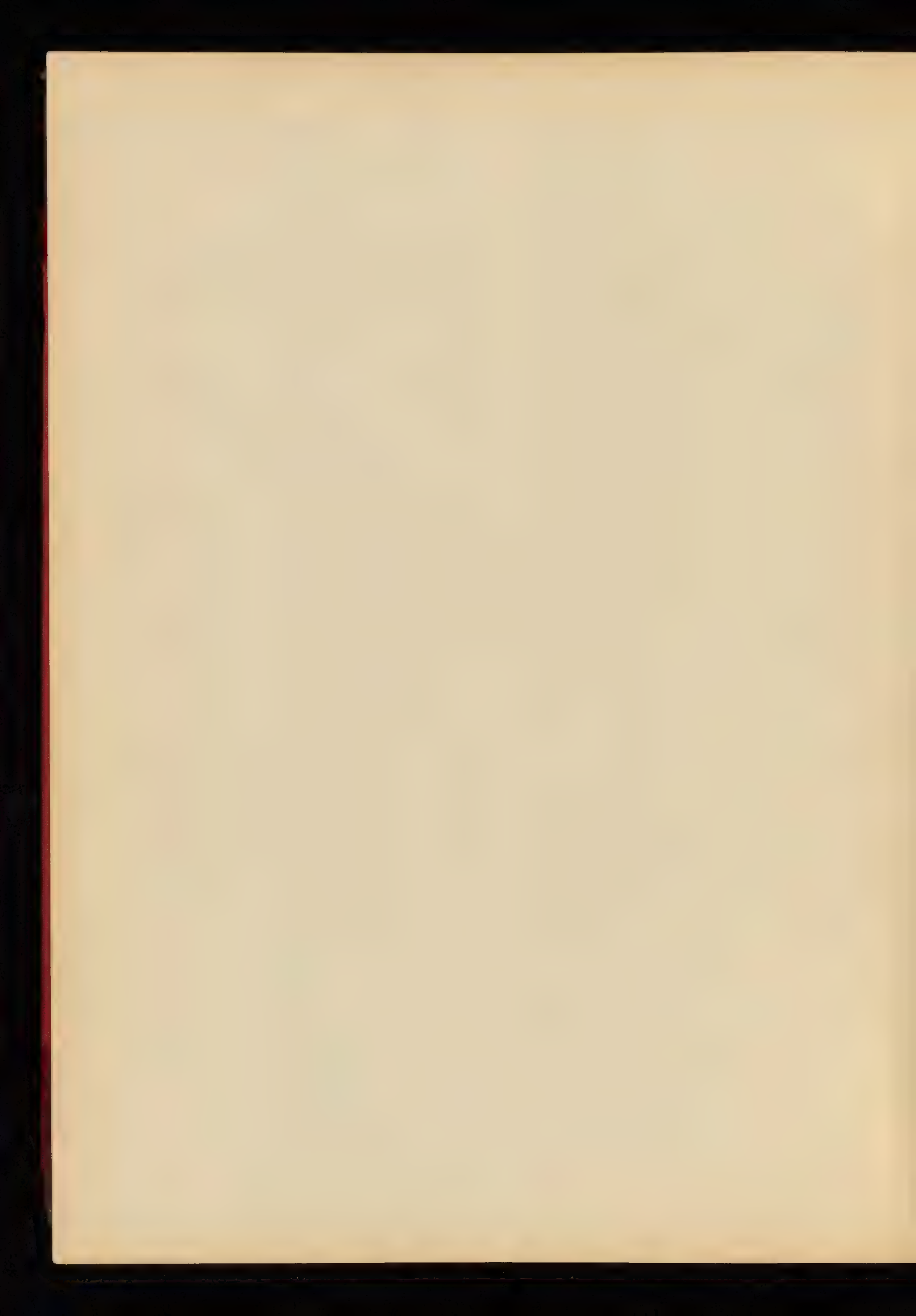


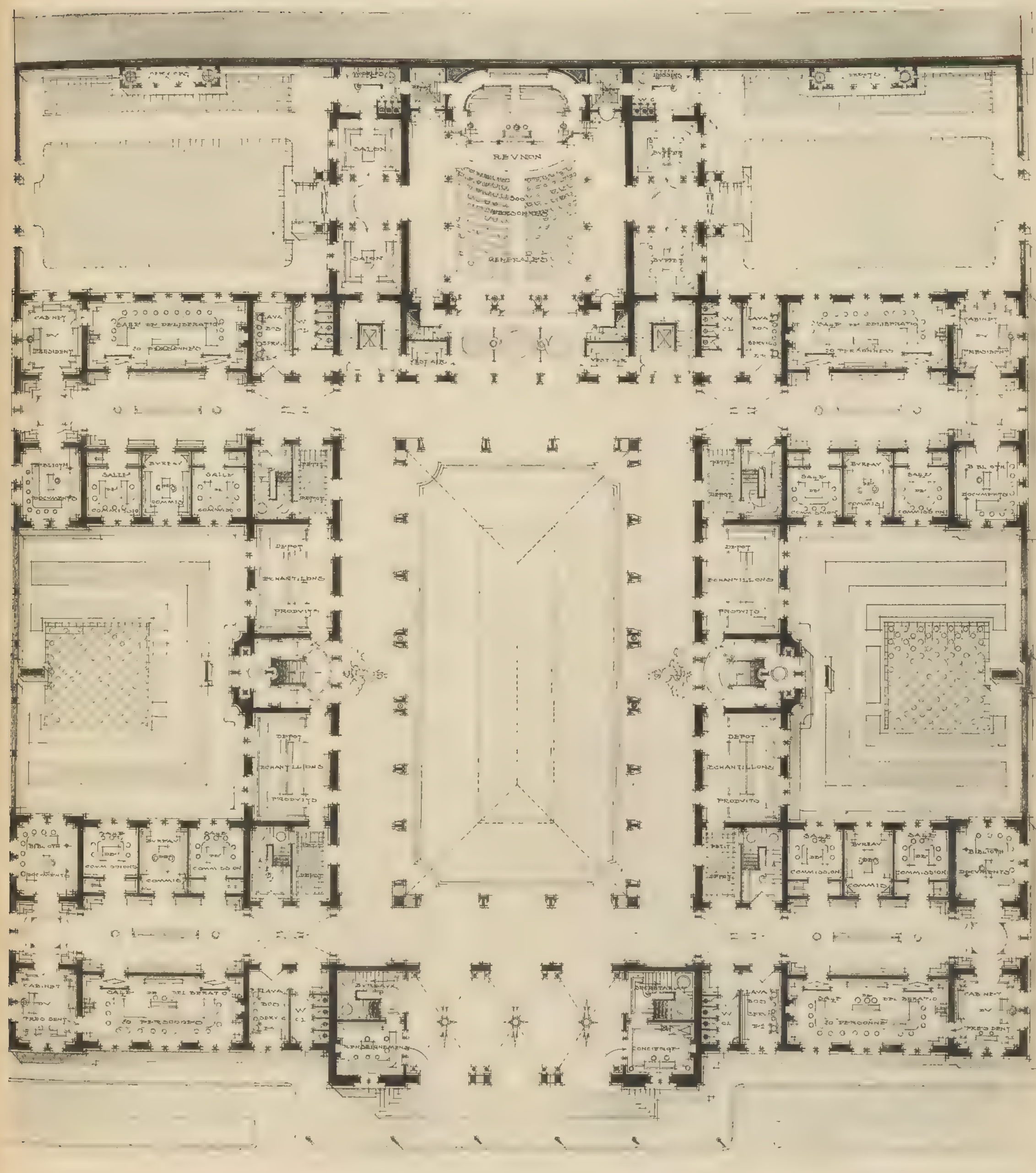


HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

Un Hôtel des Chambres Syndicales. - M. AUBIN, élève de M. LALOUX

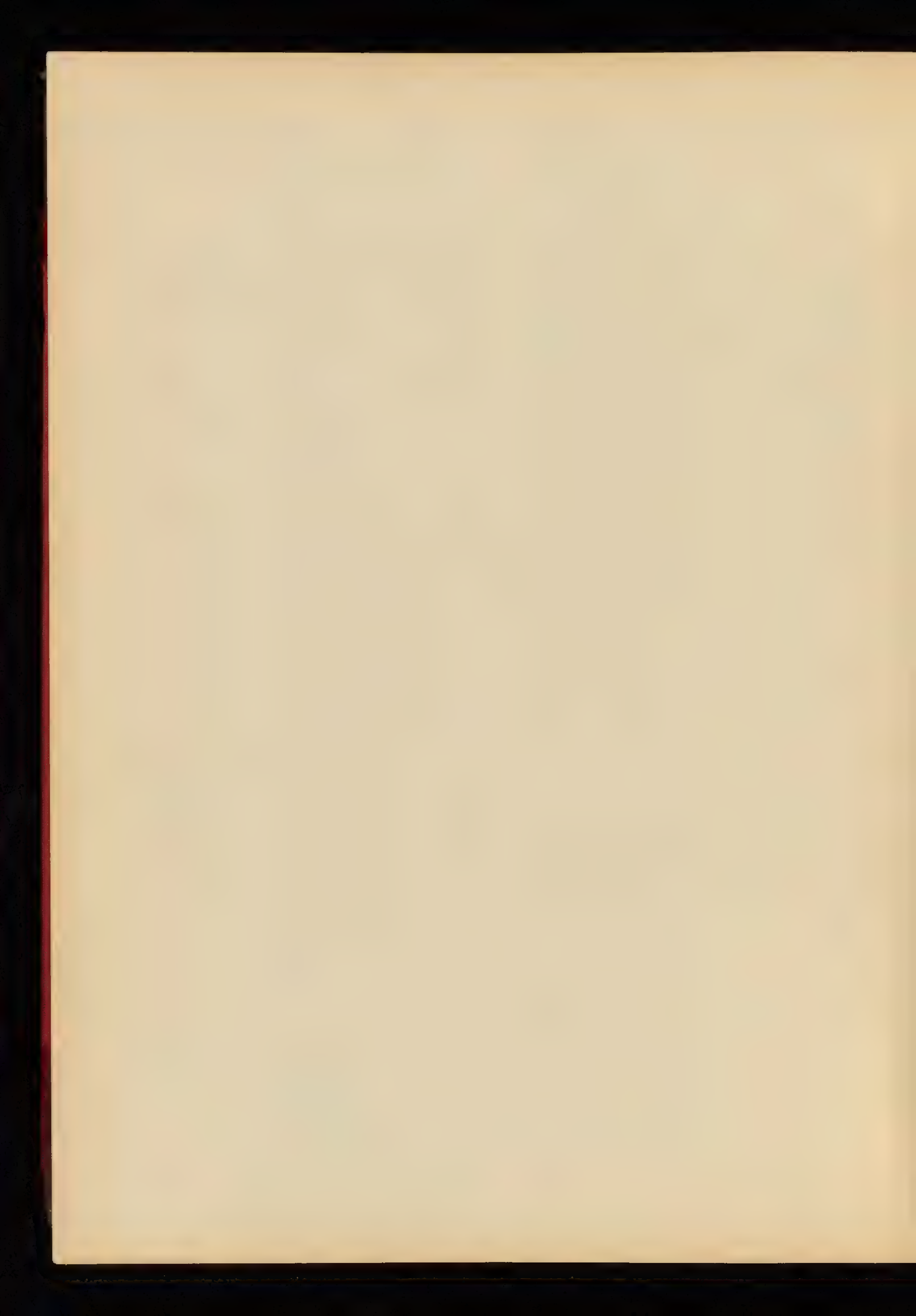
ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR 140 FAUBOURG SAINT-MARTIN PARIS





HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS
ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN PARIS

Un Hôtel des Chambres Syndicales. - M. AUBIN, élève de M. LALOUX

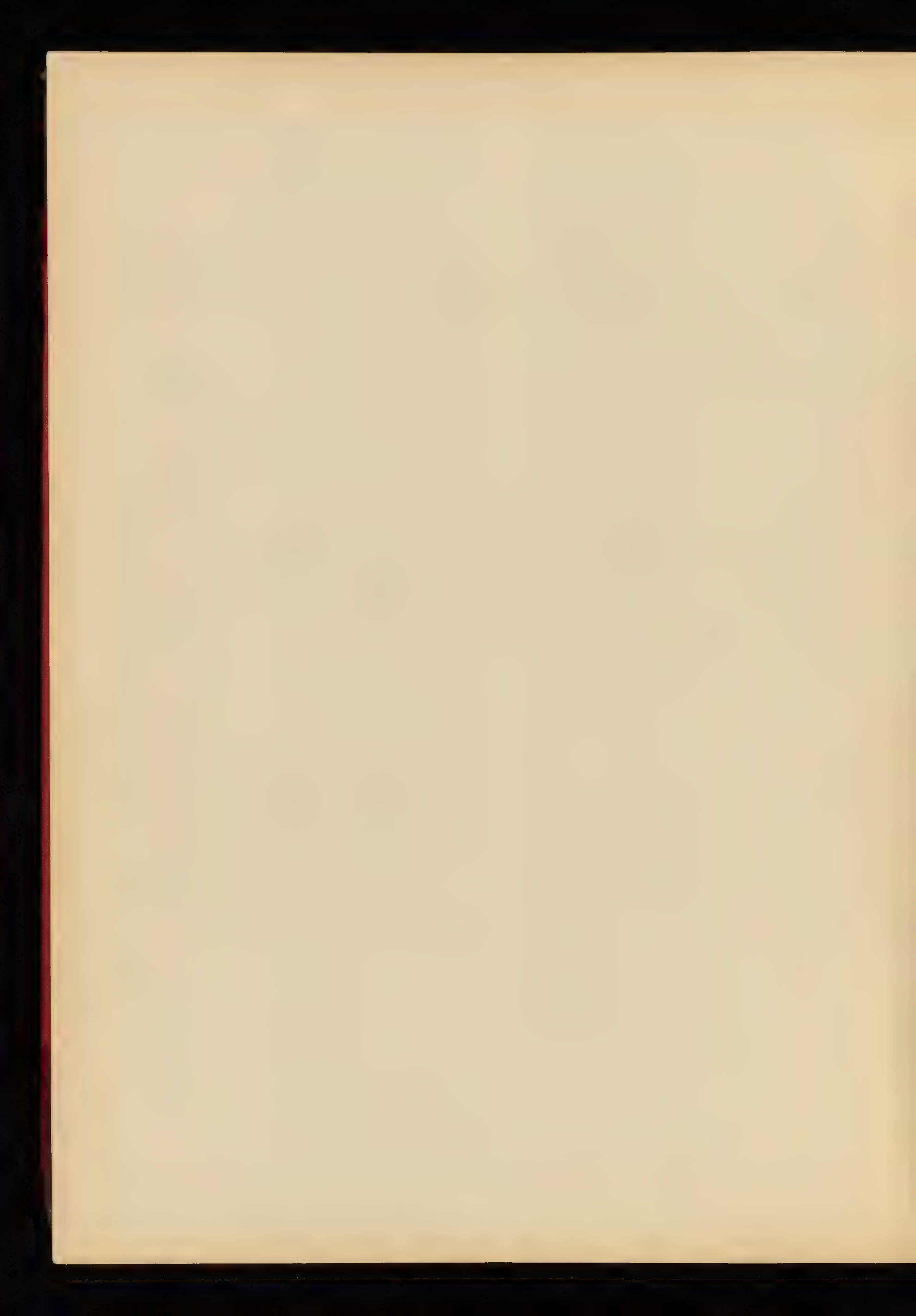




HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

ARMAND GUERINET ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

Un Hôtel des Chambres Syndicales. - M. GUYON, élève de M. PAULIN

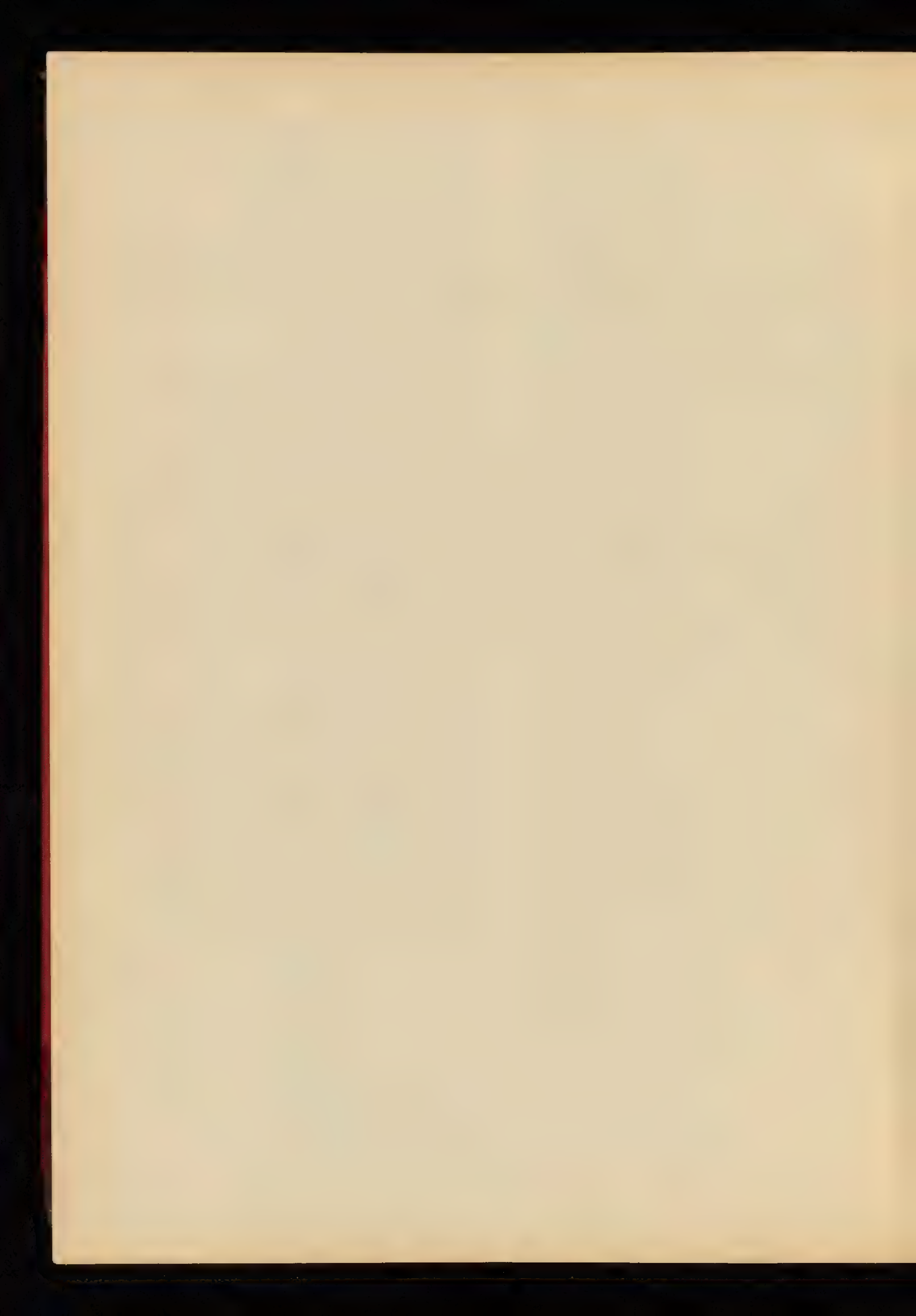


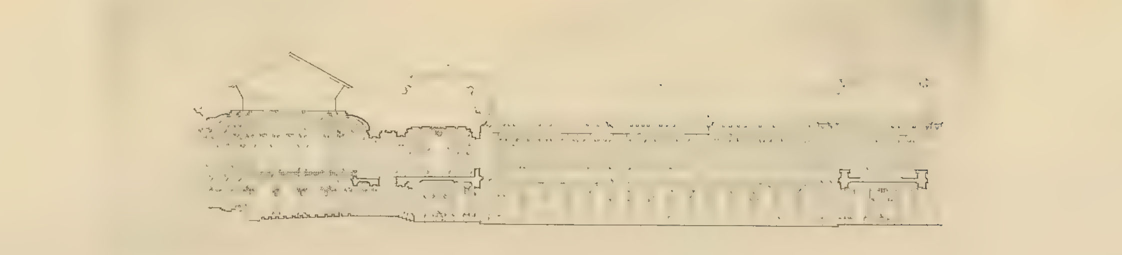


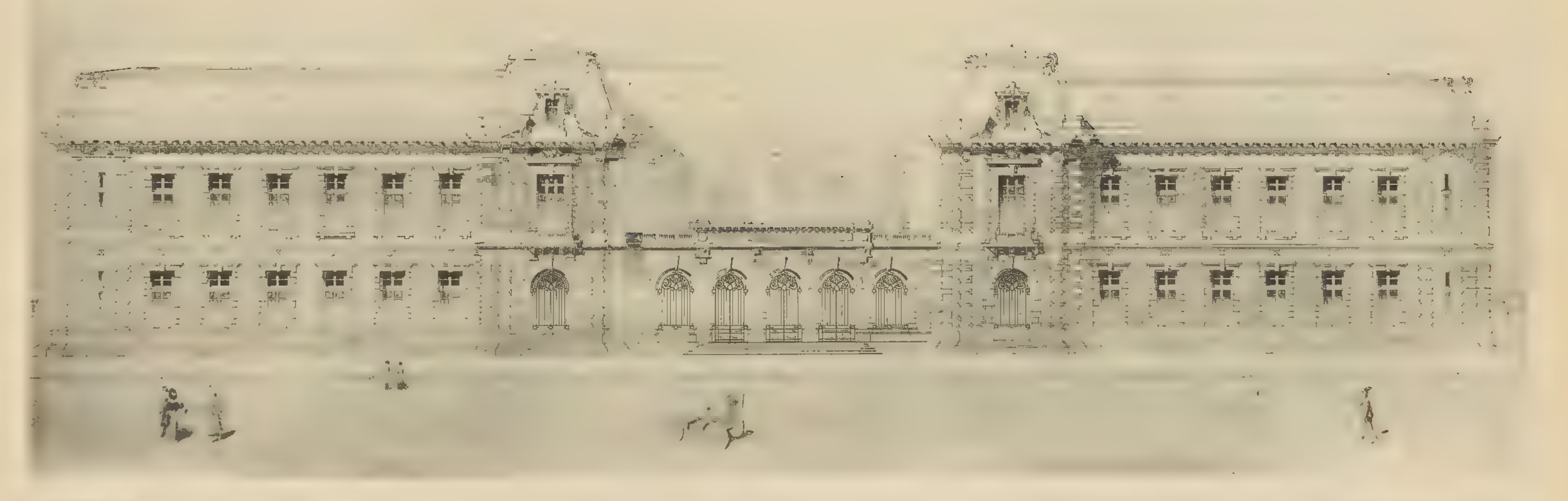
HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN PARIS

Un Hôtel des Chambres Syndicales. - M. GUYON, élève de M. PAULIN



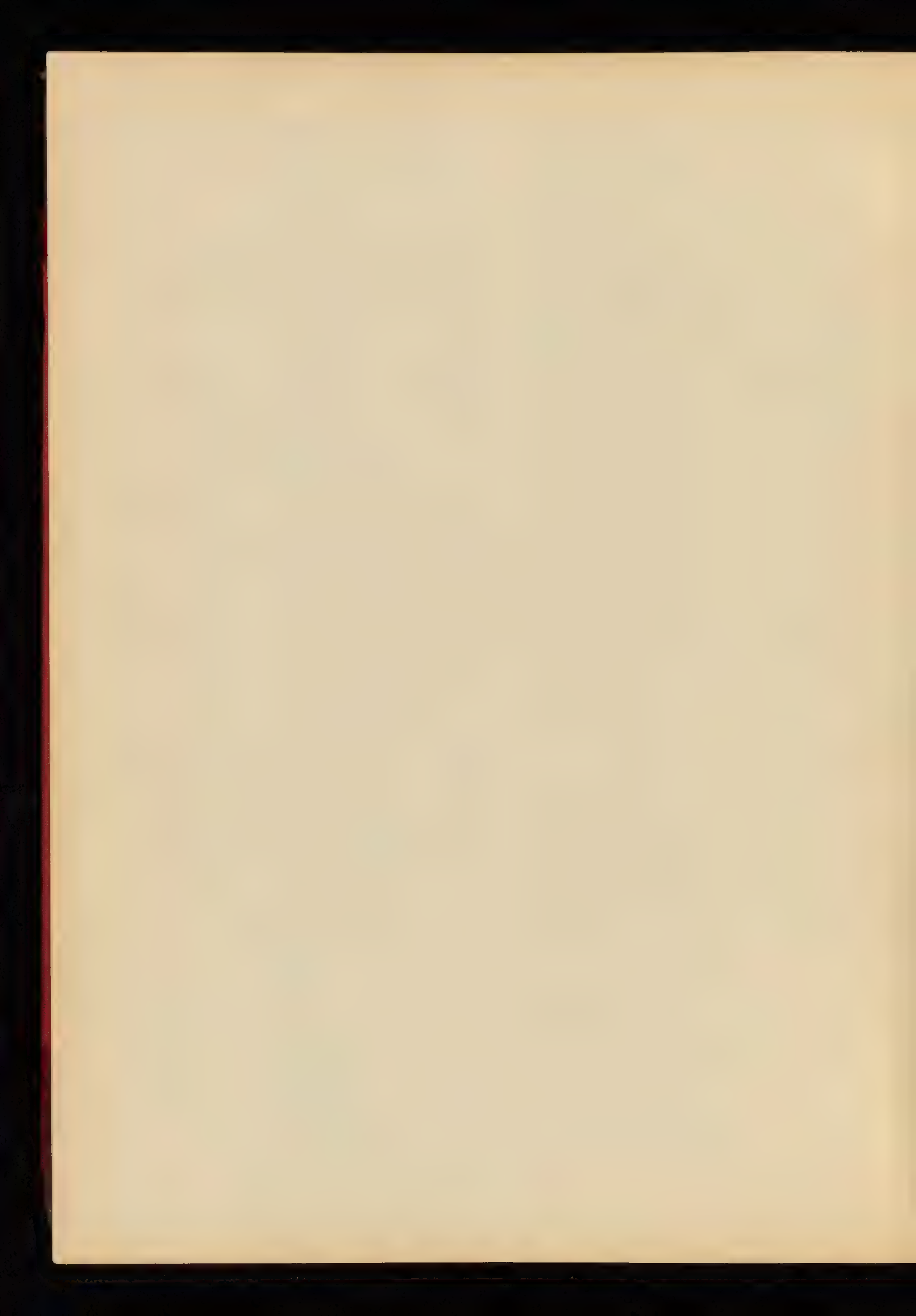


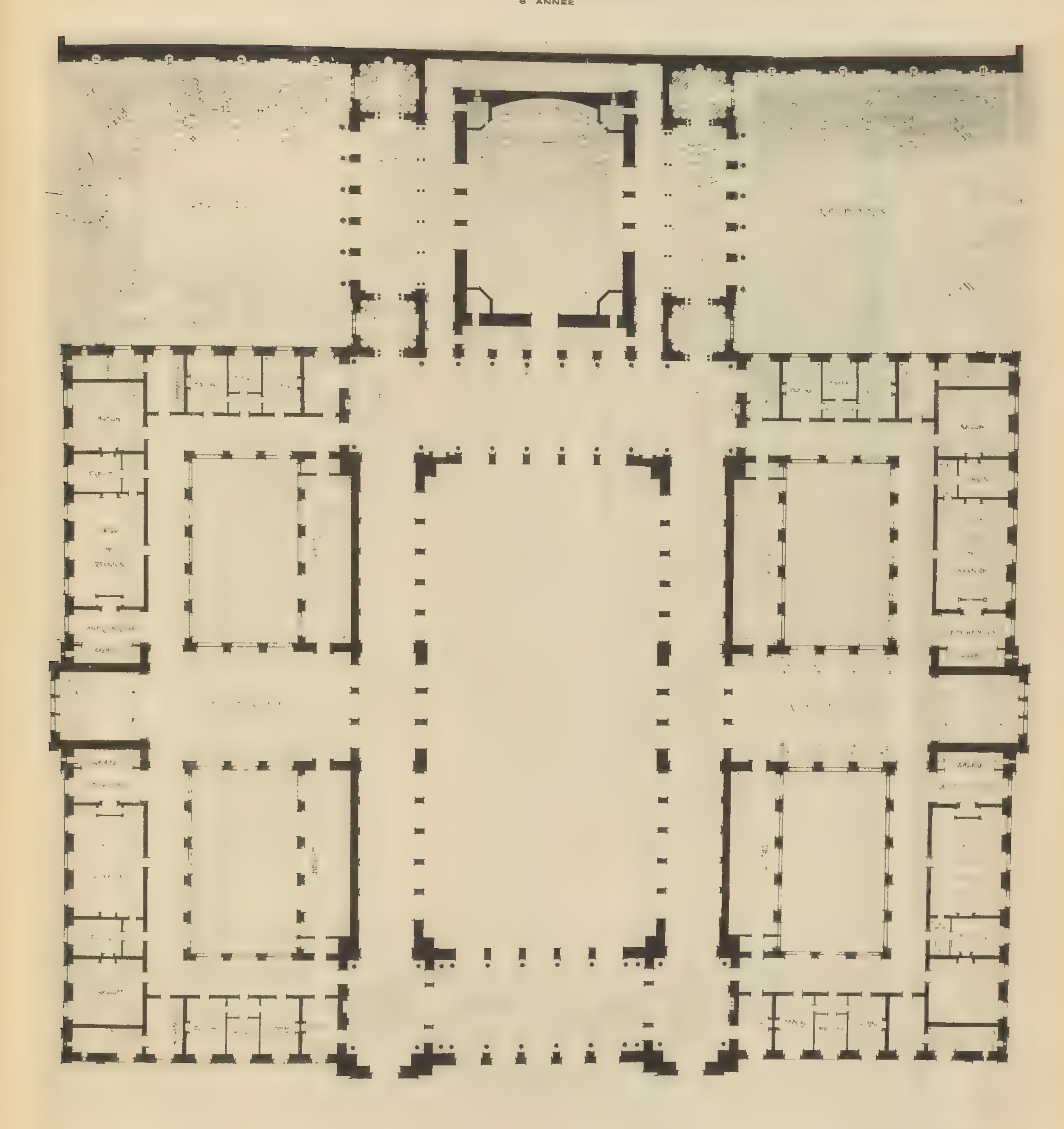


HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

Un Hôtel des Chambres Syndicales. - M. GABRIEL, élève de M. PAULIN

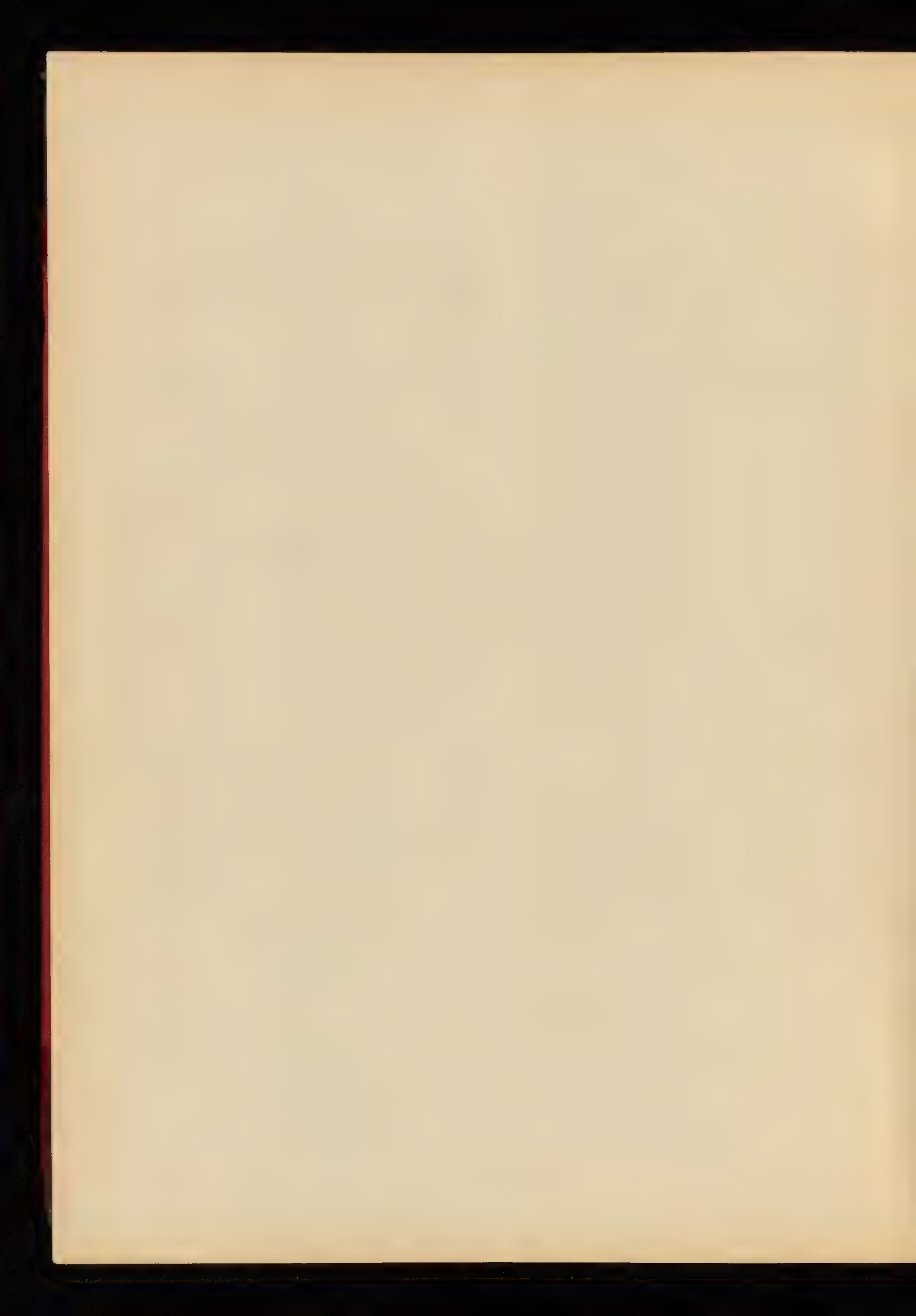


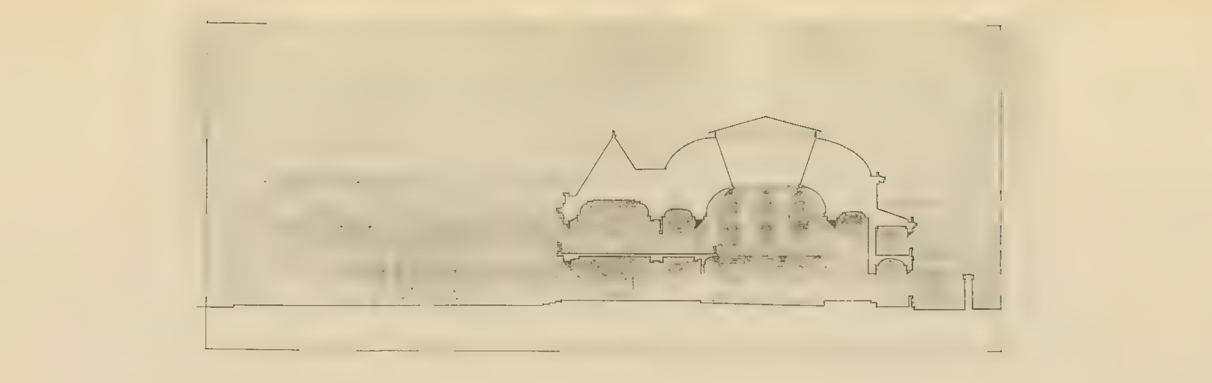


HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR 40 B^D SAINT-MARTIN PARIS

Un Hôtel des Chambres Syndicales. - M. GABRIEL, élève de M. PAULIN



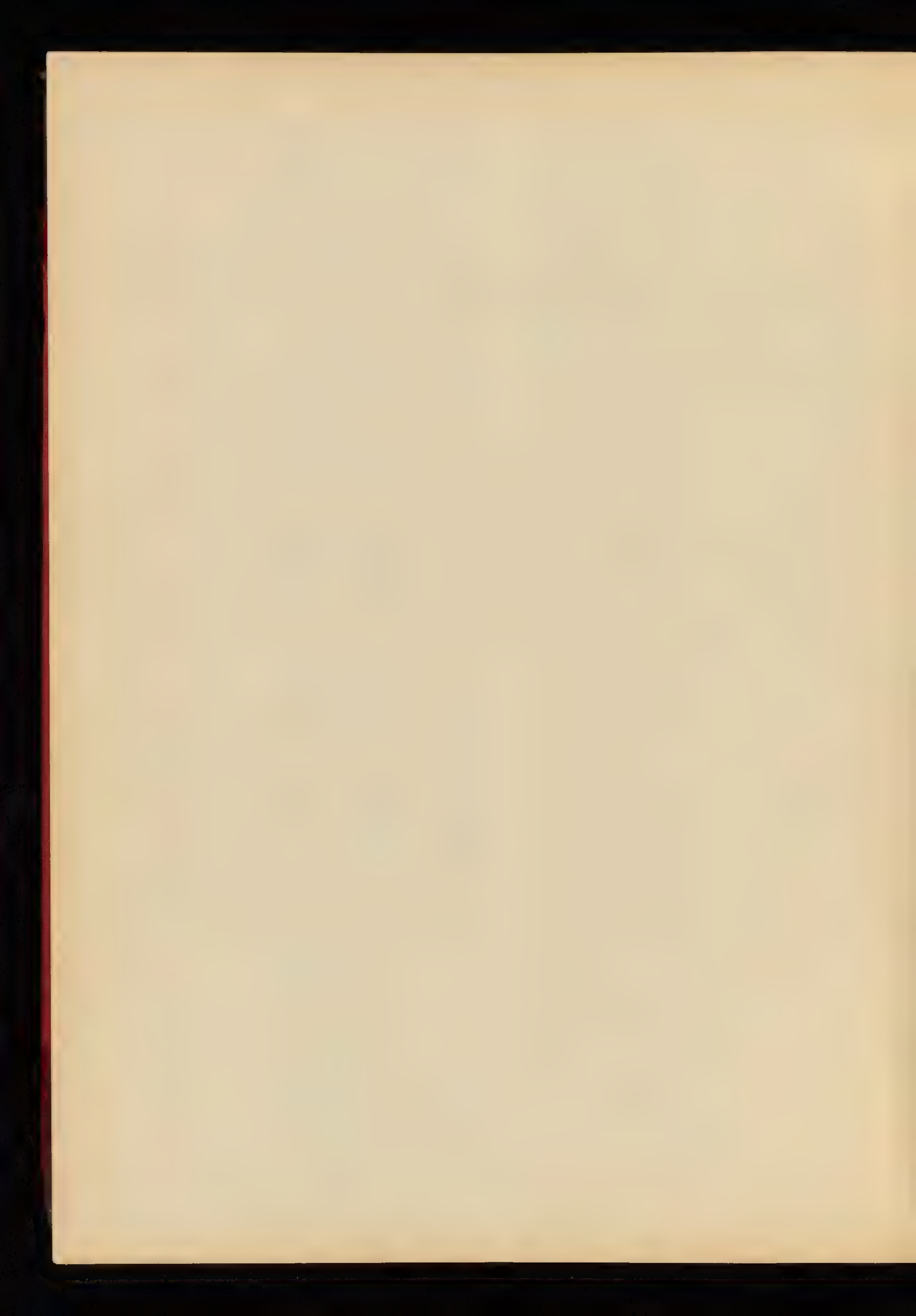





Hr. IOTYPIE E. LE DELEY PARIS

ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR 40 FAUBOURG SAINT-MARTIN PARIS

Un Hôtel des Chambres Syndicales. - M. ROZE, élève de M. LALOUX

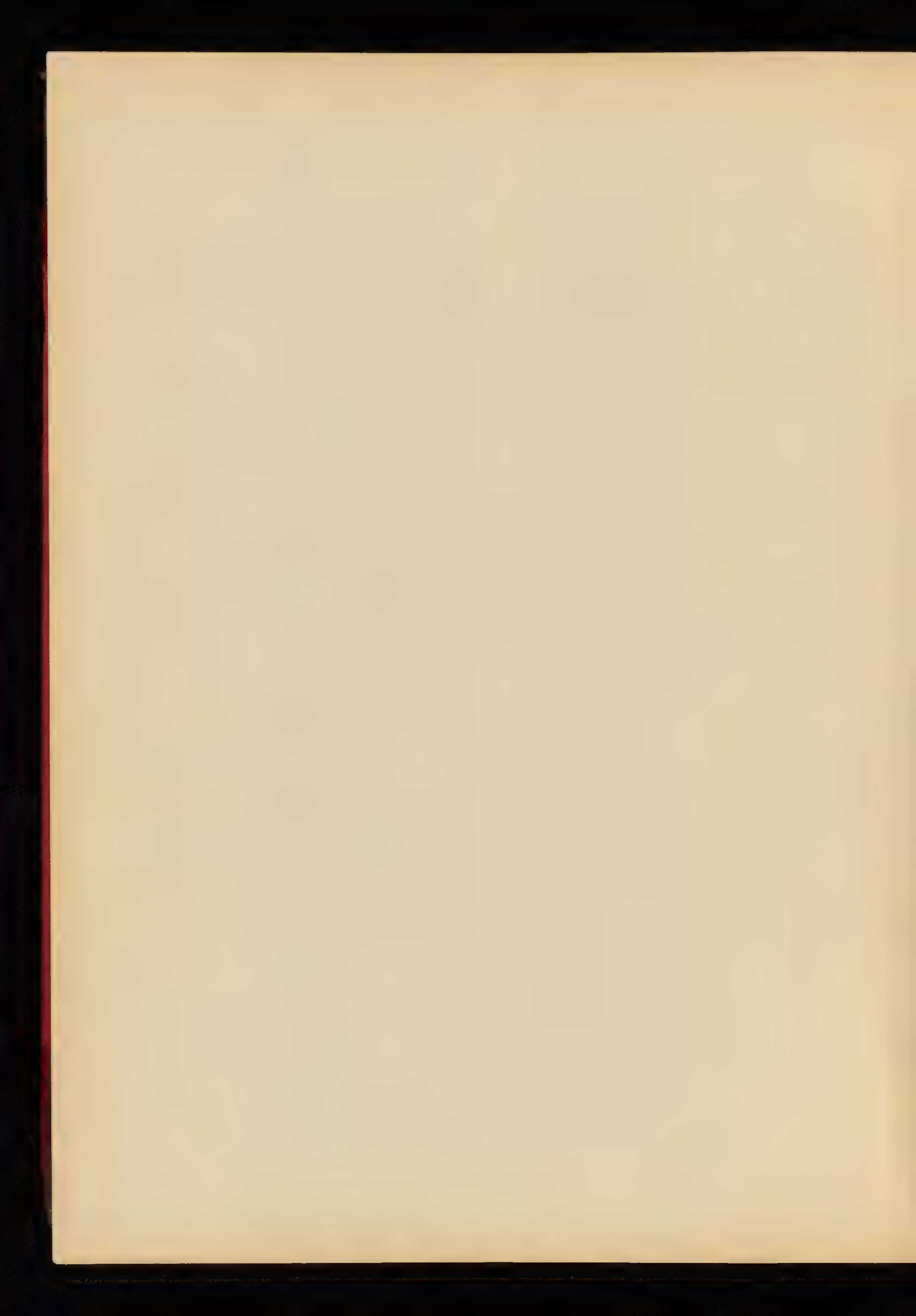


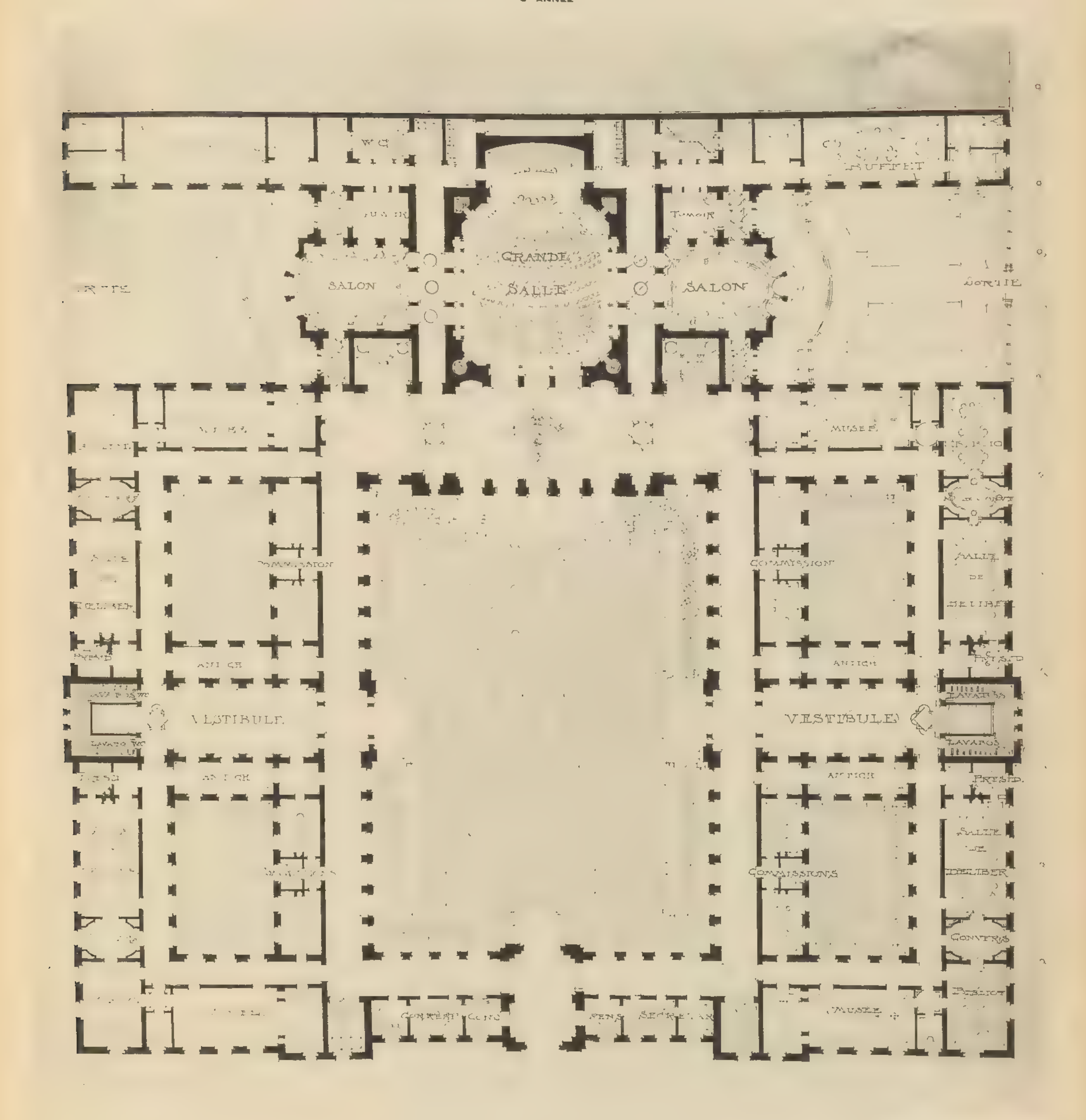




H. DITYPIE S. E. DELEY, PARIS

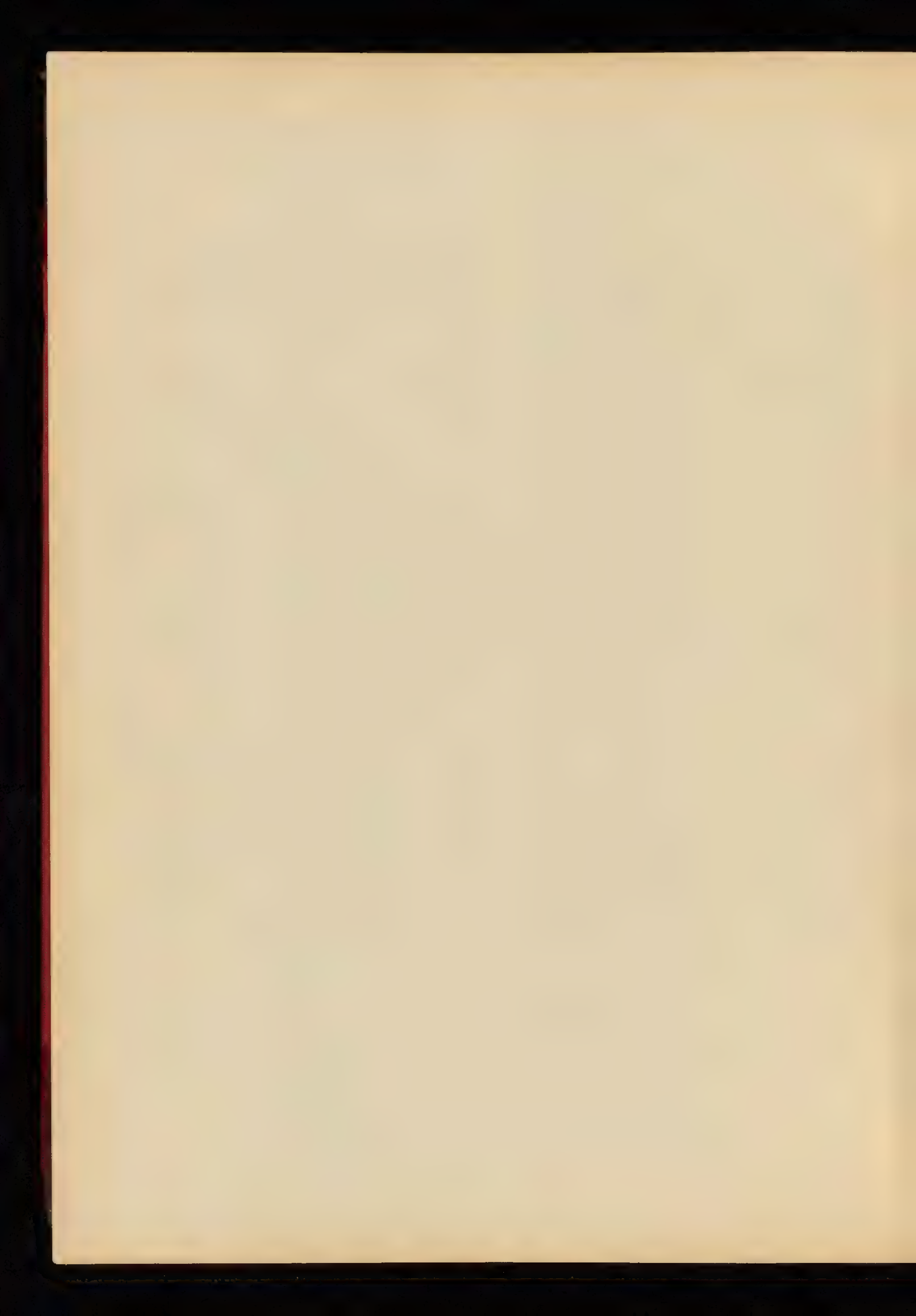
Un Hôtel des Chambres Syndicales. - M. BOUSSOIS, élève de M. PASCAL






HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN PARIS

Un Hôtel des Chambres Syndicales. - M. BOUSSOIS, élève de M. PASCAL

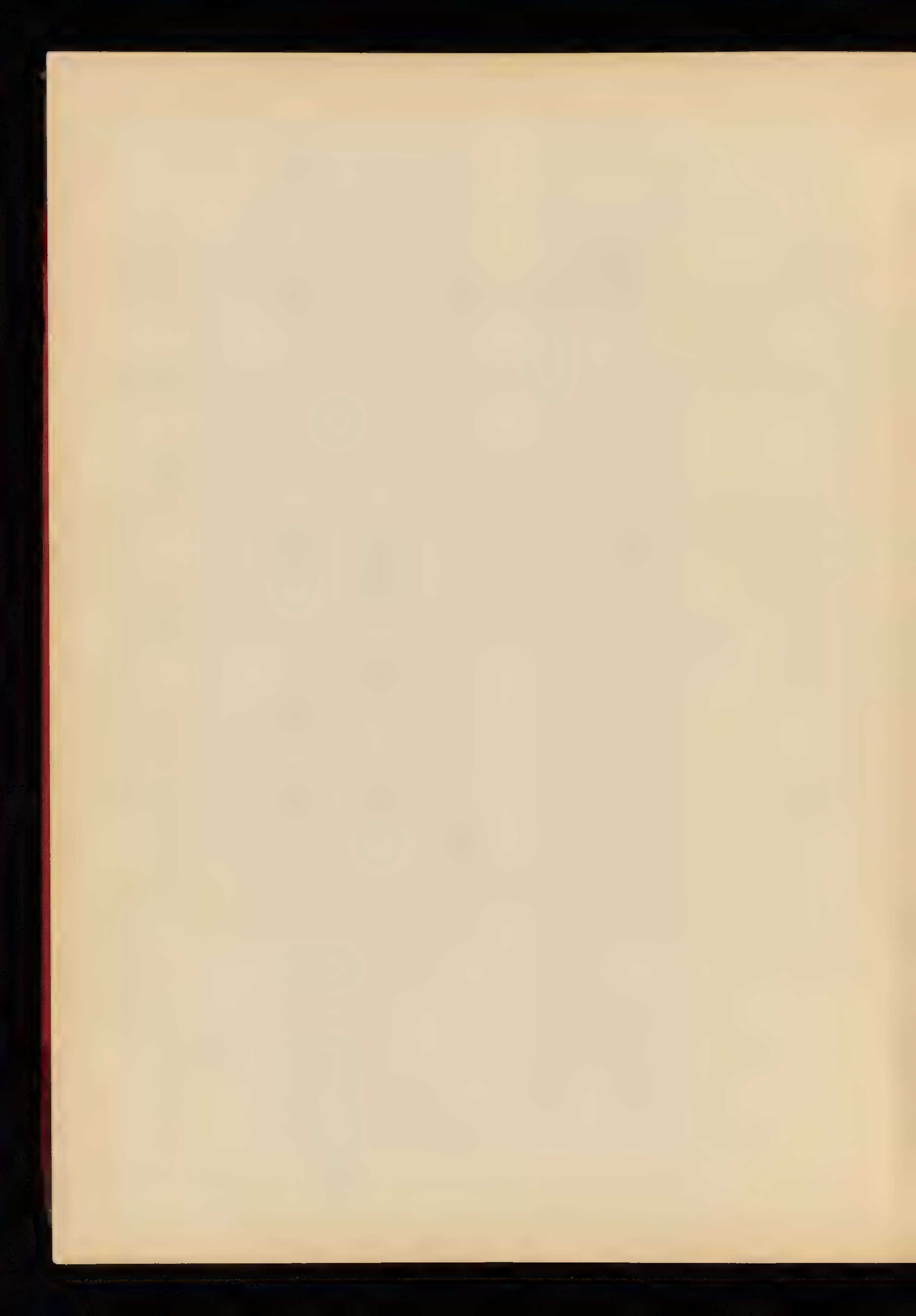


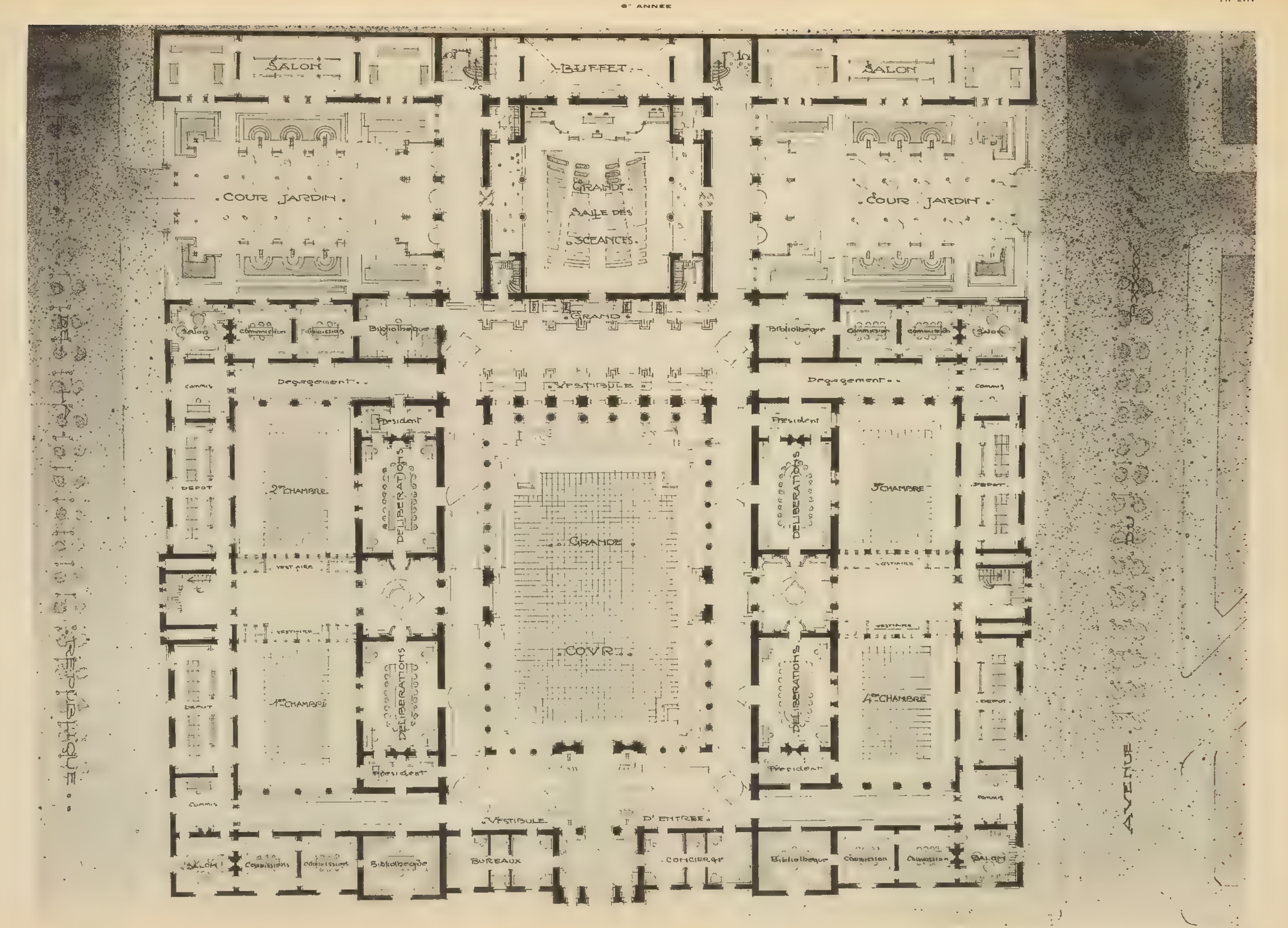


HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

Un Hôtel des Chambres Syndicales. - M. Marozeau, élève de MM. DAUMET & ESQUIE

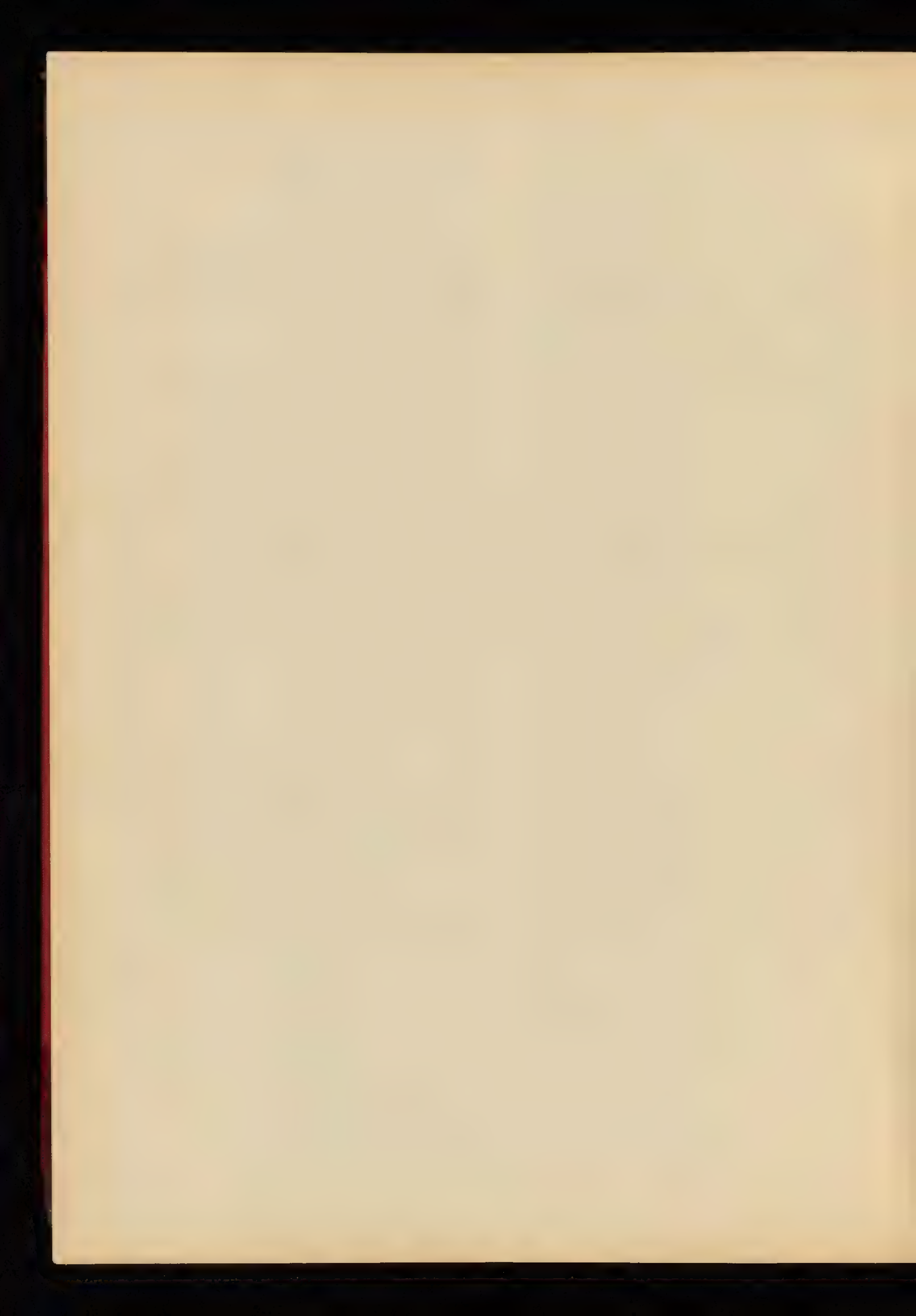


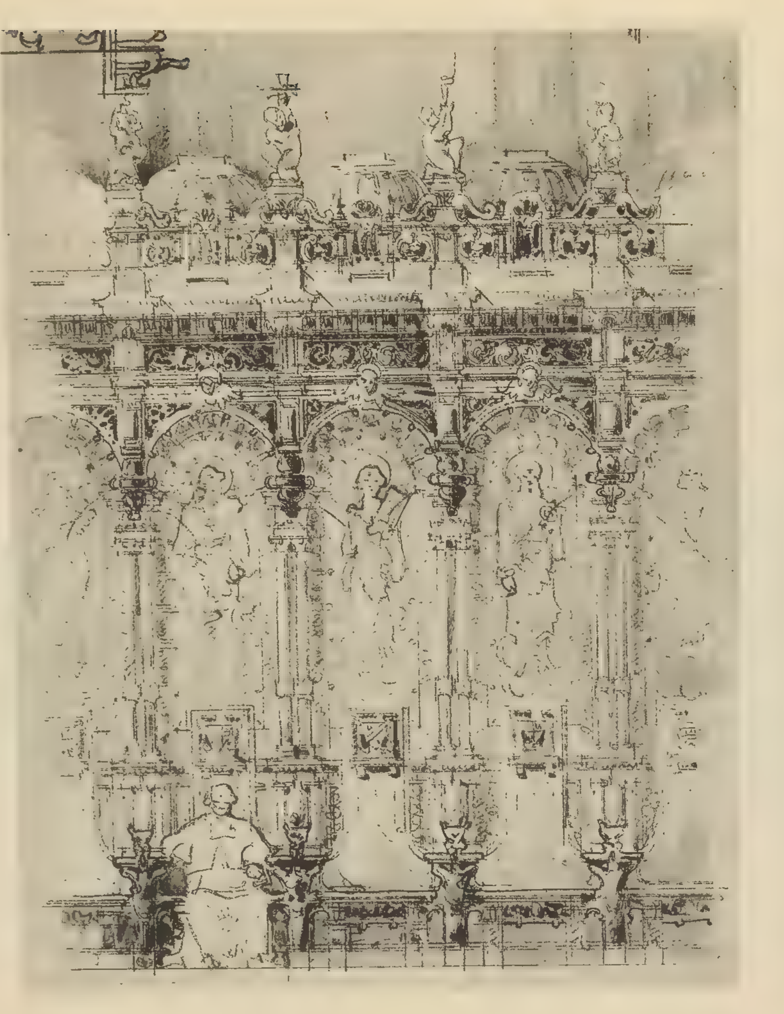



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

Un Hôtel des Chambres Syndicales. - M. Marozeau, élève de MM. DAUMET & ESQUIÉ

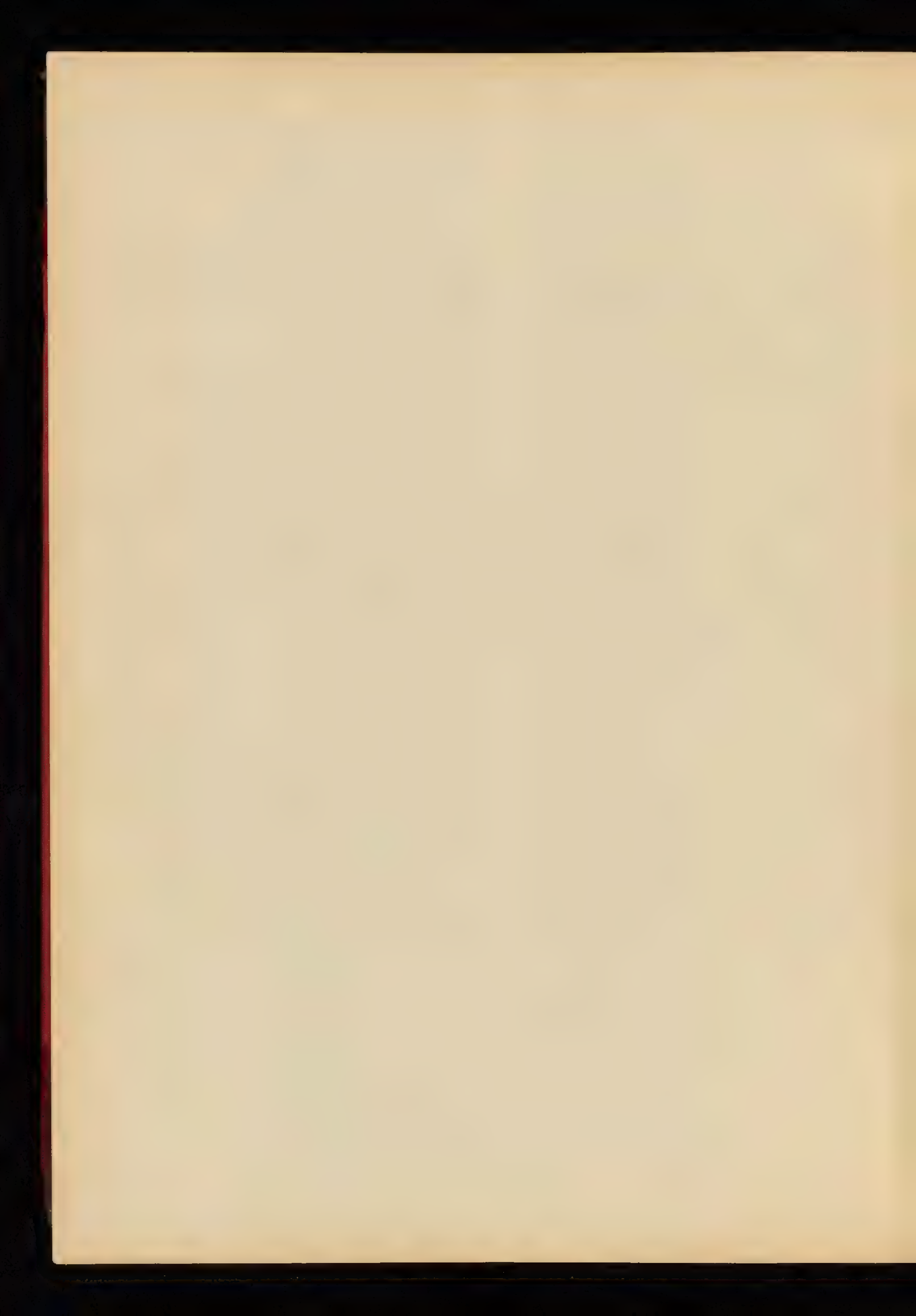




HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR, 140 FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

Stalles de Chœur dans une Cathédrale (Concours d'esquisse) - M. BESNARD, élève de M. MOYAUX  M. BLANCHECOTTE élève de M. LALOUX

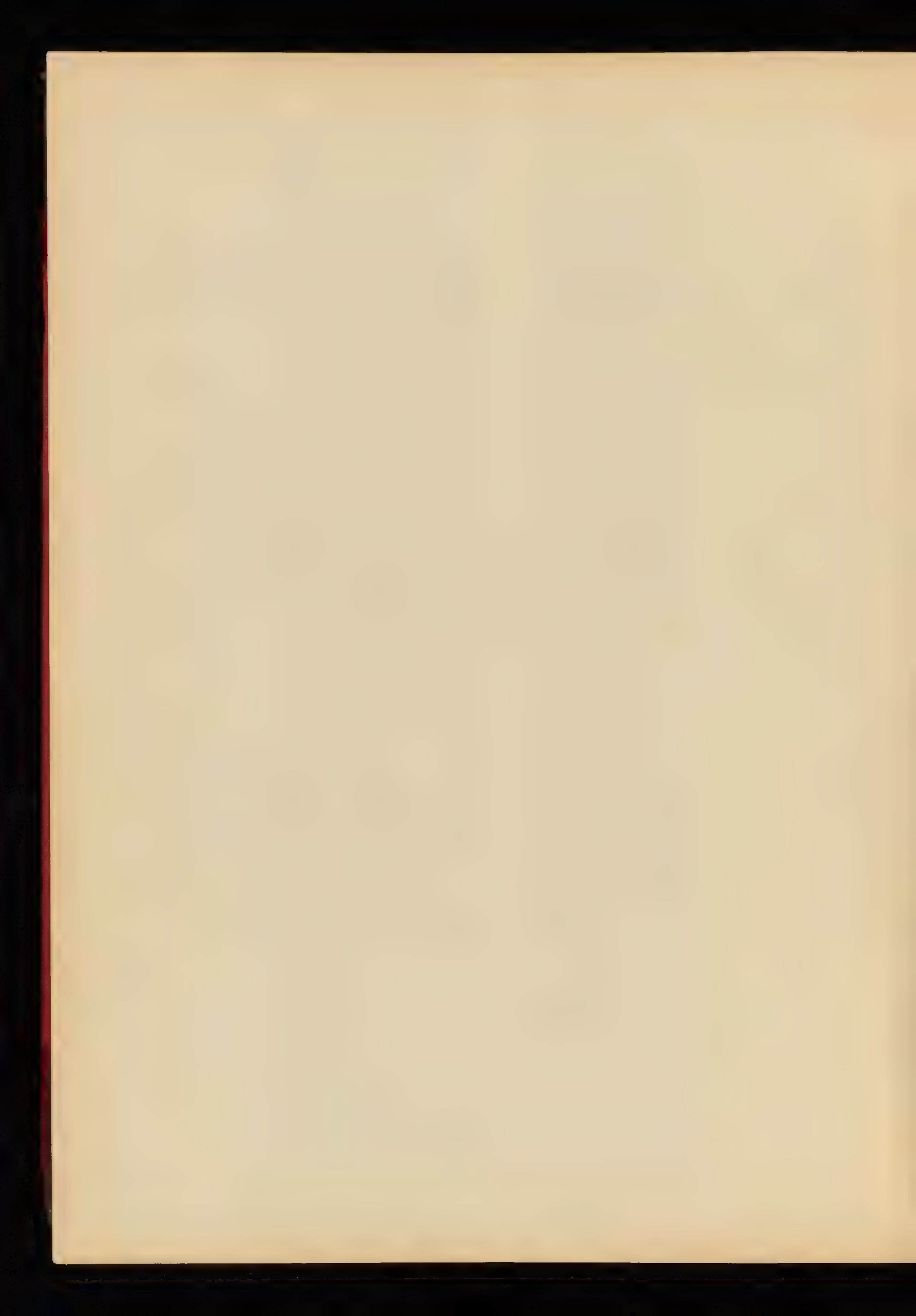




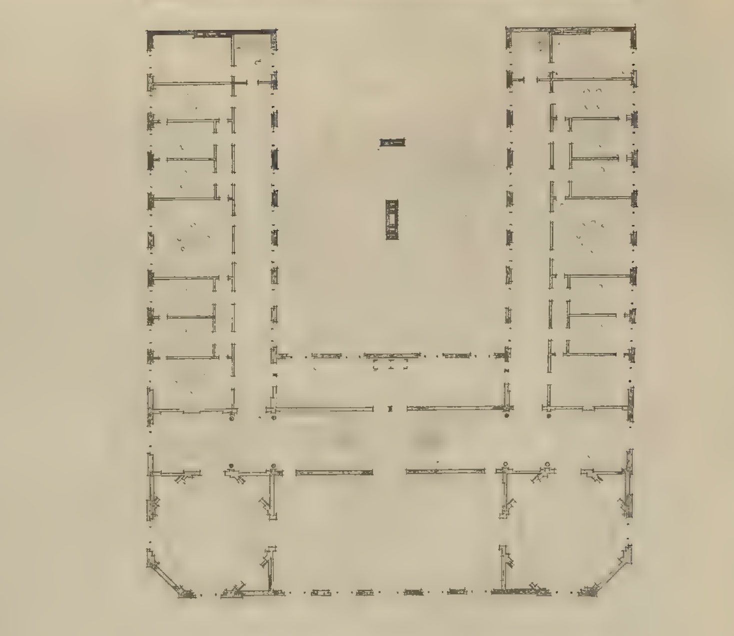
HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

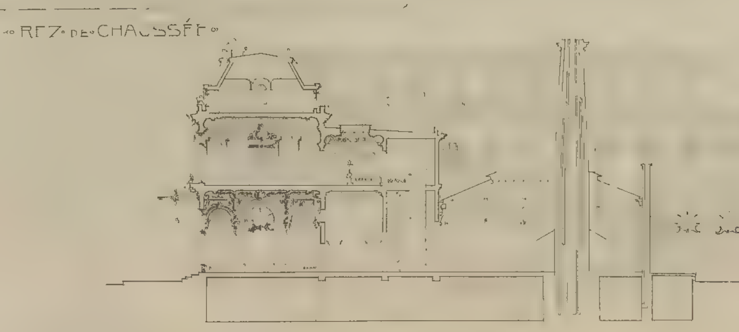
Un Restaurant. M. ALLEM, élève M. Marcel LAMBERT

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, [illegible] PARIS



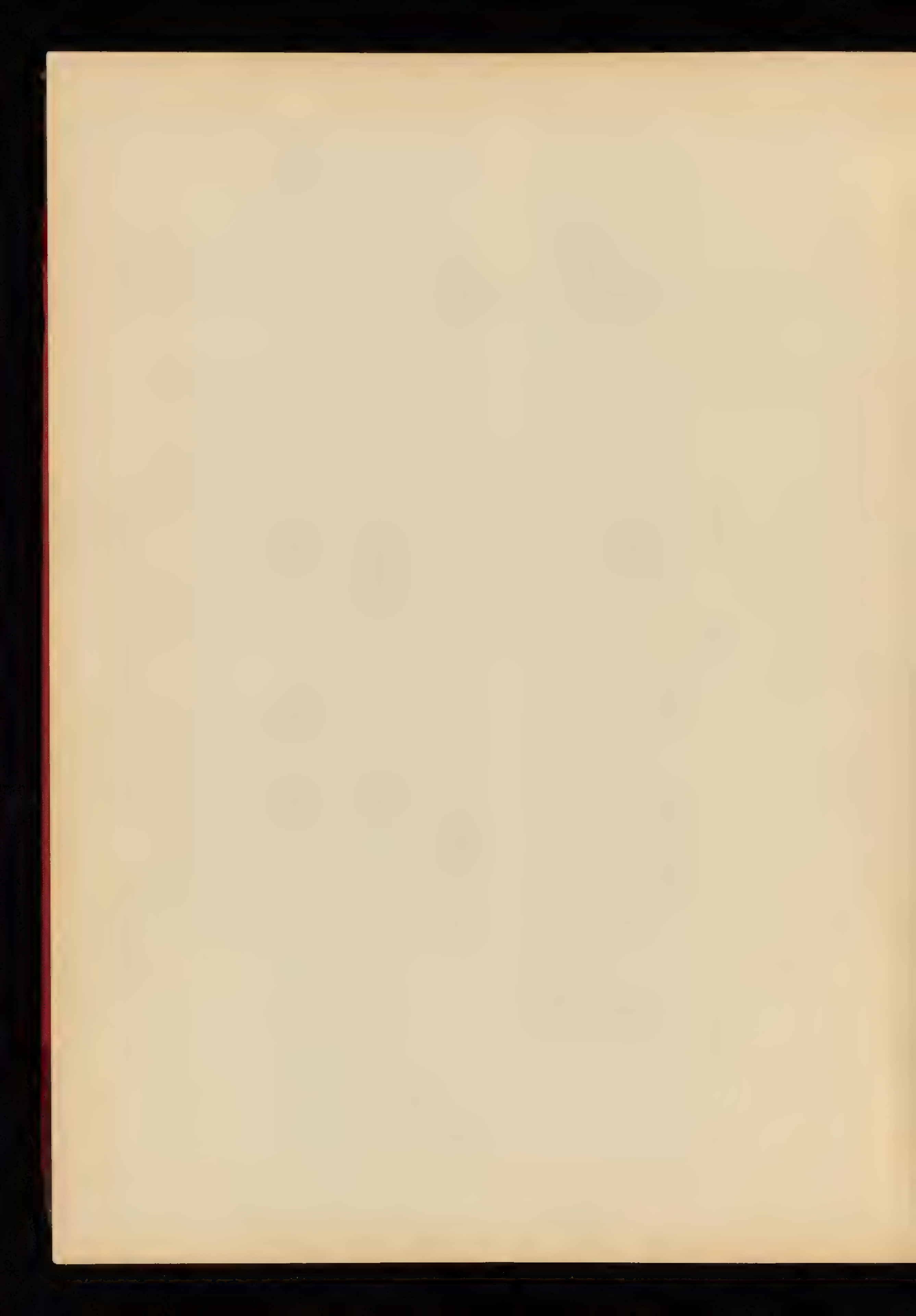
REZ-DE-CHAUSSÉE





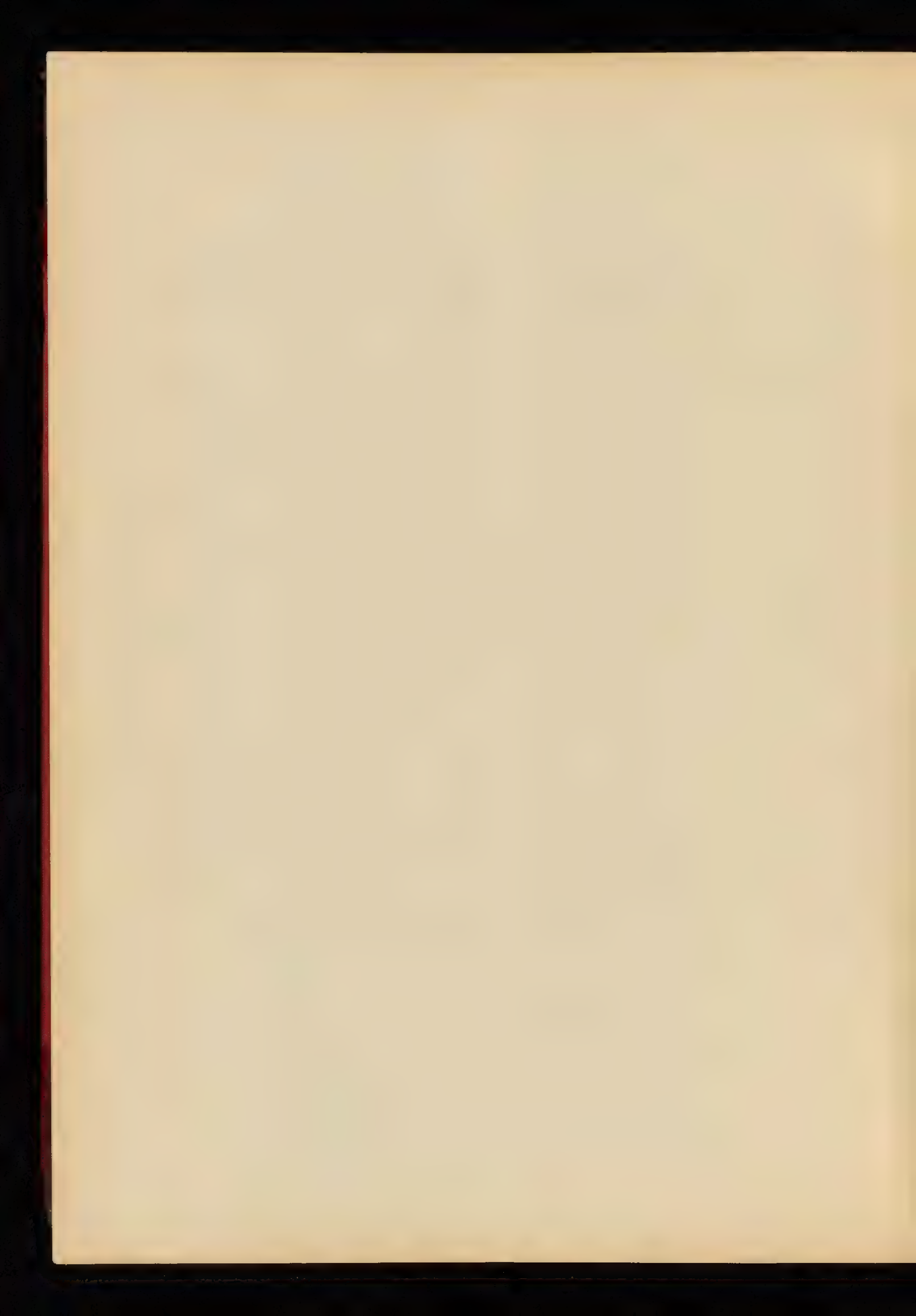
HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

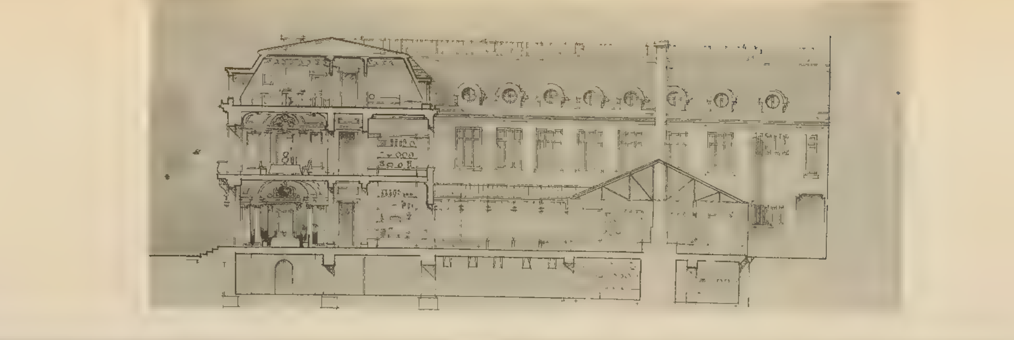
Un Restaurant. - M. ALLEM, élève M. Marcel LAMBERT

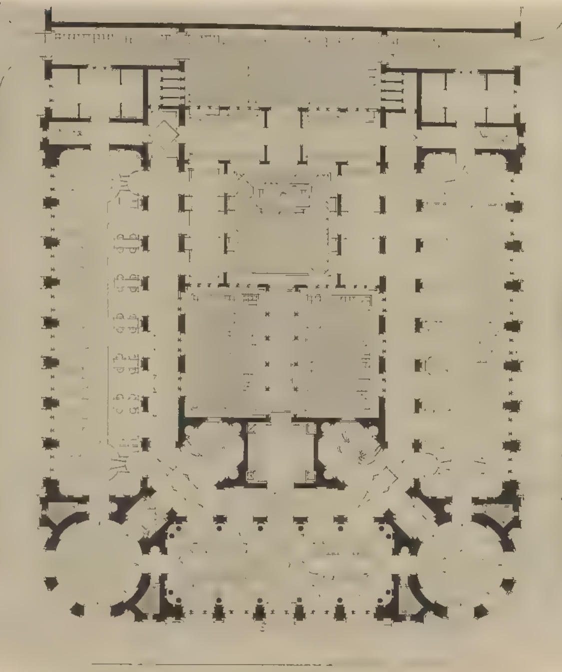


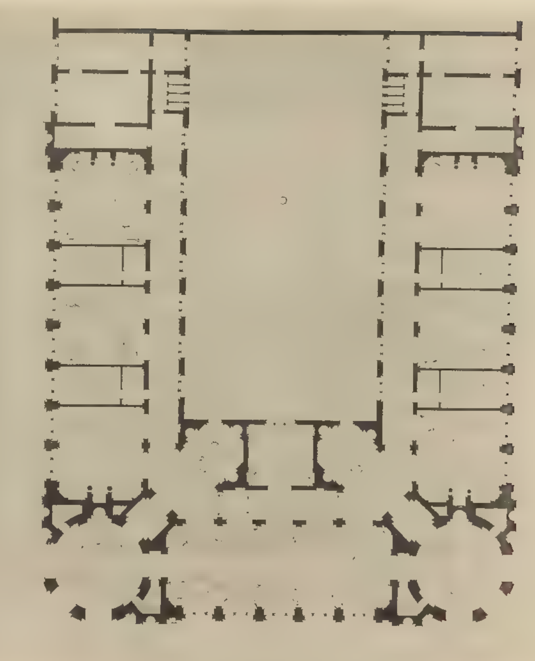


Un Restaurant. M. BOUILLOT, élève de M. PAULIN





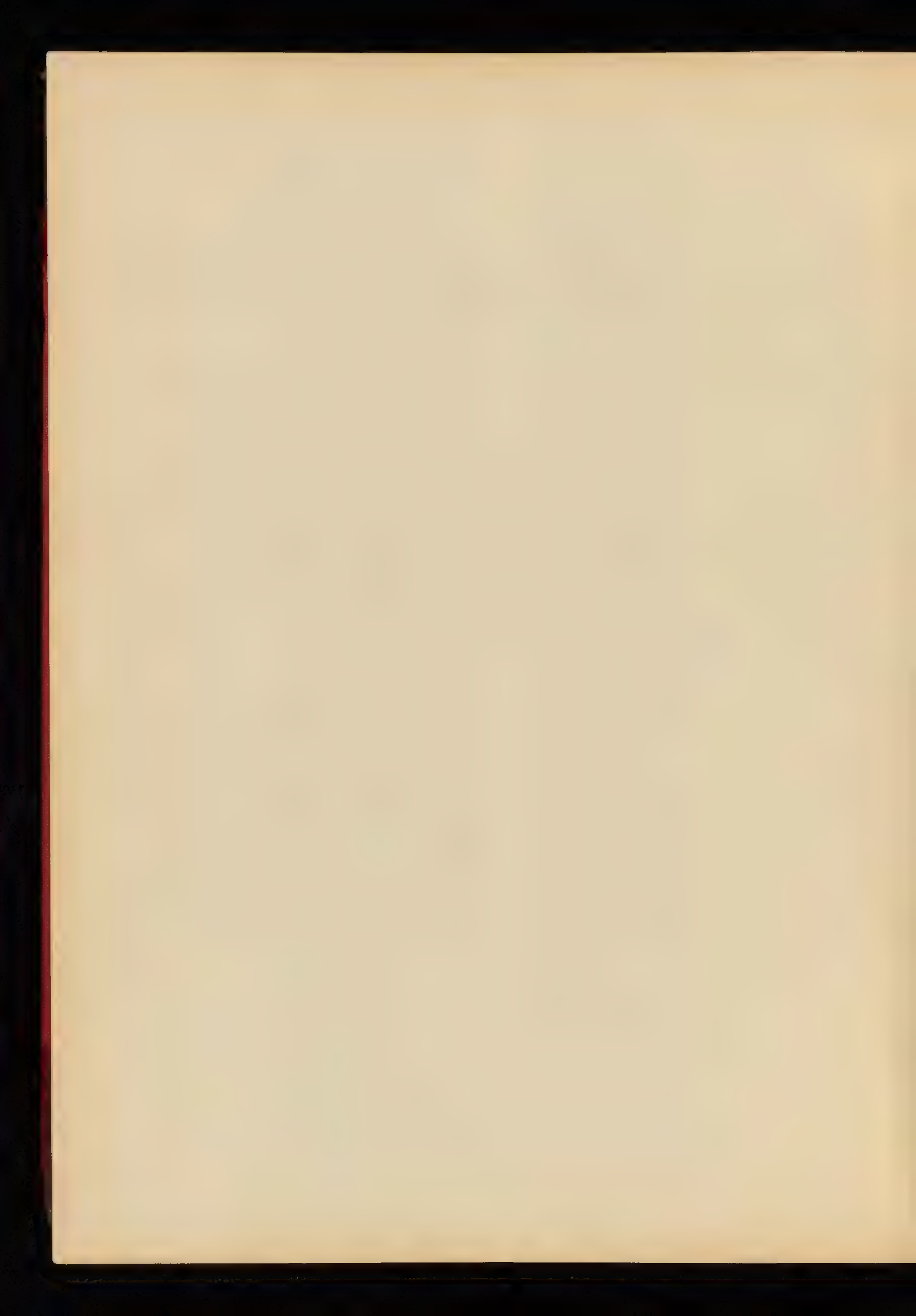




HÉLIOTYPE E. LE DELEY PARIS

Un Restaurant. - M. BOUILLOT, élève de M. PAULIN

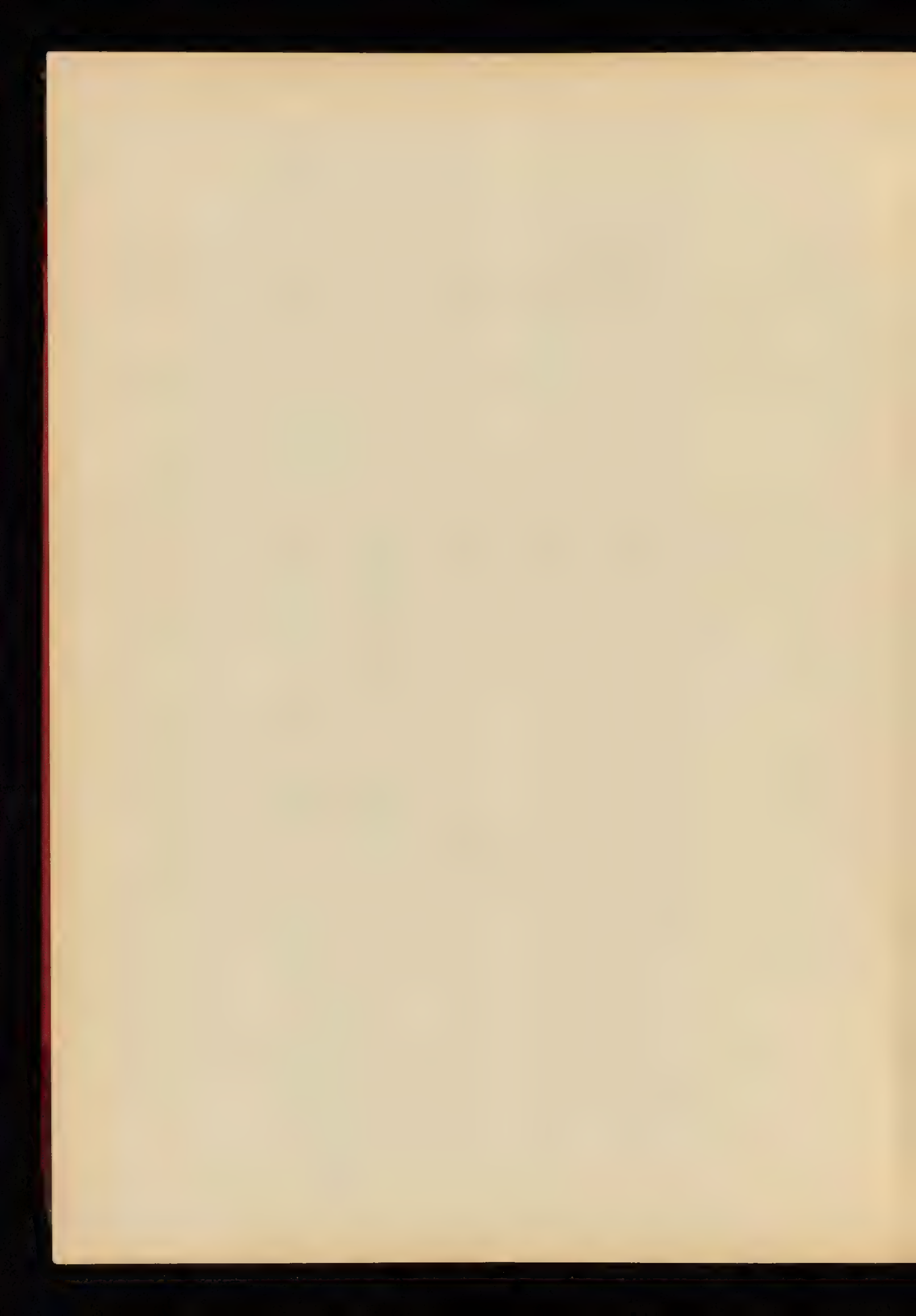
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 40 FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

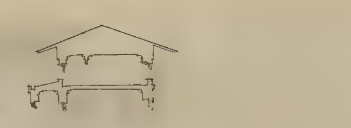
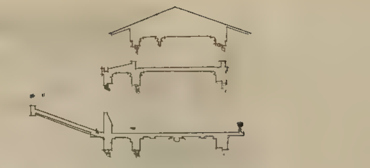
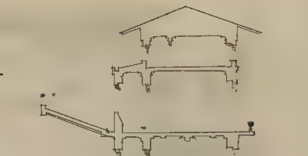
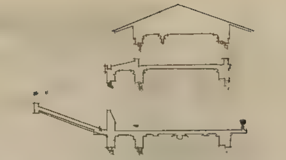
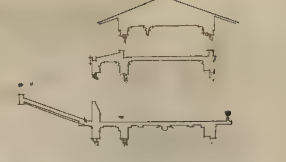
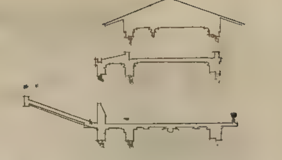
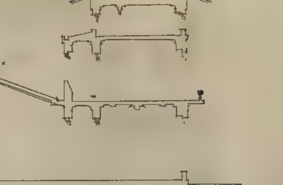
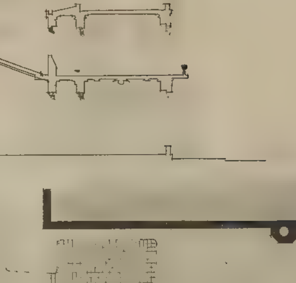
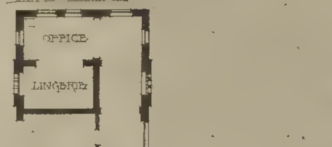
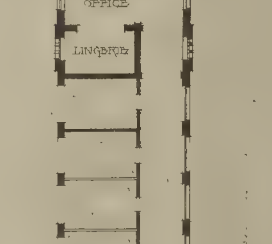




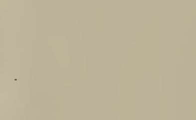
IMP. TYPE E. LE DELEY PARIS

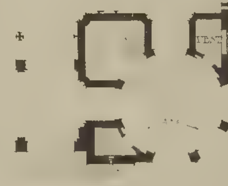
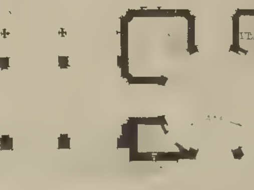
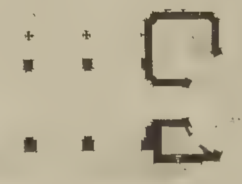
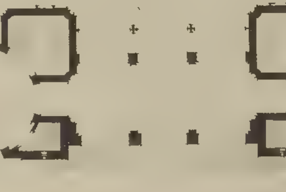
Un Restaurant - M. GREL, élève de M. PASCAL













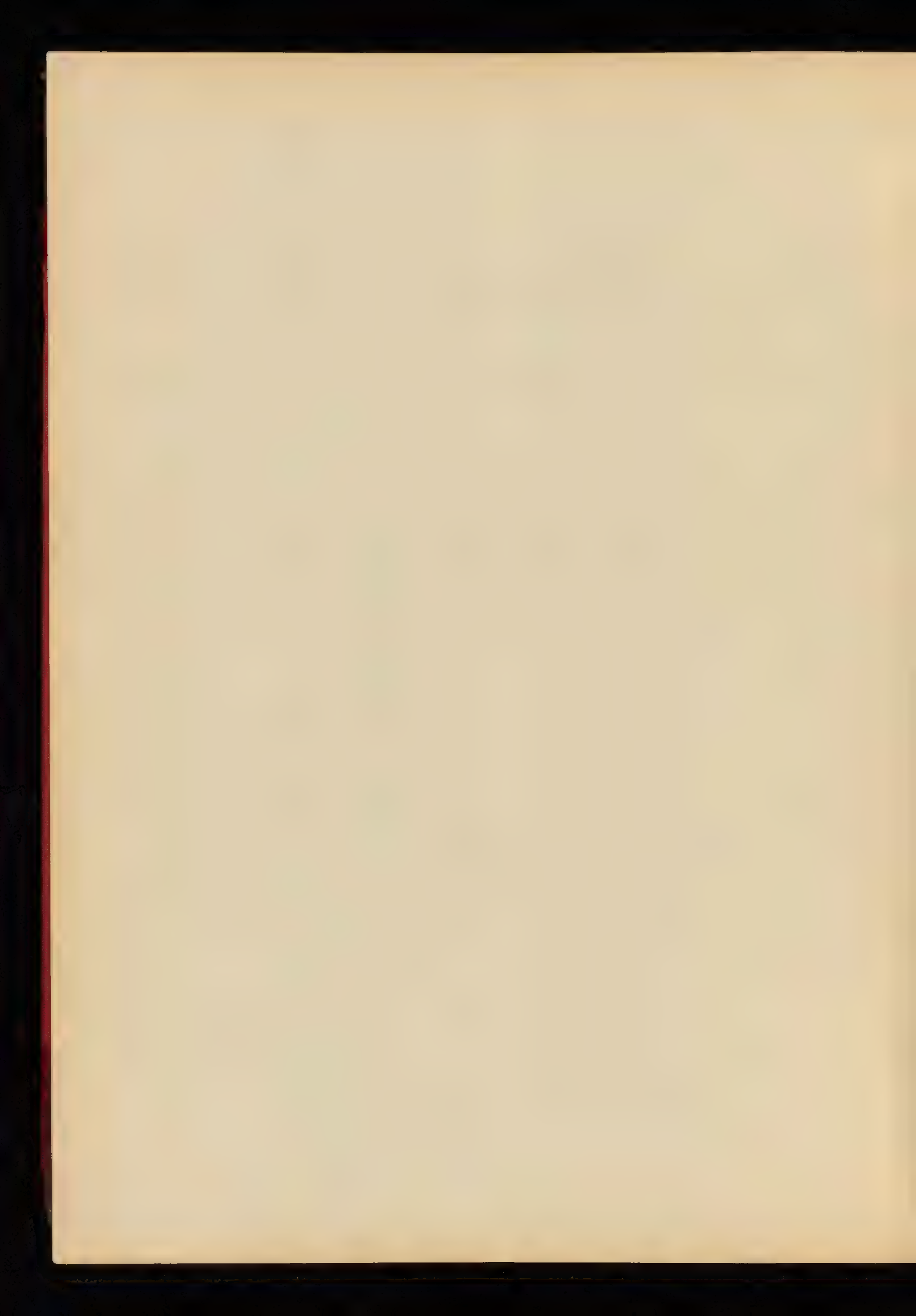








Un Restaurant. M. GREL, élève de M. PASCAL

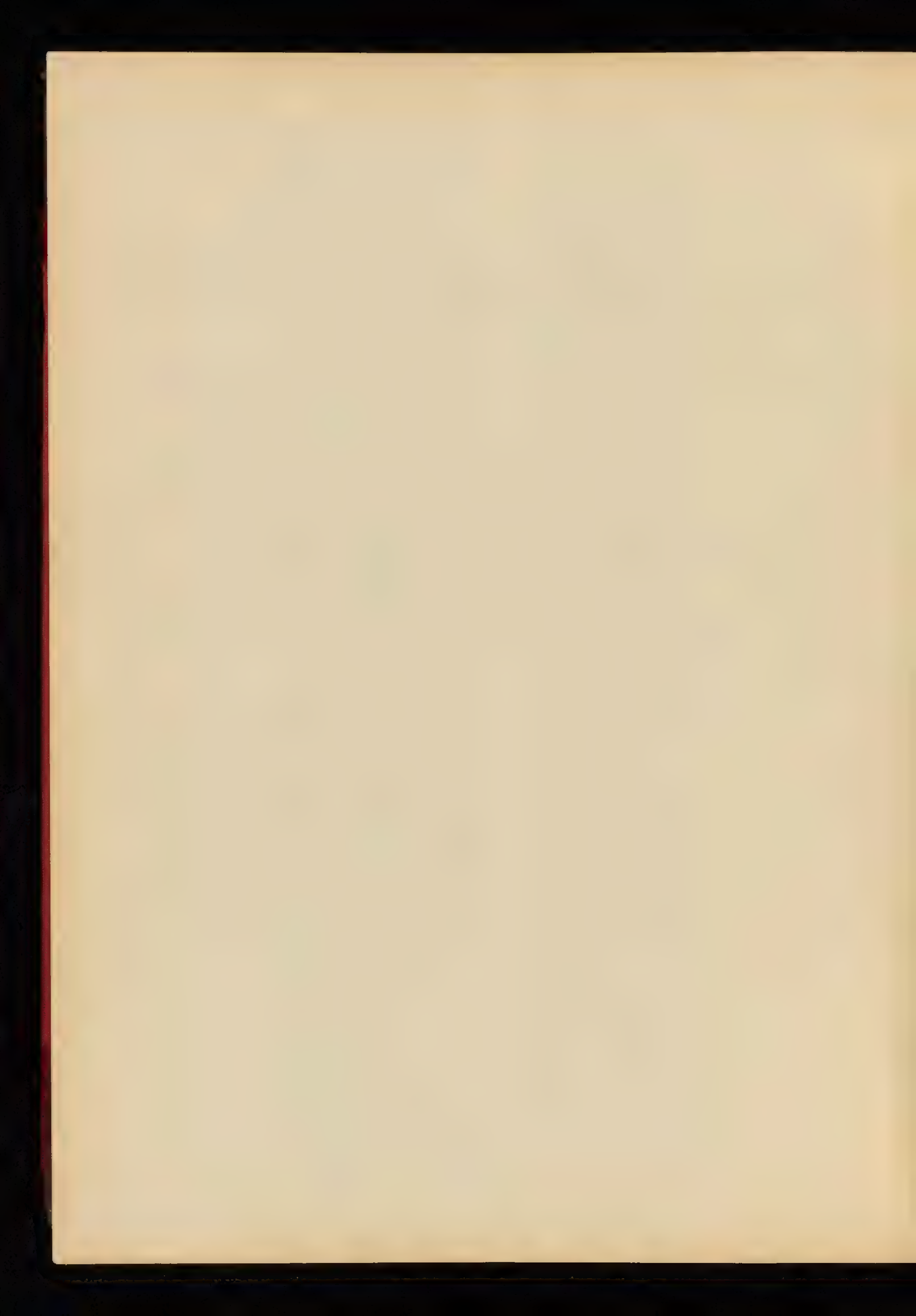


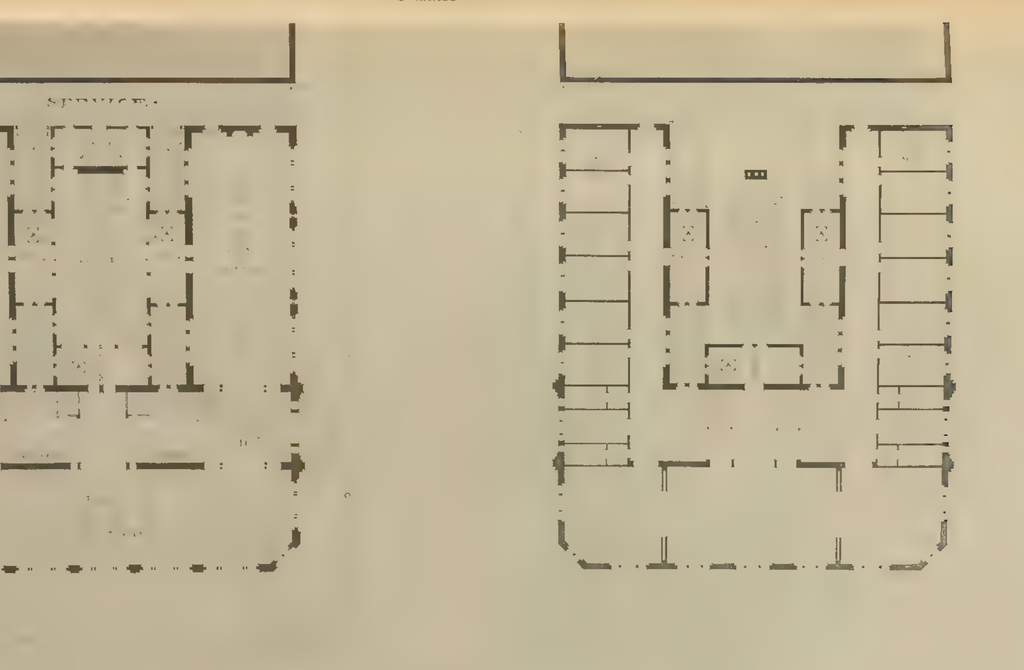


HÉLIOTYPIE E. DELEY PARIS

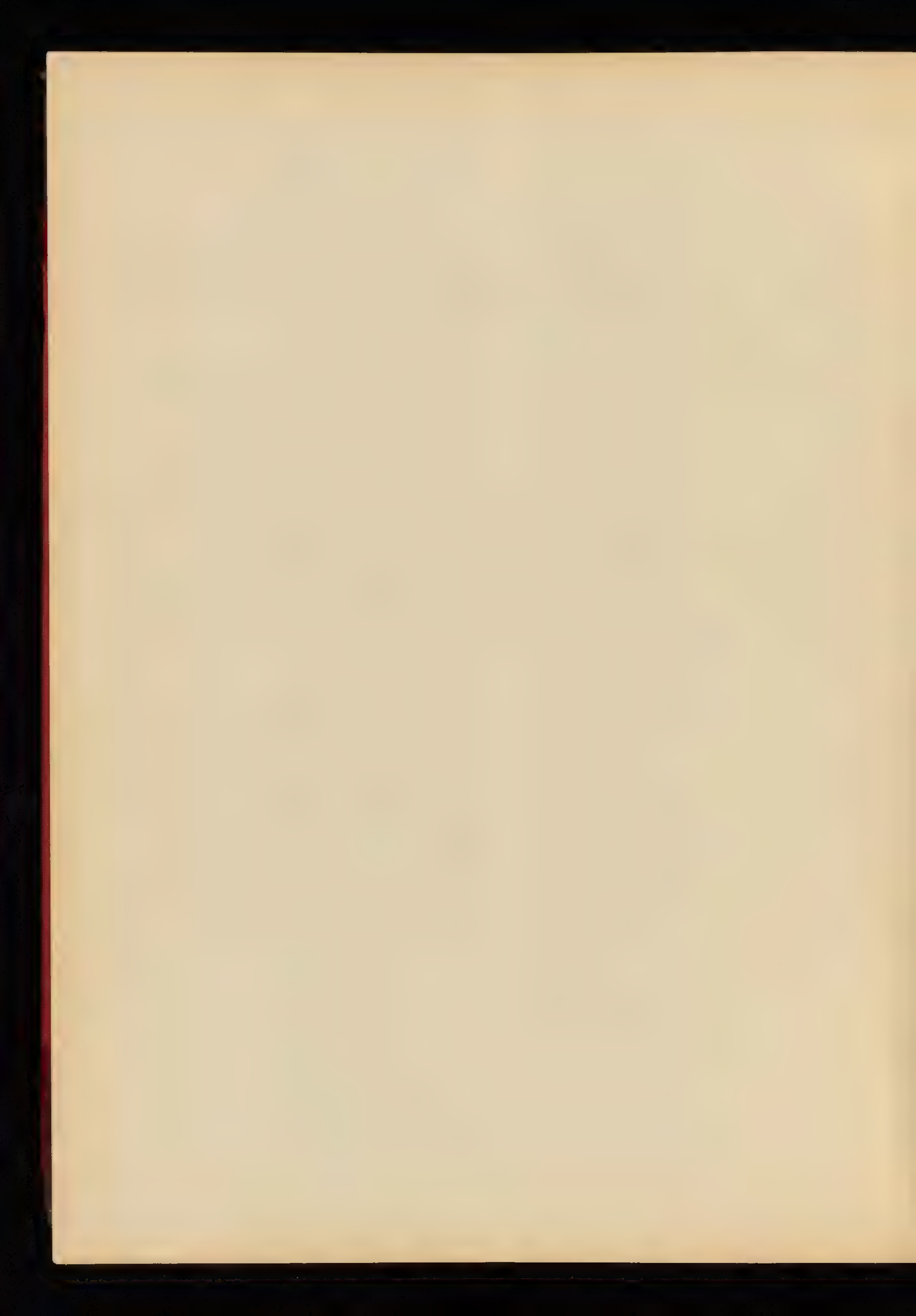
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

Un Restaurant. - M. WARE, élève de M. REDON





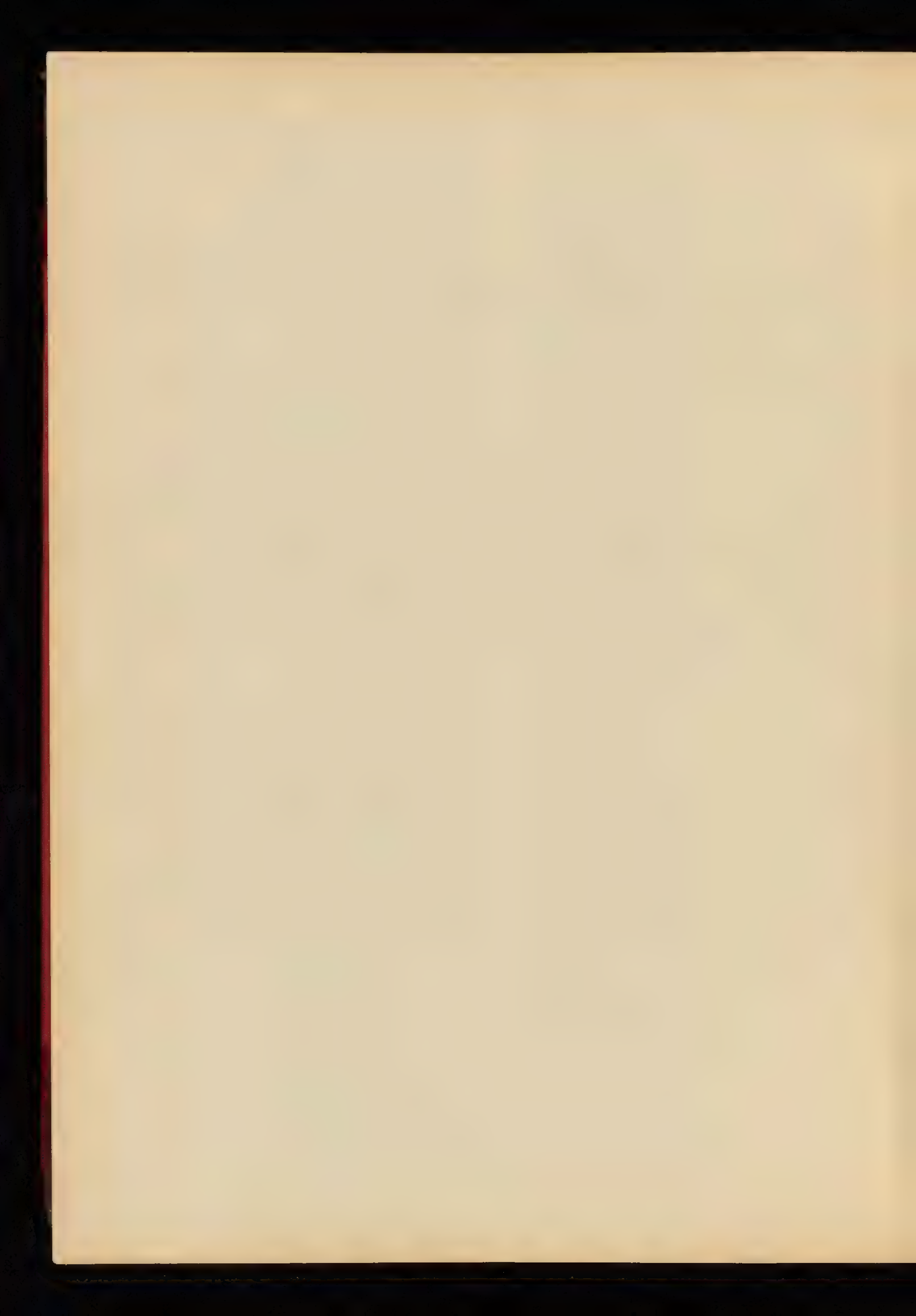
Un Restaurant. - M. WARE, élève de M. REDON

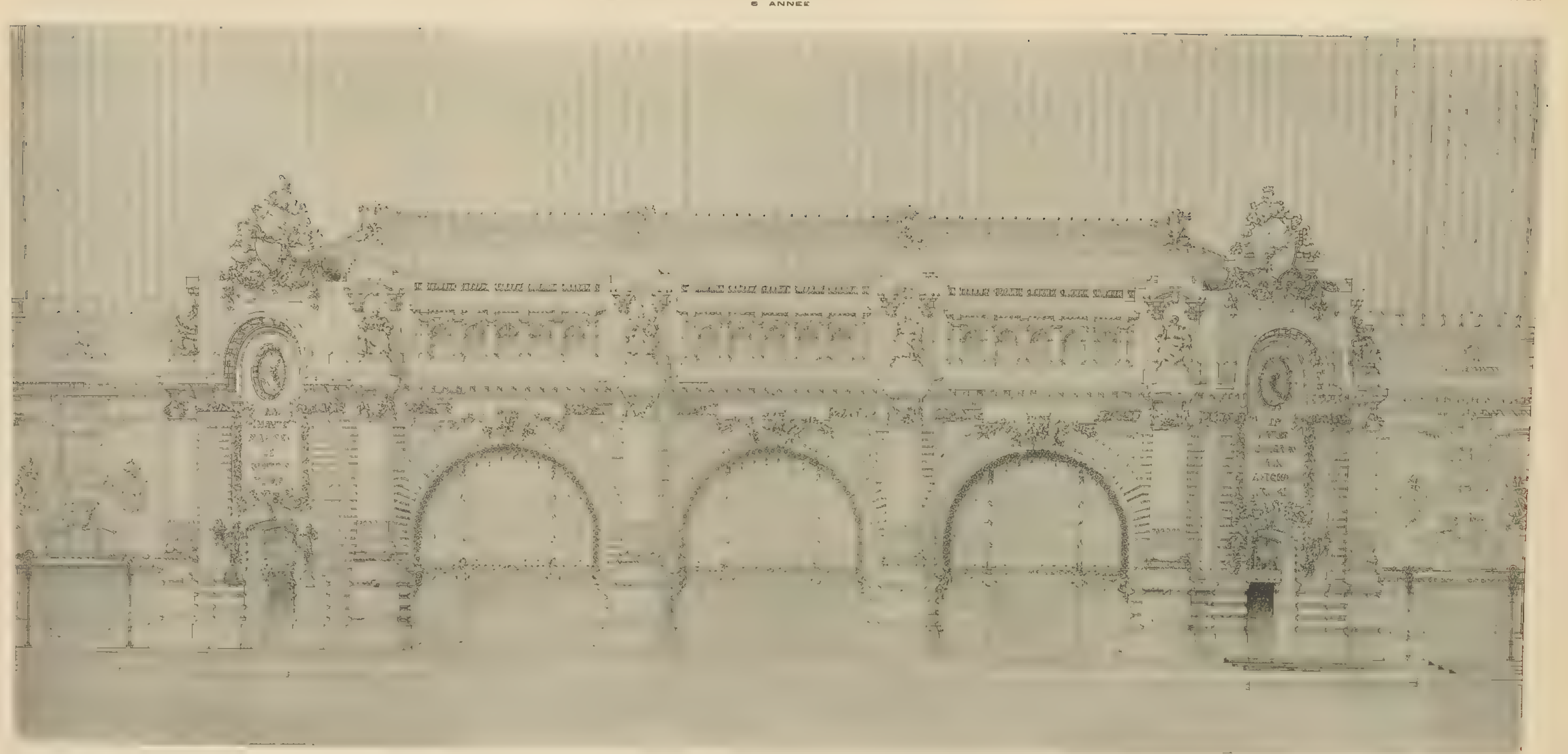


Élévation à 1 cm.

Plan à 5 m/m

Une Tourelle d'Escalier. - M. MERPILLAT, élève de M. MOYAUX. Une Tourelle d'Escalier. M. Albert GABRIEL, élève de M. PAULIN

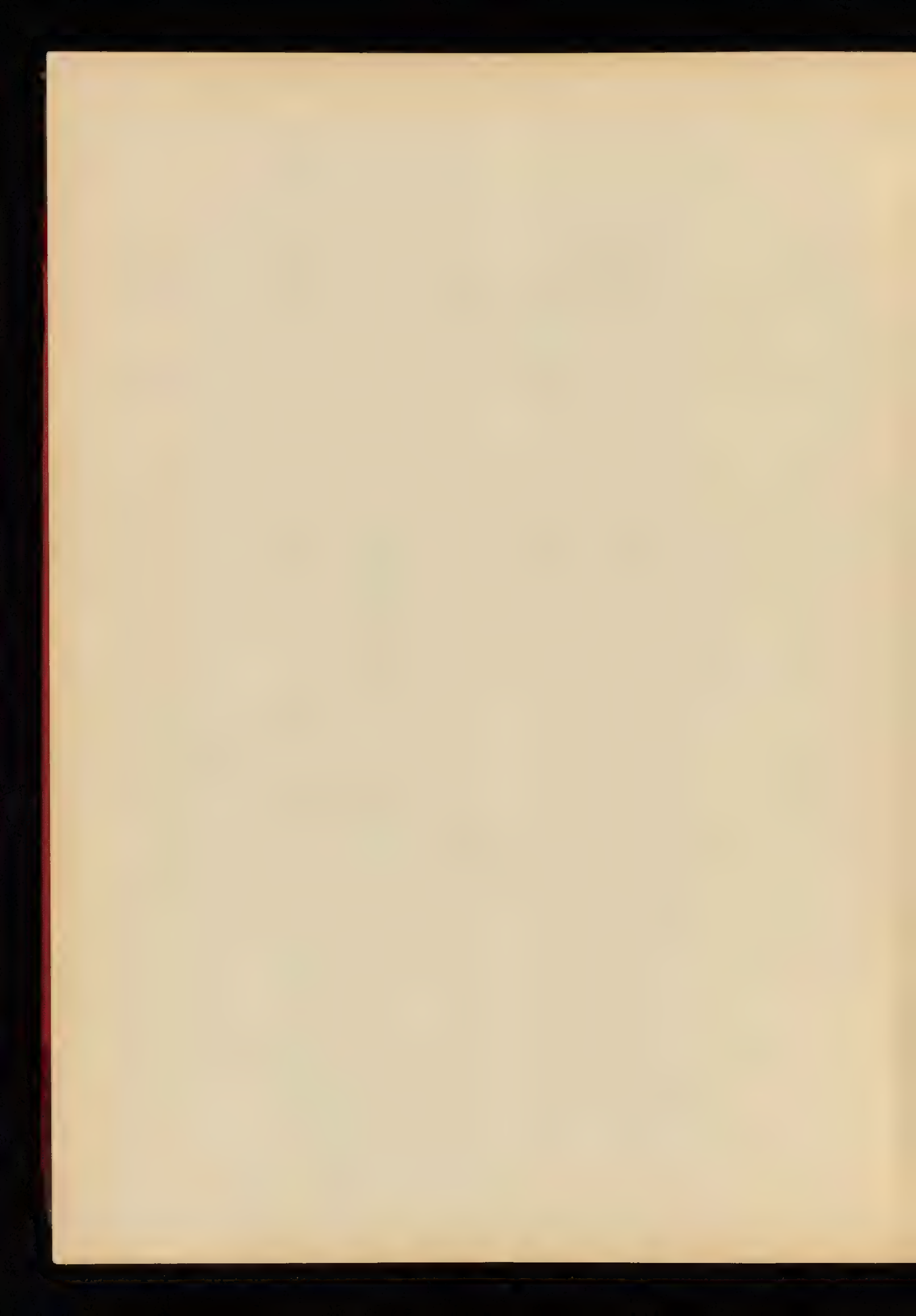


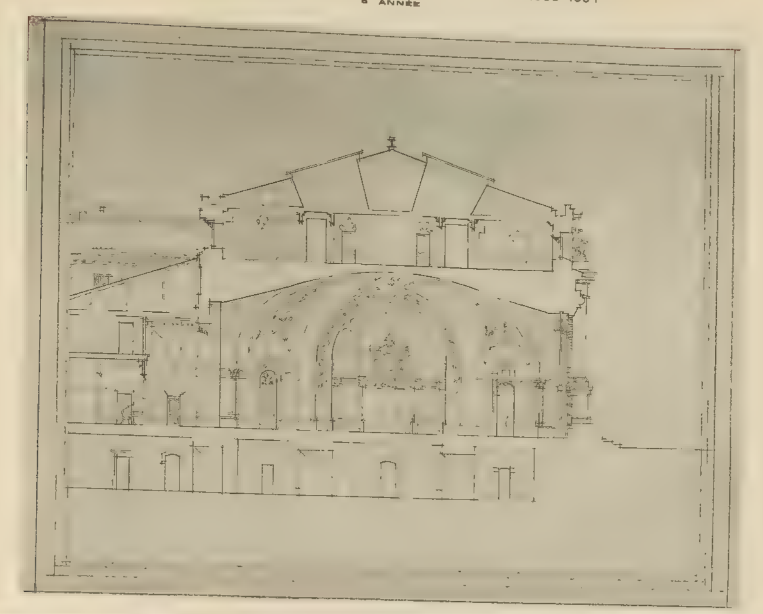


HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140 FG. BOURG-SAINT-MARTIN, PARIS

Une salle des Pas-Perdus dans une grande Gare. - M. FERRAND, élève de M. LALOUX

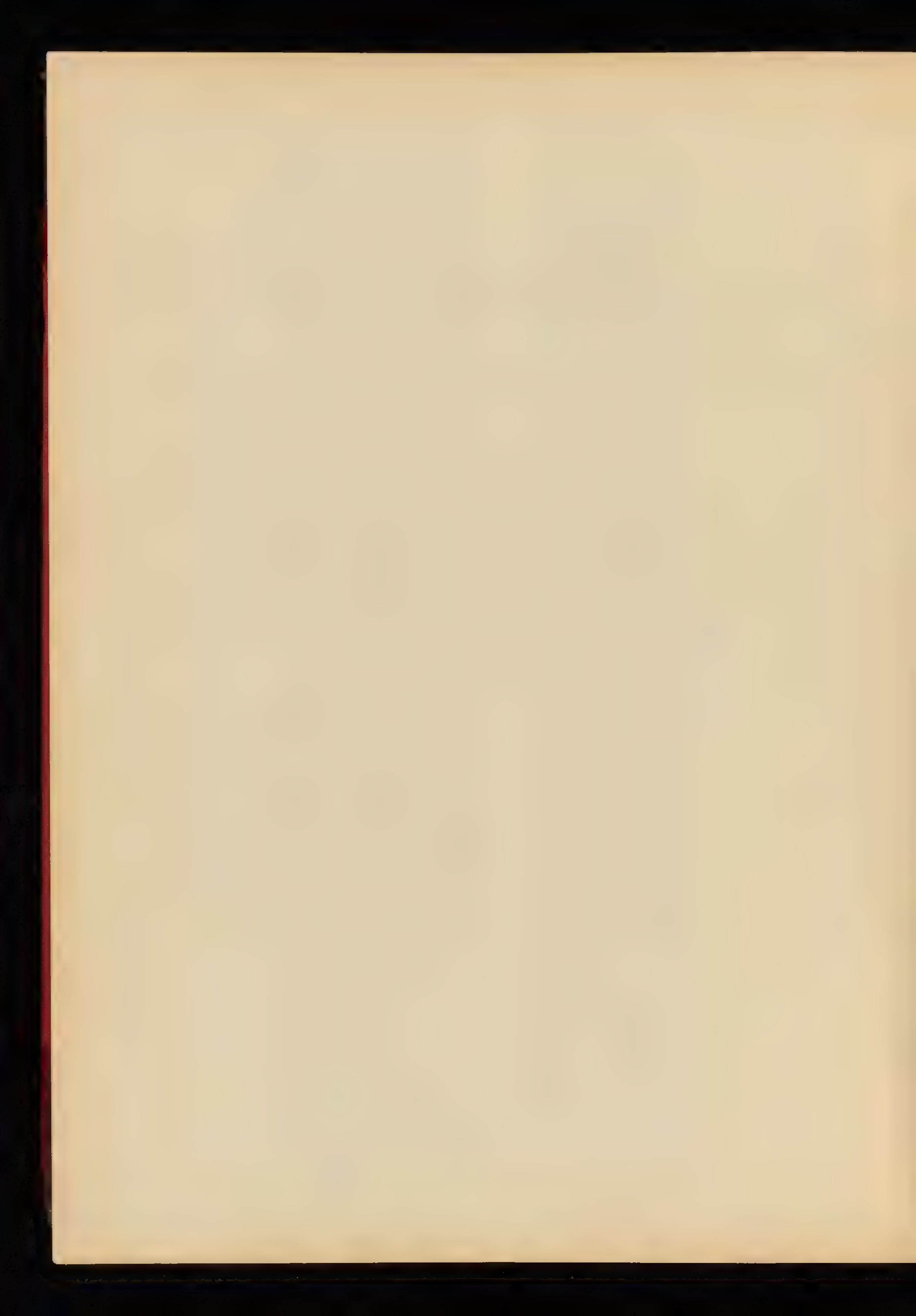




HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

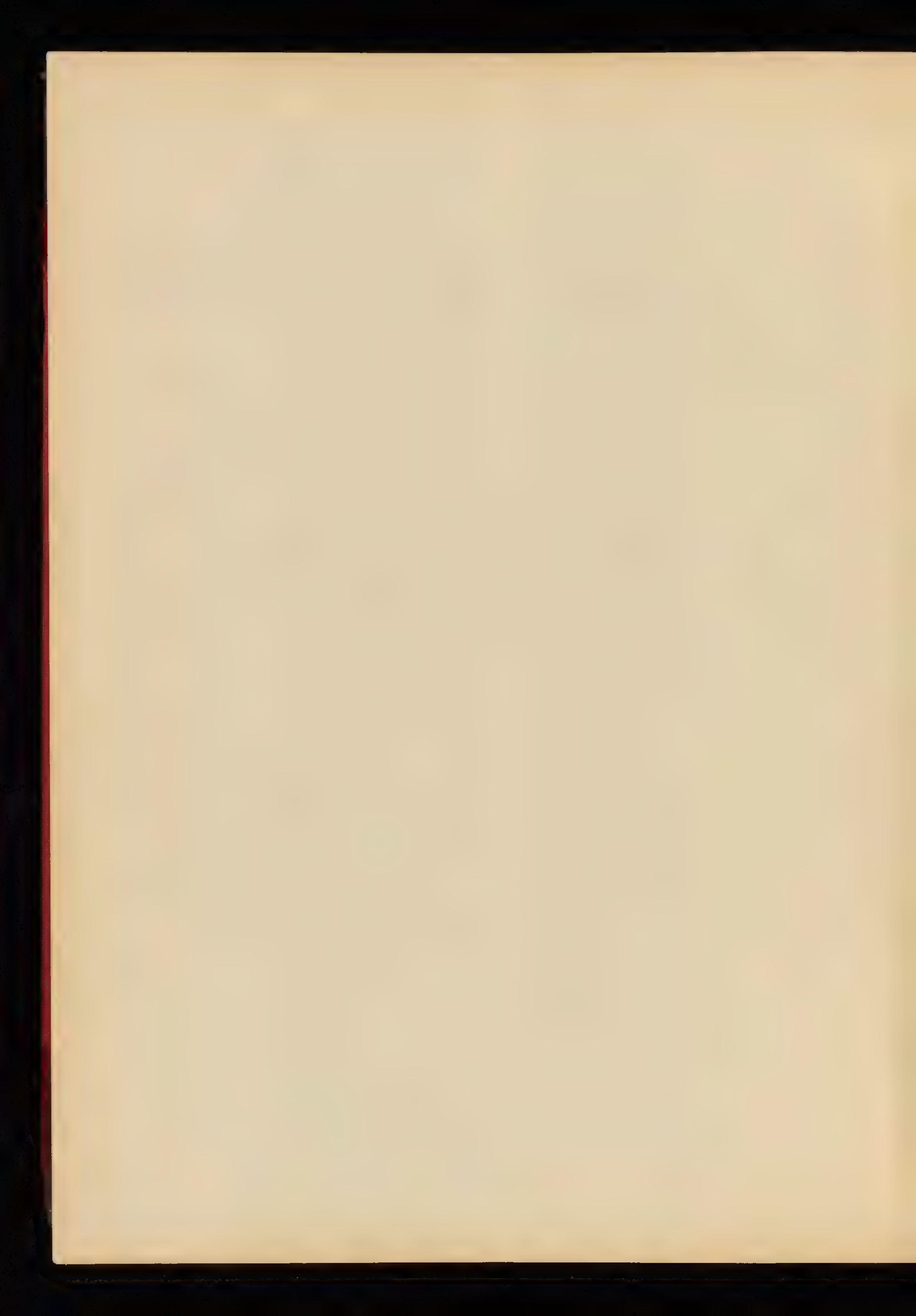
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

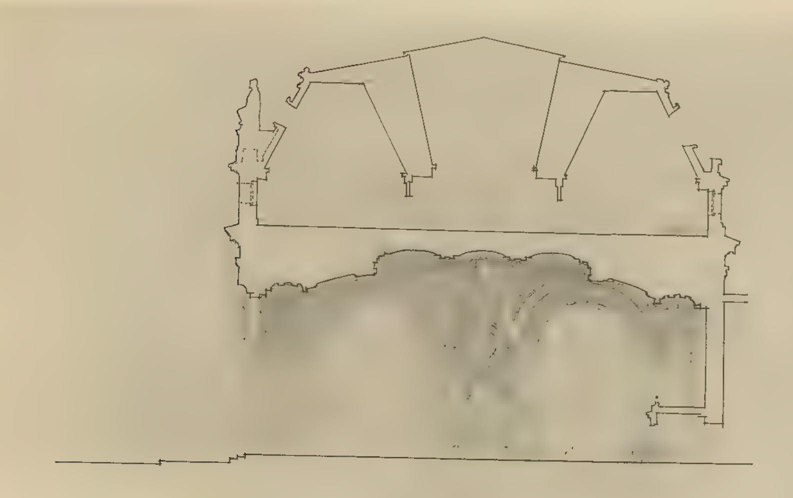
Une salle des Pas-Perdus dans une grande Gare. - M. FERRAND, élève de M. LALOUX

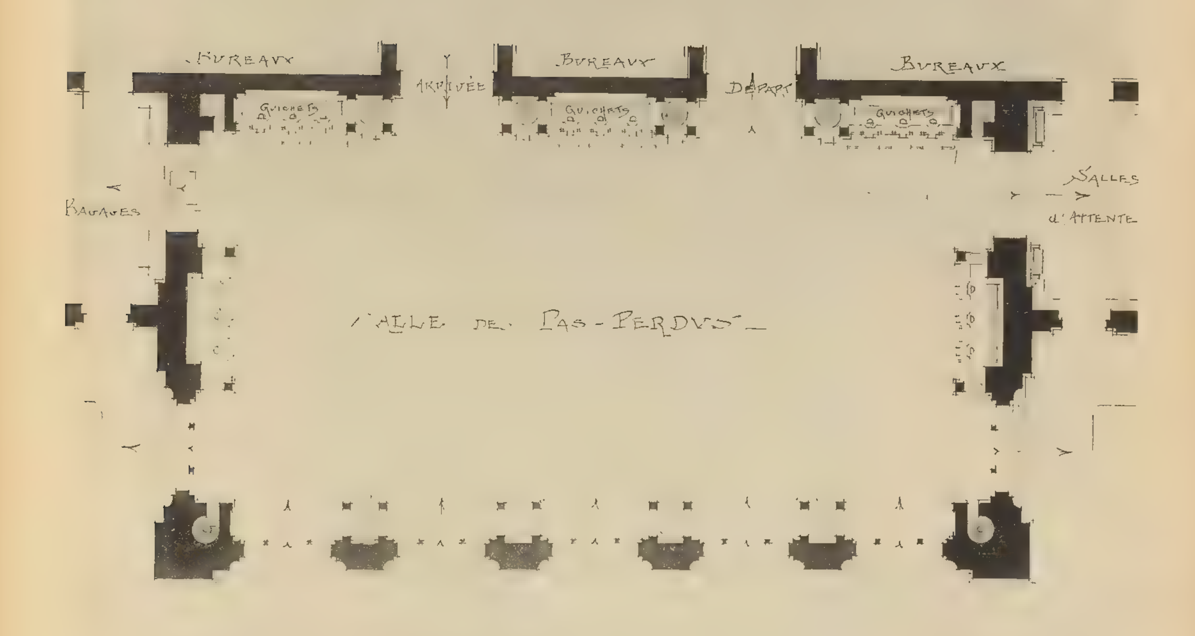




Une salle des Pas-Perdus dans une grande Gare. - M. SCHAW, élève de M. PASCAL



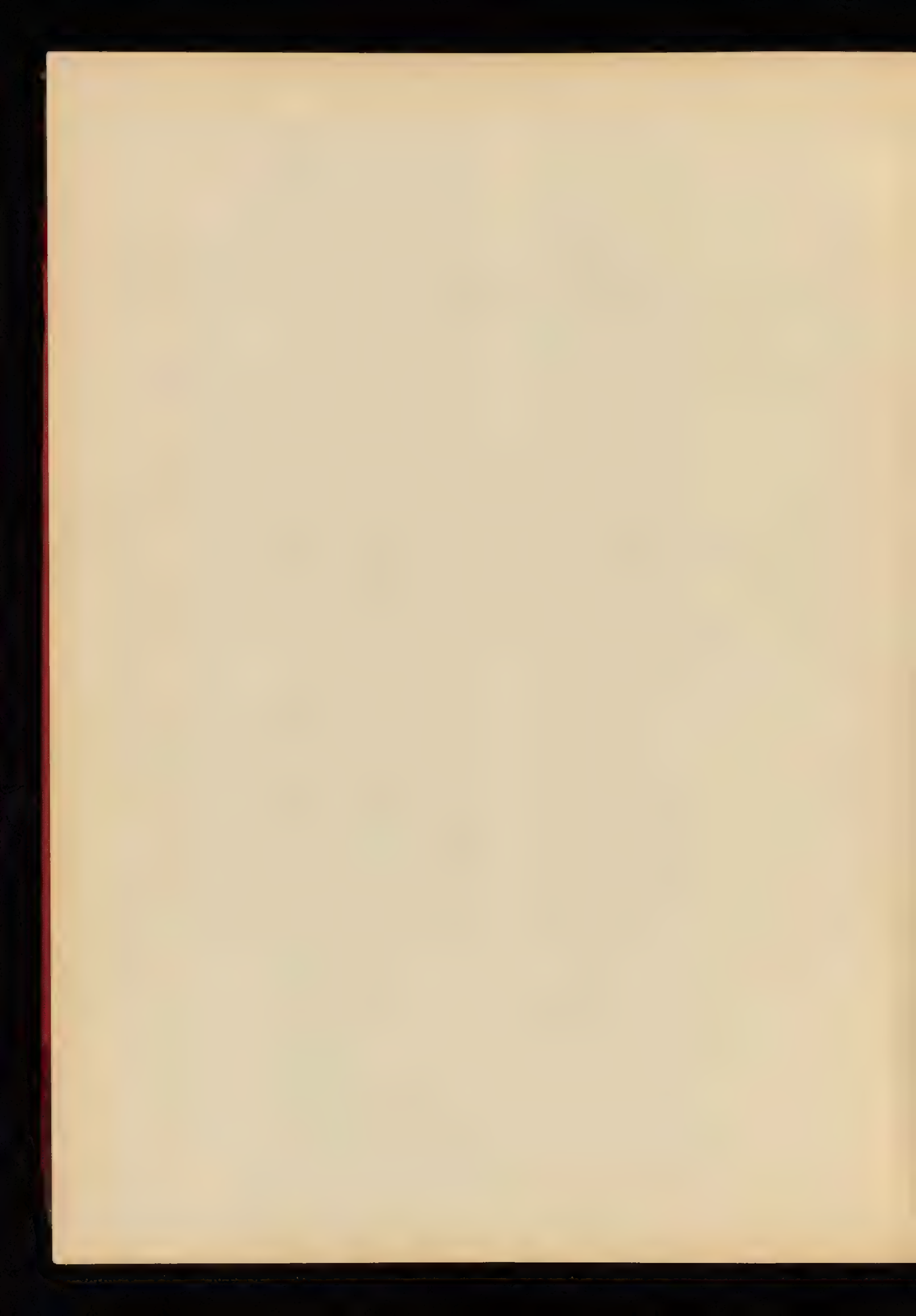


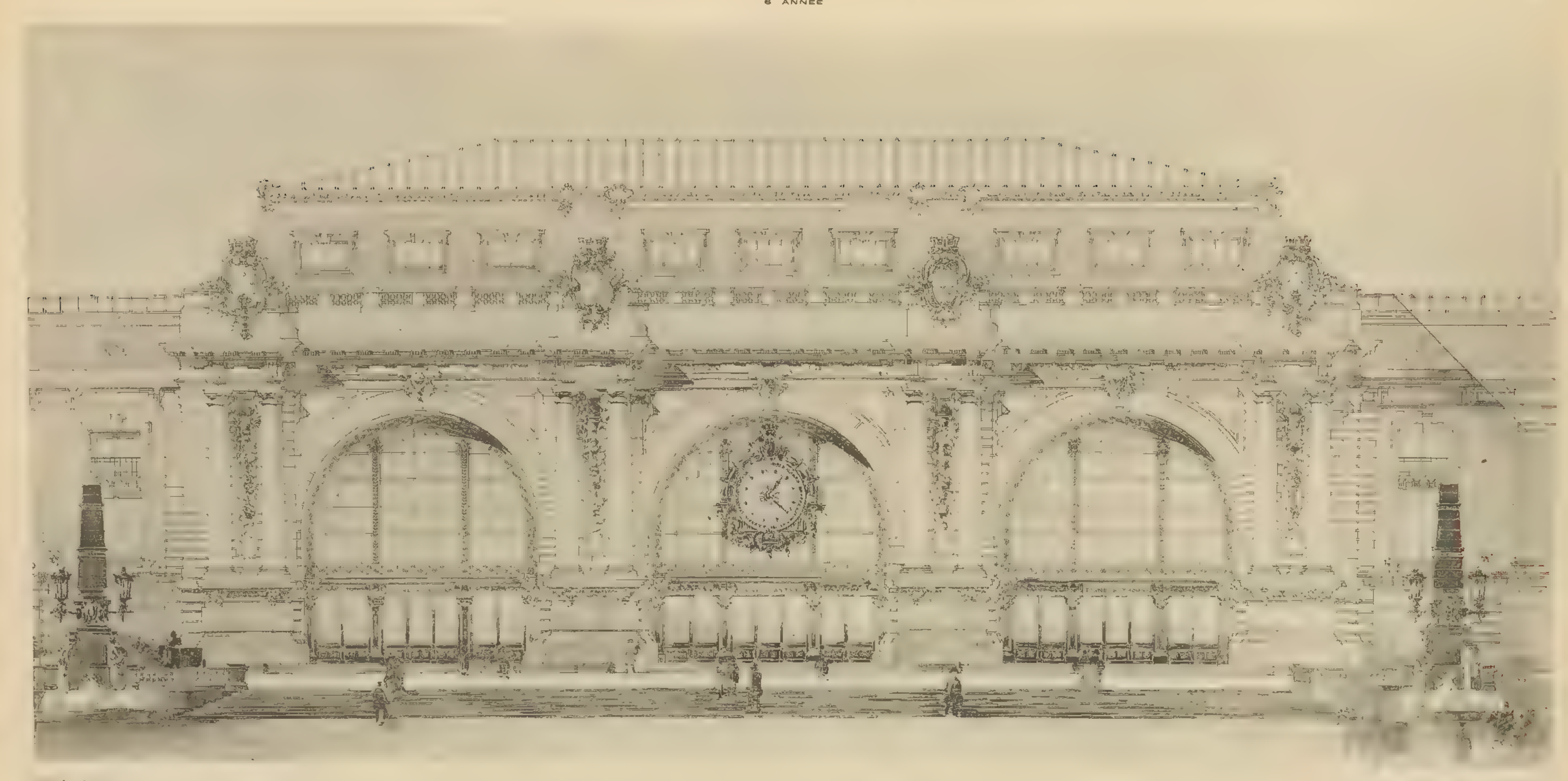



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

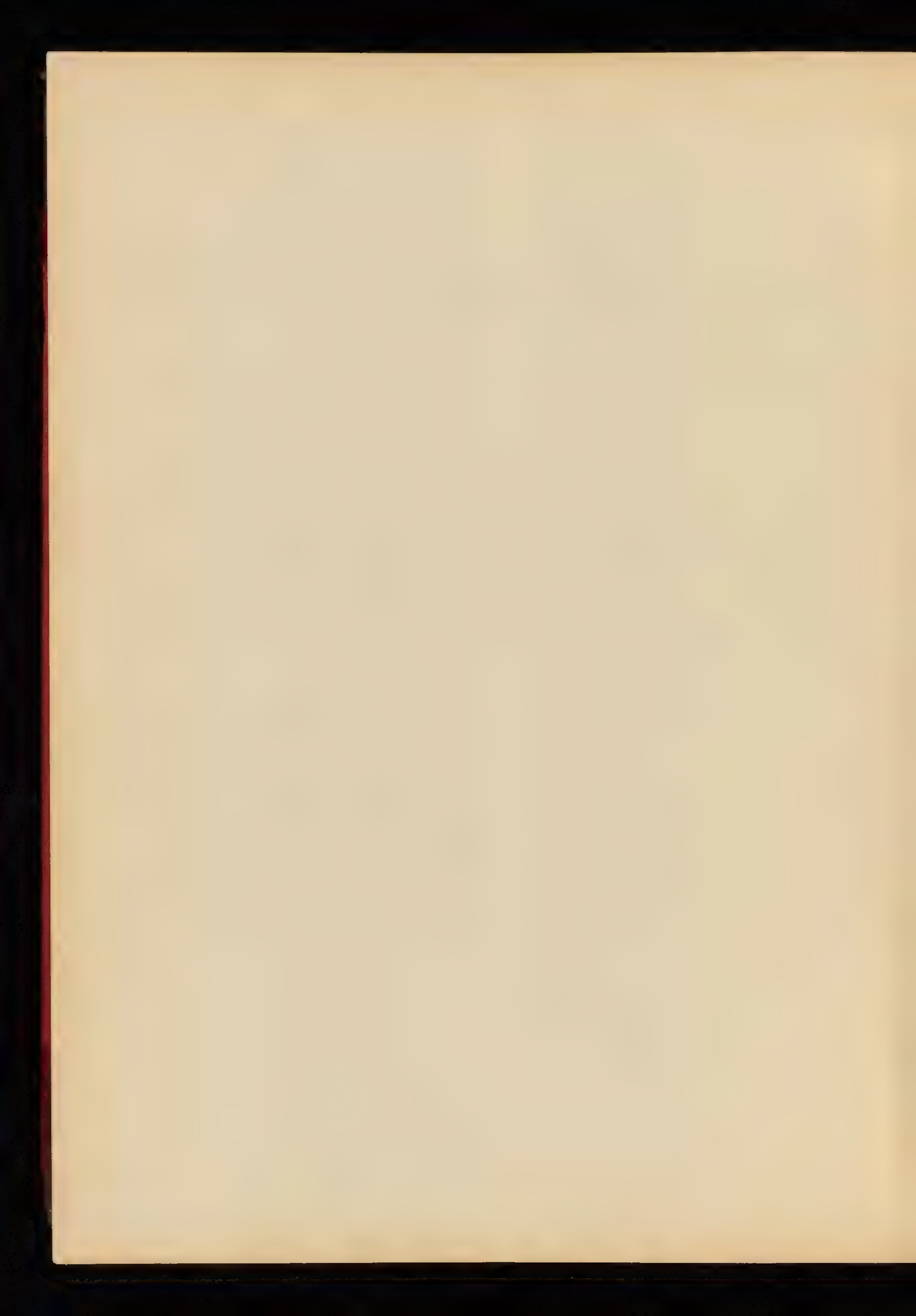
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

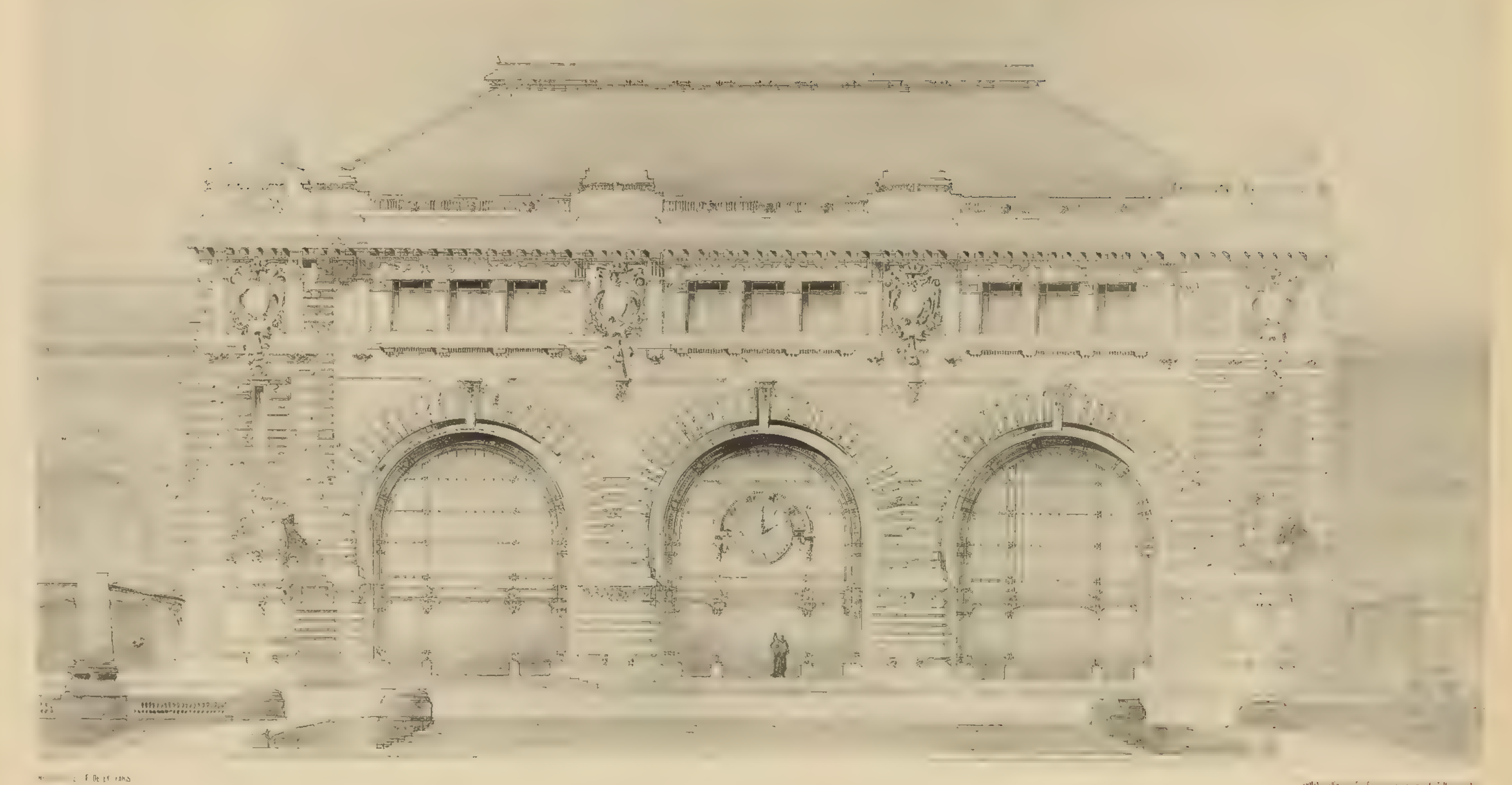
Une salle des Pas-Perdus dans une grande Gare. - M. SCHAW, élève de M. PASCAL



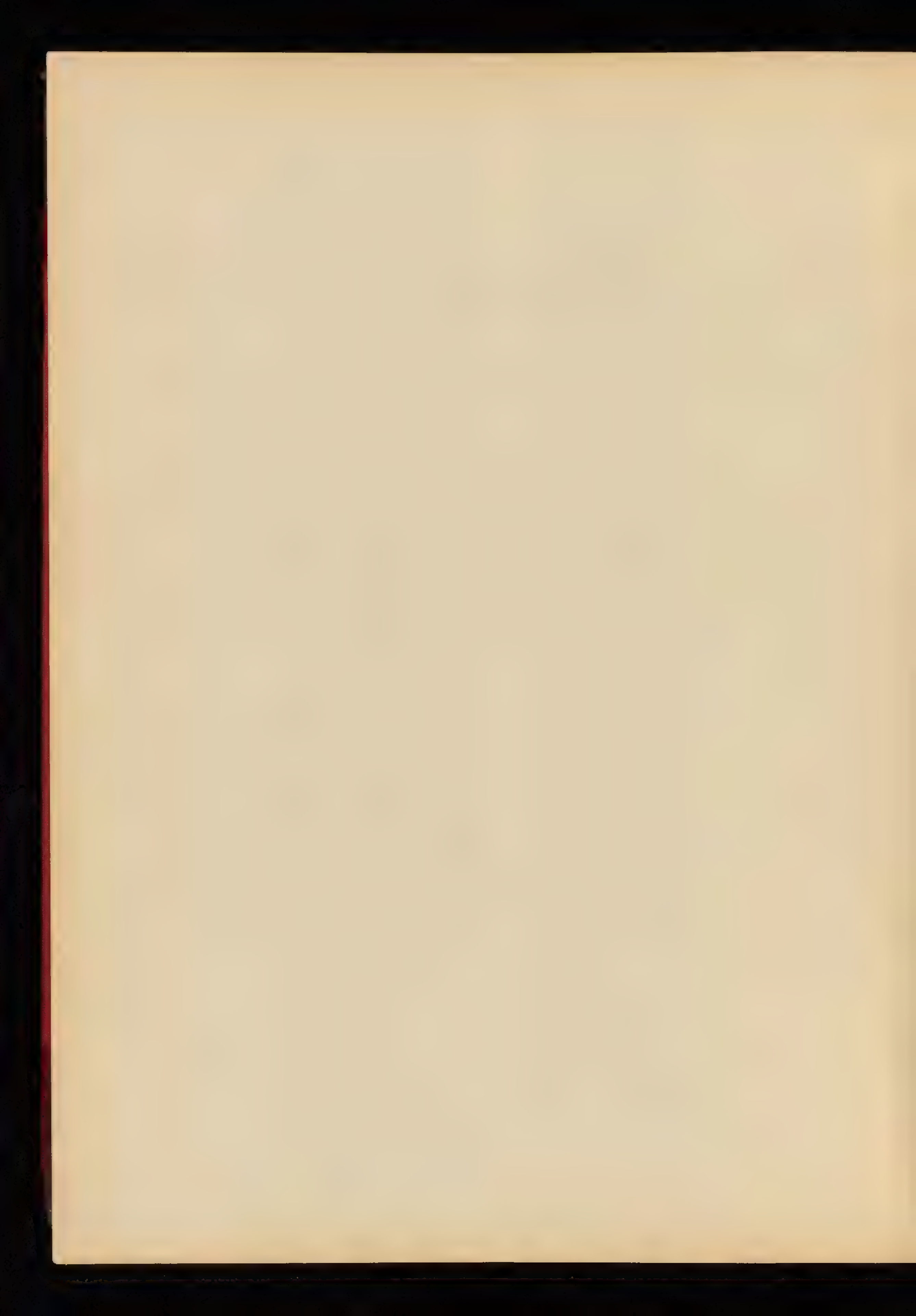


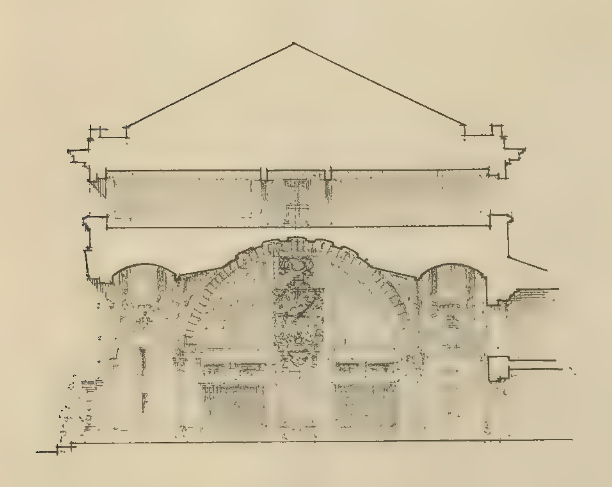
Une salle des Pas-Perdus dans une grande Gare — M. MORGJET, élève de M. Pascal

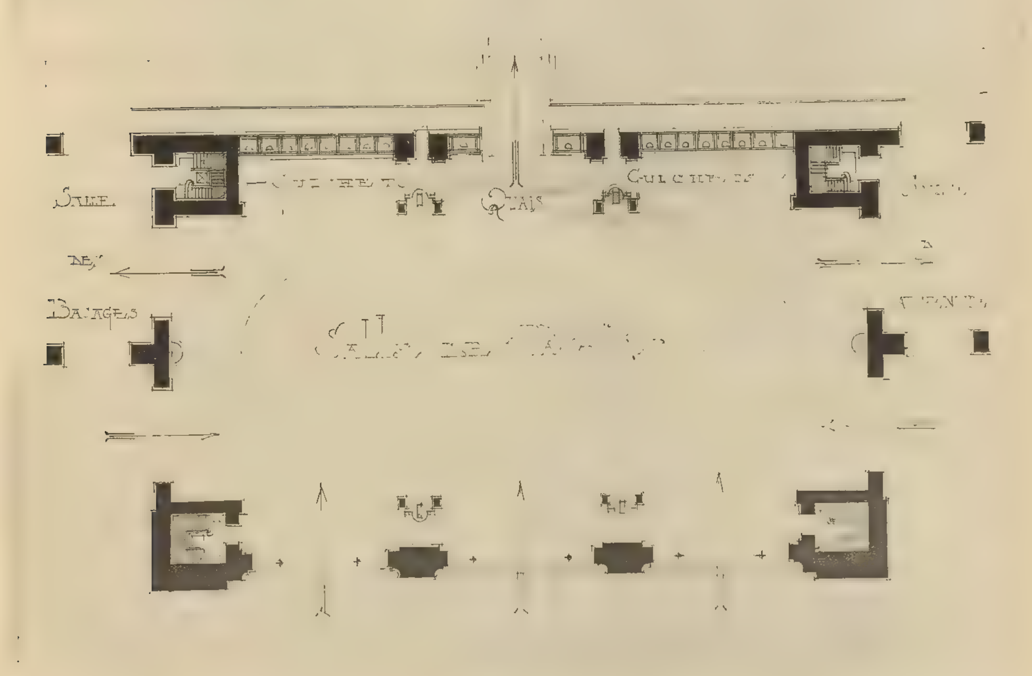




Une salle des Pas Perdus dans une grande Gare. - M. FARGE, élève de M. PASCAL



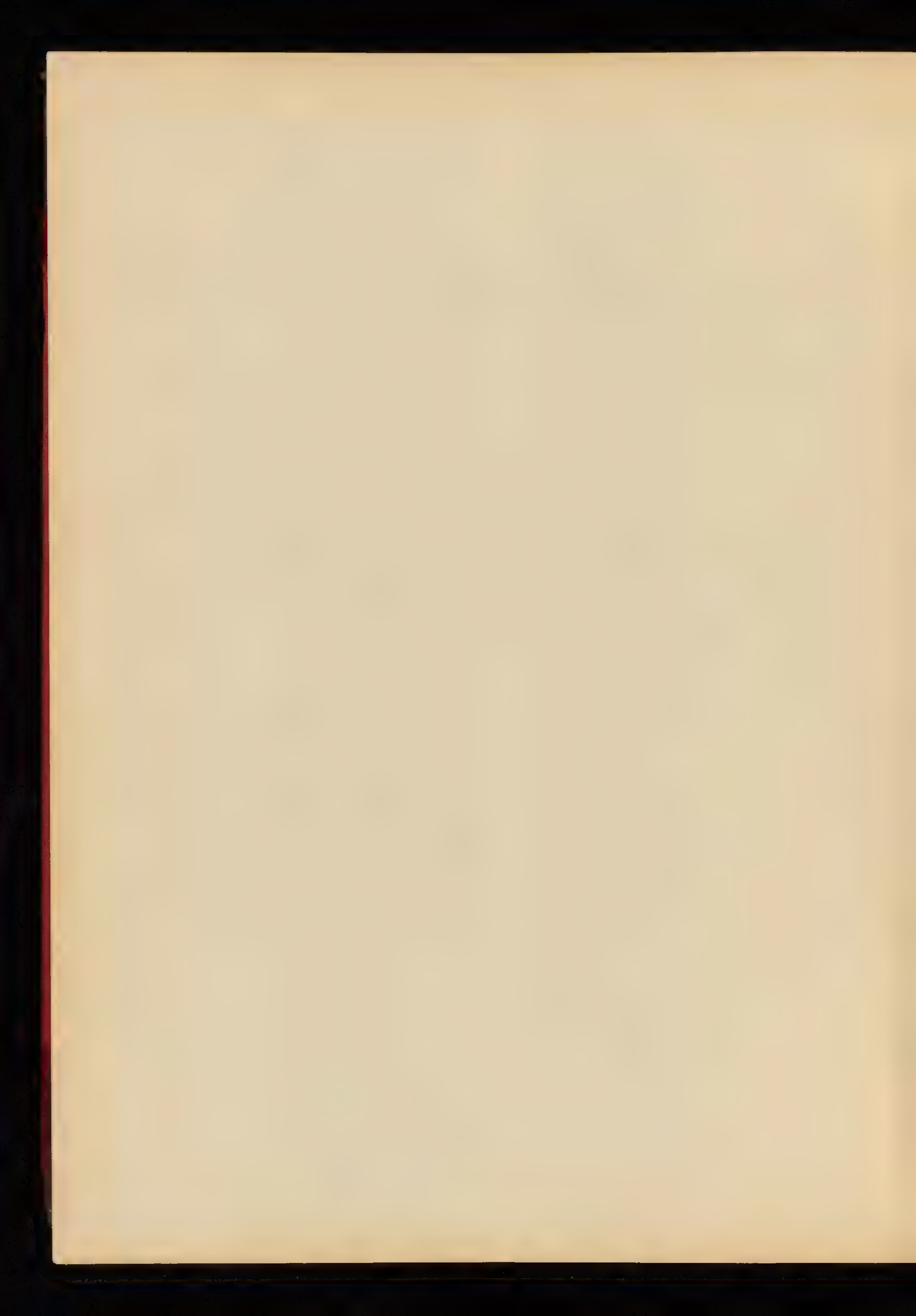


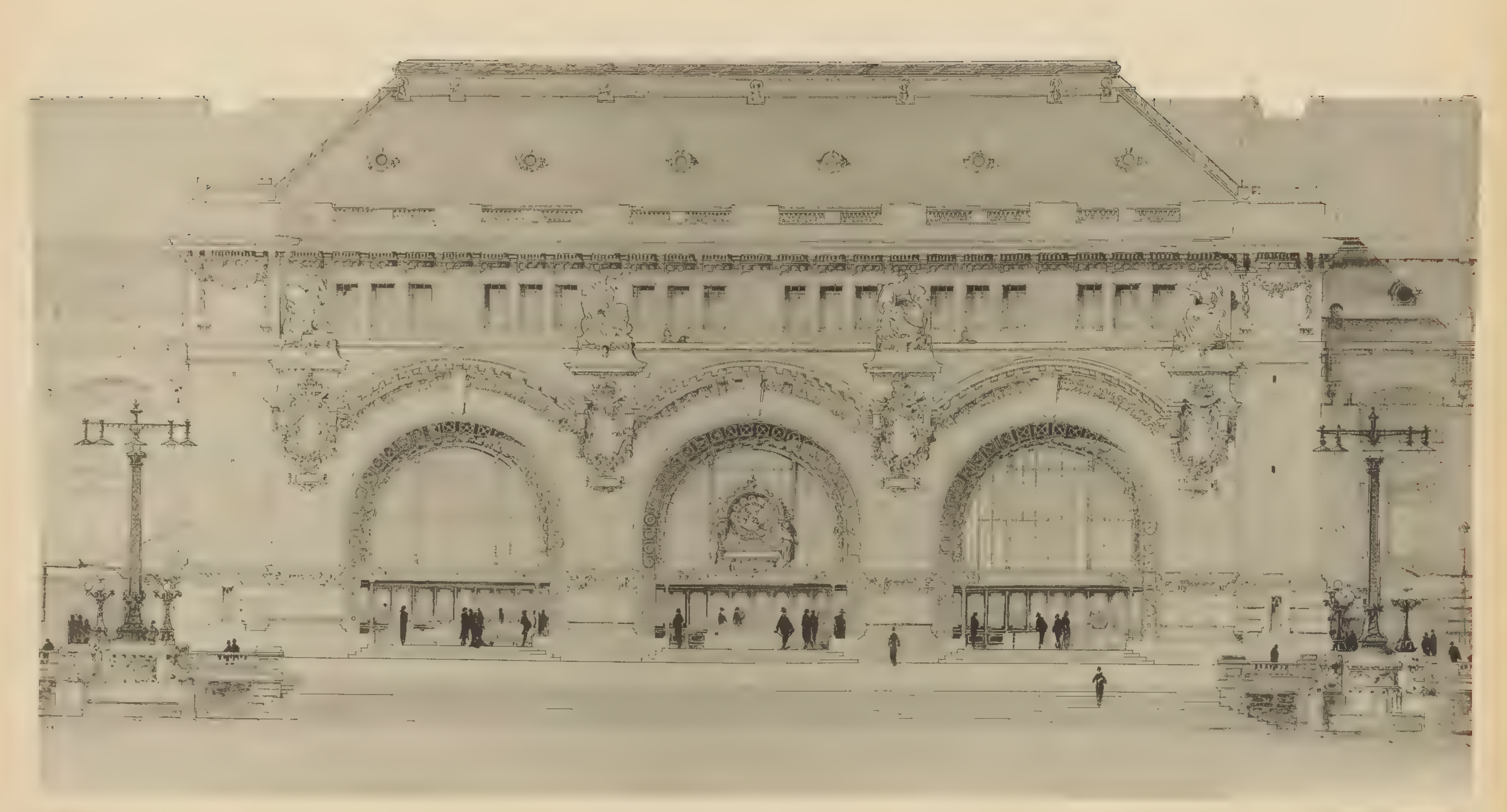



HÉLIOTYPE ... PARIS

ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

Une salle des Pas Perdus dans une grande Gare - M. FARGE, élève de M. PASCAL

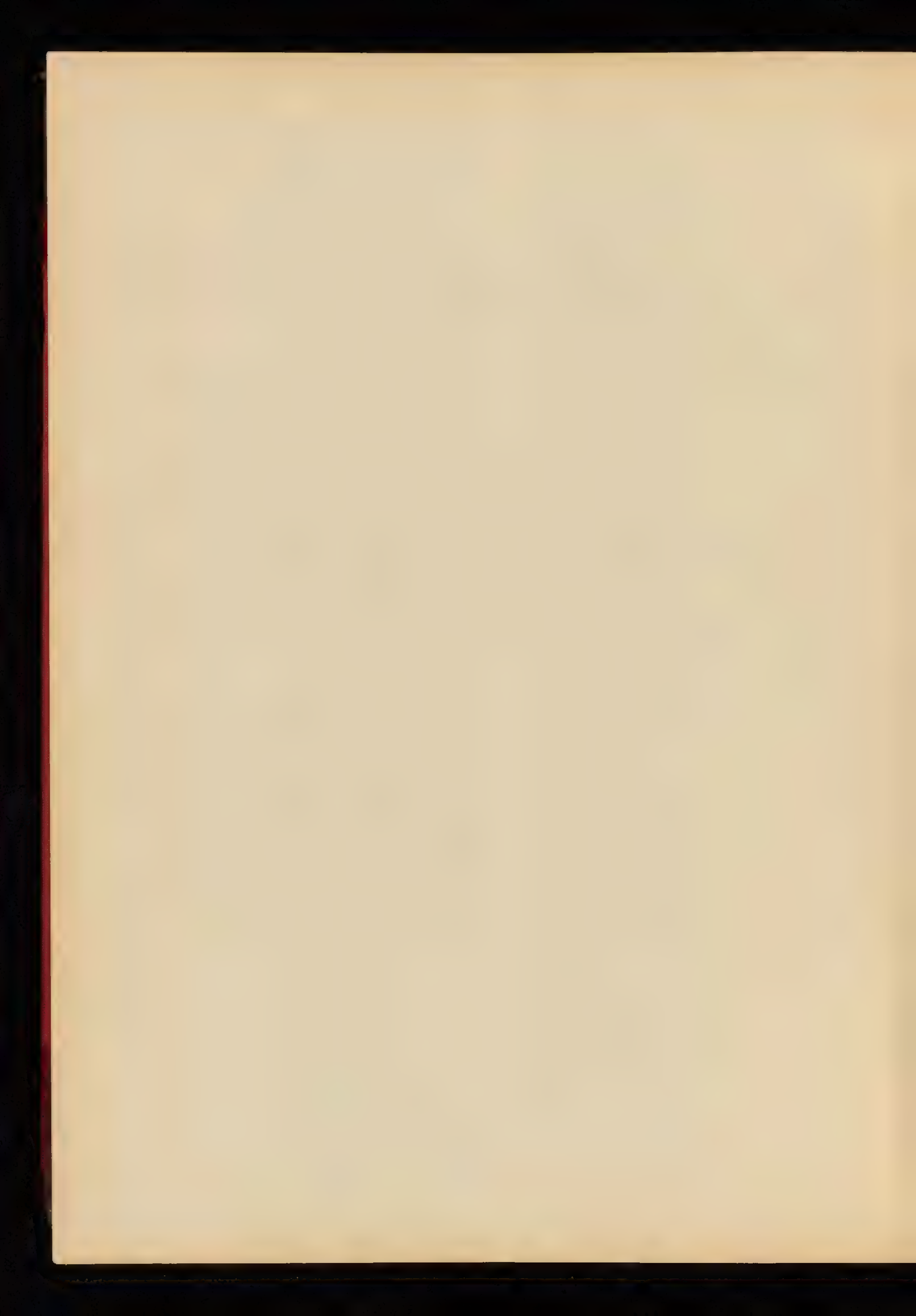


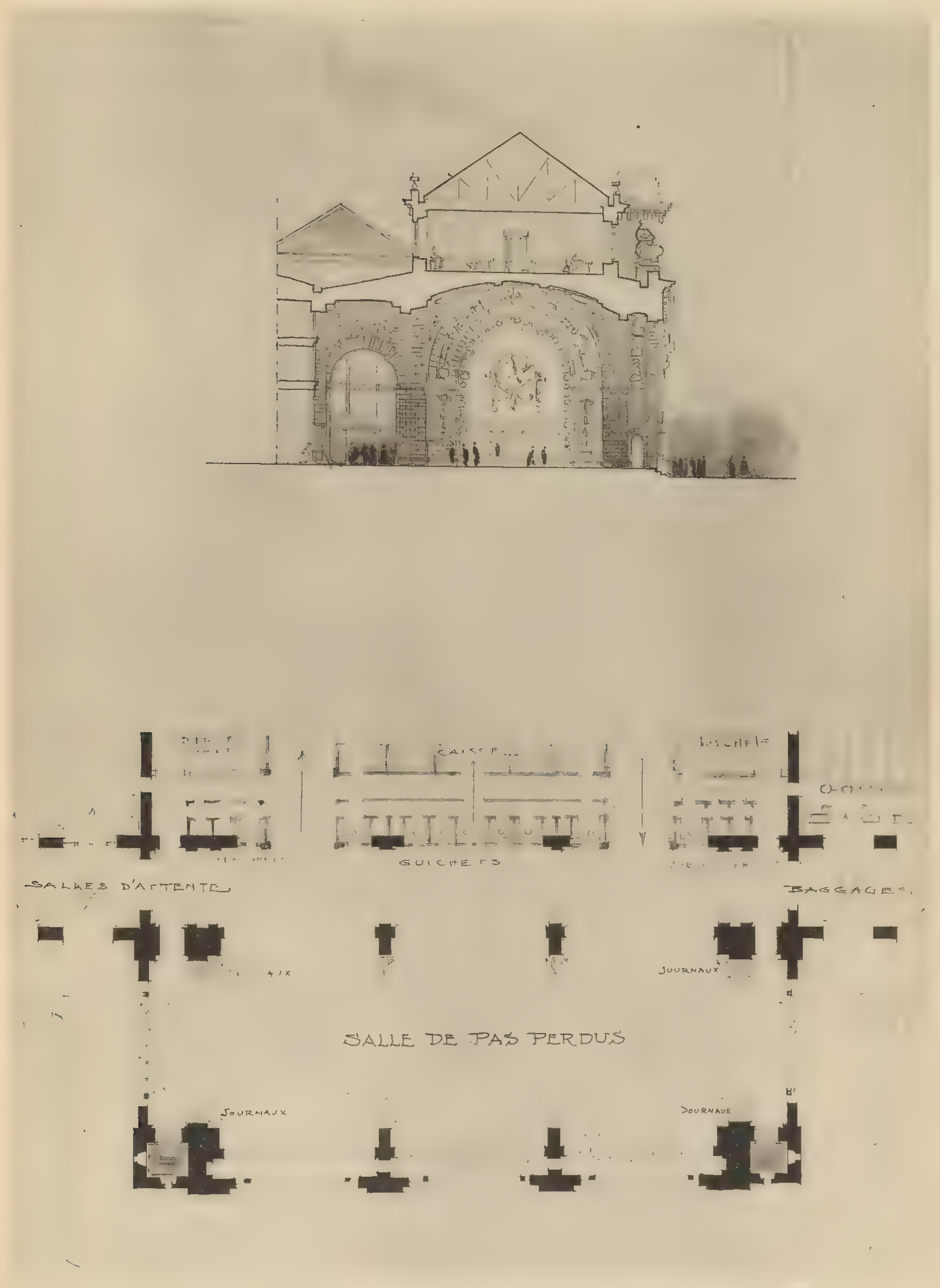


Héliotypie E. Le Deley Paris

Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg Saint Martin Paris

Une salle des Pas-Perdus dans une grande Gare. - M. HEWETT-EDWIZ, élève de M. PAULIN

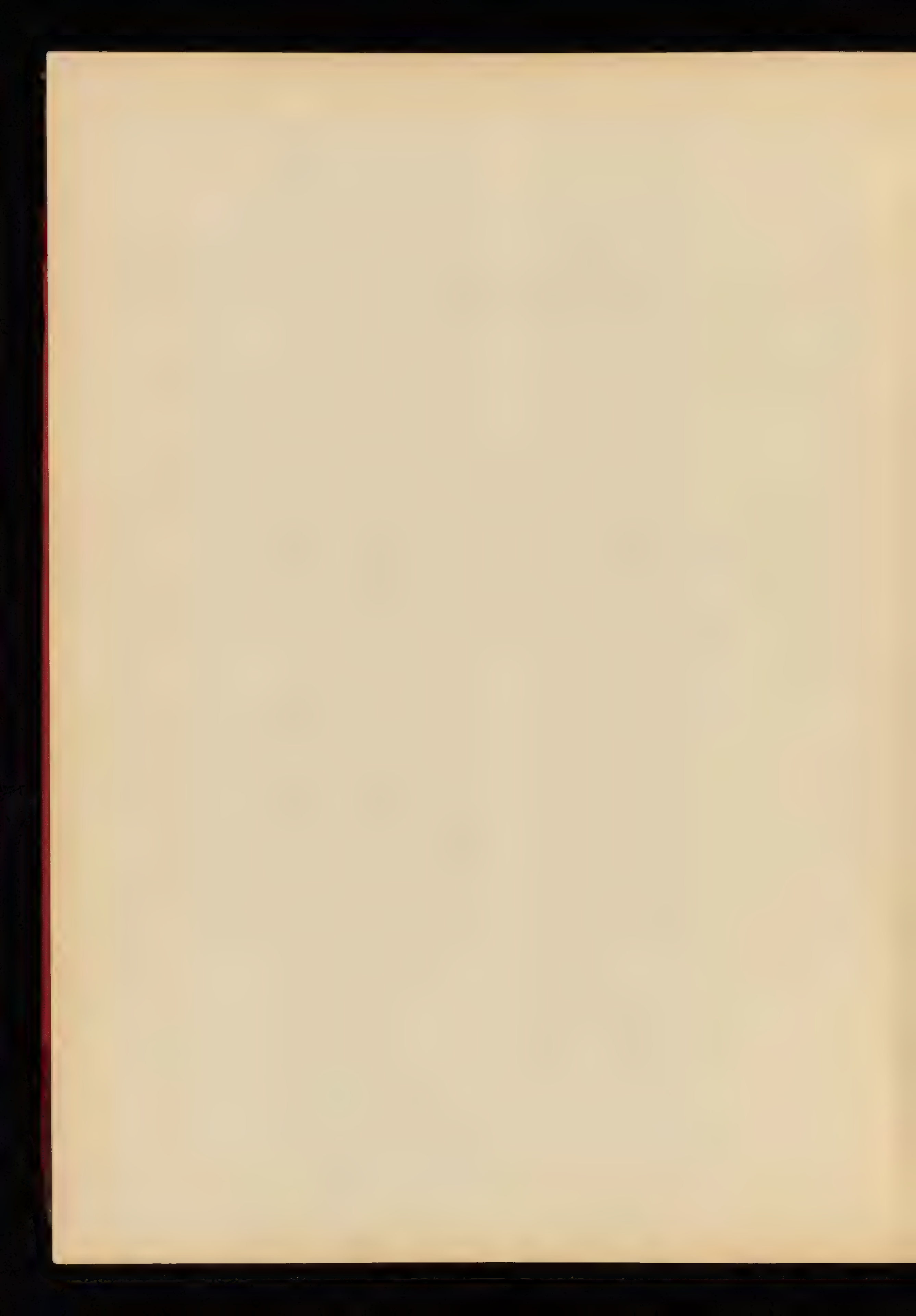





HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

Une salle des Pas-Perdus dans une grande Gare. - M. HEWETT-EDWIZ, élève de M. PAULIN

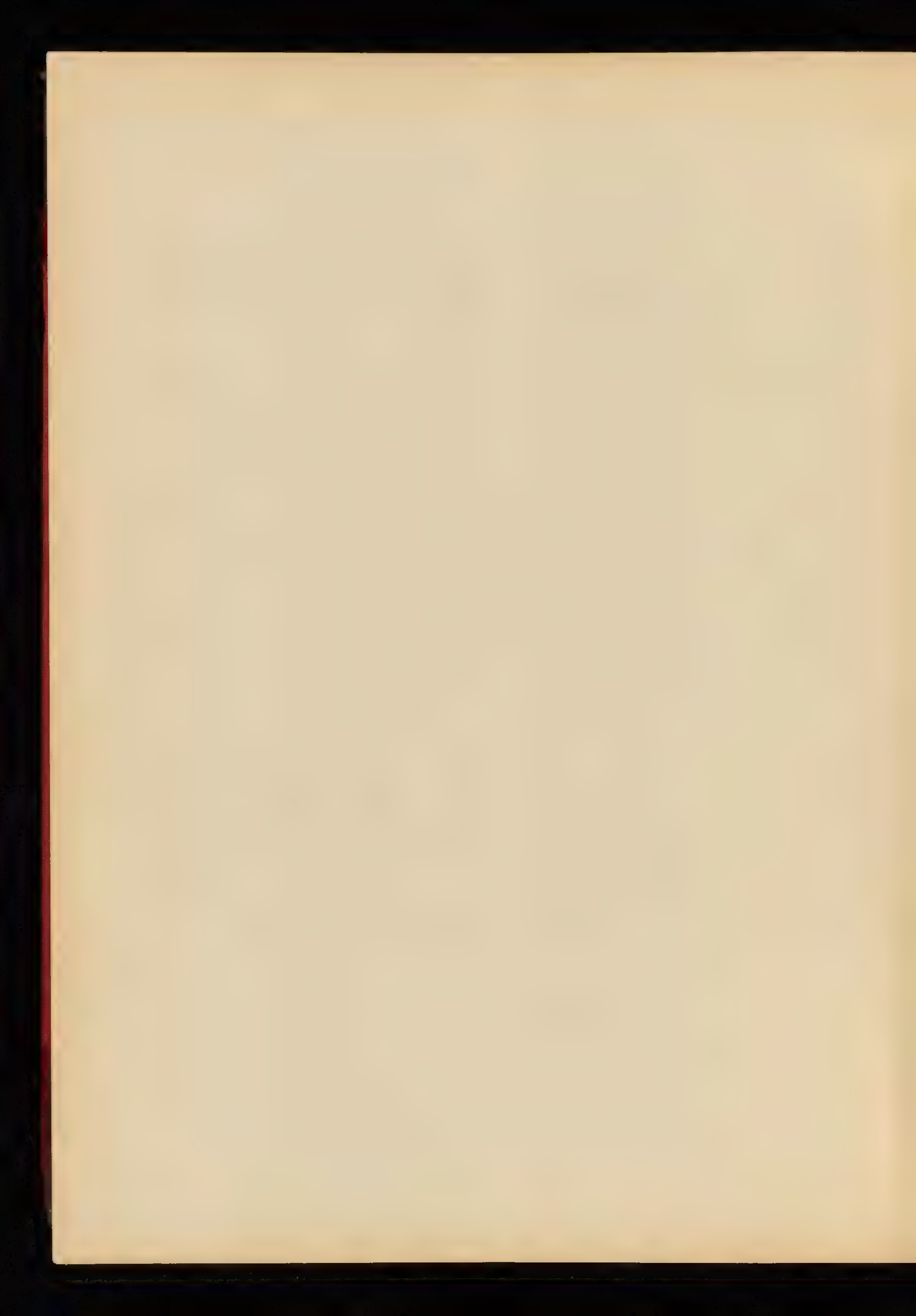


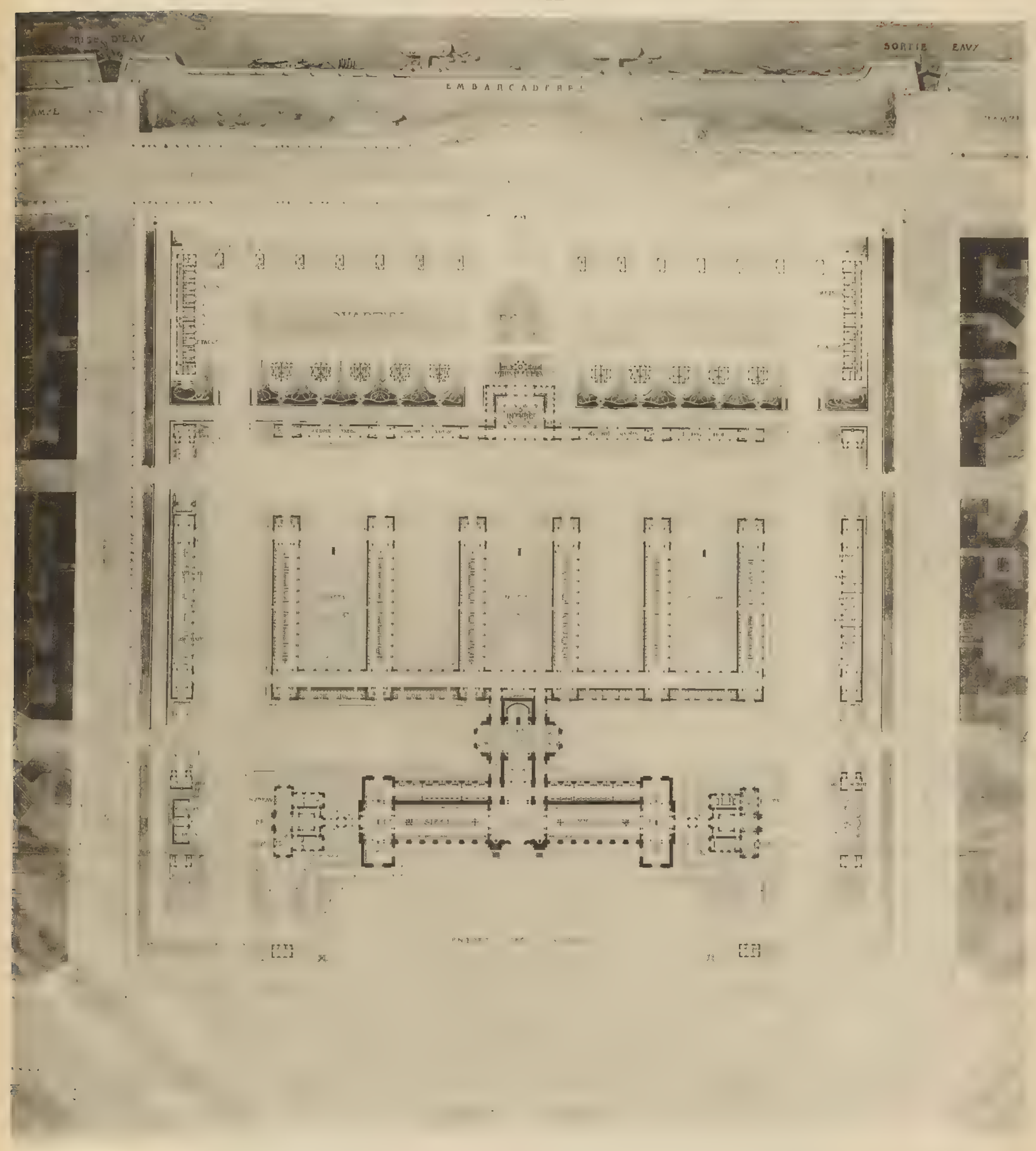


Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur, 140 Faubourg Saint-Martin, Paris

UNE MANUFACTURE NATIONALE DE TAPISSERIES - Premier Grand Prix - M. Ernest HÉBRARD, élève de MM. GINAIN et SCELLIER de GISORS

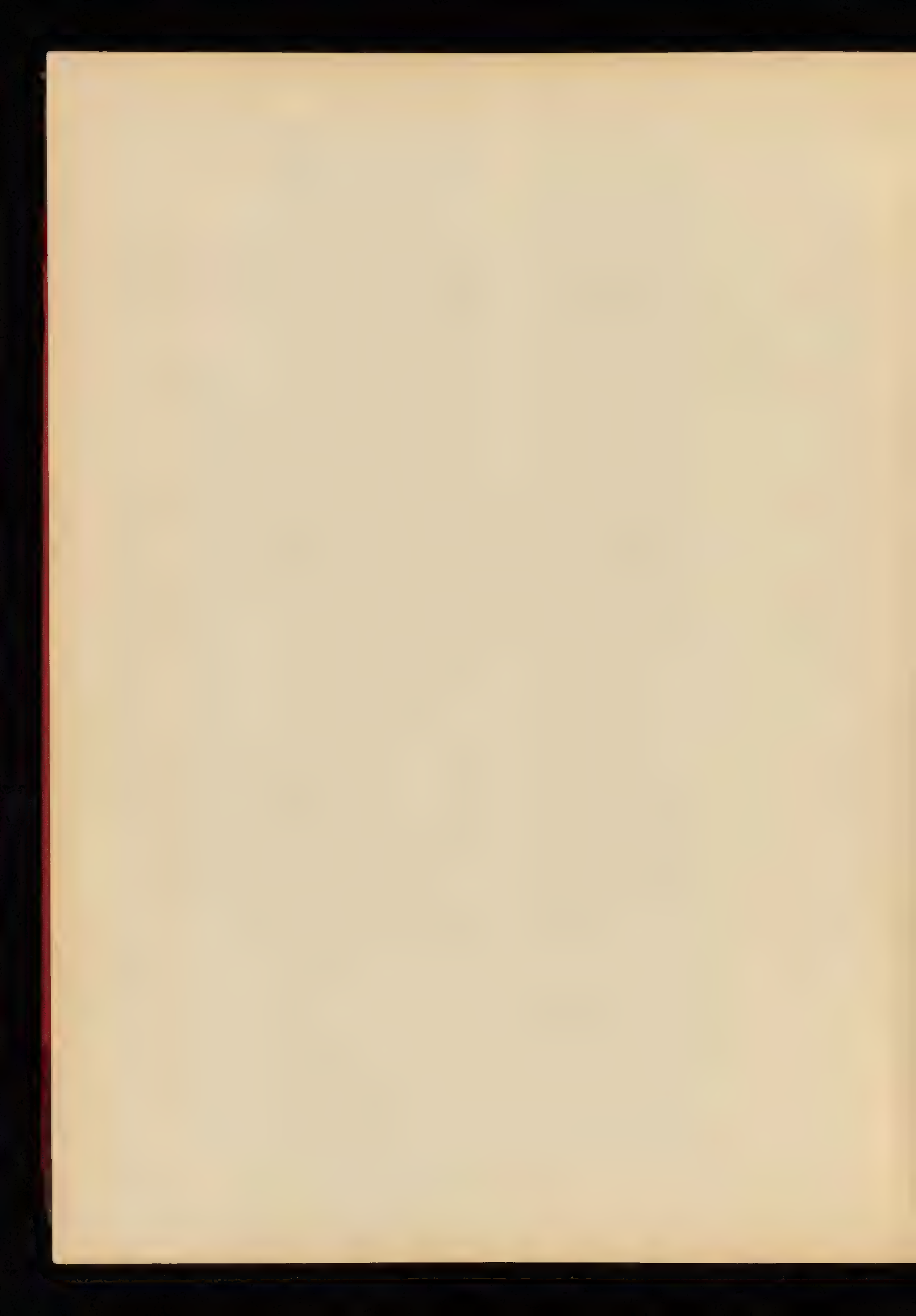





Héliotypie E. Le Deley Paris

Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg Saint Martin Paris

UNE MANUFACTURE NATIONALE DE TAPISSERIES - Premier Grand Prix - M. Ernest HÉBRARD, élève de MM. GINAIN et SCELLIER de GISORS

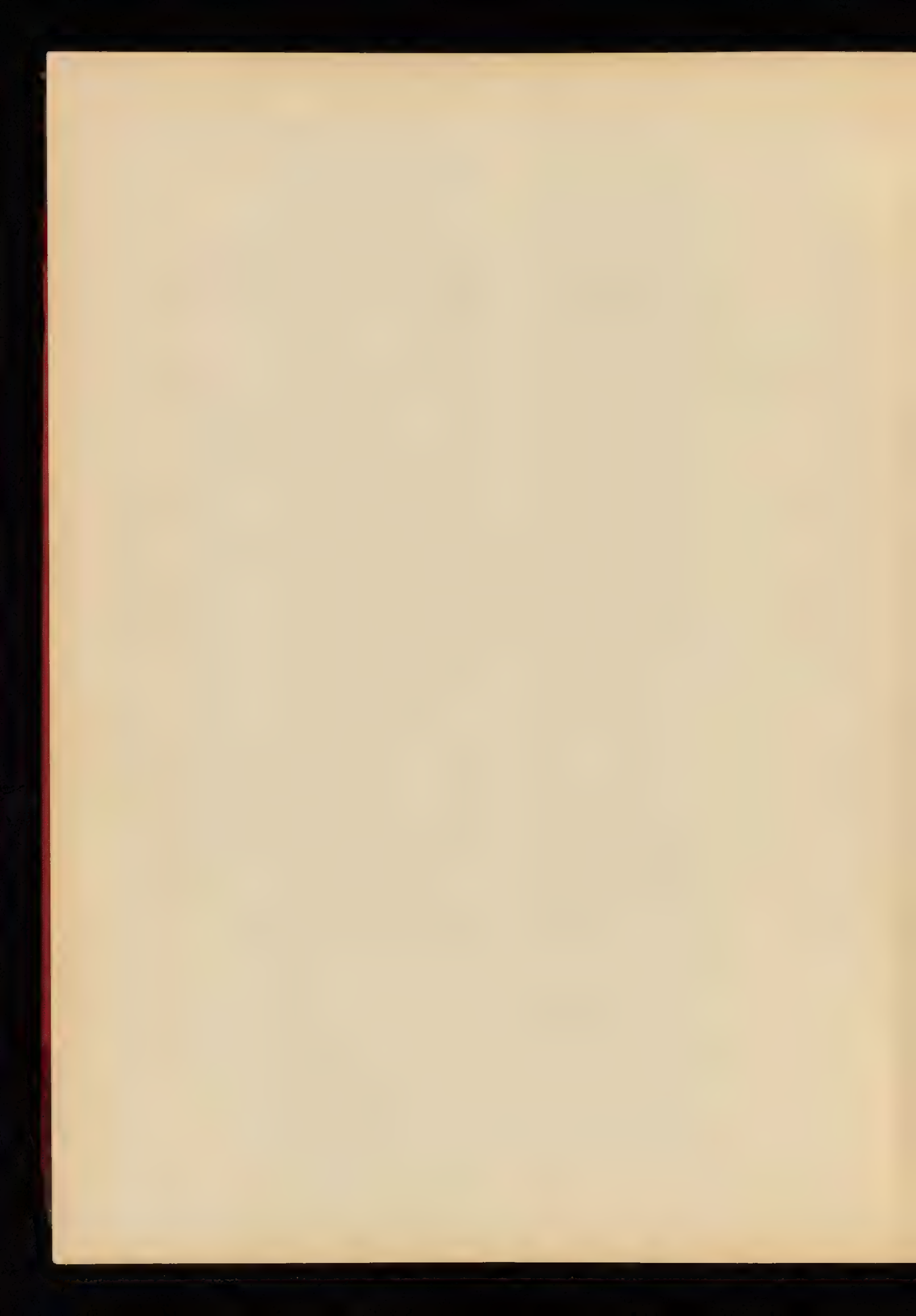


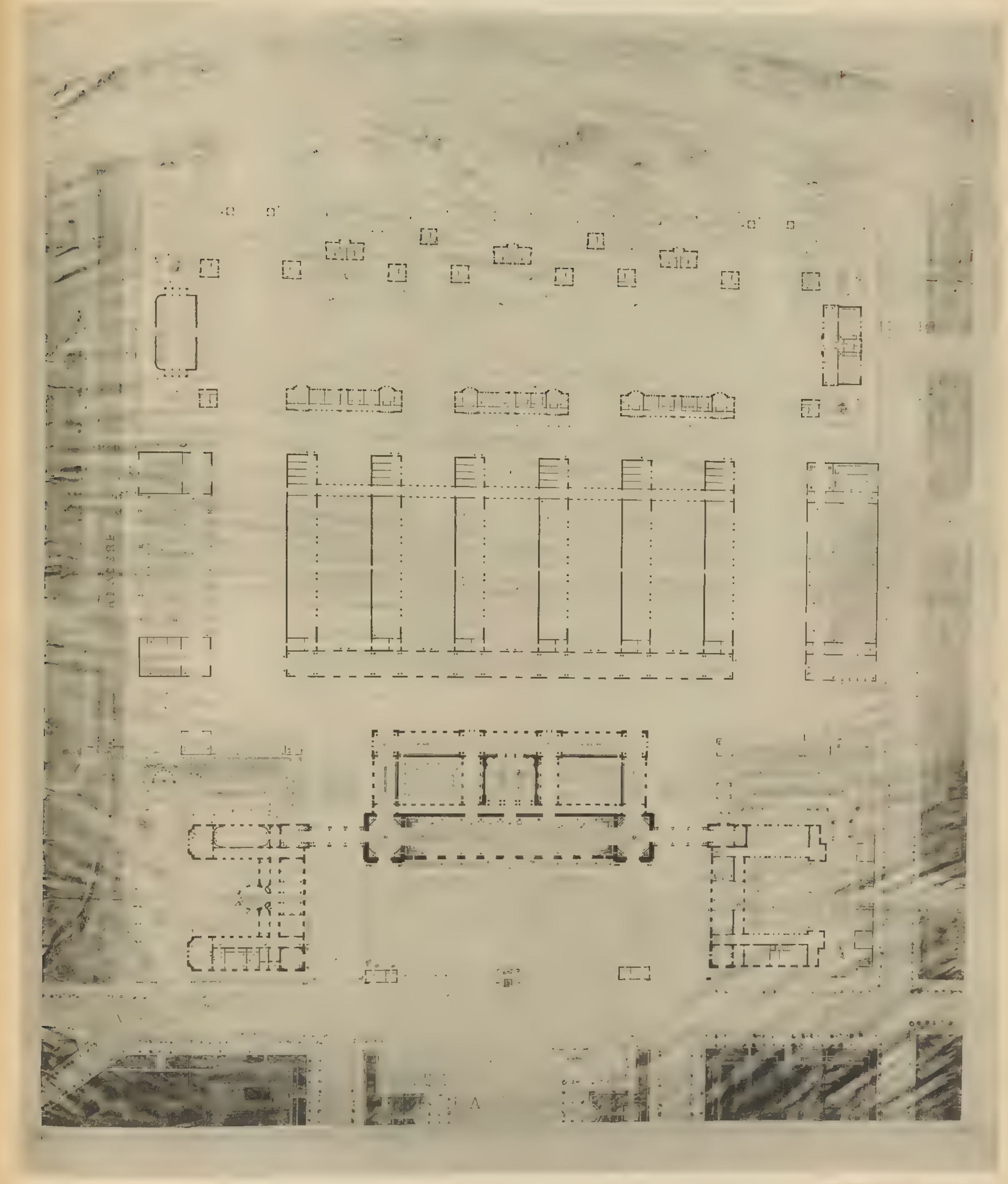


Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

UNE MANUFACTURE NATIONALE DE TAPISSERIES - Premier second Grand Prix - M. TAUZIN, élève de M. PASCAL

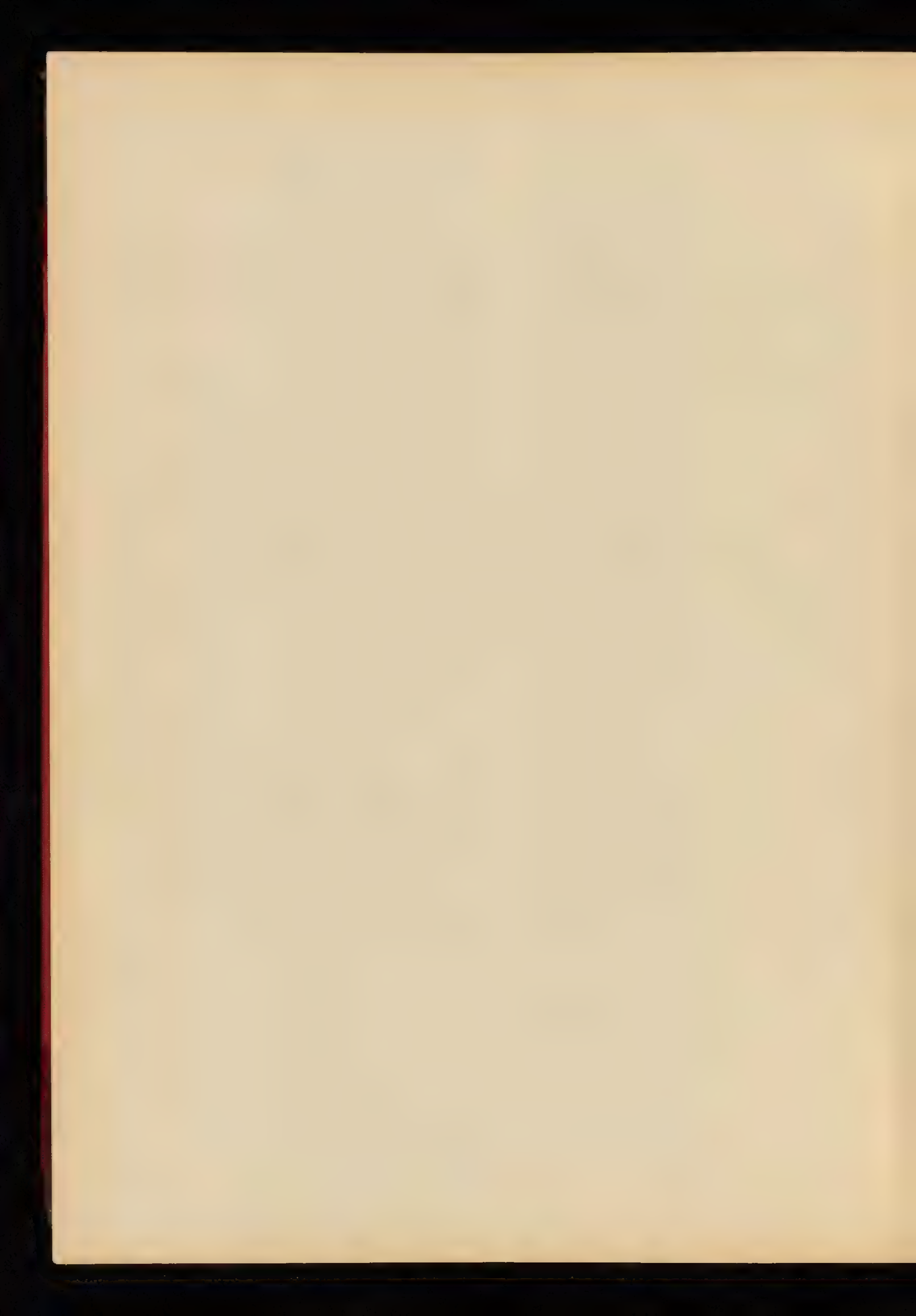


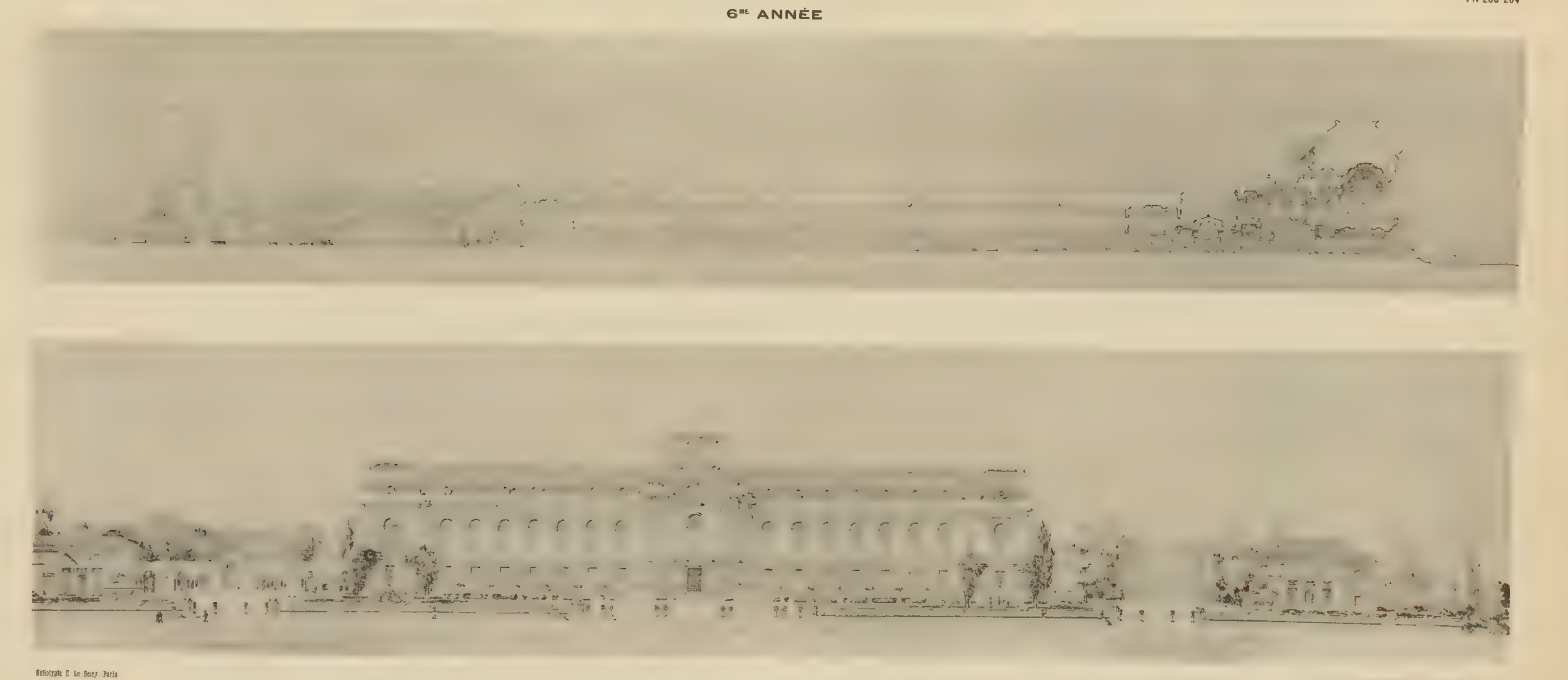


HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

UNE MANUFACTURE NATIONALE DE TAPISSERIES - Premier second Grand Prix - M. TAUZIN, élève de M. PASCAL

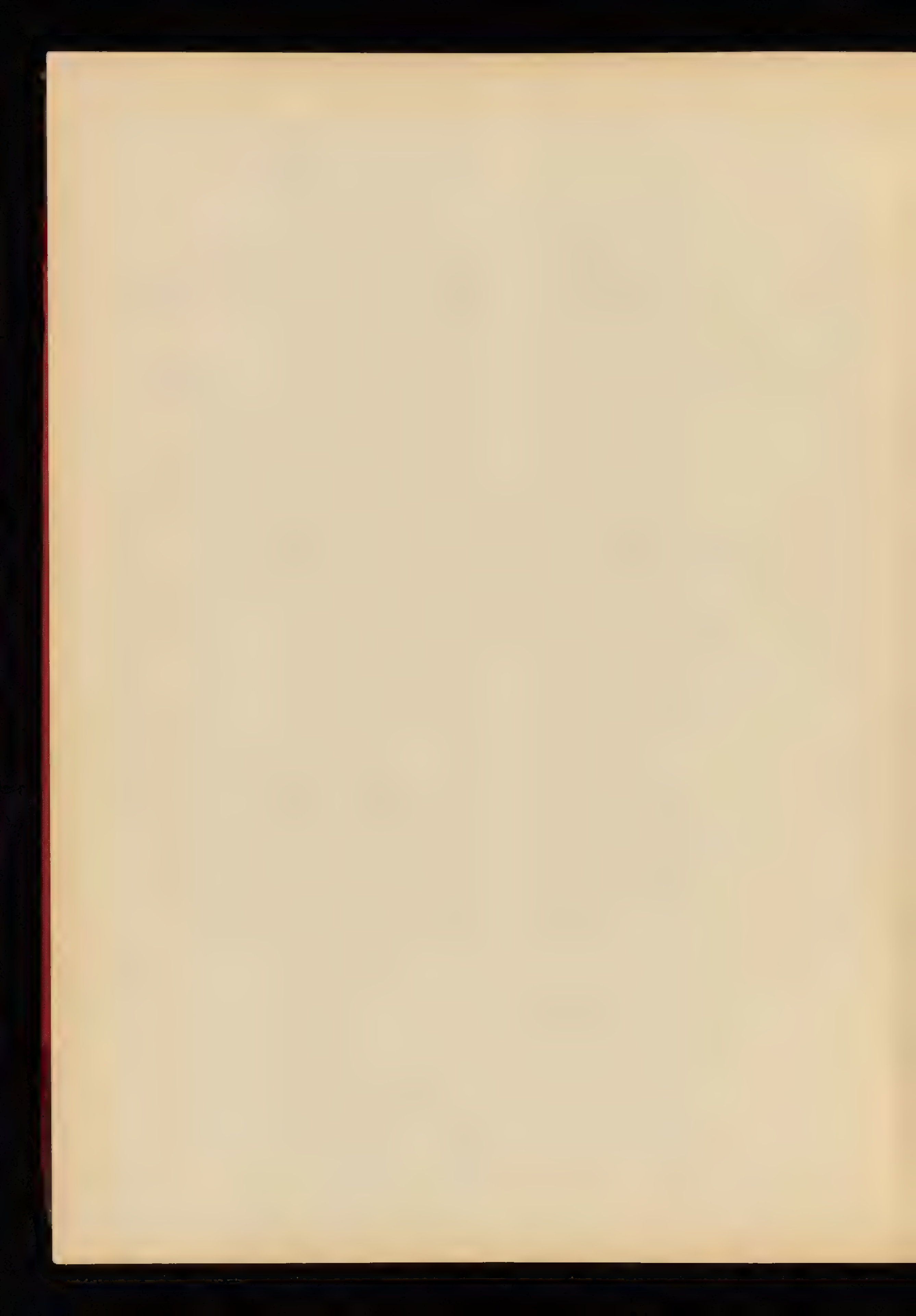


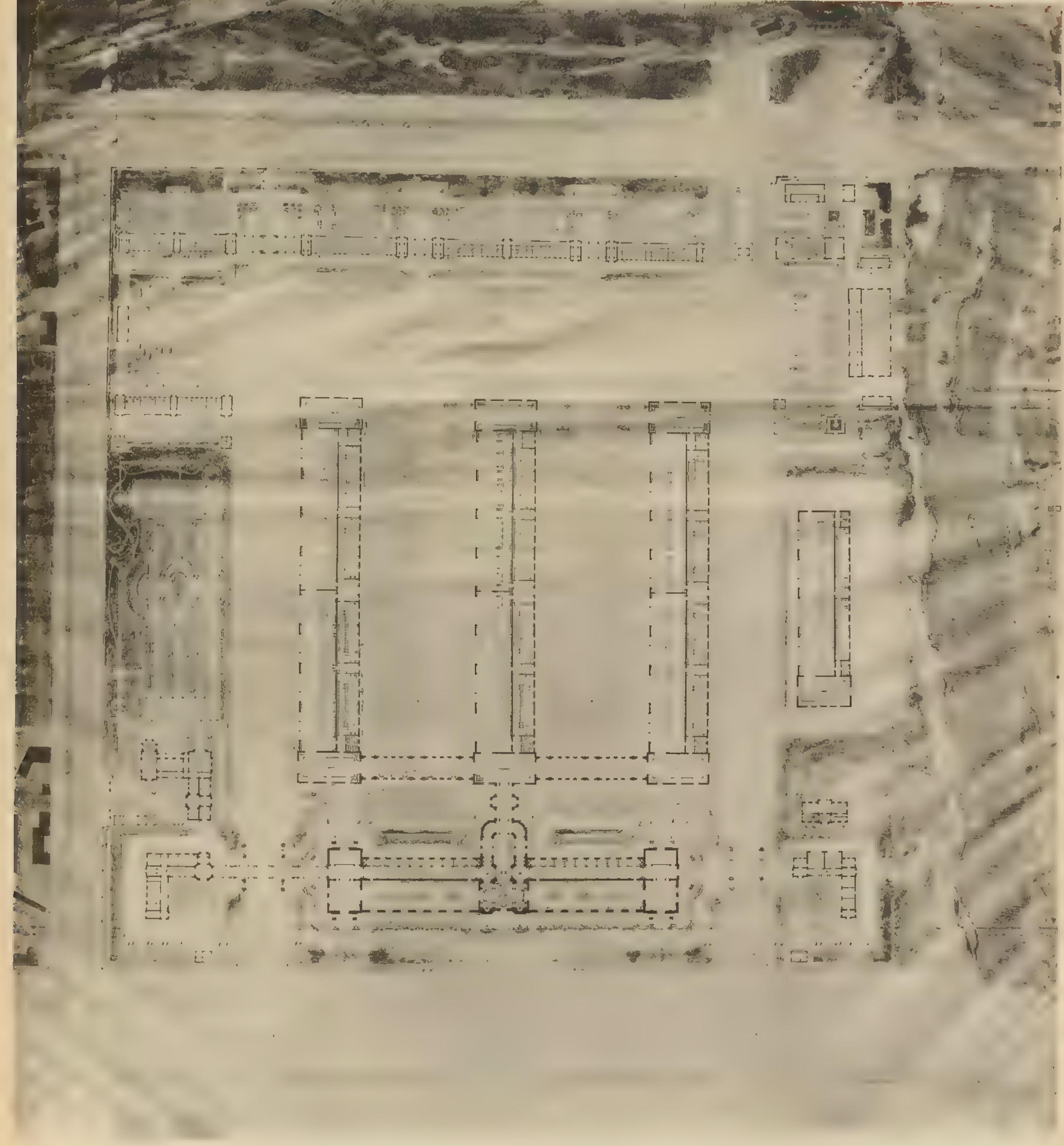


Héliotypie E. Le Deley. Paris

Armand Guérinet éd. rue 140 Faubourg Saint Martin. Paris

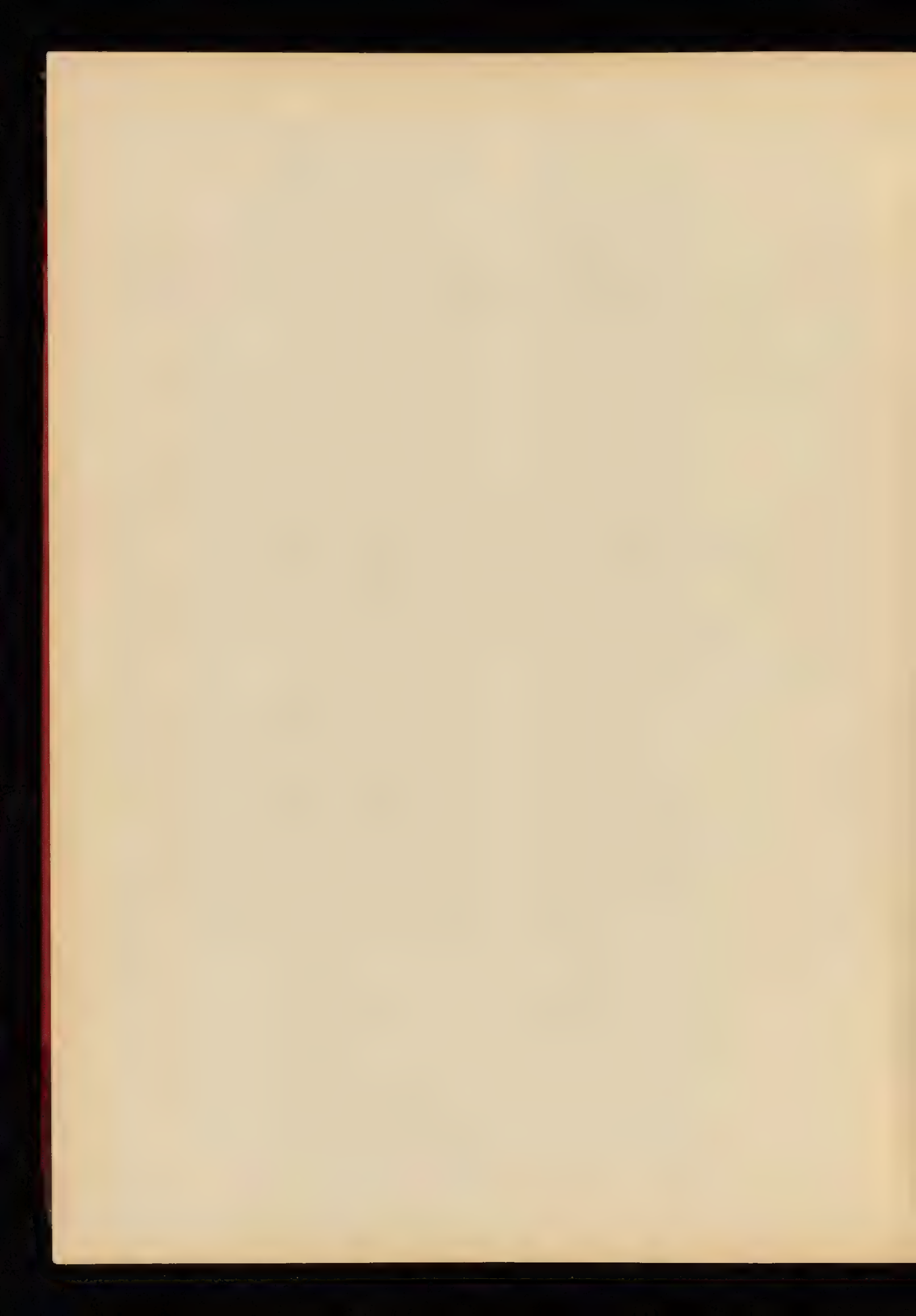
UNE MANUFACTURE NATIONALE DE TAPISSERIES - Premier Grand Prix Mention - M. LEPRINCE RINGUET élève de M. LALOUX





Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140 Faubourg Saint Martin, Paris

UNE MANUFACTURE NATIONALE DE TAPISSERIES - Mention - M. LEPRINCE-RINGUET, élève de M. LALOUX

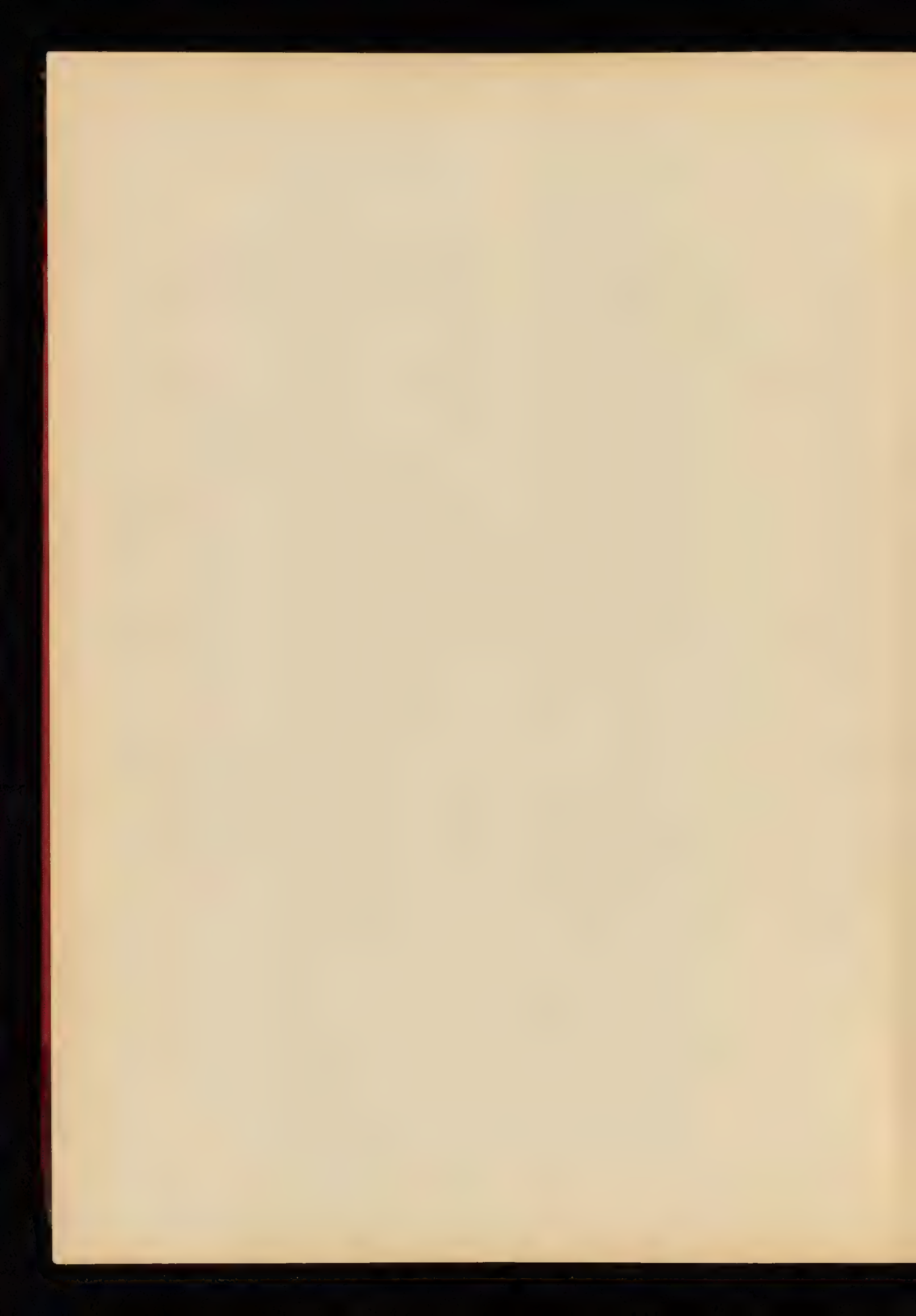





HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

Une Salle Capitulaire - M. Philippe, élève de M. M. RAULIN, et HÉRAUD






HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

Une Salle Capitulaire M. Ch. HALLEY, élève de M. M. RAULIN et HÉRAUD

ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

